

Lourdes, apparitions &
guérisons : ouvrage présenté
au Congrès marial de Rome
au nom de Mgr l'évêque de
Tarbes... / [...]

Bertrin, Georges (1851-1924). Auteur du texte. Lourdes, apparitions & guérisons : ouvrage présenté au Congrès marial de Rome au nom de Mgr l'évêque de Tarbes... / Georges Bertrin,.... 1905.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

GEORGES BERTRIN

Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres
Professeur à l'Institut Catholique de Paris

Communauté de la Grotte

17 décembre 1904



HISTOIRE CRITIQUE

DES ÉVÈNEMENTS

DE

LOURDES

APPARITIONS

&

GUÉRISONS

Ouvrage présenté au Congrès Marial de Rome

Au nom de M^{gr} l'Evêque de Tarbes

Edition illustrée de 20 simili-gravures

LOURDES

BUREAUX DE L'ŒUVRE

DE LA GROTTÉ

PARIS

LIBRAIRIE V. LECOFFRE

Rue Bonaparte, 90

1905

17k
35330

14
1904.



LOURDES

APPARITIONS & GUÉRISONS

LK 7
35330

DU MÊME AUTEUR :

Les Grandes figures Catholiques du temps présent
(Paris, VAMBLOTAQUE, 1895). 4 vol. in-8°, illustrés.

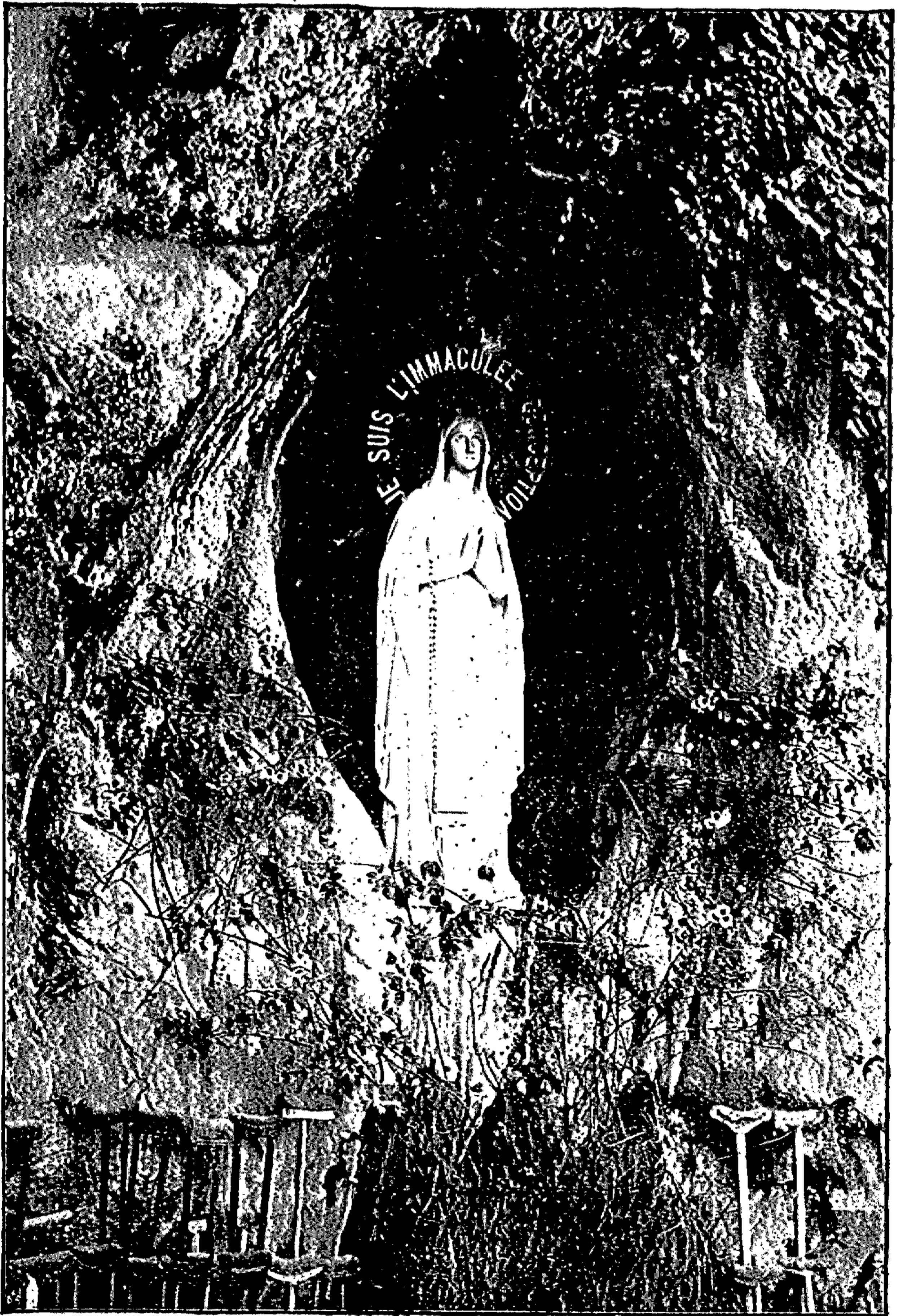
La Question Homérique — Etude sur la nouvelle méthode critique dans une de ses plus célèbres applications — (Paris, POUSSIELGUE, 1897). 1 vol. in-12.

Chateaubriand — Sa sincérité religieuse — (Paris, LECOFFRE, 1900). 1 vol. in-12.

Cicéron et la conjuration de Catilina : *Num legitime prudenterque se gesserit Marcus Tullius Cicero consul in puniendis conjurationis Catilinaris conscis* — Thèse latine — (Paris, VAMBLOTAQUE, 1900). 1 vol. in-8°.

Saint Laurent O Toôle, Archevêque de Dublin (Paris, DUMOULIN, 1903). 1 vol. in-12.

La criminalité en France dans les congrégations, le clergé et les principales professions (Paris, maison de la *Bonne Presse*). Brochure de propagande.



LA STATUE DE LA GROTTTE

GEORGES BERTRIN

Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres

Professeur à l'Institut Catholique de Paris

LOURDES



APPARITIONS

&

GUÉRISONS

Ouvrage présenté au Congrès Marial de Rome

Au nom de M^{gr} l'Evêque de Tarbes

Edition illustrée de 20 simill-gravures

LOURDES

IMPRIMERIE DE LA GROTTÉ

1905

AVANT-PROPOS

Trois ans environ après le jour où, par un acte solennel du Pape Pie IX, la Sainte Vierge Marie était déclarée exempte de la tache originelle, immaculée dès l'instant où elle fut conçue, dans une petite ville des Pyrénées françaises, elle apparaissait elle-même à une humble enfant du peuple, et, interrogée sur son nom, elle répondait : **Je suis l'Immaculée-Conception.**

C'était la définition du ciel après celle de la terre.

Une doctrine venait d'être enseignée au monde par l'Eglise : Dieu y mettait sa signature.

Les faits merveilleux de Lourdes sont liés ainsi, étroitement, au dogme qui a proclamé Marie immaculée.

Certes, ils n'appartiennent pas au domaine de la foi; et ce n'est pas seulement pour respecter le sage

décret d'Urbain VIII, c'est aussi pour laisser à tout esprit sincère le droit de se prononcer, comme il l'entendra, que l'on se fait un devoir de déclarer ici, qu'en parlant de miracles, on n'entend, ni préjuger les décisions de l'Église, ni engager sans mission sa divine autorité.

Le lecteur reste libre de contredire, sans offenser aucune partie du Credo catholique.

Toutefois, la contradiction serait fort téméraire, au point de vue religieux, et déraisonnable, au point de vue historique, si elle se produisait légèrement, sans étude.

Ce qui suit montrera, on l'espère, aux esprits les moins crédules, pourvu qu'ils soient loyaux, que les événements des roches Massabielle méritent d'être étudiés avec attention.

S'ils sont établis, une double conséquence s'ensuit, et avec évidence. D'une part, le nouvel article de foi reçoit une ratification miraculeuse; d'autre part, l'autorité, qui l'a défini, est une fois de plus reconnue et consacrée par Dieu même.

Nul ne peut plus logiquement, ni contester à l'Église en général, et au Pape en particulier, le droit de diriger la croyance religieuse du monde, ni garder le moindre doute sur la réalité du privilège surnaturel, dont l'autorité de Pierre a ajouté le fleuron à la couronne de Marie.

Ils forment ainsi comme un chapitre nouveau de l'apologétique chrétienne.

A ce titre, l'histoire critique de ces événements présente une importance considérable.

Le présent volume y est consacré.

Son but serait atteint, si, tout en la rappelant à des âmes croyantes, il donnait le goût de la mieux connaître à quelques esprits, honnêtes mais inquiets, qui cherchent la lumière parce qu'ils l'aiment.

Il demande seulement à être lu de bonne foi.

Les lecteurs peuvent être assurés qu'il a été écrit de même. (1)

(1) Nous indiquons avec soin les références toutes les fois qu'elles sont nécessaires. Quand elles sont omises, c'est que les faits dont il s'agit sont déjà établis et figurent, avec leurs preuves, dans des ouvrages précédents sur Lourdes, celui d'Henri Lasserre, celui d'Estrade, celui du P. Cros ou ceux du D^r Boissarie.



LOURDES

APPARITIONS ET GUÉRISONS

Première Partie

LÈS APPARITIONS

CHAPITRE I^{er}

HISTOIRE DES APPARITIONS ⁽¹⁾

L'EST le 11 Février 1858 qu'eut lieu la première de ces apparitions fameuses, qui devaient remuer le monde.

Ce jour-là, jour d'hiver, trois petites filles de Lourdes, Bernadette Soubirous, sa sœur Marie, et Jeanne Abadie, étaient allées ramasser des branches mortes aux environs de la ville, le long du Gave. Il faisait froid, et il n'y avait plus de bois dans la pauvre maison des Soubirous.

Bernadette était âgée de quatorze ans, mais on lui en aurait donné à peine onze ou douze.

Arrivées aux roches Massabielle, en face d'une grotte qui s'ouvrait dans le flanc de la montagne, les trois enfants se trouvèrent prises entre le Gave

(1) Nous rappelons d'abord la suite des événements; nous les discuterons ensuite,

et le canal d'un moulin qui se jetait dans le torrent, en face de la Grotte, au pied de laquelle il venait mourir (1).

Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots.

Jeanne jeta ses sabots sur l'autre rive; Marie prit les siens à la main, et, relevant leurs robes, elles franchirent le lit du canal, presque vide à ce moment, afin de sortir de l'île où elles étaient enfermées.

Bernadette portait des bas, car elle souffrait d'un asthme, et sa mère redoutait le froid pour elle. Désirant elle-même, par prudence, éviter le contact de l'eau glaciale, elle pria Jeanne, qui était plus forte qu'elle, de venir la prendre sur ses épaules, pour la porter sur l'autre bord.

« Oh! ma foi, non! répondit la petite espiègle; tu n'es qu'une mignarde et une ennuyeuse, et, si tu ne veux pas passer, reste où tu es. »

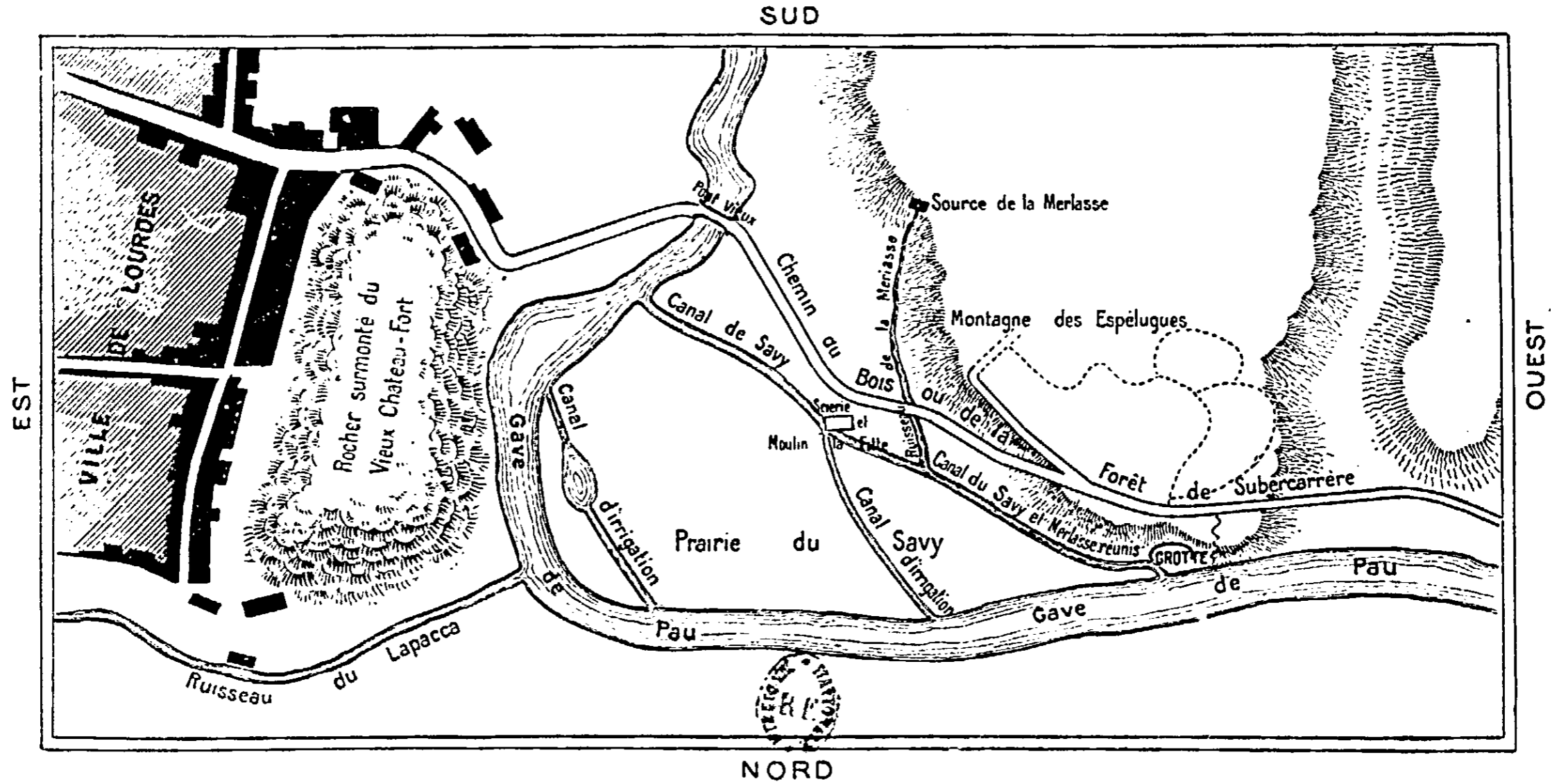
Et sans plus s'inquiéter de sa compagne, elle se mit à ramasser quelques branches sèches, et descendit, avec Marie, le long du Gave.

Restée seule, Bernadette essaya de se faire un passage en jetant de grosses pierres dans le lit du canal; mais ses efforts furent inutiles, et elle dut se décider à traverser l'eau froide, à son tour.

Il était environ midi et demie.

A peine l'enfant commençait-elle à ôter le premier de ses bas, qu'elle entendit, a-t-elle raconté, un grand bruit, pareil à un bruit d'orage. Elle regarda vivement de tous côtés : aucune branche ne remuait sur les peupliers de la rivière. Elle crut donc s'être trompée, et continua à se déchausser.

(1) Ce canal s'appelait le canal de Sabi ou, en francisant le mot, Savy; il actionnait un moulin et une scierie mécanique. Un ruisseau, la Merlasse, se réunissait au canal en aval des deux établissements.



LA CAMPAGNE DE LOURDES DU CÔTÉ DES GROTTES MASSABIEILLE, A L'ÉPOQUE DES APPARITIONS

Mais presque aussitôt le même bruit se fit entendre. Prise de peur, elle se leva brusquement, et jeta les yeux à droite et à gauche, autour d'elle.

Tout était calme encore le long du Gave; mais, de l'autre côté du canal, à quelques pas de la rive où elle était, un églantier, qui croissait, à droite, contre la paroi extérieure de la grotte, s'agitait comme sous le souffle d'un grand vent.

Au moment même où l'enfant apercevait ce phénomène, un nuage d'or sortit de l'ouverture du rocher, que l'églantier tapissait de ses branches, et une femme apparut au dessus du buisson, dans l'anfractuosité qui le dominait, comme une sorte de niche rustique.

« Elle était jeune et belle, dit Bernadette, belle
« surtout, comme je n'en ai jamais vu. Elle me
« regardait, me souriait, me faisait signe d'avancer
« sans aucune crainte. Et, en effet, je n'avais plus
« peur, mais il me semblait que je ne savais plus
« où j'étais. »

Par un mouvement instinctif, l'enfant prit son chapelet et se mit à genoux.

« La Dame me laissa prier toute seule, dit-elle; elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais elle ne parlait pas. Ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle s'unissait à moi pour dire :

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. »

En réalité, sans que la simple enfant fût en état de le comprendre, c'est la seule partie du chapelet qui convint dans la bouche de la « Dame »; car le *Pater* est fait, avec ses demandes, pour ceux qui ne possèdent pas la plénitude des biens; et quant à

l'Ave Maria, l'Apparition ne pouvait vraiment pas le dire : il ne lui seyait pas de se prier.

Rien n'empêchait, au contraire, qu'elle unit sa voix céleste à une voix de la terre, pour chanter les louanges de l'auguste Trinité ; car c'est proprement le cantique du ciel :

« Saint, saint, saint est le Seigneur ; gloire au Père, et au Fils, et au Saint Esprit ! »

« Quand le chapelet fut récité, ajoute Bernadette, la Dame rentra à l'intérieur du rocher, et le nuage d'or disparut avec elle. »

Ainsi, cette clarté céleste la précédait au moment où elle allait paraître, et la suivait lorsqu'elle avait disparu, comme la lumière du soleil précède l'astre, quand il vient, et le suit, quand il s'en va.

Rien de vague, du reste, rien de vaporeux, dans l'être divinement beau, qui venait de se manifester aux yeux ravis de Bernadette. Celle-ci l'a décrit bien des fois, avec une parfaite précision.

« La dame a l'air, disait-elle, d'une jeune fille de
« seize à dix-sept ans. Elle porte une robe blanche,
« serrée à la ceinture par un ruban bleu, qui glisse
« le long de la robe, presque jusqu'aux pieds. Sur
« sa tête, un voile blanc laisse à peine apercevoir
« les cheveux ; il retombe en arrière, enveloppe les
« épaules et descend au-dessous de la taille.

« Les pieds nus, que couvrent en grande partie
« les derniers plis de la robe, portent chacun, à leur
« extrémité, une rose couleur d'or.

« Elle tient, sur le bras droit, un chapelet aux
« grains blancs et dont la chaîne d'or brille comme
« la rose de ses pieds. »

Bernadette était encore à genoux, tout entière au souvenir enchanteur du spectacle, dont elle venait

de jouir, quand Jeanne et Marie revinrent vers la grotte.

En l'apercevant en prière, dans un tel moment et en un tel lieu, elles la tournèrent en dérision et lui dirent, un peu vivement, de se hâter de les rejoindre pour rentrer chez elles.

Toutes trois réunirent en trois fagots les morceaux de bois sec qu'elles avaient ramassés, et se dirigèrent vers la ville.

Chemin faisant, Bernadette demanda à ses petites compagnes si elles n'avaient rien remarqué d'extraordinaire dans la grotte Massabielle.

« Non, rien, répondirent-elles; mais pourquoi nous fais-tu cette question? »

— « Oh! pour rien. »

Elle voulait d'abord garder son secret; mais, quand elle fut seule avec Marie, elle ne put résister au désir de parler enfin de ce dont son âme était pleine; elle raconta sa vision, en suppliant sa sœur de n'en rien dire à personne.

Toute la journée, l'image de l'être idéal, qui s'était montré à elle, demeura présente à son esprit.

Quand vint le soir, au moment où elle faisait la prière de famille, le souvenir devenant plus sensible et plus vil' encore, elle s'émut, se troubla et se mit à pleurer.

« Qu'as-tu donc, Bernadette? » lui demanda sa mère.

Marie ne lui laissa pas le temps de répondre; elle raconta l'évènement merveilleux des roches Massabielle.

« Ce sont des illusions, ma fille, dit gravement Mme Soubirous; chasse bien vite toutes ces idées, et, surtout, ne retourne pas à Massabielle.

« Nous allâmes nous coucher, dit Bernadette,

mais je ne pus dormir. La figure, si bonne et si gracieuse, de la Dame me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée. »

*
* *

Telle fut cette première journée des Apparitions. La scène se renouvela dix-huit fois.

Le vendredi, 12 février, et le samedi, 13, Bernadette, qui ne vivait plus que du souvenir de ce qu'elle avait vu, brûlait de retourner à la grotte; mais l'obéissance la retint.

Enfin, le dimanche, 14, sa sœur Marie et Jeanne Abadie demandèrent pour elle l'autorisation, qu'elle souhaitait si ardemment.

Mme Soubroux résista d'abord, puis, les instances se multipliant, elle pensa qu'un retour à Massabielle, où elle ne verrait sûrement rien, était peut-être, pour Bernadette, le meilleur moyen de se guérir des idées folles qui la hantaient, et, cédant enfin, elle dit aux deux jeunes sœurs :

« Allez, partez, et ne me cassez plus la tête ! Mais soyez ici à l'heure des vêpres ! Sans cela, vous savez ce qui vous attend. »

Marie, ayant averti cinq ou six compagnes de son âge, on partit, mais non sans s'être munies d'un flacon d'eau bénite.

Car Madame Soubroux ~~avait parlé du diable, qui se joue ainsi quelquefois des hommes; et, quoique Bernadette fût invinciblement persuadée que ce n'était pas le diable qui s'était manifesté à elle, sur le conseil de ses petites amies, elle s'arma à tout hasard contre lui.~~

On arriva vite à Massabielle.

Bernadette se mit à genoux en face de l'églantier. Elle pria quelques instants en silence, puis, tout à coup, on l'entendit s'écrier, comme ivre de joie :

« Elle est là !... Elle est là ! »

Une de ses compagnes, Marie Hillot, lui dit sur-le-champ :

« Vite, jette-lui de l'eau bénite ! »

Et elle lui passa le flacon.

Bernadette lança l'eau bénite vers l'églantier, puis elle dit à ses compagnes :

« Elle ne s'en fâche pas ; au contraire, elle approuve de la tête en souriant. »

Toutes les jeunes filles s'étaient rangées en demi-cercle autour d'elle, et s'étaient agenouillées.

Bientôt, son visage pâlit étrangement, il s'épanouit et s'illumina : elle paraissait transfigurée.

A ce spectacle, ses compagnes se troublèrent ; la plupart, effrayées, éclatèrent en sanglots, et l'une d'elles s'écria :

« Oh ! si Bernadette allait mourir ! »

Elles s'approchèrent d'elle, l'appelèrent affectueusement par son nom. Mais elle ne paraissait pas les entendre : le regard fixé sur la niche de l'églantier, elle semblait perdue dans la contemplation d'un spectacle céleste, visible pour elle seule.

A ce moment, arrivèrent la mère et la sœur du meunier Nicolau, dont le moulin était proche.

Voyant Bernadette en extase, elles lui adressèrent de douces paroles, qui ne semblèrent pas arriver jusqu'à son âme. A la fois pleine de respect et d'effroi, Mme Nicolau courut chercher son fils.

Celui-ci avait alors vingt-huit ans.

Il vint, un sourire ironique sur les lèvres ; mais, dès qu'il aperçut Bernadette, il recula de surprise, et, se croisant les bras, il la contempla un instant.

« Jamais spectacle plus frappant, a-t-il dit depuis, ne s'est présenté à ma vue. J'avais beau me raisonner, il me semblait que je n'étais pas digne de toucher cette enfant. »

Pourtant, sur les instances de sa mère, il prit Bernadette par le bras, et la conduisit doucement jusqu'à son moulin, où cessa enfin le ravissement de l'extase.

Cependant les jeunes filles étaient rentrées en ville, à la hâte, semant partout la nouvelle.

Mme Soubirous accourut au moulin, fort irritée de ce qu'elle entendait dire. Elle entra, une verge à la main, et, allant droit à sa fille, elle lui dit violemment :

« Comment, drôlesse, tu veux donc que nous soyons la risée de tous ceux qui nous connaissent ! Je vais te les donner, moi, tes airs béats et tes histoires de dame ! »

Et elle allait frapper son enfant, quand Mme Nicolau intervint et empêcha le coup, en s'écriant :

« Que faites-vous ! Eh ! qu'a donc fait votre fille, pour que vous la traitiez ainsi ? Je l'ai vue tout à l'heure à genoux, et je n'oublierai jamais ce spectacle : on aurait dit un ange, un véritable ange du ciel. »

*
* *

Mme Soubirous retint sa fille pendant trois ou quatre jours.

Le 18 février, sur les instances de deux personnes de la ville, elle l'autorisa à retourner à la Grotte, avec ces dames.

C'était le matin, de bonne heure.

Après quelques instants, Bernadette s'écria :

« Elle vient ; la voilà ! »

L'enfant frissonnait de bonheur, priant et souriant tour à tour, mais sans donner aucun des signes extérieurs de l'extase. Elle se leva, s'approcha de l'églantier, tendit naïvement à la dame, comme on l'en priait, une feuille de papier, en la suppliant d'y écrire ses volontés.

A quoi l'Apparition répondit :

« Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je l'écrive. »

Elle demanda ensuite à Bernadette de revenir pendant quinze jours, et lui dit :

« Je vous promets de vous rendre heureuse, non pas dans ce monde, mais dans l'autre. »

* *

Dès lors, si troublés qu'ils fussent, les parents de la voyante n'osèrent plus lui défendre d'aller à Massabielle.

Sa mère l'y accompagna même, avec une de ses tantes, le lendemain, 19, au point du jour. Quelques voisines, surprenant leur secret, les suivirent.

Bernadette ne tarda pas à entrer en extase. Il passait sur son visage des sourires ineffables, et comme des courants de joie céleste; elle semblait n'être plus de ce monde.

« O mon Dieu, s'écria sa mère en tremblant d'émotion, ne m'enlevez pas mon enfant ! »

En même temps, une voix disait tout haut, dans l'assistance : « Oh ! Qu'elle est belle ! »

* *

Le 20 Février, au matin, vers six heures et demie, eut lieu la cinquième apparition.

Placée près de son enfant, dont l'extase illuminait

et épanouissait admirablement le visage, Mme Soubirous s'écriait :

« Je ne suis plus à moi ; il me semble que je rêve : je ne reconnais plus ma fille. »

Autour d'elle, les spectateurs étaient émerveillés comme elle.

On en comptait ce jour-là plusieurs centaines, car déjà la ville était tout occupée de ces merveilleux événements. Les uns criaient au miracle ; les autres, surtout parmi les gens cultivés, souriaient avec dédain : pour eux, on se trouvait en présence d'un de ces accidents nerveux, signalés bien des fois déjà par la science.

*
* *

L'un d'eux, pourtant, et non des moindres, le docteur Dozous, ne crut pas devoir se contenter, comme la plupart, de juger de loin les faits, au nom d'une théorie préconçue, sans se donner la peine d'aller les voir.

Puisqu'il rencontrait sur son chemin un cas pathologique extraordinaire, — son incrédulité en religion ne lui permettait pas de soupçonner autre chose — il n'y avait pas d'autre moyen, pour lui, d'être fidèle à la vraie méthode scientifique, que de s'en rendre compte par lui-même, en l'observant de près.

C'est pour cela que le lendemain, dimanche 21 Février, il se trouvait au pied du rocher de Massabielle.

Il assista à la sixième apparition, et il en a publié le récit.

Ce n'est pas le récit d'un croyant, c'est celui d'un médecin, venu pour constater, de ses yeux, un état morbide, qu'il désirait sérieusement étudier.

« Aussitôt qu'elle fut devant les grottes, écrit-il,
« Bernadette s'agenouilla, ôta de sa poche son cha-
« pelet, et se mit à prier en l'égrenant. Son visage su-
« bit bientôt une transformation, remarquée par tou-
« tes les personnes qui étaient près d'elle, et indi-
« quant qu'elle était en rapport avec son apparition.

« Pendant qu'elle déroulait de la main gauche son
« chapelet, elle tenait de la droite un cierge allumé,
« qui s'éteignait souvent, sous l'action d'un courant
« d'air très fort, qui régnait le long du Gave; mais
« elle le livrait chaque fois à la personne la plus
« rapprochée d'elle, pour qu'il fût aussitôt rallumé.

« Moi, qui suivais, avec une grande attention, tous
« les mouvements de Bernadette, pour l'étudier com-
« plètement sous plus d'un rapport, je voulus savoir,
« en ce moment, quel pouvait être l'état de sa cir-
« culation sanguine et de sa respiration. Je pris l'un
« de ses bras et plaçai mes doigts sur l'artère radiale.
« Le pouls était tranquille, régulier, la respiration
« facile : rien dans la jeune fille n'indiquait une
« surexcitation nerveuse, ayant réagi sur tout l'orga-
« nisme d'une manière particulière.

« Bernadette, après que j'eus abandonné son bras,
« s'avança un peu vers le haut de la Grotte; bientôt
« je vis son visage, qui jusque-là avait offert l'ex-
« pression de la béatitude la plus parfaite, s'attrister :
« deux larmes tombèrent de ses yeux et roulèrent
« sur ses joues. Ces changements, survenus dans sa
« physionomie pendant cette station, me surprirent;
« je lui demandai, quand elle eut terminé ses priè-
« res, et que l'être mystérieux eut disparu, ce qui
« s'était passé en elle durant cette longue station;
« elle me répondit :

« La dame, en me quittant un instant de son re-
« gard, le dirigea au loin par dessus ma tête; en-

« suite, le reportant sur moi, qui lui avais demandé
« ce qui l'attristait, elle me dit : « Priez pour les
« pauvres pécheurs, pour le monde si agité. » Je fus
« bien vite rassurée par l'expression de bonté et de
« sérénité, que je pus revoir sur son visage, et aus-
« sitôt elle disparut. »

« En quittant ces lieux où l'émotion générale avait
« été si grande, ajoute le Dr Dozous, Bernadette se
« retira, comme toujours, dans l'attitude la plus
« simple, la plus modeste, sans faire attention à
« l'ovation publique dont elle était l'objet. »



Quant à la foule, elle se répandit par la ville, disant avec admiration combien Bernadette était belle dans son extase, et comment il fallait bien qu'il y eût en face d'elle un être céleste, pour que son visage reçût ainsi un reflet du ciel.

L'émotion populaire croissait donc avec rapidité.

Aussi ceux qui étaient chargés de veiller au bon ordre, dans la ville, crurent le moment venu d'intervenir.

Peut-être obéissaient-ils, sans le savoir, à cette sorte d'antipathie spontanée qu'éprouvent, en général, les représentants du pouvoir, pour les manifestations où le ciel semble avoir une part : Dieu leur paraît toujours, malgré eux, une sorte d'intrus sur la terre.

Mais le motif qu'ils s'avouaient à eux-mêmes, c'est que la proximité du Gave rendait dangereux des attroupements considérables, aux environs des roches Massabielle.

Réunis donc à la mairie, dans la matinée même du 21 Février, M. Lacadé, maire de la ville, M. Dutour, procureur impérial, et M. Jacomet, commissaire de

police, décidèrent d'empêcher désormais toute manifestation, en évitant toutefois de froisser la foule.

Le moyen qui leur sembla le meilleur fut d'user de persuasion auprès de Bernadette, pour qu'elle ne retournât plus à la Grotte. Ils ne doutaient pas que la chétive enfant ne fût hors d'état de résister aux conseils, et, s'il le fallait, aux menaces, des représentants officiels de l'autorité.

Le procureur la fit donc appeler immédiatement dans son cabinet.

C'était un homme digne, raide et absolu dans ses opinions. Ce ne serait qu'un jeu pour lui, pensait-il, de vaincre les résistances de l'enfant, si elle en opposait. Mais, à sa grande surprise, son habileté et sa puissance ne purent rien contre cette ignorance et cette faiblesse.

Terminant brusquement l'interrogatoire, il dit à Bernadette :

« Me promettez-vous de ne plus retourner à Mas-sabieille? »

— « Monsieur, je ne vous le promets pas. »

— « Est-ce votre dernier mot? »

— « Oui, Monsieur. »

— « Alors, sortez..... nous aviserons. »

Le soir, ce fut le tour du commissaire de police.

Il manda la voyante à son bureau. L'interrogatoire fut long, tour à tour menaçant et insidieux. M. Estrade, receveur des contributions, nous l'a conservé : il y assistait.

Le commissaire de police demanda, lui aussi, à Bernadette de ne plus aller à la Grotte.

— « Monsieur, répondit-elle simplement, j'ai promis à la Dame d'y revenir. »

— « Si, à l'instant, tu ne prends pas l'engagement

de ne plus retourner à Massabielle, j'envoie chercher les gendarmes, et je te fais mettre en prison. »

Bernadette resta impassible : une voix parlait en elle plus haut et plus fort que ces menaces.

*
* *

Le lendemain, 22 Février, elle était de nouveau au céleste rendez-vous. Deux gendarmes l'y suivirent. Il y avait aussi un assez grand nombre de curieux.

Elle pria à sa place habituelle ; mais, ce jour-là, son visage ne donna aucun signe d'extase, et, quand elle se releva, elle déclara que la « Dame » n'était point venué.

C'était pour elle une amère déception.

Les beaux esprits en triomphèrent : « La Dame a peur des gendarmes, disaient-ils en riant bien haut.

« Il est probable que, si M. Jacomet s'en mêle, elle trouvera prudent de déguerpir du rocher, et de changer de domicile. »

« J'étais encore avec les ricurs, dit à ce propos M. Estrade ; je ne me doutais pas que je fusse à la veille de me séparer d'eux. »

*
* *

Le jour suivant, en effet, M. Estrade se trouvait à la Grotte, où il avait accepté d'accompagner sa sœur ; mais il y était en sceptique.

L'aurore venait à peine de paraître.

Près de deux cents personnes étaient déjà rendues ; parmi elles, trois ou quatre Messieurs de Lourdes, dont la présence rassura l'amour-propre alarmé du nouveau visiteur.

M. Estrade a décrit cette scène, qui fut la septième du même genre :

« Bernadette se mit à genoux. Pendant qu'elle faisait glisser entre ses doigts les premiers grains de son chapelet, elle leva sur le rocher un regard interrogatif, traduisant les désirs impatients de l'attente. Tout à coup, comme si un éclair l'avait frappée, elle fit un soubresaut d'admiration, et parut naître à une seconde vie. Ses yeux s'illuminèrent et devinrent étincelants; des sourires séraphiques apparurent sur ses lèvres; une grâce indéfinissable se répandit sur toute sa personne : Bernadette n'était plus Bernadette. »

Spontanément, par un mouvement unanime, tous les hommes présents s'étaient découverts et inclinés.

« Après les premiers transports, provoqués par l'arrivée de la Dame, la voyante se mit dans l'attitude d'une personne qui écoute. Ses gestes, sa physionomie reproduisirent bientôt après toutes les phases d'une conversation. Tour à tour, Bernadette approuvait de la tête, ou semblait elle-même interroger. Quand la Dame parlait, elle frémissait de bonheur; quand, au contraire, elle lui faisait parvenir des supplications, elle s'humiliait et s'attendrissait jusqu'aux larmes. A certains moments, on pouvait remarquer que l'entretien était suspendu; alors l'enfant revenait à son chapelet, mais les yeux fixés sur le rocher : on aurait dit qu'elle craignait de baisser les paupières, de peur de perdre de vue l'objet ravissant de ses contemplations.

« L'extase dura environ une heure; vers la fin, la voyante, marchant sur ses genoux, se rendit du point où elle priait jusqu'au dessous de l'églantier, qui pendait de la roche. Là, elle se recueillit, comme pour un acte d'adoration, baisa la terre, et revint, toujours sur ses genoux, à la place qu'elle venait de quitter. Sa figure s'illumina d'un dernier éclat; puis,

par gradation, sans secousse, d'une manière presque imperceptible, le ravissement se décolora, faiblit et disparut. La voyante continua encore à prier pendant quelques instants; mais, à ce moment, nous n'avions plus devant nous que la figure aimable, mais rustique, de la petite fille des Soubirous. Enfin, Bernadette se leva, se rapprocha de sa mère et se perdit dans la foule. »

Le nouveau spectateur, qui était venu, en faisant, le long de la route, des plaisanteries ironiques sur l'apparition, se sentait remué, bouleversé. Il partit seul, oubliant qu'il avait accompagné sa sœur et quelques amies de sa sœur, et qu'il devait les reconduire.

J'étais, dit-il, « comme un homme qui sort d'un rêve : je ne pouvais revenir de mon émotion, et un monde de pensées s'agitaient dans mon âme. La Dame du rocher avait eu beau se voiler, j'avais senti sa présence. » (1)

LA SOURCE

Le mercredi, 24 février, l'extase se renouvela.

A un moment, l'enfant se tourna vers les spectateurs, et, le visage en larmes, des sanglots dans la voix, elle répéta à trois reprises différentes : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » C'étaient, dit-elle ensuite, les mots mêmes qu'elle venait d'entendre dire à la Dame.

Le lendemain fut un jour d'épreuve pour tous ceux qui croyaient à la réalité des apparitions.

« Après quelques minutes de méditation, raconte

(1) J.-B. Estrade : *Les Apparitions de Lourdes, souvenirs d'un témoin*, (Tours, Mame, 1899), p. 90-92.

« le même témoin, Bernadette se leva pour s'avancer
« vers la Grotte. Elle écarta, en passant, les branches
« de l'églantier, et alla baiser la terre sous la roche,
« au-delà du buisson. Elle redescendit ensuite la
« pente, et, s'étant recueillie, elle retomba dans
« l'extase.

« Au bout de deux ou trois dizaines de chapelet,
« la voyante se leva de nouveau, se montra embar-
« rassée; tout hésitante, elle se tourna vers le Gave
« et fit deux ou trois pas en avant. Tout à coup,
« elle s'arrêta brusquement, regarda en arrière,
« comme quelqu'un qui s'entend appeler, et écouta
« des paroles, qui semblaient lui venir du côté du
« rocher.

« Elle fit un signe affirmatif, se remit en mar-
« che, non plus vers le Gave, mais vers la Grotte,
« à l'angle gauche des excavations. Aux trois quarts
« de la montée, elle fit halte, et promena autour
« d'elle un regard troublé. Elle leva la tête comme
« pour interroger la Dame; puis, résolument, elle se
« courba et se mit à gratter la terre. La petite cavité
« qu'elle venait de creuser se remplit; après avoir
« attendu un moment, elle but et s'y lava la figure;
« elle prit ensuite un brin d'herbe qui poussait sur
« le sol et le porta à sa bouche. Tous les spectateurs
« suivaient cette scène étrange avec un sentiment
« pénible et une espèce de stupeur. Quand l'enfant
« se releva pour retourner à sa place, elle avait
« encore le visage barbouillé d'eau boueuse. A cette
« vue, un cri de déception et de pitié sortit de toutes
« les bouches : « Bernadette n'y est plus ! la pauvre
« enfant devient folle ! »

« Bernadette revint à sa place sans paraître
« s'émouvoir, ni même se rendre compte de l'excla-
« mation qui retentissait à ses oreilles. Après qu'on

« lui eut essuyé la figure, plus heureuse que jamais, « le sourire des anges sur les lèvres, elle se remit à « contempler la céleste vision. »

Mais, parmi les spectateurs, l'impression semblait désormais défavorable. On ne songeait plus à admirer Bernadette; on ne pensait qu'à la plaindre.

Quant à elle, interrogée par ceux que ses actes divers au pied de la Grotte avaient étonnés et déçus, elle répondait avec simplicité :

« Pendant que j'étais en prière, la Dame m'a dit : « Allez boire et vous laver à la fontaine. » Comme « je ne voyais pas de fontaine, je me suis dirigée « vers le Gave. La Dame m'a rappelée, et m'a fait « signe du doigt de me rendre dans la Grotte, à « gauche; j'ai obéi, mais je n'apercevais pas d'eau. « Ne sachant où en prendre, j'ai gratté la terre et il « en est arrivé. Je l'ai laissée s'éclaircir un peu, puis « j'ai bu et je me suis lavée. »

L'eau, qui s'était mise à sourdre sous ses doigts, suffit à peine d'abord à produire une sorte de bouillie. Les plus fervents emportèrent un peu de cette terre, détremmée par une source mystérieuse, qui arrivait goutte à goutte de profondeurs inconnues.

« Moi-même, dit le docteur Dozous, témoin des mieux placés pour voir ce fait important je ne voulus pas quitter la grotte de Massabielle, sans avoir exploré avec soin les diverses parties du sol. Je le trouvai partout très sec, excepté dans l'endroit où Bernadette avait creusé de ses mains un petit trou, d'où jaillit aussitôt la source. » (1).

Le filet d'eau grandit sans cesse durant la journée; le lendemain, quand les habitués des apparitions revinrent, il avait la grosseur du doigt; quel-

(1) D^r Dozous : *La Grotte de Lourdes* (Paris, Guérin-Muller) p. 54-55.

ques jours plus tard, il était devenu à peu près aussi gros que le bras d'un enfant. C'était désormais un jet puissant et limpide ; c'était la source magnifique qui n'a jamais tari depuis lors, qui s'échappe aujourd'hui par quinze robinets, et remplit aisément les neuf piscines destinées aux bains des malades. (1)

*
* *

Ce fait extraordinaire déconcerta l'incrédulité des beaux esprits, qui avaient triomphé trop vite, et ranima la foi ébranlée des croyants.

Le vendredi, 26 Février, l'Apparition se manifesta pour la dixième fois.

Bernadette était allée, en arrivant à Massabielle, s'agenouiller sur le haut de la pente, à l'endroit où, la veille, elle avait creusé, de sa main, une petite cavité, grande comme un verre ; et, sans manifester aucun étonnement d'y voir l'eau venir déjà avec abondance, elle avait bu et s'était lavé le visage, après s'être signée avec dévotion.

L'extase se renouvela le samedi, et même en se prolongeant. Cette fois, la voix céleste, qui parlait à la voyante, lui donna ce message :

« Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle. »

On verra plus loin l'attitude, extrêmement réservée, sinon un peu hostile, que le clergé gardait à l'égard des nouveaux événements.

Mais l'élan était désormais irrésistible.

Le dimanche, 28 Février, plus de deux mille spectateurs se trouvèrent réunis autour du rocher des Apparitions. La vision extatique eut lieu pour la douzième fois ; elle recommença le lendemain, 1^{er} mars, et le surlendemain.

(1) Son débit est de 122.000 litres par 24 heures.

Mais, le mercredi, 3, Bernadette eut beau prier, avec sa ferveur habituelle, son visage ne s'illumina pas de cet éclat particulier qui le rendait si beau. Sa prière finie, elle dit aux personnes qui l'interrogeaient :

« La Dame n'est pas venue aujourd'hui. »

La « Dame » lui avait demandé de se rendre à la Grotte pendant quinze jours. Or, le dernier jour de la quinzaine tombait le lendemain.

C'était le jeudi, 4 mars.

On s'attendait, sans trop savoir pourquoi, à quelque prodige nouveau qui frapperait tous les regards.

L'affluence fut immense ; les évaluations les plus modestes l'estimèrent à quinze ou vingt mille personnes.

« La Dame revint », l'extase dura même plus d'une heure ; mais tout se passa comme à l'ordinaire : aucun signe miraculeux n'éclata aux yeux de la foule, ce qui produisit une sorte de déception.

Comme on se retirait, quelqu'un dit à Bernadette :

« Puisque la quinzaine est finie, tu ne reviendras plus à la Grotte ? »

— « Oh ! si, répondit-elle, moi j'y reviendrai encore, mais j'ignore si la Dame voudra reparaitre. « Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle m'a souri en « s'en allant, comme toujours, mais qu'elle ne m'a « pas fait d'adieux. »

JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION

L'enfant revint donc avec confiance, et bien souvent. Mais l'être mystérieux ne se montrait pas, et elle n'éprouvait plus les ravissements de l'extase.

Enfin, le 25 mars, jour de l'Annonciation, elle

partit pour Massabielle aux premières lueurs du matin, le cœur tout plein d'espérance.

Vingt jours s'étaient écoulés depuis qu'elle n'avait pas aperçu la céleste vision.

Elle se hâte, elle arrive. O surprise ! Ce qui ne s'était jamais produit encore, la niche du rocher brillait déjà d'une divine clarté, et la blanche Apparition était là, les pieds sur l'églantier, comme si elle l'eût attendue.

Bernadette se précipita à genoux, et, après avoir longtemps prié, l'idée lui vint, avec persistance, de demander à la « Dame » de vouloir bien lui dire qui elle était.

La « Dame » sourit d'abord sans répondre ; la voyante renouvela humblement sa question une seconde fois, puis une troisième.

« A ma troisième demande, dit-elle, la Dame joignit ses mains et les porta sur le haut de sa poitrine..... Elle regarda le Ciel..., puis, séparant lentement les mains, et se penchant vers moi, elle me dit :

« JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION. »

Ce fut comme une révélation pleine de lumière.

Les spectateurs, en apprenant la nouvelle, furent transportés d'un religieux enthousiasme. Ils tombèrent tous à genoux, et, au milieu de la foule, sur les bords du Gave, au haut du mamelon, partout, on entendit retentir l'invocation populaire :

« O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »

*
* *

Douze jours se passèrent sans que Bernadette vit la roche s'éclairer et la Reine du ciel y descendre.

La vision se renouvela le 7 avril, ainsi que l'extase, puis, trois mois après, le 16 juillet. Ce fut la dix-huitième apparition, et la dernière.

Bernadette vécut encore vingt ans, sans que le céleste spectacle frappât de nouveau ses yeux éblouis et charmés.

Désormais elle rentra dans l'ombre, parmi la foule. On la voyait passer chaque matin, se rendant à l'école des Sœurs de l'hospice, avec son pauvre cabas mal joint, où l'on apercevait son bas à tricoter, son abécédaire, et le morceau de pain noir, dont elle devait vivre pendant la journée.

Un peu plus tard, les religieuses, ayant pitié de cette enfant chétive, l'admirent chez elles, en qualité de malade indigente; c'est là, entre la dix-huitième et la dix-neuvième année, qu'elle finit par apprendre à lire et à écrire.

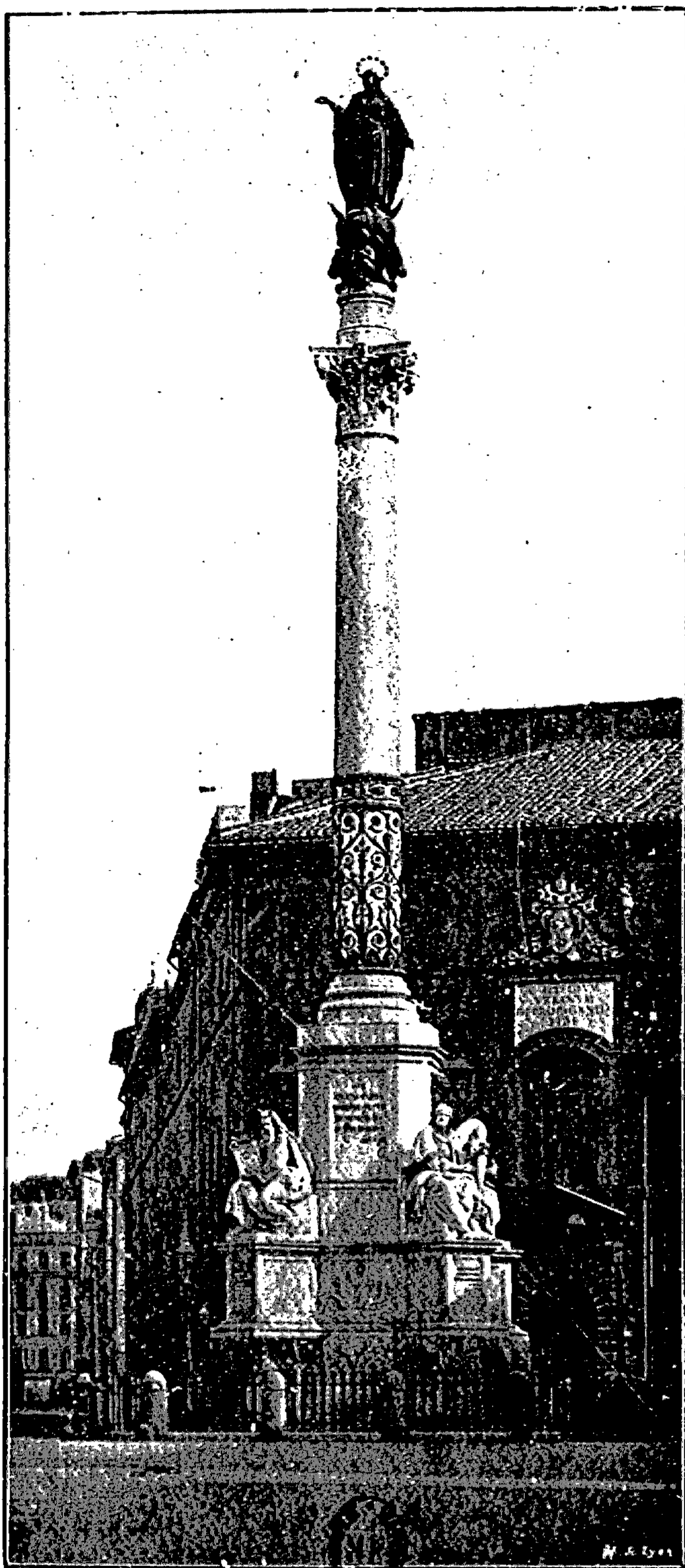
Mêlée à la vie de la communauté, elle désira enfin en adopter toutes les règles, et, à vingt-deux ans, elle partit pour Nevers, où se trouve la maison mère. Elle y vécut jusqu'à trente-cinq ans, comme la plus humble des religieuses.

Son cœur s'était fait une douce habitude de ses visites à la Grotte, pendant les huit années qu'elle séjourna à Lourdes après l'époque des Apparitions. Ce fut pour elle un déchirement, quand il fallut lui dire adieu.

Mais déjà, la voie que cette enfant avait tracée, vers les roches Massabielle, s'élargissait sous les pas des foules, accourues au bruit des cantiques.

Elle devait devenir un des grands chemins du monde.





MONUMENT COMMEMORATIF DE LA PROCLAMATION DU DOGME
DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
ÉRIGÉ PAR PIE IX SUR LA PLACE D'ESPAGNE, A ROME

CHAPITRE II

LA RÉALITÉ DES APPARITIONS

§ I, La sincérité de Bernadette : simplicité et désintéressement de la voyante ; son accent plein d'une candeur persuavive ; circonstances qui prouvent sa bonne foi, son affirmation en face de la mort. — § II. Bernadette et l'hallucination : I, que le tempérament et la piété de Bernadette ne se prêtaient pas aux hallucinations ; II, caractères comparés des visions de Bernadette et des hallucinations, avant, pendant et après les visions. — Ce qu'il faut conclure.

POUR laisser au récit qu'on vient de lire sa suite et sa couleur, nous nous sommes abstenus de l'interrompre par aucune réflexion critique.

Le moment est venu de le discuter.

Dans leur partie surnaturelle, les événements des roches Massabielle appartiennent-ils à l'histoire, ou ne sont-ils qu'une gracieuse légende, dont s'alimente la piété des âmes naïves ?

La question est grave, et il faut oser la regarder en face, quelle que soit l'impression qu'on éprouve en l'abordant.

L'écarter de prime abord, parce que l'on est, en principe, l'adversaire du surnaturel, ce serait substituer aux recherches de la critique l'entêtement du parti pris : méthode déplorable, ennemie de la lumière et qui rendrait l'esprit indigne d'en jouir.

Bernadette a-t-elle été de bonne foi dans ce qu'elle a raconté, et, si sa bonne foi est certaine, ne fut-elle pas dupe d'une imagination exaltée?

Voilà la question!

Il est évident que, si Bernadette a été sincère et si elle ne s'est pas trompée elle-même, on est obligé d'admettre son témoignage et de croire à la réalité surnaturelle des apparitions.

Examinons donc sérieusement l'un et l'autre point.

I

LA SINCÉRITÉ DE BERNADETTE

Les ennemis les plus déterminés du caractère divin des visions de Massabielle ne mettent guère en doute la sincérité de la voyante.

Et comment, en effet, refuser d'y croire?

Comment admettre une comédie, savamment jouée et continuée avec une persévérance obstinée, malgré tant d'obstacles, de la part de cette petite enfant du peuple, simple, ignorante, modeste, et qui ne montra jamais aucun désir de tirer parti des événements où elle se trouva mêlée?

Elle n'avait pas encore appris à lire, quand ils arrivèrent; elle n'avait pu faire la première communion, et son intelligence était au-dessous de celle des autres enfants de son âge.

Son savoir n'allait pas même jusqu'à parler français; elle ne connaissait que le patois de son pays.

Évidemment, ce n'était pas une tête où pût germer le gigantesque dessein de mystifier le monde.

Ajoutez qu'elle se montra toujours d'un désintéressement absolu.

Elle n'entendait pas profiter de ce qu'elle racontait, même pour sa vanité. Elle n'en parlait que si elle était interrogée.

Les visiteurs qui affluaient autour d'elle, pour en entendre le récit de sa bouche, lui étaient tout à fait à charge; elle ne les recevait, chez les Sœurs de l'hospice, où elle habitait, que par pure obéissance, et un jour qu'elle souffrait d'un accès d'asthme, qui la retenait dans son lit, comme quelqu'un se lamentait sur ses douleurs :

« Oh! ne me plaignez pas, dit-elle; j'aime bien mieux cela que les séances du parloir. »

En ce qui regarde les présents sans nombre, qui lui furent offerts, rien ne put jamais la déterminer à en accepter un seul.

Spéctacle remarquable : ce désintéressement absolu semblait comme rejaillir sur les membres de sa famille.

Les Soubiours manquaient littéralement de pain.

Touchés de tant de misère, à l'aspect de ces figures hâves qui trahissaient de si pénibles privations, les riches visiteurs ouvraient généreusement leur bourse; mais ils devaient toujours la refermer; aucune insistance n'arriva à vaincre les résistances inébranlables de cette fière pauvreté.

Des paysans aisés du Béarn vinrent souvent, avec de lourds paniers, remplis de provisions choisies. C'étaient comme des offrandes qu'ils entendaient faire à la céleste Apparition, dans l'humble réduit où vivait celle à qui elle s'était révélée.

Mais on les voyait toujours repartir avec leurs paniers pleins, étonnés, jusqu'à l'admiration, qu'une famille malheureuse, privée de tout, repoussât obstinément l'abondance qui venait elle-même s'offrir. (1)

(1) Dozous : *La Grotte de Lourdes*, pages 91-95.

Quant à Bernadette, elle se trouvait un jour chez M. Estrade, qui le raconte, (1) lorsqu'une étrangère, aux manières fort distinguées, vint l'y voir.

En partant, l'étrangère l'embrassa avec effusion, et glissa à la dérobée un rouleau d'or dans les plis de son tablier.

L'enfant se leva d'un bond, comme si un charbon ardent l'eût touchée; le rouleau tomba à terre. Elle le ramassa aussitôt, un peu confuse de son brusque mouvement, et le remit, en s'excusant, à la charitable visiteuse. Aucune prière ne put le lui faire accepter.

Ce mépris absolu de l'argent chez une petite fille, qui vivait dans une extrême misère, frappait vivement tous ceux qui l'approchaient.

Le jour de sa première communion, une dame, de passage à Lourdes, qui avait cherché vainement à lui parler durant la retraite qu'elle faisait avec ses jeunes compagnes, réussit enfin à s'entretenir avec elle.

Le lendemain, dans une lettre à Mgr Laurence, M. Peyramale, curé de Lourdes, écrivait :

« Hier soir, après les vêpres de l'hôpital, la dame
« étrangère a vu Bernadette; elle a voulu, avec la
« plus grande insistance, lui faire accepter de l'ar-
« gent. Bernadette a toujours refusé, avec le senti-
« ment de sa dignité blessée. »

« Dans l'ordre moral, c'est le plus grand des phé-
« nomènes, de voir cette fille du peuple, pauvre à
« manquer souvent de pain, refuser, avec tant de
« dignité, les offres qu'on lui fait. » (2)

« Fille humble et modeste, dit à son tour le
» Dr Dozous, fille humble et modeste, détachée des

(1) *Les Apparitions de Lourdes*, page 283.

(2) Archives de l'évêché de Tarbes.

« biens de la terre, permettez à un homme qui a eu
« l'heureux privilège de soigner votre santé, un ins-
« tant chancelante, permettez-lui de parler de votre
« pauvreté.

« Vous auriez pu, en ouvrant votre main aux ri-
« chesses que l'on voulait y répandre, devenir, au
« milieu de nous, puissante par l'or qu'on faisait
« luire à vos yeux sans pouvoir les éblouir.

« Permettez-moi de dire ici à ceux qui vous ont
« tant calomniée, ce dont j'ai été maintes fois le
« témoin.

« Vous étiez pauvre et vous n'avez pas voulu
« sortir de cette pauvreté en recevant les dons de
« toute espèce que vous offraient à l'envi les bonnes
« âmes, accourues vers le lieu de vos prières. » (1)

Les conseils de la cupidité ne l'auraient donc pas
poussée, non plus que ceux de l'amour-propre, à
chercher le rôle qu'elle a joué, quand même, ce qui
était impossible, l'idée en eût éclos dans son pauvre
petit cerveau d'enfant, inculte et borné.

*
* *

D'ailleurs, pour tous ceux qui l'ont entendue, son
accent ne laissait aucun doute sur sa sincérité.

Un jour, mal impressionné par ses allées et venues
dans la Grotte, M. Clarens, directeur de l'École su-
périeure de Lourdes, se rendit chez ses parents,
en sceptique, pour l'interroger.

Mais « l'espèce d'indifférence avec laquelle Berna-
« dette me parlait, écrit-il, le charme naturel que je
« trouvais néanmoins dans sa narration, l'assurance
« de ses réponses, la naïveté de ses réflexions
« ébranlèrent ma conviction première. »

« Allez l'entendre, vous qui faites les esprits forts,

(1) *Opere cit.*, p. 94.

« et vous ne vous retirerez pas sans être tout bou-
« leversés. » (1)

Le procureur impérial lui-même n'échappa point à cette séduction.

« Dans un mémoire qu'il a laissé, et où il raconte l'interrogatoire qu'il lui fit subir, il s'exprime ainsi :

« Lorsqu'elle parlait, son langage naïf, son accent
« doux et convaincu gagnaient la confiance... Il se
« répandait, sur ses traits, un charme d'autant plus
« suave et pénétrant qu'on n'y pouvait découvrir
« que l'effusion d'une âme candide. »

Et, parlant de lui-même à la troisième personne, M. Dutour ajoute :

« S'il avait conçu, non sans motifs sérieux, des
« préventions, le Procureur impérial, après avoir vu
« et entendu Bernadette, le 21 février, partagea l'opi-
« nion de la plupart sur la sincérité de l'enfant. »
Il y eut et rejeta désormais, loin de sa pensée,
« tout soupçon d'imposture. » (2)

On a vu comment l'autorité civile tenta d'empêcher tout rassemblement à la Grotte.

Ses efforts ayant échoué, M. Massy, préfet de Tarbes, eut une idée de génie : c'était de supprimer les visions en supprimant la voyante.

Il écrivit donc, le 25 mars, au maire de Lourdes, de faire examiner Bernadette par un jury médical, et, si le jury la trouvait hallucinée, — ce à quoi, pensait-il, il fallait nécessairement s'attendre, — d'apprécier lui-même s'il n'y aurait pas lieu de l'enfermer dans une maison de santé.

On choisit soigneusement les trois membres de cet aréopage parmi ceux qui avaient jusque-là dé-

(1) *La Grotte mystérieuse de Lourdes*, etc., mémoire manuscrit, dans *N.-D. de Lourdes*, par le P. Cros, page 88-89.

(2) Cros, *ibid.*, pages 52-53.

claré certaine l'existence de l'hallucination, sans être d'ailleurs jamais allés à Massabielle; et, six jours après, le rapport était prêt et signé.

Les enquêteurs avaient soumis la simple enfant à l'épreuve d'un long entretien, minutieux, insidieux et hostile.

Ses réponses, claires et franches, les surprirent et les touchèrent.

Sans doute, ils ne pouvaient voir et ils ne virent, dans ses extases, que l'effet d'une imagination malade, — leur parti était pris d'avance; — ils risquèrent même une explication du phénomène, qui fait aujourd'hui un peu sourire, mais leur bonne foi se refusa à trouver, dans l'état de la prétendue malade, rien qui autorisât à l'envoyer dans un hospice, et, dépassant un peu leur mission, ils déclarèrent loyalement que « sa sincérité ne paraissait pas douteuse. »

Voilà le point qu'il faut noter et retenir!

Leur appréciation sur la nature des Apparitions relève uniquement de leurs opinions philosophiques, et, d'ailleurs, certains d'entre eux la modifièrent quelque temps après; mais la sincérité de l'enfant, c'est un fait, au sujet duquel ce témoignage d'adversaires, rendu après l'examen approfondi qui précéda, devait nécessairement passer pour décisif.

*
* *

Les affirmations de Bernadette se sont d'ailleurs produites de manière à écarter tout soupçon de mauvaise foi.

Elle ne pensait point aller à Massabielle, le jour où eut lieu sa première vision.

En sortant de la ville, les trois enfants rencontrèrent Mme Cazaux, qui lavait près du Pont-Vieux. Elles me dirent, raconte-t-elle :

« Tata, où trouverons-nous des os et du bois sec ? »

« Je répondis :

« Du côté du petit bois et de la rive Massabieille. »

Mais il fallait traverser la prairie de M. Lafitte, qui venait de faire abattre des arbres. Mme Cazaux assurait bien qu'on rencontrerait là aussi beaucoup de branches. Seulement « Bernadette n'y voulait pas aller, dit sa sœur Marie, de peur d'être prise pour une voleuse. »

Mais ses deux compagnes passèrent vivement le pont, et elle dut suivre à regret (1).

Elle se rendit donc, comme malgré elle, au lieu où elle devait connaître les douceurs de l'extase. Jamais événement ne fut moins préparé, plus spontané, plus visiblement inattendu de celle qui en fut l'héroïne.

Mais la scène céleste, à laquelle elle n'avait jamais songé, tant s'en faut, avant d'en être témoin, elle avait conscience ensuite de l'avoir contemplée, et rien ne put l'empêcher de le dire, avec une assurance qui ne faiblit jamais.

On tenta bien des fois de la troubler dans son récit; on essaya, par des questions insidieuses, de trouver son témoignage en défaut.

Toutes les tentatives furent vaines. Cette enfant, d'intelligence médiocre en général, paraissait vive et fine sur ce sujet : sa franchise ingénue, sûre d'elle-même, répandait, dans ses réponses, un bon sens ferme et net, qui déconcertait l'habileté du questionneur.

Le commissaire de police lui-même, tout habitué qu'il était aux interrogatoires captieux, dut s'avouer impuissant à mettre sa sincérité dans l'embarras.

(1) Voir les témoignages dans Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, pages 12-13.

Un autre jour, un noble romain lui posait des questions minutieuses, pour l'amener adroitement à quelque contradiction. Elle se tira aisément de l'épreuve, comme toujours.

L'étranger revint plusieurs fois à la charge. Enfin, haussant la voix, comme pour l'intimider par son assurance, il lui dit brusquement :

« Vous prétendez que vous avez vu la Sainte Vierge; eh bien, moi je vous dis que vous ne l'avez pas vue. »

Ce mot la fit sortir de son calme ordinaire, et elle répondit avec vivacité :

« Je l'ai vue, oui, je l'ai vue et bien vue. »

« Comment l'avez-vous vue? » reprit l'étranger.

Bernadette, qui commençait à parler français, répartit avec un barbarisme plein de candeur :

« Je l'ai vue avec mes *oils*. »

Après ce long examen, l'italien s'avoua vaincu, et il quitta l'enfant, ému jusqu'aux larmes, en l'appelant « la messagère de la reine du ciel sur la terre. » (1)

Nous verrons bientôt comment l'évêque de Tarbes forma une commission, pour procéder à une enquête officielle sur les faits merveilleux, dont la Grotte avait été le théâtre.

Cette commission se réunit cinq mois après la dernière apparition.

On chanta d'abord la messe du Saint-Esprit dans l'église de la paroisse; ensuite, Bernadette fut mandée et soumise publiquement à un long interrogatoire.

Elle répondit à toutes les questions avec une simplicité et une précision, dont la commission fut vivement touchée. Puis, le président lui demanda

(1) Dozous : *opere. cit.* p. 88-89. Cet italien se nommait Raffaello Ginnasi.

si elle pouvait affirmer la vérité de ses déclarations sous la foi du serment.

Elle se recueillit, et, avec une gravité religieuse, qui frappa les assistants, elle leva la main devant Dieu et dit fermement : « Je le jure. »

Pendant huit années — aussi longtemps qu'elle resta à Lourdes après ses visions — elle fut interrogée, de mille manières, par des milliers de visiteurs divers, souvent jusqu'à vingt fois par jour ; on lui fit toutes sortes d'objections, on lui demanda des détails infinis, on lui tendit tous les pièges, qui purent être imaginés : jamais on ne réussit à amener, dans ses réponses, une de ces contradictions ou de ces hésitations de mémoire, familières à ceux qui ne disent pas la vérité, dès qu'ils doivent parler souvent sur le même sujet, surtout quand on cherche à prendre leur bonne foi en défaut.

Celle de Bernadette sortit éclatante de tant d'épreuves.

Aussi l'heure de la mort étant venue, elle n'eut à rétracter aucune de ses paroles.

C'était le 12 décembre 1878, vingt ans après les extases de Massabielle.

Représentée par les délégués des évêques de Tarbes et de Nevers, l'Église voulut interroger une dernière fois la voyante, à l'heure même où la pensée de paraître bientôt devant Dieu devait inspirer, à cette âme religieuse, une véritable horreur du mensonge.

Bernadette était étendue, à l'infirmerie du couvent de Saint-Gildard, sur ce lit de douleurs qu'elle ne devait plus quitter.

La supérieure générale et tout son conseil étaient réunis autour d'elle.

Les représentants des évêques commencèrent alors un suprême interrogatoire.

Par une exception qui fut remarquée, la malade parut tout heureuse de parler une dernière fois des merveilles dont elle avait été témoin. Dans sa langue harmonieuse des Pyrénées, elle redit les paroles de la Vierge Immaculée, qu'elle avait dites tant de fois; elle décrivit ce qu'elle avait vu, comme elle l'avait tant de fois décrit.

En présence de la mort, sous le regard du Juge souverain, devant qui elle s'attendait à paraître, les paroles de la religieuse faisaient ainsi écho aux paroles de l'enfant, et leur ajoutaient la consécration de la tombe, et, pour ainsi dire, de l'éternité.

Bernadette est morte en répétant :

« Je l'ai vue, oui, je l'ai vue. »

II

LES VISIONS DE BERNADETTE

ET L'HALLUCINATION

Mais, si sa bonne foi est certaine, si personne ne peut douter ni ne doute qu'elle n'ait cru vraiment voir et entendre ce qu'elle a affirmé avoir vu et entendu, ne fut-elle pas victime elle-même d'une illusion, qu'elle aurait ensuite fait innocemment partager?

On l'a dit, et la question vaut qu'on l'examine de près, à la lumière des renseignements que la science peut fournir à une raison attentive et impartiale.

D'après donc ceux qui rejettent la réalité surnaturelle des Apparitions, Bernadette fut le jouet d'une

nature nerveuse, qui produisit en elle des hallucinations de la vue et des hallucinations de l'ouïe.

Si le lecteur a entendu quelquefois des sceptiques parler des visions de Lourdes, il a pu se convaincre que c'est la seule raison, où leur négation se fonde; ils ne peuvent pas songer et ils ne songent pas à en indiquer une autre. (1)

Nous voici donc au cœur même de la discussion.

Il convient de la suivre, de part et d'autre, avec une indépendance d'esprit absolue, sans subir l'influence d'une théorie faite d'avance — comme s'il s'agissait d'établir ou de combattre la réalité historique de la bataille de Bouvines ou du passage du Rubicon par César.

C'est possible pour un critique catholique, puisque les Apparitions de Lourdes ne rentrent pas, on l'a vu, dans le domaine sacré du dogme.

Discutons donc en toute liberté et avec une entière bonne foi.

I

QUE LE TEMPÉRAMENT ET LA PIÉTÉ DE BERNADETTE NE SE PRÉTAIENT PAS AUX HALUCINATIONS

Pour subir l'empire d'une nature nerveuse, la première condition est évidemment... d'avoir une nature nerveuse. Était-ce le cas de Bernadette?

(1) Nous ne parlerons pas ici d'une légende où se trouve compromis le nom d'une honorable famille de Lourdes. Cette histoire, fautive et invraisemblable jusqu'au ridicule, ne mérite pas d'avoir place dans une discussion sérieuse. Pourtant, si quelque lecteur désire être renseigné, il trouvera le nécessaire, plus loin, à l'Appendice, n° 1.

Elle souffrait d'un asthme, nous le savons. Mais on ne lui connut pas d'autre maladie.

Jamais aucun indice ne permit de croire que les nerfs eussent une part prépondérante dans son tempérament.

On ne songera pas certainement à objecter ses visions. Car c'est la question même, de savoir si ses visions eurent un rapport quelconque avec ses nerfs.

Elle ne présenta donc jamais aucun des symptômes qu'on observe chez les névropathes : elle n'en présenta pas avant les événements de Massabielle, et elle n'en présenta point, depuis.

Elle était, au contraire, d'un caractère paisible, sain, équilibré. Rien de morose. Elle aimait à jouer avec les enfants de son âge ; et cet entrain lui resta.

Plus tard, à Nevers, l'aumônier remarquait que, lorsque son asthme ne la faisait pas souffrir, elle montrait quelque chose de la gracieuse légèreté des enfants : « On la voyait, dit-il, courir et sauter dans le jardin. Elle était naturellement gaie, et d'une gaieté simple, franche, enfantine. (1) »

*
* *

Ajoutez que l'exaltation, dont on est obligé de l'accuser, si on l'accuse, serait l'exaltation religieuse, puisque c'est à des hallucinations religieuses qu'elle aurait abouti.

Or, sa piété n'était pas au-dessus de celle des enfants de son âge, quand elle jouit de ses visions célestes. Elle n'avait pas encore fait la première communion, ni suivi, par conséquent, les exercices de dévotion, par lesquels on a l'habitude de préparer les enfants à ce grand jour de la vie.

(1) Voir ce témoignage dans Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, page 321.

Et même, ne sachant pas lire, elle n'avait pu étudier que difficilement le catéchisme. A Bartrés, où elle avait passé l'année précédente, Mme Aravant, sa nourrice, essayait, le soir, de lui en apprendre les éléments.

« Mais, disait plus tard, avec un sourire affectueux, le professeur improvisé, elle avait la tête dure. J'avais beau répéter mes leçons, rien n'y faisait, et c'était toujours à recommencer. Parfois l'impatience me prenait; je jetais le livre, et, toute dépitée, je lui disais :

« — Va, tu ne seras jamais qu'une sottise et qu'une ignorante. (1) »

Voilà où en était, en religion, l'esprit de Bernadette, quand la Sainte Vierge lui apparut.

Il serait vraiment difficile de penser, convenons-en, que sa culture religieuse, le genre de succès qu'elle avait obtenus dans l'étude des choses chrétiennes, le goût dont elle y faisait preuve, l'eussent préparée à cette excitation mystique, dont on voudrait qu'elle ait été victime.

Du reste, elle n'eut jamais aucun penchant au mysticisme, sans excepter la période de sa vie qui suivit ses extases.

S'il est une époque, dans l'existence d'un enfant, où sa piété se révèle, c'est bien celle où il va s'approcher pour la première fois de la Table Sainte.

Or, dans les jours où elle se prépara à cet acte solennel, on ne remarqua, chez Bernadette, rien qui la distinguât des meilleures de ses compagnes : ni émotion extraordinaire, ni recueillement exceptionnel; elle eut ses distractions et ses étourderies, comme les autres.

Plus tard, chez les Sœurs de l'hospice, sa dévotion

(1) Estrade : *Les Apparitions de Lourdes*, p. 27.

continua de rester droite et simple, sans fixer particulièrement l'attention. Sœur Victorine, qui avait à s'occuper d'elle, devait dire longtemps après, au sujet de cette époque :

« Sa piété parut très commune pendant plusieurs années. Je lui disais :

« A votre âge, vous devriez bien aller quelquefois à la chapelle et méditer un peu. »

« Elle répondait :

« Je ne sais pas méditer, moi. (1) »

Telle était cette âme naïve de pastourelle !

Non seulement elle ne se sentait pas portée aux contemplations mystiques, mais elle n'avait ni la faculté ni le goût de méditer un moment, comme tant d'autres, sur une vérité du dogme ou de la morale.

On avouera bien que personne ne fut jamais moins préparé aux hallucinations religieuses.

Son tempérament bien équilibré la préservait des hallucinations en général et, quand il l'y eût portée, les tendances de son âme l'auraient empêchée de mêler la religion à ses rêves de malade. Pour avoir des hallucinations religieuses, il aurait fallu qu'elle contrariât à la fois ses dispositions physiques et ses dispositions morales.

Et alors, quelle en aurait été la source ? D'où lui seraient-elles venues ?

*
* *

Aussi commet-on une grande erreur, qui est en même temps une grande injustice, quand on lui compare quelques hallucinées des hôpitaux.

Nous allons voir qu'entre les hallucinations de

(1) Cros, *op. cit.* p. 212.

celles-ci et les visions de celle-là, les caractères sont si différents qu'évidemment on ne saurait être en présence du même phénomène.

Mais on peut s'en rendre compte dès maintenant, en comparant entr'elles les intéressées.

Les hallucinées des hôpitaux sont des *sujets*.

Pour obtenir ces sujets, il est d'abord nécessaire de choisir des natures, chez qui les nerfs soient tout particulièrement excitables.

Il faut remarquer, en passant, que l'enfance se prête mal aux hallucinations. Ce n'est pas à cette époque de la vie qu'elles se produisent.

On prend donc les femmes ou les jeunes filles les plus nerveuses dans un hôpital de nerveux. Il faut de vrais malades, des cerveaux détraqués, des déséquilibrées.

Ce n'est pas tout; on développe soigneusement, par des actes répétés, ces dispositions malades chez elles; on leur fait subir, suivant le mot en usage, un long entraînement.

C'est alors seulement que ces malheureuses arrivent à des hallucinations, qui ont des ressemblances avec des visions réelles, mais qui cependant s'en distinguent encore d'une manière très sensible.

Qu'y a-t-il de commun vraiment entre ces pauvres malades, distinguées entre mille, et dont la maladie a reçu, à dessein, une sorte de culture intensive, et la petite montagnarde des Pyrénées, simple enfant de la nature, aux nerfs calmes, à l'imagination mesurée, tranquille comme ses nerfs?

Pour obtenir certains sons, il faut certains instruments appropriés.

Ainsi des hallucinations: on a besoin, pour en subir, d'être prédisposé d'une certaine façon. Or,

BERNADETTE

LOURDES

1958



BERNADETTE SOUBIROUS

Bernadette n'avait cette prédisposition nécessaire, ni au physique, ni au moral.

Ce n'était pas un instrument, qui pût donner ces notes singulières et chanter ces vaines chansons.

II

Étudions maintenant l'hallucination, non plus dans les conditions qu'elle requiert chez ceux qui en sont les victimes, mais dans les caractères particuliers qu'elle présente elle-même.

Ces caractères sont bien connus. Les travaux physiologiques, publiés depuis cinquante ans, les ont mis en pleine lumière.

La seule manière sérieuse de discuter ici, c'est donc de les emprunter aux études des hommes compétents, et de les rapprocher de ceux qu'ont revêtus les visions de Bernadette.

La conclusion suivra logiquement, suivant qu'il y aura identité, ou absolue diversité. C'est l'évidence même.

Pour mettre plus de clarté dans la discussion, on peut considérer les traits caractéristiques, objet de la comparaison à établir, *avant* les actes mêmes qu'il s'agit de juger, puis, *au moment* où ces actes ont lieu, c'est-à-dire dans la manière dont ils s'accomplissent, enfin, *après* qu'ils ont été accomplis, dans les suites qui en découlent.

Étudions-les successivement à ce triple point de vue.

AVANT LA VISION

Le 18 février 1858, jour de la troisième apparition, Bernadette raconta que l'être céleste, qui se révélait

à elle, lui avait demandé de revenir pendant quinze jours.

L'enfant montrait ainsi qu'elle se croyait destinée à jouir de ses visions quinze fois encore.

Or, ceci est contraire aux lois de l'hallucination. Les hallucinés ne font pas de prophéties sur ce qu'ils doivent voir et entendre; on n'en a jamais connus, qui aient annoncé combien ils éprouveraient d'hallucinations.

Leur persuasion absolue, s'ils en avaient une sur ce sujet, c'est qu'ils verront toujours ce qu'ils voient et ce qu'ils ne peuvent pas ne pas voir : aucun doute n'a d'accès dans leur âme, car c'est leur organisme même qui fait leur conviction.

De plus, pour revenir ainsi chaque matin, durant la quinzaine, comme il arriva, il fallut que la voyante eût un souvenir très net, une docilité parfaite, un sentiment exact et clair de ce qu'elle avait à faire et du temps où elle devait le faire : toutes choses dont un halluciné est incapable.

*
* *

Ajoutons que l'hallucination se produit dans certaines conditions, dont la réunion est indispensable.

Pour Bernadette, au contraire, la vision prend naissance dans les circonstances les plus variées.

Direz-vous qu'il lui faut l'influence de la foule? Voyez-la le 11 février, le premier jour : elle est seule.

Penserez-vous qu'elle a besoin de la solitude? Voyez-la le 4 mars : on la presse de tous côtés, on s'écrase autour d'elle; il y a de quinze à vingt mille spectateurs.

Habituellement, la vision commence après que la voyante est restée quelque temps à genoux, en

prière. Mais, le 11 février, elle se déclare brusquement, à l'improviste, pendant que l'enfant se déchausse, et, le 25 Mars, quand celle-ci arrive à la Grotte, la Grotte est déjà illuminée pour elle, et l'Apparition est là debout, qui l'attend dans le rayonnement de son auréole.

Les médecins du Préfet Massy, pour conclure à une illusion d'hallucinée, comme l'administration le voulait, croyaient pouvoir parler d'un reflet de lumière, qui « aurait sans doute frappé » la jeune fille.

Il suffit de connaître la Grotte, pour savoir qu'elle n'est jamais touchée par les rayons du soleil. Qu'est-ce donc au mois de février ?

Mais, de plus, si le reflet était tombé sur la niche de l'églantier de midi à une heure — c'est le moment où eut lieu la première apparition — outre que tous les spectateurs l'auraient vu, quand il y eut des spectateurs, il n'aurait plus existé aux autres heures du jour.

Et Bernadette a vu la Sainte Vierge à toutes les heures : vers midi, comme la première fois, un peu avant Vêpres, comme la seconde, de grand matin, comme le plus souvent, vers la fin du jour, comme dans la dernière apparition.

Elle l'a vue, étant elle-même debout, sur la rive droite du canal du moulin, ou étant à genoux devant la Grotte, ou marchant dans la Grotte même, ou bien encore, — quand l'administration eût placé des barrières, — de la rive droite, non plus du canal, mais du Gave, qui était à une distance un peu plus grande du rocher.

Elle l'a donc vue, tantôt à genoux, tantôt debout, tantôt au repos, tantôt en marchant ; elle l'a vue d'un lieu ou d'un autre, de près ou de loin, le matin, à midi, le soir, à toutes les heures.

Il n'y a point de conditions requises pour ses visions, et c'est le contraire de ce qui arrive dans les rêves des hallucinés.

*
*
*

Ce qu'il y a de plus frappant encore peut-être, c'est que, les circonstances ordinaires existant, la vision, chez elle, n'existait pas nécessairement.

Prenez une hallucinée : mettez-la en tel lieu, dans telle position, sous telle influence. C'est comme si vous déclanchiez le ressort d'une machine : l'hallucination se produira fatalement.

Les visions de Bernadette n'obéissaient pas du tout à cette sorte de fatalité mécanique.

Ainsi, elle venait de contempler, quatre jours de suite, la blanche apparition, qui lui donnait un avant-goût du ciel.

Le lundi 22 Février, elle court à Massabielle, tout heureuse à la pensée de la revoir ; il lui semblait même avoir senti « une barrière invisible, qui l'empêchait de passer », pour se rendre à l'hospice, où ses parents voulaient qu'elle se rendît, pendant qu'une puissance mystérieuse la poussait vers la Dame du rocher.

S'il y avait eu, à un moment, suggestion spontanée chez elle, il faudrait conclure que jamais elle ne s'était si bien suggestionnée.

Elle se mit donc à genoux, hâtivement, au lieu où elle était la veille ; la foule l'entourait comme précédemment ; elle commença à prier, suivant son habitude, et fixa vers l'églantier des regards qui trahissaient l'ardeur et l'impatience de ses désirs.

Mais elle eut beau prolonger sa prière ; elle dut se relever enfin, en déclarant que « la Dame n'était pas venue. »

Et, en effet, son visage ne s'était pas épanoui et illuminé; elle n'avait donné aucun des signes de l'extase.

La vision se renouvela le lendemain et tous les jours, jusqu'au 2 mars.

Le 3 Mars, Bernadette s'agenouilla et pria, ainsi qu'elle avait prié la veille et l'avant-veille, mais sans effet; la niche du rocher resta sombre et vide pour elle, l'extase ne transfigura pas ses traits.

On était pourtant dans la quinzaine, où l'enfant s'attendait à contempler l'Apparition tous les jours.

Mais l'Apparition ne dépendait, — les faits le prouvèrent bien, — ni de son attente, si vive fût-elle, ni de sa volonté, ni de sa persuasion que la Dame allait venir; bref, elle ne dépendait pas plus d'elle que des circonstances extérieures.

On le vit de nouveau, après le 4 mars.

La Dame ne lui ayant pas dit adieu, selon sa naïve expression, elle espérait la revoir. Elle revint donc fidèlement à Massabielle, mais longtemps en vain. Ce n'est que le 25 mars qu'elle eut une nouvelle vision.

Douze jours s'écoulèrent ensuite, sans que l'Apparition vint poser ses pieds nus sur les branches de l'églantier; puis Bernadette ne la revit plus pendant plus de trois mois.

Elle se montra enfin le 16 juillet.

Rien ne fit comprendre alors à la jeune voyante qu'elle ne devait plus revenir; et, en réalité, elle ne revint pas, ni cette année, ni durant les vingt ans que Bernadette vécut encore, bien que la jeune fille se fût fait une douce habitude, tant qu'elle resta à Lourdes, d'aller prier à la Grotte, comme autrefois.

Ce n'est certes pas ainsi que l'hallucination procède. Elle a quelque chose de fatal; on ne trouve

jamais, dans ses manifestations, cette indépendance absolue à l'égard des conditions qui la font naître.

Ici, les conditions ont beau varier, la vision a lieu, aussi bien que si elles ne variaient pas; au contraire, les conditions ont beau être les mêmes, la vision se produit ou ne se produit pas, avec une liberté qui se joue de ces agents physiques, dont l'hallucination subit infailliblement l'empire. (1)

DURANT LA VISION

Étudions maintenant les faits de Massabielle en eux-mêmes, dans la manière dont ils s'accomplissent.

Chez les hallucinés, l'imagination conserve toujours quelque chose de vague et de vaporeux. Les formes qu'elle voit restent un peu flottantes, et, dans certaines parties au moins, indéterminées.

Que l'on considère, d'autre part, les visions de Bernadette!

Elles présentent une précision absolue, jusque dans les moindres détails. Les yeux de l'être mystérieux, qui lui parle du rocher, son visage, ses mains, ses pieds, la robe, le voile, la ceinture, le chapelet, tout

(1) Ces considérations avaient ému et décontenancé les trois médecins, chargés par le préfet de trouver, en Bernadette, de quoi la faire enfermer dans un hospice. En 1878, deux étant morts, le troisième, le D^r Balencie, disait :

« Nous n'avons jamais pu soupçonner de fraude chez Bernadette; aussi étions-nous déconcertés, en considérant, non pas une « de ses visions, mais leur continuité! Ce qui nous rendait encore « peu acceptable l'hypothèse de l'hallucination, c'était la variété, « et, tout ensemble, l'unité des phénomènes qui se produisaient « dans les diverses apparitions. Nous ne comprenions pas davan- « tage pourquoi le même sujet, dans le même lieu, dans les mêmes « circonstances, avait été deux fois (?) impuissant à voir ce qu'il « avait vu tant d'autres fois. » V. Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, p. 158.

laisse en elle une impression franche, nette, décisive.

Elle peut tout décrire, elle décrit tout : la longueur du voile, la façon dont il est posé sur la tête, dont il enveloppe les épaules, la couleur de la ceinture, celle des grains du chapelet et de sa chaîne, la manière dont la robe tombe sur les pieds nus ; tout est observé avec une exactitude minutieuse, rien ne reste confus, ni indécis.

C'est une première différence entre les deux états, et elle est considérable.

C'en est une seconde que l'un, tant qu'il dure, absorbe dans son objet toutes les facultés, tandis que l'autre peut laisser à l'âme la possession d'elle-même.

Abandonné à lui, l'halluciné demeure fixé dans l'impression désordonnée qu'il a reçue ; il reste sur l'impulsion première, il ne se juge, ni ne se contrôle. On dirait que toute son activité est suspendue, anéantie, sauf sur un seul point.

Considérez, au contraire, la petite voyante de Massabielle.

Tout en jouissant de sa vision, elle jette de l'eau bénite vers l'églantier, elle parle à ses compagnes ; elle tend son cierge à rallumer à la personne la plus voisine, chaque fois que le vent l'éteint ; elle quitte le lieu où elle est, s'avance sous le rocher et vient reprendre sa place.

Lors de la découverte de la source, l'Apparition lui ayant dit d'aller boire à la fontaine, elle se dirige d'abord vers le Gave, parce qu'elle n'aperçoit pas de fontaine, puis elle se retourne vers la Grotte, d'où elle s'entend appeler, hésite un instant, et, sur un signe de la main, que lui fait l'être mystérieux qu'elle contemple, s'avance vers le fond, à gauche, et y cherche la source où elle doit boire.

Tous ces mouvements sont naturels, raisonnables, variés. On n'y remarque pas du tout, comme chez ceux des hallucinés, l'action unique d'une idée obsédante, inspirant une sorte d'automate.

s

*

* *

Une autre considération sur l'hallucination en général et les visions de Bernadette, c'est que celles-ci ont été fécondes, alors que celle-là est stérile.

L'halluciné ne découvre rien, dans ses rêves maladifs; il ne crée rien, ni dans les formes, que son imagination lui présente, ni dans les idées, que ces formes lui suggèrent : il n'invente pas, il se souvient.

Croit-il apercevoir une image? Cette image est faite de ce qu'il a déjà vu.

S'il sort d'un type connu d'avance, son esprit exalté n'arrive qu'à combiner, d'une façon plus ou moins bizarre, des éléments anciens, déjà recueillis par sa mémoire; heureux si, livré à lui seul, il ne réussit pas tout juste à enfanter le monstre ridicule, décrit autrefois par l'imagination d'Horace.

Les visions de Massabielle sont bien différentes.

D'abord, Bernadette trouve, dans son extase, des choses qu'elle ignorait jusqu'alors. Par exemple, elle entend l'Apparition lui dire :

« Je suis l'Immaculée-Conception. »

On n'avait jamais prononcé le mot devant elle, et sa simplicité naïve ne connaissait pas du tout le dogme que le mot exprime. (1)

C'est à ce point qu'ayant peur d'oublier cette expression, inconnue pour elle, et désirant en

(1) V. Foureaud, secrétaire de la commission d'enquête : *L'Apparition à la Grotte de Lourdes* (Tarbes 1862), p. 38.

même temps la rapporter à M. le curé de Lourdes avec fidélité, elle la répétait tout le long du chemin.

Mais elle la répétait, en la prononçant de travers. (1)

Elle vint, dans l'après-midi du même jour, chez M. Estrade, et on lui fit raconter la scène du matin.

« Quand elle eut fini de parler, dit M. Estrade lui-même, ma sœur redressa le mot « Conception », qu'elle venait d'estropier. L'enfant se reprit, puis elle se tourna vers ma sœur, et lui demanda avec une ingénuité embarrassée :

« Mais, Mademoiselle, que veulent dire ces paroles : Je suis l'Immaculée Conception? » (2)

Or, ces paroles, nous l'avons fait remarquer dès la première page, avaient une portée merveilleuse. Elles étaient comme l'écho divin de la définition, faite par le Pape, quelques années auparavant; en la consacrant, elles consacraient, du même coup, l'autorité qui l'avait proclamée et son infallible enseignement.

La petite fille des Soubirous découvrait ainsi, sans le savoir, une arme nouvelle pour l'apologétique contemporaine.

Mais elle avait trouvé aussi, ou plutôt elle avait vu, un nouveau type de Madone, et un type aussi beau, sinon plus beau, que les Vierges les plus fameuses des grands artistes de la Renaissance.

Nulle part, ni à Lourdes, ni à Bartrés, les seuls lieux du monde qu'elle connût, la chère enfant n'avait aperçu de statue, qui ressemblât à celle qu'elle a décrite, soit dans l'ensemble, soit par les détails.

(1) Elle prononçait Concheption, ou, dans son patois, *coun-chel-stou*.

(2) *Oper. cit.*, p. 149.

Détails et ensemble, tout lui a été révélé : si l'on ne veut pas le croire, il faut admettre qu'elle a tout créé elle-même, ce qui serait contraire à toutes les observations faites sur les hallucinés.

Je dis que sa Madone est remarquable par la beauté, aussi bien que par la nouveauté.

Il n'en faudrait pas juger uniquement d'après le modèle de marbre, que le sculpteur Fabisch exécuta sur ses indications, et que l'on voit dans la niche de la Grotte, au-dessus de l'églantier. (1)

Soit impuissance de tout artiste à égaler un idéal, même quand c'est le sien, ainsi que M. Fabisch le disait, soit incapacité de la pauvre enfant à trouver les mots nécessaires et décisifs dans sa langue plébéienne, le marbre ne rendit pas fidèlement l'image, qu'elle avait gardée toujours vivante devant les yeux, et, quand elle le vit, elle s'écria :

« C'est beau, mais ce n'est pas elle. Oh ! non, la différence est comme de la terre au ciel. »

Mais ce que ses paroles n'arrivaient pas à traduire, son regard, son visage, quand elle en parlait, l'exprimait avec plus d'exactitude. Et c'était un spectacle ravissant.

M. Fabisch lui-même en a été l'heureux témoin.

« Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, écrivait-il à sa famille, que lorsque je lui ai demandé comment la Sainte Vierge était, quand elle a dit : *Je suis l'Immaculée Conception*. Elle s'est levée avec une grande simplicité, elle a joint les mains et levé les

(1) Cette statue fut offerte par les Demoiselles de Lacour, de Lyon. Elle coûta sept mille francs. M. Fabisch, qui fut chargé de l'exécuter, était professeur de sculpture à l'école des beaux-arts de Lyon. Il avait déjà fait la statue qui est placée sur la flèche de N.-D. de Fourvières. La statue de N.-D. de Lourdes fut inaugurée solennellement, le 4 août 1864. Elle est en marbre de Carrare.

« yeux au ciel. Mais ni Fra Angelico, ni Pérugin, ni
« Raphaël, n'ont jamais rien fait d'aussi suave et, en
« même temps, d'aussi profond que le regard de
« cette jeune fille, si simple, si naïve. »

Et ce n'était pas l'effet d'un hasard heureux; c'était bien l'image même de la céleste réalité, dont elle portait dans sa mémoire le souvenir précis et enchanteur. Car l'artiste écrivait plus tard :

« Non, je n'oublierai pas, tant que je vivrai, cette
« ravissante expression. J'ai bien vu, en Italie et
« ailleurs, les chefs-d'œuvre des grands-maitres, de
« ceux qui ont excellé à rendre les élans de l'amour
« divin et de l'extase; dans aucun d'eux, je n'ai
« trouvé tant de suavité et de ravissement; et, cha-
« que fois que j'ai demandé à Bernadette cette pose,
« toujours la même expression est venue changer,
« illuminer, transfigurer cette tête. »

Enfin, le 20 septembre, M. Fabisch revenait sur ce sujet :

« Bernadette m'a encore montré comment la
« Sainte Vierge regardait, quand elle a dit : *Je suis*
« *l'Immaculée Conception*. Franchement, c'est à
« pleurer d'émotion. »

On peut défier tous les médecins des hôpitaux du monde, qui ont le plus usé et abusé des expériences hallucinatoires, d'indiquer le chef-d'œuvre artistique, que le plus merveilleux de leurs *sujets* est arrivé ainsi à reproduire, d'après le simple souvenir de ce qu'il avait contemplé dans ses crises.

Il y a donc une différence très remarquable entre l'hallucination et les visions de Bernadette.

On le verra mieux encore peut-être, en étudiant les manifestations de l'un et de l'autre état, dans les actes qui les suivent et les conséquences qu'ils entraînent,

APRÈS LA VISION

Considérez le caractère d'une hallucinée.

Elle est maussade, irritable, insubordonnée, orgueilleuse, égoïste, insensible aux douces affections de la famille. Bref, l'hallucination est une tare; la vie morale en est atteinte, diminuée, abaissée.

Ce n'est certes pas ce qui arriva chez Bernadette.

D'abord, elle resta une enfant douce et soumise. Après la première apparition, sa mère lui défend de retourner à Massabielle; elle souffre de la défense, mais elle l'observe. Si elle reprend le chemin du Gave, trois jours après, c'est qu'elle en a fait demander et qu'elle en a obtenu l'autorisation.

Parmi ses compagnes, aucune ne fut plus enjouée, ni plus modeste : c'était, pour sa simplicité, un véritable supplice d'être obligée de raconter aux visiteurs, empressés autour d'elle, les merveilles dont elle avait été le glorieux instrument.

Enfin, au lieu de s'enfoncer tristement dans des idées singulières et moroses, on peut dire que la douce et frêle créature traversa ce monde, sauf ses heures de maladie, comme un de ces oiseaux de passage qui descendent les fleuves en chantant. Elle garda toujours une sorte de gaieté enfantine, et, en même temps, les visions dont elle avait joui, loin de nuire à son état moral, lui servaient si bien qu'elle monta facilement au-dessus de la vie commune, jusqu'aux sereines hauteurs de la vie du cloître.

L'hallucination abaisse et dégrade ses victimes; les visions de Bernadette l'élevèrent et l'ennoblirent.

*
* *

Et, ce double effet, cet effet contraire, peut être

observé dans l'intelligence, aussi bien que dans le caractère; car il se fait sentir au fond de l'être tout entier.

Prenez, par exemple, pour que la comparaison soit plus significative, un sujet qui éprouve des hallucinations religieuses.

Faites-le parler, ou mieux encore, faites-le écrire sur l'objet de ses rêves : vous vous apercevrez bien vite qu'il a le cerveau dérangé.

Ce qu'il dit, ou ce qu'il écrit, est un tissu de citations et de prophéties sans lien logique. Il a des phrases incompréhensibles, des lignes inachevées, des mots tronqués, et l'ensemble est incohérent. C'est un malade.

Voyez Bernadette, au contraire.

Après les apparitions, son esprit est toujours resté sain, parfaitement équilibré, et, de plus, alors qu'elle avait reçu de la nature une intelligence fort modeste, sur le sujet même des apparitions de Massabielle elle se montra toujours pleine de vivacité et de bon sens.

C'est assurément un phénomène très étrange, mais il n'est pas possible de le nier; ceux qui l'ont connue l'ont constaté expressément.

« Quand on lui parlait de la Grotte, et des faits « qui s'y rattachent, dit M. Estrade, ... elle n'était « plus la même et répondait avec un charme et un « à-propos qui ravissaient ses interlocuteurs. » (1)

Et M. Estrade cite de nombreux exemples.

Ainsi, tandis que leurs hallucinations troublent et blessent l'esprit des hallucinés, les visions de Bernadette laissent son intelligence tout à fait intacte.

Et, ce qui est encore plus frappant, alors que les hallucinés déraisonnent particulièrement sur l'objet

(1) *Les Apparitions de Lourdes*, p. 280.

de leurs hallucinations, c'est sur l'objet de ses visions que Bernadette fait preuve surtout de raison et d'esprit.

Voilà assurément des différences profondes ; comment même pourraient-elles l'être davantage ?

*
* *

Enfin, ce détraquement du cerveau, qu'on vient de rappeler, quand l'hallucination est complète, comme celle qui aurait atteint tous les sens de Bernadette, va s'aggravant toujours et conduit à peu près fatalement à la folie.

C'est l'enseignement formel du Dr Voisin, médecin de la Salpêtrière, très compétent sur ce sujet.

Il assure que le cerveau d'un enfant ne peut subir, sans éclater, ce qu'il appelle les hallucinations de Bernadette.

Aussi conclut-il hardiment que Bernadette a dû nécessairement devenir folle ; il ajoute, ce qui est plus grave, qu'en réalité, elle l'est devenue et qu'on a été obligé de l'enfermer dans un couvent.

Il y a, dans ces affirmations, un principe médical et un fait historique.

Sur le principe, le Dr Voisin était mieux renseigné que personne ; sur le fait, il parlait au hasard et il se trompait grossièrement.

Du reste, on le lui fit bien sentir.

L'évêque de Nevers, dont Bernadette était devenue la diocésaine, le mit au défi de prouver ses dires, et lui proposa de venir lui-même voir et interroger celle qu'il calomniait ; ce que le Dr Voisin, flairant son erreur, se garda bien d'accepter.

Consulté par un de ses confrères au sujet de l'assertion du savant professeur, le Dr Robert Saint-Cyr, président des médecins de la Nièvre, vanta, dans sa

réponse, la sagesse et le bon sens pratique de Bernadette, devenue sœur Marie-Bernard, dont il était justement le médecin, et il ajouta :

« Vous voyez, mon cher confrère, que cette jeune sœur est bien loin d'être aliénée. Je dirai mieux : sa nature calme, simple et douce, ne la dispose pas le moins du monde à glisser de ce côté. » (1)

Mais l'erreur du Dr Voisin, si elle est coupable, n'en est pas moins précieuse. Car elle prouve qu'aux yeux de cet aliéniste éminent, Bernadette devait infailliblement devenir folle, si ses visions n'avaient été, comme il le pensait, que de fortes hallucinations :

Or, Bernadette n'est pas du tout devenue folle ; au contraire, son esprit est demeuré dans un parfait équilibre, et il s'est même développé.

Done ses visions n'étaient pas des hallucinations. C'est une conclusion qui s'impose.

*
* *

Disons enfin, pour achever une comparaison, qu'il faudrait plutôt nommer un contraste, que les visions de Bernadette ont été accompagnées de faits matériels et sensibles, qui prouvent leur surnaturelle réalité.

Il est inutile de faire remarquer qu'il n'arrive rien de semblable dans l'hallucination.

Rappelons d'abord la découverte de la source, durant une des apparitions.

Bernadette ne pouvait pas savoir, et personne ne savait, qu'il existât une source dans la Grotte. Il n'en paraissait absolument aucune trace.

Aussi les beaux esprits de Lourdes triomphèrent,

(1) Voir les documents sur cette affaire, *Appendice*, n° 2.

sans plus attendre, dès qu'on leur rapporta que la voyante avait parlé d'une fontaine. Pour eux, elle était désormais prise au piège ; son rôle était fini ; elle s'était convaincue elle-même de folie.

On ne connaissait donc pas l'existence d'une fontaine, dans ce lieu.

Cependant Bernadette voit l'Apparition lui faire signe de monter vers le côté gauche de la Grotte, pour se laver et boire.

Sa première pensée avait été d'aller boire dans le Gave. C'est la voix qu'elle entend, qui l'avertit qu'elle se trompe, et c'est la main qu'elle aperçoit, qui lui désigne l'endroit précis, où elle doit chercher.

On sait que, n'apercevant pas une seule goutte d'eau, trouvant le sol absolument sec, elle creusa la terre de ses doigts ; l'eau se mit à sourdre timidement, pour augmenter rapidement de volume et devenir, en quelques jours, la célèbre source que nous admirons. (1)

Ces faits sont incontestables, ils ont eu des milliers de témoins, et le souvenir précis en est, de plus, demeuré dans les feuilles locales, adversaires des visions de Massabielle.

Eh bien ! qu'on nous montre un halluciné, qui ait jamais accompli quelque chose de pareil !

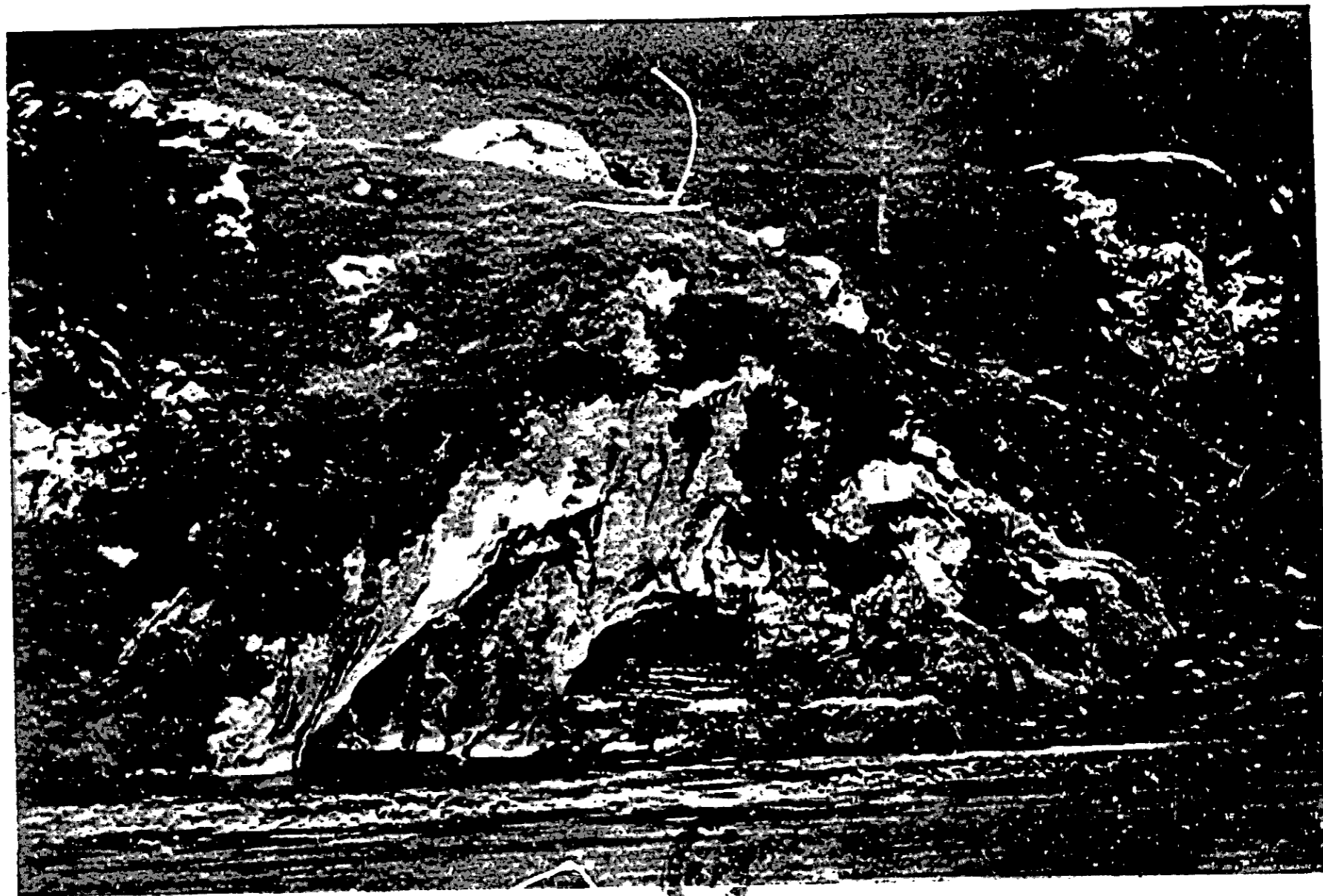
L'hallucination diminue la puissance intellectuelle, on l'a vu, bien loin de l'augmenter jusqu'à la rendre capable de vues miraculeuses.

Voilà un signe de sa réelle existence, que la céleste Apparition a donné aux spectateurs et au monde.

Il y en eut une autre.

Celui-là s'appliquait à l'esprit de la voyante, celui-ci éclata dans sa chair virginale.

(1) Voir plus haut, ch. I, p. 21.



LA GROTTTE DE LOURDES EN 1878

C'était le 7 avril 1858, lors de la dix-septième apparition.

Le D^r Dozous était présent; laissons-le raconter la scène lui-même :

« Bernadette était à genoux, récitant, avec une
« grande ferveur, les prières du chapelet, qu'elle
« avait à la main gauche, pendant qu'elle tenait de
« la droite un cierge bénit allumé.

« Au moment où elle commençait à faire à genoux
« son ascension ordinaire, il survint tout à coup un
« temps d'arrêt dans ce mouvement, et sa main
« droite, se rapprochant alors de la gauche, plaça la
« flamme du gros cierge sous les doigts de cette main,
« assez écartés les uns des autres pour que cette
« flamme pût passer facilement entr'eux. Activée
« en ce moment par un courant d'air assez fort, elle
« ne me parut produire, sur la peau qu'elle atteignait,
« aucune altération.

« Étonné de ce fait étrange, j'empêchai que per-
« sonne ne le fît cesser, et, prenant ma montre, je
« pus, durant un quart d'heure, l'observer facilement.

« Sa prière terminée et la transformation de son
« visage ayant disparu, Bernadette se leva et se
« disposa à s'éloigner de la Grotte. Je la retins un
« moment et je lui demandai de me montrer sa
« main gauche, que j'examinai avec le plus grand
« soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de
« brûlure.

« M'adressant alors à la personne qui s'était em-
« parée du cierge, je la priai de le rallumer et de me
« le remettre. Aussitôt je plaçai plusieurs fois de suite
« la flamme du cierge sous la main gauche de Ber-
« nadette, qui l'en éloigna bien vite, en me disant :
« Vous me brûlez. »

« Ce fait, je le rapporte ainsi que je l'ai vu, et que

« bien des personnes, placées, comme moi, près de Bernadette, l'ont parfaitement constaté; je le rapporte tel qu'il s'est produit, sans l'expliquer. »

L'expliquer n'est pas possible, si l'on ne veut pas recourir à une intervention surnaturelle.

Ajoutons qu'il s'est d'ailleurs produit plusieurs fois.

Mlle Estrade en fut témoin vers la fin de février. Les doigts de la voyante reposaient sur la flamme du cierge; à ce spectacle, toute l'assistance entra dans une sorte de stupéur; et Mlle Estrade ne put se défendre de s'écrier :

« Mais enlevez donc le cierge à l'enfant; vous voyez bien qu'elle se brûle. » (1)

En réalité, elle ne se brûlait pas, et voilà le prodige!

Entendons-nous bien! Nous ne disons pas seulement que Bernadette ne sentait pas la flamme; nous disons que la flamme ne la brûlait pas.

Un état nerveux peut amener de l'insensibilité. Il ne saurait faire que la chair ne soit pas consumée par le feu, qui la touche et l'enveloppe.

Beaucoup d'expériences ont été pratiquées sur les névropathes. On a eu beau choisir les sujets les plus rares; personne n'a jamais pu citer un fait semblable à celui-ci.

La nature veut que l'épiderme, les tissus, les os même soient attaqués et détruits par la puissance de la flamme, qu'il y ait ou non sensibilité. Un cadavre est insensible. Il n'en subit pas moins l'action du feu, qui le dévore et le réduit en cendres.

Encore une fois, où est l'halluciné dont on ait pu mettre la main sur une flamme, qu'activait le vent,

(1) Estrade, *Les Apparitions*, page 152.

et l'y retenir quinze minutes, sans que sa main éprouvât aucune brûlure ?

A ces effets sensibles, supérieurs aux lois naturelles, on pourrait ajouter ici les innombrables guérisons miraculeuses, qui ont consacré le caractère divin des visions de Lourdes.

C'est un témoignage unique dans l'histoire du monde.

Nous en parlerons plus loin, à loisir.

En attendant, il convient de tirer la conclusion qui s'impose, après ce long exposé.

CE QU'IL FAUT CONCLURE

Nous avons établi que la bonne foi de Bernadette n'est pas contestable. Elle n'est pas, du reste, sérieusement contestée.

Nous avons montré aussi que la petite voyante ne fut pas dupe d'une imagination surexcitée.

D'abord, ce fut la moins nerveuse des jeunes filles, et, par conséquent, la moins apte à ces illusions malades. En même temps, il n'y eut jamais, dans dans sa piété, rien d'exagéré, ni de mystique ; même à ce point de vue, elle n'était pas faite pour les hallucinations religieuses.

Mais, de plus, les caractères mêmes des manifestations hallucinatoires et de ses propres visions sont trop profondément dissemblables, pour qu'on puisse voir de l'identité, ni même une parenté entre les deux ordres de faits.

Bernadette annonce qu'elle aura un nombre restreint de visions, ce que l'halluciné ne fait pas pour ses hallucinations ; alors que l'hallucination dépend absolument des conditions ordinaires, où elle se

produit, les visions de Bernadette sont tellement supérieures aux circonstances, où on les voit naître, qu'elles ont lieu, ces circonstances n'existant pas, et qu'elles n'ont pas lieu d'autres fois, ces circonstances existant.

En outre, les visions de Bernadette sont nettes et précises, et elles lui laissent la pleine possession d'elle-même : double caractère qu'on ne trouve pas dans les rêves des hallucinés.

Ceux-ci, de plus, sont stériles ; ils n'apprennent rien et ne révèlent rien, ni au sujet, ni au monde. Au contraire, Bernadette dit, à la suite de ses visions, des choses qu'elle ne connaissait pas ; elle décrit un type de Madone, qu'elle n'a jamais vu et dont la beauté enchante et désespère l'artiste qui doit le reproduire.

Enfin, les conséquences des deux états, au lieu de se ressembler, sont contraires.

Les hallucinations répétées et profondes dégradent le caractère et diminuent l'intelligence, jusqu'à conduire presque toujours à la folie. Or, après ses visions, Bernadette a été supérieure à elle-même, pour le caractère et pour l'esprit.

Et n'oublions pas, pour terminer, ce que nous venons d'établir : c'est que les visions de Bernadette ont eu, pour garants, des faits merveilleux que l'hallucination est impuissante à produire.

*
* *

Aussi ne faut-il pas s'étonner que tous les hommes qui en furent témoins, ou qui les ont étudiées de près, aient fini par en reconnaître la surnaturelle réalité.

Aucun de ses adversaires n'a pu voir cette petite

filles en extase, sans que son scepticisme se déclarât vaincu.

Les gens cultivés s'étaient partagés, à Lourdes, en deux groupes contraires. Mais un contemporain l'a fait déjà remarquer : aucun de ceux qui attaquaient les événements de Massabielle n'était allé les voir ; et tous ceux qui les avaient vus, de leurs yeux, en admettaient le caractère surnaturel.

Citons, parmi ces derniers, M. de Laffitte, ancien intendant militaire, M. Germain, ancien médecin vétérinaire dans l'armée, M. Dufo, avocat, M. Lannes, entreposeur des tabacs, le capitaine commandant le fort, M. Pougat, président du tribunal, et bien d'autres.

Pourquoi ne rappellerions-nous pas aussi l'histoire du garde-champêtre Callet ? Elle marque bien l'état d'esprit d'un certain nombre des adversaires les plus bruyants de la Grotte miraculeuse.

Chargé d'empêcher les visiteurs d'approcher du théâtre des Apparitions, protégé alors par des barrières administratives, Callet exécutait fidèlement sa consigne et dressait d'innombrables procès-verbaux. Mais — il l'a avoué depuis — il avait soin d'arriver de très bonne heure, et, sûr alors de n'être dérangé par aucun regard indiscret, il ouvrait pour lui-même la barrière, qui gardait le lieu défendu, et faisait ses dévotions tout à son aise.

M. Dozous, un des médecins de la ville, et un sceptique en religion, étudia les apparitions et s'avoua convaincu.

Il a écrit plus tard un petit livre sur ce sujet, et il lui a donné pour épigraphe :

« J'ai cru, parce que j'ai vu, *Credidi quia vidi.* »

A son tour, un homme dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois, M. Estrade, receveur

des contributions indirectes, a dit plus tard dans son propre ouvrage :

« Je dus aussi rendre les armes, et si, dans ma vieillesse, j'écris ces lignes, c'est pour reconnaître la faveur insigne, qui m'a été accordée au jour trois fois heureux de ma douce défaite. »

Tous les opposants de la première heure — j'ignore s'il existe une seule exception — se rendirent, un peu plus tard, devant l'évidence des preuves, accumulées par le ciel, sous leurs yeux.

C'est assurément un spectacle piquant et instructif, que tous ces hommes, qui furent mêlés à l'histoire des événements de Massabielle, même pour les combattre, soient morts en fidèles croyants.

Le Dr Balencie, de Lourdes, le membre le plus influent de la commission nommée par le préfet, celui qui rédigea le rapport, concluant à l'hallucination de la jeune voyante, a capitulé, lui aussi, devant l'irrésistible évidence des faits, et, pendant vingt ans, il a signé des certificats de guérisons miraculeuses, opérées par la céleste Apparition, dont il avait longtemps nié l'existence.

Le subalterne de l'Administration, dont nous parlions tout à l'heure, Callet, aimait à rappeler plus tard que « ceux qui manquèrent de respect à la Vierge de Massabielle, en furent punis », et il citait l'histoire d'un incrédule de Lourdes, laquelle fit alors sensation. L'incrédule se convertit, et, « à partir de ce moment, raconte un autre contemporain, il se rendit à la Grotte, chaque matin, le chapelet à la main. »

« Que de fois, ajoute le même témoin, allant à Lourdes, je l'ai rencontré, qui descendait, les yeux baissés, tout humilié, comme un homme qui fait pénitence! » (1)

(1) Cros, *op. cit.*, p. 170.

On a vu comment M. Dutour, procureur impérial, avait essayé d'arrêter les manifestations de la Grotte, en mandant auprès de lui Bernadette.

Il reconnut plus tard son erreur. Vers la fin de sa carrière, il disait à un des plus anciens défenseurs des visions de Bernadette :

« Nous combattions pour l'honneur de la Religion, et nous devions vaincre. Si nous n'avons pas réussi, — je n'hésite plus aujourd'hui à le reconnaître, — c'est que vous aviez avec vous la Vierge, contre nous. » (1)

Son substitut, M. de L..., l'avait devancé, par un aveu plus explicite encore.

Étant tombé malade, M. de L. avait fait appeler M. le curé Peyramale et s'était confessé.

Quand le prêtre revint pour lui apporter le viatique, M. de L. se souleva à demi sur son lit, et prononça, à haute voix, cette déclaration courageuse :

« Monsieur le curé, j'ai un aveu à faire, et je ne suis pas fâché, pour mon humiliation, que cet aveu soit entendu par tous ceux qui vous entourent. Bien que profondément convaincu de la réalité des apparitions de la Vierge à Massabielle, — j'avais mes raisons pour cela, — je n'ai pas eu le courage de confesser ma croyance. »

Il la confessait ainsi solennellement, tout près de la mort, qui devait bientôt l'atteindre.

De leur côté, le préfet, M. Massy, le maire, M. Lacadé, le commissaire de police, M. Jacomet, c'est-à-dire les fonctionnaires qui, avec M. Dutour, s'étaient déclarés les adversaires résolus des événements de Massabielle, ont senti la douce influence de la grâce, et ils sont morts en baisant le crucifix.

On dirait que la miséricordieuse Apparition n'a

(1) Estrade, *op. cit.*, p. 176.

voulu laisser mourir, loin d'elle, aucun de ceux dont le nom s'est trouvé mêlé à son histoire; ou plutôt, ils avaient vu si bien les merveilles, qu'accomplissait sa puissance, qu'ils n'ont pu se défendre de les reconnaître un jour et d'en accepter les leçons.

Faut-il enfin rappeler l'exemple du médecin connu, qui a attaqué le plus vivement, et avec le plus d'esprit, les faits merveilleux de Lourdes?

Le Dr Diday, de Lyon, était réputé au loin pour son talent, son scepticisme frondeur et la vivacité de ses saillies.

Il a écrit un livre, qui a d'ailleurs les allures d'un pamphlet, tout exprès pour essayer d'établir que Bernadette n'a été qu'une hallucinée, et qu'on peut, après tout, expliquer naturellement, bien que ce soit, assure-t-il, quelquefois difficile, les guérisons extraordinaires dont la Grotte est le théâtre.

Voilà certes un adversaire bien déterminé!

Heureusement pour lui, il avait étudié de trop près, et avec trop d'intelligence, cette histoire surhumaine, pour ne pas être profondément touché.

Pendant les dernières années de sa vie, on a pu voir, à Lyon, cet ardent ennemi du surnaturel avouer, lui aussi, son heureuse défaite, et réciter ostensiblement le chapelet.

Il est mort, en invoquant cette Vierge Immaculée, qu'il avait tournée en dérision, et qui lui a pardonné.

De tels actes de foi, de la part d'hommes si compétents, dans l'histoire des événements de Lourdes, font un heureux contrepois aux négations de certains autres, dont la plupart sont de simples ignorants, en toutes choses, et dont quelques-uns, plus cultivés, n'ont jamais étudié de près le sujet délicat, sur lequel ils se prononcent avec témérité.

Au moment où allait avoir lieu une des appari-

tions, le maréchal des logis de gendarmerie de Lourdes, envoyé pour maintenir l'ordre, ne put maîtriser, paraît-il, l'indignation scientifique que soulevait, dans son âme de philosophe, le spectacle dont il était témoin.

Il se tourna donc vers la foule immense qui entourait la Grotte, et, se campant fièrement devant elle, les bras croisés, il s'écria :

« Et dire que c'est en plein dix-neuvième siècle, « que l'on voit de telles superstitions, de telles « folies ! »

Il aurait peut-être continué, mais l'attitude des auditeurs arrêta net ce flot écumant d'éloquence.

Le brave militaire croyait sérieusement représenter la science de son siècle et avoir le droit de parler en son nom.

Beaucoup, hélas ! se donnent le même ridicule, sans avoir, comme lui, l'excuse d'être gendarmes.

S'il faut emprunter un avis à l'armée, je préfère, de beaucoup, le mot, plus simple et plus rond, de ce soldat du fort, qui venait de voir Bernadette en extase.

Il se tourna vivement vers un de ses camarades et lui dit très haut, avec une sorte d'exaltation, qui explique peut-être les témérités de sa langue :

« Et puis, on viendra nous dire, à toi et à moi, « que l'Apparition est une bourde. Ah ! nom de « nom !.... C'est avec moi qu'auront à faire désor- « mais tous les flambards de la chambrée. »

Il y a peut-être plus de véritable sagesse, dans cette boutade plébéienne, que dans tout le bagage philosophique réuni du bon gendarme de Lourdes et de beaucoup de ses imitateurs.

CHAPITRE III

LES APPARITIONS ET L'ÉGLISE

- I. Lourdes et la hiérarchie ecclésiastique : le clergé de Lourdes ; Mgr Laurence et la commission épiscopale ; les souverains pontifes.
II. Lourdes et le mouvement religieux contemporain : les grands faits religieux à Lourdes. — Le pèlerinage du monde. — Influence heureuse : Les pèlerinages et le cœur humain ; une école de religion, de charité et de foi.

I

LOURDES

et la Hiérarchie Ecclésiastique

LE CLERGÉ DE LOURDES

L'ÉTAIT donc bien le surnaturel, qui se révélait à Massabielle, par l'intermédiaire d'une humble enfant, pauvre et ignorante, selon l'usage de Dieu, qui aime à se jouer de nos fiertés orgueilleuses.

Quel accueil lui fit l'Église ?

L'Église le laissa longtemps attendre. Elle ne lui ouvrit, qu'après qu'il eut montré authentiquement ses lettres de créance.

M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, n'était pas un homme facile à ébranler, ni à conduire.

C'était une âme droite, énergique, impérieuse,

avec de brusques éclats de franchise, qui mettaient les indiscrets en déroute : un quartier de chêne, raboté à la hache.

La première nouvelle de l'Apparition lui parut une simple lubie d'enfant; il n'en tint aucun compte.

Mais les visions se multiplièrent; de nombreux témoins, tout à fait dignes de foi, venaient lui en parler tous les jours.

Il finit par les écouter avec attention, sans toutefois leur répondre, s'ils se risquaient à lui demander son avis.

Un jour, enfin, il réunit ses trois vicaires et leur tint à peu près ce discours :

« Vous connaissez, Messieurs, les bruits qui circulent au sujet de prétendues apparitions, qui auraient lieu dans une grotte, près du Gave. J'ignore ce qu'il y a de réel, ou de chimérique, dans la légende qu'on raconte; mais, ce qui nous importe, à nous prêtres, en des occurrences de cette nature, c'est de nous tenir dans la plus grande réserve.

« Si les apparitions sont vraies, et d'origine céleste, Dieu saura bien nous appeler à son heure; si elles sont illusoires, ou suscitées par l'esprit de mensonge, Dieu n'a pas besoin de notre intervention, pour en dévoiler la fausseté. » (1)

Là-dessus, il recommanda à ses auxiliaires de s'abstenir absolument de paraître à Massabielle, et, ces dispositions arrêtées, n'ayant aucun parti pris, qui pût lui masquer la vérité, quelle qu'elle fût, il attendit, en silence, que la vérité se fît connaître elle-même.

La vérité commença par frapper timidement à sa porte.

(1) Estrade, *Les Apparitions*, p. 111-112.

Un jour, il disait son bréviaire dans une allée de son jardin, quand il vit venir vers lui une toute jeune fille, une enfant, à l'air timide et embarrassé.

Il lui demanda rudement, selon sa manière, qui elle était, et ce qu'elle voulait.

« Je suis Bernadette Soubirous, » dit doucement la petite visiteuse.

M. Peyramale ne connaissait pas Bernadette. En entendant son nom, il lui dit d'un ton bourru :

— « Ah ! c'est toi... On raconte de singulières histoires à ton sujet, ma pauvre fille. Suis-moi, entre. »

Le curé de Lourdes était de haute stature ; il avait un air imposant et sévère.

« Quoiqu'il soit bien bon, disait naïvement Bernadette, j'en ai plus peur que d'un gendarme. »

On arrive au milieu du salon. Sans faire asseoir la jeune fille, l'austère pasteur se tourne vers elle :

« Eh bien, voyons, que me veux-tu ? »

L'enfant rougit ; il fallut toute la volonté qu'elle avait d'accomplir la mission, dont elle se sentait investie, pour qu'elle ne gardât pas le silence.

« La Dame de la Grotte, répondit-elle en triomphant de sa timidité naturelle, m'a chargée de dire aux prêtres qu'elle désire avoir une chapelle à Massabielle, et c'est pour cela que je suis venue. »

— « Qu'est-ce que c'est que cette Dame de la Grotte ? »

— « C'est une Dame très belle, qui m'apparaît sur le rocher de Massabielle. »

— « Oui ; mais enfin, qui est cette Dame ?... Est-elle de Lourdes ? La connais-tu ? »

— « Elle n'est pas de Lourdes, et je ne la connais pas. »

— « Et tu acceptes, d'une personne que tu ne

« connais pas, des commissions comme celle que tu
« me fais ? »

— « Oh ! Monsieur le Curé, c'est que la Dame
« qui m'envoie ne ressemble pas aux autres Dames. »

— « Que veux-tu dire ? »

— « Je veux dire qu'elle est belle, comme on
« l'est, je pense, dans le ciel. »

— « Et tu n'as jamais demandé son nom à cette
« Dame ? »

— « Si ; mais, quand je le lui demande, elle incline
« la tête, sourit, mais ne répond pas. »

— « Elle est donc muette ? »

— « Si elle était muette, elle n'aurait pas pu me
« dire de venir vous trouver. »

— « Raconte-moi donc comment tu as fait sa
« rencontre. » (1)

M. Peyramale commençait à sentir, malgré lui, ainsi que tous ceux qui causaient avec Bernadette, le charme pénétrant de cette petite âme naïve, limpide comme ces lacs des montagnes, ces lacs bleus, où tout l'azur du ciel se reflète.

Il avait fait signe à l'enfant de s'asseoir, et il écoutait son récit avec une attention pleine d'intérêt.

Quand elle eut fini, dissimulant son impression, il lui dit, de son air grave, qu'elle ne devait pas prendre cette Dame au sérieux, avec ses singulières commissions, qu'en somme, elle n'était elle-même, sans doute, que la victime d'une trompeuse illusion.

Il y eut un moment de silence.

M. Peyramale s'était levé ; il marchait dans le salon. Enfin, il revint se placer devant Bernadette, et lui dit, pour conclure :

« En tout cas, tu répondras à la Dame, qui t'a
« envoyée, que le curé de Lourdes n'a pas l'habitude

(1) Estrade, *Ibid.*, p. 113.

« de traiter avec des gens qu'il ne connaît pas ;
 « qu'avant toute chose, il exige qu'elle fasse con-
 « naître son nom, et, de plus, qu'elle prouve que ce
 « nom lui appartient. Si cette Dame a droit à une
 « chapelle, elle comprendra mes paroles ; si elle ne
 « les comprend pas, tu lui diras qu'elle peut se
 « dispenser d'envoyer de nouveaux messages à la
 « cure. »

Ceci se passait le 27 février, après la onzième apparition.



Le 2 Mars, Bernadette frappait de nouveau à la porte du presbytère.

Elle venait dire au curé de Lourdes que la Dame lui avait donné mission de lui répéter qu'elle désirait avoir une chapelle à Massabielle, et elle a ajouté, dit-elle : « Je veux qu'on y vienne en procession. »

Pour le coup, M. Peyramale ne se content plus. Organiser une procession aux roches Massabielle, lui, de sa propre autorité !

« Cela prouve, s'écria-t-il, que la Dame est une ignorante : elle ne connaît pas les attributions hiérarchiques du clergé. »

— « Mais, Monsieur le Curé, reprit Bernadette, d'une voix timide, Elle n'a pas dit que la procession devait se faire dès à présent. J'ai même compris qu'elle parlait de l'avenir. »

La réponse était si juste, si opportune, qu'elle inspira de la défiance au curé de Lourdes. Il se demanda s'il n'avait pas devant lui une petite intrigante, intelligente et fine, qui savait fort bien jouer sa comédie.

Brusquant l'entretien, il dit à l'enfant, qui le regardait toujours de son regard plein de naïve sérénité :

« Il est temps de sortir de l'*imbroglio*, dans lequel
« la Dame et toi, vous essayez de m'encevêtrer. Tu
« lui diras qu'avec le curé de Lourdes, il faut parler
« clair et net !

« Qui est-elle ? Qu'elle le montre ! Tu prétends
« qu'elle paraît au-dessus d'un rosier sauvage. Eh
« bien, demande-lui, de ma part, qu'un de ces jours
« de Février, en présence de la foule assemblée, elle
« fasse fleurir subitement ce rosier. Alors, je croirai
« à ta parole, et je t'accompagnerai à Massabieille. »

L'excellent pasteur oubliait que Dieu ne se laisse guère imposer des conditions. Il fait des miracles, mais ceux qu'il veut, et quand il veut.

Il paraît ne pas lui plaire qu'on lui parle en maître, même avec des intentions excellentes, et qu'on lui assigne une heure et une besogne, comme à un simple serviteur.

MGR LAURENCE

ET

LA COMMISSION ÉPISCOPALE

M. Peyramale avait beau prendre des airs peu encourageants avec Bernadette, et se renfermer étroitement dans les limites d'une réserve silencieuse, que lui dictait sa prudence ; il commençait à être singulièrement ému par les événements, qui se multipliaient, et les témoignages, qui lui arrivaient de toutes parts.

Il résolut donc d'aller exposer la situation et demander des conseils à son évêque.

Mgr Laurence écouta, mais sans vouloir prendre parti. Ou plutôt, cédant à un sentiment spontané de circonspection, il commença par ne pas croire.

C'était à l'Apparition, à fournir des preuves elle-même.

On pouvait bien nommer une commission, qui procéderait à une enquête officielle. L'opinion publique la réclamait.

Mais l'évêque jugeait que l'émotion populaire était trop vive encore, pour que les enquêteurs fussent en état de poursuivre leur œuvre avec sérénité.

« Nous avons d'abord cru, devait-il écrire un peu plus tard, que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire; que, pour asseoir le jugement, qu'on attend de nous, il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner du temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée. » (1)

Selon une méthode familière à l'Église, qui peut s'en servir, ayant des promesses d'éternité, Mgr Laurence prit donc le temps pour auxiliaire.

« Le temps est un grand maître, disaient les anciens; il finit par tout révéler. »

A Lourdes, il fit son œuvre ordinaire.

La réalité des Apparitions s'établissait de plus en plus; des faits miraculeux lui apportaient une confirmation décisive, du moins d'après l'opinion publique, appuyée par de sérieux témoins.

Bref, le moment vint, où il parut opportun d'étudier cette extraordinaire histoire, et, à la fin de juillet 1858, Mgr Laurence nomma solennellement une commission d'enquête, à qui il en confia la tâche. Cette commission comprenait seize membres.

*
* *

Elle commença par recourir, elle aussi, à la colla-

(1) Ordonnance du 28 Juillet 1858.

boration du temps. Elle laissa passer plus de trois mois, avant d'instituer son enquête, et elle la conduisit ensuite, avec une si tranquille sagesse, que l'ordonnance épiscopale, sortie de ses travaux, ne fut publiée que quatre ans après la première apparition.

En même temps, les enquêteurs mettaient un zèle extrême à découvrir la vérité.

N'ayant aucun parti pris, ni pour ni contre la vérité surnaturelle des faits, n'étant obligés, ni de la rejeter de prime abord, comme les incrédules, ni de l'admettre systématiquement pour l'honneur de la religion, qui n'a pas besoin de tel miracle en particulier, et que pourraient même compromettre des preuves insuffisantes, acceptées légèrement, ils travaillèrent à éclairer leur jugement avec une impartialité absolue.

Du reste, l'ordonnance épiscopale leur en faisait un devoir.

« La commission, disait-elle, ne doit rien négliger pour s'entourer de lumières, et arriver à la vérité, quelle qu'elle soit. »

Les enquêteurs interrogèrent donc Bernadette, qui dut répondre sous la foi du serment.

Ils se rendirent à la Grotte, et cherchèrent d'où aurait bien pu venir le fameux reflet de lumière, auquel avait recouru la raison en déroute des trois médecins du préfet Massy.

Bernadette, qui était présente, dut reconstituer toutes les scènes des apparitions.

On entendit aussi un grand nombre de témoignages, particulièrement sur l'existence de la source, avant le jour où elle jaillit sous la main de la voyante. Tous s'accordèrent sur deux points : la source était invisible, au moment où Bernadette la

découvrit, et Bernadette n'avait pu la découvrir que par une inspiration du ciel.

Les guérisons merveilleuses, dont la nouvelle s'était répandue, furent soumises à l'examen le plus minutieux.

Les commissaires se transportèrent sur tous les points de la contrée, où on les signalait à leurs recherches. Des renseignements étaient préalablement réunis sur la moralité des intéressés, leurs précédents pathologiques et les circonstances de leur guérison.

Puis, on procédait à l'interrogatoire, en présence même des médecins qui avaient soigné le malade, et les cas divers, qui, d'après eux, pouvaient s'expliquer naturellement, étaient immédiatement écartés.

La commission s'était d'ailleurs adjoint un praticien éminent, le docteur Vergez, inspecteur des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

Elle soumit tous les rapports, qui lui parvenaient, à ce maître renommé.

Ces faits extraordinaires surprirent le docte professeur et l'émurent profondément. Jamais, dans sa carrière, il n'avait rencontré rien de pareil. Sa science éprouvée distingua, dans l'abondance des faits :

1^o Les cas qui possédaient, « pleinement et d'une manière évidente, le caractère surnaturel. »

2^o Ceux qui étaient probablement miraculeux, ou dont le caractère paraissait douteux.

3^o Ceux qui pouvaient recevoir une explication scientifique.

C'est sur les premiers seulement qu'il se livra à une enquête à domicile, avec le concours des commissaires ; il négligea les autres.

Et même, on s'occupait seulement de ceux qui

s'étaient produits durant l'année 1858, et on ne retint que les principaux.

C'est de ces faits merveilleux, que le célèbre professeur écrivait :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les huit
« faits de guérisons qui précèdent (1), on est frappé,
« tout d'abord, de la facilité, de la promptitude, de
« l'instantanéité, avec lesquelles ils sortent du sein
« de leur cause productive ; de la violation, du bou-
« leversement de toutes les méthodes thérapeutiques,
« qui règne dans leur accomplissement ; des contra-
« dictions, que reçoivent les préceptes et les prévi-
« sions de la science ; du dédain, qui frappe l'ancien-
« neté, la profondeur et la résistance du mal ; du
« soin, avec lequel toutes les circonstances sont
« arrangées et combinées, pour montrer qu'il y a,
« dans la guérison qui s'opère, un événement en
« dehors de l'ordre de la nature.

« De tels phénomènes dépassent la portée de l'es-
« prit humain. Comment comprendrait-il, en effet,
« l'opposition qui existe : entre l'unité du remède et
« la diversité des maladies ; la courte durée de
« l'application de l'agent curatif, et la longueur des
« traitements au pouvoir de la science et de l'art ;
« entre l'efficacité du premier et l'inutilité des
« seconds ; entre la chronicité du mal et l'instantanéité
« de la guérison ?

« Il y a là certainement une force contingente,
« supérieure à celles qui ont été départies à la na-
« ture, étrangère à l'eau, dont elle se sert pour la
« manifestation de sa puissance. . . (2)

(1) Le D^r Vergez proposait d'appuyer la décision sur huit faits, dont le caractère surnaturel lui paraissait absolument incontestable. La prudence de l'autorité épiscopale n'en accepta que sept.

(2) Dossier manuscrit de la commission d'enquête (Archives de la Grotte, à Lourdes).

..... « Si on me demande ce que j'ai vu à Lourdes, « devait ajouter, avant de mourir, l'éminent profes- « seur, je puis répondre : Par l'examen des faits « les plus authentiques, placés au-dessus du pou- « voir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché « l'œuvre divine, le miracle. »

C'est dans ces conditions, que la commission re- mit enfin à Mgr Laurence son rapport, si longtemps attendu, si prudemment préparé, et, le 18 janvier 1862, parut le *Mandement de Mgr l'Évêque de Tarbes, portant jugement sur l'Apparition, qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.*

Voici le texte de ce jugement, fort bien motivé :

« Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de « Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubi- « rous, le 11 Février 1858, et jours suivants, au « nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massa- « bicille, près la ville de Lourdes; que cette appari- « tion revêt tous les caractères de la vérité, et que « les fidèles sont fondés à la croire certaine.

« Nous soumettons humblement notre jugement « au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé « de gouverner l'Église universelle. » (1)

LES SOUVERAINS PONTIFES

L'autorité doctrinale des Papes n'est point inter- venue, pour ratifier la décision de l'évêque de Tarbes.

Elle ne pouvait pas, du reste, intervenir. Car il s'agit ici d'un fait, et non d'une doctrine, se ratta- chant à la foi, ou à la morale, seul objet où s'exerce le magistère infallible de l'Église.

Mais, s'il n'a pas été publié de définition, obli-

(1) Voir le Mandement tout entier, dans notre Appendice, n° 3.

geant, sur ce sujet, les âmes chrétiennes à la foi, les divers papes, qui se sont succédé depuis les événements de Lourdes, ont laissé voir clairement leur pensée personnelle.

Dès l'année 1869, sept ans après le mandement de Mgr Laurence, Pie IX se plaisait à proclamer « la lumineuse évidence du fait. » (1)

Quelques années plus tard, recevant un souvenir de Lourdes des mains de l'évêque de Tarbes, il disait :

« Je mettrai ce tableau dans mon oratoire, là où je vais plusieurs fois par jour adorer le Saint-Sacrement ; et, si mon âme est désolée, s'il me semble que Dieu est sourd à notre voix, je lèverai les yeux vers l'Immaculée ; elle priera avec nous, elle priera pour nous. »

Pie IX se souvenait sans doute de Pie V et de la bataille de Lépante, quand l'intervention de la Sainte Vierge sauva le monde chrétien de la barbarie musulmane et de ses sanglantes fureurs.

On avait construit, dans les jardins du Vatican, une petite Grotte de Lourdes, qui rappelait celle de France. L'eau miraculeuse, dont une attention délicate pourvoyait abondamment le Saint-Père, y coulait comme à Lourdes même.

Dans sa promenade quotidienne, Pie IX ne manquait pas de faire un pèlerinage à sa chère Grotte de l'Immaculée.

Il en distribuait l'eau salubre aux malades, et en usait lui-même pour les infirmités qu'il tenait de l'âge.

*
* *

Léon XIII hérita du culte de son prédécesseur pour Notre-Dame de Lourdes.

(1) Bref du 4 septembre 1863.

Il écrivait, dans les derniers temps de sa vie :

« Il y a près de cinquante années qu'en la ville
« de Lourdes, la très bonne Vierge, Mère de Dieu,
« manifeste, de la manière la plus éclatante, en
« faveur des malheureux de tout genre, la puissance
« de son secours et la tendresse de son cœur
« maternel. » (1)

Sa pensée se tournait souvent vers les roches Massabielle, et, de loin, il invoquait celle qui daignait y répandre l'ineffable douceur de ses miséricordes.

« Êtes-vous allé à Lourdes ? » demandait-il un jour à un cardinal italien.

— « Très Saint Père, répondit le cardinal, je n'y suis allé qu'en esprit. »

— « Oh ! en esprit, répartit le Pape, nous y sommes tous allés aussi, et nous y allons bien souvent. »

Quand l'église du Rosaire dut être bénite, en 1889, Léon XIII délégua le cardinal Richard, archevêque de Paris, pour faire la cérémonie en son nom, et, plus tard, en 1901, lors de la consécration définitive, un autre cardinal, l'archevêque de Reims, fut chargé par lui de le représenter dans cette fête.

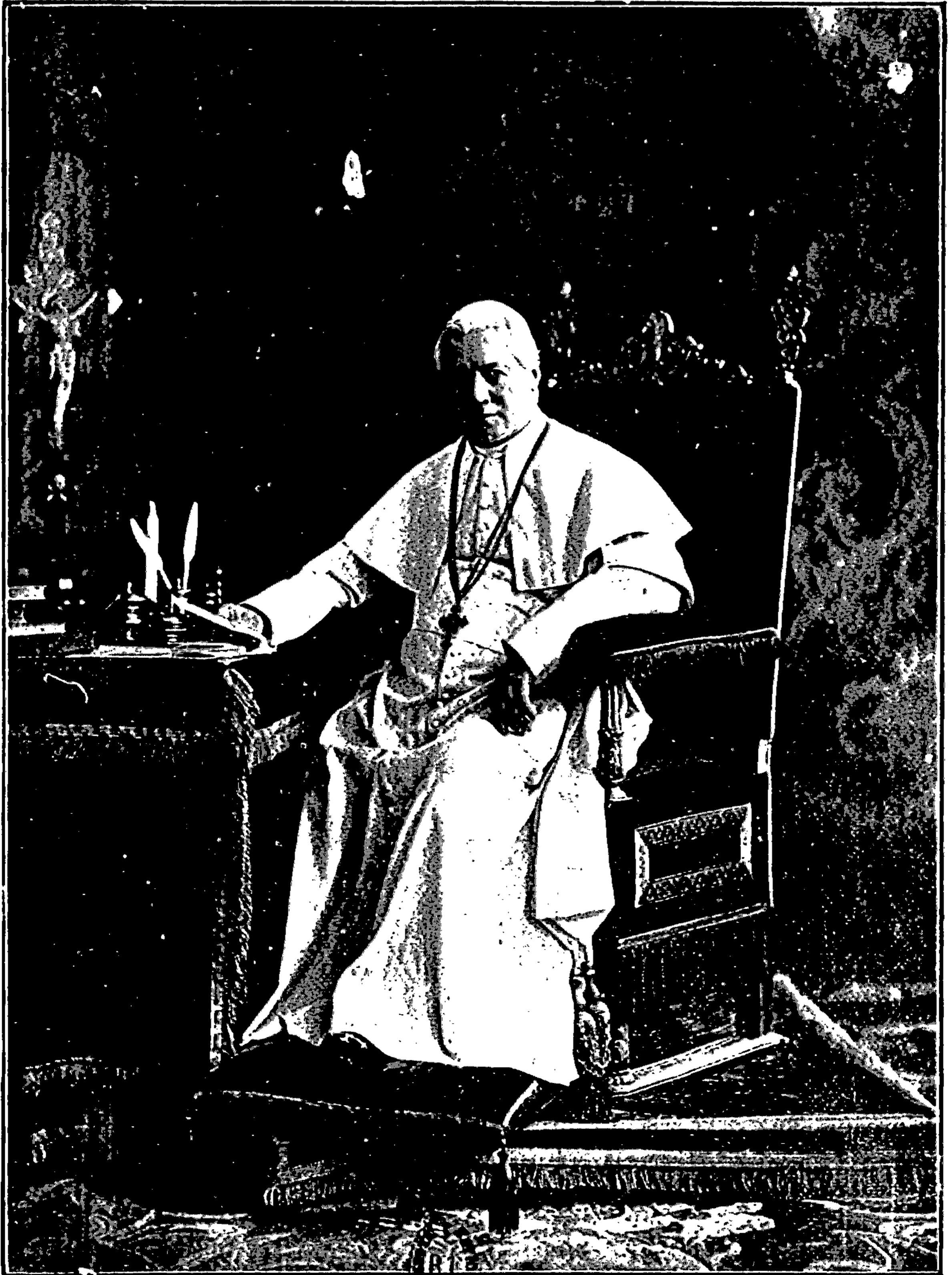
Quelques années auparavant, à l'occasion de son jubilé pontifical, les Missionnaires de l'Immaculée Conception lui avaient offert une statue de Notre-Dame de Lourdes en argent massif.

« Ah ! dit Léon XIII, en la recevant, vous ne pouviez pas me faire un cadeau plus agréable. »

Et, soulevant un peu l'image, il la baisa avec amour.

Un visiteur, l'évêque de Clermont, voyait la statue, un mois après, dans le cabinet de travail du Saint-Père, qui lui disait :

(1) Lettre à l'évêque de Liège, 11 Février 1899.



SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X

« Je l'ai placée ici, afin de pouvoir, à tout instant, invoquer celle qu'elle représente, au milieu des sollicitudes du souverain pontificat. »

Aussi, quand Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, lui proposa de construire, dans les jardins du Vatican, une Grotte tout à fait semblable à celle que la Sainte Vierge a honorée de sa présence, il accueillit le projet avec une joie manifeste.

Déjà, la simple réduction en pierre, qui existait depuis Pie IX, recevait fidèlement sa visite. Il disait, un jour, à un cardinal, qui l'accompagnait :

« Que voulez-vous? c'est mon coin de France. »

Ce coin de France, où il va lui-même tous les jours, dès le commencement de son pontificat Pie X désira qu'il fut élargi et embelli.

On y voit désormais la perspective des divers sanctuaires de Lourdes; au milieu des jardins du Vatican, on peut se croire sur les bords mêmes du Gave, « dans ce lieu, comme a dit le pape, illustré par les admirables apparitions de la Vierge Immaculée. » (1)

Ce coin de France est donc aussi un coin du ciel.

II

LOURDES

et le Mouvement religieux contemporain

—

LES GRANDS FAITS RELIGIEUX DE LOURDES

Dès que l'Église eut autorisé le culte de la Vierge, sur les rochers de Massabielle, ces rochers, sauva-

(1) Lettre à Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, 14 septembre 1903.

ges et jusque-là inconnus, eurent un nom célèbre ; ils devinrent, peu à peu, un des lieux de la terre les plus fréquentés.

La France donna l'exemple de l'empressement ; c'était son devoir.

Sauf la basilique, que sa foi « repentante et dévouée » a élevée au Sacré-Cœur de Jésus, sur les hauteurs de Montmartre, toutes les grandes manifestations religieuses, auxquelles elle s'est livrée, durant ce dernier demi-siècle, ont eu Lourdes pour centre et pour théâtre.

Sur les pas d'une petite enfant naïve, et à son appel, elle est accourue au bord du Gave, pour y apporter ses hommages, et y chanter son *Ave Maria*.

On y a vu toutes les classes de la société française, les petits et les grands, les pauvres et les riches, les ignorants et les hommes cultivés ; point de distinction d'origine, ni de fortune, ni de talent.

Toute la France croyante a formé ainsi comme un immense cortège, et s'est mise en voyage vers le pays de la blanche Apparition.

« Monsieur le Curé, disait Bernadette à M. Peyramale, la Dame m'a dit :

« Je veux qu'on vienne ici en procession. »

M. Peyramale se révoltait, on l'a vu, contre la témérité d'un pareil message.

Eh bien, l'incroyable s'est réalisé ; on est venu, on vient, et c'est vraiment comme une procession innombrable et sans fin, dont notre pays n'a donné le spectacle, à aucun autre moment de son histoire.

La basilique était à peine achevée, et les blessures de la guerre de 1870 à peine fermées, qu'une délégation de toutes les parties de la France venait demander, à la Vierge de Massabielle, le courage nécessaire dans les épreuves nationales ; on enten-

daît s'entourer de sa protection pour ne jamais désespérer, quoi qu'il arrive, du salut d'un pays, qu'elle a fait le sien.

En même temps, les sanctuaires français, où le nom de Marie est particulièrement honoré, déposaient chacun une bannière dans le nouveau temple, pour y figurer leur hommage.

Quand passa la bannière d'Alsace, cravatée de deuil, le prélat, qui présidait la cérémonie, prenant un de ses plis, le baisa en silence. La déchirure de la guerre était encore toute saignante : un frisson patriotique passa dans les rangs de l'immense assemblée, et on vit des larmes dans tous les yeux. (1)

Aujourd'hui, ces drapeaux sont suspendus aux voûtes de la Basilique ; et, quand ils s'agitent et frissonnent au feu étincelant des lampes et sous le vent harmonieux des cantiques, on dirait que la voix de tous les sanctuaires fameux de la France s'unit à la voix des pèlerins, pour chanter, avec eux, la gloire de la Vierge Immaculée.

Eux aussi, ils sont nés d'une protection particulière de Marie, et, pour ainsi dire, d'une de ses caresses. Ils sont là, comme des enfants, formant une immense famille, réunis autour du plus jeune, pour lui apporter le témoignage de leur fraternelle déférence, puisqu'il paraît tout particulièrement aimé.

Quatre ans après, en 1876, la Basilique était consacrée, et la statue de Notre-Dame de Lourdes solennellement couronnée. On vit, à cette imposante cérémonie, trente-cinq prélats, dont un cardinal, trois mille prêtres et cent mille fidèles.

Il faut longtemps fouiller dans les annales des peuples, pour trouver les traces de pareilles foules,

(1) Octobre 1872.

que l'enthousiasme assemble, comme l'Océan amoncelle les grains de sable sur ses rivages.

L'affluence fut de nouveau immense, en 1883, quand on célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, et que fut posée la première pierre de l'église du Rosaire.

Six ans plus tard, ce monument était inauguré, avec une pompe solennelle.

Il fut consacré en 1901, au milieu de fêtes splendides : on y compta trente-cinq prélats, dont deux cardinaux et un patriarche.

Outre les pèlerinages nationaux, qui ont commencé en 1873, on a inauguré, à la fin du dix-neuvième siècle, des pèlerinages exclusivement composés d'hommes. Trois ont déjà eu lieu, (1899, 1901 et 1903). On a compté, dans l'un, une trentaine de mille hommes, dans les autres, cinquante-cinq à soixante mille.

Soixante mille hommes ! Une véritable armée. On peut dire que rien de pareil ne s'était vu depuis les croisades.

LE PÈLERINAGE DU MONDE

Tels sont, dans le demi-siècle écoulé, les dates particulières, qui marquent l'histoire du sanctuaire de Lourdes. Ce sont des dates glorieuses.

Mais il faut attacher plus d'importance encore au concours immense de fidèles, qui viennent régulièrement, chaque année, apporter sur les bords du Gave l'hommage enthousiaste de leur foi.

De 1867 à 1903 inclusivement, il s'est rendu à Lourdes 4.271 pèlerinages, qui ont amené, à eux seuls, 3.817.000 pèlerins.

Naturellement, les premières années fournissent

la part la plus modeste, dans cette étonnante statistique.

Si l'on prend les sept dernières de la série, on voit qu'il existe une moyenne annuelle de 130 pèlerinages. En six ans, 1.637 trains ont amené 1.023 groupes, qui comprenaient 1.074.000 pèlerins. (1)

Mais ce n'est, en réalité, qu'une faible partie de la grande multitude, qui visite annuellement le célèbre sanctuaire. Les pèlerins isolés sont plus nombreux, et de beaucoup, que ceux qui arrivent par groupes.

Il faut aussi ajouter les visiteurs, qui ne sont pas vraiment des pèlerins, mais que, souvent, un certain sentiment religieux, parfois aussi, sans doute, un simple désir de connaître les lieux illustres, amène dans la petite ville, désormais une des plus célèbres du monde.

L'administration des chemins de fer du Midi compte que sa gare de Lourdes reçoit, à elle seule, plus d'un million de voyageurs par an.

C'est, à ce point de vue, une des gares les plus importantes du réseau.

Ainsi, ce petit canton pyrénéen, perdu jadis et oublié dans le pli de ses montagnes, est devenu une ville, à grand mouvement, où l'on accourt en foule de toutes les parties de la terre; car, parmi les 4.271 pèlerinages, que nous rappelions tout à l'heure, on en trouve 292, arrivés de l'étranger.

Il en vient de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Irlande, des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Brésil, de la Bolivie, etc..

Les Evêques donnent l'exemple. De 1868 au 1^{er} septembre 1904, on en a compté, à Lourdes,

(1) Voir à l'Appendice, n° 4, le détail par années, depuis 1867.

1643, dont 277 archevêques, 10 primats, 17 patriarches et 63 cardinaux.

Sur ce nombre, 757 étaient étrangers à la France.

Ils représentent vraiment tous les pays de l'univers : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, l'Inde, qui en a envoyé 31, la Chine, qui en a envoyé 27, le Brésil, le Mexique, l'Arménie, la Syrie, Ceylan, Haïti, la Martinique, le Zanguebar, la Birmanie, le Venezuela, le Pérou, la Pologne, le Chili, l'Équateur, la Nouvelle Écosse, la Russie, la Norvège..... On est obligé de s'arrêter ; la liste s'allonge démesurément.

Et le mouvement s'accroît sans cesse ; la moyenne des dernières années est supérieure aux précédentes. (1)

En même temps, le culte de la Vierge Immaculée, apparue à Bernadette, dépassant les limites de la France et des pays européens, pénètre dans les contrées du monde, les plus éloignées de nous et de nos mœurs.

On trouve partout, non seulement des statues qui la représentent, mais souvent des grottes rustiques, qui reproduisent celle où elle a daigné apparaître ; on voit s'élever, en son honneur, de nombreuses chapelles, et même de véritables églises ; des confréries se forment, et il s'organise des pèlerinages dans ces sanctuaires, dont tout l'attrait religieux consiste à rappeler, de loin, celui dont la blanche robe de la Vierge a consacré le marbre, en daignant l'effleurer.

Comment citer des noms ? Il faudrait nommer tous les pays. Le culte de Notre-Dame de Lourdes a pris vraiment possession de l'univers.

(1) On trouvera plus loin, à l'Appendice, n° 6, et le nombre des prélats venus à Lourdes depuis 1868, année par année, et le nombre total de ceux d'entr'eux, arrivés de chacun des pays étrangers, qui en ont envoyé dans cette période.

Mais où est le profit? demandera-t-on.

En quoi l'intérêt du christianisme en a-t-il été servi, et le mouvement religieux développé, parmi les générations contemporaines?

En quoi? nous allons essayer de le dire.

INFLUENCE HEUREUSE

LES PÈLERINAGES ET LE CŒUR HUMAIN

Le cœur humain a des penchants nécessaires, qui sont comme ses lois; car il y a des lois de la nature morale, de même qu'il y a des lois de la nature physique, et l'on n'échappe pas plus aux unes qu'aux autres; il faut les subir.

C'est ainsi que tout sentiment profond, s'il concerne un objet commun, et qu'une multitude d'hommes le partagent, demande impérieusement à s'exprimer dans de larges manifestations collectives.

Ce n'est pas le sentiment d'un citoyen, ni d'une cité, c'est le sentiment de tout un peuple, et le peuple entier aime à se donner rendez-vous, pour le satisfaire, en jouir et en vivre.

Et, comme ce qui est général et abstrait touche l'âme moins vivement, c'est une autre loi morale que ces grands rendez-vous aient, pour centre, des lieux, consacrés par quelque illustre souvenir: par exemple, quand il s'agit d'un sentiment national, le berceau d'un grand homme ou le théâtre d'une victoire.

Ces lois s'appliquent évidemment au sentiment religieux; car le sentiment religieux est aussi profond, ou plus profond encore, que le sentiment

patriotique, et il s'étend, comme lui, ou plus que lui, à de véritables multitudes, soumises à son inspiration.

Lui aussi, spontanément et par la puissance même des lois qui le dirigent, il recherche les vastes rassemblements des fidèles, que remue le même enthousiasme, et il leur assigne, de préférence, les lieux qu'un évènement ou un souvenir sacré rend particulièrement chers à la religion.

Quelques hommes d'esprit opposent aux pèlerinages de Lourdes, dans un rapprochement, qu'ils croient leur faire tort, les pèlerinages des autres religions : ceux de l'Inde, ou ceux de la Mecque.

Ils ne s'aperçoivent pas que c'est une manière, non de les attaquer, mais de les défendre.

Ce qui se passe, loin de nos frontières, chez les Musulmans et les Hindous, prouve simplement, qu'en venant à Lourdes, comme ils y viennent, les chrétiens obéissent à une loi de la nature, gravée par Dieu même dans le cœur de tous les hommes.

Cette loi dirige partout le sentiment religieux, je l'ai dit ; car le sentiment religieux a les mêmes lois générales dans les âmes humaines.

L'objet de ce sentiment varie, — c'est bien entendu, — il peut être, et il est profondément différent ; mais le sentiment est le même, à ne le prendre que comme sentiment.

Il ressemble à une riche étoffe, dont on peut se servir pour habiller de beaux corps, ou des corps mal venus. Parce que l'étoffe est identique, et qu'elle recouvre parfois des membres difformes, direz-vous que tous ceux qui la portent sont nécessairement contrefaits ?

Ce serait commettre cette faute étrange de logique, que de conclure de la ressemblance des manifes-

tations, que le sentiment religieux inspire, à l'égale valeur des croyances, auxquelles ce sentiment s'applique.

Les croyances sont une chose, le sentiment en est une autre.

Les Musulmans vont en pèlerinage à la Mecque; les chrétiens du vingtième siècle vont en pèlerinage à Lourdes; voilà le fait!

Si vous dites : ceux-là se trompent, en vénérant Mahomet; donc ceux-ci doivent se tromper aussi, en vénérant la Vierge Immaculée, vous faites un raisonnement, qui vous paraît, j'en suis sûr, monstrueux à vous-mêmes, dès qu'on le présente dans sa choquante réalité, tel qu'il est.

Pour qu'il vous semble supportable, vous avez besoin de ne pas le regarder de face, et en lui-même; il vous est nécessaire de l'envelopper, à vos propres yeux, d'une phraséologie confuse, dont les plis flottants en dissimulent la faiblesse.

Ce que prouvent les traditions indiennes ou mahométanes, encore une fois, c'est que les manifestations religieuses, auxquelles on fait la guerre, sont fondées sur la nature même, qu'elles constituent une de ses lois, et qu'elles sont, pour l'âme humaine, un besoin profond, général et impérissable comme elle.

A ce titre, n'en auraient-elles pas d'autres, elles seraient souverainement respectables, et elles devraient être souverainement respectées.

La conclusion serait d'importance, même si on l'arrêtait là, sans lui donner tout le développement qu'elle appelle.

* *

Mais il est juste d'ajouter que Dieu gouverne

l'homme, conformément à la constitution morale qu'il lui a donnée, et en se servant des lois essentielles, qui en dérivent.

Selon une image de Saint Paul, le surnaturel est greffé sur la nature; il use de la sève naturelle, mais en la transformant, pour la rendre capable de produire des fruits nouveaux, des fruits dignes du ciel.

Dieu emploie donc le concours des causes secondes, et c'est par elles qu'il agit ordinairement, même dans l'ordre du salut.

Or, les lois de l'âme humaine, ses tendances radicales, ses besoins généraux, font partie de ces causes. Il en tient donc compte, et il les fait collaborer avec lui.

Par conséquent, on peut s'attendre qu'il accorde une approbation efficace, et attache des bénédictions particulières à ces vastes manifestations publiques, où incline spontanément la foi des peuples.

On peut s'attendre aussi qu'il honore et illustre certains lieux du monde, par des témoignages extraordinaires de sa divine bienveillance.

Ainsi consacrés et recommandés par lui-même, ces lieux choisis deviennent, pour la religion, ce que d'autres peuvent être pour la patrie: des centres vénérés, pleins d'éloquents souvenirs, où les âmes, accourant de toutes parts, se rencontrent dans les mêmes élans d'un enthousiasme justifié, et contentent ainsi légitimement une de leurs plus profondes aspirations.

Agir de cette manière, de la part de Dieu, ce n'est que rester fidèle à son gouvernement habituel, dans la conduite des hommes et celle de l'univers.

*
* *

Et, en outre, il ne faut pas perdre de vue que ces

concours, voulus par Dieu, autour de certains sanctuaires, sont plus encore qu'une satisfaction providentielle, donnée aux plus vieilles tendances du cœur humain; ils nous sont utiles, on va le voir.

C'est donc, pour Dieu, une raison nouvelle de les autoriser et de les faire naître, puisqu'il dirige ainsi les hommes et les mène au bien, au moyen des penchants essentiels de leur nature, qui deviennent les auxiliaires de sa Providence.

UNE ÉCOLE

DE RELIGION, DE CHARITÉ ET DE FOI

Je sais bien que ces grandes réunions religieuses touchent médiocrement quelques âmes isolées, d'ailleurs honnêtes et droites.

La religion de ces âmes a une sorte de pudeur, que trop de démonstrations effarouchent : il leur faut le murmure discret d'une prière tranquille et contenue, qu'on entend à peine, et qui se fait presque oublier.

Et une foule immense, que l'enthousiasme a réunie de toutes parts, ressemble à la mer; elle a, comme elle, ses mouvements impétueux, elle a ses vagues, sa violence, et ses grands cris tumultueux, qui sont la prière des peuples, comme celle de l'Océan et de la tempête.

Ce n'est pas ce qui convient aux esprits trop délicats, et aux piétés trop timides.

Mais les uns et les autres sont l'exception.

En général, ces manifestations grandioses alimentent et animent la religion dans les âmes : elles lui donnent une énergie et une décision nouvelles.

Car l'association des sentiments est comme toutes les autres : en s'associant, les sentiments prennent

conscience d'eux-mêmes et de leur force; leur confiance grandit.

Ils participent à une sorte de mouvement général, qui les entraîne.

Celui de l'un pousse en avant celui de l'autre, et, comme dans une foule qui marche en cadence, au son d'une musique marquant le pas, tous avancent d'un même élan, bien plus loin et bien plus vite que si chacun était livré à soi-même, et n'obéissait qu'à sa propre inspiration.

Du reste, l'expérience est faite. Ceux qui ont pris part à ces prières des foules, savent combien leur propre prière s'en est trouvée plus ardente.

Et ce n'est pas seulement l'impression d'un moment. Il reste, de ces heures de foi chaude et de ces vifs enthousiasmes, une sorte de rayonnement, qui se prolonge sur la vie et l'illumine.

Revenu chez soi, loin du bruit et de la foule, on en sent encore le bienfait; on en est comme éclairé, réchauffé, vivifié.

A ce point de vue, les pèlerinages de Lourdes ont exercé une véritable action sur le mouvement religieux des trente ou quarante dernières années.

Ils ont remué profondément des millions d'âmes, qui ont continué à jouir de loin, elles-mêmes, de cette salutaire influence, et qui, en quelque mesure, l'ont fait sentir et prolongée autour d'elles.

C'est la pierre qui tombe au milieu du lac : l'eau s'agite, de proche en proche, jusqu'aux extrémités, jusqu'aux rives.

Mais il faut dire aussi qu'on ne subit pas seulement, dans ce pays du miracle, l'heureuse contagion d'une piété épanouie, qui se répand en prières, et qui éclate en cantiques.

On y trouve des spectacles qu'on ne voit pas

ailleurs, et ils forment la plus persuasive des leçons.

*
* *

Avez-vous rencontré, par exemple, en aucun lieu du monde, une charité pour les malades, comparable à celle qu'on voit ici? Aussi désintéressée, aussi dévouée, aussi touchante?

Les malades arrivent à Lourdes de tous les coins de la France; que dis-je? il en vient de toutes les parties de l'étranger.

Pour ne parler que des pauvres, ceux qui ne pourraient suffire aux frais de séjour dans les hôtels, on en compte de quatre à cinq mille chaque année.

Ils sont reçus gratuitement dans des hôpitaux, que la charité alimente, et ils ont, pour les servir, des femmes et des jeunes filles, habituées à être servies elles-mêmes, et dont beaucoup sont l'ornement des salons du monde, et, quand elles daignent y figurer, les reines enviées de ses fêtes.

La richesse, l'élégance et la grâce se font les servantes volontaires de la pauvreté, aggravée par la maladie, même quand la maladie est repoussante et nauséabonde.

Ce sont ces mains délicates, qui doivent renouveler les linges souillés, et panser les plaies suppurantes.

Ce sont elles qui, tout à l'heure, au bord des piscines, déshabilleront ces corps malades, dont quelques-uns sont horribles à toucher et à voir, et les plongeront dans l'eau miraculeuse, avec des attentions, une douceur et une tendresse, qui rappellent celles des mères.

Il en est qui n'oublieront plus leurs chères infirmes. Le pèlerinage fini, les relations continueront, de



loin, entre la pauvre malade et la grande dame, qui a regardé un jour comme un honneur de lui servir de femme de chambre.

La charité aura effacé les distances et rapproché des âmes, que la naissance avait placées si loin l'une de l'autre, aux deux extrémités du monde.

Et ce métier volontaire ne va pas sans fatigue.

Il faut que la délicate infirmière soit rendue parfois, dès cinq heures du matin, au chevet de ses malades, qu'elle a quitté assez tard dans la soirée; d'autres fois, elle doit y passer la nuit.

Et, durant cette longue veille, s'il arrive qu'elle soit brisée de sommeil, et qu'on lui permette de se reposer une heure, elle n'aura pas même un fauteuil pour s'y étendre. On en a vu dormir sur les marches d'un escalier.

Et cependant, ces infirmières dévouées, ces Sœurs de charité, à qui il ne manque que la cornette blanche, sont toute une légion.

La société entière a des représentants parmi elles, et l'on s'honore d'être dans leurs rangs.

Leur nombre dépasse les besoins : il n'y a pas assez de malades, pour toutes les mains qui aspirent à les servir.

Et, si l'on s'arrache un moment à ce touchant spectacle, c'est pour en rencontrer un autre, qui n'émeut pas moins.

Jetez les yeux sur les chemins qui mènent des hôpitaux aux piscines, ou devant la Grotte des miracles, ou bien à l'Esplanade du Rosaire, où le Saint-Sacrement viendra tout à l'heure !

Au lieu de courir le plaisir dans les villes d'eau, où leur fortune leur permettrait de vivre joyeusement, des centaines d'hommes et de jeunes gens distingués, dans la mâle beauté de leur âge,

passent vivement, des bretelles à traîner sur les épaules.

Les uns portent des brancards, où reposent de malheureux infirmes, obligés de rester étendus ; d'autres traînent de petites voitures, où les malades les moins atteints sont assis.

Pour eux, il n'y a ni mauvais temps, ni chaleur ardente. Quelquefois la pente est dure à monter, et la sueur inonde leur robuste visage, mais ils vont toujours, allègrement, et sans se plaindre jamais.

« Un bon brancardier, dit simplement leur Manuel, qui n'a pas l'air de s'apercevoir qu'il dit des choses sublimes, un bon brancardier devra supporter facilement le chaud et le froid, le soleil et la pluie, la faim, la soif, les longues attentes. »

Et voyez ces précautions quasi maternelles, à l'égard de pauvres inconnus, qu'on ne doit plus rencontrer dans la vie :

« Il saura couper adroitement les ruisseaux, en se rappelant qu'il traîne le plus souvent de pauvres infirmes dont les cahots avivent les souffrances ; il aura soin de marcher avec précaution sur les endroits nouvellement empierrés..... il aura égard aux susceptibilités des malades nerveux et impressionnables, au milieu de la foule et des voitures.....

« Soit qu'il monte le malade, en le prenant dans ses bras, soit qu'il le porte avec un autre brancardier, sur une chaise, il aura soin de mettre la plus grande douceur dans ses mouvements ; il évitera les à-coups, et il s'efforcera d'épargner au malade tout ce qui pourrait être, pour lui, une cause de gêne ou d'inquiétude. »

Dans le service des piscines, le Manuel lui-même reconnaît qu'il est nécessaire d'avoir le cœur bien placé. Car, dit-il, « c'est assurément là que l'huma-

nité se révèle le plus souvent sous l'aspect le plus misérable. »

Il faut savoir et pouvoir « entendre de sang-froid des cris déchirants, voir les plaies les plus repoussantes, sentir des odeurs, dont on se souviendra toujours, déshabiller, toucher ces pauvres corps, les placer sur la sangle, les plonger, en priant, dans l'eau miraculeuse. »

L'hospitalier devra « prendre le malade dans ses bras (si répugnant qu'il soit), le déposer sur une chaise, doucement, enlever les vêtements, sans causer de fatigue aux membres endoloris..... Il le réconfortera en l'habillant, et sera plein de douceur et de mansuétude. »

Quand les malades arriveront, la nuit, ou à trois heures du matin, le brancardier devra les attendre sur le quai de la gare, pour les recevoir, et commencer, auprès d'eux, son dur service.

Et, une fois pris par eux, peut-être ne trouvera-t-il pas le temps de songer à lui. Certains jours, j'en sais qui ont déjeuné à trois heures, et ils étaient levés longtemps avant l'aube.

Et tout cela se fait simplement, comme si c'était un devoir.

En réalité, c'en est un.

Ces volontaires de la charité forment un véritable bataillon d'élite : ils acceptent des chefs, et se soumettent à une consigne, comme des soldats.

Et, pour récompense, brancardiers, hospitaliers et hospitalières viendront à Lourdes à leurs frais, et c'est à leurs frais qu'ils devront y vivre; pour eux, il n'y a ni indemnité de voyage, ni indemnité de séjour.

Il n'est pas nécessaire, je pense, d'être chrétien, pour trouver de tels dévouements héroïques,

Cet empressement désintéressé, ce renoncement complet à sa vie habituelle, des attentions si prévenantes et si délicates, pour des malheureux dont les misères sont repoussantes, touchent profondément le cœur, et font monter aux yeux des larmes d'admiration.

Existe-t-il sur la terre un lieu, un seul lieu, où l'on puisse contempler un tel spectacle et recevoir une si magnifique leçon ?

Lourdes est la plus grande école pratique de charité qu'on ait sans doute jamais vue, chez aucun peuple.

Cette école, on ne la fréquente pas impunément, grâce à Dieu.

L'âme se pénètre, comme le corps, de l'atmosphère qu'elle respire; elle en nourrit ses fibres profondes, qui l'absorbent et se l'assimilent.

On fait parfois des cures d'air sur les montagnes; on échange l'air empesté des villes contre l'air pur, qui règne loin d'elles, dans la sérénité des sommets.

Il se passe quelque chose de pareil, près du rocher, où la douce Mère de Dieu a daigné apparaître.

Au milieu de ce courant d'égoïsme étroit et féroce, qui envahit la société contemporaine, on peut faire, à Lourdes, s'il est permis d'ainsi dire, une cure de miséricorde.

*
* *

Mais on y fait, en même temps, une cure de foi.

Et certes, notre époque en a besoin.

Certaines vanteries d'esprits sceptiques ont été prises au sérieux par les badauds ignorants, qui ont peur de n'être pas à la mode.

Un orgueil nouveau, né du progrès de la science, et surtout de ses applications, qui ont changé la face

du monde, a poussé les hommes à diviniser la nature.

Ils ont essayé de la soustraire au pouvoir du Créateur, comme si la création l'avait épuisé, ou limité, ou enchaîné.

Pour eux, Dieu n'était plus, et ne pouvait plus être, que le spectateur impuissant de l'univers. Il était l'esclave des lois qu'il a faites, il n'en était pas le maître.

On lui refusait donc le droit d'intervenir dans le jeu du monde :

..... Défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Au moment où les événements de Lourdes prirent naissance, cette idée régnait en maîtresse, parmi les gens cultivés.

Or, en se débarrassant désormais du miracle, l'incrédulité se mettait à l'aise, dans ses attaques incessantes contre la foi.

Il restait bien l'ensemble des faits merveilleux, qui font cortège au christianisme à travers les siècles.

Mais ils étaient loin; on pouvait plus facilement les mettre en doute, et on ne se faisait pas faute de dire :

« Si jadis les aveugles ont vu, les sourds, entendu, les boiteux, marché, grâce à une intervention miraculeuse de Dieu, pourquoi ces merveilles ont-elles cessé de paraître? La puissance de Dieu aurait-elle donc subi une longue éclipse? »

Et, au lieu de conclure que ce qui avait été pouvait être encore, on concluait que ce qui n'était plus n'avait jamais été.

C'était donc l'opinion courante dans un certain monde, et quelques esprits chrétiens en subissaient eux-mêmes l'influence.

Et voilà que tout change!

Ce ne sont plus des miracles d'autrefois qu'il faut discuter, ce sont des miracles d'à présent, d'hier, d'aujourd'hui.

Impossible d'accumuler sur eux les obscurités de l'histoire. Les témoins sont vivants encore, on peut les interroger; les héros mêmes vivent aussi, on peut les voir.

Nous voici dans la pleine lumière! Aucun moyen de se dérober.

Et ces faits merveilleux se comptent chaque année par centaines, on va bientôt le dire.

Ainsi, chassé de l'histoire, le miracle y rentre en triomphateur. Il se place fièrement en face de ses adversaires, et les oblige à le regarder en face.

Beaucoup détournent la tête pour ne pas le voir, je le sais. Ceux-là se jugent eux-mêmes, ils se jugent et se condamnent.

Mais d'autres ouvrent les yeux, et les voilà des croyants!

Combien aussi qui, tout en restant sincèrement chrétiens, éprouvaient une secrète et vague inquiétude : les clameurs de l'incrédulité importunaient leur foi, dont le flambeau vacillait, sans s'éteindre.

Ce qu'ils voient à Lourdes, ce qu'on en raconte et ce qui ne peut être nié, nous allons l'établir, ramène dans leur âme les célestes douceurs de la paix.

C'est dire quelle bienfaisante action les événements prodigieux, dont une petite fille ignorante a été l'instrument, ont exercé et exercent sur les générations qui les ont suivis.

Ce n'est pas seulement en France que le mouvement religieux s'en est trouvé modifié et agrandi; c'est dans toutes les parties de l'univers; car la renommée, et la presse, qui est maintenant le minis-

tre de la renommée, en ont partout répandu les récits persuasifs et la salutaire influence.

Il est donc parti des bords du Gave, et il passe, sur les hommes de notre époque, un souffle puissant, qui les oblige à lever la tête et à regarder vers le ciel.

Depuis les apparitions, que s'est-il passé à Lourdes, qui ait pu ainsi remuer le monde?

Le moment est venu de le dire.





MGR BERTRAND-SÉVÈRE LAURENCE
ÉVÊQUE DE TARBES

Deuxième Partie

LES GUÉRISONS

CHAPITRE I^{er}

LES GUÉRISONS DE LOURDES EN GÉNÉRAL

LEUR CARACTÈRE SURNATUREL

I. Les Faits : leur réalité reconnue; comment ils sont constatés; nombre et variété des guérisons; quelques guérisons en particulier.— **II. L'interprétation des faits** : que ni la nature, ni le contact de l'eau ne peuvent expliquer les guérisons.— De l'insuffisance de la suggestion pour cette explication : une mode; expériences contestées; la suggestion et les maladies nerveuses; la suggestion et les maladies organiques; deux manières différentes de guérir; il n'y a pas de suggestion à Lourdes. — L'explication par les forces inconnues. — **III. Miracles et médecins.**

I

LES FAITS

LEUR RÉALITÉ RECONNUE

On sait que le Sanctuaire de Lourdes est devenu comme le théâtre permanent de guérisons merveilleuses.

Les faits ne sont plus contestés que des esprits superficiels; tous les autres les admettent, ou peu s'en faut.

Il n'en fut pas ainsi dès le début.

On souriait alors, dans le monde cultivé, des ré-

eits étranges, arrivés des bords du Gave, comme une sorte de défi, au milieu d'une société, qui n'osait plus même prononcer le nom du miracle.

On y voyait l'effet de la supercherie des uns, et de la naïveté des autres.

Mais, en se renouvelant sans cesse, les faits ont obligé tous les yeux, qui savent voir, à les regarder en face, et il a bien fallu en reconnaître l'éclatante réalité.

C'est une des grandes victoires de Lourdes.

Il est impossible aujourd'hui de nier simplement les événements extraordinaires, qui se passent au pied des roches Massabielle; quoi que l'on pense, en principe, des manifestations surnaturelles, il faut désormais les discuter.

Un des professeurs de la Faculté de médecine de Paris écrivait, il y quelques années, dans le *New-York Herald* :

« Il est de mode de tourner en dérision tout ce qui se publie autour de la Grotte. Il est plus facile peut-être de se moquer que de répondre sérieusement. Pourquoi ne pas essayer de résoudre tous ces problèmes, au lieu de les trancher à distance? »

Ce vœu scientifique est en train de se réaliser.

Dans son *Traité de la suggestion appliquée à la thérapeutique*, l'illustre chef de l'École de Nancy, Bernheim, écrit lui-même : « En relatant ces observations de guérisons *authentiques*, obtenues à Lourdes; en essayant, au nom de la science, de les dépouiller de leur caractère miraculeux; en comparant, à ce point de vue seul, la suggestion religieuse avec la suggestion hypnotique, je n'entends, ni attaquer la foi religieuse, ni blesser le sentiment religieux. Toutes ces observations ont été recueillies avec sincérité, et contrôlées par des hommes ho-

norables. *Les faits existent; l'interprétation est erronée.* » (1)

Négligeons, pour le moment, ce dernier mot, nous y reviendrons un peu plus loin.

Il reste qu'aux yeux du savant israélite, les malades guérissent vraiment, en foule, près de la Grotte, et que les récits officiels, publiés à ce sujet, méritent d'inspirer toute confiance.

C'est l'opinion de tous ceux qui étudient de près ce qui se passe à Lourdes.

Assurément, ceux-là peuvent être d'un autre avis, qui ne font que traverser la petite ville, en curieux, ou même en pèlerins. Perdus dans la foule immense, il leur est facile d'ignorer la manière loyale dont on enregistre ce qui arrive, et de ne rien voir, de leurs yeux, qui leur paraisse présenter le caractère du miracle.

Mais il en est tout autrement, quand on peut séjourner, et qu'on séjourne au Bureau des constatations médicales, établi sur l'Esplanade du Rosaire.

J'ai voulu moi-même en faire l'expérience, avant de composer ces pages; j'ai désiré voir, avant de décrire et de juger.

Durant les mois d'août et de septembre 1904, j'ai passé de longues heures, et, quelquefois, presque des jours entiers, dans ce bureau du miracle.

J'ai vu là de très nombreux malades, qui venaient d'être guéris; je les ai entendu interroger par les médecins, j'ai vu dresser les procès-verbaux, et ma conviction s'est faite : le doute n'est possible, ni sur la réalité des guérisons les plus inattendues, ni sur la parfaite sincérité des docteurs, qui les constatent et en rendent compte.

Au reste, pendant les trois jours du pèlerinage

(1) Cité dans les *Etudes religieuses*, vol. 21, p. 367-368.

national, il y avait, dans la salle, de très nombreux médecins, de toute opinion.

L'un d'eux, qui dirige, à Paris, une importante revue de psychothérapie, fit des déclarations formelles et très nettes, sur le sujet qui nous occupe. Une discussion courtoise s'étant élevée entre lui et un des assistants, on a pu entendre et recueillir le dialogue que voici :

« D'abord, docteur, reconnaissez-vous qu'il se passe ici des faits très extraordinaires, très authentiques ? »

— « Oh ! certainement, je le reconnais. »

— « Y a-t-il une bonne foi absolue, chez ceux qui constatent ces faits ? »

— « Assurément. J'ajoute même que je croyais trouver, à Lourdes, une mise en scène, qui manque absolument. On laisse faire les choses. On ne les aide pas du tout. En ce qui concerne les procès-verbaux, relatant la maladie et la guérison, la bonne foi est incontestable, et l'exactitude des faits complète. Seulement, il reste l'explication de ces faits, et c'est là que nous différons. »

— « Docteur, permettez-moi de retenir et de constater, devant tous vos confrères, la déclaration que vous venez de faire. Il n'y a ici aucune supercherie, aucune inexactitude volontaire, aucun effort même, aucun essai de mise en scène, pour agir sur les malades, en les remuant. Vous le reconnaissez, c'est bien entendu. » (1)

Il se trouvait, en ce moment, dans le Bureau, deux ou trois prêtres, quelques journalistes, cinq ou six hommes politiques, dont un membre du parlement

(1) V. *La Croix* du 23 août 1904, et *La Vérité Française* du 26 août. Les rédacteurs racontent ce qu'ils ont entendu; ils étaient présents. Je puis confirmer leur témoignage; car j'étais présent, moi aussi, et je connais même très particulièrement l'un des deux interlocuteurs.

autrichien, et enfin, une vingtaine de médecins, inconnus des interlocuteurs, et dont beaucoup, sans doute, étaient des sceptiques, comme celui d'entre eux qui avait pris la parole.

Or, aucune protestation ne s'éleva parmi eux, sur l'authenticité des faits, ainsi reconnue publiquement : ils l'admettaient, aussi bien que leur savant confrère.

D'ailleurs, j'ai vu passer bien des médecins dans la même salle, durant mon séjour à Lourdes. La plupart ont eu la bonne fortune d'y rencontrer des malades guéris.

Je déclare que je n'en ai pas rencontré un seul, qui mit en doute, ni la réalité des guérisons, ni l'absolue bonne foi des rapports authentiques, où elles sont enregistrées.

Car il y a des rapports authentiques, comme il y aussi, malheureusement, des récits sans autorité. C'est dans les premiers, non dans les seconds, qu'il faut chercher la vérité sur les événements de Lourdes. (1)

COMMENT

LES FAITS SONT CONSTATÉS

La foule est sujette à des enthousiasmes dangereux ; elle peut s'égarer, et il arrive qu'elle s'égare.

La Presse est un peu comme la foule, dont elle dépend.

Il faut d'ailleurs, — c'est une de ses lois, — qu'elle publie rapidement les nouvelles. Ce n'est

(1) Quand il vint à Lourdes, en 1892, Zola constata lui-même la réalité des guérisons. Il dit à un rédacteur du *Temps* : « J'ai vu des gens, qui ne pouvaient remuer, se lever tout à coup et marcher. »

pas à elle qu'on peut demander de laisser au temps le soin de dissiper les illusions, dont certains malades peuvent être victimes.

On a bien des fois regretté cet empressement indiscret et périlleux.

Mais que faire? Tout le monde est bien obligé de subir ce que personne n'a le pouvoir d'empêcher.

Et puis, si l'on est forcé de reconnaître l'effet malheureux, que des récits prématurés sont capables de produire sur des esprits ombrageux, il faut avouer aussi, qu'en excitant l'attention publique, en provoquant l'étude, et même la contradiction, ils servent, à leur manière, les intérêts de la vérité.

Une sorte d'enquête naît ainsi spontanément, une enquête publique, où les adversaires du miracle sont amenés à intervenir; la nouvelle est portée dans la contrée même du malade, dont on publie la guérison, dans sa ville, dans son village; tout le monde est appelé à contrôler, et son état avant le pèlerinage, et son état aussitôt après, comme aussi à s'inquiéter de ce qu'il devient.

La bonne renommée de Lourdes ne saurait légitimement en souffrir.

Les événements, qui se passent au pied de la Grotte, n'ont pas besoin de mystère; ils ne demandent pas à être renfermés dans une sorte de sanctuaire souterrain, où seuls les initiés aient accès; ils supportent le grand jour, et ils l'appellent.

Il y a, certes, un peu d'ivraie, dans la moisson de merveilles, que les journalistes portent au public.

Mais, en l'étalant devant tous les yeux, amis et ennemis, ils la font reconnaître; elle tombe, et il ne reste que le bon grain.

Le danger est que le bon grain pâtisse du voisinage.

Voilà pourquoi ce n'est pas aux journaux qu'il convient de recourir, quand on veut étudier sérieusement les merveilles, qui se produisent devant les roches Massabielle.

Les journaux donnent des nouvelles, — c'est leur devoir, — et les nouvelles ne remplacent pas les documents.

*
* *

J'ai nommé le *Bureau des constatations médicales*, qui fonctionne à Lourdes. C'est à ses enquêtes qu'il faut s'adresser, si l'on veut se renseigner avec exactitude. (1)

Ce fut, certes, une pensée audacieuse que la création, en plein dix-neuvième siècle, d'une sorte de clinique du miracle.

Pendant longtemps, on s'était contenté, à Lourdes, de publier les guérisons d'après les certificats des médecins particuliers des malades, ou d'après l'attestation des témoins, qui racontaient ce qu'ils avaient vu.

Mais les témoins manquaient parfois de calme, souvent de compétence.

Certain public était exposé à croire aussi que des médecins inconnus, perdus au fond d'un village, n'étaient pas nécessairement au-dessus de soupçons, qui, s'ils atteignaient rarement leur bonne foi, pouvaient du moins mettre en cause leur science.

Du reste, les malades guéris devenaient si nombreux, qu'une organisation nouvelle paraissait tout à fait opportune.

On créa donc, en 1882, un bureau médical.

Il est chargé de vérifier les certificats, que les malades apportent souvent, en venant à Lourdes. Il

(1) Qu'on lise, par exemple, *Les Grandes guérisons de Lourdes*, par le D^r Boissarie (Paris, Téqui, grand in-oct. illustré).

examine les malades eux-mêmes, qui désirent, à leur arrivée, faire constater leur état.

Quand une guérison est signalée, — ce qui est très fréquent durant les grands pèlerinages, — il la contrôle immédiatement.

Ainsi sont écartés, tout de suite, les cas douteux ou insignifiants, et la vérité ne reste pas dénaturée par les enthousiasmes de la foule, si accommodante à l'égard du merveilleux.

Et tous ces examens se font au grand jour.

Certains médecins sont attachés officiellement au bureau, que présida le premier le docteur de Saint-Maclou.

Mais les portes sont largement ouvertes, non pas à la foule, assurément, mais à tous les hommes que leur compétence désigne, amis ou ennemis.

Particulièrement, tous les médecins sont admis, quelle que soit leur nationalité, et si opposés qu'ils puissent être au surnaturel. Du reste, on ne leur demande jamais compte de leurs opinions.

Peut-être n'y a-t-il pas de clinique, en France, ni si accessible, ni si fréquentée.

Depuis quatorze à quinze ans, il est passé, au Bureau des constatations, 2712 médecins, dont 461 sont venus de l'étranger.

Sur ce nombre, on remarque trois membres de l'Académie de médecine, vingt-six professeurs des Facultés françaises, quatorze professeurs des Facultés étrangères, huit professeurs des Ecoles de médecine, quarante-huit médecins ou chirurgiens des hôpitaux, enfin soixante-quatorze internes. (1)

Tous les noms figurent dans les registres. Ils forment un ensemble imposant, peut-être unique.

Depuis huit ou dix ans, il vient, en moyenne, de

(1) Voir la statistique détaillée, plus loin, dans l'Appendice, n° 7.

deux cents à deux cent cinquante médecins, chaque année. A certains jours, ils se sont trouvés soixante dans la salle.

Et ils ont, quoi qu'ils pensent, liberté entière de voir et d'interroger les malades, qui viennent faire constater, soit leur maladie, soit leur guérison.

Il arrive même souvent, les jours de grande affluence, que le président du Bureau demande, au hasard :

« Quels sont ceux de nos confrères qui voudraient se charger d'étudier ce cas, dans le cabinet particulier, ou d'aller l'examiner tout à l'heure à l'hôpital? »

Accepte qui veut, et l'observation, prise par ces délégués, partisans ou adversaires du miracle, — on l'ignore, — fait autorité devant les médecins officiels de la Grotte.

Il y a quelques années, un médecin anglais, le Dr Henri Head, séjourna au Bureau pendant toute la durée des grands pèlerinages.

Il était venu, muni de tous les appareils spéciaux, pour l'examen des yeux, des oreilles, et pour les diverses analyses. Il avait, en outre, un appareil photographique.

C'était un protestant.

On ne lui en permit pas moins de faire tout ce qu'il voulut. Non seulement il suivit les débats avec la plus entière liberté, mais il prit assidûment des notes, et interrogea lui-même les malades.

On raconte que les grands suggestionneurs de nos hôpitaux ne sont peut-être pas tout à fait aussi accueillants.

Il y a des salles, où l'on ne trouve pas, dit-on, les mêmes facilités; il y règne plus de mystère, et le public voudrait bien savoir pourquoi.

Et il en aurait peut-être le droit, après tout; car

c'est lui qui paie les frais, tandis qu'à Lourdes, où l'on n'impose aucune charge à son budget, on ouvre toutes les portes à ceux que leur compétence désigne, pour le représenter et entrer en son nom. Il n'y a rien de secret.

M. le Dr Henri Head put donc voir et parler tout à son aise. A son départ, il remit au Dr Boissarie la note suivante :

« Je voudrais présenter, avant tout, aux autorités de Lourdes, l'expression la plus sincère et la plus cordiale de ma reconnaissance : elles m'ont accordé, à moi et aux autres docteurs, toutes facilités pour l'examen, libre et indépendant, des malades. Tout ce que nous aurions pu demander nous a été librement et généreusement accordé.

« Je ne manquerai pas de faire connaître l'accueil hospitalier, qui m'a été fait, et la courtoisie, avec laquelle, bien qu'étranger, j'ai été reçu.

« Maintenant, en ce qui concerne l'examen médical des guérisons, je suis heureux d'exprimer ma complète satisfaction, pour la manière dont sont reçus les certificats de maladie.

Rien ne peut surpasser le soin consciencieux, avec lequel on discute la valeur de chaque certificat. » (1)

Car les malades, on l'a vu, apportent, en général, des attestations médicales, où leur maladie est caractérisée.

Pour le pèlerinage national en particulier, le plus important de tous, — car il amène près de mille malades, — ceux-ci ont chacun leur dossier.

Ces dossiers sont très importants. Ils contiennent les certificats, délivrés par les médecins des intéressés, surtout les certificats rédigés au moment même

(1) Boissarie, *Lourdes* (Paris, 1894), page 254-255.

du départ. On sait ainsi ce qu'était le mal, immédiatement avant le pèlerinage.

A ces pièces sont jointes des notes sur la moralité et les antécédents du malade.

Celui-ci porte ostensiblement, sur la poitrine, un numéro, correspondant à celui du dossier qui le concerne.

Dès qu'il se présente pour faire contrôler sa guérison, on prend son numéro, et le dossier donne immédiatement toute son histoire.

On dresse alors un procès-verbal, où sont consignés les faits.

Mais le Bureau ne regarde pas sa mission comme finie.

Si le malade guéri reste plusieurs jours à Lourdes, il le fait revenir devant lui, matin et soir : il tient à se donner l'assurance que le résultat de la première heure n'a pas été passager, comme une émotion qui l'aurait fait naître.

L'intéressé parti, il le suit dans son pays. Il provoque sur lui des enquêtes, et il le fait revenir l'année suivante, et même plusieurs années après.

Pour peu que l'on séjourne dans la salle des constatations, on assiste à ce défilé émouvant d'anciens malades, qui, délivrés précédemment de leur infirmité, viennent montrer qu'elle ne s'est pas reproduite.

Ils apportent, en même temps, à leur céleste bienfaitrice, le témoignage d'une reconnaissance, qui ne saurait consentir à l'oublier.

Voici un petit garçon ; sa mère l'accompagne :

« Quel âge as-tu ? » lui demande le Dr Boissarie, qui ne le reconnaît pas.

— « Onze ans. »

— « Et tu étais malade ? Tu n'en as pas l'air. »

— « Non, Monsieur le docteur, dit la mère, il n'était pas malade. »

— « Eh bien, alors ? »

— « Nous venons faire constater qu'il se porte très bien, depuis quatre ans qu'il a été guéri. »

On prend alors son nom, et l'on consulte les procès-verbaux de 1900.

On y voit, en effet, que cet enfant, alors âgé de sept ans, arriva à Lourdes avec une maladie de la moëlle épinière, dûment reconnue, qu'il ne pouvait marcher, sinon en se traînant sur ses genoux et sur ses mains, et qu'il partit d'ici sur ses pieds, comme tout le monde.

Quatre ans sont passés : la guérison s'est affirmée toujours davantage. Le voilà, avec une santé parfaite, courant comme tous les enfants de son âge. La myélite, dont il souffrait, a donc disparu, en 1900, pour ne plus revenir ; l'effet a été définitif.

Une note additionnelle l'indiquera désormais dans le procès-verbal.

A un autre moment, c'est une fillette de treize ans, qui, guérie d'une surdi-mutité, vient donner la preuve qu'elle continue de parler et d'entendre.

Chacun peut l'interroger.

Je l'interroge moi-même, je m'assure qu'elle a bien la faculté de la parole et celle de l'ouïe.

Le résultat s'est maintenu parfaitement ; on ne peut que l'enregistrer.

Voici des yeux, jadis privés de la lumière, qui ont recouvré pour toujours la puissance de voir.

Cette autre femme, dont le visage porte des cicatrices, encore un peu vives, c'est Mme Rouchel, de Metz.

En 1903, elle arriva avec un lupus, qui lui dévorait horriblement le visage, et deux trous profonds, tra-

versant les chairs de part en part, l'un à la joue droite, l'autre au palais.

Or, ces deux trous se fermèrent instantanément, dans le temps que met un éclair à parcourir la nue.

Et voilà l'heureuse femme devant nous ! Le docteur met le doigt à l'endroit où le doigt pouvait facilement passer à travers la joue, l'année dernière. La place est restée fermée : on le sent, on le voit ; c'est bien fini. (1)

Je rappelle, au hasard, quelques-unes de ces constatations intéressantes, dont j'ai été témoin, à propos de guérisons anciennes ; mais j'en ai vu beaucoup d'autres : il s'en produit sans cesse.

C'est un usage parmi les pèlerins : quand on a obtenu la faveur de guérir, on revient, lors des pèlerinages suivants, apporter le vivant témoignage que le résultat ne s'est pas démenti.

C'est sur des faits établis avec ce scrupule, que la foi à Lourdes repose.

Il faut bien avouer qu'on ne saurait user d'une méthode plus loyale, plus prudente, et plus sûre.

Les malheureuses, qui sortent de certains cabinets de psychothérapie, et que l'on dit rendues à la santé, sont-elles suivies avec cette vigilance ? Reviennent-elles faire constater le caractère définitif de leur guérison ?

On ne s'en aperçoit pas, dans les ouvrages que ces Messieurs ont donnés au public. Il est impossible de savoir si les effets obtenus, si pauvres qu'ils soient, sont demeurés acquis.

Cherchez hors de Lourdes : vous ne trouverez nulle part un plus vif souci, non seulement de dire la vérité, mais de la connaître soi-même.

(1) Nous racontons, en détail, ce fait prodigieux, dans le dernier chapitre de cette seconde partie.

« Sans doute, dira-t-on, mais que sont, en définitive, ces faits si méthodiquement, si scrupuleusement constatés ? Doit-on les tenir pour nombreux, et quelle en est la nature ? »

NOMBRE ET VARIÉTÉ DES GUÉRISONS

C'est ici que l'histoire de Lourdes devient unique au monde.

Les guérisons merveilleuses, qu'elle présente, se chiffrent par milliers, et elles se rapportent aux maladies les plus graves tout ensemble et les plus diverses.

On en trouvera une liste, dans l'appendice qui termine ce volume. (1) Mais cette liste est nécessairement incomplète.

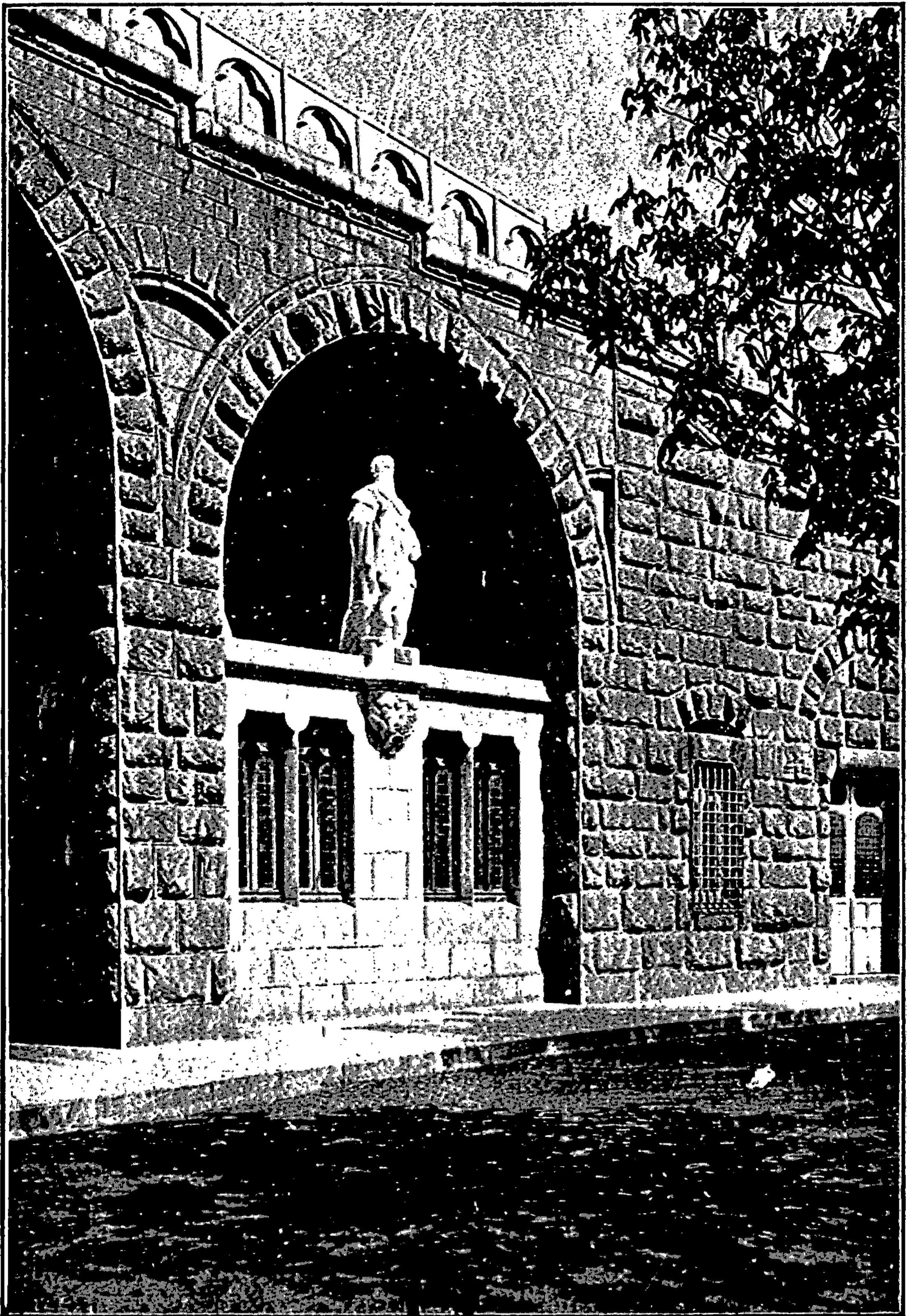
Elle se compose uniquement des cas relevés dans les *Annales de N.-D. de Lourdes*, et les procès-verbaux du Bureau des constatations médicales.

Or, tous les malades qui guérissent ne se font pas connaître avant de repartir, il s'en faut bien. En comparant ceux que les médecins de Lourdes ont vus, et ceux dont les comptes-rendus particuliers des pèlerinages publient les noms et l'histoire, il est facile de s'apercevoir que le Bureau médical ne connaît pas peut-être plus de la moitié des guérisons.

Le défaut de temps, au moment du départ, et aussi l'ennui de se soumettre à une sorte d'examen public, arrêtent beaucoup de malades, qui ont retrouvé la santé.

Et cependant, les grâces miraculeuses, guérisons et améliorations, dont le Bureau et les *Annales* sont

(1) *Appendice*, n° 8.



LE BUREAU DES CONSTATATIONS MÉDICALES A LOURDES

parvenus à avoir connaissance, dépassent deux mille six cents.

On arriverait à cinq mille ou plus, en ajoutant celles qu'on n'a pu officiellement enregistrer à Lourdes, et que les directeurs et les membres des divers pèlerinages ont vues pourtant de leurs yeux.

Le Bureau des constatations rédige annuellement, à lui seul, depuis plusieurs années, de cent à deux cents procès-verbaux. Le nombre s'est même élevé jusqu'à deux cent trente-six. (1)

Et, encore une fois, remarquons-le bien, ce n'est pas dans des cas identiques que la guérison survient toujours. Elle n'affecte pas spécialement certaines maladies, comme un remède naturel; elle s'applique aux maux les plus différents, ou plutôt à tout l'ensemble des infirmités, dont l'organisme humain peut souffrir.

On se figure quelquefois que, autour de la Grotte de Massabielle, il ne guérit que des affections nerveuses.

Il en guérit, certes, et beaucoup; il y en a même dans le nombre, d'une telle gravité que, au point de vue surnaturel, leur guérison équivaut à celle des maladies organiques les plus dangereuses. Elles sont naturellement incurables, et, de fait, on en parvient jamais à en triompher ailleurs, même dans les célèbres salles d'hôpitaux, où l'on s'en occupe le plus.

On use bien, là, de ces maladies et de ces infortunés malades, pour se livrer à des expériences intéressantes, mais on ne les guérit jamais. Aussi les visiteurs privilégiés y revoient-ils éternellement les mêmes sujets.

(1) Voir la statistique des années 1894-1903, dans l'Appendice, n° 10.

Quant aux troubles nerveux moins importants, sur lesquels une vive émotion est parfois capable d'agir, il se peut que, lorsqu'ils disparaissent à Lourdes, le résultat soit dû à une cause naturelle; mais il se peut aussi qu'il vienne de plus haut.

C'est un point que nous ignorons, et une telle ignorance suffit, évidemment, pour que ces faits, de douteuse origine, ne puissent servir de preuve à l'existence du surnaturel.

Mais ce ne sont pas, certes, les cas les plus fréquemment observés par le Bureau médical. Il s'en faut, et de beaucoup.

Car toutes les affections nerveuses réunies, en y comprenant les plus graves, ne fournissent pas même *la treizième partie* des guérisons.

On le voit clairement dans le tableau, publié plus loin, au cours de l'*Appendice*, qui clôt ce volume : il y en a cent quatre-vingt environ, sur un ensemble de deux mille six cents, en chiffres ronds.

La tuberculose, sous toutes ses formes, présente, à elle seule, un contingent bien plus élevé.

La tuberculose pulmonaire, la tuberculose osseuse, la tuberculose intestinale, les tumeurs blanches, le lupus, le mal de Pott, la coxalgie, etc., ont donné lieu à 571 guérisons, parmi celles qui ont pu être relevées.

En outre, et sans vouloir tout citer, si l'on parcourt les statistiques, que nous donnons plus loin, on trouve 394 cas pour les maladies de l'appareil digestif et de ses annexes, 68 pour les maladies de l'appareil circulatoire, dont 34 pour celles du cœur, 99 pour les maladies de l'appareil respiratoire (bronchites, pleurésies), 41 pour les maladies de l'appareil urinaire, 96 pour celles de la moëlle, 383 pour celles du cerveau, 95 pour les affections des os, 128

pour celles des articulations, 31 pour celles de la peau, 69 pour les tumeurs, 299 pour les maladies générales et les maladies diverses, dont 107 pour les rhumatismes, 15 pour les cancers, et 27 pour les plaies.

Signalons aussi spécialement 34 aveugles, qui ont eu le bonheur de voir, et 28 sourds-muets, qui ont recouvré la faculté de parler et d'entendre. (1)

Voilà un aperçu incomplet des bienfaits de tout genre, que les malades ont obtenus autour de la Grotte miraculeuse !

Rappelons-en particulièrement quelques-uns, et prenons-les un peu au hasard, dans les différentes infirmités humaines, mais surtout dans celles où il est plus facile de constater la maladie et la guérison.

QUELQUES FAITS

Voici le terrible *mal de Pott*, qui déforme la colonne vertébrale, ouvre çà et là des fistules suppurantes et ravage les poumons.

Cette grande jeune fille, mince et délicate, c'est une enfant de Paris, poussée, comme une fleur sauvage, sur un sol ingrat, parmi des ruines.

On la baptisa à huit ans; elle en avait dix-sept, quand elle fit la première communion; plusieurs de ses frères sont morts, sans baptême.

Malade, elle a vu le Dr Ferran, de l'Hôtel-Dieu, puis le chirurgien de Necker; tous les soins ont été inutiles.

On lui parle de Lourdes. Pendant un an, elle se prive de son goûter; elle réunit ainsi quarante-cinq francs; elle peut partir.

(1) V. l'Appendice, n° 9.

Mais voilà que ses parents sont incapables de payer le terme de leur loyer.

La généreuse enfant leur donne ses chères économies, toute sa fortune !

Adieu le pèlerinage, adieu l'espérance !

Mais, l'année suivante, en 1895, sa charité est récompensée : elle est admise parmi les malades du pèlerinage national.

Elle arrive avec un certificat du Dr Chérié. La colonne vertébrale était tordue sur son axe ; elle dessinait comme une S ; il existait une double saillie, en avant et en arrière, une double bosse.

Le 21 août, Léa entra dans la piscine, et, quelques jours après, à son retour à Paris, le Dr Chérié écrivait :

« Appelé à examiner Mlle Léa Courtout, domiciliée rue Saint-Charles, j'ai constaté :

« 1° *Que la colonne vertébrale était bien droite ;*

« 2° Une saillie légère des deux dernières vertèbres dorsales ;

« 3° L'épaule gauche était un peu exhaussée, et le côté droit de la poitrine, un peu plus mince que l'autre. »

Bref, sauf des traces insignifiantes, le mal avait disparu en quelques secondes : la colonne vertébrale, déviée depuis huit mois, s'était subitement redressée.

*
* *

Seize ans plus tôt, le 20 août 1879, James Tombridge était venu à Lourdes, couché dans un wagon, incapable de tout mouvement ; il toussait continuellement, et des abcès lui couvraient le corps.

C'est ainsi qu'on le plongea dans la piscine ; il en sortit un autre homme.

Il s'habilla lui-même, marcha d'un pas ferme; et, quand il se rendit à la gare, le jour de son départ, il portait lui-même son sac et sa couverture.

A sa vue, sa femme s'évanouit.

Dans l'avenue de la Reine Hortense, à Paris, les personnes, qui l'avaient vu partir mourant, couraient sur ses pas, pour s'assurer que c'était bien lui : elles n'en pouvaient croire leurs yeux.

Il se montra à deux médecins protestants, qui l'avaient soigné, les docteurs Thorens et Mac Geven : ils constatèrent sa guérison, et ils l'en félicitèrent.

Un troisième en parut, au contraire, aussi mécontent qu'étonné.

« Que vous a-t-on fait, pour vous guérir ? »

— Rien, Monsieur le Docteur ; c'est la Sainte Vierge qui m'a guéri. »

— « Ce n'est pas possible ; il n'y a pas de miracles, ce sont des sottises. Avouez donc qu'on vous a donné quelque remède. »

— « Non, je ne prenais plus aucun remède depuis longtemps, et vous le savez bien, Monsieur le Docteur. Je vous répète que je dois ma guérison à la Sainte Vierge. »

— « Allez vous promener avec votre Sainte Vierge ; ce n'est pas possible, vous êtes un imposteur. »

Tombridge sortit, en pleurant de se voir ainsi traité ; mais que lui importait, après tout, l'insolence du parti pris ?

Il vivait.

*
* *

Le médecin de Léonie Chartron se montra plus juste.

Sa cliente avait visité en vain les princes de la science : Piorry, Bouvier, Nélaton.

Le 21 juillet 1869, elle retrouva subitement la santé dans la piscine; sa gibbosité elle-même disparut instantanément, et le Dr Gagniard, d'Avallon, eut la loyauté et le courage d'écrire :

« La guérison, subite, instantanée, de Mlle L. Char-
« tron, à Lourdes, est certainement miraculeuse, et
« tout ce qu'il y a de plus authentique. Vous pour-
« rez défier le médecin le plus instruit, le plus fort,
« le plus expérimenté, d'expliquer la guérison de la
« maladie de Mlle Chartron, maladie arrivée à la
« dernière période de paralysie, de fièvre et de ma-
« rasme, avec suppuration de six vertèbres, en
« quelques secondes, en dehors de n'importe quel
« traitement, et d'en citer un seul exemple dans la
« science.

« E. GAGNIARD, père,
« *docteur médecin.* »

*
* *

Le 20 août 1889, sur le passage du Saint-Sacrement, un malade se prosternait, en disant tout haut :

« Notre-Dame de Lourdes, guérissez-moi, s'il vous plaît, et si vous le jugez nécessaire. »

Et il se relevait guéri.

Il s'appelait Pierre Delanoy.

Il était atteint d'ataxie locomotrice. Quatorze médecins avaient donné un diagnostic identique, et des médecins éminents : Charcot, Ball, Empis, Rigal, Gallard, Laboulbène, Ferréol, Gerin-Roze, Buequoy, Séc, Durand-Fardel, un médecin de l'hôpital Beaujon, Dujardin-Baumets, Mesnet.

Le malade avait été hospitalisé seize fois, dans les

hôpitaux de Paris. Nul n'avait subi plus d'examens attentifs, ni reçu plus de soins intelligents : on avait épuisé toutes les ressources connues de la science, y compris les cautérisations profondes, au fer rouge, et les pendaisons; il avait été pendu cinquante fois, et brûlé plus souvent encore.

Et le supplice durait depuis six ans.

Les membres inférieurs étaient insensibles, la vision troublée, les mouvements non coordonnés; impossible d'avancer sans appui, et le mal, loin de s'atténuer, s'aggravait progressivement.

Or, voilà qu'il s'arrête à Lourdes; il disparaît même, en une minute, sans laisser aucune trace.

Delanoy va et vient, avec une entière liberté dans ses mouvements; et, quand, trois jours après sa sortie de l'hôpital Cochin, sans qu'il ait pris un bain, ni bu une goutte d'eau de la Grotte, vingt médecins l'examinent au Bureau des constatations, la sclérose des cordons postérieurs de la moëlle, observée à Cochin, n'existe plus. La transformation est radicale, aussi bien qu'instantanée.

Le Dr Raymond Petit, professeur à l'École de médecine de Rennes, a étudié cette guérison extraordinaire. Dans un long rapport, qui est un vrai modèle de discussion scientifique, il conclut :

« Quel est l'homme de bonne foi, le savant intègre et véritable, qui refuserait de s'incliner devant un fait aussi étrange, aussi merveilleux, aussi indéniable?... Une guérison, comme celle de Pierre Delanoy, impossible naturellement, n'a pu s'effectuer, subite et définitive, que sous l'action *directe* de Dieu. » (1)

*
* *

On a vu aussi, et bien des fois, des *tumeurs*

(1) *Annales*, t. XXII, p. 283-286.

blanches guérir instantanément, comme les coxalgies.

En 1892, Mlle Elise Lesage entre dans la piscine, la jambe enfermée dans un appareil, qu'on lui a défendu de quitter.

En sortant de l'eau, elle s'appuie sur le pied malade, avec facilité.

La voilà aussitôt au Bureau des constatations, où elle demande qu'on lui ôte son appareil !

« Nous fendons cette gouttière, dit le Dr Boissarie, dans toute son étendue, et nous mettons à jour ce genou, depuis si longtemps immobilisé dans cette boîte rigide.

« Il n'y a ni raideur, ni ankylose ; pas de gonflement, pas de trace de tumeur blanche ; tous les mouvements sont libres.....

« Toutes les traces de ces désordres, si anciens, si graves, se sont effacées à vue d'œil. » (1)

Plus d'un an après, quand le temps eut pleinement confirmé les résultats de la première heure, le président du Bureau des constatations présentait Mlle Lesage au Dr de Saint-Germain, chirurgien de l'hôpital des enfants, à Paris, membre de l'Académie de Médecine.

« Mon cher confrère, lui disait-il en entrant dans son cabinet, je viens vous faire connaître un cas, peut-être unique dans votre carrière. »

— « Voyons, répondit, en souriant, le savant chirurgien, de quoi s'agit-il ? »

— « Vous souvenez-vous de Mlle Lesage, qui avait une tumeur blanche du genou, et que vous êtes allé voir à Amiens ? »

— « Parfaitement. »

— « Dans une consultation écrite de votre main, et signée de vous, vous conseillez d'abord les pointes

(1) *Annales*, t. XXVI, page 308.

de feu, et, s'il n'y a pas d'amélioration, la résection des os malades.

« Eh bien, il n'y a pas eu d'amélioration, on n'a pas fait de résection, et la guérison a été instantanée et complète, dans quelques minutes. »

Le Dr de Saint-Germain examine alors le genou, le palpe dans tous les sens, le plie :

« Mais il n'y a rien, dit-il; c'est parfait. Aucune trace d'engorgement, ni de raideur; l'articulation est intacte. Comment donc cela s'est-il produit? »

Le Dr Boissarie lui raconte alors ce qui est arrivé à Lourdes, et il ajoute :

« Ainsi, mon cher confrère, je puis m'appuyer sur votre témoignage, pour interpréter cette guérison? »

— « Vous le pouvez, répond le chirurgien des enfants, je n'ai aucune réserve à formuler. Cette guérison est inexplicable, et sort du cadre de nos observations. » (1)

Bel exemple, pour le dire en passant, et dont feraient bien de profiter certains médecins, qui n'ont, ni le savoir, ni la réputation du Dr de Saint-Germain, et qui craignent de compromettre leur modeste autorité, en reconnaissant l'impuissance des causes naturelles, dans des cas merveilleux, où elle est cependant manifeste.

La vraie science est plus courageuse, surtout quand elle est accompagnée de cette parfaite bonne foi, qui est une de ses conditions, et qui lui fait toujours honneur.

*
* *

Connaissez-vous l'hôpital de Villepinte ?

C'est un asile, fondé, près de Paris, par la charité privée. Il recueille les jeunes filles, touchées par ce

(1) *Annales*, t. XXVI, p. 309-310.

terrible fléau de la *tuberculose*, qui fait tant de victimes dans les grandes villes populeuses.

L'asile de Villepinte est un client privilégié de Notre-Dame de Lourdes.

Il guérit ici, assurément, beaucoup de tuberculeux, venus d'ailleurs : il en arrive de toutes parts.

On a vu plus haut le chiffre éloquent des guérisons, observées dans cette maladie, aussi répandue que redoutable.

Les cas intéressants sont très nombreux, même quand le mal est parvenu à ce troisième degré de son évolution, dont, humainement, le malade ne revient jamais.

Bornons-nous, puisqu'il faut nous borner, aux jeunes poitrinaires de Villepinte.

Pour elles, le doute n'est possible, aux yeux de personne, sur la nature et l'étendue du mal.

Elles ne sont admises à l'asile que si la phthisie a été reconnue, et on les classe par salles, suivant la gravité de leur état.

Ainsi, il y a une salle pour le troisième degré, celui qui amène fatalement la mort.

Quelqu'un visitait un jour cette salle. Il interroge une malade; il lui demande comment elle va.

« Oh! répond-elle, ici notre sort est fixé. Nous ne sortons que pour aller à Lourdes, ou au cimetière. »

Elles viennent donc à Lourdes, et elles y viennent nombreuses, sous la direction des Sœurs de Marie Auxiliatrice, qui sont attachées à l'hôpital.

Le dossier de chacune est net, formel, complet.

On y voit si la jeune malade est au second degré de la tuberculose, ou au troisième, et si l'analyse des expectorations a révélé l'existence du bacille fatal.

Ajoutez que ce sont les mêmes médecins qui

constateront, au retour, si l'état de leurs malades s'est amélioré, ou transformé, ou malheureusement maintenu.

La constatation s'établira scientifiquement par l'auscultation et l'analyse, et c'est d'après les renseignements fournis, à la suite de cet examen scientifique, par des hommes d'une compétence indiscutée, que les guérisons seront enregistrées, ou non, au Bureau médical de Lourdes.

Encore attendra-t-on la confirmation du temps.

Voilà, outre leur jeunesse et la tristesse de leur sort, ce qui rend si intéressantes les malades que Villepinte envoie, chaque année, auprès de la Grotte.

Or, les résultats sont extraordinaires.

Prenons, pour exemple, une période de trois années, qui ait été particulièrement étudiée, et au sujet de laquelle on puisse constater la persévérance des guérisons.

En 1896, quatorze malades viennent de Villepinte.

Huit guérissent; six repartent sans aucun changement.

Trois ans après, les huit guéries restent bien guéries. Deux sont devenues novices, une, domestique, une, employée de commerce, une autre, femme de chambre à Londres, une autre, institutrice en Russie. La septième s'est mariée, et la huitième est maîtresse de gymnase.

Quant aux six autres, deux sont encore très malades, quatre sont mortes. (1)

En 1897, le groupe de Villepinte est plus nombreux; on le conçoit, après les résultats encourageants de l'année précédente. Il comprend vingt malades.

(1) On trouvera plus loin, à l'Appendice, n° II, le nom de chacune de ces malades, guéries ou non, comme le nom de celles dont nous allons parler.

Huit encore obtiennent une guérison, ou complète, ou partielle.

Sur les douze autres, le sort de deux n'est pas connu, dix n'éprouvent aucun changement.

Qu'est devenu le groupe entier, deux ans après?

Chez les huit premières, la guérison s'est maintenue.

Une est novice, une autre, religieuse, une autre, institutrice à Paris. Deux sont devenues employées de commerce, et trois sont rentrées dans leurs familles.

Quant aux dix, qui n'ont pas guéri, cinq sont très malades à Villepinte, et cinq sont mortes.

Le groupe augmente encore en 1898 : Villepinte envoie à Lourdes vingt-quatre de ses pensionnaires.

Quels sont les résultats?

Quatorze paraissent complètement, ou partiellement guéries. Dix reviennent à l'asile dans le même état.

Une enquête, faite quelques mois après, révèle que, sur les quatorze premières, la guérison a été réelle et durable chez huit seulement, six ont plus ou moins rechuté.

Parmi les dix autres, huit sont mortes, et deux sont mourantes.

En résumé, sur cinquante-quatre jeunes poitrinaires, dont la maladie était scientifiquement constatée, et qui, pour la plupart, avaient déjà atteint le troisième degré de la phtisie, le degré effrayant, où le mal devient incurable, vingt-quatre ont guéri, d'une manière partielle au moins, d'une manière complète souvent, et l'effet a persévéré depuis, sauf chez deux ou trois d'entr'elles.

Or, ces jeunes filles étaient aussi malades que celles de leurs compagnes, venues avec elles, et qui

n'ont pas été, comme elles, l'objet d'une faveur divine.

Ces dernières sont mortes, pour la plupart; et celles qui vivent encore sont dans un état voisin de la mort.

C'était donc le sort réservé aux premières *naturellement* : voilà le terme, où les lois pathologiques les entraînaient, sûrement et avec rapidité.

Si, contrairement à toute prévision, elles se sont brusquement arrêtées sur ce chemin de la mort, on ne saurait l'attribuer à aucune autre influence que l'intervention de Dieu, maître de la nature, comme il en est l'auteur.

En quelques instants, des poumons blessés, que déchiraient des cavités profondes, ont été cicatrisés; ils ont retrouvé leur jeu normal, et la vie est revenue, à vue d'œil, dans des corps épuisés, que la fièvre dévorait.

En quelques mois, parfois même en quelques semaines ou en quelques jours, on a pu constater, chez ces heureuses jeunes filles, des augmentations de poids de cinq, de dix, de quinze kilos.

C'était une sorte de résurrection.

*
* *

Durant le pèlerinage national de 1904, j'étais au Bureau des constatations, quand les pensionnaires de Villepinte s'y présentèrent, dès leur arrivée.

« Eh bien, ma sœur, dit avec confiance le Dr Bois-sarie à la religieuse qui les accompagnait, combien avez-vous eu de guérisons l'an passé? »

— « Aucune, Monsieur le docteur. »

— « Aucune, ma sœur? Vous n'avez eu aucune guérison? »

— « Non, Monsieur le docteur. »

Le docteur n'en revenait pas.

Quelqu'un prit alors la parole :

« Je sais le motif, docteur, et je vais le dire publiquement.

« L'année dernière, les pensionnaires de Villepinte, voyant que les hôpitaux étaient laïcisés un peu partout, craignirent le même sort pour leur asile.

« Alors celles qui furent envoyées à Lourdes, sacrifièrent l'espérance de leur guérison au bonheur de garder les religieuses, qui les soignaient comme des mères ; elles firent de concert cette prière :

« Mon Dieu, ne guérissez aucune de nous, mais laissez-nous nos maîtresses. »

« Leurs maîtresses sont restées, et aucune d'elles n'a guéri. »

En entendant ces paroles, les jeunes filles baissèrent la tête : on venait de révéler leur héroïque secret.

Braves enfants ! Elles avaient offert leur vie pour ces religieuses, que d'autres frappent et exilent ; elles avaient généreusement renoncé à l'espoir de guérir, comme cette Mme Katé, qui, venue à Lourdes, grâce à la générosité de Mlle Jeanne Tulasne, et voyant que sa jeune bienfaitrice n'avait pas recouvré la santé, quand le Saint Sacrement arriva devant son lit de malade fit cette prière magnanime :

« Mon Dieu, si, de nous deux, une seule doit guérir, que ce soit Jeanne ! »

Aussitôt, un cri retentit dans la foule : Jeanne venait de quitter son brancard, toute radieuse ; elle était guérie. (1)

(1) 8 septembre 1897.

Dieu accepte parfois ces beaux sacrifices. S'il donnait le droit de croire qu'il les refuse toujours, on n'aurait point de mérite à les tenter.

Mais il en tient compte assurément. La charité le touche plus que toute autre vertu, et sa justice a de la mémoire : rien n'est perdu des sacrifices que l'on fait pour le bonheur d'autrui.

Chères petites malades de Villepinte, qui êtes venues à Lourdes, en 1903, comptez sur le souvenir de Dieu : il ne vous oubliera pas.

Quant à ce siècle d'égoïsme, incapable de vous imiter il vous admire, et, sans vous connaître, il vous aime.

En attendant de plus hautes récompenses, si vous mourez prématurément de votre sacrifice, les sentiments, dont vous honoreront tous ceux qui entendront parler de vous, seront comme ces fleurs parfumées, dont l'antiquité ornait les victimes, au moment où elles allaient tomber au pied de l'autel; vous entrerez au ciel, suivies de nos admirations, et, pour ainsi dire, couronnées de roses par toutes les mains.

*
* *

Quoique la phthisie ait des symptômes significatifs, et qu'un homme compétent ne puisse pas s'y tromper, les *cancers* et les *plaies* sont des maux plus frappants encore; tout le monde peut les voir.

Or, ces maux sensibles, dont chacun est en état de se rendre compte, fournissent, à Lourdes, de nombreux cas de guérison.

Le 24 août 1894, c'est Mlle Constance Piquet, de Soulaire (Eure-et-Loir), qui entre dans la piscine miraculeuse avec un cancer, vieux de trois ans, qui lui dévorait la poitrine,

Le Dr Martin, de Lèves, avait refusé d'opérer cette tumeur, la jugeant incurable, et il le déclarait dans un certificat.

Une amie, Mlle Augustine Masson, l'avait regardée encore, au moment du départ. Enfin, la dame infirmière, qui aidait la malade à se baigner, la vit et la toucha, avant l'entrée dans le bain.

Deux minutes après, quand Mlle Piquet sortit de l'eau, sans avoir éprouvé ni douleur, ni commotion d'aucune sorte, elle jeta les yeux sur la partie malade : la tumeur n'y était plus ; elle le fit constater aussitôt à sa charitable baigneuse ; elle était ivre de joie.

Une heure plus tard, au Bureau des constatations, quinze ou vingt médecins, parmi lesquels le Dr Regnaud, professeur à l'École de médecine de Rennes, cherchèrent vainement la trace du cancer : il avait bien disparu subitement dans la piscine.

« J'ai vu le Dr Martin, écrivait, le 17 novembre 1893, un chirurgien de l'armée. Il est très aimable, c'est un homme loyal et de bonne foi, mais qui ne partage pas nos convictions. »

Ce qui n'empêche pas que le chirurgien-major pouvait dire de lui, à cette occasion :

« Il n'hésite pas à reconnaître le caractère miraculeux du fait qui nous occupe. »

Et ce n'était certes que justice. Comment aurait-il pu penser autrement ?

*
* *

La plaie de Joachine Dehant se cicatrisa, aussi vite que le cancer de Constance Piquet s'évanouit.

Le fait est même encore plus merveilleux, s'il est possible. Il dépasse tout ce que l'on pourrait imaginer.

Joachine était venue à Lourdes avec le pèlerinage de Liège.

Elle avait une plaie gangréneuse de trente-deux centimètres de longueur, sur quinze de largeur.

Cette plaie s'étendait du genou à la cheville, en pénétrant jusqu'aux os ; elle avait détruit les tendons et les muscles.

Le pied était dévié en dedans, le genou ankylosé.

Ce mal terrible s'était déclaré à la suite d'une attaque de choléra, suivie de typhus, et la malade en souffrait depuis douze ans.

Toute l'économie avait été atteinte : cette jeune fille de vingt-neuf ans ne pesait que vingt-sept kilos.

Durant le voyage, elle avait dû renouveler ses pansements douloureux à Paray et à Agen, en pleine gare.

C'était en 1878.

Le 13 septembre, elle arriva à la piscine, dès quatre heures du matin.

Mlle Léonie Dorval, qui l'y avait conduite, lui aida à se déshabiller. Mais, en la voyant dans l'état effrayant où elle était, elle lui dit :

« Joachine, je ne consentirai jamais à vous plonger dans l'eau, comme vous êtes ; ce serait une témérité impardonnable. »

— « Léonie, lui répondit-elle, je prends toute la responsabilité. Asseyez-moi seulement par terre, je descendrai seule dans la piscine. »

— « Non, Joachine, vous mourrez. »

Joachine insista ; il fallut se rendre.

Elle se baigna donc, mais en vain.

« Ma pauvre Joachine, lui dit son amie, vous aviez tant de confiance ; vous n'êtes pas guérie. »

— « Non, mais qu'importe, Léonie ? Je reviendrai. »

Elle revint, en effet, à neuf heures.

Ce second bain dura vingt-sept minutes. Elle n'avait point quitté le pansement, qui enveloppait sa jambe malade.

Après sa sortie de l'eau miraculeuse, Léonie ayant par hasard touché les bandes en l'habillant, elle n'éprouva aucune douleur.

Elle s'étonne; elle prie son amie de presser plus fort, et, comme elle ne sent rien encore, Léonie veut constater l'état de la plaie.

Elle enlève les linges qui la couvrent, et, aussitôt, elle pousse un cri :

« Joachine, il n'y a plus rien, vous êtes guérie. »

Une rougeur indiquait seule la place de l'ulcère.

Joachine regarde à son tour, et, dans sa joie, elle s'écrie — c'est elle qui le raconte — :

« Vive Notre-Dame de Lourdes! Voyez comme elle fait bien les choses! Non seulement elle a remis, sur ma jambe, une peau neuve, mais encore elle m'a refait des chairs et un mollet. »

Léonie voulait crier le prodige à tous les pèlerins. Joachine, qui était encore affligée du reste de ses maux, contient cet empressement enthousiaste.

Pourtant, dès le soir, la nouvelle s'était répandue.

— « Est-il vrai que vous n'avez plus de plaie? » lui dit M. le curé de Haltinnes.

— « Oui, c'est vrai, répondit-elle; je n'ai pas plus de plaie sur ma jambe, que vous n'en avez sur votre main. »

Alors on la ramène à son hôtel, comme en triomphe; vingt, trente, cinquante personnes lui demandent à voir le miracle, de leurs yeux.

On pénètre avec elle dans sa chambre; il y avait, dans un coin, des lambeaux de chair mortifiée, qu'elle avait arrachés le matin même.

Elle découvre sa jambe, cette jambe « littérale-

ment pourrie, » comme elle disait énergiquement elle-même.

Le mal a disparu : la cicatrisation apparaît nette, franche, complète ; l'émotion des témoins est à son comble.

Le lendemain soir, Joachine Dehant était dans la piscine, quand une violente douleur secoua tous ses membres ; ses os semblaient craquer de tous côtés.

En même temps, elle voyait, ainsi que sa compagne, son pied difforme se redresser, selon leur expression, avec la régularité d'une aiguille, qu'on fait marcher sur un cadran.

La jambe, repliée en deux, s'étend, les muscles s'allongent, et le genou, remis en place, reprend sa forme normale.

Cependant, la hanche subissait un mouvement, qui provoquait une douleur inexprimable.

Joachine s'affaissa défaillante. Léonie crut qu'elle allait mourir.

Mais, après quelque temps, elle reprit connaissance, ouvrit les yeux ; c'était fini ; toute douleur s'était évanouie, et ce corps, depuis si longtemps contrefait, apparut droit et agile.

On se presse autour d'elle ; on l'accompagne à la Grotte, où elle va déposer ses béquilles, dont elle n'a que faire désormais.

Une heure après, elle suivait la procession aux flambeaux, comme tous les autres pèlerins ; et même, partie avec les derniers rangs, elle arrivait une des premières, à l'extrémité du chemin, qui serpente en lacets sur le flanc de la montagne.

Cinq jours plus tard, elle était à Namur et se présentait à son médecin, le Dr G. Froidbise.

Celui-ci lui avait délivré, au départ, le certificat que voici :

« Je soussigné, Gustave Froidbise, docteur en médecine, etc., à Ohey, province de Namur (Belgique), déclare avoir examiné Mlle Joachine Dehant, âgée de vingt-neuf ans, née à Wanfercée-Baulet, résidant à Gesves, et avoir constaté ce qui suit :

« 1^o Une luxation de l'articulation coxo-fémorale du côté droit.

« 2^o Rétraction permanente des muscles tibiaux latéraux de la jambe droite, au point de produire un pied-bot varus accidentel.

« 3^o Un ulcère, couvrant les deux tiers de la face externe de la jambe droite.

« En foi de quoi, j'ai délivré la présente déclaration.

« Ohey, le 6 septembre 1878.

« D^r G. FROIDBISE. »

Voilà le certificat rédigé, quand Joachine partit pour Lourdes !

Voici celui que le même docteur délivra, le jour où elle en revint, et qui fut joint au précédent :

« Je soussigné, docteur en médecine, etc., à Ohey, province de Namur (Belgique), déclare avoir examiné Mlle Joachine Dehant, âgée de vingt-neuf ans, née à Wanfercée-Baulet, et résidant à Gesves, et avoir constaté que les lésions, mentionnées dans le certificat ci-joint, ont complètement disparu. Une simple rougeur indique la place de l'ulcère.

« Gesves, 19 septembre 1878.

« D^r G. FROIDBISE. »

On trouvera sans doute une telle déclaration d'un laconisme bien éloquent.

Elle atteste, simplement, en deux lignes, la réalité indéniable d'un fait inouï, qui renverse toutes les lois de la nature.

On comprend que le Dr Vergez, l'éminent professeur de la Faculté de Montpellier, ait déclaré « ce miracle incontestable. »

« La guérison subite d'une plaie, ajoutait-il, ou plutôt d'un ulcère étendu, chronique, siégeant sur une constitution très délabrée, et la réduction spontanée d'une luxation de la hanche sont des faits, qui se placent en dehors de toute explication naturelle. Les annales de la médecine ne possèdent pas, et ne posséderont jamais de cas semblables. »

La guérison fut si profonde, si radicale, tous les germes du mal se trouvèrent si complètement détruits, que l'organisme se développa immédiatement avec une extraordinaire vigueur.

On a vu que le poids de Joachine, à Lourdes, n'était que de cinquante-quatre livres.

« Aujourd'hui, écrivait-elle quelques années après, je pèse soixante-quinze kilos, et je n'ai jamais cessé, depuis cette époque, de jouir d'une santé parfaite. » (1)

O vous, qui lisez ces lignes, et que je ne connaîtrai sans doute jamais, si, par hasard, vous étiez de ceux qui ne croient pas à l'existence du miracle, souvenez-vous quelquefois de Joachine Dehant.

Ni le fond, ni les circonstances caractéristiques de sa guérison ne sauraient inspirer le moindre doute.

Mais, si vous en doutiez cependant, recommencez vous-même l'enquête, tandis que les témoins vivent encore. Et, le fait bien établi, placez-vous en face, loyalement; demandez-vous :

« Est-ce l'œuvre de la nature, livrée à elle-même, agissant d'après ses lois? »

Laissez ensuite votre conscience vous répondre, et faites ce qu'elle vous dira.

(1) *Annales de N.-D. de Lourdes*, t. XI, p. 223 et suiv..



Finissons rapidement cet aperçu, nécessairement fort incomplet, des infirmités humaines, qui ont trouvé leur fin sur les bords miraculeux du Gave.

On a dit plus haut que la protection de la Vierge Immaculée avait donné la vue à des *aveugles* et la parole à des *muets*.

Apportons un ou deux exemples, parmi plusieurs autres.

François Vion-Dury était frappé de cécité, depuis sept ans.

« Je soussigné, docteur en médecine, etc., écrivait un oculiste distingué de Lyon, le Dr Dor, déclare que Vion-Dury François, soldat réformé de Lalleyriat, canton de Nantua (Ain), est affecté de décollement des deux rétines. Bien que la rétine se soit rappliquée dans l'œil gauche, cet œil ne distingue pas le jour de la nuit. Avec l'œil droit, M. Vion-Dury compte à peine les doigts à 0^m30 de l'œil. Il ne peut donc faire absolument aucun travail, et doit être considéré comme *complètement aveugle* des deux yeux, sa maladie étant absolument incurable. »

« Lyon, le 11 septembre 1884.

« Dr Dor. »

Vion-Dury avait contracté cette infirmité dans le service. Aussi obtint-il une pension de six cents francs par an, le 11 juillet 1884. Plus tard, en 1890, il fut admis à l'hospice de Confort, près Bellegarde.

Quinze jours après son entrée à l'hospice, le 2 août, sur le conseil des religieuses, il consentit à demander à Dieu ce que les hommes se déclaraient eux-mêmes incapables de lui rendre.

Mais il ne se croyait pas digne d'une si grande faveur.

Sœur Marthe avait déposé sur sa table un flacon d'eau de Lourdes.

Il était seul et déjà dans son lit. Il hésitait à recourir ainsi à l'intervention directe du ciel.

« Lâche que tu es, se dit-il tout à coup... Le diable ne sera pas toujours mon maître. »

Il enleva donc le bouchon, et pria le bienheureux Chancel, son compatriote, de demander pour lui à la Sainte Vierge la grâce miraculeuse, qu'il n'osait pas solliciter directement lui-même.

Alors, raconte-t-il, « par trois fois, faisant toucher l'index de la main droite à l'eau de Lourdes, je l'ai chaque fois passé rapidement sur les deux yeux.

« A la troisième, j'ai ressenti une violente douleur, comme si l'on m'avait enfoncé un couteau dans les deux yeux.

« Mais la sœur s'est trompée, c'est de l'ammoniaque qu'elle m'a donné. »

« Pour m'en assurer, je portai le flacon à mes lèvres. A peine l'eau les avait-elles touchées, que la vue m'est revenue *tout d'un coup, aussi promptement qu'un coup de fusil.*

« Je distinguais les rideaux, les croisées, etc..

« Simon, Simon, je vois! » — C'était mon plus proche voisin. — « Allez vite chercher les sœurs. »

« Un autre, qui n'était pas encore au lit, s'est approché :

« Si vous voyez, dites comment je suis habillé. »

— « Vous avez un tricot, une cravate, un chapeau. »

— « Mais c'est vrai, il voit! »

« Puis il court avertir les Sœurs : elles arrivent à l'instant.

« Dans l'intervalle, je m'étais levé.

« Les Sœurs m'ont trouvé appuyé sur mon lit, tenant le flacon d'eau de Lourdes, et disant :

« Est-ce possible! Est-ce croyable!... Ah! mon Dieu, mon Dieu! O Sainte Vierge, ma bonne Mère, que vous êtes bonne! »

« A la voix, je reconnaissais successivement chacune des personnes présentes. Je dis en particulier à Sœur Gabrielle :

« Oh! comme vous êtes habillée! Vous avez un voile blanc, comme des religieuses que j'ai vues à Dijon... »

« C'est donc vous, ma sœur Marthe; en vous entendant marcher, je vous croyais plus jeune. »

« Depuis cette époque, *je vois comme à vingt ans.* »

Trois ans après, le 1^{er} mai 1893, au cours d'une session de la *Société française d'ophtalmologie*, tenue à Paris, le Dr Dor se levait pour une communication.

Il rappela la maladie de Vion-Dury, ce double décollement de la rétine, qui « a été, dit-il, constaté par un grand nombre de spécialistes et a résisté à toutes les tentatives de traitement. »

Et il ajouta :

« Vion-Dury est resté sept ans et demi dans cette situation. Puis, sans traitement spécial, à l'occasion d'un voyage à Lourdes, la vue est redevenue à peu près normale.

« L'œil droit a une vision parfaite, et l'œil gauche a une acuité d'un tiers au lieu d'un deux-centième.

« Ce cas est le seul, connu jusqu'ici, où la guérison soit arrivée après un si long temps. »

Le Docteur conclut, devant le Congrès, qu'à l'avenir, il ne déclarerait plus « qu'un décollement très

ancien est incurable. Puisque Vion-Dury a guéri, dit-il, d'autres peuvent guérir. »

— Oui, sans doute, mais seulement de la même manière, aucune autre n'ayant jamais été efficace : par un miracle de Dieu.

Le Dr Dor est protestant; son témoignage n'en a que plus de mérite et plus de prix.

Mais ce n'est pas seulement la simple guérison elle-même d'un mal incurable, qu'il convient de relever ici, comme il l'a fait; c'est le caractère instantané, qu'elle a revêtu.

Elle a été prompte, subite, comme un coup de fusil, suivant l'image pittoresque de Vion-Dury lui-même.

Et voilà ce qui resterait toujours inexplicable, naturellement, même si l'on découvrait, dans l'avenir, une médication inespérée, capable de guérir peu à peu un décollement de la rétine, remontant à sept ou huit années, trop ancien, par conséquent, pour qu'il ne soit pas regardé aujourd'hui comme définitif et incurable.

Vion-Dury a recouvré la vue, sans aucun remède, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire; voilà ce que la nature n'a jamais fait et ce qu'elle ne fera jamais! Car ce n'est pas sa manière de guérir; elle prend toujours son temps.

*
* *

Voici une *sourde-muette* de naissance, Aurélie Brunceau, de Chabris (Indre).

A vingt ans, elle verse, pendant trois jours, quelques gouttes d'eau de Lourdes dans son oreille, et recouvre instantanément l'ouïe (11 octobre 1872), et, avec l'ouïe, la faculté de la parole.

Il ne lui reste qu'à apprendre à parler; car les langues ne se devinent pas, elles s'apprennent.

Le médecin de sa famille, qui l'a suivie depuis son bas âge, le Dr de la Mardelle, l'examine après l'évènement, et il écrit :

« Elle entend les coups, frappés derrière une porte, les accords du piano dans un appartement voisin, et, non seulement elle entend, mais elle prononce quelques mots, et c'est parce qu'elle entend, qu'elle parle. »

« De ce fait, ajoute le même docteur, nous sommes obligés de conclure que cette guérison, obtenue en dehors des procédés ordinaires et sans le secours d'aucun traitement, apparaît revêtue du caractère surnaturel. »

*
* *

Cinq ans après, le même miracle se produisait à Lourdes même, en faveur d'une enfant de sept ans, sourde-muette de naissance elle-même, Rosa Evrard, de Wanlin (Belgique).

Déjà, l'année précédente, le père de Rosa avait fait vœu de conduire sa fille à Lourdes, dès qu'il aurait les ressources nécessaires pour ce long voyage.

En attendant, il la mena en pèlerinage aux Grottes de N.-D. de Lourdes, du village de Conjour.

En entrant dans la Grotte, l'enfant s'écria : « Mon Dieu ! »

Depuis, elle entendait un peu et prononçait quelques mots inintelligibles.

A Lourdes, le 28 août 1897, sa langue se délia subitement.

Elle parlait même si bien, que le président du Bureau des constatations avait des doutes sur son in-

firmité passée, malgré l'attestation du père de l'enfant et du vénérable curé de la paroisse.

Un jeune médecin belge était là, très intéressé lui-même par ce fait merveilleux.

Le Dr Boissarie le chargea de procéder à une enquête approfondie, dans le pays, et de lui en envoyer les résultats.

Les résultats arrivèrent promptement, le Dr Delforge s'étant acquitté, avec zèle, de la mission qu'il avait acceptée.

Dès le 13 septembre suivant, M. Haversin, curé de Wanlin, écrivait :

« M. le Dr Delforge... a dirigé l'enquête, assisté de MM. le Dr Lurquin, médecin de la maison du roi, à Houyet, et Vincent, secrétaire du cercle de Dinant.

« Vingt-cinq témoins ont librement affirmé *sous serment* que Rosa Eyraud est née sourde et muette et que, jusqu'à l'âge de six ans, elle n'a absolument rien entendu, ni proféré aucun son. Ce n'est qu'à la suite du vœu que fit le père de conduire sa fille en pèlerinage à Lourdes, qu'elle a paru entendre et proférer quelques mots : *Mon Dieu, papa, maman.*

« C'est à Lourdes, à la sortie des bains de piscine, que cette double infirmité a disparu complètement.

« Depuis son départ de Lourdes, le 30 août dernier, elle parle et entend très distinctement. »

Le Dr Delforge lui-même, en envoyant le résultat de l'enquête, ajoutait :

« La séance était contradictoire, et personne n'est venu dire que l'enfant n'était pas sourde et muette. »

Les médecins furent appelés à leur tour en témoignage.

Citons les déclarations suivantes : elles sont décisives.

« Je soussigné, J. Lurquin, docteur en médecine, à Houyet, certifie avoir vu et examiné l'enfant Rosa Evrard, de Wanlin, *la veille de son départ pour Lourdes*, et avoir constaté que l'enfant pouvait seulement balbutier quelques mots (*papa*, etc.). Je certifie avoir revu l'enfant *après son retour* de Lourdes, et avoir constaté qu'une amélioration très sensible, même *merveilleuse*, s'était faite dans son état. Ainsi, elle parle très distinctement, prononce bien, articule bien. Elle ne parvient pas cependant à faire sentir quelques consonnes, telles que le T et le R.

« Fait à Wanlin, le 12 septembre 1897.

« D^r LURQUIN. »

A son tour, le D^r Delvaux concluait ainsi un certificat, délivré par lui, le 10 septembre de la même année :

« En conséquence, je puis affirmer que Rosa Evrard n'est plus ni sourde, ni muette. »

Enfin, le D^r Louis Rutten, spécialiste pour les maladies des oreilles, aux hôpitaux du Châtelet et de Namur, fut appelé à examiner l'enfant.

Dans son certificat, daté de Namur, le 27 octobre 1897, il disait :

« La petite Rosa Evrard... entend aujourd'hui et comprend tout ce qu'on lui dit, et, de plus, elle parle maintenant comme une personne qui s'entend parler.

« Les défauts de prononciation, que l'on constate chez elle, sont insignifiants et se rencontrent souvent chez les enfants de cet âge. »

Le savant docteur finit ainsi :

« Je puis affirmer, avec mon confrère le D^r Delvaux, bourgmestre à Rochefort, que Rosa Evrard n'est plus *ni sourde, ni muette*, que l'apprentissage de la parole est complet, et qu'il a été tellement rapide qu'il a *frisé l'instantanéité*. »

Voilà, on en conviendra bien, un fait de premier ordre et scientifiquement établi ! Il est impossible d'en nier ni la réalité, ni le caractère exceptionnel, unique, tranchons le mot, miraculeux.

Une enfant se met à entendre subitement, et elle apprend à parler presque aussi vite, comme si « l'apprentissage de la parole » se faisait chez elle à peu près instantanément : il y a de quoi, certes, déconcerter l'assurance de ceux qui refusent d'admettre l'existence du miracle. (1)

Je sais bien que, jugeant impossible de révoquer en doute les guérisons, dont Lourdes est le théâtre, pour échapper à l'obligation de reconnaître l'intervention directe du ciel, on cherche de tous côtés une interprétation naturelle, quelle qu'elle soit.

Ce que nous venons de raconter suffit sans doute, pour le plus grand nombre, à montrer clairement que toute interprétation de ce genre est impuissante à rendre compte des faits.

Peut-être cependant ne sera-t-il pas superflu d'étudier, en elles-mêmes, les explications diverses, qui ont été proposées.

Nous verrons mieux ainsi comment une droite raison ne saurait s'en déclarer satisfaite.

II

L'INTERPRÉTATION DES FAITS

—

D'une manière générale, on peut dire, avec assurance, que toute interprétation des guérisons mer-

(1) La guérison des sourds-muets étant particulièrement frappante, nous croyons devoir citer, dans l'*Appendice*, n° 12, un autre cas, dans le nombre de ceux qui se sont produits ; nous donnons les certificats qui en attestent la réalité.

veilleuses de Lourdes, qui exclut le miracle, tombe nécessairement devant trois faits incontestables : le nombre extraordinaire de ces guérisons, qui ne permet pas de faire intervenir le hasard heureux d'une fortuite rencontre, leur nature même, par laquelle elles dépassent souvent le pouvoir des forces créées, et, enfin, la manière dont on les voit fréquemment s'accomplir; il en est, par exemple, d'une soudaineté, que les procédés de la nature ne connaissent pas.

Chacune de ces considérations est capable de produire la foi au surnaturel; les trois ensemble, quand elles se trouvent réunies, forment un faisceau lumineux, qui fait le plein jour, c'est-à-dire l'évidence; un esprit loyal ne peut s'y dérober, croyons-nous, s'il est en même temps un esprit attentif.

Certains adversaires du miracle ne font pas, d'ailleurs, difficulté de reconnaître leur embarras.

« Je l'avoue, écrivait, en forme de conclusion, le Dr Diday, dans son pamphlet contre les événements de Lourdes, je l'avoue, et il ne m'en coûte pas de le répéter, les guérisons, racontées par M. Lasserre, sont surprenantes, extraordinaires, dépassent, et de beaucoup, ce que nous avons l'habitude, nous médecins, d'observer et surtout d'obtenir.

« Assurément, il y a là de quoi frapper d'étonnement les spectateurs les plus instruits, je le déclare sans arrière-pensée. Et je comprends à merveille la stupéfaction des témoins, la reconnaissance des heureux privilégiés. » (1)

Le Dr Diday parlait ainsi, on le voit, à propos des premières guérisons, qui suivirent les visions de Bernadette.

Qu'eût-il dit, s'il avait connu celles que l'on a

(1) V. Boissarie, *Lourdes*, pages 99-100.

observées depuis, et qui dépassent les précédentes, de beaucoup parfois par l'importance, et infiniment par le nombre ?

Il aurait trouvé, sans doute, — comme il paraît, du reste, l'avoir vu dans les dernières années de sa vie, — que l'interprétation, qu'il cherchait, était beaucoup plus que difficile.

Quelles sont donc les différentes solutions, que les adversaires du miracle ont proposées ?

Qu'ont-ils répondu, que répondent-ils, à la foule de ceux qui disent :

« Si vous voulez que nous ne remontions pas jusqu'à Dieu, indiquez-nous une cause naturelle, qui nous arrête et nous satisfasse, une cause, capable de produire ce que nous tenons pour des miracles. »

Ils ne s'entendent point dans leurs réponses, et la variété même de ces explications suffirait peut-être à en révéler l'insuffisance.

Quoi qu'il en soit, examinons-les, l'une après l'autre.

QUE NI LA NATURE, NI LE CONTACT
DE L'EAU DE LA GROTTÉ
N'EXPLIQUENT LES GUÉRISONS DE LOURDES

Au début, il fut de mode d'attribuer, aux qualités thérapeutiques de l'eau de Lourdes, les faits merveilleux, dont on ne pouvait nier l'existence, et où l'on entendait, avant tout, refuser de voir l'intervention du ciel.

Les intéressés trouvèrent même un pharmacien, d'un tout petit canton pyrénéen, dont les cornues dociles furent chargées de leur donner, au moins, quelque apparence de raison.

Et cependant, tout ce que surent faire ces cornues

de village, c'est de permettre une vague hypothèse, relevée d'une aussi vague espérance.

« Nous ne *croions* pas *trop* préjuger, écrivait leur propriétaire, en disant que, vu l'ensemble et la qualité des substances qui constituent cette eau, la science médicale ne tardera pas, *peut-être*, à lui reconnaître des vertus curatives spéciales, qui pourront la faire classer au nombre des eaux, qui forment la richesse minérale de notre département. »

Ainsi, toute la bonne volonté de cette pharmacie complaisante, n'arrive pas à découvrir une seule substance thérapeutique dans l'eau miraculeuse, mais elle prend sa revanche dans la prophétie, où elle s'aventure : d'autres en découvriront *peut-être*.

Ce *peut-être* est comme le fameux sonnet de Boileau : il vaut tout un poème.

Après cela, puisque les adversaires du miracle se déclarèrent satisfaits et scientifiquement renseignés, c'est vraiment qu'ils n'étaient pas difficiles.

Il fallut pourtant déchanter.

Car, peu de temps après, le conseil municipal, mis en goût par la perspective des *richesses*, que cette eau nouvelle pouvait *peut-être* apporter dans le pays, décida de faire confirmer cette brillante analyse, qu'il trouvait pourtant un peu *succincte*. (1)

Le préfet avait indiqué M. Filhol, l'un des membres éminents de la Faculté des sciences de Toulouse, et le chimiste le plus en renom du Midi, comme l'homme le plus compétent à qui l'on pût s'adresser, d'autant qu'il avait déjà fait des études consciencieuses sur la plupart des eaux minérales des Pyrénées.

M. Filhol fut donc chargé d'analyser l'eau de la Grotte, et il se mit à l'œuvre.

(1) Séance du Conseil Municipal de Lourdes du 3 juin 1858.

On attendit son rapport avec impatience.

Il vint enfin, deux mois après, et ce fut un coup de massue pour les prophétiques espérances, dont les savants du pays avaient bercé un moment leur scepticisme intéressé.

« Il résulte de cette analyse, écrivait l'éminent chimiste, que l'eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle, qu'on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes, dont le sol est riche en calcaire.

« Les effets extraordinaires, qu'on assure avoir obtenus, à la suite de l'emploi de cette eau, ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels, qui entrent dans sa composition.

« Cette eau ne renferme *aucune substance, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées*; elle peut être bue sans inconvénient. » (1)

Ce fut une déception cruelle pour toute la philosophie de l'arrondissement.

Ces Messieurs avaient reconnu publiquement les effets prodigieux de l'eau de la Grotte; ils s'en servaient même pour confirmer les prévisions savantes du pharmacien ami, d'après lequel on trouverait *peut-être* bientôt, dans cette eau merveilleuse, des principes curatifs..... et la fortune du pays.

Que dire donc maintenant? Qu'allaient-ils pouvoir répondre? Ils étaient liés par leurs propres déclarations.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne pouvaient plus songer à mettre en avant les vertus thérapeutiques de la source, et, en réalité, ils n'y songèrent plus.

(1) On trouvera l'analyse détaillée, faite par M. Filhol, dans l'*Appendice* de ce volume, n° 13.

Cette explication prit donc fin, le jour où parut le rapport de M. Filhol, et personne ne s'est avisé depuis de la faire revivre.

*
* *

Il est vrai que, si l'on a négligé la qualité de l'eau, buë par les malades, on n'a pas toujours dédaigné de chercher la cause de leur guérison dans les bains froids, pris par eux dans les piscines.

Disons pourtant que cette explication nouvelle n'ose pas se produire avec une entière franchise. On l'enveloppe de circonlocutions un peu vagues, destinées à en masquer la faiblesse.

Car il est vraiment trop commode d'y contredire.

D'abord, Lourdes n'a pas le monopole de l'hydrothérapie; on peut en user, et on en use ailleurs, et même dans des conditions beaucoup plus parfaites, et, dès lors, beaucoup plus efficaces.

Si donc la vertu de l'hydrothérapie était seule en jeu, il ne devrait se produire ici que ce qui se produit là, et moins encore.

Or, la vérité, c'est que, *là*, il n'arrive rien qui soit comparable, même de loin, à ce que l'on voit *ici*.

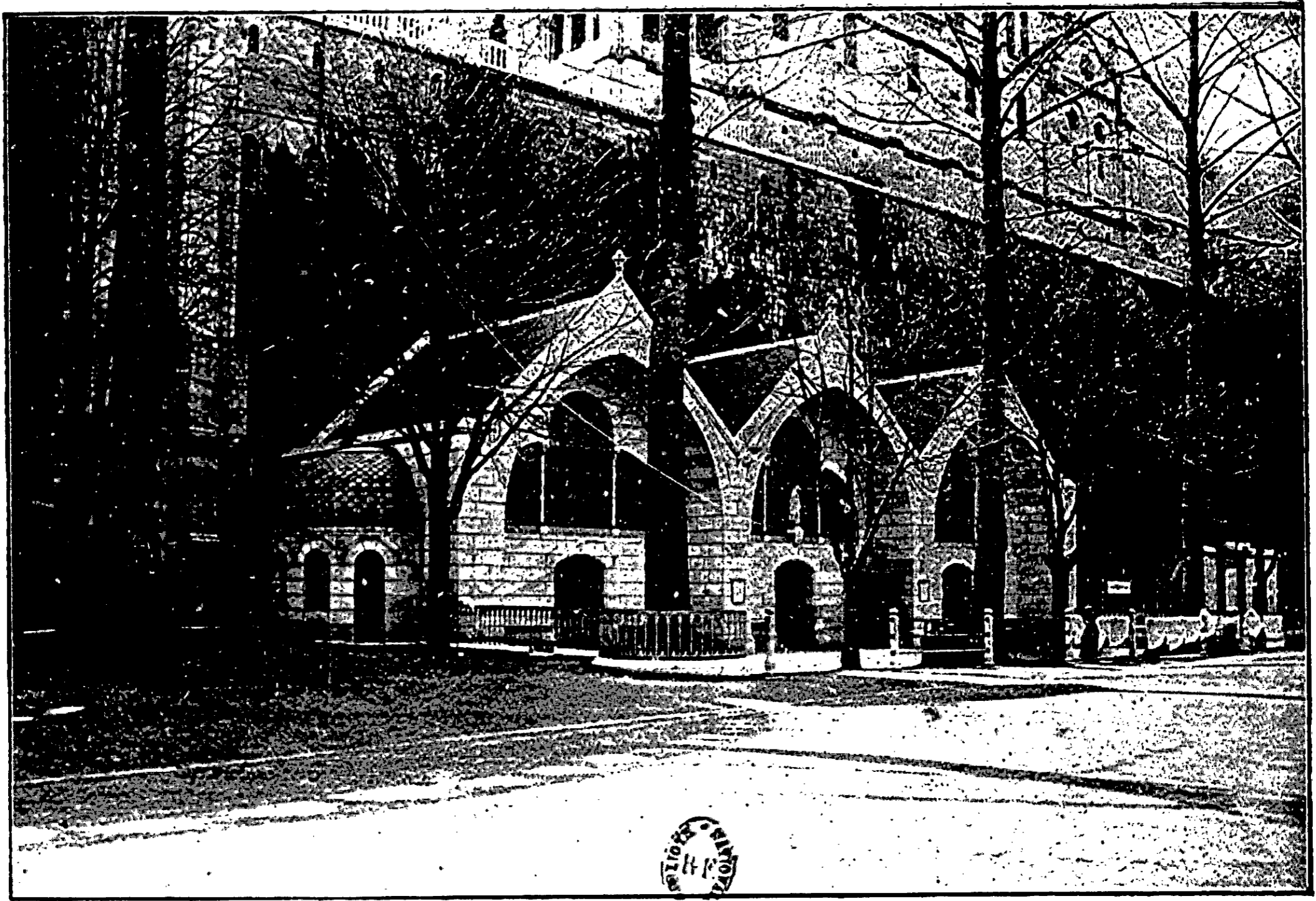
Il est facile de s'en rendre compte par ce que nous avons déjà raconté, et on s'en apercevra de plus en plus.

Les faits ont donc nécessairement une autre cause.

En outre, une multitude de guérisons surviennent, à Lourdes, ailleurs que dans les piscines.

Il est même permis d'avancer que, depuis quinze ou vingt ans, c'est le grand nombre.

Enfin, on pourrait citer beaucoup de malades, qui ont retrouvé la santé, sans avoir pris *jamais* un bain dans l'eau miraculeuse.



LES PISCINES DE LOURDES

Rappelons-nous, parmi ceux que nous avons nommés plus haut, ce Vion-Dury, qui guérit de sa cécité, loin de Lourdes, dans un hospice de l'Ain. De tels exemples sont fréquents.

Le secret des guérisons n'est donc point dans le contact de l'eau froide, puisqu'on peut guérir sans s'y soumettre.

D'ailleurs, il faut le redire : l'eau froide ne fait pas de tels miracles. L'expérience est là, qui le prouve avec autorité.

Aussi bien, c'est à une tout autre cause que les adversaires de Lourdes attribuent ordinairement les effets extraordinaires, que l'on observe au pied de la Grotte.

Cette cause, particulièrement invoquée, aujourd'hui plus que jamais, c'est la suggestion.

Examinons donc, avec précision, ce qu'il convient d'en penser.

DE L'INSUFFISANCE DE LA SUGGESTION

POUR EXPLIQUER LES PHÉNOMÈNES MIRACULEUX

— UNE MODE

« Comment avez-vous été guérie ? » demandait un jour un médecin à Marie Briffaut, qui, atteinte, depuis quatre ans, d'une coxalgie suppurée, avec carie profonde de l'os, avait subitement retrouvé une santé parfaite dans la piscine, quelques jours auparavant : douleurs et plaie, tout avait en un instant disparu. (1)

(1) 1^{er} septembre 1893. Marie Briffaut est de Saint-Léger, arrondissement de Gray (Haute-Saône).

La philosophie de notre docteur n'en revenait pas. Mais elle était bien résolue à ne pas se rendre.

Son explication était, d'ailleurs, toute prête.

Le docteur la sentait bien un peu insuffisante, mais encore valait-il mieux avoir l'air au moins d'expliquer le fait, puisqu'on ne pouvait le nier, que d'être logiquement obligé d'admettre, faute de toute interprétation naturelle, l'intervention d'une cause supérieure, dont il ne voulait à aucun prix.

Il demandait donc à la jeune fille :

« Comment avez-vous été guérie ? Qui vous a guérie ? »

— « Qui m'a guérie ? La Sainte Vierge. »

Le docteur sourit avec cet air de dédain, qu'éprouverait un homme supérieur pour de pauvres esprits, situés beaucoup plus bas que lui dans l'échelle des êtres.

On trouve le cas de temps en temps. Ces Messieurs ne s'aperçoivent pas combien ces grands airs les rendent comiques.

Ayant donc souri, le docteur dit à Marie Briffaut :

« Laissez la Sainte Vierge, Mademoiselle. Reconnaissez qu'on vous a assuré d'avance que vous guéririez, et qu'on vous avait dit :

« Une fois à Lourdes, à tel moment, vous quitterez la caisse où vous êtes enfermée.

« Ces choses-là arrivent : c'est ce que nous appelons la suggestion. »

Marie Briffaut répondit avec simplicité, que les faits ne s'étaient pas du tout passés de cette manière. Elle ignorait d'ailleurs ce que c'était que la suggestion.

Le visiteur le lui expliqua, et lui présenta le livre de Zola, qui, disait-il, le lui ferait encore mieux connaître.

Elle refusa d'y jeter les yeux.

Aussitôt, il s'emporta vivement contre elle, essaya de l'intimider, et, la voyant, en effet, émue et tremblante de cette scène inattendue, il s'adoucit, raconte-t-elle, et « m'offrit de l'argent, si je voulais avouer que c'est bien par suggestion que j'avais été guérie. »

Elle repoussa ce honteux marché, et il s'en alla, en murmurant que le cas était assurément extraordinaire, — mais qu'il l'expliquerait tout de même.

Et voilà où les adversaires du surnaturel reviennent toujours !

Il en est peu, certes, qui essaient d'acheter les consciences, comme celui-ci, pour donner raison à leur théorie, mais leur théorie ne leur en est pas moins chère ; leur scepticisme y cherche constamment un abri.

Faut-il tout dire ?

J'ai peur que beaucoup d'entre eux ne connaissent qu'assez mal cette thérapeutique suggestive, dont ils voient partout des effets.

Les affirmations, pleines d'assurance, que j'avais entendu émettre couramment dans la salle des constatations et ailleurs, étaient encore présentes à ma mémoire, quand je crus devoir lire les ouvrages des maîtres reconnus, qui font autorité dans la question.

Ma surprise fut profonde.

Ces livres ne disent pas du tout ce que l'on avait répété si souvent devant moi. Je dus en conclure que, parmi les médecins eux-mêmes, un bon nombre connaissent la suggestion par ouï-dire, sans l'avoir jamais étudiée ; et leur ignorance en exagère singulièrement la portée.

On va s'en rendre compte.

EXPÉRIENCES CONTESTÉES

Si les efforts des suggestionneurs autorisés ne donnent pas les résultats, que leur attribuent ceux qui les ignorent, ils en produisent cependant quelques-uns, surtout d'après ce que les suggestionneurs publient eux-mêmes.

Doit-on les en croire absolument? De bons esprits en doutent, même parmi ceux qui partagent leur aversion pour le surnaturel.

A propos d'un long mémoire de M. Liégeois, M. Frank disait, en pleine *Académie des sciences morales et politiques* :

« Il n'entre pas dans ma pensée, de nier l'existence des phénomènes hypnotiques; je veux dire seulement que ceux que nous a présentés M. Liégeois n'offrent aucune garantie de certitude. » (1)

M. Liégeois n'est pas le seul, dont les observations aient été l'objet d'une appréciation sévère.

Dans un procès retentissant, plaidé devant la cour d'assises de Paris, le doyen de la Faculté de médecine, M. Brouardel, se moqua un peu de tout ce que racontent les professeurs de Nancy, les plus avancés, comme on sait, de tous les suggestionneurs de France.

« Ces choses-là, disait le savant doyen en souriant, arrivent, paraît-il, à Nancy, mais nous ne les voyons jamais à Paris. »

Un partisan connu de la psychothérapie m'a dit à moi-même, au Bureau des constatations de Lourdes, devant une vingtaine de médecins :

« Les expériences de Bernheim sont mal faites; je ne m'y attache pas. »

(1) Liégeois, *De la Suggestion* (Paris, 1889), page 152.

Or, Bernheim est, en ce moment, le chef écouté de l'école de Nancy. (1)

Si l'on tenait donc absolument à ne pas dépasser la juste mesure, il faudrait garder, peut-être, un peu de réserve dans la confiance.

Mais, pour échapper même aux reproches des partisans les plus déterminés de la *psychothérapie* (2), pour donner au développement, qui va suivre, une base inattaquable, admettons que les expériences de Bernheim soient tout-à-fait sûres, et raisonnons d'après les conclusions qu'il en a tirées lui-même.

C'est accepter le terrain le moins favorable pour la thèse qu'on défend ici : mais, si cette thèse n'en est pas moins établie, les conclusions n'en devront paraître que plus certaines.

LA SUGGESTION

ET LES MALADIES NERVEUSES

Séparons d'abord les maladies nerveuses de toutes les autres ; il convient d'en traiter à part.

Bon nombre des beaux esprits qui parlent, avec quelque hauteur, des événements merveilleux de Lourdes, les attribuent tous, au hasard et sans étude, à l'influence des nerfs sur l'organisme. On dirait même, vraiment, qu'ils en sont à s'imaginer que l'existence des maladies nerveuses était ignorée jusqu'à ces derniers temps.

Ce serait une erreur profonde.

La médecine a fait des progrès dans cette con-

(1) Voir aussi Delboeuf, *Une visite à la Salpêtrière*.

(2) Au cas où quelques lecteurs ne seraient pas familiarisés avec le mot, disons que la *psychothérapie* est la *médecine par l'âme*, en d'autres termes, par la suggestion, agissant fortement sur l'imagination.

naissance; c'est la loi de toute science expérimentale. Mais elle n'y était point étrangère; et, ce qui étonnera peut-être quelques esprits prévenus, l'Église s'en inspirait elle-même.

Ainsi, dans son célèbre traité *De la Béatification des serviteurs de Dieu*, Benoît XIV met en garde tous ceux qui sont chargés d'établir les miracles, nécessaires à la canonisation des saints.

Il ne veut pas qu'on retienne, comme des faits miraculeux, les guérisons que l'influence des nerfs peut expliquer; on devra donc rarement admettre le miracle, d'après lui, dans l'hystérie, l'épilepsie, et diverses formes de la paralysie. Il dit particulièrement de l'hystérie :

« Quand il s'agit de l'hystérie, il ne faut pas faire consister le miracle dans la disparition des crises, mais dans la cessation de l'état morbide qui les produit. » (1)

Il ajoute :

« Il importe de remarquer aussi que les femmes hystériques sont sujettes à des crises naturelles, qui peuvent produire une délivrance parfaite de leur maladie.

« Il sera donc très difficile de tenir pour miraculeuses de semblables guérisons. Si, quelquefois, les postulateurs des causes de béatification et de canonisation l'ont essayé, jamais je ne les ai vus réussir. »

L'Église considère donc, d'un œil un peu déliant, les faits extraordinaires, que l'influence des nerfs peut quelquefois expliquer.

Et, dans les cas, où cette influence est douteuse, elle agit, par prudence, comme si elle était certaine.

Naturellement, les médecins du Bureau des constatations s'inspirent de cette conduite.

(1) *De Canoniz.*, libr. IV, Art. 1, Cap. XIII, n° 44.

Dans l'entretien, dont il a été parlé plus haut, en présentant Mlle Elise Lesage au docteur de St-Germain, membre de l'Académie de médecine, le Dr Boissarie lui disait, la guérison étant constatée :

« Cette guérison, mon cher confrère, s'est produite dans la piscine de Lourdes. J'avais sans doute raison de vous dire que vous n'aviez pas vu d'exemple pareil. »

— « Mais si, j'en ai vu un autre, répondit le savant docteur, et dans les mêmes conditions. J'ai soigné longtemps une jeune fille pour une coxalgie. Tous mes moyens restaient sans effet. La guérison fut obtenue à Lourdes, en un instant et radicalement. »

M. de Saint-Germain donna alors le nom de l'heureuse jeune fille.

— « En effet, reprit M. Boissarie, cette jeune fille a été guérie à Lourdes. Mais nous n'avons pas publié son observation ; car nous avons soupçonné une coxalgie nerveuse. »

— « Ce n'était pas une coxalgie nerveuse, dit alors l'éminent spécialiste ; c'était une coxalgie bien réelle, avec lésion articulaire grave. »

Ainsi, la prudence du Bureau des constatations avait dépassé même les limites : on avait écarté la guérison d'une maladie organique, par crainte d'admettre une guérison d'origine nerveuse.

*
* *

Est-ce à dire que des agents naturels, physiques ou moraux, puissent faire disparaître immédiatement toutes les affections, où les nerfs seuls paraissent jouer un rôle ?

Non, certes.

Et il suffirait d'en donner, comme exemples, ces éternels « sujets », que Charcot et quelques autres ont conservés si longtemps dans leurs salles.

Supposé que de si grands médecins eussent pu les guérir, ils les auraient guéris assurément. Personne n'osera, ni dire, ni penser, qu'ils s'en seraient abstenus, pour étudier à l'aise les divers phénomènes de leur maladie : une telle barbarie serait révoltante.

C'est donc que ces fameuses hystériques, dont ils ont tant parlé au monde, étaient inguérissables, par les moyens dont ils disposaient, eux, pourtant, les maîtres de la science !

Et, en effet, Bernheim avoue que toutes les maladies nerveuses ne cèdent pas, il s'en faut bien, aux pratiques de l'hypnotisme et à la puissance de la suggestion.

Et pourtant, « c'est dans le champ des névroses, que la psychothérapie trouve surtout son application. » (1)

Eh bien, plusieurs parties du champ lui échappent, et des parties aussi importantes que nombreuses.

Voici, par exemple, la neurasthénie !

Tombe-t-elle sous le pouvoir des suggestionneurs ? Écoutez la réponse :

« Quand la neurasthénie est héréditaire, quand elle est due à une conformation vicieuse du système nerveux, alors, il faut avoir le courage de le dire, elle est le plus souvent incurable. » (2)

Et vous allez voir le nombre de maladies et de malades, qui, par suite, ne doivent rien attendre de la suggestion.

(1) Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie* (Paris, 1903, 2^e édit.), page 319. C'est à cette édition que toutes nos références se rapportent.

(2) *Ibid.*, p. 337.

« Ils sont innombrables, ces malheureux martyrs de leur système nerveux, dont la vie est un long supplice..... Troubles cérébraux : vertiges, migraine, photophobie, obnubilation visuelle, bruits subjectifs dans les oreilles, apathie, excitation, céphalée; troubles spinaux : rachialgies, douleurs fulgurantes, fourmillements, engourdissement, sensation de froid, de chaud, de picotement, indéfinissables, parésie, tremblements, secousses, soubresauts; troubles nerveux périphériques : névralgies, points douloureux, crampes musculaires, sueurs locales, congestions et éruptions cutanées; troubles viscéraux : dyspepsie, pneumatose, dilatation d'estomac, gastéro-entérop-tose de Glénard, troubles cardiaques et respiratoires, battements de cœur, syncope, oppression, respiration haletante, pseudo-asthme, pseudo-angine de poitrine; troubles menstruels : dysménorrhée, aménorrhée, métrorrhagies; troubles psychiques : peurs, obsessions, difficulté de penser, agoraphobie, cauchemars nocturnes, etc..

« La liste est inépuisable des manifestations multiples, complexes, variables, qui s'acharnent, avec plus ou moins d'intensité, sur ces malheureuses victimes, au désespoir de leur famille et de leurs médecins. » (1)

Tous ces effets d'une « neurasthénie... fatale, si je puis dire, héréditaire et diffuse » (2), demeurent hors du domaine, où la suggestion a quelque empire. La guérison ne vient jamais.

Il est même rare que le suggestionneur obtienne, à force de patience, une simple amélioration, qui ait quelque durée.

(1) *Ibid.*, p. 336.

(2) Tout ce qui est cité entre guillemets, dans ces pages sur la suggestion, sans indication de source, est emprunté à l'ouvrage de Bernheim.

« Bientôt..., le mal reparait dans toute son intensité, les malades et le médecin — quoi ! même le médecin ! — perdent confiance dans le traitement suggestif ; les malheureux courent d'un spécialiste à l'autre, promènent leur misère dans toutes les eaux minérales, vont de l'hydrothérapie au massage, de l'homéopathie à la dosimétrie ou aux granules Mattei... Voilà la triste odyssée de nombreux névropâthes ! »

Les vrais neurasthéniques, les neurasthéniques de tempérament, sont donc bien avertis : la psychothérapie ne peut rien, ou à peu près rien, contre leurs tristes maux.

Elle est tout aussi peu armée, toujours d'après Bernheim, contre « l'hypocondrie invétérée, incontestable » (1), et contre toutes les maladies de l'esprit.

« J'ai essayé bien des fois de guérir la mélancolie, l'hypocondrie, la maladie des obsessions, la manie, le délire des persécutions, j'ai *toujours* échoué. » (2)

Il en est encore de même de l'épilepsie.

« J'ai essayé l'hypnose, chez un assez grand nombre d'épilepsies, ou de simples vertiges épileptiques, et je n'ai pas obtenu de résultats notables, ou durables. » (3)

A son tour, « la chorée, je parle de la vraie chorée, n'est pas curable par la suggestion.... La suggestion, pas plus que les autres médications, ne peut faire avorter une danse de Saint-Guy à son début... La maladie... continue son évolution jusqu'à la fin de son cycle. » (4)

(1) *Ibid.*, p. 339.

(2) *Ibid.*, p. 340.

(3) *Ibid.*, p. 341.

(4) *Ibid.*, p. 342.

« Le tétanos résiste » aussi. (1)

On voit que, d'après même le chef de l'École, si l'on en croit ses plus récentes déclarations, un grand nombre de maladies nerveuses, le tétanos, la chorée, l'épilepsie, les obsessions, les manies diverses, la mélancolie, l'hypocondrie, ainsi que les nombreuses manifestations de la neurasthénie, ne sont jamais guéries par la suggestion. (2)

Voilà une doctrine fort importante, que bien des gens, portés à parler de ce sujet, semblent complètement ignorer. On les étonnerait fort, si on leur disait par qui elle est professée.

*
* *

Un autre enseignement de Bernheim, qu'il faut retenir, c'est que les maladies, qui, en elles-mêmes, peuvent être ou ne pas être nerveuses, ne doivent pas être tenues pour nerveuses nécessairement, par le fait seul qu'on les rencontre chez des sujets nerveux, même s'ils étaient franchement hystériques.

Voilà « une fille de trente ans, qui, depuis l'âge de seize ans, a une hémiplégié incomplète gauche, avec quelques symptômes hystériques..... Les nombreux médecins, qui ont vu la malade, se sont laissé tromper par les manifestations hystériques, au point de tout attribuer à l'hystérie.

(1) *Ibid.*, p. 313.

(2) Ceci est confirmé par le docteur allemand Hoffmann, de Dusseldorf. « On accorde généralement, dit-il, la plus large place aux effets thérapeutiques de la suggestion dans les maladies nerveuses (hystérie, etc.); on a donc droit de s'étonner que ces affections ne donnent lieu à un succès durable, par le traitement purement suggestif, que dans des cas très rares. *Toutes les fois que je me suis efforcé d'influencer de pareilles maladies, (et je me suis donné pour cela bien de la peine pendant des années), je n'ai pu obtenir que des résultats passagers.* (Uber die Anwendung der physicalischen Heilmethoden. Halle a. d. S. Marhold 1898).

« Or, j'ai constaté que son hémiplégie est, en réalité, organique : il y a exagération des réflexes tendineux du genou et du pied ; il y a cette raideur caractéristique du membre supérieur,] toujours en demi-flexion, et offrant une résistance, tant à la flexion qu'à l'extension ; il y a la contracture hémiplégique du côté gauche, de la face primitivement paralysée, qu'on n'observe jamais dans la paralysie hystérique. » (1)

Ainsi parle le maître incontesté de la suggestion.

Et je dois pourtant me souvenir que j'ai vu des hommes, réputés compétents, prononcer, avec des airs d'augures, que toute paralysie, guérie à Lourdes, était de nature hystérique, et que la guérison pouvait en être attribuée à une influence psychique, dès que le sujet était en état de passer, je ne dis pas pour hystérique, mais simplement pour nerveux.

Évidemment, ils ne connaissaient pas le premier mot de la question.

Un jour même, on a pu entendre un médecin, d'ailleurs distingué, refuser publiquement de voir une maladie organique, dans une paralysie qui venait de disparaître, par la seule considération que la malade avait éprouvé *une* syncope dans tout le cours de son existence : à la mort de sa mère !

Cette singulière tendance ne constituerait-elle pas une de ces manies redoutables, que l'École de Nancy renonce à guérir ?

*
* *

Mentionnons aussi une observation importante du savant professeur. C'est qu'une maladie, qui n'est qu'hystérique à l'origine, amène, si elle se prolonge,

(1) *Ibid.*, p. 353.

de véritables lésions organiques, et, dès lors, devient incurable par la suggestion.

Voici, par exemple, un malade, chez qui une contusion ou un rhumatisme affecte les membres ou les nerfs de la cuisse. Le temps et un traitement approprié guérissent le désordre organique.

Mais « la douleur peut survivre, entretenue, chez certains sujets, par une impressionnabilité nerveuse spéciale; le système nerveux tend, chez eux, à conserver la modalité acquise; il continue, par une sorte d'auto-suggestion inconsciente, à faire de la douleur, du tremblement, de la contracture. Le membre immobilisé crée un raccourcissement musculaire, une ankylose par rétraction fibreuse. Une coxalgie nerveuse se constitue, qui peut devenir incurable; c'est alors une *lésion organique secondaire, greffée sur un trouble fonctionnel.* » (1)

L'écrivain revient plus loin sur cette idée.

La suggestion, dit-il, peut guérir ou améliorer la neurasthénie accidentelle, « à condition que la maladie ne soit pas trop invétérée, qu'elle ne soit pas devenue, par l'habitude, *une modalité incarnée dans les centres nerveux.* » (2)

Ce dernier effet se produit donc à la longue.

L'observation trouve sa place, même au sujet de simples ties nerveux : le temps leur donne une racine dans l'organisme.

« J'ai guéri des ties convulsifs, écrit Bernheim, datant de plusieurs mois et même d'une année. Quand l'affection est très ancienne et que le système nerveux en a contracté l'habitude invincible, la suggestion peut échouer. » (3)

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 322.

(2) *Ibid.*, p. 330.

(3) *Ibid.*, p. 343.

En réalité, il ne l'a jamais vue réussir, dans ces conditions ; un an est la limite extrême ; au-delà, il n'a pu constater aucun succès.

Ainsi, le plus léger des troubles fonctionnels nerveux, un tic, engendre, dans l'organisme, en un temps très court, des désordres profonds, qui le rendent inguérissable.

Que faut-il donc penser des troubles plus graves, j'entends toujours même quand les nerfs seuls en sont d'abord l'origine, et qu'ils n'atteignent que la fonction ?

Évidemment, pour peu qu'ils durent, le mal, causé dans les organes, est encore beaucoup plus grand.

Cette doctrine, que Bernheim expose couramment, sans qu'elle semble lui inspirer le moindre doute, a une portée considérable, pour la constatation des guérisons de Lourdes.

Car en voici une légitime conséquence !

Dans les maladies, d'origine certainement nerveuse, à plus forte raison dans celles dont l'origine est discutable, si le trouble fonctionnel date de longtemps, il n'y a pas à se préoccuper de ce qu'il était au début : il est maintenant organique, et la psychothérapie n'y peut rien.

Tel est l'enseignement du maître !

Il coupe court aux dithyrambes sur le pouvoir de la thérapeutique suggestive, que font parfois des disciples, un peu ignorants de ces leçons, au sujet des désordres les plus authentiquement invétérés.

Quand de telles maladies guérissent, et surtout subitement, vous n'avez pas à vous inquiéter de leur nature : il est certain qu'en dernier lieu, au moins, les organes étaient atteints, et que toute suggestion fût restée inefficace.

C'est Bernheim lui-même qui le proclame.
La guérison doit donc s'expliquer autrement.

*
* *

LA SUGGESTION

ET LES MALADIES ORGANIQUES

Que dirons-nous, si nous passons des maladies nerveuses, devenues fatalement organiques à la longue, aux maladies qui sont et qui ont été organiques toujours ?

L'inefficacité de la suggestion augmente, s'il se peut, de certitude.

Écoutons encore Bernheim :

« La suggestion est une thérapeutique presque exclusivement fonctionnelle. » Si elle arrive à rétablir les fonctions troublées, elle ne parvient pas à guérir les organes malades. (1)

Et plus loin :

« La suggestion ne peut réduire un membre luxé, dégonfler une articulation, gonflée par le rhumatisme, restaurer la substance cérébrale détruite. » (2)

Et encore :

« Il ne faut pas exagérer : le rôle direct de la psychothérapie, contre les lésions organiques, est restreint. On ne peut ni résoudre une inflammation, ni arrêter l'évolution d'une tumeur, ou d'un processus de sclérose. La suggestion ne tue pas les microbes, elle ne cicatrise pas l'ulcère rond de l'estomac. » On ne suggère pas non plus « aux tubercules de disparaître. » (3)

(1) *Oper. cit.*, p. 420.

(2) *Ibid.*, p. 321-322.

(3) *Oper. cit.*, p. 323.

Mais quel est, au juste, dans ces cas divers, le rôle de la psychothérapie, si restreint qu'il soit ? Nous allons le voir.

Prenons, pour exemple, la tuberculose. Le suggestionneur essaiera de supprimer ou de diminuer quelques effets de la maladie, sur lesquels il a, d'après lui, un certain empire : la toux, l'insomnie, l'inappétence, la douleur dans les côtés.

« Cela faisant, dit-il, je soulage le malade, si je ne le guéris pas ; quelquefois même, modifiant le terrain, j'accrois sa force de résistance contre le microbe envahisseur, et ainsi je ralentis, si je n'arrête pas, l'évolution morbide. » (1)

Voilà tout ce que ces Messieurs peuvent faire, d'après leur chef. Aussi, quelques pages plus loin, à propos de la psychothérapie, appliquée aux maladies organiques, celui-ci écrit-il, avec quelque mélancolie :

« On ne peut guérir que ce qui est curable... La suggestion ne peut restaurer ce qui est détruit. » (2)

Et, à la page suivante :

« Il faut bien le dire : les résultats obtenus sont passagers ; la suggestion peut restaurer la fonction, tant que la lésion ne l'a pas encore définitivement abolie, tant que le trouble de cette fonction n'est qu'un trouble dynamique, dépassant le champ de la lésion ; la suggestion n'enraie pas l'évolution organique de la maladie ; trop souvent, elle ne produit qu'une amélioration transitoire ; les maladies, de leur nature progressives et envahissantes, telles que l'ataxie locomotrice, la sclérose en plaque, etc., continuent leur marche inexorable, et il arrive un moment où la suggestion ne peut plus rien. » Enten-

(1) Bernheim, *oper. cit.*, p. 325.

(2) *Ibid.*, p. 358.

dez : même sur la fonction ; elle n'a jamais rien pu sur la lésion.

*
* *

Voilà, je pense, le lecteur bien édifié ! Il sait que l'efficacité de la thérapeutique suggestive est fort limitée dans les maladies nerveuses, et nulle, directement, dans les maladies organiques, du moins en ce qui concerne la guérison.

L'esprit encore plein de cette doctrine indiscutable, qui est celle de l'école de suggestion la plus avancée, l'école de Nancy, qu'il se souvienne des guérisons merveilleuses, que l'on voit à Lourdes, et dont l'authenticité, nous l'avons dit, n'est pas contestée des hommes compétents.

Nous en avons cité quelques-unes plus haut, parmi des centaines que nous aurions pu choisir ; nous aurons l'occasion d'en rappeler d'autres encore.

La conclusion s'impose : il est absolument impossible de les interpréter par la suggestion. Car elles concernent des maladies organiques, et les maladies les plus graves, les plus invétérées, sur lesquelles la suggestion n'exerce aucun effet.

Mais ce n'est pas le seul motif, qui doit faire rejeter cette explication ; on va le voir.

DEUX MANIÈRES DIFFÉRENTES DE GUÉRIR

La façon, dont les guérisons se produisent bien souvent autour de la Grotte, ne ressemble pas du tout à celle dont la psychothérapie opère, quand elle opère réellement.

Voyez-la, en effet, agir dans son domaine, lequel, on vient de le dire, est très limité,

Les résultats qu'elle donne sont toujours *lents et progressifs*, il ne sont jamais instantanés.

Les expériences de Bernheim et son enseignement en fournissent encore la preuve.

Le professeur raconte, parmi ses plus beaux succès, qu'il a délivré une femme d'une arthrite récente, qui lui immobilisait le genou, non pas directement, mais par la suppression de la douleur : la malade, ne souffrant plus, a pu se guérir elle-même, parce qu'elle a fait mouvoir l'articulation dans tous les sens.

Mais le résultat est venu peu à peu.

« La douleur étant supprimée, dit Bernheim, les mouvements articulaires, paralysés par elle, se sont restaurés *progressivement*. » (1)

Autre cas de rhumatisme aigu, qui avait laissé, chez une jeune fille, entr'autres suites fâcheuses, une contracture des membres douloureuse.

Voici la guérison :

« La suggestion, à l'état de veille, et l'*entraînement* suggestif, fait par la Sœur, ont guéri, *en quelques semaines*, cette contracture; la malade a pu *graduellement* soulever ses bras jusqu'à la verticale, se tenir sur ses jambes; son corps, courbé sur le bassin pendant la station debout, s'est redressé *progressivement*, sous l'influence d'une suggestion *patiente et prolongée*. » (2)

Des sceptiques pourront répondre que, la lésion organique ayant déjà disparu, comme le pense Bernheim lui-même, les fonctions seules restant atteintes, la guérison devait venir et est venue naturellement, sans que les affirmations persuasives de la bonne Sœur de la clinique y aient en rien contribué.

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 327.

(2) *Ibid.*, *ibid.*.

Mais admettons, si l'on veut, qu'elles aient exercé une influence réelle. On voit, du moins, que cette influence n'est parvenue à agir qu'à la longue.

Le professeur de Nancy parle ailleurs de certaines névralgies, qu'il arrive à guérir; il s'agit de celles qui sont « sans lésions », des simples névroses.

La douleur peut revenir d'abord, écrit-il, mais, « en continuant quelques jours, elle disparaît sans retour. » (1)

Il en est de même des « troubles sympathiques douloureux, malaises, viscéralgies, vomissements, liés aux affections utérines ou stomacales » : on peut les soulager, parfois les guérir.

« Toutefois il y a des rechutes; mais la suggestion répétée, prolongée avec patience et persévérance pendant des semaines et des mois, peut réussir à déraciner ces troubles. » (2)

On a déjà vu que la psychothérapie ne peut guérir la neurasthénie, qui vient du tempérament. Il paraît, néanmoins, qu'elle arrive à supprimer certains troubles nerveux.

« Cette amélioration, dit le savant professeur, peut être durable chez quelques malades, entretenue par une suggestion prolongée et répétée. » (3)

C'est donc un fait indiscutable : *cette thérapeutique demande toujours la collaboration du temps.*

*
* *

Dès lors, on montre clairement qu'on l'ignore, quand on la fait intervenir pour rendre compte des guérisons *subites*, observées à Lourdes.

Même si elles appartiennent au nombre très res-

(1) *Oper. cit.*, p. 344.

(2) *Ibid.*, *ibid.*.

(3) *Oper. cit.*, p. 337.

treint des maladies, sur lesquelles elle a quelque empire, la suggestion ne peut pas expliquer les guérisons instantanées.

Car elle n'opère pas elle-même instantanément : l'expérience le prouve avec évidence, et les expérimentateurs l'avoient eux-mêmes sans détour.

Or, l'instantanéité est un des caractères frappants des grandes guérisons, dont les environs de la Grotte sont le théâtre.

Nous ne disons pas que ce caractère se retrouve toujours; nous disons qu'il est apparu et qu'il apparaîtrait souvent, ce qui suffit.

Les faits merveilleux, qui en sont revêtus, échappent déjà fréquemment à toute interprétation naturelle, par la gravité même des maladies qu'ils concernent, comme la plupart des autres guérisons de Lourdes; mais ils ont, de plus, ce trait significatif des opérations divines : la soudaineté.

La nature avance pas à pas; elle marche, elle ne court pas, surtout elle ne fait pas de bonds, suivant l'adage connu et unanimement accepté : *Natura non facit saltum*.

Dieu seul peut agir autrement qu'elle, parce que, seul, il peut se passer d'elle, de ses forces comme de ses lois.

Au contraire, la thérapeutique suggestive, de même que toutes les thérapeutiques, s'appuie nécessairement sur elle, et reste ainsi soumise aux procédés ordinaires de son action.

C'est un fait certain, et on est bien obligé de l'admettre, quelque opinion que l'on ait en philosophie et en religion. Mais il importe de bien le remarquer.

Redisons-le donc : la suggestion agit lentement, quand elle agit; à Lourdes, au contraire, on voit des

guérisons se produire avec la rapidité de l'éclair. Et quelles guérisons ! Les plus difficiles, les plus inattendues, les plus importantes et, en même temps, les plus nettes, les plus frappantes, les plus manifestes !

Mme Drossing souffre, depuis six ans, d'un cancer du sein gauche, et de glandes dégénérées dans l'aisselle.

Elle prend deux bains dans la piscine miraculeuse. C'est fini : il ne reste plus aucune trace du mal.

« J'aurais vu repousser une jambe, dit le docteur Teuwen, son médecin, que je ne serais pas plus étonné. » (1)

Mlle Marie Moreau avait une tumeur ulcérée de même nature, que l'épuisement extrême de la malade empêchait d'opérer.

Elle est à Béziers ; elle fait une neuvaine, met, la dernière nuit, une compresse d'eau de Lourdes sur la partie malade, et s'endort.

Quand elle s'éveille, deux heures et demie après, elle porte instinctivement la main sur sa poitrine.

Serait-il bien vrai ? Elle ne peut s'en croire elle-même. Il n'y a plus de tumeur : il n'existe qu'une cicatrice régulière, et bien fermée, trace et preuve du mal subitement disparu. (2)

« La soudaineté de cette guérison, écrit le Dr Martel qui visita aussitôt la malade, suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la nature ; on peut le ranger, sans crainte de se tromper, parmi ceux qui possèdent pleinement, d'une manière évidente, le caractère du surnaturel. »

(1) 2 mai 1885. Mme Drossing avait 44 ans. Elle est de Tongres (Limbourg belge). V. *Annales*, t. XVIII, pp. 31 et 131-132.

(2) Août 1876. V. *Annales*, t. X, p. 12.

A son tour, une jeune fille de Poitiers, Amélie Chagnon, éprouve l'effet immédiat de l'intervention du ciel.

Elle avait, au pied gauche, une carie des os ; l'os était carié dans toute son étendue ; mobile en tout sens, il se détachait des parties voisines ; en outre, une tumeur blanche avait forcé d'emprisonner le genou et toute la jambe dans un appareil inamovible.

Le 21 août 1891, une infirmière de la charité, Mme de la Salinière, défaisait son pansement, pour la baigner, et constatait une abondante suppuration.

Elle entre dans la piscine, et pousse tout à coup le cri triomphant : « Je suis guérie. »

On regarde la plaie ; la plaie est cicatrisée ; quant au genou, il est revenu à son état normal : ni gonflement, ni douleur.

La guérison avait eu lieu sous les yeux des six personnes, qui soignaient la jeune fille.

Une demi-heure après, celle-ci était au Bureau des constatations.

« Nous cherchons vainement, dit le Président du Bureau, la trace de ces lésions. Il n'y a rien au pied, rien au genou. »

Le Dr Dupont avait examiné la malade, la veille du départ pour Lourdes, il le déclare lui-même.

« A son retour, ajoute-t-il, voici les constatations exactes que je fis : le trajet fistuleux, qui était d'environ 0^m01, avait disparu ; la cicatrisation était complète, nette, solide. Aucune sensibilité à la pression, sur les différentes parties de l'articulation. »

Six jours après, le 5 septembre, le Dr Gaillard, de Parthenay, écrivait à son tour :

« Je soussigné, etc., certifie que Mlle Amélie Chagnon, à laquelle j'ai donné mes soins pour une

ostéite des os du pied gauche, et une arthrite chronique du genou, est complètement guérie, et qu'il ne reste aucune trace de ces deux affections. » (1)

*
* *

Nous voilà loin de la guérison de cette fameuse plaie, dont parle Charcot!

Car Charcot n'ignorait pas que des plaies se fermaient à Lourdes, et le cas l'embarrassait.

Il fallait, à tout prix, pouvoir dire qu'une influence nerveuse était capable de cicatriser des plaies; sinon, comment écarter le surnaturel? Ce qui importait avant tout.

Or, le maître n'avait jamais vu un seul exemple pareil dans sa longue carrière, quoiqu'il eût passé sa vie parmi les plus grandes hystériques du monde.

Il n'en connaissait pas non plus dans les observations de ses confrères.

Que dis-je? Il n'en trouva pas même chez ses prédécesseurs.

Il lui fallut remonter à l'année 1731, et aux histoires du diacre Paris... Parfaitement.

Il vit là qu'une personne, atteinte d'une plaie au sein, s'était guérie, en appliquant, sur l'endroit malade, de la terre, prise auprès du sépulcre du fameux saint des jansénistes.

« Toutefois, dit-il, il faut ajouter que la plaie du sein n'était cicatrisée qu'à la fin du mois, *dix-huit jours après*, et que la malade ne put sortir et monter en voiture, que le 30 septembre, c'est-à-dire *quarante-huit jours plus tard*. »

Et voilà le seul fait que l'auteur de *La Foi qui guérit* trouve à opposer aux événements de Lourdes, un peu clandestinement, à vrai dire, sans les nommer!

(1) V. *Annales*, t. XXIV, pp. 94, 159; t. XXVI, p. 248.

Je ne veux pas discuter l'authenticité de ces vieilles histoires du diacre Paris, que Charcot admet, sans hésitation, d'emblée, avec une foi, docile et soumise, qui est bien édifiante de sa part.

Supposons-les tout à fait véritables, dans le fond, et aussi dans les détails ; c'est nécessaire, pour que le fait puisse être significatif.

S'il y a eu influence surnaturelle, comme les jansénistes l'ont soutenu, la guérison ne prouve rien en faveur de l'auto-suggestion.

Si l'effet doit être attribué exclusivement à l'action de la confiance dans la cicatrisation de l'ulcère, comment n'a-t-on pas voulu, ou comment n'a-t-on pas pu, le renouveler cent fois depuis, dans les cliniques médicales, avec des sujets nerveux, qu'on avait pourtant choisis entre mille ? (1)

Enfin, l'auto-suggestion aurait-elle, en effet, produit réellement le résultat que l'on dit, on voit que, dans ce fait unique, dont son histoire pourrait s'enorgueillir, elle aurait agi bien autrement que d'une manière instantanée ; il lui eût fallu *dix-huit jours*, pour cicatriser complètement la plaie, et *quarante-huit jours*, pour guérir vraiment la malade.

Avons-nous tort de dire qu'il n'existe, dans ce cas lointain et douteux, rien de comparable aux guérisons, que les pèlerins de la Grotte voient s'accomplir dans l'espace d'un instant ?

*
* *

Et certes, les exemples seraient faciles à multiplier : l'histoire de Lourdes en est pleine.

En 1869, Léonie Chartron, de Lormés, dans la Niè-

(1) Le lecteur a déjà remarqué, sans doute, qu'attribuer la cicatrisation d'une plaie à la suggestion, c'est aller contre l'enseignement formel de Bernheim sur les lésions organiques, que, d'après lui... et l'expérience, la psychothérapie ne guérit jamais.

vre, était atteinte, depuis cinq ou six ans, d'une carie des vertèbres, ce terrible mal qu'on appelle le mal de Pott. Elle avait sur le dos une gibbosité considérable.

Elle arrive à Lourdes en wagon-lit.

« Alors, raconte son médecin, le Dr Gagniard, d'Avallon, elle est conduite près de la fontaine; elle y entre, et en sort guérie, n'ayant plus besoin de personne pour marcher, allant, venant, agile et gaie. *Sa gibbosité avait disparu instantanément.* Depuis, sa santé a toujours été excellente. » (1)

Qu'on veuille remarquer que c'est son médecin, qui rend lui-même ce témoignage!

Une dizaine d'années après, au mois d'août 1878, une parisienne, Mme Duval, était visitée par le Dr Cotin.

Le docteur constatait une tumeur blanche au coude gauche, et, de plus, une concavité suppurante, dans laquelle on aurait pu loger, selon son expression, « une noix de moyen volume ».

Il revoyait sa malade, après le retour de Lourdes, le 11 septembre, et trouvait « la plaie complètement fermée, la *concavité bouchée*..., aucune suppuration ni sérosité. »

Il ajoutait :

« On peut conclure de ces faits à la guérison complète et inespérément rapide d'une maladie qui, « d'après les lois ordinaires de la médecine, devait « demander plusieurs semaines, ou même plusieurs « mois, pour se guérir, *en supposant* qu'elle se fût « guérie, la marche de la maladie n'annonçant pas « de tendance à la guérison, et pouvant faire crain- « dre la nécessité d'une amputation.

« En foi de quoi, etc..

« H. COTIN. » (2)

(1) V. *Annales*, t. V, pp. 30 et 270.

(2) V. *Annales*, t. XI, p. 151.

C'est le cas de rappeler les paroles décisives du professeur Vergez, agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier :

« La cicatrisation instantanée des plaies, ou plutôt, la *régénération* subite de tous les éléments constitutifs du derme et de l'épiderme, ne saurait appartenir au domaine des forces de la nature. » (1)

Or, ce phénomène surnaturel s'est reproduit fréquemment à Lourdes.

Qu'on se rappelle la plaie de trente-deux centimètres de Joachine Dehant, disparue si vite, que Joachine disait :

« C'est comme si on avait appliqué à ma pauvre jambe gangrenée un bas de peau neuve. »

On verra plus loin aussi le cas plus récent de Mme Rouchel, de Metz.

*
* *

Donnons, en attendant, quelques exemples de cette régénération subite des divers éléments de l'organisme, qui arrachait, à l'éminent professeur de Montpellier, un cri d'admiration et de foi.

Mlle Elise Lesage guérit instantanément, on l'a vu, d'une tumeur blanche du genou.

Au Bureau des constatations, on lui enlève l'appareil, qui immobilisait la jambe.

« Tous les mouvements sont libres, écrit le Dr Boissarie, président du Bureau. La cuisse, au-dessus du genou, a trois centimètres de moins que du côté opposé; mais, dans la soirée, on la mesure de nouveau : *elle a déjà regagné deux centimètres.* » (2)

Le 2 juillet 1873, Caroline Èsserteau, qui était, une

(1) V. *Annales*, t. XIII, p. 315.

(2) *Annales*, t. XXV, p. 102.

heure avant, un cadavre, selon l'expression du Dr Peyrusse, qui l'avait vue à la Crypte, sortait de la piscine, instantanément transformée :

« J'ai revu mon cadavre de la Crypte, écrivait le Dr Peyrusse. Ce n'était plus lui...

« Caroline a marché devant moi, d'un pas ferme et assuré ; la force musculaire, la sensibilité de ses membres étaient revenues.

« C'était miracle. » (1)

La ressuscitée s'était immédiatement rendue chez les Missionnaires.

Là, Pauline Mercier, son amie de cœur, la regardait, en pleurant de joie, et s'étonnait de voir ses jambes, un peu avant si décharnées et si grêles, devenues fortes tout à coup ; Caroline les montrait d'ailleurs avec simplicité, comme des preuves sensibles du miracle.

Le Dr Cavayé les considéra aussi : elles étaient pleines, comme celles d'une personne qui n'aurait pas été malade.

Un peu plus tard, le 10 octobre, le Dr Grimaud, inspecteur des thermes de Barèges, constatait, à son tour, « le relief des membres inférieurs, jadis atrophiés... Aux supérieurs, ajoutait-il, pareille régénération de la fibre musculaire. »

Evidemment, la nature ne travaille pas avec cette rapidité foudroyante.

Citons enfin un cas bien rare, aussi rare que touchant : la guérison de deux sœurs, Lucie et Charlotte Renauld, atteintes du même mal et guéries, à un an d'intervalle, de la même merveilleuse manière.

Lucie vint, en 1891, au mois d'août, avec un certi-

(1) *Guérison de Caroline Esserteau* (Paris, 1895), p. 61. Voir le même ouvrage pour les détails qui suivent.

ficat médical, constatant « qu'elle était atteinte d'une atrophie musculaire de la jambe gauche, suite d'une paralysie infantile. »

La jambe était plus courte en même temps que plus frêle; la jeune fille marchait avec un talon surélevé de 0^m03.

Après un dernier bain dans la piscine, le 24 août, les deux jambes étaient devenues de même longueur et de même grosseur.

On contrôla le fait au Bureau médical; on fit déchausser la jeune fille, qui, nu-pieds, ne boitait pas; elle boitait, au contraire, mais du pied droit, quand elle remettait sa chaussure.

Un médecin fut prié de l'accompagner chez un cordonnier; les talons furent égalisés, et, aussitôt, la jeune fille marcha comme tout le monde.

L'affection, dont Lucie guérissait ainsi, était héréditaire dans sa famille; sa sœur Charlotte en était atteinte elle-même.

L'exemple de Lucie la détermina à demander aussi sa guérison à la Sainte Vierge.

Elle fit partie du pèlerinage national, l'année suivante, en 1892.

Le Dr Monnier, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, l'avait examinée le 12 juillet.

« Nous la faisons coucher, écrit-il dans son certificat, et nous constatons une différence de longueur de près de 0^m03 du côté du membre inférieur droit. »

C'était la différence constatée aussi chez sa sœur, mais du côté gauche.

« Rien, par ailleurs, continue le chirurgien; pas de coxalgie, pas de luxation congénitale. »

Charlotte va à Lourdes.

Descendue boiteuse dans la piscine, elle s'aperçoit, quand elle en sort, que ses jambes sont deve-

nues égales. Elle s'habille, mais elle ne peut marcher avec son soulier droit, qu'élèvent un contrefort et une plaque de liège.

Quelque temps après son retour à Paris, le docteur Monnier l'examine de nouveau.

Toutes les précautions sont prises, pour éviter la plus légère erreur.

« Nous faisons coucher l'enfant, et nous mettons les deux épines, les deux hanches, absolument sur le même plan. »

Quoiqu'elle ait dix-huit ans, Charlotte a grandi, depuis le 12 juillet, de 0^m02 à 0^m03; mais il s'est produit chez elle, dit l'éminent docteur, « en dehors de tout état morbide, un allongement du membre inférieur droit, qui dépasse, de 0^m028 à 0^m029, la croissance normale du membre inférieur gauche. » Il s'ensuit que « toute trace de raccourcissement a disparu ».

Ainsi se trouvait authentiquement contrôlée l'observation, qu'on avait faite à Lourdes, au moment même où Charlotte était sortie de la piscine.

Il devenait certain que, chez elle, comme chez sa sœur, une jambe, plus courte que l'autre de trois centimètres, s'était subitement allongée d'autant, dans l'eau miraculeuse, et que la claudication, qui durait depuis quatre années, avait été ainsi guérie, radicalement, en une minute.

Le savant chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, en constatant ce fait inattendu, ne pouvait se défendre de le déclarer « absolument extraordinaire ».

C'est qu'il l'est en réalité; il est même quelque chose de plus.

Non, ce n'est pas la nature, livrée à elle-même, qui peut faire croître subitement, de trois centimètres, la peau, les muscles, les os même, et borner,

en outre, son action à un membre qui en a besoin, sans l'étendre à l'autre.

Voilà pourtant ce qu'on a vu et ce qui a été scientifiquement constaté !

N'étions-nous pas en droit de dire qu'il se passe à Lourdes des phénomènes prodigieux, qu'aucune cause naturelle ne saurait produire, et que, de plus, ils s'accomplissent avec une rapidité, une soudaineté, une instantanéité, que la thérapeutique suggestive n'obtient jamais, même dans le cercle, fort limité, des maladies que ses partisans déclarent soumises à son influence ?

Personne n'en peut douter; les faits le prouvent.

QU'IL N'Y A PAS DE SUGGESTION

A LOURDES

Disons, en finissant, que, pour que la suggestion agisse, j'entends dans son ordre et à sa manière, il faut d'abord qu'elle existe, cela va de soi.

Or, elles n'existent pas chez les malades qui guérissent à Lourdes.

Pour quelques-uns, ce n'est pas contestable.

Voici, par exemple, de tout petits enfants, qui recouvrent la santé.

C'est Georges Lemesle, qui guérit, à trente et un mois, d'une paralysie infantile (1897); c'est Fernand Balin, qui, à trente mois, est délivré d'une déviation du genou (1895); c'est le jeune Duconte, qui est âgé de deux ans, et que sa mère affolée a porté à la fontaine de la Grotte, dans un état tout voisin de la mort (1898); c'est Yvonne Aumaitre, que le docteur, son père, plonge dans l'eau miraculeuse, à vingt-trois mois, malgré ses cris, et qui en sort guérie

d'un double pied-bot (1896); c'est A. Mertens, qui guérit, à dix-neuf mois, d'une paralysie du bras droit (1893); c'est Pierre Estournet, un enfant encore à la mamelle, dont les yeux malades deviennent sains (1864); c'est enfin Paul Mercère, qui est délivré de deux hernies congénitales (1866); celui-ci a juste un an.

Naturellement, il ne saurait être question de psychothérapie, à propos de telles guérisons.

Qu'est-ce donc qui les produit? Car enfin il faut bien que quelque chose les produise; tout effet appelle une cause.

Répondez, dans le secret de votre conscience, vous qui ne croyez pas au miracle. Qu'est-ce qui a guéri ces enfants d'infirmités incurables? Qu'est-ce qui les a guéris, et la plupart en quelques minutes?

Ce n'est pas non plus la persuasion, qui a cicatrisé l'ulcère fongueux de Lucie Fraiture, qui n'espérait pas guérir (1873), ni redressé sur ses hanches, malades depuis vingt-huit ans, Lucie Fauré, qui, songeant aux autres plus qu'à elle-même, n'est entrée dans la piscine, que pour faire plaisir à ses compagnes. (1)

Ce n'est pas la persuasion, qui, le 17 septembre 1901, rendit la vue à Kersbillek, ce mendiant aveugle de Lille, qui fréquentait peu les églises, et qui appréciait si bien ce qui se passe à Lourdes, qu'il appelait les brancardiers des *braconniers*, et disait des piscines... quelque chose qui ne peut s'écrire.

Et cette pauvre femme de l'Ain, à quelle impression doit-elle d'avoir guéri?

(1) 24 août 1882. Le médecin de Lucie Fauré, le docteur Lagasse, déclare lui-même, dans son certificat, qu'elle n'espérait pas la guérison d'une vieille infirmité, à laquelle elle était habituée. V. *Annales*, t. xxvi, p. 347. — Pour Lucie Fraiture, V. *Annales*, t. viii, p. 139, et t. ix, p. 227.

Elle rentre chez elle avec le pèlerinage de son diocèse, malade comme elle est partie.

De cruels libres-penseurs la plaisantent, à son arrivée, sur le triste résultat de son voyage. Elle va se coucher de bonne heure, épuisée.

Elle s'endort promptement, sous l'influence de la fatigue, et, quand elle se réveille, le matin, une vie nouvelle court dans ses membres ; sa maladie a disparu, elle est guérie. (1)

Beaucoup d'autres malades ont fait comme elle : ils ont retrouvé la santé, loin des piscines miracu-

(1) Il s'agit de Louise Lescuyer, née à Grièges, qui était atteinte d'une coxalgie à la hanche droite, et dont l'estomac était extrêmement débilité. Elle guérit le 18 septembre 1902. Le médecin de l'hôpital de Pont-de-Veyle, où elle était, fut plus frappé encore du rétablissement instantané de l'estomac, que de la guérison de la hanche. Elle avait 19 ans. (V. *Journal de la Grotte*, 18 janvier 1903.)

Plus récemment encore, Marie-Louise Mouchel, d'Yvetot, ayant gardé, à la suite d'une opération d'appendicite, une plaie béante, qui suppurait, vint à Lourdes, et, à son retour, trouva, en s'éveillant, la plaie fermée et absolument cicatrisée. Ce que constata aussitôt le médecin, qui la soignait depuis trois ans. Il écrit dans son certificat : « La cicatrice de l'incision abdominale a été distendue et s'est sphaculée, amenant *une perte de substance* de la grandeur d'une pièce de deux francs, et de 0^m 01 de profondeur. Malgré purgatifs et laxatifs quotidiens de toutes sortes, la malade n'allait à la selle que tous les mois, au prix de douleurs terribles. — Je certifie que tous ces symptômes ont disparu du jour au lendemain, après le voyage de Lourdes.

« Yvetot, le 5 août 1904. »

Rappelons aussi un fait plus ancien, mais plus connu. Un menuisier de Lavour, François Macary, avait des ulcères variqueux. Un vicaire de la paroisse lui envoya, en revenant de Lourdes, un flacon d'eau de la Grotte. Macary était indifférent en religion. Il dit à sa femme : « Puisque cette eau est là, il faut bien que j'en use. » A tout hasard, cependant, il fit le signe de la croix, et lava ses jambes, puis il se coucha. S'étant réveillé la nuit, il dit à sa femme : « Mais je ne sens plus aucune douleur. Voyons. » Il regarde : il n'y avait plus de plaies, il était guéri. C'en fut assez, il redevint chrétien. Voilà des exemples, où personne ne sera tenté de voir l'influence d'une suggestion religieuse quelconque : où est ici la foi en la certitude de la guérison ?

leuses, loin de l'Esplanade du Rosaire, où grondent, comme les flots de la mer, les acclamations des foules; la guérison est venue les chercher dans une chambre solitaire, où ils priaient en silence.

L'explication, qui ne rend pas compte de leur cas, aussi bien que de celui des autres, évidemment n'est pas la bonne; la bonne explication s'étend à tous les cas.

*
* *

Et d'ailleurs, si étonnant que le mot paraisse à quelques-uns, il faut oser l'écrire : il n'y a pas de suggestion à Lourdes; il n'y en a pour aucun malade.

La parole m'a été dite un jour à moi-même, devant de nombreux médecins, qu'elle a surpris, par un suggestionneur déterminé, qui assistait en curieux aux exercices pieux des pèlerinages.

Ce suggestionneur avait raison. Les prêtres, qui font les invocations religieuses, auxquelles répond la foule, disait-il, prient, au lieu de commander. Ce n'est pas ainsi qu'on suggestionne.

Et, en effet, pour suggestionner un sujet, il faut une affirmation nette, catégorique, faite d'autorité.

Si l'on n'emploie pas, à Lourdes, de telles affirmations, c'est qu'on n'y cherche point à suggestionner les malades.

Les prêtres, qui élèvent la voix devant eux, ignorent même absolument les premiers éléments de la psychothérapie; mon interlocuteur, qui s'y connaît, le voyait aussi, et il voyait encore juste.

On ne fait donc rien, pour produire la suggestion dans les âmes.

Mais, dira-t-on, ce sont les malades qui, excités par ce qui les entoure, se suggestionnent eux-mêmes, sans le savoir.

Quand le fait serait exact, il n'expliquerait certes pas ce qui arrive ; car la thérapeutique suggestive est impuissante à produire de tels effets, nous l'avons suffisamment établi.

Mais, en réalité, l'auto-suggestion elle-même ne s'exerce nullement, au pied de la Grotte.

C'est une observation importante ; elle vaut qu'on en apporte la preuve, d'autant plus qu'elle surprendra peut-être plus d'un lecteur.

Essayons donc d'en établir la vérité.

La suggestion thérapeutique consiste essentiellement dans la persuasion absolue, qui vient du dehors, ou que l'on se donne soi-même, que tel trouble de l'organisme, telle douleur, tel malaise fonctionnel n'existe pas.

Les suggestionneurs prétendent, en effet, que « toute cellule cérébrale, actionnée par une idée, actionne les fibres nerveuses, qui doivent réaliser cette idée ». (1)

Dès que le malade hésite à croire, tout effet est impossible, il n'y a pas de suggestion.

Au contraire, l'effet est d'autant plus probable, que la persuasion est plus vive et plus forte.

C'est en s'appuyant sur ces principes, que les maîtres de la psychothérapie croient trouver, dans la foi religieuse, une puissance thérapeutique, supérieure à toute autre.

Pourquoi ? Parce que, disent-ils, la foi religieuse est aveugle, c'est sa nature même ; la persuasion, qui vient d'elle, est donc facilement profonde, entière, absolue. (2)

(1) Bernheim, *Hypnotisme*, etc. (Paris 1903), page 32.

(2) Voici les paroles de Bernheim, en particulier :

« La foi fait des miracles, parce que la foi est aveugle, parce qu'elle ne raisonne pas, parce qu'elle supprime le contrôle et s'impose à l'imagination. » *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 52-53.

Ce raisonnement est fondé sur une grosse confusion, une lourde erreur; ceux qui le font ignorent entièrement, on le voit bien, la nature de cette foi chrétienne, dont ils parlent, pourtant, avec assurance.

Ils se trompent même audacieusement sur le sens des termes.

Quand on parle de *la foi* des malades en leur guérison, on prend le mot dans le sens de *confiance*. *La foi* véritable, la foi, *vertu théologique*, est tout autre chose; c'est l'adhésion; humble et sincère, aux vérités, que Dieu a bien voulu révéler au monde.

Et voilà la foi qui est *aveugle*, si l'on peut emprunter ce terme impropre à ceux dont on combat ici les idées!

Cette foi, la vraie foi, s'appuie bien sur la raison, en ce sens que la raison lui apprend que Dieu a enseigné telle doctrine aux hommes, et que les hommes ont le devoir d'adhérer à son infallible parole.

Mais, dans l'acte même de son adhésion, elle ne raisonne pas. Elle croit, parce que Dieu a parlé et qu'il est incapable d'erreur, comme de mensonge, et non parce que la doctrine, qu'il a révélée, paraît conforme aux lumières naturelles de l'esprit.

Quant à la confiance, qu'on peut avoir, d'obtenir une faveur exceptionnelle du ciel, elle n'est pas, et elle n'a pas le droit d'être aveugle.

Dieu *peut* me guérir, *s'il le veut*; voilà tout ce que me dit ma foi!

Veut-il me guérir?

Ma foi l'ignore absolument, elle ne m'apprend rien à ce sujet.

Elle n'a donc *aucune influence* sur la persuasion, où je puis être, que je serai guéri.

Au contraire, si cette persuasion affectait un carac-

tère absolu, ma foi interviendrait, pour la combattre. Elle me dirait que j'ai une singulière présomption d'attendre, avec cette assurance, un privilège, dont Dieu n'est redevable à personne, et que je dois croire mériter moins que beaucoup d'autres.

On n'a donc pas le droit de dire, comme on le dit, que le caractère religieux de ma persuasion, ou plutôt de mon espérance, y ajoute une force, que rien d'humain ne saurait lui donner.

Au contraire, la religion contient cette espérance dans les limites d'une simple espérance, que tempère encore la résignation à la volonté de Dieu, acceptée d'avance, docilement, que Dieu veuille ou ne veuille pas me guérir.

Nous voilà très loin, n'est-ce pas? de cette persuasion déterminée, que la religion même rendrait absolue, de cette *foi, essentiellement aveugle, par son caractère même, en la certitude de la guérison!*

Ne dites donc pas que la suggestion s'exerce, à Lourdes, dans des conditions supérieures, qu'on ne rencontre pas ailleurs; elle s'y exerce, au contraire, dans des conditions beaucoup moins favorables, ou plutôt elle ne s'y exerce pas.

Peu important les cantiques, les cierges, les oriflammes, la foule, empressée et suppliante!

Pour être suggestionné, je l'ai dit, il faut être persuadé. Il n'y a pas de suggestion, en dehors de la persuasion.

Ceci n'est nié par aucun de ceux qui connaissent le sujet et s'en occupent: c'est même, chez eux, un principe fondamental, essentiel.

Voulez-vous guérir une douleur, — si vous pouvez la guérir, — persuadez au malade qu'il ne souffre pas, ou qu'il va cesser de souffrir.

S'il hésite à le croire, s'il n'en est pas sûr, il n'y a pas suggestion, et la guérison ne viendra pas.

Encore une fois, c'est la première loi de cette thérapeutique de l'esprit, sa loi constitutive.

Eh ! bien, les malades, qui viennent chercher la santé auprès de la Grotte, ne peuvent pas être sûrs de l'y trouver, surtout au nom de leur religion.

Car, on ne saurait trop le répéter, leur religion ne leur permet que l'espérance, et encore une espérance timide, subordonnée aux desseins impénétrables de Dieu, et, par conséquent, toujours incertaine.

Elle fait répéter tout haut, devant eux et en leur nom : « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. »

C'est en entendant ces paroles, que l'homme compétent, dont je parlais tout à l'heure, disait avec étonnement :

« Je croyais trouver de la suggestion ici ; il n'y en a pas. »

Et, en effet, il n'y en a pas.

Une espérance, et encore une espérance conditionnelle, et d'avance résignée à ne pas atteindre son but, n'a jamais passé pour une idée suggérée, capable de suffire et d'agir en psychothérapie.

On peut défier qui que ce soit de trouver un seul texte autorisé, qui contredise cette assertion ; elle est certaine. Il ne peut y avoir de doute, que pour ceux à qui les expériences des maîtres de la suggestion et leur doctrine sont restées tout à fait étrangères.

La thérapeutique suggestive ne saurait donc expliquer les merveilleuses guérisons, que les roches de Massabielle ont vues se produire à leur pied.

Nous venons de montrer longuement pourquoi.

Les faits mêmes, avons-nous dit, dépassent infiniment, par leur *nature*, le pouvoir, attribué à la suggestion.

De plus, la *manière*, dont ils s'accomplissent, n'est pas du tout conforme à celle dont la suggestion opère elle-même ; car la suggestion opère lentement et d'une façon progressive, j'entends dans les limites bornées de son domaine ; au contraire, la cause mystérieuse, qui agit à Lourdes, produit ses effets prodigieux avec la soudaineté de la foudre.

Enfin, pourquoi parler de la suggestion ?

Même si la nature merveilleuse des résultats et la manière instantanée, dont ils surviennent, n'allaient pas bien loin au-delà des limites de sa puissance, elle ne pourrait passer pour la cause véritable des phénomènes, arrivés à Lourdes, puisque, à Lourdes, on ne la pratique pas.

Voilà, certes, bien des raisons, pour qu'on ne cherche pas l'explication nécessaire dans l'action de cette thérapeutique, d'ailleurs assez incertaine.

Une seule suffirait ; réunies, elles forment un faisceau, dont la solidité doit frapper tous les esprits sincères, qui cherchent la vérité de bonne foi.

FORCES INCONNUES

Nous arrivons à la ressource suprême !

Quand un homme ne sait plus que répondre aux autres et se répondre à lui-même, et qu'il est cependant résolu à ne pas se rendre au surnaturel, il se réfugie sous l'abri commode de l'inconnu.

J'ai assisté un jour à une petite bataille, où le vaincu finit par recourir à cette tactique désespérée.

Je demande la permission de reproduire la scène; elle est instructive.

Un médecin, qui ne s'occupait pas exclusivement de médecine, et un théologien, qui ne s'occupait pas exclusivement de théologie, eurent l'occasion de se rencontrer à Lourdes.

C'était sur les bords du Gave, dans cette belle allée, plantée de peupliers de la Caroline, qui part de la Grotte, et suit le torrent.

Le torrent roule, à droite, sur des quartiers de rocher, où il se brise en écumant, tandis que, à gauche, la montagne dresse son flanc boisé, où poussent pêle-mêle les sapins, les platanes, les marronniers et les tilleuls, parmi lesquels les acacias font pleuvoir, au printemps, comme une neige odorante, leurs fleurs blanches et parfumées.

« Puisque vous désirez causer à l'aise, voulez-vous que nous nous asseyions ici? » dit le théologien, en s'approchant d'un banc, près du Gave.

Et, comme il avait quelque littérature, il ajouta :

« Dans un des dialogues de Platon, vous vous en souvenez peut-être, les interlocuteurs s'installent ainsi, commodément, à l'ombre des platanes. »

On s'assit donc, et la conversation commença.

Elle roula naturellement sur les événements prodigieux, qui se passaient tout à côté, et en si grand nombre.

Le docteur ne les niait pas; mais il les interprétait à sa manière.

Il eut vite fait, sans doute, de renoncer à les expliquer par la vertu de l'eau froide, l'eau froide ne faisant pas de tels miracles, il le savait bien, et beaucoup de malades guérissant, d'ailleurs, sans en avoir usé.

Il se rendit aussi peu à peu sur la thérapeutique de

la suggestion, qu'il connaissait, du reste, assez mal, et dont, par suite, il avait exagéré d'abord les effets, comme beaucoup de ses confrères.

Enfin, à bout d'arguments, il se rejeta sur l'action des forces inconnues, et voici, à peu près, le dialogue qui s'engagea.

LE DOCTEUR : « Après tout, Monsieur l'abbé, qui vous prouve que des forces naturelles, encore ignorées de nous, n'opèrent pas les guérisons extraordinaires, que vous attribuez directement à Dieu ? »

LE THÉOLOGIEN : « Et à vous, Docteur, qui vous prouve l'existence de ces forces naturelles, encore ignorées de nous ? »

LE DOCTEUR : « Oh ! Rien assurément ; c'est une hypothèse. »

LE THÉOLOGIEN : « Oui, mais une des mauvaises, une hypothèse *gratuite*, une de celles où il ne faut jamais se risquer, une hypothèse, qui ne repose sur aucune espèce de fondement, et que rien n'excuse, sinon le besoin que vous en avez, pour rester fidèle à votre parti pris d'écartier avant tout le miracle. Or, le parti pris, mon cher Docteur, n'a jamais rien justifié. Si vous n'aviez pas une opinion toute faite, une conclusion admise d'avance, je suis sûr que vous n'auriez jamais songé à cette hypothèse en l'air, aussi fragile qu'une de ces bulles de savon, que gonfle le souffle d'un enfant. »

LE DOCTEUR : « Peut-être. Mais enfin, si mon hypothèse est gratuite, qu'a-t-elle de répréhensible ? »

LE THÉOLOGIEN : « D'abord, d'être gratuite, et puis d'autoriser les fantaisies les plus bizarres d'une imagination en délire. Car enfin, Docteur, permettez-moi de déraisonner un instant : que répondriez-vous, si je vous disais qu'à mon avis, dans cent ans, l'homme aura la taille de la fameuse tour Eiffel ? »

LE DOCTEUR : « Je répondrais que vous plaisantez. Vous n'avez qu'à consulter les biologistes, mon cher Monsieur l'abbé, ils vous diront que l'embryon humain est incapable de ce développement gigantesque. »

LE THÉOLOGIEN : « Et moi, je leur répliquerais : il en est incapable, d'après les lois actuelles. Mais je connais un docteur, de mes amis, homme d'ailleurs intelligent et aimable, qui croit aux lois inconnues, dès qu'il s'agit d'un fait qui, d'après les lois actuelles, l'oblige à accepter le miracle, et contrarie ainsi une de ses opinions préférées. S'il a le droit de faire une hypothèse gratuite, en faveur de ce qu'il pense, je l'ai comme lui; nous l'avons tous. Les lois actuelles ne permettent pas de croire à ce développement inouï de notre organisme, soit; mais les lois inconnues! ô biologistes, les lois inconnues! ces forces mystérieuses, dont l'avenir nous réserve la découverte! Qui nous aurait dit, il y a cent ans, que nous pourrions entendre la voix d'un ami, de Paris à Marseille? Qui nous aurait dit... »

LE DOCTEUR : « Arrêtez-vous, je connais la suite; le cliché est usé, si vous me permettez cette expression typographique: je m'en suis servi moi-même plusieurs fois. »

LE THÉOLOGIEN : « Mais c'est justement pour cela que je m'en sers; j'use de vos armes, je vous emprunte vos arguments, car j'entends vous montrer qu'ils mènent droit à l'absurde.

« Le mot m'échappe, Docteur, et je vous en demande pardon; mais l'idée est si juste, que vous excuserez l'un, j'en suis sûr, en faveur de l'autre. »

LE DOCTEUR : « Certainement, mon cher Monsieur l'abbé, certainement. »

LE THÉOLOGIEN : « Admettriez-vous, Docteur, que,

si vous voyiez, par impossible, un arbre sec répandre du sang, du vrai sang, sous le couteau, comme un animal blessé, ou une pierre se couvrir de feuilles et de fleurs, comme une plante au printemps, quelqu'un vint vous dire qu'après tout, le phénomène peut être naturel, et qu'on découvrira un jour, sans doute, des forces cachées de la nature, en vertu desquelles une pierre peut devenir un arbre, et un arbre un animal? »

LE DOCTEUR : « Ah! non, par exemple; je croirais qu'il se joue de moi, et je le prierais de me donner la paix. »

LE THÉOLOGIEN : « Et vous auriez raison. Mais, en somme, il ferait, lui aussi, son hypothèse gratuite, contraire à toutes les lois connues, exactement comme vous faites la vôtre.

« Croyez-moi, Docteur, quand un principe peut conduire logiquement à de pareilles absurdités, il est jugé : l'absurdité ne se trouve dans les conséquences, puisqu'elles sont logiques, que parce qu'elle est d'abord dans le principe. »

LE DOCTEUR : « Vous êtes un peu dur, tout de même; car enfin, j'estime qu'on peut se permettre beaucoup, pour échapper à l'obligation de reconnaître le surnaturel, qui offense la raison et la science. »

LE THÉOLOGIEN : « Docteur, vous venez de vous trahir. Quoi! vous seriez disposé à admettre tout, plutôt que le surnaturel! tout, même l'absurde!... Évidemment, vous exceptez l'absurde.

« Quant à la raison et à la science, dont vous paraissez fier, c'est moi qui les défends en ce moment, et c'est vous qui trahissez leur cause. Car, s'il était vrai que des lois nouvelles, inconnues, pussent un jour détruire les lois que nous connaissons, en pro-

duisant des effets contraires, les lois actuelles ne seraient pas des lois, mais des hypothèses provisoires; et, par conséquent, la science, qui s'appuie sur elles et qui les a découvertes, devrait passer pour un jeu frivole, indigne de fixer l'estime d'un esprit sérieux, et d'arrêter même son attention. Et, pour la pauvre raison humaine, qui aurait accepté si longtemps des erreurs comme des vérités incontestables, elle devrait se croire désormais incapable de distinguer le vrai du faux, et, vraiment, elle n'aurait pas lieu de faire la fière.

« Il faudrait donc sacrifier la raison et la science; encore une conséquence inadmissible, mon cher Docteur, et qui montre ce que vaut votre hypothèse, dont elle découle naturellement. »

LE DOCTEUR : « J'en tomberai d'accord, si vous voulez. Mais enfin, nous ne pouvons pas nier, ni vous ni moi, que l'esprit humain ne trouve de temps en temps des lois nouvelles fort inattendues. »

LE THÉOLOGIEUX : « Je vous vois venir : la vapeur, le télégraphe, le téléphone... Je croyais que vous ne vouliez pas que nous en reparlions. »

« Remarquez-le bien, Docteur; souvent ces prétendues lois nouvelles ne sont que de nouvelles applications de lois fort anciennes. Et, quand enfin on découvre de vraies lois, jusque-là ignorées, ce qui arrive certainement, elles se placent à côté des vieilles lois, jamais à l'opposé. Une loi, qui est véritablement une loi, est immuable, comme la nature et dans les limites de la nature.

« Car la nature ne peut se contredire, elle est faite d'unité et d'harmonie. Elle se mentirait à elle-même, elle porterait, dans ses flancs, un germe de destruction et de mort, si une de ses lois, encore ignorée, pouvait renverser une autre de ses lois,

déjà connue. A ce point de vue, il y a concordance entre le passé et l'avenir; il n'y a pas opposition; la nature ne se fait pas la guerre à elle-même. La pierre ne vit pas; elle ne produit pas la vie. Voilà la loi établie! Vous pouvez être certain qu'aucune autre ne la détruira jamais, le monde durât-il mille siècles. »

LE DOCTEUR : « Et vous concluez ? »

LE THÉOLOGIEN : « Je conclus que, si une loi de la nature, nettement constatée depuis le commencement du monde, est, par exemple, que les désordres d'une maladie ne se réparent pas instantanément, que les tissus blessés ou disparus ne se guérissent, ni ne se reconstituent en un instant, on peut être certain que, dans la réserve des lois cachées et à découvrir, il n'en est aucune qui contredise celle-là.

« Et j'ajoute enfin... »

LE DOCTEUR : « Comment? vous avez encore une autre raison à m'opposer? Je vous avoue que je ne suis plus, peut-être, bien loin d'être de votre avis. »

LE THÉOLOGIEN : « Docteur, laissez-moi encore vous présenter une observation, à laquelle j'attache beaucoup d'importance. »

LE DOCTEUR : « Oh! bien volontiers, Monsieur l'abbé; parlez, je vous écoute. »

LE THÉOLOGIEN : « Eh bien, Docteur, il n'existe pas de lois inconnues, qui puissent combattre les lois certaines que nous connaissons, c'est entendu, je l'ai dit, et vous paraissez l'admettre comme moi.

« Mais, s'il en existait une, par impossible, pourquoi serait-elle à notre usage, plutôt qu'à l'usage des autres? Nous l'ignorerais certainement, autant que personne, et nous ne connaîtrions pas davantage les conditions nécessaires de son action, »

LE DOCTEUR : « Expliquez-vous un peu, je vous prie; ceci me paraît fort intéressant. »

LE THÉOLOGIEN : « Je dis, Docteur, que je ne vois pas pourquoi les pèlerins de Lourdes auraient seuls le privilège d'user de ces bienheureuses lois inconnues, qui rendent subitement la santé, sans aucun remède, aux malades et aux mourants.

« Ces lois, si elles existaient, ils ne les connaîtraient pas plus que le reste des hommes; ils ignoreraient la manière de les mettre en mouvement, tout autant que les autres. Pourquoi donc travailleraient-elles pour eux et pour eux seuls?

« Par exemple, on porte le Saint Sacrement devant une double rangée de malades. Écartons l'émotion religieuse, puisque la loi thérapeutique, qu'elle peut faire agir, est fort connue; c'est la suggestion, et nous savons ce qu'il faut penser de son pouvoir. L'émotion religieuse écartée, le caractère sacré de la cérémonie étant mis à part, il reste une simple promenade, qui est faite devant les brancards des malades, et je me demande alors : premièrement, quelles peuvent bien être les circonstances de cette promenade, qui provoquent l'action de la loi inconnue, destinée à rendre subitement la santé à ceux qui l'ont perdue, et deuxièmement, pourquoi le reste du monde ne se place pas dans les mêmes conditions, afin de profiter des mêmes bienfaits ?

« Me comprenez-vous bien, Docteur? »

LE DOCTEUR : « Oh! parfaitement; je dois avouer même que je ne vois point ce qu'on pourrait répondre. »

LE THÉOLOGIEN : « A la bonne heure! Nous finirons par nous entendre. Permettez-moi cependant d'insister un peu.

« Pourquoi, disais-je, les pèlerins de Lourdes

seraient-ils seuls à profiter de cette prétendue loi inconnue, qui rendrait instantanément la vie aux moribonds ?

« Sans doute, parce qu'ils connaîtraient seuls les conditions indispensables pour la faire agir ?

« Mais d'où leur viendrait cette connaissance extraordinaire ? Quoi ! ils arrivent de toutes les parties du monde, ils ne se sont jamais vus, et chaque groupe, et même bien des pèlerins isolés, auraient le bonheur de posséder, d'instinct, sans le savoir, une science si précieuse ?

« Car il n'y a pas à parler d'un hasard heureux. Si l'expérience ne s'était produite qu'une fois, on pourrait croire que les privilégiés ont touché fortuitement le bouton magique, qui a mis la mystérieuse machine en mouvement.

« Mais, puisqu'elle se répète sans cesse, c'est qu'il y aurait une manière de s'y prendre et que les pèlerins de Lourdes seraient au courant du secret. Dans ce cas, les autres auraient besoin d'une forte provision de naïveté pour ne pas le deviner, comme eux, et, en les voyant agir, ne pas réussir à le leur prendre. »

LE DOCTEUR : « En effet, tout ce raisonnement me paraît fort juste, et il me semble que je ne l'avais jamais entendu exposer. »

LE THÉOLOGIEN : « Si je l'ai développé avec quelque complaisance, c'est que je le trouve moi-même irréfutable.

« Voyez-vous, Docteur : l'influence des forces ignorées doit aller rejoindre celle de la suggestion et celle de l'eau froide : elle n'explique rien. Non, aucune cause naturelle, connue ou inconnue, ne suffit à rendre compte des faits merveilleux, que l'on contemple ici.

« Tous ces faits sont comme des voix, qui chantent Dieu et sa puissance; c'est de lui qu'ils viennent, et c'est lui qu'ils proclament. »

LE DOCTEUR : « Sauf le ton un peu lyrique, je suis prêt à dire comme vous, mon cher Monsieur l'abbé.

« Je l'avoue, et pourquoi m'en défendre? Vous m'avez ouvert les yeux. »

LE THÉOLOGIEN : « Croyez-moi, mon cher Docteur : ceci vous fait honneur, plus qu'à moi. Mon rôle s'est borné à jeter la semence; votre cœur, droit et loyal, est le sillon, qui l'a fait germer. »

III

MIRACLES ET MÉDECINS

Tous les docteurs ne ressemblent pas, malheureusement, à celui dont je viens de rappeler le souvenir.

On demande quelquefois : puisque les infirmités humaines guérissent ainsi, par la céleste protection de la Vierge Immaculée, ce qui se passe à l'ombre de son sanctuaire doit particulièrement intéresser les médecins.

Quelle est donc leur attitude, à l'égard des miracles de Lourdes ?

— Leur attitude n'est pas uniforme.

Il y a, d'abord, des hommes de parti pris, décidés à nier absolument le surnaturel, quoi qu'il leur arrive d'apprendre ou même de voir.

Cette négation déterminée ne vient pas du tout, chez eux, du médecin, qu'on veuille bien le remarquer; elle vient du philosophe, — si le mot n'est

pas un peu gros pour bon nombre de ces esprits forts, qui sont quelquefois des esprits un peu faibles.

Donc leur philosophie les lie étroitement, ils en sont les prisonniers.

En face d'un fait merveilleux, soumis à leur examen, ou qui l'appelle, elle ne leur permet pas d'agir en pleine liberté; ou ils s'abstiennent systématiquement, ou leur jugement est fixé d'avance.

Et ils sont, par là, au point de vue scientifique, dans une situation bien inférieure à celle d'un croyant.

Le croyant examine les faits de Lourdes en toute indépendance.

Car sa foi ne l'oblige nullement à trouver la guérison, qu'il étudie, surnaturelle : il peut poursuivre son enquête, sans préoccupation, et en accepter les conclusions, quelles qu'elles soient, avec la docilité loyale qu'on doit à la vérité : il n'a pas besoin d'essayer, comme les autres, de les faire tourner violemment au profit d'un système préconçu, dont toute solution contraire serait la condamnation.

Bref, la liberté de son esprit est entière, celle du rationaliste ne l'est pas.

Aussi, qu'arrive-t-il, parmi les médecins libres-penseurs, dont nous nous occupons?

Chez les uns, le libre-penseur défend au médecin d'étudier les faits de Lourdes, bien qu'ils offrent, au point de vue médical, un intérêt très particulier, peut-être unique.

Chez les autres, que ces faits viennent chercher malgré eux, il va jusqu'à l'empêcher de rendre un témoignage loyal : par exemple, il lui défend de délivrer des certificats de guérison, après un pèle-

rinage heureux, ou il lui dicte, avant, des attestations, à dessein assez vagues, pour que le malade ne puisse pas en user, s'il vient à guérir.

Un jour, une jeune fille arrive à Lourdes avec un certificat médical, déclarant qu'elle est *poitrinaire*.

Après le premier bain de piscine, elle se sent guérie. Au Bureau des constatations, on ne trouve aucune lésion dans la poitrine. Le mal n'existe plus, s'il a existé.

Le certificat qui en constate l'existence étant laconique, bien que formel, par prudence on fait télégraphier au médecin, afin de provoquer de nouveau un avis catégorique; seulement, on s'abstient de parler de guérison.

Le médecin répond aussitôt, par dépêche : « Elle est *poitrinaire*. »

Il faut dire, on le sut plus tard, que c'était aussi l'avis de ceux de ses confrères qui avaient soigné la malade avant lui.

La jeune fille part, on devine avec quelle joie.

Elle court chez son docteur : elle lui demande un certificat, attestant sa parfaite guérison, puisqu'elle est guérie parfaitement, comme il peut le voir.

Il le lui donne, de mauvaise grâce, et, quand elle veut le lire, elle s'aperçoit qu'elle y est bien déclarée guérie, mais guérie d'un *rhume*. (1)

Voilà ce qu'était devenue la phtisie du premier certificat et du télégramme ! Ce n'était plus qu'un rhume. Le libre-penseur avait corrigé le médecin ; il lui avait imposé un mensonge.

Il existe une autre catégorie de docteurs, dont l'histoire de Lourdes n'a pas, non plus, à se louer.

Ceux-ci ne sont pas animés d'un parti pris aussi

(1) V. Boissarie, *Lourdes*, pp. 127-128.

violent, aussi aveugle, contre le surnaturel; mais, le surnaturel n'étant pas beaucoup à la mode parmi leurs confrères, ils évitent soigneusement l'occasion d'avoir à se prononcer, et, quand ils se prononcent, c'est toujours de façon à ne pas se compromettre.

Il en est, enfin, — on est heureux de pouvoir le dire, — qui ne craignent pas, quelles que soient leurs croyances, de proclamer la guérison, quand ils la constatent.

Nous pourrions publier ici de quatre à cinq cents de ces attestations loyales, dont on oserait féliciter ceux qui les ont signées, si ce n'était pas un simple devoir, de dire franchement la vérité, quand on est appelé à fournir un témoignage.

Ajoutons que beaucoup de signataires ne se contentent pas d'attester le retour à une santé parfaite; ils ont le courage de déclarer, parfois, que le fait dépasse la portée de la science médicale, souvent qu'il n'est explicable que par l'intervention directe de Dieu.

Le quart des certificats de guérison proclament nettement cette évidence.

Nous en avons relevé cent quatorze : on pourra les lire, dans notre *Appendice*, du moins par extraits. (1)

Parmi les médecins, qui ont rendu cet hommage public au miracle, sur des faits précis, scientifiquement constatés par eux, nous trouvons : un chirurgien des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine, deux professeurs agrégés des Facultés de médecine, trois médecins en chef des hôpitaux, un médecin des hôpitaux italien, un professeur d'École de médecine, cinq chefs ou anciens

(1) Voir *Appendice*, n° 14.

chefs de clinique, et beaucoup d'anciens internes des hôpitaux de Paris.

Qu'on nous permette de citer ici quelques-uns de ces témoignages, qui font tant d'honneur aux témoins !

C'est, du reste, la meilleure conclusion, qui puisse couronner cette longue discussion. Car il est temps de conclure.

Écoutons d'abord le Dr Chrestien, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

En 1872, il publiait, dans *l'Union Nationale*, un long rapport sur la guérison de Mlle Marie-Louise Delpon, et il finissait par ces mots décisifs, où respire un sentiment bien français :

« Pourquoi n'attesterais-je donc pas cette guérison miraculeuse, et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits forts ou esprits faibles ?

« Fais ce que dois,
« Advienne que pourra.

« CHRESTIEN,

« *Professeur agrégé de la Faculté de Médecine.* »

On ne voit pas bien ce que les « esprits forts » de Montpellier ont pu répondre à ce courageux jugement d'un homme, à qui ils étaient bien obligés de reconnaître une très particulière compétence.

Une dizaine d'années après, le 9 juillet 1883, à propos de Mlle Lucie Fauré, guérie subitement, dans la piscine, d'une infirmité de naissance, « ayant son siège dans l'articulation coxo-fémorale des deux côtés », son médecin, le Dr Lagasse, concluait ainsi un certificat, aussi précis qu'étendu :

« Pour les humbles, comme pour les savants de bonne foi, une chose si extraordinaire ne s'explique par aucun moyen naturel. Il a fallu, pour l'accomplir, une intervention mystérieuse et surnaturelle.

Le fait a existé ; il se continue ; il est visible pour tout le monde et chaque jour. Je ne veux pas nier l'évidence : Je vois, je crois. »

On ne saurait mieux dire ; c'est le cri d'une âme sincère. *Je vois, je crois.*

On a déjà lu plus haut les paroles si nettes du Dr Petit, professeur à l'École de médecine de Rennes :

« Une guérison, comme celle de Pierre Delanoy, dit-il, impossible naturellement, n'a pu s'effectuer, subite et définitive, que sous l'action *directe* de Dieu. »

Pour embrasser d'un coup d'œil, en finissant, l'ensemble des faits miraculeux, qui se produisent autour de la Grotte, laissons la parole à deux médecins connus.

Voici d'abord comment s'exprime le Dr Constantin James, au cours d'une remarquable étude, publiée dans *Paris-Journal* :

« J'ai visité Lourdes avec le même esprit d'observation et la même réserve que j'ai apportés dans toutes mes excursions aux stations balnéaires. Or, pour ne parler que de faits qui me sont personnels, je veux dire qui se rattachent à ma clientèle propre, j'affirme avoir vu des malades en revenir guéris, alors que mes confrères et moi avions jugé leur état complètement au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

« Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la liste des guérisons, que publient les comptes-rendus et les bulletins, pour voir que, dans le nombre, il en est beaucoup qui méritent le nom de miracles. »

Enfin, rappelons les belles paroles du Dr Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de

Montpellier, qui étudia de si près l'histoire des guérisons miraculeuses.

Le 8 septembre 1886, comprenant que ses jours étaient comptés et que sa mission était finie, il résuma ses impressions de vingt-cinq ans, dans une lettre, qui est comme son testament. En voici le texte :

« On me demande ce que j'ai vu à Lourdes. Deux mots suffisent pour le dire.

« Par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché l'œuvre divine, le miracle.

« J'ai vu de l'eau naturelle, dotée d'une vertu contingente, supérieure aux forces dont peut disposer la nature, et d'une divergence d'action absolue. Cette eau, toujours la même, invariable, je l'ai vue produire des effets surnaturels très différents, sans analogie entre eux.

« Arracher un enfant agonisant à la mort; rétablir la vue dans un œil, insensible à la lumière par suite d'une lésion traumatique profonde; rendre la plénitude des mouvements à des membres paralysés; guérir un ulcère chronique, étendu, très rebelle, telles ont été ses premières opérations.

« Celles qui les ont suivies ne sont ni moins étonnantes, ni moins concluantes.

« Quelques-unes ont porté sur des maladies réputées incurables : phthisie élevée à la période ultime, cancer, ataxie locomotrice.

« La moisson a été riche, abondante et de longue durée. Elle continue... C'est toujours *le miracle, passé à l'état de permanence.* »

« Le miracle passé à l'état de permanence », voilà le mot à retenir !

On ne saurait mieux résumer l'histoire des évè-

nements extraordinaires, qui se produisent sur les bords du Gave de Lourdes, par l'intervention de la céleste et douce créature, qui voulut bien, un jour, poser ses pieds nus, fleuris de roses, sur les branches de l'églantier.

Racontons maintenant, avec les détails nécessaires, quelques traits particuliers de cette gracieuse miséricorde.

Accompagnés des circonstances qui les entourèrent, les faits présenteront, sans doute, plus d'intérêt et paraîtront mieux dans tout leur jour.





PROCESSION DU T. S. SACREMENT

CHAPITRE II

QUELQUES RÉCITS

I. Pierre de Rudder; II. Les miraculées d'un romancier;
III. M^{me} Rouchel; IV. Gabriel Gargam.

I

PIERRE DE RUDDER

I. La maladie; II. La guérison; III. Après la mort.

I

EN 1875, sur la lisière de la forêt du vicomte Du Bus de Gisignies, vivait, à Jabbeke, un malheureux ouvrier des champs, qui excitait la pitié de tout le voisinage.

Il habitait une modeste cabane, avec sa femme et deux enfants : un petit garçon, qui avait trois ans, et une fille, Silvie, qui en avait quinze.

Il s'appelait Pierre de Rudder. (1)

Le vicomte l'avait recueilli sur ses terres, et il le faisait vivre.

Car de Rudder était incapable de gagner sa vie.

(1) De Rudder, ou Derudder, était né, le 2 juillet 1822, à Jabbeke. Jabbeke est une commune de 2500 habitants, située en Belgique, dans la Flandre Occidentale, entre Bruges et Ostende.

Une de ses jambes avait été brisée dans un accident, et il s'y était ouvert deux plaies suppurantes, qu'infectait la gangrène.

Le mal remontait déjà à huit années. A cette époque, un jour d'hiver, le 16 février 1867, comme il se rendait à sa besogne quotidienne, Pierre rencontra, sur son chemin, deux bûcherons, les frères Knockaert, qui abattaient des arbres dans le voisinage du château.

Un de ces arbres était tombé malencontreusement dans un champ voisin. Les deux jeunes gens cherchaient à le ramener sur la route, en s'aidant de leviers.

Témoin de leur embarras, de Rudder s'offrit à leur prêter main-forte, ce qu'ils acceptèrent avec empressement.

Il se mit donc à couper les branches d'un buisson, qui gênait la manœuvre.

Mais, à ce moment, l'arbre, soulevé, retomba sur lui, et le tronc lui broya la jambe gauche.

M. Du Bus manda aussitôt le Dr Affenaer, d'Oudenbourg.

Le Docteur constata une fracture des deux os de la jambe, le tibia et le péroné, cassés l'un et l'autre à la même hauteur, un peu plus bas que le genou.

Pour maintenir les fragments et essayer de les réunir, il les entourra d'un bandage amidonné.

Mais, quelques semaines plus tard, quand, sur les instances du blessé, qui souffrait cruellement, il se décida à enlever l'appareil, il s'aperçut qu'au lieu de marcher vers la guérison, le mal s'était aggravé de complications nouvelles.

Les fragments étaient dépouillés de leur périoste; ils nageaient dans le pus.

Car une plaie gangréneuse s'était formée, qui communiquait avec le foyer de la fracture.

Une autre ulcération, large et purulente, s'étendait sur le dos du pied.

Ainsi, non seulement il ne s'était produit, dans les os, aucun travail de réparation, mais les tissus étaient eux-mêmes profondément atteints.

Après de longs mois de soins inutiles, le Dr Affenacker désespéra de la guérison.

Du reste, on n'usait pas encore de la méthode antiseptique, que Lister venait à peine de signaler, cette année même, pour la première fois; il était donc particulièrement difficile de combattre la suppuration.



Mais on n'appelle jamais autant de médecins, que lorsque la médecine est le plus manifestement impuissante.

De Rudder vit donc beaucoup de docteurs : le Dr Jacques, et le Dr Verriest, de Bruges, un autre de Varsenaere, le Dr Van Hoestenbergh, de Stalhille. Tous s'accordèrent à déclarer le blessé incurable.

Enfin, le vicomte Du Bus voulut avoir l'avis du professeur Thiriart, de Bruxelles. Celui-ci proposa l'amputation de la jambe, seul remède, à ses yeux, comme aux yeux de ses confrères.

De Rudder refusa de recourir à ce moyen extrême. Il garda le lit, pendant une année entière, au milieu d'atroces douleurs.

Quand il se leva, ce ne fut que pour marcher désormais appuyé sur deux potences, sans pouvoir jamais toucher la terre de la jambe malade.

Il lavait ses plaies, deux ou trois fois par jour, et

enveloppait de bandes de linge le malheureux membre brisé, qui le faisait si vivement souffrir.

* * *

Cet état lamentable durait depuis huit ans et deux mois, quand de Rudder se présenta au château de Jabbeke, le 5 avril 1875.

Il venait demander au vicomte la permission d'aller en pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Oostacker, près de Gand.

Car les Belges vénèrent, à Oostacker, une grotte, qu'ils y ont établie sur le modèle et en souvenir de celle que la Sainte Vierge a visitée, au bord du Gave pyrénéen.

Ainsi faisait cette héroïne antique, qui, d'après une légende immortelle, jetée, par le sort, loin du lieu sacré, où reposaient les cendres du héros son époux, avait élevé un tombeau vide, sur les rives d'un fleuve, auquel elle avait donné le nom du fleuve de la patrie, et honorait, dans ce cénotaphe, la grande et chère mémoire dont son cœur était plein.

Justement, ce jour-là, 5 avril, il y avait, au château de Jabbeke, une gracieuse jeune fille, cousine du jeune châtelain, dont elle allait bientôt être la femme.

La vicomtesse Du Bus est venue à Lourdes, au mois de septembre 1904, et elle a raconté ces souvenirs de sa jeunesse, qui sont restés fidèlement dans sa mémoire, à travers les années.

De Rudder désirait se rendre à Oostacker depuis longtemps, dit-elle. « Mais, tant que mon oncle vécut, il lui en refusa l'autorisation. Mon oncle avait des idées *libérales*, et il ne croyait pas à la possibilité

du miracle (1). Il disait donc qu'il voulait faire soigner de Rudder par tous les médecins qu'il désirerait, mais qu'il ne voulait pas se rendre ridicule, en l'envoyant en pèlerinage. Mais, mon oncle étant mort, mon mari, qui était son héritier, permit volontiers à de Rudder de suivre son inspiration. » (2)

Ce n'était certes pas que le jeune vicomte eût quelque espérance de voir l'infortuné guérir; mais il entendait ne pas le priver d'une satisfaction, qui pouvait le consoler dans son malheur.

Le départ fut donc décidé, et fixé au surlendemain, 7 avril.

*
* *

Pour apprécier exactement ce qui va suivre, il convient de connaître, avec précision, l'état du malade, à ce moment, et jusqu'à l'heure où il arriva devant la Grotte.

Le Dr Affenaer avait enlevé un fragment d'os, qui s'était détaché à l'endroit de la fracture et logé dans les tissus (3). Il en résultait que les fragments étaient éloignés désormais l'un de l'autre.

Vers le mois de janvier, le Dr Van Hoestenberghc était venu voir le blessé. Or, voici ce qu'il en dit, dans l'enquête dont nous parlons plus loin :

« Rudder avait une plaie à la partie supérieure de la jambe; au fond de cette plaie, on voyait les deux os à une distance de trois centimètres l'un de l'autre.

« Il n'y avait pas la moindre apparence de cicatrisation. Pierre souffrait beaucoup, et endurait ce mal depuis huit ans.

(1) On appelle *parti libéral*, en Belgique, le lecteur le sait, le parti opposé aux catholiques.

(2) V. *Journal de la Grotte*, 25 sept. 1904.

(3) C'est ce qu'on appelle, en médecine, un séquestre.

« La partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait relever le talon, de façon à plier la jambe dans son milieu. On pouvait la tordre, et ramener le talon en avant et les orteils en arrière.

« Tous ces mouvements n'étaient limités que par la résistance des tissus mous.

« Étant donné l'état où je l'ai vu, j'affirme que la jambe n'a pu, dans aucune hypothèse, être cicatrisée complètement, dans l'espace de temps, qui s'est écoulé entre ma dernière visite et le pèlerinage. » (1)

Et, en effet, l'état ne s'améliora point, nous allons le voir. Car des témoignages, à la fois nombreux et sûrs, vont nous rapprocher peu à peu du jour du départ pour Oostacker.

Le Dr Verriest examina de Rudder, quelque temps après le Dr Van Hoestenberghc : il trouva l'état, conforme à l'observation de son collègue et au passé du malade.

Plus tard, neuf jours avant le pèlerinage, Jean Houtsæghe, depuis tonnelier à Stalbille, près de Jabbeke, put se convaincre, à son tour, que rien n'était changé.

« Qu'avez-vous vu à la jambe ? » lui demande-t-on dans l'enquête.

— « J'ai vu, répond-il, une plaie, grande comme la paume de la main. »

— « Les linges étaient-ils mouillés ? »

— « Oui, par un écoulement sanguinolent, qui sentait très mauvais. »

— « Avez-vous bien vu que la jambe était cassée ? »

— « Oui ; Pierre a plié la jambe avec la main, de façon à faire sortir par la plaie *les deux extrémités de l'os cassé, qui est venu à l'extérieur.* »

(1) *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, pp. 51-53.

— « Les extrémités étaient-elles arrondies ? »

— « Non, elles n'étaient pas arrondies ; elles étaient comme l'extrémité d'un objet brisé.

« Pierre n'a montré comment il pouvait tourner son talon en avant et ses orteils en arrière. Il avait aussi une grande plaie sur le dos du pied. » (1)

Le dimanche, 4 avril, un cultivateur de Jabbeke, Louis Knockaert, reçut de Rudder chez lui, et vit ce qu'avait vu Houtsacghe.

* * *

C'est le lendemain, 5 avril, on le sait, que de Rudder se rendit chez M. Du Bus.

Là, celle qui devait entrer bientôt, comme vicomtesse, dans la noble demeure, put se convaincre, par elle-même, du mal affreux dont il souffrait.

« Je me trouvais, dit-elle, au château de Jabbeke, lorsque de Rudder se présenta avec ses deux béquilles ; il venait assez souvent au château voir le vicomte Christian Du Bus de Gisignies. Poussée par la curiosité, je voulus voir la jambe de de Rudder. Il déroula alors ses bandes de linge, qui étaient tout imprégnées de pus et de sang. Une odeur insupportable s'en dégageait. Les derniers tours des bandes étaient collés sur la plaie, et ne pouvaient s'en détacher. A ce spectacle, je me reculai instinctivement. »

Le soir du même jour, une voisine du malade, Marie Wittizacle, assista, chez lui, au pansement, qu'il faisait lui-même, et vit la plaie et les os brisés.

Elle les revit le lendemain, 6 avril, veille du pèlerinage, en compagnie d'un autre voisin, Van Hoo-

(1) On trouvera, à l'Appendice, n° 15, les détails de cette enquête, à laquelle nous empruntons plusieurs témoignages.

ren, et de son fils, Jules Van Hooren, qui passèrent deux heures, avec elle, chez Pierre de Rudder.

Tous trois, du reste, l'ont attesté d'une manière authentique. Voici cette pièce :

« Les soussignés déclarent avoir vu, le 6 avril 1875, la jambe fracturée de Rudder; les deux parties de l'os rompu perçaient la peau, et étaient séparées par une plaie suppurante, sur une longueur de trois centimètres...

« Ont signé : Jules Van Hooren, Edouard Van Hooren, Marie Wittizacle.—Jabbekc, le 25 avril 1875. »

Dans l'enquête, on demande à Edouard Van Hooren :

« Avez-vous signé ce certificat? »

— « Oui, nous avons signé ce certificat. »

— « Saviez-vous bien ce que vous signiez? »

— « Oui, oui, certainement. »

— « Est-ce bien le jour avant (le pèlerinage) que vous avez vu de Rudder? »

— « Oui, le jour avant, au soir. Je me trouvais chez lui, avec mon fils et Marie Wittizacle. »

— « Qu'avez-vous vu? »

— « Pierre a découvert sa jambe, pour la panser, et a plié la jambe, de façon à nous montrer les deux bouts de l'os cassé. »

— « Ces os n'étaient pas rejoints? »

— « Non; c'était toujours comme je l'avais vu auparavant. Les deux os étaient écartés, la jambe était mobile, ballottait; on pouvait la tordre. »

Voilà où en était le blessé, dans la soirée du 6 avril.

Il devait partir, et il partit le lendemain, dès avant l'aurore.

Le même voisin fidèle, Van Hooren, se trouva sur son chemin, pour le saluer à son départ. On

causa quelques instants, et Pierre de Rudder se mit en route avec sa femme.

*
* *

C'était un grand jour, un jour à jamais mémorable, qui commençait pour lui.

Il était quatre heures du matin.

Il faisait nuit encore. Mais bientôt l'horizon blanchit sous les premières lueurs du jour, et, dans cette aube de printemps, on sentit, de toutes parts, sourdre doucement la vie, qui allait joyeusement s'épanouir.

Le cœur de de Rudder se mêlait à ce frémissement universel d'espérance.

Pourtant, la route fut longue et fort pénible. Appuyé sur ses deux béquilles, et aidé de sa femme, le blessé mit plus de deux heures à franchir les 2.500 mètres, qui le séparaient de la station.

Il se reposa, en attendant l'arrivée du train, dans la maisonnette du garde-barrière, Pierre Blomme, à côté de la gare.

Quand l'heure du départ fut venue, Pierre Blomme le transporta dans le wagon, avec deux ou trois hommes de bonne volonté.

En voyant ballotter sa jambe, il ne put s'empêcher de dire au malheureux :

« Mais que voulez-vous aller faire à Oostacker, avec une jambe pareille? Restez plutôt chez vous. »

A quoi de Rudder répondit :

« D'autres ont guéri à Oostacker. Pourquoi, moi, ne guérirais-je pas? »

Sur cela, le train arriva, et le malade fut hissé dans le compartiment.

On devait s'arrêter à Gand. Pendant une partie de

la route, — jusqu'à Bruges, — de Rudder et sa femme eurent, pour voisins, Jean Duclou et sa mère, qui virent alors, eux aussi, le mal effrayant, que tant d'autres avaient déjà vu.

Enfin, voici Gand !

Il faut quitter la voie ferrée et aller en omnibus jusqu'à Oostacker.

Le cocher de l'omnibus était un grand et fort gaillard, comme dit Pierre lui-même ; il se chargea de descendre seul le malade de voiture, quand on fut arrivé à destination.

Dans ce mouvement, la jambe cassée se plia d'une façon singulière.

« Tiens, dit alors tout haut le cocher, en s'adressant aux spectateurs, en voilà un qui perd sa jambe ! »

Mais, quand il revint vers sa voiture, il ne se trouva plus en état de plaisanter. Car il aperçut le plancher tout maculé d'un pus sanguinolent. Son mécontentement éclata, à cette vue, devant Mme de Rudder, qui ne savait que répondre.

*
* *

Voilà donc enfin le malade, près de cette Grotte bénie, où l'avaient appelé ses désirs !

Comme il était assis devant la statue, les pèlerins, qui affluaient, firent osciller sa pauvre jambe, en passant. Ce fut, pour lui, une cause de vives douleurs.

Mais ces douleurs devaient être les dernières.

On a vu comment les divers témoignages nous ont conduits graduellement jusqu'à l'instant où nous sommes arrivés.

Aucun doute n'est possible. En cet instant précis, de Rudder se trouve toujours dans l'état déplorable,

où il était depuis huit années : les os sont cassés ; un fragment s'étant détaché, il manque trois centimètres, pour que les extrémités, d'ailleurs irrégulières, puissent arriver, je ne dis pas à se souder, mais seulement à se rejoindre, et une double plaie purulente ajoute aux souffrances cruelles du malade.

Toute espérance humaine est donc perdue. C'est l'heure propice pour la Providence.

Voyons comment Elle va intervenir.

II

En arrivant, de Rudder s'était reposé un moment. Il avait bu un peu d'eau, puis avait fait le tour de la Grotte, deux fois.

Il commença un troisième tour, mais il ne put l'achever, tant sa fatigue était grande ; il se sentait épuisé.

Il vint donc s'asseoir, comme on l'a vu, devant l'image de la Sainte Vierge, sur un des bancs réservés aux pèlerins.

Quelle prière fit-il alors ? Il l'a souvent raconté depuis, et particulièrement à Mme la vicomtesse Du Bus.

Il commença par implorer le pardon pour tous ses péchés ; puis il demanda à Notre-Dame de Lourdes la grâce de pouvoir travailler, pour gagner la vie de sa femme et de ses enfants, afin de ne plus vivre aux dépens de la charité.

Aussitôt il se passa, dans son être, je ne sais quelle révolution.

Il se sent troublé, bouleversé ; il est comme hors de lui-même.

Ne songeant pas à ce qu'il fait, oubliant qu'il a besoin de ses béquilles depuis huit ans, il se lève, sans appui, il part, traverse les rangs des pèlerins, et va s'agenouiller devant la statue.

Tout à coup, il revient à lui; il s'aperçoit qu'il a marché et qu'il est à genoux.

« Moi à genoux! s'écrie-t-il. Où suis-je, ô mon Dieu! »

Il se relève aussitôt, radieux, et se met à faire dévotement le tour de la Grotte.

« Qu'arrive-t-il? que fais-tu, que fais-tu? » s'écrie sa femme, en le voyant marcher ainsi.

Puis elle se trouble, chancelle et s'évanouit.

On s'empresse autour de Rudder; on l'interroge; il n'y a point de doute: il peut se tenir droit et marcher; c'est la fin de ses maux: il est guéri!

*
* *

Quelques moments après, on était au château de Mme la marquise Alph. de Courtebourne.

Beaucoup de pèlerins avaient suivi de Rudder et sa femme.

On examine le membre, depuis si longtemps malade, et on découvre, avec une stupéfaction qui arrache des larmes, que la jambe et le pied, fort gonflés quelques instants auparavant, *ont repris leur volume normal*, si bien que l'emplâtre et les bandes, qui enveloppaient la jambe, sont tombés d'eux-mêmes; plus de plaies: *toutes les deux sont cicatrisées*; et, enfin, ce qui dépasse tout, *les os rompus se sont rejoints*, malgré la distance qui les séparait, et *soudés l'un à l'autre*, et les deux jambes sont égales.

« Depuis lors, demandait, plus tard, le médecin



PIERRE DE RUDDER, APRÈS SA GUÉRISON

Les deux os de la jambe gauche, cassés depuis huit ans, ont été instantanément soulevés.

enquêteur à de Rudder, avez-vous pu marcher sans béquilles ? »

— « Oui, j'ai pu marcher, autant que j'ai voulu. »

*
* *

Et, en effet, malgré la sensibilité de son pied, dont l'épiderme, depuis longtemps déshabitué de toute pression, souffrit pendant huit jours, au contact de la chaussure, Pierre de Rudder ne se ménagea point.

En sortant du château de la marquise de Courtebourne, il était revenu à la Grotte, pour exprimer de nouveau sa reconnaissance ; il en fit encore trois fois le tour.

Puis, le moment du départ étant venu, comme l'omnibus de Gand s'appêtait à quitter Oostacker, il pressa le pas pour le rejoindre.

Le soir, quand il descendit du train à Jabbeke, le garde-barrière Blomme le regarda d'un air effaré.

« Il marchait parfaitement, dit-il, et sans béquilles. »

— « Peut-être vos souvenirs sont-ils un peu infidèles, lui dit l'enquêteur, pour le mettre à l'épreuve ; vous pouvez aussi commettre une légère exagération. »

— « Je suis sûr de ce que je dis, répond Blomme avec vigueur ; mes souvenirs sont très précis, très sûrs, et je n'exagère en rien. »

De Rudder devait causer beaucoup d'autres étonnements.

Sur la route, qui conduisait de la gare à sa modeste maison, un attroupement s'était formé.

« Qu'est-ce donc ? » demande le tonnelier Houtsaeghe.

— « C'est de Rudder qui revient d'Oostacker, et qui est guéri. »

— « De Rudder guéri? mais ce n'est pas possible; je sais dans quel état était sa jambe : je l'ai vue. »

Je m'approchai, raconte Houtsæghe, et « j'aperçus le Rudder au milieu de la foule; il marchait parfaitement et sans béquilles. »

M. Du Bus était parti pour Bruxelles, avec sa fiancée et sa mère.

« Nous étions à table, racontait la vicomtesse, il y a quelques jours encore, dans le Bureau des constatations, à Lourdes; nous étions à table, quand, vers deux heures, nous reçûmes une dépêche d'un de nos fermiers, disant que de Rudder était guéri. En lisant la dépêche, le vicomte Du Bus fut très ému, et dit :

« Je n'ai jamais cru au miracle; mais, si de Rudder est guéri, c'est un vrai miracle, et j'y croirai. »

« Le lendemain, continue Mme Du Bus, à notre rentrée au château de Jabbeke, de Rudder se présenta devant toute la famille, complètement guéri de sa plaie, et marchant très bien. »

Lorsque de Rudder était arrivé dans sa pauvre chaumière, sa fille, Silvie, l'avait embrassé en sanglotant. De grand matin, la pieuse enfant avait allumé des cierges devant l'image de Marie. Marie lui ramenait son père, solide sur ses pieds, heureux, rayonnant, transformé.

Quand au petit garçon, qui n'avait jamais vu son père sans béquilles, il ne voulait pas le reconnaître dans cet homme, droit sur ses jambes, et qui marchait comme tout le monde.

Bientôt tout le village fut rempli de la nouvelle. Les voisins étaient accourus les premiers, pour voir,

de leurs yeux, ce qu'ils regardaient comme impossible.

En particulier, Van Hooren et son fils, ainsi que Marie Wittizacle, qui s'étaient rendu compte, la veille au soir, de tous les ravages du mal, étaient comme hors d'eux-mêmes, en constatant qu'il n'en restait plus aucune trace.

Ils devaient signer, quelques jours plus tard, l'attestation que voici :

« Nous déclarons que de Rudder est revenu, le 7 avril, de son pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Oostaeker, parfaitement guéri. L'os était soudé, la plaie avait disparu; de Rudder pouvait marcher, se tenir debout et travailler, aussi bien qu'avant son accident. »

Ce prodige éclatant devint comme un événement public.

Dans l'église paroissiale, on célébra une neuvaine de messes chantées. L'église se remplissait chaque jour; on compta jusqu'à 1.500 assistants, sur une population de 2.000 âmes. Ces neuf jours furent chômés, presque autant que le dimanche.

Les autorités religieuses et les autorités civiles, ainsi que les notables du lieu, voulurent laisser une sorte de monument authentique de ce fait merveilleux.

Ils rédigèrent donc la pièce suivante :

« Nous soussignés, paroissiens de Jabbeke, déclarons que le tibia de Pierre-Jacques de Rudder, né et domicilié ici, âgé de 52 ans, avait été tellement brisé par la chute d'un arbre, le 16 février 1867, qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la chirurgie, le malade fut abandonné et déclaré incurable par les hommes de l'art, et regardé pour tel par tous ceux qui le connaissaient; qu'il a invoqué Notre-Dame

de Lourdes, vénérée à Oostacker, et est revenu chez lui tout guéri et sans béquilles, de sorte qu'il peut, comme avant l'accident, se livrer à tous les travaux. Nous déclarons que cette guérison, subite et admirable, a eu lieu le 7 avril 1875.

« *Signé* : L. SLOCK, curé; Aug. ROMMELAERE, vicaire; D'HEEDT, bourgmestre; Aug. STUBBE, échevin; P. MAENE, échevin; C. SANDERS, président de fabrique d'église; CHARLES de CLÉDT, membre du conseil communal et marguillier; F. DEMONIE, trésorier d'église; J. CALLEWAERT, clerc; P. DE SORGE; J. DE SIMPEL, conseiller communal; L. BOUTIN PERLOOT; Vicomte DU BUS DE GISIGNIES, sénateur.

« Secau de la commune.

« Jabbeke, le 13 avril 1875. »

Il faut remarquer, parmi les signataires, le sénateur vicomte Du Bus, qui ne croyait pas au miracle, comme on l'a vu, et M. P. de Sorge, un libre-penseur, qui, lorsqu'il mourut, fut enterré civilement.

Ces témoignages sont donc tout à fait irrécusables. Du reste, ceux des médecins les confirment.



Entendant raconter que son client avait retrouvé la santé, le Dr Affenacr accourut d'Oudenbourg, le 8 avril, c'est-à-dire le jour qui suivit la guérison, et dès le matin. De Rudder n'était pas chez lui. En revenant de l'église, il s'était arrêté chez M. Charles Rosseel; c'est là que le docteur alla le rejoindre.

Il examina très soigneusement la jambe, qui, la veille encore, était si gravement atteinte, et fut par-

ticulièrement frappé de trouver la face interne du tibia entièrement lisse à l'endroit de la fracture.

Plusieurs personnes assistaient à cet examen. Le Dr Affenaer ne put maîtriser son émotion devant elles. De grosses larmes tombèrent de ses yeux, et il s'écria :

« Vous êtes radicalement guéri, de Rudder ; votre jambe est comme celle d'un enfant qui vient de naître. Tous les remèdes humains étaient impuissants, mais, ce que ne peuvent les médecins, la Sainte Vierge le peut. » (1)

Le lendemain, 9 avril, ce fut le tour du Dr Van Hoestenberghc. Apprenant, lui aussi, l'étonnante nouvelle, il commença par refuser d'y croire, comme le sénateur Du Bus.

Mais il ne voulut pas s'obstiner contre les faits, comme certains esprits, étroits autant qu'absolus ; il tint à se rendre compte par lui-même, et vint, tout exprès, de Stalhille à Jabbeke.

Quand il arriva, quelle ne fut pas sa surprise, en apercevant Pierre, qui travaillait dans son jardin, une bêche à la main !

Le docteur fut bouleversé à ce spectacle, car il ne croyait pas au surnaturel. Il pria l'impotent de la veille de rentrer chez lui, où il désirait l'examiner avec soin.

Alors, pour donner une preuve de sa guérison, Pierre se mit à sauter comme un enfant, sous les yeux de son visiteur stupéfait.

Celui-ci ne l'en soumit pas moins à un examen rigoureux.

Il trouva une cicatrice au-dessous du genou, une autre, plus grande, au dos du pied, toutes deux preuves sensibles, et du mal et de la guérison. Il

(1) *Annales*, t. VIII, p. 200.

passa alors attentivement le doigt le long de la surface interne du tibia, et constata, comme son confrère d'Oudenbourg, que cette surface était entièrement lisse à l'endroit de la fracture. Aucun raccourcissement, pas de claudication; Pierre était radicalement guéri.

Devant cette preuve évidente de l'intervention divine, l'esprit loyal du Dr Van Hoestenberghc n'hésita pas. Comme ce médecin français, dont nous avons rapporté plus haut la parole, il dit, bien qu'en d'autres termes : *je vois, je crois.*

*
* *

Il ne fut pas le seul, d'ailleurs, à qui cette guérison merveilleuse ouvrit les yeux.

Il y avait alors, à Jabbeke, un incrédule, nommé de Weisch. En présence d'une manifestation si nette du surnaturel, il déclara que l'incrédulité était impossible, et qu'il fallait accepter les enseignements de la religion; et ce fut, dès lors, un véritable croyant. (1)

Mais un de ceux que le miracle surprit et toucha le plus, c'est le cocher de l'omnibus de Gand à Oostacker.

C'était un sceptique en religion. Cependant, quand il apprit que l'infirme, porté le matin sur ses épaules, avec une jambe brisée, avait retrouvé subitement, une heure après, l'usage de ses membres et toute la vigueur de la santé, son incrédulité s'avoua vaincue : il devint croyant et le resta. (2)

Bref, ce fut une leçon de foi éclatante, dont beaucoup profitèrent.

(1) *Annales de N.-D. de Lourdes*, t. XXVI, p. 77.

(2) *Annales*, t. XXVI, p. 108.

Près de vingt ans plus tard, quelqu'un demandait à M. le curé de Jabbeke :

« Y a-t-il, dans votre paroisse, quelques personnes incroyantes, ou qui ne pratiquent pas la religion? »

M. le curé de Jabbeke répondit :

« Non, il n'y en a aucune actuellement. »



Dix-huit ans après les faits que nous venons de raconter, à la fin de l'année 1892, un médecin belge, que cette guérison intéressait très vivement, résolut d'ouvrir une enquête, qui permit de l'étudier avec une rigueur scientifique absolue.

Presque tous les témoins vivaient encore. De Rudder vivait, lui aussi. Il montrait même, pour sa céleste bienfaitrice, une très vive et très fidèle reconnaissance.

« Après sa guérison, dit la vicomtesse Du Bus, nous l'avons gardé quinze ans, comme ouvrier, et nous le rencontrions presque toujours disant son chapelet. Il édifiait tout le monde. »

C'était, au demeurant, un rude et solide ouvrier, dont il fallait modérer l'activité courageuse, tant il était vaillant à l'ouvrage, malgré son âge avancé.

Il revenait à Oostacker avec une assiduité joyeuse, qui ne se fatigua jamais; il y a fait jusqu'à quatre cents pèlerinages d'action de grâces.

On avait donc encore sous la main tous les éléments d'une enquête approfondie. Le Dr Roger, de Lens-Saint-Rémy, se dévoua à l'entreprendre.

Mais il entendit la conduire avec une méthode extrêmement sévère, qui ne laisserait plus de place au moindre doute.

C'est dans ce dessein qu'il voulut s'adjoindre un

de ses confrères, connu, sans doute, pour sa science et sa droiture, mais aussi pour son incrédulité, le Dr Mottait, de Hannut.

Il lui écrivit donc, le 16 décembre 1892 :

« Très honoré confrère,

« Je vous ai envoyé les *Annales* de Lourdes du mois d'octobre dernier, et vous avez pu y lire le récit de la guérison de Rudder.

« Je viens vous demander, cher confrère, si, dans l'intérêt de la vérité, vous voulez bien vous joindre à moi, pour faire une nouvelle enquête et prendre des renseignements précis, du vivant de Rudder.

« Vos convictions bien connues seront, pour tous, une garantie de loyauté. Cette pensée est si vraie, que deux personnes de Huy me l'ont exprimée et veulent bien payer tous les frais de votre voyage.

« Nous nous rendrons à Jabbeke, nous verrons les médecins, qui ont soigné Rudder.

« Si vous me faites le plaisir d'accepter ma proposition, nous examinerons ensemble ce qu'il y a de mieux, pour bien connaître la vérité.

« Recevez, etc..

« Dr ROGER. »

Le Dr Mottait parut d'abord accepter, puis, ayant lu le récit de la guérison, il rentra dans le silence : évidemment, il revenait en arrière et refusait de donner suite à la proposition.

Le Dr Roger fut donc réduit à partir seul pour Jabbeke.

*
* *

Mais la Providence vint à son aide et lui envoya le coopérateur qu'il désirait, pour rendre incontestables, aux yeux de tous, la loyauté de l'enquête et ses résultats, quels qu'ils fussent.

Il rencontra, dans le train, un négociant honorable, qui se rendait à Bruges, par conséquent non loin de Jabbeke. Une discussion religieuse s'étant élevée, il s'aperçut vite que son interlocuteur était un incrédule déterminé.

C'était donc l'homme qu'il souhaitait.

Sur-le-champ, il lui proposa de remplacer le collaborateur défaillant, qu'il avait voulu d'abord s'adjoindre.

Justement, le négociant parlait le flamand comme le français ; il pouvait donc servir d'interprète.

Comme il avait quelques loisirs, et que c'était d'ailleurs un esprit droit, qui ne demandait pas mieux que d'étudier rigoureusement un fait extraordinaire, qu'on opposait à ses opinions, il accepta d'accompagner le docteur, et l'on vit alors le spectacle piquant d'un chrétien et d'un incroyant, travaillant ensemble, avec une égale ardeur et sur le même point, à la découverte de la vérité.

Et même, comme M. Tasseniers (c'est le nom du négociant) connaissait seul la langue flamande, c'est le libre-penseur qui recevait ordinairement les dépositions, et qui les traduisait au croyant : elles ne parvenaient à celui-ci, que par l'intermédiaire de celui-là.

Or, voici ce qui arriva.

Les témoignages, en se multipliant, firent éclater la réalité surnaturelle du fait, soumis à l'enquête, si bien que le libre-penseur fut d'abord touché, puis ébranlé, puis enfin convaincu ; et il eut la loyauté de le reconnaître.

C'était une confirmation décisive du merveilleux événement. (1)

(1) Cette enquête figure dans notre *Appendice*, au n° 13, comme nous l'avons déjà dit.

On peut dire qu'aucun fait historique n'a été établi avec plus de précision, de rigueur et un plus grand luxe de preuves. On les dirait accumulées comme à plaisir.

Il semblait qu'il fut impossible d'en chercher aucune autre, quand la mort de Rudder fit surgir une idée nouvelle.

III

Pierre de Rudder mourut d'une pneumonie, à soixante-quinze ans, vingt-trois ans après sa guérison. C'était donc en 1898. (1)

Le Dr Van Hoestenberghé, celui-là même que le miracle avait converti au surnaturel, voulut voir les os de cette jambe, si longtemps malade, et, pour ainsi dire, si soudainement remise à neuf.

Il obtint donc que le cadavre fût exhumé. Ce qui fut fait le 24 mai 1899. Le docteur pratiqua l'amputation des deux jambes, à l'articulation du genou.

L'autopsie était ainsi appelée à rendre elle-même témoignage.

Or, son témoignage confirma tous les autres.

Que le lecteur consulte les photographies que nous publions ! Il se rendra compte que la jambe gauche, celle qu'il voit lui-même à sa droite, présente, avec la plus grande netteté, la trace sensible de la double cassure des os, celle du tibia et celle du péroné, réparée de manière que, malgré la saillie, produite à l'endroit de la fracture, l'axe vertical du membre gauche conserve la même direction que l'axe de la jambe droite ; ainsi, la transmission du poids du corps se faisait aussi normalement d'un côté que de l'autre.

(1) Le 22 mars.

Le chirurgien invisible, qui avait daigné intervenir, avait fait, en un instant, ce que nul autre n'avait pu faire en de longues années, et il l'avait fait avec un art admirable. En même temps, pour que nul n'en ignorât, sa main avait laissé la trace de la fracture, qui restait une preuve manifeste de la divine opération.

*
* *

Cinq ans auparavant, en publiant son enquête, le Dr Roger avait relevé lui-même plusieurs points avec insistance.

D'abord, disait-il, dès le 7 avril 1875, il n'a point existé de cal fibreux, et, après une cassure avec plaies et écartement des os, ce cal aurait dû réunir encore, et pendant longtemps, les fragments osseux; au contraire, ceux-ci s'étaient soudés directement l'un à l'autre.

De plus, la jambe gauche, bien qu'elle ne fût pas enfermée dans un appareil d'immobilisation, au moment où elle guérit, ne présentait pas plus de courbure que la jambe droite.

Enfin, malgré la perte d'un morceau d'os, et bien que les fragments fussent séparés par une distance de trois centimètres avant la guérison, aucun raccourcissement n'existait dans le membre.

Aussi le docteur ajoutait-il, en finissant :

« Le doute serait déraisonnable, et, par conséquent, illégitime; toute âme droite reconnaîtra qu'il y a, dans cette guérison, une intervention surnaturelle. »

Depuis, et après l'autopsie, en 1899, le Dr Roger a publié et signé, avec deux autres de ses confrères, les Drs Van Hoestenberghé et Deschamps, un très important article sur le cas de Rudder. (1)

(1) *Recue des questions scientifiques*, n° d'octobre 1899.

Après avoir raconté et établi rigoureusement tous les faits, les trois docteurs démontrent que la guérison *n'a pu être l'œuvre d'une force naturelle*. Cette conclusion est appuyée sur une discussion scientifique, d'une clarté lumineuse et d'une force irrésistible. (1)

Après ce qu'il a vu, le lecteur n'aura sans doute aucune peine à comprendre ce sentiment et à le partager.

*
* *

Citons, pour finir, les déclarations précises que l'un des auteurs faisait au Dr Boissarie, dès 1892.

On y verra, rassemblés dans un rapide aperçu, les faits principaux, que nous avons racontés, et dont on aura ainsi, sous les yeux, un résumé authentique.

Donc, le 21 août 1892, le Dr Van Hoestenberghc disait dans une première lettre :

« Pierre de Rudder a pris, à son travail, une fracture comminutive du tibia et du péroné gauches. Il avait eu la jambe broyée sous un tronc d'arbre, qui s'était abattu sur lui. Les fragments étaient si nombreux, qu'en secouant les membres, on entendait tous les os s'entrechoquer (sac à noisettes).

« La consolidation ne s'est jamais faite. Vainement, M. le comte Du Bus avait mis le malade en traitement pendant six ans. Condamné et abandonné, cet homme était au désespoir, quand j'ai eu l'occasion d'examiner sa jambe.

« Il n'est pas besoin d'une longue description : la moitié inférieure de la jambe, avec le pied, ballottait littéralement au bout du membre, au point que je pouvais faire décrire au talon plus d'un tour sur l'axe du membre. »

(1) On en trouvera un résumé dans *l'Appendice*, n° 16.

Un peu plus tard, le 3 septembre, le même médecin écrivait au Président du bureau des constatations :

« Quand Pierre de Rudder est parti en pèlerinage, il y avait huit ans qu'il traînait sa jambe après lui, et qu'il marchait péniblement avec deux béquilles. Le tiers inférieur de la jambe et le pied pendaient comme une loque.

« Pierre est revenu le soir même, sans béquilles et en dansant; dès le lendemain, il a fait plusieurs lieues à pied, heureux de cet exercice, dont il avait été si longtemps privé.

« Naturellement, je suis allé le voir, et je vous confierai que je ne croyais pas à cette guérison.

« Qu'ai-je trouvé? Une jambe à laquelle il ne manquait rien, si bien que, si je n'avais pas examiné le malheureux auparavant, j'aurais certainement émis la conviction que cette jambe n'avait jamais été cassée.

« En effet, en passant les doigts lentement sur la crête du tibia, on n'y sent pas la moindre irrégularité, mais une surface parfaitement lisse de haut en bas. Tout ce que l'on découvre, ce sont quelques cicatrices superficielles; à la peau. »

Comme c'était l'année même où M. Zola vint à Lourdes, le Dr Van Hoestenberghé disait, en terminant :

« Cette lettre vous trouvera peut-être en entrevue avec M. Zola. Si cela était, je serais heureux qu'il lise ces lignes, et qu'il me permette de lui dire ces quelques mots :

« Monsieur, j'ai été un incroyant comme vous; le miracle de Rudder m'a ouvert les yeux, fermés jusque-là à la lumière.

« Le doute me prenait encore quelquefois, mais je

me suis mis à étudier la religion chrétienne et à prier.

« Eh bien ! je vous le déclare sur l'honneur : je n'ai plus le moindre doute ; je crois absolument, et j'ajouterai qu'avec la croyance, j'ai trouvé le bonheur, une tranquillité intérieure que je n'avais jamais connue. » (1)

*
* *

Finissons sur cette loyale parole. M. Zola avait quitté Lourdes, quand elle y arriva. Mais elle demeure pour tous une vivante leçon.

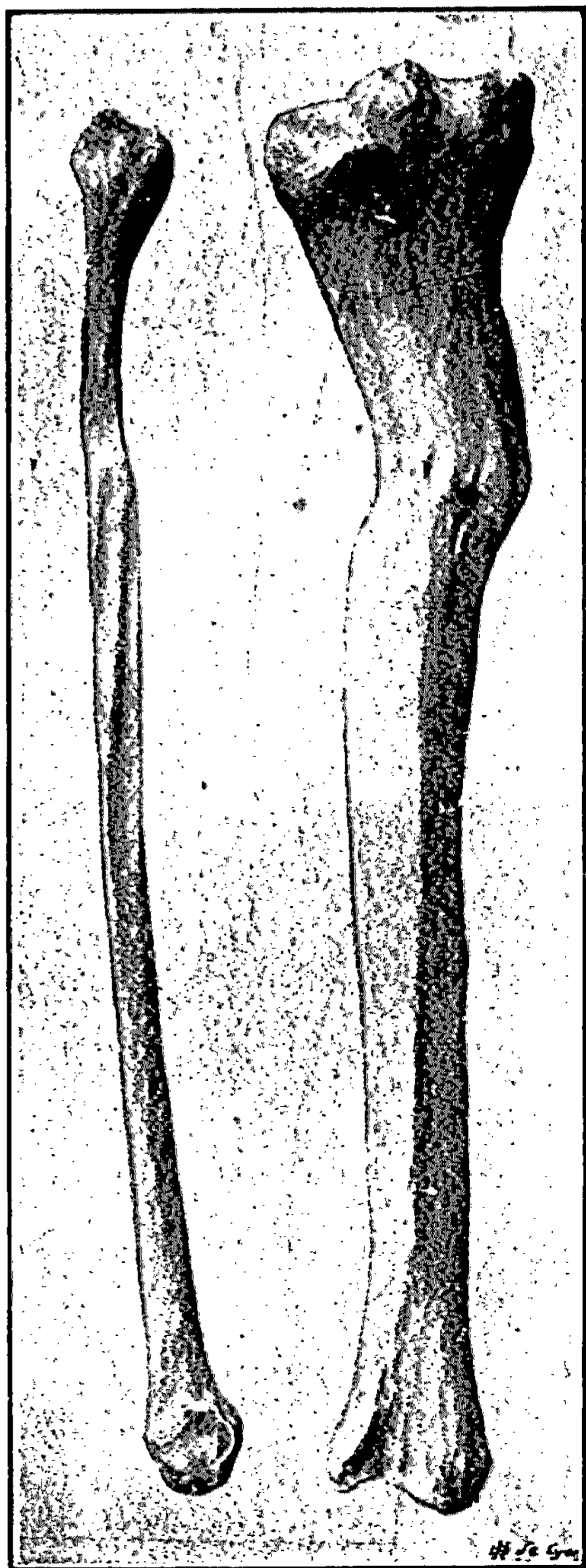
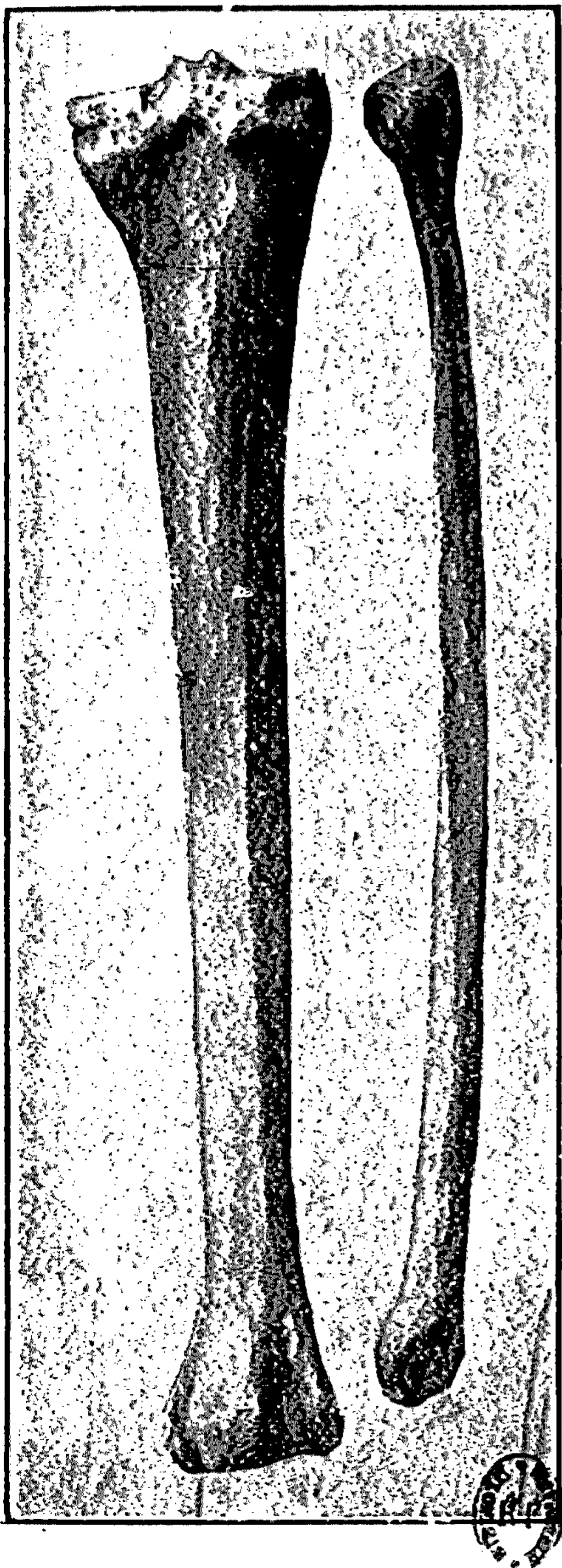
Que ceux qui ont le malheur d'être des incroyants, comme l'était le Dr Van Hoestenberghc, se décident à faire ce qu'il a fait : qu'ils considèrent les manifestations surnaturelles, dont le monde est le théâtre ! Qu'ils les considèrent d'un œil impartial, qui n'a pas peur de la vérité, et qui est résolu à ne pas se fermer, si elle vient à paraître !

Ils prieront Dieu, en même temps, de leur envoyer la lumière, qui éclaire l'esprit, du haut du ciel, d'où elle descend comme celle qui éclaire les regards !

En entrant dans leur âme, elle y portera, ainsi que dans l'âme du médecin de Rudder, ces ineffables certitudes que rien ne remplace, et dont aucune joie n'égale la douceur.

Quand Dieu se montre, il faut le regarder, pour le voir, et il faut lui parler, pour l'entendre.

(1) *Annales de N. D. de Lourdes*, t. XXV, pp. 160 et suiv..



**LES OS DES JAMBES DE PIERRE DE RUDDER
TELS QUE LES MONTRA L'AUTOPSIE**

La trace de la cassure est visible sur ceux de la jambe gauche, à la droite du lecteur, et on voit aussi que, malgré l'élimination d'un fragment de trois centimètres, ces deux os sont aussi longs que ceux de la jambe droite.

II

LES MIRACULÉES D'UN ROMANCIER

I. Clémentine Trouvé; II. Mme Gordet; III. Marie Lemarchand;
IV. Marie Lebranchu.

En 1892, un romancier très connu se rendit à Lourdes, à l'époque des grands pèlerinages : il voulait voir, et raconter ensuite, à sa manière, ce qu'il aurait vu.

Mais il était de ceux qui n'abandonnent pas à la seule fortune le soin de leur renommée, ni celui de leur intérêt ; il prit donc la précaution de l'aider de tout son pouvoir.

Il prépara prudemment son voyage auprès de l'opinion : les journaux se gonflèrent de ses confidences, et le public fut habilement conduit à attendre impatiemment le résultat de cette villégiature de vacances, et... le livre qui en devait naître.

A Lourdes même, on tint à honneur d'ouvrir à l'écrivain toutes les portes. Comme rien n'y est à cacher, on lui fit tout voir.

Il eut particulièrement l'avantage de pénétrer, aussi souvent qu'il le voulut, dans le bureau des constatations médicales, dont l'accès est difficile à quiconque n'est pas médecin, au temps des grandes affluences.

Il a rencontré là des miraculés ; il a pu les interroger à loisir, et provoquer, à leur sujet, les explications intéressantes des nombreux docteurs, présents dans la salle, et dont un certain nombre étaient aussi incrédules que lui,

Que dis-je ? Il les avait vus d'abord dans le train des malades, ce *train blanc*, qu'il a décrit avec complaisance, de sa plume réaliste, amie de la douleur aussi bien que du vice.

Présentons ici les principales de ces figures ; il a tenté lui-même de les faire revivre dans son ouvrage. Il est intéressant de comparer le roman et la réalité.

I

CLÉMENTINE TROUVÉ

Le 20 août 1892, avec de nombreux médecins, et M. Zola, il y avait plusieurs journalistes dans le bureau des constatations, à Lourdes.

« Tout à coup, raconte l'un d'eux, un mouvement se produit dans la salle ; c'est un premier malade qui arrive.

« Pauvre petite ! du fond du cœur, je la plaignais un peu. Toute jeune, quinze ans à peine, de grands yeux bleus ; la figure ouverte et intelligente sous ses cheveux blonds, qui s'obstinaient à mettre un nimbe d'or autour de son petit capulet blanc de paysanne.

« Elle s'appelle Clémentine Trouvé.

« Elle explique son cas, que l'on connaît déjà ; mais l'assistance tient à l'entendre parler. Alors, d'une voix émue, elle raconte son histoire :

« Son talon était complètement carié ; elle ne pouvait plus marcher. Elle avoue naïvement les regards d'envie, qu'elle jetait sur ses compagnes plus favorisées, et la prière ardente, qu'elle adressait à la Sainte Vierge, afin qu'un jour, elle aussi pût mettre ses bottines pour aller à la messe.

« La plaie suppurait...

« Elle montre son pied, parfaitement sain, et tous

les médecins se penchent, pour constater la disparition totale de la plaie. A peine une petite nuance rosée, une légère dépression, indique l'endroit où fut le mal.

« M. Zola, présent à la consultation, mordille le bout de son gant, signe chez lui d'une grande tension d'esprit. La jeune fille a hâte de s'en aller. On le lui permet enfin ; vivement, elle remet son bas et sa bottine, et part comme un oiseau, impatiente d'échapper à tous ces yeux, qui ne perdent pas un seul de ses mouvements. »

Le romancier, qui appelle Clémentine Trouvé, Sophie Couteau, écrit, à son tour, dans son livre :

« Une fillette poussa la porte, souriante et modeste, avec des yeux clairs, luisant d'intelligence...

— « Sophie, racontez à Monsieur. »

« La fillette eut un geste gentil, qui commandait l'attention.

— « Alors, comme ça, mon pied était perdu. Je ne pouvais seulement plus me rendre à l'église, et il fallait toujours l'envelopper dans du linge, parce qu'il coulait des choses qui n'étaient guère propres. M. Rivoire, le médecin, qui avait fait une coupe pour voir dedans, disait qu'il serait forcé d'enlever l'os, ce qui m'aurait bien sûr rendue boiteuse... Et alors, après avoir bien prié la Sainte Vierge, je suis allée tremper mon pied dans l'eau... Et alors, tout est resté dans l'eau, mon pied n'avait plus rien du tout, quand je l'ai sorti. » (1)

I

Ce Monsieur Rivoire, le médecin, était, en réalité, le Dr Cibiel, de Lusignan (Vienne), lequel, ayant soi-

(1) *Lourdes* (Paris, Fasquelle 1903), pp. 191-192.

gné longtemps la petite malade, avait délivré, sur son état, le certificat que voici :

« Le médecin soussigné certifie que la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, est atteinte d'ostéopériostite calcaneienne, ayant résisté au traitement par l'incision et les injections détersives. Cette maladie n'est justiciable que d'une opération radicale, portant sur le point malade, ou bien d'un traitement à longue échéance, ayant pour base l'antisepsie locale et les reconstituants généraux. (1)

« D^r CIBIEL.

« Lussignan, le 11 juin 1891. »

Or, Clémentine était arrivée à Lourdes, le 20 août 1891, avec le pèlerinage national.

Le lendemain, 21, on baigne dans la piscine son pauvre pied, malade depuis trois ans, et, *instantanément*, le mal disparaît : elle est guérie.

Plus de suppuration, plus de douleur ; la plaie est fermée, et la fillette est en état de marcher comme tous les enfants de son âge.

Elle put même chausser immédiatement des bottines, qu'une dame du pèlerinage acheta pour elle.

La vue de ces bottines la comblait d'une joie naïve, et elle sautait gaiement, en remontant l'escalier de l'hôpital.

Comme le voyage avait rendu la suppuration plus abondante, le linge et la charpie, qu'elle avait emportés, menaçaient de devenir insuffisants ; et elle disait à la vicomtesse de Rœderer, avec une ingénuité charmante :

« La Sainte Vierge a été très bonne de me guérir le premier jour ; car, le lendemain, ma provision allait être épuisée. »

(1) *Annales de N.-D. de Lourdes*, t. XXVIII, p. 161.

Dès le 22 août, la nouvelle était annoncée à son médecin, par M. le curé de Rouillé, sa paroisse. (1)

Le Dr Cibiel était à Bagnols, dans l'Orne. Dès son retour à Lusignan, huit jours après, il vit sa jeune cliente, et délivra le certificat suivant :

« Le médecin soussigné certifie que la jeune Clémentine Trouvé, qui était, à la date du 12 juin 1891, atteinte de fistule plantaire, d'origine périostéo-tuberculeuse, se trouve actuellement guérie, et ne présente d'autre trace de son ancienne affection, que des stigmates cicatriciels et un développement un peu plus considérable de la région plantaire. Certifie, en outre, que la pression, exercée à ce niveau, n'est pas douloureuse, et que la petite malade se supporte aisément sur son pied malade.

« DR CIBIEL.

« Lusignan, le 1^{er} septembre 1891. »

Au moment de signer cette pièce, le Dr Cibiel dit à M. le curé de Rouillé :

« Je vais vous délivrer le certificat que vous désirez, avec la même loyauté que j'ai donné le certificat constatant la maladie. »

« Et, comme je lui demandais, dit son interlocuteur, s'il ne pouvait pas ajouter que c'était à Lourdes que l'enfant avait été guérie :

« Non, me répondit-il ; vous avez, pour cela, la preuve testimoniale ; elle suffit.

« Du reste, ajouta-t-il, vous me le pardonnerez, Monsieur le curé, mais je vous répèterai ce que j'ai déjà dit à la mère Trouvé : « Que ce soit le diable ou le bon Dieu, l'enfant est guérie, bien guérie ; et j'en suis heureux, très heureux. » (2)

Tous les habitants du petit village ne se mon-

(1) Rouillé est un bourg de la Vienne, près de Lusignan.

(2) *Annales de N.-D. de Lourdes*, t. XXVIII, pp. 20-21.

trèrent pas aussi satisfaits. La population protestante, surtout, ne cachait pas sa mauvaise humeur.

« Quand je suis partie pour Lourdes, disait l'enfant, un an après, au bureau des constatations, on disait autour de moi : « Va, tu peux partir et aller en pèlerinage; tu reviendras comme toutes celles qui y sont allées. » Et on me nommait une jeune fille du voisinage, qui n'avait pas été guérie l'année précédente.

« Au retour, quand on vit que je marchais sans béquilles, et que j'étais guérie, on murmurait : « Elle n'a jamais été malade. »

*
* *

Ce récit était fait par Clémentine, devant M. Zola, qui paraissait beaucoup s'y intéresser.

« Mais, Docteur, dit-il enfin à M. Boissarie, avec l'embarras d'un homme qui ne trouve rien à répondre, c'est du miracle que vous me montrez là! Je regrette de ne pas voir ici, à côté de vous, quelques professeurs de l'École de Paris. »

— « Je le regrette comme vous, répartit le docteur; il ne tient qu'à eux de venir; notre porte leur est largement ouverte. »

Notons, en passant, qu'il se trouvait, à ce moment, dans la salle, un chirurgien d'un hôpital de Paris, des membres correspondants de l'Académie de médecine, d'anciens internes et des internes en exercice dans les hôpitaux parisiens, enfin des médecins de plusieurs grandes villes de France, de quelques-unes de nos stations thermales, et aussi des Facultés étrangères. (1)

(1) Les noms de tous ces docteurs sont conservés dans les registres du bureau.

« Avez-vous vu vous-même la plaie avant la guérison ? » continua l'écrivain.

— « Non, répondit le Président du bureau ; je l'ai vue seulement une heure après, quand la cicatrice était encore toute fraîche. Mais une infinité de personnes l'ont vue, à commencer par son médecin, qui n'est certes pas un convaincu. Vous avez entendu la lecture de son certificat. »

— « Je voudrais que vous l'eussiez vue. »

— « Mais, d'abord, nous ne pouvons pas visiter tous les malades qui viennent à Lourdes. Ainsi, il en est arrivé mille hier. Comment ferions-nous pour étudier ces mille cas ? »

« De plus, notre sentiment risquerait de paraître suspect, soit parce que l'examen rapide d'un malade inconnu semblerait peu sûr, soit, surtout, parce que la malignité publique inclinerait à le croire intéressé.

« Aussi, nous en rapportons-nous d'abord aux médecins des malades, quels qu'ils soient, croyants ou incrédules. Mais, ensuite, si la guérison se produit et si elle est importante, nous faisons procéder à une enquête approfondie dans le pays même. C'est la méthode qui nous paraît la plus loyale et la plus sûre. Mais elle est aussi la seule possible.

« Tenez, Monsieur Zola, voulez-vous me prendre au mot ? Voici une fillette, que l'on vous dit être restée atteinte d'une plaie suppurante au talon, depuis trois ans, jusqu'au 21 août dernier, et en avoir été guérie subitement, ici, ce jour-là même. Je vous offre de procéder, avec moi, à une enquête scientifique sur ces deux faits : la maladie et la guérison. Acceptez-vous ? »

Ainsi publiquement mis en demeure, le romancier répondit que le temps lui manquait, qu'il ne pouvait

se livrer à de telles recherches... Bref, il se déroba et conclut :

« Puisque vous n'avez pas vu la plaie vous-même, docteur, montrez-moi autre chose. »

II

L'enquête, qu'il n'avait pas accepté de faire, ostensiblement et d'une manière contradictoire, fut faite depuis, mais d'une manière clandestine, soit à son instigation même, soit du moins avec sa formelle approbation ; car l'enquêteur s'est vanté d'avoir reçu ses éloges.

Cet enquêteur était un ministre protestant.

Il se rendit à Rouillé deux fois, y séjourna chaque fois entre deux trains, ne vit à peu près que des protestants, n'obtint aucune signature, et ne donna même aucun nom, ses témoins n'ayant pas eu le courage de se nommer.

Il entend donc que nous croyions sur parole, d'une part, des gens, assez défiants de leur témoignage pour demander à rester inconnus, et, d'autre part, un adversaire déterminé, qui peut attribuer ce qui lui plaît à ces témoins anonymes, car il est vraiment tout à fait à son aise.

Il ne nomme qu'une seule personne, parmi celles qu'il dit avoir visitées ; c'est le Dr Cibiel.

Si on l'en croit, le docteur lui aurait dit, en substance :

« Quand j'ai examiné pour la dernière fois le pied malade, le 11 juin, j'étais pressé, je n'ai pas bien exploré la plaie.

« L'enfant avait été à l'hôpital de Lusignan deux fois, et elle en était sortie deux fois guérie.

« L'opération radicale, dont je parle dans mon

certificat, c'est le débridement de la plaie avec curage et pansements antiseptiques; c'eût été un traitement de quelques mois.

« *Probablement*, la plaie était guérie, au moment du départ pour Lourdes; une croûte se sera formée, cachant la guérison, et cette croûte sera simplement tombée dans la piscine; un simple bain de pied aurait produit le même résultat ici. »

* * *

Il y a, dans ces affirmations, si elles ont réellement été avancées, des faits inexacts et des hypothèses gratuites, dont une, au moins, est fautive absolument.

C'est d'abord une inexactitude de prétendre que, le 11 juin, l'examen ait été sommaire, ce qui serait d'ailleurs inexcusable, de la part d'un homme, décidé à certifier ce qu'il ne prenait pas la peine d'examiner.

Non seulement le Dr Cibiel a examiné la plaie ce jour-là, mais il l'a sondée : Mme Trouvé tenait sa fille sur ses genoux, pendant cette opération douloureuse, et Mme Sardet, chez qui la visite avait lieu, soutenait le pied de l'enfant, à qui la douleur arrachait des cris.

Il y avait aussi d'autres assistants.

Le sondage détermina même une effusion de sang abondante, qui obligea à laver le carrelage à grande eau.

C'est une autre erreur d'avancer que l'enfant a été en traitement deux fois à l'hôpital de Lusignan, et que, deux fois, elle y a été guérie. Elle n'y a fait, en réalité, qu'un seul séjour, et ce séjour a été sans résultat.

En voici une preuve décisive! C'est l'attestation

de la Supérieure de l'hôpital, attestation délivrée en 1891, trois ans avant l'interview du docteur, laquelle est du 25 septembre 1894 :

« Je soussignée, supérieure de l'hôpital de Lusignan, ai l'honneur de certifier à qui de droit, que la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, âgée de 14 ans, est entrée dans notre maison, à la date du 4 avril 1890, pour se faire soigner d'une carie des os avec plaie suppurante, dont elle était atteinte au pied droit. Malgré les soins que nous lui avons prodigués, conformément aux prescriptions du médecin, cette enfant *n'a éprouvé aucune amélioration notable*, pendant les quatre mois de son séjour à l'hôpital. Quand la plaie se fermait d'un côté, elle se rouvrait de l'autre, après quatre ou cinq jours. Elle a dû rentrer dans sa famille, le 27 juillet.

« J'ai eu l'occasion de voir cette jeune fille, le 10 du mois d'août 1891, d'examiner son pied; l'état *ne s'était pas modifié*, et la plaie avait toujours le même aspect que par le passé.

« En foi de quoi, j'ai signé.

« Le 14 septembre 1891.

« SŒUR DELÉCHELLE. »

D'ailleurs, le docteur lui-même a déclaré, dans son certificat du 11 juin 1891, que le mal avait résisté jusque-là « au traitement par l'incision et les injections détersives », c'est-à-dire que les plus grands moyens employés n'avaient pas réussi à le guérir.

Voilà ce qu'il a écrit à l'époque de la maladie! S'il a dit le contraire, trois ans après, c'est que sa mémoire l'a singulièrement trahi.

•
•

Telles sont les erreurs de faits.

Quant aux hypothèses, elles importent peu, en

vérité, chacun pouvant se livrer au jeu des devinettes, aussi bien que le docteur, s'il y trouve son plaisir.

Mais on se demande aussi pourquoi l'incision et les injections sont réputées avoir dû obtenir, dans quelques mois, ce qu'elles n'avaient pas obtenu depuis trois ans, comme le certificat le constate en termes formels. D'où leur vient cette vertu nouvelle?

Et, cette facile espérance aurait-elle le fondement dont elle manque, comment la grandeur du miracle s'en trouverait-elle diminuée?...

L'enfant eût-elle pu guérir, par un traitement convenable et avec l'aide du temps, — en quelques mois, — qu'il resterait toujours à expliquer comment elle a guéri, sans traitement et d'une manière instantanée.

Mais, ce qui dépasse tout, c'est l'assertion incroyable sur l'état *probable* de la jeune fille, lors du départ pour Lourdes.

En quoi, je vous prie, ce médecin, qui torture inutilement cette fillette depuis trois ans, est-il autorisé à penser et à dire que la guérison a dû se faire *toute seule* en deux mois, alors surtout qu'il avoue lui-même n'avoir plus pratiqué aucun examen, depuis le jour où il a constaté la gravité de son état, et quand il sait bien que plus de vingt témoins ont vu la plaie béante, au moment du pèlerinage?

Vous n'avez aucun renseignement à fournir sur ce point, n'est-ce pas? Reconnaissez-le donc simplement.

On interroge le médecin; il n'a rien à dire, soit! Mais qu'il ne cède pas, du moins, la parole à une sorte de voyant, qui raconte sérieusement au public ce qu'il ignore autant que le public lui-même.

Ces façons d'oracle delphique font toujours un

peu sourire..., sauf quand on est ministre protestant et qu'on en a besoin pour une thèse fort compromise.

Non, il n'est pas possible que le Dr Cibiel ait dit ce qu'on lui fait dire. En rapportant ses paroles, la passion les aura dénaturées.

Ce qu'il y a de certain, c'est que des écrits authentiques, signés de lui, ont une autorité bien supérieure à tous ces racontars, et que l'on a le droit et le devoir de s'y tenir.

*
* *

Quant aux protestants anonymes, qui ont fait plus ou moins de vagues réserves, après plusieurs années, sur la maladie de Clémentine, sans d'ailleurs avoir eu jamais l'occasion de s'en occuper, on accordera bien que leurs paroles ne sauraient balancer celles de tant de témoins, qui ont constaté le mal, et qui n'ont pas eu peur de se nommer en l'affirmant.

On a lu, un peu plus haut, l'attestation de la supérieure de l'hôpital : le 10 août 1891, onze jours avant la guérison, elle a examiné la plaie de son ancienne pensionnaire, et l'a trouvée telle qu'elle l'avait observée quelques mois auparavant.

A son tour, Sœur Marie-Eugénie, qui était chargée, à Rouillé, des malades de la paroisse, déclare « avoir soigné, à diverses reprises, la plaie tuberculeuse..., et avoir vu encore la dite plaie, la veille de son départ pour la retraite, le 23 juillet 1891; elle avait toujours le même aspect. » (1)

Le 17 août, alors que la jeune malade se préparait à rejoindre le lendemain le pèlerinage national, son état ne s'était pas modifié.

Car Mme Paul Delaigne a vu, ce jour-là, chez ses propres parents, « la plaie béante, d'où suintait du

(1) Voir le certificat tout entier dans les *Annales*, t. XXVII, p. 314.

pus, mêlé de sang; les linges qui enveloppaient le pied en étaient tout tachés. » Sa mère l'a vue aussi.

Elle ajoute que Mme Trouvé « avait amené sa fille dans une brouette, une marche prolongée étant impossible à l'enfant. » (1)

La plaie a été vue aussi, bien des fois, durant la maladie, par Mme Alexandre Fouquet, deux ou trois jours avant le départ pour Lourdes par Madame veuve Boutin, l'avant-veille par Mme Jeanne Sardet, la veille même par Mmes Honoré Neau et Ernest Jamel, ainsi que par Mlle Marie Boutin.

Les témoins attestent que, devant elles, l'enfant a introduit, plusieurs fois, dans le trou suppurant, pour l'étancher, une bande de linge de 0^m 01 à 0^m 02 de largeur sur 0^m 12 à 0^m 15 de longueur; elle se servait, pour cela, d'une aiguille passe-laine ou d'une aiguille à tricoter.

C'est dans cet état qu'elle se rendit à Poitiers, pour y prendre un des trains, qui emmenaient le pèlerinage au pied de la Grotte miraculeuse.

Elle fut reçue là par la secrétaire de l'Association de Notre-Dame du Salut pour le diocèse de Poitiers, Mme la vicomtesse de Rœderer.

« J'ai vu la plaie, a écrit depuis Mme de Rœderer, j'ai vu la plaie, qu'à son arrivée, l'enfant avait aussitôt débandée. La fatigue du voyage avait activé la suppuration, et l'enfant pleurait, à la pensée que sa provision de linge serait trop vite épuisée; elle souffrait, et j'eus bien de la peine à la consoler. J'ai revu l'enfant, pendant la journée qu'elle a passée à Poitiers; je l'ai revue aussi dans le train: la suppuration, toujours de même nature, était abondante. » (2)

(1) Voir son attestation dans notre *Appendice*, n° 17.

(2) Nous citons cette importante déposition tout entière, dans notre *Appendice*, n° 17.

Telle était, au départ pour Lourdes, la petite malade, dont un ministre protestant et un maigre lot de ses coréligionnaires, assez honteux de leur action pour cacher leurs noms au public, ont osé contester la maladie, trois ans plus tard!

On sait comment elle fut guérie subitement dans la piscine, le 21 août 1891.

III

Elle revenait, un an après, pour faire constater, par les médecins du bureau de Lourdes, que, depuis, son talon était resté absolument sain, sans aucune rechute, et qu'il n'existait plus rien de ce mal tuberculeux, dont le certificat médical la déclarait atteinte.

Le romancier, qui la considérait avec beaucoup d'attention, raconte qu'on la fit déchausser, pour que toutes les personnes, présentes dans la salle, fussent en état de se rendre compte par elles-mêmes.

« Lestement, dit-il, le petit pied apparut, très blanc, très propre, même soigné, avec la cicatrice au-dessus de la cheville, dont la couture blanchâtre témoignait de la gravité du mal. Quelques médecins s'étaient approchés, regardaient en silence; d'autres, qui avaient leur conviction faite sans doute, ne se dérangèrent pas. Un des premiers, d'un air très poli, demanda pourquoi la Sainte Vierge, pendant qu'elle y était, n'avait pas refait un pied tout neuf, ce qui ne lui aurait pas coûté davantage. » (1)

Dans son intérêt, ce médecin, « très poli », aurait fait sagement de se taire. Car il raisonnait comme un simple ignorant.

(1) *Lourdes*, p. 192.

Quiconque sait quelque chose, dans ce monde, est incapable d'en douter : si, pour accepter un fait, pour en user et en tirer les conséquences qu'il appelle, il fallait répondre à la série des « pourquoi », dont il peut fournir l'occasion, il n'existerait absolument aucune science positive ; nous serions condamnés à ne rien connaître ; on ne pourrait ni parler, ni se servir de rien ; il serait même impossible de vivre.

Mais, en outre, l'observation tombait, ce jour-là, on ne peut plus mal. Car il était assez facile de la relever.

Si le miracle avait supprimé, comme vous le désiriez, ô naïf docteur, la « longue cicatrice, dont la couture blanchâtre témoignait de la gravité du mal », M. Zola ne l'aurait pas vue, ni vous non plus, ni les autres ; Clémentine ne porterait pas la preuve indélébile de la guérison, avec celle du mal, et les huguenots de son village, suivis par ceux de France qui leur ont emboîté le pas, pourraient crier de toutes parts qu'elle n'a jamais eu de plaie suppurante au talon ; peut-être même, comme nous sommes plus loin de l'évènement, se risqueraient-ils aujourd'hui à ôter leur masque et à signer leur témoignage.

« Dieu fait bien ce qu'il fait, » écrivait La Fontaine, dans la fable « Le Gland et la Citrouille », et il se moquait agréablement de Garo, qui se posait des questions oiseuses sur la conduite de la Providence, et s'admirait lui-même, en se disant qu'il eût fait autrement et mieux, à la place du Créateur.

La race des Garos est-elle donc immortelle ?

*
* *

Le cas de Clémentine Trouvé fait déraisonner

aussi le héros du roman, en qui l'auteur parle lui-même. Il est si visiblement embarrassé, qu'il recourt à une multitude d'explications hypothétiques, dont aucune ne répond à son attente.

Il a vu la fillette, il a entendu ses paroles et senti son accent; il ne peut pas l'accuser de mensonge et il ne l'en accuse point.

« Elle ne mentait décidément pas », dit-il; mais « qui sait » si, à son insu, elle n'avait pas « déformé lentement la vérité ? »

Evidemment, ce « soupçon » ne peut tenir.

Car ce n'est pas après de longs jours, c'est immédiatement, c'est en sortant de la piscine, que Clémentine s'est proclamée guérie, et qu'elle s'est présentée au bureau des médecins, pour le faire constater officiellement; c'est dès le lendemain que le curé de sa paroisse en a informé le Dr Cibiel, qui s'en est rendu compte lui-même, à son retour au village, huit jours après. Du reste, le fait ne repose pas uniquement sur sa parole; il a eu une multitude de témoins.

Le héros et l'auteur disent encore : « qui sait » si la guérison a eu lieu instantanément, si elle n'a pas mis du temps à se produire? Après tout, personne n'a vu le pied avant et après son immersion dans la piscine. (1)

Ceci a beaucoup d'importance, aux yeux du célèbre romancier. Car il a beau parler ailleurs de ces « forces ignorées », ressource désespérée, on l'a vu plus haut, de ceux qui ne trouvent plus rien à répondre (2); au fond, il n'y croit pas. Car il a dit lui-même, au bureau médical, justement à propos de la guérison qui nous occupe, et il fait répéter, dans son livre, par un de ses personnages :

(1) *Lourdes*, pp. 70-71.

(2) V, le chap. I de la II^e partie, pages 190 et suiv.,

« Qu'on me montre seulement un doigt, entaillé d'un coup de canif, et qui sorte cicatrisé de l'eau... je m'inclinerai. » (1)

Or, si un point d'histoire est établi, c'est assurément l'instantanéité de la cicatrisation de la plaie, chez la petite malade de Rouillé. Oser écrire que personne n'a vu le pied malade, avant et après le moment où il a été guéri, c'est vraiment dépasser les bornes, où s'arrête la loyauté.

Le lecteur n'a qu'à se souvenir des nombreux témoignages que nous avons déjà apportés. Car les témoins, qui ont affirmé le mal, ont, en même temps, affirmé la guérison, et la guérison sans délai, immédiate.

Par exemple, dans l'attestation, dont nous parlons plus haut, et que nous reproduisons tout entière dans notre *Appendice*, la vicomtesse de Rœderer écrit :

« L'enfant fut guérie le 21 août, pendant qu'elle se baignait dans la piscine; la plaie fut fermée *instantanément*. Je retrouvai Clémentine à l'hôpital des Sept-Douleurs; elle sautait plusieurs marches d'escalier à la fois, et essayait de courir; sa joie était indescriptible; elle répétait : « Maintenant, je puis bien courir, mais je ne sais plus le faire... » Les médecins de Lourdes constatèrent, *le jour même*, la guérison. En foi de quoi, j'ai signé :

« DE G. VESSE DE RŒDERER. »

Voici enfin une dernière déposition ! Elle est d'autant plus précieuse qu'elle vient de la personne même, qui a baigné la petite malade et qui a vu le miracle s'accomplir sous ses yeux.

C'est Mme Paul Lallier, de Sens (Yonne). (2)

(1) *Lourdes*, p. 193.

(2) Rue de l'Épée, n° 6.

« Le vendredi, 21 août 1891, écrit Mme Lallier, je me trouvais à Lourdes, dans la piscine des enfants, avec Mlle Cornet, de Paris, et plusieurs autres dames, que je ne connais pas, occupée à baigner les malades. J'avais déjà plongé dans l'eau miraculeuse bien des pauvres petits infirmes, lorsque je vis arriver vers moi Clémentine Trouvé. Je me rappelle parfaitement encore maintenant l'impression qu'elle me fit alors : je fus frappée de son air pur et candide, je remarquai sa figure pâle et malade. Elle se traînait péniblement, en s'appuyant sur une grosse canne.

« Je pris, avec précaution et respect, les jambes de la pauvre petite, que j'avais assise sur une chaise, et je *les plongeai moi-même* dans l'eau bénie, contenue dans un grand bain de pieds, en récitant les prières habituelles à la Sainte Vierge.

« Je ne me rappelle plus exactement ce qu'étaient devenus les linges, qui avaient enveloppé le pied de Clémentine, et qui avaient été enlevés, avant que l'enfant ne me fût remise, *je crois qu'elle les tenait dans ses mains*, et que, dans l'émotion, qui a suivi la guérison, ils sont tombés dans l'eau, d'où on les a retirés peu après.

« Après avoir dit l'*Ave Maria*, je commençai l'invocation : Bénie soit l'Immaculée Conception, etc., etc., mais je n'eus pas le temps d'achever, car la pauvre petite infirme s'était redressée, en criant : laissez-moi, je suis guérie !

« En effet, elle était guérie, et bien guérie, par l'eau miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes. A ce moment, j'ai vu, à son talon droit, *une large cicatrice, qui se fermait*, pour ainsi dire, sous mes yeux ; les chairs se rejoignaient, et avaient l'air de se recoudre d'elles-mêmes.... Je ne pouvais croire à ce que je voyais, et mon émotion était telle que je

ne pus suivre Clémentine, qui, transportée, ivre de joie, voulait tout de suite aller à la Grotte remercier la Sainte Vierge, et y déposer son bâton; mes jambes refusaient de me porter.

« Au bout de quelques instants, j'ai rejoint ma chère petite miraculée, qui marchait sans la moindre difficulté, et je l'ai conduite au bureau des constatations. Là, beaucoup de médecins se trouvaient réunis. »

On sait le reste : les nombreux médecins, présents dans la salle, constatèrent la cicatrisation de la plaie, comme l'atteste le procès-verbal, qui fut dressé aussitôt.

*
* *

Si tant de preuves ne suffisaient pas, même aux esprits les moins crédules et les plus exigeants, en vérité, que pourraient-ils souhaiter de plus?

Quel évènement historique est plus solidement appuyé, même parmi ceux dont on ne saurait douter sans que le doute fût aussitôt discrédité par le ridicule?

Voilà un fait sensible, un fait, que les yeux peuvent voir, et tous les yeux, que les mains, pour ainsi dire, peuvent toucher, et toutes les mains!

D'innombrables témoins déclarent l'avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains, et ce sont les témoins les plus respectables, les plus sérieux, les plus sûrs. Les certificats authentiques des hommes de l'art, spécialement qualifiés, se joignent à leur témoignage et le confirment.

En vérité, quelles que soient les opinions philosophiques dont on puisse être imbu, la logique, comme la loyauté, veut qu'on s'incline : on ne saurait lutter contre l'évidence.

Et, s'il est vrai qu'une égratignure, subitement fermée dans la piscine, suffise à prouver le miracle, comme l'a dit le romancier et comme il l'a écrit, la conclusion s'impose, il ne reste qu'à s'écrier :

« Pourquoi le nierais-je ? Je le vois nettement : le doigt de Dieu est là. »





CLÉMENTINE TROUVÉ
(Sophie COUPEAU de Zola)



MADAME GORDET

II

MADAME GORDET

M. Zola était venu à Lourdes, avec la certitude d'y trouver des types nombreux de névropathes, guéries par une secousse heureuse de l'âme.

Or, il n'en trouva point.

Mais, comme ses opinions philosophiques en avaient besoin, il en créa un de toutes pièces, dans la personne de Mlle de Guersaint.

Mlle de Guersaint n'est même pas, dans son livre, un personnage simplement épisodique, c'est l'héroïne; le roman roule sur elle tout entier. Aussi, les lecteurs, voyant toujours reparaître cette figure, sont amenés à croire que c'est elle et ses pareilles que l'on rencontre ordinairement parmi les miraculées.

L'auteur s'était vanté d'avance de décrire exactement ce qu'il aurait observé. Il a failli à ses promesses; l'impression, que laisse son ouvrage, favorise son parti pris, mais elle est contraire aux faits: ce réaliste déterminé a sacrifié le culte de la réalité aux exigences de la thèse.

Et, s'il insiste principalement sur la peinture de ce qu'il n'a pas vu, en revanche, il omet de peindre des faits qu'il a vus, même quand il en a été vivement frappé.

Le soir même, où les libres-penseurs de Lourdes lui offraient un punch d'honneur, comme à un soldat apprécié de leur cause, et qu'il répondait à leurs compliments, en proclamant son dessein de « faire de la vérité, comme il disait dans son style, et encore de la vérité », le pèlerinage du Berry arrivait, et

une jeune femme descendait péniblement du train, sur les bras des brancardiers.

Aussitôt installée, elle se faisait rouler, dans sa voiture de malade, vers l'Esplanade du Rosaire, et assistait, pour la première fois de sa vie, au spectacle inoubliable d'une procession aux flambeaux.

Elle s'appelait Mme Gordet.

I

Née en 1860, à Henrichemont, gros chef-lieu de canton du Cher, d'une famille honorable, vivant dans le commerce, elle s'était mariée, il y avait douze ans, à un jeune commerçant du pays, et le ménage avait débuté sous les meilleurs auspices.

De la vie, les jeunes époux ne connurent d'abord que les sourires. La santé, l'intelligence, l'aisance, sinon la fortune, tout leur promettait un avenir de bonheur, tout semblait ouvrir, sous leurs pas, des chemins fleuris, pleins de chansons et d'espérances.

Mais l'épreuve vint bientôt, avec les promesses de la première maternité.

La jeune épouse eut un accident, qui la laissa pour longtemps épuisée.

Elle n'était pas encore remise de sa faiblesse, quand, deux ans après, le timon d'un omnibus emballé la frappa à l'épaule, en se brisant, et la précipita à terre, inanimée.

La voilà, dès lors, dans l'impossibilité de marcher! On la traînait dans un fauteuil, ou on la promenait dans une voiture de malade. Son tempérament était désormais profondément atteint.

En 1884, prise d'une angine, puis d'une bronchite, minée par la fièvre, elle dut garder la chambre tout l'hiver. Plus tard, les voies digestives furent atteintes

à leur tour; elle eut une gastralgie, puis une gastrite. On l'envoya deux fois à la Bourboule, une autre fois à Pougues, enfin à Vichy, mais toujours sans effet.

Elle était de ces malades, dont la santé est décidément ruinée, et à qui les médecins font tout essayer, qu'ils promènent d'une station balnéaire à l'autre, et qu'au fond, ils désespèrent de guérir.

*
* *

Jusque-là, bien qu'élevés chrétiennement, les deux époux étaient restés assez tièdes, l'un et l'autre, dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Mais, à Vichy, un jour qu'elle était entrée dans l'église de Saint-Louis-des-Français, et qu'elle s'agenouillait devant une statue de Notre-Dame de Lourdes, songeant à l'impuissance des hommes dans les longs maux, dont elle souffrait, la jeune femme se demanda si elle ne ferait pas mieux de s'adresser au ciel, et elle pensa, pour la première fois, à un projet de voyage auprès de la Grotte miraculeuse.

Justement, on lui dit, en rentrant chez elle, que le Berry organisait un pèlerinage. Elle y eût pris part, avec une joie pieuse; une grave maladie de sa mère l'en empêcha. Mais elle voulut, du moins, payer le voyage d'une malade pauvre, qui la remplaça.

Sa charité parut d'abord mal récompensée.

Car, six mois après, le 24 janvier 1889, elle fut prise de douleurs internes, extrêmement vives. Elle poussait des cris déchirants : on les entendait du dehors.

Pendant quatre mois, jusqu'en Mai, les crises violentes se succédèrent à bref intervalle; le docteur

- déclara enfin qu'un organe intime s'était déplacé et que le repos au lit s'imposait absolument.

Une détente s'étant produite, la malade voulut un jour se rendre à l'église, en voiture. Bien qu'elle n'eût que la place à traverser, une crise nouvelle éclata à la suite. Bientôt les jambes refusèrent leur service; il fallut s'aider de béquilles, et, en même temps, la maladie intérieure s'aggrava, en se compliquant de *phlegmon* et de *tumeur*.

Beaucoup de docteurs donnèrent leurs soins à Mme Gordet. Citons, en particulier, les Drs Barbey et Castay, d'Henrichemont, et le Dr Témoin, de Bourges; on ne négligea pas même les homéopathes. Car on recourait à tous les remèdes et à tous les médecins, comme il arrive, quand on est en état de payer ce luxe, dans toutes les situations désespérées.

« J'ai consulté successivement treize docteurs, disait la malade : pendant douze ans, j'ai suivi leurs prescriptions, mais toutes mes espérances ont été déçues : je n'ai cessé, depuis le premier jour, de descendre une pente fatale. »

Survint enfin, après un an, une crise nouvelle, qui faillit avoir un dénouement fatal. Le Dr Castay conseilla d'appeler les parents de la malade, qui reçut l'Extrême-Onction et se résigna à la mort. Une pelvi-péritonite s'était déclarée.

*
* *

L'année 1890 fut aussi malheureuse que la précédente, qu'elle sembla répéter.

Au printemps de 1891, le 13 Mars, fatiguée de l'inefficacité des soins, qui lui étaient donnés, Mme Gordet s'en plaignit à son médecin.

Celui-ci répondit : « Nous n'avons plus qu'un moyen à tenter... Prenez des forces, le plus vite possible, et, quand vous serez en état de supporter le voyage de Paris, un chirurgien habile fera l'opération, indispensable pour vous guérir. »

Il fallait donc une intervention chirurgicale, et la faiblesse de la malade ne permettait pas d'y recourir.

Deux mois après, Mme Gordet écrivait :

« Ma plus grande promenade, c'est d'aller à mon fauteuil à l'aide de mes béquilles. »

Elle espérait alors faire le pèlerinage de Lourdes.

« Mais hélas ! disait-elle dans la même lettre, comment supporter ce voyage, moi qui, dans mes jours les meilleurs, ne peux pas supporter de faire un demi-kilomètre, roulée dans ma petite voiture de malade. »

Et cependant, il lui semblait qu'elle serait guérie près de la Grotte, s'il lui était possible de s'y rendre. Mais sa résignation ajoutait :

« Pourtant, je me sou mets à la volonté de Dieu. »

La volonté de Dieu parut être qu'elle ne fit pas le pèlerinage cette année-là ; car, au point de vue médical, ce voyage semblait une folie ; la malade elle-même sentait et disait qu'elle pouvait mourir en route.

Dans ces conditions, le curé d'Henrichemont, son confesseur, crut devoir joindre ses instances à celles de la famille, et il lui persuada de renoncer à un aussi dangereux projet.

*
* *

Nous voici enfin en 1892!

Dans les premiers mois de cette année, revenant sur une idée déjà ancienne chez lui, le médecin dit un jour à la malade :

« La chirurgie fait de grands progrès. Décidez-vous à aller à Paris, pour vous faire opérer. »

— « Non, Monsieur le docteur, lui répondit-elle. Ma famille ne le veut pas, et moi non plus... Mais j'entends aller à Lourdes, et là je serai guérie sans opération. »

— « Ce voyage est presque impossible pour vous, reprit le docteur, et vous ne serez pas guérie. »

La malade elle-même comprenait bien le danger. Que dis-je? Craignant d'être téméraire, et, par sa témérité, de porter préjudice à la religion, elle faisait à Dieu cette prière :

« Mon Dieu, appelez-moi à vous, avant que je parte pour Lourdes, si je dois mourir en chemin. »

*
* *

Malgré tout, elle partit.

Son mari l'accompagnait. Ils devaient se trouver, le 28 août, à Châteauroux, où était fixé le rendez-vous général pour les pèlerins du Berry.

De la ville d'Henrichemont à la gare, dans l'espace de deux kilomètres environ, la petite voiture de la malade, trainée à bras, allait lentement, pour éviter les cahots.

Mme Gordet pensait mélancoliquement à sa fille, à ses parents, à sa maison, qu'elle quittait peut-être pour toujours. Elle contemplait avec amour le paysage, qui s'étendait autour d'elle.

« A l'aspect de ce cercle immense de collines, couronnées de vastes forêts, de ces vallées plantureuses, de ces prairies et de ces champs, coupés de haies verdoyantes, qu'elle avait presque oubliés dans sa maladie, et qu'elle revoyait peut-être pour la dernière fois, il lui semblait que quelque chose se déchirait en elle, et que c'était parce qu'elle était

condamnée à le perdre, que tout cela lui paraissait si beau. » (1)

Elle se disait : « Quand je reviendrai par cette route, ce sera sur des pieds valides, ou bien peut-être dans un cercueil. »

Elle hésitait ainsi entre l'espérance et le désespoir; une voix l'appelait à Lourdes, une autre lui murmurait, au fond du cœur, de ne pas quitter sa famille et son pays, et, s'il fallait mourir, de mourir au milieu des siens, et non en voyage, sur les chemins, comme une vagabonde.

Aussi, quand, un peu plus tard, le train s'ébranla, son mari vit de grosses larmes tomber de ses yeux.

Son père, qui ne partageait pas son espérance, ne partageant pas sa foi, s'était opposé de toutes ses forces à son départ, et il n'avait pas voulu l'embrasser.

Après avoir tenté des efforts inutiles auprès d'elle, la veille encore, il était parti pour la campagne, et là, sans témoins, il pleurait sa chère enfant, qu'il n'espérait plus revoir.

*
* *

Durant le voyage, elle fit pitié à tous ceux qui l'aperçurent.

Jusqu'à Châteauroux, on voyagea en première classe. Mais, à partir de Châteauroux, dans le train de pèlerinage, il n'y avait plus de premières.

Par pénitence, et pour qu'une certaine égalité régnât entre tous les pèlerins, on avait formé exclusivement le train de wagons de troisième classe, sauf un, qui contenait des secondes.

M. et Mme Gordet comptaient prendre celui-là, mais il se trouva complet.

(1) Bournichon, *Un des beaux faits de Lourdes*, p. 72.

Les voilà obligés de chercher des places dans les troisièmes, qui paraissent elles-mêmes n'en avoir plus ! Ils peuvent se loger enfin, à grand'peine.

« Nous étions six personnes, raconte une voyageuse (1), nous étions six personnes, y compris notre sympathique curé, parties de Morlac; nous comptions rencontrer, à Châteauroux, trois autres pèlerins, pour compléter notre voiture. La dixième place, restée vide, dans nos conjectures, nous promettait un semblant d'aise pour ce long voyage. La nuit à passer, assis tout droit, les uns contre les autres, ne nous disait rien d'agréable. Pourtant le temps s'écoulait, et personne ne se présentait; un vague espoir nous venait au cœur; au lieu d'une place en plus, nous en avions quatre... quelle chance !...

« Tout à coup, juste au moment où le train allait s'ébranler, la porte s'ouvre brusquement, et nous voyons se profiler devant nos yeux un brancard, sur lequel est étendue une jeune femme, au teint plombé.

« Ciel ! une malade...

« Nous poussons un cri de détresse, et nous nous précipitons, pour empêcher l'intrusion de cette compagnie, deux fois gênante. Nos objections ne servent à rien; le mari est déjà monté dans la voiture, il aide sa femme à quitter le brancard et à s'asseoir. Nous tentons encore de nous défendre, mais, bientôt, la douceur, avec laquelle cette étrangère s'adresse à nous, nous touche profondément.

« Je suis plus malade qu'on ne le pense, nous dit-elle, la moindre secousse violente peut me donner une péritonite; c'est avec cette inquiétude au

(1) Mlle Hélène Bellier de Montrose. Ce récit a été publié dans le *Courrier de l'île Bourbon*.

cœur, que mes parents m'ont vue partir, et que mon mari m'accompagne. Nous avons frappé à tous les wagons, les voitures sont bondées de monde; ici seulement, il y a un peu de place, laissez-moi partir avec vous, et, dans le courant du voyage, mon mari tâchera de me caser ailleurs. »

« Et, comme nous nous taisions, désarmés par cette suavité d'ange, elle ajoute, d'un air très humble : — « Je suis désolée de vous gêner ainsi, et je comprends bien que vous soyez contrariés... »

« Nous essayons de réparer notre premier mouvement d'égoïsme; nous abandonnons à l'infirmes, ainsi qu'à son mari, les deux coins vis-à-vis l'un de l'autre. Au moyen d'une valise, placée entre les deux banquettes, on lui fait un semblant de lit.

« Elle ne peut pas rester assise; voilà douze ans qu'elle est malade, et quatre ans qu'elle ne marche plus; elle souffre de douleurs internes, qui lui font pousser des cris, dès qu'on la touche. Elle a quitté sa maison depuis le matin, elle est bien fatiguée! etc., etc.... Dans le milieu de la nuit : — « Je suis brisée, l'entendons-nous dire à son mari; si nous pouvions faire venir le matelas, sur lequel j'ai voyagé jusqu'ici... »

« La journée fut accablante : une chaleur épouvantable nous forçait à nous précipiter hors des wagons, à chaque arrêt du train, afin de chercher un peu d'air sous les arbres, un peu d'eau aux fontaines, pour rafraîchir nos visages et nos mains. Elle, l'infirmes, qui ne peut bouger, supporte, sans se plaindre, cette immobilité, qui devait augmenter la chaleur pour elle. »

Quand on aperçut, un peu après Agen, la statue monumentale de N.-D. de Bon-Encontre, qui se dresse sur une colline et domine au loin la campa-

gne, la malade en fut tout heureuse. Elle répétait dans son cœur :

« Bon-Êncontre, Bon-Êncontre! Oui, ô ma mère, c'est vous que j'ai *rencontrée* enfin sur ma route. J'ai foi en vous : oh! guérissez-moi! »

A Tarbes, elle partagea l'émotion de tous les pèlerins, « en découvrant à l'horizon, comme écrit l'un d'eux, les flancs neigeux des grandes Pyrénées, illuminées par le soleil. Les monts géants se dessinaient nettement aux regards, malgré les quinze lieues, qui nous en séparaient encore. Chacun disait : C'est là le terme, là est la terre de Marie. C'est aux avant-postes de ces crêtes superbes, que se cache la Grotte de l'Immaculée. »

Enfin, six heures viennent de sonner.

Lourdes! Voici Lourdes!

Ce mot magique courut d'une extrémité à l'autre du train, secouant toutes les âmes d'un frisson enthousiaste, comme il arriva jadis, parmi les premiers croisés, quand on aperçut au loin la Ville Sainte, et que toutes les bouches répétèrent : Jérusalem! Jérusalem! Voici Jérusalem!

*
* *

C'est donc le cœur plein d'une joie sainte, qu'à peine rendue à son hôtel, Mme Gordet se fit porter vers la Grotte bénie, sur le passage de la procession aux flambeaux.

La foule était immense, ce soir-là.

La malade contemplait avec délices ce cortège sans fin. De loin, elle entendait les pèlerins chanter, elle voyait briller, en tremblotant, la douce lueur des cierges, mais elle ne distinguait pas les mains qui les portaient, car elles restaient dans l'ombre.

Ses yeux n'apercevaient qu'un grand fleuve de feu, une mer en mouvement, dont les vagues seraient faites de lumières.

Ou plutôt, — car sa pensée la ramenait vers les horizons d'en haut, — on aurait dit que des milliers d'étoiles, descendues tout à coup du ciel, étaient venues, sur la terre, faire leur cour à l'Immaculée, et s'étaient mises en voyage, autour d'elle, en étincelant joyeusement, comme dans un ciel nouveau.

Les voix innombrables arrivaient jusqu'à elle, mêlées, confuses; mais, d'un bout à l'autre de l'énorme cortège, un refrain se détachait nettement. Répété à divers moments par chaque groupe, dont l'un ne pouvait entendre l'autre, il formait une sorte d'invocation ininterrompue, sans fin, et, à quelque moment qu'on prêtât l'oreille, on entendait toujours : *Ave, ave, ave Maria.*

Ces mots sacrés, Mme Gordet les redisait elle-même avec amour. Elle saluait, du plus profond de son cœur, celle qu'elle était venue chercher de si loin, elle, pauvre malade, et qui allait bientôt la guérir, elle en avait l'espérance.

Elle repassait dans sa mémoire ces douze longues années de souffrances, et toutes les maladies, qui s'étaient abattues sur elle. (1)

Elle était maintenant atteinte, depuis trois ans, d'une péritonite suppurée. Depuis trois ans, des abcès s'étaient formés, qui perçaient à l'extérieur, tous les quinze ou vingt jours. Quatre jours encore avant le départ, le 25 août, l'un d'eux s'était ouvert; la malheureuse avait rendu une quantité considérable de pus, à dix-sept ou dix-huit reprises dans la journée. L'abcès coulait encore, quand elle se mit en

(1) On trouvera, dans l'*Appendice* de cet ouvrage, n° 18, un tableau de sa santé, depuis 1880.

voyage, et, l'avant-veille, son médecin, lui faisant une dernière visite, lui avait dit, conformément à une conviction, très nette chez lui :

« A votre retour de Lourdes, ne vous arrêtez pas ici, allez à Paris, il faut en finir. Vous devez laisser pratiquer cette opération, qui seule peut vous guérir. »

Le mal est donc en pleine activité, et elle ose demander à la Sainte Vierge de l'en délivrer tout à coup!

Qui est-elle, après tout, pour obtenir une si exceptionnelle faveur? Que d'autres prient autour d'elle, qui méritent mieux qu'elle de voir leur prière exaucée!

Et puis, si elle venait à recouvrer miraculeusement la santé, quelle responsabilité pour le reste de sa vie!

Et la peur du miracle la prend, elle qui a tant désiré le miracle!

C'est dans ces sentiments confus, où se rencontraient à la fois l'espérance, la crainte, la résignation, que se passa, pour elle, cette première soirée, douce et douloureuse en même temps, tandis que les bords du Gave lui renvoyaient l'écho des cantiques, et que le long serpent de feu déroulait, autour d'elle, ses innombrables anneaux de lumières.

Quand on la ramena à son hôtel, la procession se terminait. Ça et là, on entendit encore des pèlerins chanter un dernier adieu du soir à la Madone, et, à travers l'obscurité, qui se faisait peu à peu, on put apercevoir des cierges isolés, ou réunis par petits groupes, errant dans la nuit et regagnant la ville, comme des voyageurs attardés, derniers témoins de la fête magnifique qui venait de finir.

Mme Gordet ne dort point, cette nuit-là, Elle

roula sans cesse, dans son esprit ballotté, les sentiments contraires, qui l'avaient agitée durant la procession au flambeaux.

Cependant tous finirent par se confondre dans cette prière : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! »

II

Enfin, voici l'aube attendue !

Le matin jette déjà de toutes parts ses douces lueurs, et ces bruits naissants, ces joyeuses fanfares qui sonnent le réveil de la vie.

La malade se lève. C'est le 30 août, une date qui, pour elle, sera désormais immortelle.

Dès six heures, elle est à la Grotte, où le pèlerinage Alsacien-Lorrain entend la messe. Appuyée sur ses béquilles et soutenue par son mari, elle s'approche des grilles pour communier, puis rentre dans sa voiture de malade.

Là, elle demande de nouveau à la Sainte Vierge de vouloir bien la guérir, mais en acceptant d'avance, avec résignation, la réponse du ciel : car elle fait généreusement le sacrifice de sa santé et celui même de sa vie, si la Providence veut qu'elle souffre ou qu'elle meure.

Un peu plus tard, elle se rendait au Bureau des constatations, et demandait au président d'être examinée. Celui-ci regarda son certificat, et lui répondit :

« L'examen, que nous pourrions faire, est inutile. La maladie, dont vous êtes atteinte, est fort connue, et personne ne peut mieux en témoigner que les médecins qui vous soignent depuis si longtemps. »

Le docteur ajouta : « Si la Sainte Vierge vous guérit, elle vous fera une grande grâce. »

Le mot était dit d'une manière peu encourageante. C'est l'usage, au Bureau médical de Lourdes, de calmer l'espérance des malades, au lieu de la surexciter.

Mme Gordet se retira un peu déçue.

Une heure après, elle se présentait aux piscines...

« Il était dix heures, raconte le gracieux narrateur, dont nous avons suspendu un peu plus haut le récit, il était dix heures, je venais de faire mes prières à la Grotte, et je songeais à regagner l'hôtel, lorsqu'un mouvement d'agitation se produisant du côté des piscines, je m'en rapproche avec les autres. Au même instant, un cri de victoire s'échappe de centaines de poitrines... *Magnificat*, mes frères!... une malade vient d'être guérie.

« Alors la foule se jette tumultueusement en avant, et chacun veut voir, veut contempler, veut constater. Je regarde, moi aussi. O stupeur! ô joie profonde! ô émotion sans pareille!...

« C'est notre malade, notre infirme, notre compagne de voyage.

« Sa confiance en Marie a été récompensée, elle est guérie : elle marche rayonnante et sans rien voir autour d'elle, elle va s'agenouiller au pied de la statue de la Sainte Vierge. »

Que s'était-il donc passé? On va le voir.

*
*
*

En arrivant pour prendre son bain, Mme Gordet avait entendu le prêtre Lorrain, qui exhortait à la prière, s'écrier que « le pèlerinage allait partir et qu'il n'avait pas été gratifié d'une seule guérison, cette année. »

Prise de pitié pour ces chers habitants de Metz et de Strasbourg, restés Français de cœur, malgré la

déchirure de la guerre, Mme Gordet s'oublia elle-même, et demanda à Dieu de guérir quelqu'un de leurs malades, en retardant, s'il le fallait, sa propre guérison.

C'est sur ce dernier mot d'héroïque charité, qu'elle entra dans une des piscines.

Il s'y trouvait, comme infirmières, Mme la comtesse du Coëtlosquet, Mme veuve Mongeolle, toutes deux de Nancy, et deux religieuses de Niederbronn.

Ces dames placèrent la malade sur un drap, qu'elles soutinrent ensemble, et la plongèrent ainsi dans l'eau miraculeuse.

Dès qu'elle l'eut touchée, Mme Gordet répéta tout haut la prière résignée, qu'elle avait déjà dite auparavant :

« Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! »

« Toutes les quatre, écrit la comtesse du Coëtlosquet, nous étions remuées jusqu'au fond de l'âme. Mme Mongeolle dit alors à la malade : « Est-ce que vous ne croyez pas que la Sainte Vierge peut vous guérir ? »

— « Si », répondit-elle. Et, sans souffrance ni aucun signe, qui trahit quoi que ce fût, elle se leva toute droite, et se mit à marcher dans la piscine. Nos bras étaient étendus, pour lui porter secours, au cas où elle aurait fléchi... Mais la guérison était complète ! Toutes, nous nous unissions pour remercier Marie ; ce fut, du reste, le sentiment qui dominait chez Mme Gordet ; je la verrai toujours les mains jointes, et je l'entendrai toujours nous dire :

« Ah ! Mesdames, aidez-moi à remercier la Sainte Vierge ! Car, prier pour demander une grâce, c'est bien facile ; le difficile est de se montrer reconnaissante, comme il faut. »

« La première émotion passée, continue la noble

infirmière, elle monta toute seule les trois marches de la piscine et alla s'agenouiller auprès du brancard, où reposait mourante une de nos plus grandes malades du pèlerinage lorrain. Elle l'embrassa et lui promit de prier pour elle, puis elle se releva sans difficulté. Enfin elle sortit, pour aller à la Grotte. » (1)

M. Gordet attendait anxieux, adossé à un arbre, la main sur le timon de la petite voiture, qui, depuis quatre ans, servait à traîner sa chère malade.

Tout à coup, il aperçoit sa femme qui vient droit à lui, ses béquilles à la main, d'un pas assuré, et le sourire aux lèvres.

Il n'en peut croire ses yeux; il se demande s'il rêve; il craint d'être victime d'une illusion.

Mais sa femme est déjà tout près de lui; c'est bien elle; elle marche, elle vit!

Aussitôt, il tombe à genoux, éperdu et criant.

Déjà la malade a saisi le timon de sa voiture, qu'elle amène elle-même devant la Grotte.

« M. Gordet la suivait, dit un témoin, l'œil étonné, ... stupéfait. »

Alors, de tous côtés, dans la foule, retentit le cri : « Une miraculée, une miraculée! » et le *Magnificat* éclate, chanté par mille voix, que l'enthousiasme anime et transporte.



Quelque minutes après, Mme Gordet se présentait de nouveau au Bureau des constatations. Mais, cette fois, elle s'y présentait d'un pas ferme, sans aucun appui.

Si habitué qu'il fût aux miracles, le Dr Boissarie ne put se défendre de regarder avec étonnement,

(1) Lettre de Mme la comtesse du Coëtlosquet, 17 octobre 1892. V. *Un des beaux faits de Lourdes*, p. 186.

dans cette attitude nouvelle, souriante, la physionomie éclairée d'une joie indicible, l'infirmes épuisée, qui venait de quitter son bureau, il y avait à peine une heure.

Il procède aussitôt à un examen approfondi, ainsi que les Drs Thomassin, d'Abbeville (Vosges), et Paul Ducreux, de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), qui se trouvaient à ce moment dans la salle.

On relit le certificat du médecin de la malade. Nous ne trouvons « aucune trace, écrit le Dr Boisserie, de cette inflammation, si ancienne, si étendue.

« Au point de vue de l'état général, la reprise est complète, et, quant aux lésions locales, elles se sont effacées, sans laisser le plus petit vestige. » (1)

Auprès de Mme Gordet, ajoute le docteur, « était son mari, fou de joie, et qui ne trouvait pas une parole, pour traduire son émotion. »

Le lendemain, à sept heures, tout le pèlerinage du Berry était réuni dans l'église du Rosaire.

Sur le premier banc, tout près des grilles du sanctuaire, Mme Gordet était assise; et, près d'elle, son mari. Quand vint le moment de la communion, tous deux s'approchèrent de la Sainte Table, dont M. Gordet avait depuis longtemps oublié le chemin. La Sainte Vierge avait guéri, d'un seul coup, le corps de l'un et l'âme de l'autre.

* * *

Ce jour-là même, à trois heures du soir, l'heureuse miraculée avait rendez-vous au Bureau des constatations médicales.

Elle y était déjà revenue le matin, et aussi la veille dans l'après-midi.

« Elle était transformée, dit le procès-verbal offi-

(1) *Annales*, t. XXVI, p. 230.

ciel, à propos de cette seconde visite ; l'on aurait cru à une guérie de six mois ; elle a mangé avec appétit du pain, chose qu'elle n'avait pu faire depuis plusieurs années. »

Ce soir-là donc, elle était de nouveau attendue, sans savoir pourquoi.

La vérité, c'est que, M. Zola ayant fait demander, le 30 août même, une entrevue au Président du Bureau, celui-ci avait voulu lui ménager la faveur de voir de près un nouveau miracle.

Quand elle entra dans la salle, Mme Gordet ne savait donc pas quel visiteur elle allait rencontrer. Elle prit M. Zola pour un médecin, qu'intéressaient sa maladie et sa guérison.

Le Président du Bureau lui fit d'abord raconter son histoire. Puis il pria M. Zola de l'interroger lui-même, s'il le désirait.

Celui-ci commença par exprimer le regret que les médecins de la Grotte n'eussent pas examiné eux-mêmes la malade.

« En effet, nous aurions pu le faire, répondit le docteur, puisqu'elle est venue nous le demander elle-même. Mais le certificat du médecin, qui l'a soignée dans le cours de sa longue maladie, a plus d'autorité que n'en pourrait avoir un examen d'un instant, nécessairement incomplet. »

Il aurait pu ajouter que la parole d'un médecin incrédule était aussi d'un plus grand poids que la sienne, aux yeux de bien des gens, et même, sans doute, aux yeux de M. Zola.

L'écrivain ajouta que le certificat était un peu ancien.

En réalité, délivré le 9 août, il datait de trois semaines, ce qui était infiniment peu pour une vieille infirmité, destinée, par sa nature même, à s'aggra-

ver sans cesse, et qui ne pouvait être guérie, comme l'avait dit le docteur, que par l'ablation des organes malades.

L'écrivain s'adressa alors à la miraculée :

« Pourquoi, lui demanda-t-il, vous êtes-vous refusée à subir l'opération, qu'on vous conseillait? »

— « Parce que, répondit-elle, je n'y avais aucune confiance, et que j'avais la certitude que la Sainte Vierge me guérirait à Lourdes. »

Devant cette profession de foi si énergique, cette confiance dans le surnaturel, et ce dédain de la science humaine, l'écrivain naturaliste parut un moment interdit; mais, se ressaisissant aussitôt :

« Pourquoi, dit-il, ayant une si belle foi depuis le temps que vous souffrez, n'êtes-vous pas venue plus tôt à ce pèlerinage? »

Mme Gordet se tourna vers le curé d'Henrichemont, et répondit :

« Parce que M. le Curé me l'avait défendu. »

— « Alors, dit M. Zola, s'adressant au vénérable prêtre, vous différiez donc à plaisir la guérison de votre paroissienne? Ou peut-être aviez-vous, moins qu'elle, confiance dans le résultat?... »

— « Pardon!... lui fut-il répondu..., mais la famille de Mme Gordet refusait son consentement, son médecin trouvait le voyage impossible, je n'ai pas cru devoir prendre sur moi de l'y encourager. »

— « C'était prudent... Et pourquoi, les conditions étant les mêmes, et peut-être pires, cette année, avez-vous permis ce que vous aviez d'abord défendu?... »

— « Les obstacles, qui venaient d'ailleurs, étaient tombés d'eux-mêmes. La famille donnait son consentement, le mari accompagnait sa femme, le médecin accompagnait sa malade par son certificat;

j'ai été heureux de me joindre à eux tous, et de venir ici unir mes prières à celles qui ont si bien réussi. »

— « Tout cela est absolument correct...; à votre place, j'aurais voulu faire ainsi... »

« Et que dira votre paroisse, Monsieur le Curé? »

— « Je l'ignore, Monsieur. Je suis presque effrayé de ce qui nous attend là-bas; je crains une manifestation trop favorable, peut-être plus que je ne la désire. »

— « Vous l'avez préparée, cette manifestation, Monsieur le Curé? » reprit vivement M. Zola.

— « Il y a vingt-quatre heures, Monsieur, dit le prêtre, sans s'émouvoir, que le miracle est arrivé. J'ai prié Monsieur et Madame Gordet de n'en pas informer leurs familles, voulant qu'une nuit au moins s'écoulât sur cette guérison merveilleuse, et en confirmât la durée. Ce n'est que ce matin qu'ils ont télégraphié, et que moi-même j'ai envoyé la nouvelle à mon vicaire... »

— « Rien à dire à cela, Monsieur le Curé, et votre attente a été sage. »

Un peu embarrassé, ne sachant trop qu'ajouter, l'écrivain passait la main sur son front d'une manière fiévreuse, ou tortillait ses moustaches. Tout à coup, il se tourne vers Mme Gordet :

« Êtes-vous nerveuse, Madame? »

— « Mon Dieu, Monsieur, je ne sais que répondre... Peut-être oui, peut-être non, selon le sens que vous attachez à cette question; j'ai bien mes nerfs de temps en temps, comme les autres femmes, mais je ne crois pas que les nerfs me dominent. »

Le mari intervint, et dit que jamais sa femme n'avait présenté aucun symptôme particulier à ce sujet, et que la maladie, dont elle avait si longtemps

souffert, ne paraissait pas avoir sa source dans les nerfs.

M. Zola avoua que Mme Gordet lui semblait, en effet, tout à fait calme et maîtresse d'elle-même, et qu'il ne lui avait posé cette question que pour l'acquiescer de sa conscience.

Là-dessus, il revint à ses objections ordinaires : en somme, Mme Gordet était guérie d'une paralysie ; or, ceci pouvait relever du système nerveux.

Il oubliait que même une paralysie, quand elle est ancienne, cesse d'être purement fonctionnelle : elle devient organique, et il n'y a pas de suggestion, soit du dehors, soit du dedans, qui puisse guérir une maladie organique, on l'a vu plus haut. (1)

D'ailleurs, on observait ici plus qu'une paralysie pure ; toute l'économie était profondément atteinte ; et une tumeur existait.

M. Zola reprit : « Cette tumeur n'a pas été constatée. »

— « Mais si, lui dit-on : le médecin ordinaire de la malade l'a reconnue lui-même, et le pus abondant, qui en sortait, ne permettait d'ailleurs aucun doute. »

— « Enfin, ajouta-t-il, si cette tumeur existait, qu'est-ce qui prouve qu'elle ne reviendra pas, qu'il n'y aura pas de rechute ? »

Nous verrons tout à l'heure qu'il n'y en a pas eu.

Mais, en vérité, M. Zola montrait, dans ces questions, un état d'esprit bien étrange.

Il objecte ici que la guérison n'a pas reçu la confirmation du temps, qu'elle est trop récente. Et, quand on lui présente une guérison remontant à une année, dont le temps a pu, dès lors, confirmer la réalité, comme celle de Clémentine Trouvé, il se plaint qu'elle est trop ancienne.

(1) II^e partie, ch. I, pages 167-169.

Il faudrait pourtant choisir, ou dire franchement qu'on est décidé à fermer obstinément les yeux, quoi qu'il arrive, quelque lumière qui se lève sur le monde mystérieux qu'on prétend vouloir étudier.

Certaines objections sont des aveux.

*
*
*

Le pèlerinage du Berry arriva à Bourges, le 2 septembre, à midi et demie. Un groupe de cinq à six personnes étaient sur le quai, surveillant, avec une fiévreuse impatience, la descente des voyageurs.

On y remarquait une fillette de dix ans et un homme, qui en avait plus de cinquante.

Quand Mme Gordet leur apparut, dans la foule, marchant seule, sans appui et d'un pas ferme, une émotion violente les saisit, les empêchant d'avancer.

Mais elle venait vers son père et sa fille, souriant et les bras tendus.

Interdit, hors de lui, ne sachant plus ce qu'il faisait, pas plus que ce qu'il voyait, son père se reculait devant elle, à mesure qu'elle s'approchait davantage. Tout à coup, il saute au cou du curé d'Henrichemont :

« Ah ! Monsieur le curé, souffrez que je vous embrasse ; c'est vous qui nous l'avez sauvée. »

Se revoir, après tant d'angoisses, et dans une si grande joie, quelle rencontre, quelle heure inoubliable dans la vie ! Tous les témoins étaient remués jusqu'au fond du cœur ; des larmes montaient dans tous les yeux.

On avait quatre heures d'arrêt à Bourges. Il fallut déjeuner. Mme Gordet mangea, sans difficulté, des aliments solides, que son estomac ne pouvait supporter depuis quatre ans.

Son père regardait ce spectacle avec stupéfaction.

Pour le coup, il n'y tint plus. Et lui, qui s'était opposé au pèlerinage, lui qui s'abstenait, en sceptique, de fréquenter l'église, il fut pris d'un accès de religieuse reconnaissance; la joie lui fit perdre un peu la tête, et, levant son verre : « A la santé, dit-il, de la bonne Vierge de Lourdes ! »

C'était sa prière à lui, une prière qui sortait toute chaude de son cœur, et que sa forme inattendue n'empêcha pas sans doute de monter jusqu'au ciel.

*
* . *

On arriva le soir à Henrichemont. Une foule immense attendait. On se pressait autour de la miraculée; tout le monde voulait la voir.

Dès le lendemain matin, 3 septembre, son médecin, le Dr Castay, vint lui-même la visiter. Il était profondément ému du spectacle qui s'offrait à ses yeux.

« Madame, dit-il enfin, je désire vous examiner avec soin; je veux me rendre compte de tous les changements, qui se sont opérés en vous. J'entends le faire avec toute la rigueur possible. Je reviendrai ce soir. »

Il revint, en effet.

Dans un long examen, il chercha vainement la trace de cette inflammation profonde, de cet abcès, dont il suivait, depuis trois ans, la marche progressive. Tout avait disparu. Il trouvait des tissus restaurés et comme des organes nouveaux.

Il délivra donc immédiatement un long certificat, dont voici les derniers mots : (1)

« Médicalement, je suis autorisé à conclure à la

(1) On trouvera le certificat tout entier, dans notre *Appendice*, n° 18.

guérison, que je souhaite entière et durable, dans l'intérêt de la malade. »

On sent, dans ce vœu final, la réserve d'un esprit sceptique, qui se défie un peu de l'avenir.

Nous avons vu que, pour se dérober au miracle, M. Zola se réfugiait, plus nettement encore, dans les incertitudes du lendemain. La malade était-elle bien guérie radicalement? Le temps le dirait.

*
* *

Eh bien, le temps a parlé depuis, et son témoignage est éclatant.

Moi, qui écris ces lignes, avant de les commencer j'ai voulu savoir, de Mme Gordet elle-même, ce qu'était devenue sa santé, jadis si profondément éprouvée, depuis sa guérison à Lourdes, en 1892.

Je l'ai priée de me l'écrire, et de me dire, en même temps, si tous les détails de la brochure, où je désirais puiser des renseignements, méritaient une confiance absolue.

Voici sa réponse :

« Henrichemont, 28 septembre 1904.

« Monsieur le Chanoine,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre, et certifie que tout ce que l'auteur d'*Un des beaux faits de Lourdes* dit, dans sa brochure, concernant ma maladie et ma guérison, est l'exacte vérité.

« La guérison a été aussi complète qu'instantanée, et, depuis mon premier bain de piscine, du 30 août 1892, la maladie n'a pas reparu.

« Les médecins n'ont plus trouvé trace du mal, je n'ai pas eu de convalescence, j'ai pu me mettre au travail, à mon retour de Lourdes, et supporter de véritables fatigues. De ma longue et cruelle maladie,

il ne me reste que le souvenir, que je garderai toute ma vie, pour remercier Celle qui s'est montrée si bonne et si miséricordieuse pour moi.

« Amour, reconnaissance et gloire à Notre-Dame de Lourdes!..

« Daignez agréer, etc..

« V. GORDET. »

Du reste, j'ai vu moi-même Mme Gordet sur ces rives du Gave, où la reconnaissance la conduit fidèlement; j'ai causé avec elle; rien ne peut faire supposer qu'elle fut longtemps malade : c'est une femme robuste et vigoureuse.

On faisait appel au temps; il a répondu, et voilà sa réponse! Elle confirme pleinement les résultats du premier jour.

*
* *

Il est donc bien vrai qu'après douze années, où son malheureux corps fut le réceptacle de tant de maladies, quand cette constitution délabrée était, en outre, depuis trois ans, minée par un mal intérieur, qu'une intervention chirurgicale pouvait seule arrêter, Mme Gordet a recouvré une santé parfaite, dans la piscine miraculeuse, où elle a passé quelques instants à peine.

Son tempérament a subitement changé alors, et pour toujours.

Dans sa reconnaissance, elle aime à s'écrier, on l'a vu : Gloire à Notre-Dame de Lourdes!

Elle a raison de regarder en haut.

La nature n'a jamais fait de tels prodiges.





MARIE LEMARCHAND

Le romancier, en quête d'un sujet retentissant, qui s'intitulait, à Lourdes, « docteur ès sciences humaines », désirait surtout voir, disait-il, pour se convaincre, une plaie vive, radicalement guérie.

Clémentine Trouvé lui donna ce spectacle.

Mais il objectait, nous l'avons dit, que cette guérison remontait à une année, et il en demandait une autre, de même nature, qui s'opèrerait, en quelque sorte, sous le contrôle de ses propres yeux.

Par un bonheur singulier, qui devait lui ôter toute excuse, la Providence le servit à souhait.

Il avait vu, parmi les pèlerins, une jeune fille de Caen, qu'un loup affreux défigurait.

Elle s'appelait Marie Lemarchand.

C'était l'aînée d'une nombreuse famille. Elle travaillait avec entrain, tous les jours et toute la journée, pour aider ses parents, devenus infirmes, et sans ressources.

Mais la cruelle maladie l'avait saisie et arrêtée, dans l'ardeur de son dévouement et toute la fleur de sa grâce et de sa jeunesse. Elle avait dix-huit ans.

C'est elle que M. Zola peint, dans son livre, sous le nom d'Elise Rouquet.

On s'aperçoit aisément de l'impression repoussante, qu'elle avait produite sur lui. Car il y revient souvent, et il ne ménage pas les couleurs. On sait, d'ailleurs, combien il aime ces tableaux.



MARIE LEMARCHAND
(Elise ROUQUET de Zola)



MARIE LEBRANCHU
(la GRIVOTTE de Zola)

Relevons çà et là, dans son œuvre, les principaux traits de cette peinture.

C'est lui-même qui nous dira ainsi ce qu'était la malheureuse enfant, quand elle arriva auprès de la Grotte miraculeuse.

Voici d'abord le train des malades, le train blanc!

Dans le compartiment du héros de l'ouvrage, se trouvait, dit l'auteur, « une fille mince, dont le visage était enveloppé dans un fichu noir. Sous le « fichu noir, une voix rauque grognait... Enfin le « fichu tomba, et Marie (l'héroïne) eut un frisson « d'horreur. C'était un lupus, qui avait envahi le « nez et la bouche, peu à peu grandi là, une ulcéra- « tion s'étalant sans cesse sous les croûtes, dévo- « rant les muqueuses. La tête, allongée en museau « de chien, avec ses cheveux rudes et ses gros yeux « ronds, était devenue affreuse. Maintenant, les car- « tilages du nez se trouvaient presque mangés, la « bouche s'était rétractée, tirée à gauche par l'enflure « de la lèvre supérieure, pareille à une fente oblique, « immonde et sans forme. Une sueur de sang, mê- « lée à du pus, coulait de l'énorme plaie livide. »

L'écrivain montre ensuite un voyageur, qui « fré- « mit à son tour, en regardant Elise Rouquet glisser « avec précaution les petits morceaux de pain dans « le trou saignant, qui lui servait de bouche. Tout « le wagon avait blêmi devant l'abominable appari- « tion. » (1)

Aucun des pèlerins ne put la voir, durant le voyage, sans éprouver un invincible sentiment de dégoût.

Les voilà à Poitiers, après un arrêt, au moment où le train va repartir!

Une vive agitation régnait sur le quai de la gare :

(1) *Lourdes* (Paris, Fasquelle, 1903), pages 15-16.

« Beaucoup de gens couraient à la fontaine rem-
 « plir des brocs, des bidons, des bouteilles. Mme
 « Maze, très soigneuse et délicate, eut l'idée d'aller
 « s'y laver les mains; mais, comme elle arrivait, elle
 « y trouva Elise Rouquet en train de boire; elle re-
 « cula devant le monstre, cette tête de chien au mu-
 « seau rongé, qui tendait la fente oblique de sa
 « plaie, la langue sortie, et lapant, et c'était, chez
 « tous, le même frémissement, la même hésitation à
 « emplir les bouteilles, les brocs et les bidons à cette
 « fontaine, où elle avait bu. » (1)

Enfin voici Lourdes!

Les malades sont à l'hôpital, et ils se préparent à partir pour la Grotte.

« C'était une véritable toilette...

« Elise Rouquet avait fini par découvrir un miroir
 « de poche... elle se l'était fait prêter, elle l'avait
 « posé debout contre son traversin; et, absorbée,
 « avec un soin infini, elle nouait le fichu élégam-
 « ment autour de sa tête, pour cacher sa face de
 « monstre à la plaie saignante. » (2)

*
* *

Telle était la malheureuse jeune fille, que Dieu mettait sur le chemin de l'homme, qui prétendait chercher la vérité.

Cette fois, le cas ne devait pas être embarrassant; il ne s'agissait point d'un mal intérieur, qui, échappant aux regards, pouvait offrir, à une volonté mal disposée, le prétexte désiré, pour se dérober à une conclusion désagréable, d'ailleurs repoussée d'avance, si logique qu'elle fût.

Le célèbre « docteur ès sciences humaines » voyait,

(1) *Lourdes*, page 51.

(2) *Lourdes*, page 148.

de ses propres yeux, la plaie effrayante, dont il a décrit l'horreur.

Ajoutons qu'il n'a pas tout dit, si amie du laid que pût être sa plume.

Ainsi que le répètera tout à l'heure son médecin, Marie Lemarchand n'avait pas seulement, au visage, des ulcères tuberculeux, suppurant avec abondance de manière à rendre nécessaires quatre pansements par jour, et qui, larges comme les mains, couvraient les deux joues, la partie inférieure du nez et la lèvre supérieure, fort gonflée comme la lèvre inférieure, la langue et les paupières. Mais, en outre, elle portait des plaies de même nature à d'autres endroits du corps, particulièrement à la partie interne du mollet gauche; et, enfin, les poumons étaient atteints de tuberculose, à chaque sommet.

Aussi la jeune fille toussait depuis trois mois; elle avait craché du sang, et elle ressentait, chaque soir, les accès redoutables de cette petite fièvre obstinée, qui, sourdement et pas à pas, mène les malheureux phthisiques à la mort.(1)

C'est dans cet état lamentable qu'elle descendit du train blanc, le 20 août 1892.

En la voyant, les pèlerins la prenaient en pitié; la plupart des malades trouvaient leur sort moins malheureux, quand ils le comparaient au sien.

Et « une même pensée, comme dit l'écrivain, montait de toutes ces âmes, gonflées d'espérance : Ah! Vierge sainte! Vierge puissante! Quel miracle, si un pareil mal guérissait! »

*
* *

Or, le dimanche, 21 août, vers quatre heures de l'après-midi, Marie entra dans une des piscines.

(1) *Annales*, t. XXV, p. 124; t. XXVI, p. 36.

A peine l'eau miraculeuse l'eut-elle touchée, qu'elle éprouva d'atroces douleurs à la tête et au visage. Puis, tout à coup, la voilà qui se lève d'un bond, et arrache ses linges, en s'écriant : Je suis guérie !

Et, en effet, la cicatrisation était faite et la suppuration arrêtée. Plus de gonflement, ni aux lèvres, ni au nez, ni à la langue.

Justement, un médecin se trouvait là, qui avait vu la malade avant l'immersion, et qui la vit après. C'était le Dr d'Hombres.

Ce témoignage d'un témoin oculaire, tout à fait compétent, est naturellement fort précieux. Le voici donc :

« Je me souviens très bien, dit le Docteur, d'avoir vu Marie Lemarchand devant les piscines, attendant son tour pour prendre son bain. Je fus frappé de son aspect, particulièrement repoussant. Les deux joues, la partie inférieure du nez, la lèvre supérieure étaient recouvertes d'un ulcère de nature tuberculeuse et sécrétant un pus très abondant. Les linges, qui recouvraient cette figure, étaient tout maculés de pus.

« *Au sortir de la piscine, je me rendis immédiatement à l'hôpital, auprès de cette femme. Je la reconnus fort bien, quoique l'aspect de son visage fût entièrement changé. Au lieu de la plaie hideuse, que je venais de voir, je trouvai une surface, encore rouge, à la vérité, mais sèche et comme recouverte d'un épiderme de nouvelle formation. Les linges, qui avaient servi au pansement, avant son entrée dans la piscine, étaient à côté d'elle, et tout maculés de pus.*

« Cette pauvre infirme avait aussi, avant le bain, une plaie de même nature à une jambe, et cette

plaie, comme celle du visage, *avait été séchée dans la piscine.*

« Je vous avoue, en toute sincérité, ajoute le Dr d'Hombres, que je fus très vivement impressionné par ce changement si subit, déterminé par une simple immersion dans l'eau froide, étant donné, comme vous le savez, que le lupus est une affection très rebelle à toute espèce de médication. »

*
* *

C'est le Dr d'Hombres lui-même qui accompagna Marie Lemarchand au Bureau des constatations.

La salle était encombrée, à ce moment, de médecins, de littérateurs et de journalistes.

On examine la jeune fille. Les médecins, qui l'auscultent, ne trouvent plus rien d'anormal dans sa poitrine : toute trace de phthisie a disparu. Les plaies de la jambe et celles du visage sont complètement desséchées : elle ne suppurent plus.

Seulement l'épiderme, instantanément formé, est rouge et luisant.

« Voilà le cas que vous rêviez, Monsieur Zola, dit le Président du Bureau à l'écrivain : une plaie, sensible à tous les yeux, subitement fermée ! Regardez donc bien cette jeune fille. »

— « Ah mais non ! répondit le romancier, cherchant à sortir d'embarras par une plaisanterie, je ne veux pas la regarder, elle est encore trop laide. »

En réalité, cette guérison l'a beaucoup frappé, son livre en est la preuve. Il y revient plusieurs fois.

Il ne la conteste pas ; il l'avoue même franchement, mais en la racontant de manière qu'elle puisse, à la rigueur, paraître explicable naturellement, à ceux qui ne craignent pas de se jeter dans l'invraisemblable, pour échapper au surnaturel.

Voici d'abord la description qu'il fait de son arrivée au Bureau des constatations, où il l'a vue :

« Elise Rouquet parut, avec sa face de monstre, « qu'elle étala, en ôtant son fichu. Depuis le matin, « elle se lotionnait avec des linges, à la fontaine, et « il lui semblait bien, disait-elle, que sa plaie, si « avivée, commençait à sécher et à pâlir. *C'était « vrai... l'aspect en était moins horrible.* » (1)

Le lendemain, au moment où elle revient de la Grotte, il met, sur son chemin, un personnage de son livre, le Dr Ferrand :

« A cette minute, le cas d'Elise Rouquet le frappa « davantage encore, car il devenait certain maintenant « que le loup, dont la plaie lui mangeait la face, « *s'était amendé.* Elle continuait ses lotions à la fon- « taine miraculeuse; elle sortait justement du Bu- « reau des constatations, où le Dr Bonnamy (le « Dr Boissarie) avait triomphé. Ferrand avança, exa- « mina cette plaie, pâlie déjà, un peu séchée, qui « était loin d'être guérie, mais où commençait tout « *un travail sourd de guérison.* » (2)

Au milieu des aveux intéressants, que ces pages contiennent, il y a deux erreurs de fait, nettes et formelles.

D'abord, c'est par des lotions d'eau froide que, d'après le romancier, la jeune malade aurait été guérie.

Comment a-t-il pu se tromper ou tromper le lecteur sur cette circonstance, quand il devait nécessairement savoir que la guérison avait eu lieu dans la piscine, puisqu'il en avait entendu le récit de la bouche de la jeune fille elle-même et des témoins de l'évènement, parmi lesquels le Dr d'Hombres.

(1) *Lourdes*, p. 194.

(2) *Lourdes*, pp. 363, 364.

Mais il lui était désagréable, sans doute, de reconnaître que l'eau miraculeuse n'avait pas même eu besoin d'effleurer le visage, pour le guérir.

La seconde affirmation erronée, c'est que l'heureux effet s'est produit lentement et d'une manière progressive.

Ceci est beaucoup plus grave.

Le tissu cicatriciel, remplaçant la plaie, rouge et brillant d'abord, a pâli peu à peu, quoique très rapidement. Voilà la vérité !

Mais l'ulcère a été guéri radicalement, dès la première minute; *la suppuration a cessé* d'une manière instantanée, et pour ne plus se reproduire. *Tout gonflement a disparu* en même temps et avec la même soudaineté.

M. Zola n'a pu l'ignorer vraiment : il a assisté à l'examen de la miraculée, fait devant lui par de nombreux médecins ; il en a connu le résultat, il pouvait le contester aussitôt, s'il le jugeait contraire aux faits.

Il ne l'a pas contesté, et même, invité, par le Président du Bureau, à se rendre compte avec plus de précision, et à présenter des observations, s'il en voyait quelqu'une à faire, il a essayé d'échapper à un aveu inévitable par une facile pirouette.

Heureusement, il y a des esprits qui cherchent la vérité d'une manière plus sérieuse et avec une loyauté plus sincère.

Le médecin de Marie Lemarchand, le Dr La Néelle, ancien chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen, en voyant sa jeune cliente transformée, à son retour de Lourdes, écrivit ces paroles franches et courageuses :

« Je suis encore tout ému d'avoir pu toucher du doigt cette guérison, absolument surnaturelle. Marie Lemarchand avait encore une tuberculose avancée,

qui ne m'avait laissé aucun doute, et dont je ne trouve plus aucune trace. »



Après les faits inexacts, on va voir les explications fantaisistes, que notre romancier hasarde, d'une manière d'ailleurs assez timide.

« Nos savants médecins, fait-il dire à un de ses personnages, soupçonnent beaucoup de ces plaies d'être d'origine nerveuse... Et l'on arrive à prouver que la foi qui guérit peut parfaitement guérir les plaies, certains faux lupus entr'autres. » (1)

Plus loin, à propos de la même guérison, qui le préoccupe visiblement, un autre de ses héros parle de « l'origine nerveuse de certaines maladies de la peau, que détermine un trouble de la nutrition. » (2)

Puisque le fait est certain, comme l'écrivain le reconnaît, si quelque lecteur se contente de pareilles assertions, pour refuser d'y voir une intervention surnaturelle, c'est qu'il a vraiment, non pas cette *foi qui guérit*, dont on parle tant après Charcot, mais cette foi qui tue, parce qu'elle est aveugle; il est victime d'un parti pris épais, qu'aucune lumière ne saurait percer.

Car enfin, ces raisons ne soutiennent pas le moindre examen.

Il est faux d'abord qu'« on arrive à prouver » que la suggestion, provoquée ou spontanée, sous le nom de foi ou sous tout autre nom, « puisse parfaitement guérir les plaies. »

J'ai déjà dit, plus haut, dans le premier chapitre de cette seconde partie, que le plus grand sugges-

(1) *Lourdes*, p. 191.

(2) *Lourdes*, page 361.

tionneur de ce temps-ci, Bernheim, ne mentionne pas une seule expérience, qui ait eu un pareil succès.

Et ceci est encore plus vrai, quand il s'agit d'une guérison *instantanée*, comme dans le cas de Marie Lemarchand. On ne cite pas, et on n'a *jamais* cité, *un seul* exemple de cette nature.

L'unique guérison de plaie, obtenue par ce qu'il appelle *la foi qui guérit*, que Charcot ait trouvée dans l'histoire... ou la légende, remonte à la première moitié du dix-huitième siècle, et elle a été, il l'avoue et on l'a vu ailleurs (1), lente et progressive.

Voilà comment « on arrive à prouver que la foi qui guérit peut parfaitement guérir les plaies »!

De plus, si des ulcères pouvaient se cicatriser sous l'action des nerfs, c'est qu'ils se seraient formés de même; ce qui arrive, d'après l'écrivain.

Or, disons-le d'abord en passant : affirmer que « nos savants médecins soupçonnent *beaucoup* de ces plaies d'être d'origine nerveuse », c'est se jouer de son public. Et, par exemple, s'il existe des lupus de ce genre, « de faux lupus », comme dit M. Zola, ils doivent être extrêmement rares. Le lupus est généralement de source tuberculeuse.

En tout cas, pour le lupus de Marie Lemarchand, l'origine ne fait aucun doute. L'attestation du médecin est tout à fait catégorique, et, d'ailleurs, le caractère tuberculeux du mal est clairement indiqué par la constitution de la jeune malade, qui portait la tuberculose dans les tissus des poumons, aussi bien que dans ceux du visage.

C'était donc un vrai lupus, un lupus tuberculeux. Il ne relevait, dès lors, en aucune façon, de l'influence des nerfs.

(1) Page 175.

Mais, encore une fois, quand il aurait été sous leur dépendance, — ce qui n'est point, — et quand les lupus, dits d'origine nerveuse, seraient justiciables de la suggestion, — ce qui n'est pas davantage, — il resterait toujours l'instantanéité dans la guérison, signe évident de l'intervention divine.

M. Zola essaie de la nier un peu sournoisement, alors qu'elle n'est pas niable ; on aimerait mieux qu'il entreprît de l'expliquer, puisqu'elle est certaine.

Mais il ne s'y risque point : l'explication est impossible absolument, si on ne la cherche pas au-delà de la nature.



Quant à la cicatrice, dont l'aspect un peu vif blessait, paraît-il, le goût de l'écrivain naturaliste pour la beauté, elle cessa d'être toute rouge, en cessant d'être toute fraîche.

Au mois de novembre 1893, dans la salle du Cercle du Luxembourg, j'assistais à une très intéressante conférence du Dr Boissarie, sur les faits de Lourdes et le roman, qui vient d'être si souvent rappelé.

Or, je me souviens encore de l'émotion qui saisit l'assistance à un moment.

Le docteur avait fait venir, du lieu de leur résidence, la plupart des miraculés, dont il devait entretenir son auditoire, et ils étaient assis sur l'estrade, autour de lui.

Quand il eut donné lecture du passage, violemment expressif, où M. Zola décrit le malheureux visage d'Elise Rouquet, il ajouta :

« Elise Rouquet, c'est, vous le savez, Marie Lemarchand. Vous venez de voir ce qu'elle était.

« Eh bien, dit-il, en se tournant vers un des côtés

de l'estrade, levez-vous, mon enfant ; montrez à cette assemblée ce que la Sainte Vierge a fait de vous. »

On vit alors apparaître, raconte un témoin, « une pâle figure de jeune fille, idéalement belle, sous ses vêtements noirs. »

Un frisson parcourut la salle, et l'émotion redoubla, quand on s'aperçut que la pauvre enfant pleurait.

C'est qu'elle ne connaissait pas encore ce qui venait d'être lu ; elle ignorait même que le romancier se fût occupé d'elle. Aussi, lorsqu'elle entendit, tout à coup, la dure page, où elle est traitée de « monstre », et où sa tête est appelée une « tête de chien, au museau rongé », elle fut prise d'une sorte de honte, devant tous ces regards qui lui semblaient fixés sur elle, et ses yeux se remplirent de larmes.

Pour tous les assistants, à côté des paroles brutales, qui venaient d'être rappelées, ce gracieux visage, doux et pur comme une fleur, donnait au miracle un éclat particulier : des applaudissements partirent à la fois de tous les côtés, et des larmes mouillèrent furtivement bien des regards !

Il ne restait donc plus, chez la jeune fille, aucun vestige déplaisant du mal horrible, qui la défigurait quinze mois plus tôt.



Dix ans après, ce contraste, si sensible, entre ce qu'elle avait été et ce que le miracle la fit, impressionnait vivement un médecin distingué, qui avait eu l'occasion de le voir décrit. Il voulut contrôler lui-même ce qu'il venait de lire.

Il écrivit donc au médecin de l'heureuse miraculée, pour avoir son avis, et savoir, en même temps, si un mal, si profondément entré dans l'organisme,

avait été assez radicalement détruit pour ne plus reparaitre.

Voici la réponse qu'il reçut, et qu'il a bien voulu me communiquer. Elle est du mois de janvier 1904.

« Mon cher confrère,

« J'ai donné au Dr Boissarie tous les renseignements nécessaires, lors de la guérison de Marie Lemarchand, il y a une douzaine d'années, avec l'observation complète. Elle était atteinte de tuberculose pulmonaire aux deux sommets, d'ulcères sur la figure, larges comme les mains et suppurant abondamment.

« Elle avait aussi des plaies de même nature aux jambes, et une contracture hystérique d'un membre, le bras ou la jambe, je ne me rappelle pas au juste.

« Elle a guéri *tout d'un coup*, en prenant un bain dans la piscine de Lourdes. Elle a ressenti une vive douleur, et, instantanément, s'est vue débarrassée de tous les signes de sa maladie. Les plaies, séchées *aussitôt*, étaient recouvertes d'un tissu cicatriciel rouge, qui a pâli au bout de quelques semaines. Les cicatrices se voyaient encore, quelques années après. J'ai revu la malade *aussitôt son retour*. Je ne la reconnaissais pas, tant elle était changée.

« C'était une gracieuse jeune fille, qui s'avancait au-devant de moi, *au lieu d'une loque humaine, à face horrible et monstrueuse, et à odeur repoussante, que j'avais vue dix jours auparavant.*

« *La tuberculose avait disparu également.*

« *La guérison s'est maintenue.*

« Agréez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

« Signé : Dr La Néelle, ex-chef de clinique
à l'Hôtel-Dieu de Caen.

« P.-S. J'ai perdu la malade de vue en 1897 : elle habitait Paris. J'ai quitté Caen en 1900, et je continuais à visiter sa famille. Elle n'avait pas eu de récidive, à cette époque, et *continuait à aller très bien.* »

*
* *

Ainsi, ni les plaies, ni les accidents tuberculeux n'avaient reparu, après huit années. Le résultat subit, obtenu à Lourdes, ne s'est jamais démenti.

Rien ne manque donc à cette guérison merveilleuse. Elle a fait, en un instant, « d'une face de monstre », un visage angélique, et, d'une malheureuse poitrinaire, une robuste jeune fille.

Dieu a guéri, d'un seul coup et en quelques minutes, à la fois une maladie et un tempérament.



IV

MARIE LEBRANCHU

« Dans le compartiment voisin,... la Grivotte, jusque-là étendue sans un souffle, comme morte, venait de se soulever. C'était une grande fille, qui avait dépassé la trentaine, déhanchée, singulière, au visage rond et ravagé, que ses cheveux crépus et ses yeux de flamme rendaient presque belle. Elle était phthisique au troisième degré... Depuis cinq ans, elle faisait le tour des hôpitaux de Paris. Aussi parlait-elle familièrement des grands médecins...

« Ils disent comme ça que j'ai un poumon perdu, et que l'autre ne vaut guère mieux. Des cavernes, vous savez...! J'ai maigri, une vraie pitié. Maintenant, je suis toujours en sueur, je tousse à m'arracher le cœur, je ne puis plus cracher, tant c'est épais. Et, vous voyez, je ne me tiens pas debout, je ne mange pas... »

« Un étouffement l'arrêta, elle devenait livide. »

C'est en ces termes, et sous ce nom de la Grivotte, que M. Zola peint Marie Lebranchu (1).

La peinture est fidèle. Ce n'est pas, d'ailleurs, dans la description des maladies, que l'auteur manque, en général, de vérité.

* *

Marie Lebranchu avait, en effet, comme il le dit, dépassé la trentaine, en 1892; elle était âgée de trente-cinq ans.

(1) *Lourdes*, pp. 12-13.

Enfant de Paris (1), fille d'un père et d'une mère, morts tous deux poitrinaires, elle était vouée, par sa naissance même, à ce terrible fléau, véritable minotaure, qui dévore tant de jeunes existences, dans nos grandes villes encombrées, où manquent l'air et le soleil.

Plusieurs hôpitaux parisiens l'avaient déjà eue comme cliente.

On l'avait vue à l'Hôtel-Dieu, dans le service du professeur Germain Séc. On y avait examiné ses crachats de malade, et l'analyse avait révélé l'existence des microbes caractéristiques de la tuberculose.

Au moment où elle arriva à Lourdes, elle sortait de l'hôpital Néerlandais, qui est spécialement consacré aux poitrinaires. Elle y avait passé dix mois. Le médecin de l'hôpital, le Dr Marquezy, constatait, dans un certificat, qu'elle était atteinte de phtisie pulmonaire, avec ramollissement et cavernes.

La malheureuse gardait le lit depuis de longs mois, remplissait son crachoir de pus et vomissait du sang.

De son côté, l'estomac fonctionnait très mal : elle ne pouvait conserver aucune nourriture. Aussi avait-elle perdu quarante-huit livres de son poids : symptôme grave, presque fatal.

Tous ces détails sont extraits du procès-verbal officiel, rédigé par le Bureau des constatations.

Ainsi donc, le roman et l'histoire sont d'accord.

* * *

Marie Lebranchu débarqua au bord du Gave, par le même train que Marie Lemarchand, le 20 août 1892.

Elle se présenta aux piscines le jour même.

Quand les charitables baigneuses virent venir à

(1) Elle habitait rue Championnet, n° 172.

elles ce squelette vivant, que la toux secouait d'une manière lamentable, elles hésitèrent un moment. On peut faire soi-même d'héroïques imprudences; on n'a pas la liberté d'y encourager autrui.

C'est le principe, dont on s'inspire à Lourdes.

Mais, comme Marie Lebranchu maintint énergiquement sa volonté d'entrer dans le bain, les dévouées infirmières ne résistèrent plus. Après tout, c'était son droit.

Ce qui se passa alors, on va le voir.

M. Zola se trouvait au Bureau médical, quand la malade s'y présenta, un peu après, et il a décrit la scène :

« Le bureau fut bouleversé. La Grivotte venait d'entrer en coup de vent...

« Je suis guérie... je suis guérie... »

« Et elle racontait qu'on ne voulait d'abord pas la baigner, qu'elle avait dû insister, supplier, sangloter. Elle n'était pas plongée dans l'eau glacée, depuis trois minutes, toute suante, avec son enrrouement de phtisique, qu'elle avait senti les forces lui revenir, comme dans un grand coup de fouet, qui lui éinglait tout le corps. Une exaltation, une flamme l'agitait, piétinante et radieuse, ne pouvant tenir en place.

« Je suis guérie... je suis guérie... »

« Stupéfait cette fois, Pierre la regardait (1). Était-ce donc cette fille, que, la nuit dernière, il avait vue anéantie sur la banquette du wagon, toussant et crachant le sang, la face terreuse? Il ne la reconnaissait pas, droite, élancée, les joues en feu, les yeux étincelants, avec toute une volonté et une joie de vivre, qui la soulevaient. » (2)

(1) Pierre est le héros du roman; l'auteur lui prête ses sentiments personnels.

(2) *Lourdes*, p. 195.

Il ne faut pas oublier que, d'après M. Zola lui-même, il se trouvait, à ce moment, dans la salle, de vingt à trente médecins : ils furent tous invités à examiner la malade, qui se disait guérie, et la plupart, en effet, l'auscultèrent avec attention.

Lisons maintenant le procès-verbal authentique, dressé, à la suite de cet examen, par les médecins du bureau.

« Au sortir de la première immersion, le samedi 20, Marie Lebranchu éprouve un bien-être instantané. Nous l'examinons avec soin au Bureau des médecins; nous ne trouvons ni râles, ni souffle, ni matité. »

Le Président du Bureau ajoute :

Il ne restait « pas la plus petite trace de lésion dans le poumon. On l'examine de nouveau, le lendemain 21. L'ancienne malade ne tousse pas, ne crache pas et mange avec appétit. Chaque jour, jusqu'à son départ, on constate que la guérison se maintient parfaitement. » (1)

*
* *

Entre la page du roman et les déclarations officielles, le ton diffère assurément; mais le fond est identique : la malade était guérie.

Il n'y a pas jusqu'à ce détail sur l'appétit recouvré, que le romancier n'ait observé lui aussi :

« La Grivotte s'accroupit sur son matelas, par terre... et elle tira de sa poche un morceau de pain, qu'elle se mit à dévorer. » (2)

Les forces étaient, d'ailleurs, revenues comme instantanément.

(1) Conférence faite au Cercle du Luxembourg, p. 34.

(2) *Lourdes*, p. 363.

Elle montrait, dit l'écrivain, « une fièvre d'activité extraordinaire... et elle racontait qu'elle avait dévoré la moitié d'un poulet, elle qui ne mangeait plus depuis des mois. Puis, pendant plus de deux heures, elle avait suivi à pied la procession aux flambeaux. Elle aurait dansé sûrement jusqu'au jour, si la Sainte Vierge avait donné un bal. » (1)

Voilà les faits!

Encore une fois, ils sont présentés, chez le romancier, d'une manière plus dramatique et, çà et là, d'un air léger, mais, en somme, le roman ne diffère pas de l'histoire.

* * *

C'est maintenant que les divergences vont se faire jour.

L'écrivain naturaliste veut échapper au miracle, à tout prix. Voyons quels chemins il se décide à prendre, dans sa fuite.

Le premier n'est pas nouveau; il est usé depuis longtemps par les penseurs éperdus, qui n'ont réussi à en découvrir aucun autre. C'est un chemin banal et de pis-aller.

Comment croire, dit l'auteur, à la transgression des lois, quand on ne connaît pas toutes les lois, particulièrement en médecine? Il existe des forces mal étudiées, ignorées même. (2)

Nous avons déjà répondu longuement à cette objection courante, très en usage chez des sceptiques, qui parlent fièrement au nom de la science, et qui osent appuyer les raisonnements, où ils prétendent défendre ses droits, sur ce fait humiliant, qu'elle ne connaît rien, pas même une seule loi de la nature. (3)

(1) *Lourdes*, page 212.

(2) *Lourdes*, pages 198-199, passim.

(3) II^e partie, ch. I, pages 190 et suivantes.

Contentons-nous de répéter ici qu'il n'est pas nécessaire de *tout* savoir, pour savoir *quelque chose* avec certitude. (1)

M. Zola lui-même, on l'a vu dans une page précédente, disait au Bureau des médecins, et il a redit dans son livre, en substance : montrez-moi une simple égratignure, subitement fermée dans la piscine, cela me suffit, je m'incline.

C'était donc, à ses yeux, une loi certaine, inébranlable à toute découverte de l'avenir, que la nature ne répare pas elle-même ses brèches en un moment : elle a besoin de prendre le temps pour collaborateur.

Il est assez facile de se réfugier derrière les lois inconnues, en général et d'une manière abstraite. Mais, dès qu'on se trouve en face de certains faits éclatants, ce n'est plus possible ; on n'y croit plus soi-même : la loi violée est trop bien établie, elle est trop sûre.

*
* *

Du reste, le romancier se hasarde, pour son malheur, à énumérer ces forces nouvelles, qu'il appelle au secours d'une thèse en déroute.

« Auto-suggestion, ébranlement préparé de longue main, entraînement du voyage, des prières et des cantiques, exaltation croissante ; et surtout le souffle guérisseur, la puissance inconnue qui se dégage des foules, dans la crise aiguë de la foi. » (2)

Bref, ces « forces ignorées » se réduisent, soit à la suggestion spontanée, celle qu'on exerce sur soi-même, sous l'empire de circonstances particulières,

(1) Pour les autres réponses à faire, voir les pages auxquelles nous venons de renvoyer,

(2) *Lourdes*, p. 199,

« entraînement d'un voyage » (?), ou influence « des cantiques », ~~c'est-à-dire l'auto-suggestion, soit à la~~ suggestion proprement dite, celle qu'on subit du dehors, qu'elle vienne d'une personne ou d'une « foule ».

Eh quoi ! c'est là ce que vous appelez une force inconnue !

Mais la suggestion est une force très connue, très étudiée, très expérimentée. On sait fort bien ce qu'elle peut, et on sait mieux encore ce qu'elle ne peut pas.

Nous l'avons établi ici même, avec précision, en nous appuyant sur l'autorité de l'homme le plus compétent, et, en même temps, le plus avancé, dans cette question, le professeur Bernheim. (1)

Tout de même, il faut bien l'avouer, on traite son lecteur avec un peu trop de sans-gêne, quand on lui parle de la thérapeutique suggestive, de ce ton mystérieux, et avec ces airs d'oracle ! C'est vraiment escompter son ignorance et demander trop à sa naïveté.

Quant au « souffle guérisseur, qui se dégage de la foule », il constitue une trouvaille, qui est la propriété de M. Zola, et qui paraît devoir lui rester.

On croyait savoir, jusqu'ici, que la fréquentation des foules est hygiéniquement défavorable, qu'elle est malsaine.

Il est donc tout à fait nouveau d'écrire que, non seulement elle est inoffensive, mais qu'il s'exhale, des rassemblements nombreux, des réunions compactes, un air vivifiant, et, dans le sens propre du mot, un « souffle guérisseur ».

« L'ironie serait de bon goût, pourrait-on dire avec un des personnages des dialogues de Cicéron, l'iro-

(1) Voir le chap. I de la II^e partie, pages 153 et suivantes.

nie serait de bon goût, si nous plaisantions ; mais, si nous parlons sérieusement, prenez garde ! Peut-être devrions-nous mettre, dans nos discours, autant de conscience que si nous déposions en justice. » (1)

*
* *

Le romancier, qui a vu Marie Lebranchu guérie, et qui a dépeint lui-même sa guérison, a trouvé un second moyen d'échapper aux conséquences de ce spectacle embarrassant.

C'est de se persuader, s'il le pouvait, ou de persuader du moins à ceux de ses lecteurs qui s'en rapporteraient à ses paroles, que le résultat heureux devait être né d'une impression nerveuse, puisqu'il n'aurait pas duré, d'après lui, plus longtemps qu'une impression.

A peine, en effet, les pèlerins sont-ils repartis, que la Grivotte du roman est reprise par sa cruelle maladie.

Lisons le passage tout entier, en remarquant bien que l'auteur était toute une théorie de négation sur le fait qu'il raconte.

On allait arriver à Bordeaux.

« Depuis un instant, Pierre s'étonnait des allures de la Grivotte. Pendant que les pèlerins et les malades s'assoupissaient déjà, affaissés parmi les bagages, que balançaient les continuelles secousses, elle s'était levée toute droite, elle se cramponnait à la cloison, dans une angoisse brusque. Et, sous la lampe, dont la pâle lueur jaune dansait, elle apparaissait comme amaigrie de nouveau, la face livide et torturée...

« Sœur Hyacinthe reçut dans ses bras la Grivotte,

(1) *Brutus*, 85.

qu'un furieux accès de toux abattait sur la banquette. Pendant cinq minutes, la misérable étouffa, secouée d'une telle quinte que son pauvre corps en craquait. Puis, des filets rouges coulèrent ; elle cracha le sang à pleine gorge.....

« La religieuse s'installa ; elle garda contre son épaule la tête de la Grivotte, dont elle essuyait les lèvres sanglantes...

« Pierre restait bouleversé. Cette foudroyante rechute avait glacé le wagon. Beaucoup se soulevaient, regardaient avec terreur... Et Pierre songeait à l'étonnant cas médical, offert par cette fille ; les forces rétablies là-bas, le gros appétit, les longues courses, le visage rayonnant, les membres dansants, puis ce sang craché, cette toux, cette face plombée d'agonisante, le brutal retour de la maladie, quand même victorieuse. Était-ce donc une phtisie particulière, compliquée d'une névrose ? Était-ce même quelque autre maladie, un mal inconnu, qui faisait tranquillement son œuvre, au milieu des diagnostics contradictoires ? La mer des ignorances et des erreurs commençait, ces ténèbres, où se débat encore la science humaine. » (1)

*
* *

Cet « étonnant cas médical », qui fait ainsi raisonner complaisamment l'écrivain, et sur lequel l'attention du lecteur est si vivement appelée, — on ne le soupçonnerait certainement pas, — c'est M. Zola lui-même qui l'invente ; c'est lui qui le crée, tout exprès pour justifier une théorie préconçue, qui lui est chère.

Car il a adopté d'avance une certaine explication des miracles de Lourdes : une explication vague,

(1) *Lourdes*, pp. 555, 556.

confuse, hypothétique, et tout à fait indéfendable, comme on l'a établi dans le chapitre précédent.

Une fois rendu auprès de la Grotte, il ne trouve devant lui aucune barrière, tout s'ouvre, il va partout, on lui fait tout voir, ainsi qu'il s'est plu à le reconnaître.

Or, il ne rencontre pas *un seul* cas, qui puisse paraître lui donner raison.

Qu'à cela ne tienne ! Puisqu'il n'en existe point, il en imaginera ; ce qui mettra sa philosophie bien à l'aise.

Il commence donc par en inventer un de toutes pièces, sur lequel porte tout l'ouvrage : c'est celui de cette névropathe, que les nerfs seuls ont rendue malade et que les nerfs seuls guérissent, cette Mlle de Guersaint, qui n'a jamais existé ailleurs que dans le roman ; ce personnage est tout entier de sa création.

Et puis, en rapportant des faits réels, il les arrange à sa guise, pour les besoins de sa mauvaise cause. Marie Lemarchand guérit *subitement* : il la montre, guérissant d'une manière *lente et progressive*.

Quant à Marie Lebranchu, c'est beaucoup plus étrange encore, et on ne comprend pas vraiment comment un écrivain a pu oser se permettre de dénaturer si outrageusement la vérité.

Car ce « cas médical » n'est pas compliqué comme le dit l'auteur ; il est, au contraire, d'une simplicité extrême, quoique gênante assurément pour une incrédulité, résolue à ne pas reconnaître le miracle.

Il tient tout entier en deux mots : la malheureuse phthisique a été guérie subitement à Lourdes et *la maladie n'a jamais eu de récidive*.

Quoi ! direz-vous ; la Grivotte n'a pas craché le

sang, à peine après avoir quitté Lourdes, avant même d'arriver à Bordeaux ?

— Mais non ! Mais non ! Elle n'a *jamais* craché le sang, depuis son séjour à Lourdes, ni avant Bordeaux, ni après, ni pendant le voyage, ni depuis. La phthisie, instantanément disparue dans la piscine, n'est revenue à aucun moment.

M. Zola parle, sur ce sujet, d'une manière aussi audacieusement contraire à la vérité, que celui qui se risquerait à dire « il fait nuit », en plein midi, sous la lumière éclatante du soleil.

Un an après sa guérison, Marie Lebranchu retournait auprès de la Grotte miraculeuse, pour apporter à sa céleste bienfaitrice le doux tribut de sa reconnaissance.

Elle se présenta de nouveau au Bureau des constatations. On s'y rendit compte de l'état excellent de ses poumons.

Je relève ce qui suit, dans le procès-verbal, qui fut dressé alors :

« A la suite de la première immersion dans la piscine (l'an passé), Marie Lebranchu éprouva subitement un grand bien-être, et l'examen, pratiqué au Bureau médical avec le plus grand soin, ne révéla plus aucune trace de la grave maladie, dont elle était atteinte. *Depuis ce temps, la guérison ne s'est pas démentie*, malgré une attaque d'influenza, dont la malade a souffert l'hiver dernier. » (1)

Ainsi, non seulement la poitrine n'avait plus présenté aucun symptôme de tuberculose, mais elle s'était trouvée assez forte pour résister, avec succès, à l'attaque d'une maladie, toujours redoutable pour les organes affaiblis, qu'elle déprime ordinairement

(1) *Annales de N.-D. de Lourdes*, t. XXVI, p. 114.

plus encore, ou chez lesquels elle provoque une poussée dangereuse du mal profond, qui les mine.

*
* *

Comme elle sortait du bureau, Marie Lebranchu trouva M. de L... sur l'Esplanade du Rosaire et causa avec lui.

M. de L... avait eu l'occasion de la voir l'année précédente.

« Comment vous parut-elle se porter? » dis-je depuis à son interlocuteur, un jour que je le rencontrai lui-même.

— « Comment? Mais parfaitement; elle était très bien guérie. »

— « Vous aviez causé avec elle, en 1892? »

— « Oui, et plusieurs fois. J'étais même un jour avec M. Zola, que je voyais de temps en temps, quand elle vint à nous.

« Ah! dit-elle à l'écrivain, maintenant que me voilà remise, je vais sortir de l'hôpital, et je reviendrai chez nous, rue de Bruxelles. Je serai, là, tout près de vous, Monsieur Zola, et, puisque vous avez bien voulu vous intéresser à moi ces jours-ci, j'espère que vous viendrez me voir et prendre de mes nouvelles cet hiver. »

— « C'est entendu, répondit Zola; je vous promets d'aller vous voir. »

« Quand elle revint, en 1893, je lui demandai :

« Eh bien, avez-vous reçu la visite de M. Zola, à Paris? »

— « Oh mais non, me répondit-elle. Il n'est pas venu me voir une seule fois. Et même, dans le roman qu'il a publié, on me dit qu'il me fait rechuter affreusement dans le train même, et m'envoie enfin à l'hôpital pour y mourir. »



Cette façon cavalière de se moquer de la vérité et de tromper effrontément ses lecteurs impressionna vivement le Président du Bureau des constatations.

Se trouvant donc un jour à Paris, il se présenta chez M. Zola et lui dit :

« Comment osez-vous faire mourir Marie Lebranchu? Vous savez bien qu'elle se porte aussi bien que vous et moi. »

A quoi l'audacieux écrivain répondit :

« Eh ! qu'est-ce que cela peut bien me faire? Mes personnages m'appartiennent, ils sont à moi; j'ai le droit de les traiter comme je le veux, de les faire vivre ou de les faire mourir, selon qu'il me plaît. Je n'ai à me préoccuper que de ma fantaisie et de l'intérêt de mon œuvre. » (1)

J'ignore ce que M. Boissarie dit alors; mais je sais bien ce qu'il aurait pu dire :

« Lorsqu'on veut avoir cette liberté, Monsieur, on n'affecte pas la prétention d'écrire des romans *historiques*.

« On ne dit pas, on ne fait pas répéter par la presse, qu'on va exposer « la vérité, toute la vérité, cette vérité qui sera profitable à tout le monde ». Une fois qu'on a fait de telles promesses, le lecteur a le droit d'y compter; et, si on présente alors, comme frappée d'une rechute mortelle, une personne guérie, dont l'état s'est, au contraire, maintenu excellent, on trahit indignement le mandat dont on s'est chargé soi-même, on commet véritablement un faux témoignage devant ses contemporains.

« Et, quand cette atteinte formelle à la vérité est

(1) Cet entretien m'a été rapporté par M. Boissarie lui-même.

jugée nécessaire à sa thèse par l'écrivain qui ose se la permettre, c'est que sa thèse lui paraît bien mauvaise : il la trouve régulièrement indéfendable, puisqu'il se croit obligé d'employer, pour la défendre, des moyens illicites, j'entends des assertions fausses, exactement contraires à la réalité. »



Je soumetts ces simples observations à la loyauté du lecteur, quel qu'il soit, n'aurait-il pas les sentiments qui sont les miens.

On a beau être l'adversaire d'une cause : il y a des manœuvres dont il est interdit d'user, pour la combattre.

C'est se condamner soi-même, c'est étaler, sans le vouloir, l'irréremédiable faiblesse de ses opinions, que de se risquer à y recourir. On est démasqué, un jour ou l'autre, et la mauvaise action devient alors une mauvaise tactique, capable de compromettre, devant les honnêtes gens, le résultat de la bataille.

On connaît le mot célèbre de M. de Talleyrand : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. »

Et, n'existerait-il aucune imprudence périlleuse, il resterait toujours cette offense injurieuse envers la vérité. Or, la vérité veut être respectée, et elle a aussi ses vengeances.

M. Zola est mort, depuis son roman, d'une manière misérable, et sans avoir une minute, pour se préparer au redoutable jugement, qui suit cette vie et qui commence l'autre.

Cette triste fin fut-elle un châtement? Je l'ignore; c'est le secret de Dieu.

Ce que je sais bien, c'est que les Pharisiens de l'Évangile ont été maudits, pour avoir résisté aux

miracles du Sauveur. Plutôt que d'en reconnaître la divine origine, ils les attribuaient, eux aussi, à n'importe quelle force inconnue, sans excepter, comme ils disaient, celle de « Bézébuth, prince des démons ».

Montrer cette mauvaise foi, fille de l'orgueil, c'est violer les droits augustes de la vérité, c'est fuir devant la grâce divine, qui nous cherche et nous appelle, c'est offenser la lumière, et voilà, apparemment, de quel péché il est écrit :

« Il ne sera pardonné, ni dans ce monde, ni dans l'autre. »

Peut-être est-il prudent de ne jamais l'oublier. (1)

(1) Durant son séjour à Lourdes, en 1892, M. Zola fut interrogé par un rédacteur du *Temps*, qui publia ses déclarations; en voici une analyse :

Le Rédacteur : « Croyez-vous à la possibilité du miracle? »

— M. Zola : « Oui, j'y crois, et il me semble bien difficile de mettre en doute cette doctrine, à moins de ne croire à rien. » — Le Rédacteur : « Si vous étiez témoin d'un miracle, arrivé et constaté dans les conditions particulièrement sévères que vous désirez, l'accepteriez-vous, vous inclineriez-vous devant les enseignements de la Foi? » — M. Zola, après être resté pensif quelques instants : « Je n'en sais rien, *je ne le crois pas*, c'est une question que je ne me suis pas posée, elle est en réserve. »

On ne saurait avouer plus nettement son parti pris. Dans ces conditions, toute étude est inutile, il faudrait d'abord changer la volonté et ses dispositions à l'égard de la vérité.

Un jour que M. Zola, qui alla voir plusieurs fois la petite Clémentine Trouvé, lui parlait à l'hôpital, comme elle gardait le silence, il lui dit tout à coup : « Qu'as-tu donc? Tu ne parles pas. » — « Je prie pour vous, » répondit l'enfant. — « Eh bien, tu as raison, ajouta-t-il; j'en ai grand besoin. » Il disait sans doute plus vrai encore qu'il ne pensait.



III

MADAME ROUCHEL

- I. La maladie; II. La guérison; III. L'impression à Metz;
IV. Un an après.
-

J'ai vu Mme Rouchel, pour la première fois, il y a quelques jours. (2)

C'était justement un an après sa guérison.

Elle arrivait à Lourdes avec le pèlerinage Messin, comme l'an passé, et on l'avait hospitalisée à l'hôpital des Sept-Douleurs.

C'est là que j'avais pris rendez-vous, pour contempler, de mes propres yeux, le miracle éclatant, dont elle fut l'héroïne, et en entendre de sa bouche l'extraordinaire récit.

Il fallut d'abord un peu l'attendre. Bien qu'avertie, elle se promenait dans le vaste hôpital, sans s'inquiéter du visiteur, venu exprès pour la voir.

Ces entretiens l'importunent, elle ne s'en cache pas; et, sans l'intervention de M. l'abbé Collin, qui dirigeait son pèlerinage, et de la sœur Sophie, qui l'a soignée comme une mère, je l'aurais cherchée en vain.

Enfin la voilà!

Nous nous installons dans le grand hall, autour d'une des tables, dressées pour le repas des malades.

Il y a, avec nous, l'abbé Collin, sœur Sophie, Mme Lacroix, la charitable hospitalière Messine, qui a visité la malade chez elle et l'a vue ensuite

(2) Septembre 1901.

ici, aux piscines, et aussi une jeune fille de Metz; qui, passant près de nous, s'est jointe à notre groupe.

Je regarde Mme Rouchel, tout en l'écoutant.

I

Elle a passé la cinquantaine (1). C'est une robuste et rude Lorraine, poussée en plein vent, comme une fleur sauvage.

Au physique et au moral, elle a gardé la forte empreinte de son origine. Point de finesse dans les traits, rien de poli dans le langage; mais une franchise énergique et une sorte de candeur primitive, avec une rondeur dans la parole, dont la liberté et le pittoresque n'ont rien de commun avec les délicatesses académiques.

L'âme et le corps ont été taillés à coup de hache, mais ils sont de chêne, tous les deux.

L'âme a une droiture naturelle, exquise dans sa rudesse, une religion profonde, qu'anime un véritable amour de Dieu; et, quant au corps, il fut très longtemps étranger aux maladies et aux médecins.

Mais, en 1890, comme elle venait de mettre au monde son quatrième enfant, un fou furieux entra violemment dans la chambre où elle était couchée. Il se mit à arracher les rideaux de son lit, tandis qu'il la menaçait elle-même d'un grand couteau, qu'il tenait à la main.

La malheureuse était seule dans la maison : personne ne pouvait venir à son secours.

Elle se sentit perdue, et, dans son effroi, elle

(1) Elle est née à Diebling en 1831. Elle s'appelait, de son nom de jeune fille, Thérèse Freymann. Aujourd'hui elle habite Metz.



MADAME DUCHIEL

(Après sa guérison)

La paupière retombe sur l'œil gauche par suite d'un vice de conformation, qui n'a point de rapport avec la maladie. La lèvre présente ce léger gonflement dont il est parlé dans le texte, et l'on aperçoit sur les joues, les cicatrices du mal affreux, instantanément disparu.

quitta brusquement son lit et s'enfuit au dehors, à peine vêtue.

Ce fut une secousse terrible; son robuste tempérament y sombra.

* * *

Les yeux furent frappés les premiers. Vainement, elle fréquenta la clinique des sœurs de l'Espérance; le spécialiste, qui la soignait, finit par lui dire :

« Vos yeux ne guériront pas; c'est le sang qui est malade. »

On le vit bientôt. Des boutons commencèrent à se montrer sur le visage : ils disparaissaient pour reparaître régulièrement tous les mois. Enfin ils s'ulcérèrent, et l'ulcération gagna successivement le nez, les lèvres et la muqueuse de la bouche.

Peu à peu, la figure ne fut plus qu'une plaie; le lupus l'avait envahie tout entière.

« Mais, Mère Rouchel, lui dis-je, vous n'avez donc pas essayé de guérir cette plaie? Vous n'avez pas vu de docteurs? »

— « Ah! que oui, que j'en ai vu; et même qu'ils m'ont assez charcutée. »

En effet, elle consulta de nombreux médecins de la contrée : les Docteurs Bar, de Gorze, Maurice, d'Arnaville, Weiss, de Metz, Kramer, de Saint-Julien, Reiss, et plusieurs autres.

Enfin, à partir de 1898, ce fut surtout le Dr Ernst, de Metz, qui essaya d'atténuer au moins son mal, s'il ne pouvait l'en délivrer.

Mais le mal était plus fort que tous les traitements; il ne cessait de grandir.

Le Dr Ernst adressa alors sa cliente à un spécialiste pour les maladies de la peau, le Dr Bender.

Celui-ci, effrayé des ravages que la maladie avait

faits à l'intérieur de la bouche, arracha toutes les dents, qui restaient à l'infortunée malade, et, presque tous les jours, pendant plusieurs semaines, il cautérisa la bouche et les gencives au fer rouge.

Ce long supplice fut inutile.

Le Dr Bender ayant quitté Metz pour Wiesbaden, le Dr Ernst présenta sa malade à un autre spécialiste de Metz, le Dr Muller, qui recourut aussi à la cautérisation par le feu.

Mais, comme la situation ne s'améliorait pas, il dit un jour à Mme Rouchel :

« Arrêtons-nous maintenant, et laissons faire la nature. »

La nature ne fit pas mieux que l'art; et, une consultation ayant été provoquée, la décision fut une sentence fatale :

« C'est fini, dirent les médecins réunis, le mal est incurable. »

* * *

Et, en effet, l'économie générale était atteinte.

La malheureuse dut garder le lit, du mois de décembre 1902 au mois de mai 1903.

Elle était désormais un objet d'horreur pour les autres et pour elle-même. L'ulcère dévorait affreusement son visage. Une odeur nauséabonde écartait tous ceux qui auraient voulu l'approcher. La vie devenait donc intolérable, pour les siens comme pour elle.

C'était trop; le désespoir vint.

Si chrétienne qu'elle fût, Mme Rouchel garda, pendant trois jours, l'idée fixe du suicide.

Elle allait se jeter dans la rivière, pour en finir, quand Dieu lui envoya un prêtre dévoué, qui releva son courage, et tourna de loin ses regards vers les

rives sacrées du Gave, où plane miséricordieusement la douce image de l'Immaculée.

Ce fut un rayon joyeux de lumière dans cette horrible nuit. Le pèlerinage fut décidé.

Mme Rouchel arriva donc à Lourdes avec ses compatriotes.

C'était le 4 septembre 1903.

*
* * *

Le voyage avait été fort pénible. Sœur Sophie, de la Charité maternelle de Metz, était chargée de veiller sur la malade.

Sœur Sophie est une petite femme, active, décidée, sans rien de morose ; elle ressemble à tant de ces admirables religieuses, qui font des actes héroïques en souriant.

« C'est donc vous, lui dis-je, ma bonne sœur, qui avez accompagné Mme Rouchel ? »

— « Oui, Monsieur. Ah ! quel voyage ! Cette pauvre femme avait conscience du dégoût qu'elle inspirait.

« Toutes les dix minutes, le bandeau, qui cachait son visage, était à remplacer.

« Sa provision de linge fut épuisée avant notre arrivée à Paris, où nous avons trente heures d'arrêt, et, déjà, à Paris, je dus la lui renouveler.

« Pendant notre séjour dans cette grande ville, Mme Rouchel ne quitta pas l'Hospitalité de nuit, où logeaient les malades. Pour n'incommoder personne, elle avait demandé et obtenu une chambre à part.

« La nuit, elle ne put se coucher ; elle resta assise sur une chaise, à côté de son lit, sur lequel elle appuyait la tête.

« Sa belle-sœur habitait Paris. Connaissant son état,

elle eut peur de la voir, et chargea un étranger de lui apporter, de sa part, un faible secours.

« En recevant cet argent, la pauvre femme se mit à pleurer, et me dit :

« Vraiment, ma sœur, même pour mes parents, je suis un objet d'horreur. Oh ! que je suis malheureuse ! Les miens ne veulent même plus me voir. »

* * *

J'interrompis sœur Sophie :

« Puisque vous avez soigné Mme Rouchel, et renouvelé son pansement, vous devez avoir vu de près l'ulcère qui la défigurait. Voudriez-vous me le décrire ? »

— « Oh ! c'était affreux à voir : la bouche en compote, rongée en tout sens, une végétation noirâtre, hérissée comme un buisson d'épines, exhalant une odeur infecte. La lèvre supérieure, repliée contre les narines, était ulcérée et couverte de croûtes, d'où s'échappait un liquide infect. »

« A la joue droite, à deux ou trois centimètres de la bouche, s'ouvrait un trou, par lequel ressortaient les aliments liquides, si l'on n'avait soin de le boucher avec un tampon. »

— « Ma sœur, vous avez donc vu nettement ce trou de la joue droite ? »

— « Non seulement je l'ai vu, mais, le bouchon de caoutchouc, qui le fermait au départ de Metz, s'étant égaré en route, j'ai fait un tampon d'ouate, et je l'ai placé moi-même, de manière à empêcher les liquides de s'échapper par cette issue. »

— « Et ce tampon était gros ? »

— « Gros comme mon petit doigt, qui aurait pu très bien entrer dans la bouche, par l'ouverture que l'ulcère avait formée. »

— « Mais j'ai lu qu'il existait un autre trou purulent dans le palais. L'avez-vous vu aussi, ma sœur? »

— « Parfaitement.

« Celui-là s'étendait en longueur. Il avait un demi-centimètre de largeur, mais il était au moins trois fois plus long. On apercevait, tout autour, un bourrelet de chair suppurante.

« Il servait de passage aux matières, qui ne pouvaient s'écouler par les narines, et qui tombaient ainsi dans la bouche.

« Du reste, un vicaire de la paroisse de Mme Rouchel, M. l'abbé Hamann, a vu ce mal affreux, plusieurs fois. »

— « C'est très exact, dit alors M. l'abbé Collin; il m'a même écrit, à ce sujet, une lettre que j'ai publiée.

« La description qu'il fait de cette horrible maladie est exactement conforme aux indications, que vient de donner Sœur Sophie. » (1)

*
* *

Je demandai alors au directeur du pèlerinage si le médecin de la malade avait attesté les faits dans un certificat authentique.

« Certainement, répondit-il; le Dr Ernst a délivré un certificat après la guérison, et voici ce qu'on y lit au sujet de l'état où se trouvait Mme Rouchel, quand elle partit pour Lourdes :

« J'ai vu Mme Rouchel pour la première fois en 1895, au Bureau de bienfaisance, et j'ai constaté qu'elle était atteinte d'un *lupus* du visage, prenant surtout le nez et la lèvre supérieure. Tous les remèdes employés (iodure de potassium, etc.) ont été

(1) On trouvera cette lettre plus loin, à l'Appendice, n° 19.

impuissants à enrayer le mal. De même, le traitement du spécialiste M. le docteur Bender, à qui je l'avais adressée, tel que curetage et cautérisation, tout fut inutile, et, dans le courant de l'année 1899, *le palais se perfora ; la joue droite se perfora également en 1901.*

« *Onze jours avant son départ pour Lourdes, en août 1903, la malade présentait un aspect lamentable, causé par la déformation et les ravages survenus au nez, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à la lèvre supérieure, à la joue droite et au palais. A la jonction des parties molles et solides du palais, subsistait toujours une perforation ; de même à la joue droite, à trois centimètres environ de l'angle de la bouche. Le nez et la lèvre supérieure étaient fortement entamés et couverts d'une suppuration fétide.* »

II

C'est donc avec cette horrible infirmité, si bien constatée, que Mme Rouchel avait débarqué à Lourdes, le 4 septembre, à 6 heures du matin.

Elle voulut aller directement à la Grotte. Elle y fut accompagnée par deux pèlerines de Farschwiler, Mlles Joséphine et Marie Risse.

« Que s'est-il passé alors à la Grotte ? » lui dis-je.

— « Je me suis mise à genoux. J'ai demandé à la Sainte Vierge qu'elle m'enlevât cet affreux bandeau ; je lui ai dit que, si je devais être châtiée pour mes péchés, elle portât mon mal sur une jambe, mais que, de grâce, elle ne laissât pas sur ma figure ces plaies hideuses, qui faisaient horreur à tout le monde. »

Ayant ainsi prié, la malade se releva et alla baigner son visage aux piscines.

Il lui sembla, dans la journée, que ses plaies supuraient un peu moins.

Aussi, s'étant confessée et ayant communiqué dans la chapelle de l'hôpital, elle se rendit au sanctuaire, pleine de confiance.

Elle disait :

« Je ne quitterai pas la Grotte ou les piscines aujourd'hui, que je ne sois guérie. »

Son espérance la trompait : elle ne fut guérie, ni aux piscines, ni à la Grotte.

* * *

Quand elle entra dans les piscines, elle y trouva Mme Lacroix. Quinze jours avant, Mme Lacroix était allée la voir, à Metz, avec ses filles.

« Elle n'osait lever la tête, raconte-t-elle, de peur de nous épouvanter. Elle nous dit, — et c'est avec beaucoup de peine que nous avons pu comprendre ses paroles — : « Si j'ôtai le linge qui couvre mon visage, vous vous sauveriez. »

Eh bien, le 5 septembre, la charitable hospitalière vit ce malheureux visage.

C'était le samedi matin.

« Je me trouvais, dit-elle, à la piscine des bains de pieds (comme on la désigne), lorsque Mme Rouchel se présenta, voulant seulement se baigner la figure. Je voulais laver ses plaies, mais elle préféra les laver elle-même.

« Là, j'ai pu voir l'horreur de cette bouche : la lèvre supérieure relevée et enflée, obstruant complètement les narines, et, sur cette lèvre, des boursoffures toutes pointillées de blanc.

« Sur le côté droit de la bouche, un trou, d'où s'échappait du pus. C'était affreux.

« Je vois encore cette malheureuse femme se la-

ver, rincer son éponge (l'eau était devenue d'une couleur indescriptible), prendre, dans la cuvette, une gorgée de cette eau pour se rincer la bouche...; tout cela, fait simplement et vivement, afin d'être vue le moins possible. En partant, on lui donna un linge propre, le sien étant couvert de pus. »

Mme Lacroix est encore toute saisie d'effroi et de pitié, quand elle rappelle ce souvenir.

• Ainsi, un peu avant midi, le samedi 5 septembre, la pauvre malade avait toujours la joue perforée, et des plaies horribles, d'où le pus s'échappait abondamment.



Quelques heures plus tard, vers cinq heures, la procession du Saint Sacrement finissait. Mme Rouchel n'avait pas osé se placer, sur l'Esplanade, avec les autres malades, qui demandaient leur guérison : elle sentait combien tout le monde souffrait de son voisinage.

Elle s'était réfugiée dans l'église même du Rosaire, où l'on apporte le Saint Sacrement, la procession terminée. Elle avait même fui jusqu'au fond de l'édifice, derrière l'autel principal; elle désirait être seule.

Du fond de cette retraite, elle devait entendre, au loin, les acclamations suppliantes, que les malades répétaient en chœur :

« Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous! »

Elle redisait, sans doute, elle-même, à l'exemple du publicain de l'Évangile, qui n'osait pas lever les yeux vers le ciel :

« Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui ne suis qu'une pécheresse. »

A ce moment, l'évêque de Saint-Dié, qui avait

bereitwillig unsere Fehler in Seiner unendlichen Barmherzigkeit verzeiht und unsere Dienste mit königlicher Freigebigkeit belohnt. Er ist aber nicht nur unser Herr, sondern auch unser Gott, und zwar nicht ein Gott, wie ihn manche sogenannte Philosophen sich denken, ein Gott ohne eigenes Leben, gleichgültig gegen die Geschöpfe, sondern der lebendige und wahre Gott, der uns alle mit Namen kennt, jedes einzelnen von uns mit besonderer Vorkehrung sich annimmt, ohne deßen Zulassung kein Haar von unserm Haupte fällt, der alle unsere Gebete vernimmt, allen unseren Bedürfnissen Rechnung trägt, in unserm vertrautem Umgange zu leben, sich selbst in unserm Vertrauen und Liebe zu gefallen.

Marie selbst
lernt.
est. 1. 1. 1.
iii

lo
werde

unserer Hand
zu beweisen
festem Vertrauen

Gebet.
und soll derselbe in

aber, o Jesu, daß ich Dir stets dankbar bleibe für die Gnaden dieser Wallfahrt, an der teilzunehmen Du mich gnädig berufen hast, und daß ich allzeit mit demselben unbearzten Vertrauen wieder den Weg zu Dir und Deiner unbesleckten Mutter einschlage. Amen.

Gebet zum hl. Joseph.

(Von Paph Leo XIII.)

Zu Dir, o heiliger Joseph, stehen wir in unserer Not. Nachdem wir Deine heiligste Braut um Hilfe angefleht haben, bitten wir auch voll Vertrauen um Deinen Schutz. Um der Liebe willen, welche Dich mit der unbesleckten Jungfrau und Gottesgebärendin verband, und um der väterlichen Liebe willen, mit der Du das Jesuskind umgarnst, bitten wir Dich flehentlich, Du wollest das Erbe, welches Jesus Christus mit Seinem Blute erkauft hat, gnädig ansehen und unserer Not mit Deinem mächtigen Beistand zu Hilfe kommen.

O fürsorglicher Beschützer der Heiligen Familie, wache über das auserwählte Volk der Belenner Jesu Christi; halte fern von uns, o geliebter Vater, jede Ansteckung des Irrtums und der Verderbnis. Stehe uns vom Himmel aus gnädig bei, o unser starker Beschützer im Kampfe mit den Mächten der Finsternis, und wie Du ehedem das Jesuskind aus der höchsten Lebensgefahr errettet hast, so verteidige jetzt die heilige Kirche Gottes gegen alle Nachstellungen der Feinde und rümm uns alle unter Deinen heiligen Schutz, damit wir nach Deinem Beispiele

officié à la procession, rentrait dans l'église, avec l'ostensoir.

Tout à coup, sans qu'aucun mouvement pût l'expliquer, le linge, qui cachait le visage de la malade, se détacha, et tomba sur son livre de prières, qui resta maculé de pus et de sang.

Elle le ramassa vivement, toute honteuse d'avoir pu être aperçue de quelqu'un, la figure découverte.

Puis, l'ayant attaché solidement au moyen d'un double nœud, elle se dirigea vers la Grotte, en priant.

Arrivée près des robinets, d'où s'échappe l'eau miraculeuse, comme elle se penchait pour boire, le linge protecteur tomba de nouveau.

Elle s'étonne, se plaint, rajuste le bandeau comme elle peut, et rentre à l'hôpital.



Elle y rencontre ses deux compagnes du matin.

« Ah! Mesdemoiselles, le linge de mon visage est tombé deux fois, rattaché-le, je vous prie, et qu'il tienne bien! »

Les jeunes filles prennent le bandeau; et aussitôt elles poussent un cri :

« Madame Rouchel, vous êtes guérie! »

Sœur Sophie arrive aussitôt.

« Ah! ma sœur, dit la malade, vous aviez mal ajusté mon bandeau, et j'ai bien *grogné* contre vous, quand je l'ai vu tomber; je vous en demande pardon. »

— « Voyons! » dit la sœur.

Et, avant qu'elle ait pu exprimer une parole, des larmes s'échappent de ses yeux :

« Madame Rouchel, Madame Rouchel, bénissez Dieu et la Sainte Vierge, tout est fini; vos plaies

sont fermées : je n'attacherai plus votre bandeau, il est désormais inutile. »

En entendant ces paroles, la pauvre femme croyait rêver : elle ne savait comment exprimer sa joie. Et l'émotion gagnait tous les assistants.

« Ah ! quel moment ! dit sœur Sophie, en se tournant vers moi, je ne l'oublierai jamais. Je considérais ce visage, que j'avais pansé quelques heures auparavant, et qui n'avait pas alors une forme humaine. Et maintenant, on pouvait le regarder sans dégoût.

« Les narines étaient dégagées : la lèvre supérieure s'était rabaissée d'une manière normale, diminuant subitement des deux tiers. Tous les bourgeons purulents, qui faisaient de la figure une seule plaie, étaient devenus secs ; il n'y avait plus de suppuration. »

— « Et le trou de la joue, ma sœur ? »

— « Le trou de la joue était absolument fermé : il n'existait plus ; mon bouchon d'ouate avait disparu : il a dû tomber avec le bandeau, dans l'église ; car c'est évidemment le moment où s'est produit le miracle. »

— « Voilà bien pour le dehors, ma bonne sœur ! Mais l'intérieur de la bouche, qui était le foyer du mal, vous êtes-vous assurée qu'il avait été, aussi, instantanément transformé ? »

— « Certainement. J'ai fait ouvrir la bouche, tout de suite, à ma chère malade ; j'ai regardé avec empressement, et je n'exprimerai jamais assez bien l'impression que j'ai ressentie.

« Cette bouche affreuse, d'où le pus s'échappait de tous les côtés, qui était horriblement bourgeonnée, ne présentait plus rien d'anormal.

« Il restait seulement une couleur vive, qui devait,

d'ailleurs, disparaître trois jours après. Toute suppuration avait cessé soudainement, comme à l'extérieur. »

— « Mais vous ne me parlez pas de ce trou suppurant du palais, que vous aviez observé. Qu'était-il devenu ? »

— « Il avait eu le sort de celui de la joue : la Sainte Vierge l'avait subitement fermé ; il n'en paraissait plus rien.

« Je dois ajouter même que, le lendemain matin, en aidant Mme Rouchel à s'habiller, j'aperçus, dans le haut du dos, une cicatrice toute fraîche, grande comme une pièce de cinq francs.

« Qu'est cela, dis-je, mère Rouchel ? »

— « C'est une plaie qui suppure comme les autres. Je n'en ai rien dit au docteur : ce n'était pas la peine, puisque je voyais bien qu'il ne pouvait pas me guérir. Eh bien, comment est-elle ? »

— « Comment elle est, mère Rouchel ? Mais fermée aussi, comme celles de la bouche et du visage. »

La nouvelle se répandit rapidement.

Beaucoup de pèlerins lorrains accoururent : ils voulaient voir, de leurs yeux, ce prodige extraordinaire, et ils le virent.

L'évêque de Saint-Dié vint aussi, il regarda et vit à son tour.

Mais il insista pour que la miraculée se présentât tout de suite au Bureau des constatations médicales.

* * *

Elle s'y rendit donc, bien qu'un peu à contre-cœur. Elle aurait préféré rester oubliée, jouir de son bonheur et prier dans un coin, seule et ignorée.

Les médecins procédèrent à une sorte d'interro-

galoire et à un examen attentif, au milieu d'une assistance nombreuse.

« On m'entoura, dit Mme Rouchel, comme un criminel qu'on va juger. »

Les médecins, ayant pris connaissance du certificat délivré par le Dr Ernst, au départ de Metz, examinèrent le visage et l'intérieur de la bouche.

Ils constatèrent que les plaies étaient sèches, et que toute suppuration avait cessé.

« Et, quant aux perforations du palais et de la joue droite, me disait encore ce matin le Dr Boissarie, président du Bureau, elles n'existaient plus. »

Tout ce qui restait du mal disparu, s'était une certaine rougeur sur la peau, et un peu d'ulcération à la face interne de la lèvre supérieure.



Quelque chose d'analogue se produit souvent, nous l'avons dit, dans les miracles de Lourdes. Souvent, la maladie laisse, en s'en allant, une preuve inoffensive de son passage.

Dieu veut, pour ainsi dire, qu'elle mette sa signature à côté de la guérison.

Chose frappante : avec son âme simple, mais droite et chrétienne, Mme Rouchel semble l'avoir deviné.

Quand elle dut partir, elle voulut faire une visite d'adieu à la Grotte. Là, elle se mit à prier tout haut, et sœur Sophie entendit distinctement sa prière.

Elle disait, entre autres paroles :

« Je vous quitte, ô ma mère, mais, en vous quittant, je veux vous remercier, et je vous remercierai toujours.

« Grâce à vous, me voilà débarrassée de cette

affreuse maladie. La trace, qui m'en reste, ne me faisant pas souffrir, laissez-la-moi toujours, si vous le voulez : *j'en serai heureuse*. Car elle sera la preuve du mal terrible, dont vous m'avez guérie. »

Comme je trouvais ces paroles fort belles dans leur simplicité, je dis à Mme Rouchel, devant la sœur qui les avait entendues et répétées :

« Vraiment, vous avez parlé ainsi? »

— « Oui, répondit-elle, j'ai dit cela. »

Mais, la réponse étant faite avec vivacité, j'ajoutai :
« Je ne vous le reproche pas, mère Rouchel. Oh! je ne vous le reproche pas. »

Avec la brusquerie de sa franchise habituelle, qui ne cache aucun de ses sentiments, elle reprit :

« Et, quand vous me le reprocheriez, je le redirais encore. »

*
* *

J'avoue que ce léger mouvement d'humeur, qui marquait une résolution déterminée et un sentiment profond, me plut infiniment.

Je prolongeai donc l'entretien :

« Mère Rouchel, voudriez-vous m'expliquer une parole que vous aimez à répéter? »

« Vous dites souvent : « Je suis la plus grande pécheresse du monde. » »

« Qu'avez-vous donc fait de si mal dans votre vie, vous qui êtes une bonne chrétienne? »

Elle réfléchit quelques instants, et puis, prenant son parti avec son dédain ordinaire de toutes les conventions, elle répondit :

« Vous voulez le savoir? eh bien, je vais vous le dire. »

— « Non, non, » m'écriai-je à tout hasard, en me ravisant aussitôt; car je la savais capable de ne rien

omettre dans cette confession publique, et j'ignorais ce que nous pouvions entendre.

En même temps, la jeune Lorraine, qui assistait à notre entretien, prenait vivement son vol, comme un oiseau qu'un bruit soudain effarouche.

*
*
*

La ville de Lourdes ne tarda pas à être pleine de l'évènement. Tout le monde aurait voulu voir la trace de ces trous affreux, béants la veille, que la Sainte Vierge avait instantanément fermés.

Cette création subite des tissus, qui avaient uni les bords opposés des deux cavités purulentes, frappait vivement tous les esprits, sans excepter les plus difficiles.

Un homme du monde, qui avait accompagné sa femme à Lourdes par complaisance, en fut particulièrement touché.

Il se trouvait justement près de la Grotte, au moment où Mme Rouchel y était venue, et il avait aperçu ses plaies hideuses.

Quand il apprit que la malade était guérie, l'émotion de son âme fut extrême. Il n'aurait pas été plus vivement remué, s'il avait vu la foudre frapper la terre à ses pieds, à travers un ciel sans nuages.

Il voulut donc, lui aussi, contempler le visage de l'heureuse miraculée, avec ses propres yeux et de tout près.

On obtint de Mme Rouchel, malgré ses répugnances, qu'elle se rendit à son hôtel.

« Eh bien, mère Rouchel, que vous a-t-il dit ? »

— « Il m'a dit : « C'est vous que j'ai vue à la Grotte, et qui aviez la figure si malade ? »

— « Oui, c'est moi. »

« Alors il a examiné ma figure; il m'a fait ouvrir la bouche, il a regardé dedans, et il m'a dit, comme j'étais près de m'en aller :

« Je ne fréquentais plus guère les églises. Mais, désormais, ma résolution est prise : je vais revenir à mes pratiques d'autrefois, et je serai comme a toujours fait ma femme et comme j'aurais dû toujours faire, je le vois bien, et cela durera aussi longtemps que je vivrai. »

« Puis il m'a serré vivement la main, et j'ai vu qu'il pleurait. »

*
* *

Trois jours après la guérison, quand les Messins quittèrent Lourdes, la nouvelle était connue dans toute la France.

Elle impressionna profondément les hommes compétents qui l'apprirent.

Aussi, à leur passage à Lyon, où ils arrivèrent le soir et où leur train avait un arrêt, les pèlerins virent deux Messieurs de la ville, qui parcouraient les wagons, en demandant Mme Rouchel.

C'étaient deux médecins.

On persuada à la miraculée de se prêter, un moment, sur le quai, à une curiosité, qui paraissait n'avoir rien de frivole.

« Ils avaient une lampe, me dit-elle, avec quelque chose pour renvoyer la lumière. Ils me considérèrent tous les deux, examinèrent ma joue.

« Puis l'un d'eux, ajouta-t-elle dans son langage, mêlé de patois lorrain, me regarda dans la bouche, et y *fourra sa* doigt de tous côtés. »

— « Et que dirent-ils alors? »

— « Alors ils étaient émerveillés.

« Ah! me dit celui qui m'avait le plus examinée, vous avez bien le droit de crier : Vive Notre-Dame de Lourdes! Je voudrais que tous mes confrères de la ville fussent ici, pour voir ce que je vois. »

III

Deux jours après, on arrivait à Metz. C'était le matin.

La famille de Mme Rouchel avait été prévenue du miracle, mais elle ne pouvait se résoudre à y croire.

Les enfants attendaient leur mère à la gare. Ils ne l'aperçurent point tout d'abord. Car ils cherchaient des yeux une femme qui portât un bandeau sur le visage.

Elle vint à eux :

« Regardez-moi, c'est moi-même; c'est bien vrai : je suis guérie. »

M. Rouchel, qui est charpentier, était absent; il travaillait au petit séminaire de Montigny, tout près de Metz.

La nouvelle l'avait laissé sceptique.

Quand il rentra le soir, et qu'il vit sa femme, telle qu'elle était revenue, il demeura interdit; sous l'impression de la surprise, il laissa tomber à terre son marteau de travail, qu'il tenait à la main. Il ne pouvait en croire ses yeux.

Un peu plus tard, quand la miraculée se déshabilla pour gagner son lit, ses épaules étant restées un moment découvertes, son mari lui dit :

« Où est donc la plaie purulente que tu avais là? »

— « Elle n'y est plus : je l'ai laissée à Lourdes comme toutes les autres. »

Le sommeil fut bon, alors que, depuis plusieurs

mois, la malade ne pouvait ni dormir, ni même s'étendre.

Elle parlait facilement, mangeait de tous les aliments, froids ou chauds, toutes choses qui lui étaient impossibles avant son pèlerinage.

*
* *

Naturellement, les médecins eurent à exprimer leur avis.

Le docteur M., qui avait soigné autrefois Madame Rouchel, examina ses lèvres, sa bouche, son gosier.

« Qu'avez-vous donc fait ? lui dit-il. Quels remèdes avez-vous employés ? »

— « Je n'ai rien fait, Monsieur le Docteur ; le seul remède que j'aie employé, c'est l'eau de Lourdes. Du reste, j'en ai encore, je puis vous en offrir, si vous en désirez. »

— « Quel médecin avez-vous vu là-bas ? »

— « Je n'en ai vu aucun. Ce ne sont pas les médecins qui m'ont guérie, c'est la Sainte Vierge. »

— « Je ne connais point la Sainte Vierge, reprit le Docteur, qui est israélite. Dites-moi que c'est le bon Dieu et je serai d'accord avec vous, car nous ne pouvions vous guérir, ni moi ni les autres. »

Quant au médecin ordinaire de la malade, le Dr Ernst, il fut extrêmement impressionné.

« Il est rentré à la maison, disait sa femme, tout pâle ; il n'a pu manger. Il ne cessait de parler de cette guérison. »

Trois mois et demi après, le 22 décembre 1903, quand le temps eut confirmé les résultats du premier moment, il écrivit, dans le certificat délivré à ce sujet :

« J'ai vu Mme Rouchel *cinq jours* après son retour

de Lourdes ; il s'était produit dans son état un changement complet. La rougeur avait à peu près disparu ; *les perforations du palais et de la joue étaient fermées* ; à l'endroit extérieur de la perforation de la joue, subsistait à peine une tache rouge, de la grandeur d'une lentille. La lèvre, sur laquelle s'était formé le plus d'ulcération, était recouverte d'une croûte de belle apparence ; l'enflure avait disparu aux deux tiers ; des ulcérations, il ne restait guère plus de traces. Sur les contours de l'ancienne inflammation apparaissaient quelques nœuds cicatriciels. »

* *

Dans la ville de Metz, tout le quartier de Mme Rouchel s'émut de cette guérison merveilleuse.

La police crut même devoir intervenir. Elle pria la miraculée de se présenter dans ses bureaux.

Il y avait là cinq ou six agents réunis. On l'interrogea.

C'est la scène de l'aveugle-né dans l'Évangile ; l'humanité n'a pas beaucoup changé depuis.

Mme Rouchel répondit à la police de Metz, à peu près comme l'aveugle aux pharisiens :

« Que voulez-vous que je vous dise ? Est-ce que je sais, moi, comment les choses se sont passées ? Je sais seulement que j'étais malade, bien malade, qu'aucun médecin n'avait pu me guérir, et que j'ai trouvé là-bas un médecin, qui m'a guérie ; car je suis bien guérie. Regardez-moi ! »

L'aveugle de l'Évangile disait : « Je ne sais qu'une chose, c'est que j'étais aveugle, et que maintenant je vois. » (1)

(1) *St Jean, IX, 25.*

Ceci se passait au mois de septembre.

La police avait pensé que le mal reviendrait sans doute. Car, deux mois après, le 25 novembre, un dimanche, à 8 heures du soir, un agent se présenta chez Mme Rouchel.

Elle était déjà couchée.

« C'est vous encore, dit-elle, en entendant la voix. Que me voulez-vous donc? »

— « Je viens voir si vous êtes toujours guérie. »

Mme Rouchel lui donna immédiatement congé, et dans les formes familières aux plébésiennes énergiques.

*
* *

A son tour, l'Association des médecins de Metz s'occupa de la miraculée. Ces Messieurs la prièrent de se présenter à une de leurs réunions.

— « Et vous vous y êtes rendue, mère Rouchel? »

— « Oh! je ne voulais pas, moi, paraître devant ces protestants et ces juifs. C'est lui qui m'y a forcée », ajouta-t-elle, en désignant l'abbé Collin, qui sourit.

— « Et que vous ont-ils dit? »

— « Ils m'ont dit que je n'étais pas véritablement guérie. »

En effet, il lui restait et il lui reste un peu d'ulcération à la face interne de la lèvre supérieure. Nous avons vu que, devant la Grotte, elle avait prié la Sainte Vierge, si c'était sa volonté, de lui laisser cette trace anodine d'un mal effroyable, dont l'existence serait ainsi confirmée par une preuve permanente.

En arrivant à Metz, le Dr R. lui avait proposé de faire disparaître cette légère inflammation, ce qui paraissait facile.

« Non, non, répondit-elle; je suis bien comme je suis; et c'est un bien, si ma lèvre demeure en cet état. »

Évidemment, les libres-penseurs de Metz cherchaient à déplacer la question.

Il ne s'agit pas de savoir s'il reste ou s'il ne reste pas un peu d'inflammation sur une lèvre.

Il s'agit de savoir et de dire si, le palais et la joue étant perforés, si, deux plaies béantes existant avant le départ pour Lourdes, ces plaies ont été, oui ou non, subitement fermées, le samedi 5 septembre, si elles existaient ou si elles n'existaient pas, quand la malade est rentrée à Metz.

Voilà le point! Il est facile à trancher, car la constatation est à la portée de tout le monde.

Ces Messieurs ont beau éviter soigneusement d'y faire même allusion; on les y ramènera toujours. Il ne suffit pas de parler d'autre chose et d'essayer de dérober au public, sous le voile du silence, cette reconstitution instantanée des tissus.

Les faits existent. Puisqu'on n'en peut mettre en doute l'incontestable réalité, il faut en fournir une explication naturelle, ou bien reconnaître loyalement qu'il n'y en a pas.

Se taire obstinément sur ce point du sujet, alors qu'on se plaît à raisonner sur le sujet en général, c'est prouver nettement l'embarras où l'on est de répondre.

Et, en réalité, toute réponse est impossible pour qui est décidé à ne pas s'élever au-dessus de la nature.

Si l'on veut résoudre le problème, il faut avoir le courage de remonter jusqu'à Dieu,

IV

Le temps a pleinement confirmé la guérison. La santé de Mme Rouchel n'a pas été ébranlée un seul instant, depuis le jour où elle l'a miraculeusement retrouvée.

Elle est revenue à Lourdes, on le sait, en 1904.

Or, au Bureau des constatations, où je l'ai vue d'abord, elle s'est montrée ravie de son état.

« Quand on me donnerait la ville de Metz, disait-elle, je ne voudrais pas recommencer à être ce que je fus. »

Elle ajoute souvent :

« J'ai été longtemps la plus malheureuse des femmes ; j'en suis maintenant la plus heureuse, grâce à la Sainte Vierge.

« Que son nom soit béni ! »



IV

GABRIEL GARGAM

—

Voyez-vous passer cet hospitalier, encore dans toute la force de l'âge, à la tournure élégante, au visage fin et régulier, la taille élancée, l'œil bleu, la barbe châtain taillée en pointe, le front déjà chauve, malgré sa jeunesse ?

Regardez-le bien, c'est un ressuscité.

* * *

On l'apporta ici, il y a quelques années, étendu sur une planche, inerte, les jambes rigides et insensibles comme des colonnes de pierre : un vrai cadavre, à qui semblait ne pas manquer même le cercueil.

Et il sortit tout à coup de ce tombeau ambulante, où on le promenait; il se leva, comme Lazare, plein de vie, radieux, et, depuis, il s'est voué au service de ceux qui viennent, sur ses traces, chercher, au pied de la Grotte, la guérison de leurs infirmités.

Tous ceux qui connaissent l'histoire de Lourdes savent son nom : il s'appelle Gargam.

J'ai voulu le voir, avant de raconter son histoire. Il a fallu l'arracher au service des piscines.

« Justement, objectait-il, nous avons, en ce moment, un malheureux infirme, qui vient deux fois par jour; il est couvert de plaies suppurantes; quand on le déshabille, il faut le nettoyer ainsi qu'un enfant au maillot; et, comme j'ai le cœur solide,

que je puis supporter tous les spectacles et toutes les odeurs, je ferai peut-être défaut, si je m'absente.»

J'ai dû m'adresser au directeur du service, pour triompher de cette charité opiniâtre; Gargam a été obligé de laisser à d'autres mains, ce jour-là, le soin de baigner et de laver ses chers malades, pour venir causer avec moi; c'était encore la consigne.

Le voilà donc qui me fait le récit de sa maladie : il me raconte comment elle est venue, et comment elle est partie.

I

C'était le 17 décembre 1899.

Commis ambulant des postes, Gabriel Gargam avait pris le rapide, qui part de Bordeaux pour Paris à dix heures et demie du soir. Le wagon, où il travaillait avec trois de ses camarades, se trouvait placé vers l'arrière; il était l'avant-dernier du train.

On se mit à la besogne avec l'ardeur de la jeunesse. Gargam n'avait pas trente ans. Élève du lycée d'Angoulême, il avait fait ses études classiques avec succès, subi heureusement l'examen du baccalauréat, et il se préparait maintenant, tout en faisant son service, à affronter le concours d'entrée à l'École supérieure des Postes, pour arriver un jour à occuper un bon rang dans la voie où il s'était engagé.

Son père, vieux breton de Brest, était employé, comme officier de marine, à la fonderie de canons de Ruelle, près d'Angoulême. C'est là que l'enfant était né.

Devenu homme aujourd'hui, il avait l'ambition de s'honorer dans sa carrière, comme son vieux père s'était honoré dans la sienne, il en avait l'ambition et il en avait l'espérance.

Or, ce soir de décembre, il faisait un froid rigou-

reux. Un de ses camarades, interrompant un moment le travail, était venu s'asseoir auprès du poêle.

Tout à coup, on sentit que le train s'arrêtait. Déjà il avait ralenti sa vitesse, mais, en ce moment, comme on arrivait à la pente de Livernant, à quelques kilomètres d'Angoulême, la machine, qui se trouvait en mauvais état, fut incapable d'avancer, et, malgré tous les efforts du mécanicien, elle stoppa en pleine voie, dans les ténèbres.

Il était minuit et demie.

Par malheur, on venait de franchir une courbe, et les lampes de l'arrière ne pouvaient être aperçues qu'à quelques mètres sur la ligne.

« Nous venions à peine de nous arrêter, raconte Gargam, lorsque nous entendîmes, derrière nous, un bruit sourd, un bruit effrayant.

« C'était l'express qui, parti de Bordeaux dix minutes après nous, nous avait rattrapés, et arrivait sur nous, sans nous voir, avec une vitesse de quatre-vingts kilomètres à l'heure. Nous eûmes à peine une ou deux secondes, pour nous rendre compte du danger terrible où nous étions ; nous sentîmes que que nous allions être broyés.....

« Là finissent mes souvenirs. Que se passa-t-il ensuite ? Je ne le sais que par ce qu'on m'a depuis raconté. »

*
* *

Le lendemain matin, la porteuse du *Petit Journal* disait à Mme Gargam, en lui remettant son numéro quotidien :

« Ce n'est pas le journal qui est le plus intéressant aujourd'hui. Madame sait-elle qu'il y a eu, cette nuit, tout près de la ville, un horrible accident de chemin de fer ? »

— « Un accident de chemin de fer ! s'écria Madame Gargam, en changeant subitement de visage. Quel est donc le train qui en a été la victime ? »

La malheureuse attendait la réponse avec ce sentiment mêlé d'impatience et de crainte, qui fait qu'on aspire vivement à connaître la vérité, et qu'on a horriblement peur de l'apprendre.

« Quel train ? reprit tranquillement la porteuse, mais, Madame, c'est le rapide ; il a été tamponné par l'express. Il paraît même qu'il y a plusieurs morts ; on a déjà porté beaucoup de blessés à l'hôpital. On dit, en particulier, que les quatre employés qui faisaient le service de la poste... »

Elle s'arrêta, Mme Gargam avait chancelé et était tombée sur une chaise, affreusement pâle, défaillante.

Elle savait, elle, que, cette nuit-là, son fils était de service dans le wagon-poste du rapide ; il était sans doute parmi les morts.

La malheureuse mère fut bientôt à l'hôpital. Elle y trouva son fils ; il venait de reprendre ses sens.

Son wagon avait été réduit en miettes. Pendant que la machine de l'express se couchait sur le flanc, renversée par la violence du choc, et que les dernières voitures du rapide volaient en éclats, les quatre commis des postes étaient projetés hors de la voie avec d'affreuses blessures. Gargam, lancé à dix-huit mètres, était tombé dans la neige ; il y était resté comme enseveli, jusqu'à sept heures du matin.

C'est à ce moment qu'on l'avait découvert, inerte, sans connaissance ; et il était arrivé dans cet état à l'hôpital d'Angoulême.

*
* *

Alors commença pour lui une sorte d'agonie, qui

dura plus de vingt mois. Il était couvert de plaies sur les jambes et à la tête ; il avait aussi une fracture de la clavicule.

La fracture et les plaies guérèrent assez rapidement, mais le terrible choc avait produit, dans l'organisme, des désordres intérieurs, dont les effets sensibles prouvaient l'extrême gravité. Il était paralysé depuis la ceinture jusqu'aux pieds, et l'alimentation demeurait presque impossible.

Sa pauvre mère venait le voir tous les jours sur ce lit d'hôpital, d'où l'on ne pouvait songer à le faire sortir. La supérieure, qui la savait chrétienne, voyant l'état s'aggraver sans cesse, au lieu de guérir, ce qui annonçait une issue fatale, faisant appel à sa foi, lui parlait de la résignation, et aussi du ciel, où les mères retrouvent les enfants qu'elles ont perdus ici-bas.

Mme Gargam passait sa vie à pleurer et à dissimuler ses larmes. Quand elle avait pleuré avec la sœur, elle essuyait ses yeux et s'efforçait d'arriver auprès de son cher malade, avec un visage serein, capable de lui donner l'espérance qu'elle n'avait plus.

Mais cet effort la brisait ; la nature reprenait le dessus, dès qu'elle se trouvait seule.

Revenue chez elle, il fallait aussi qu'elle se contint, pour ménager son mari, vieillard de quatre-vingt-six ans, qui n'aurait pu supporter de trop cruelles émotions. Déjà, quand il avait appris l'accident dont son fils était victime, M. Gargam était tombé à genoux sur le sol, à l'endroit où il se trouvait, et avait longtemps prié Dieu en silence.

« Mon père, dit le fils aujourd'hui, n'était certes pas hostile à la religion, ni à ceux qui la représentent. Mais, entraîné par les circonstances et la

société où il vivait, il avait perdu l'habitude de fréquenter l'église. Seulement, sa foi était latente, comme endormie; ce coup de foudre la réveilla. »

Que dit à Dieu l'infortuné père, dans l'ardente prière que le malheur mit subitement sur ses lèvres? Lui seul l'a su.

Peut-être son vieux cœur de breton demanda-t-il pardon d'une trop longue négligence. Peut-être songea-t-il surtout à supplier Dieu d'épargner à sa vieillesse la suprême douleur de voir mourir son enfant.

Et il put se croire exaucé, car Mme Gargam employa les plus délicates industries, pour lui inspirer confiance, en dissimulant sa propre douleur.

*
* *

Cependant, la maladie avait empiré peu à peu.

Pendant les treize premiers jours, le blessé s'était trouvé incapable de prendre aucune nourriture; il suçait quelques tranches d'orange, voilà tout! Le 1^{er} janvier 1900, il avait pu enfin manger un œuf.

Mais l'alimentation restait absolument insuffisante; huit mois après l'accident, au mois d'août, elle devint impossible.

Le Dr Decressac, médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême, ne voyant aucun remède à la situation, avait essayé les bains.

Le déplacement nécessaire, les secousses inévitables, malgré toutes les précautions qu'on pouvait prendre, aggravèrent l'état du malade, qui fut désormais incapable de rien avaler. Il fallut l'alimenter au moyen d'une sonde.

Mais les souffrances, que l'introduction du tube amenait, étaient insupportables, et on se résigna à ne les renouveler qu'une fois par vingt-quatre heures.

Dans ces conditions, l'épuisement devint bientôt extrême. Le blessé ne fut plus qu'un squelette. Déjà toute la partie inférieure de son corps était insensible, inerte d'elle-même, et d'une rigidité qui ne lui permettait de recevoir du dehors aucun mouvement.

Cet homme, qui a une taille au-dessus de la moyenne, ne pesait pas plus de 36 kilos. Quand on mesura ses mollets à Lourdes, au mois d'août 1901, on trouva que celui de gauche avait 24 centimètres, celui de droite, 23. La cuisse, prise à dix centimètres au-dessus de l'extrémité du péroné, ne présentait elle-même que 26 centimètres de tour.

*
* *

Une action en responsabilité devant être engagée contre la Compagnie d'Orléans, le Dr Decressac avait été appelé à fournir un rapport sur l'état du blessé. Ce rapport porte la date du 19 décembre 1900. Il est très détaillé.

Le médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême signale, en particulier, parmi les symptômes significatifs, la paralysie avec contracture, l'anesthésie des jambes, et aussi ce que les médecins appellent l'exagération des réflexes, au début particulièrement, la trépidation épileptoïde du pied, l'atrophie musculaire très prononcée des membres inférieurs, de la rougeur et une menace d'eschare au sacrum; il conclut :

« Tous ces symptômes... se sont établis graduellement; ils constituent une affection de la moëlle rachidienne, appelée sclérose latérale amyotrophique. Le diagnostic m'a paru pouvoir être posé, à l'exclusion d'autres maladies, telles que la para-

lysie par compression médullaire, ou l'hystéro-traumatisme. »

Le savant docteur ajoute que cet état « constitue une infirmité permanente, peu susceptible d'amélioration, capable plutôt d'évoluer progressivement et fatalement. »

Il voyait juste; car l'évolution continua, et, six mois après, quand le médecin de l'hôpital dut rédiger, pour la cour d'appel de Bordeaux, un rapport supplémentaire, le 19 juin 1901, il eut à constater de l'aggravation. Le nouveau rapport finissait ainsi :

« Les conclusions restent les mêmes, en ce qui concerne l'incurabilité de la maladie, et l'évolution progressive. »

Du reste, une complication caractéristique s'était produite dans les derniers mois. Un jour, l'infirmier s'aperçut que l'extrémité des pieds était noire. Il crut d'abord à quelque accident de malpropreté, et frotta un peu l'endroit pour le nettoyer. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit la peau tomber sous ses doigts, et le pus jaillir!

C'était la gangrène. La mort envahissait les extrémités. On ne songea pas même à enrayer le mal, qu'on savait incurable, et dont le malade ne souffrait pas, toute la partie inférieure de son corps étant insensible comme un cadavre.

On mit seulement, au fond du lit, un cerceau, qui, soulevant le drap, l'empêchait de toucher les chairs en décomposition.



Cependant, le procès contre la Compagnie d'Orléans avait suivi son cours. Spontanément, d'ailleurs, après avoir fait visiter le blessé par ses médecins, la

Compagnie lui avait offert une pension annuelle de trois mille francs.

Mais, dans son jugement du 20 février 1901, après avoir pris l'avis des docteurs qui avaient examiné Gargam, le tribunal civil d'Angoulême déclare que « les offres de la Compagnie, en présence de la situation lamentable où se trouve placé, par sa faute, le demandeur, sont des plus dérisoires. »

Il ajoute :

« Attendu que Gargam ne saurait être tenu de passer ses jours dans un hôpital ou dans une maison de santé, qu'il a le droit de prétendre vivre dans une maison à sa convenance, appropriée à l'affection dont il est atteint; qu'il aura besoin d'avoir, auprès de lui, au moins deux personnes, suffisamment habiles pour lui donner, le jour comme la nuit, les soins particulièrement délicats, indispensables à la conservation de son existence; qu'il est manifeste qu'il aura fréquemment besoin de l'assistance d'un médecin.....; attendu que la Compagnie..... a réduit Gargam au plus pitoyable des états, et qu'elle a fait de lui une véritable épave humaine, dans laquelle seule l'intelligence n'a pas été atteinte..... »

« Par ces motifs, le Tribunal condamne la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, à payer à Gargam une pension annuelle et viagère de 6 000 francs, et une indemnité de 60 000 francs. »

Le Tribunal reconnaissait, on le voit, que Gargam était infirme pour le reste de ses jours.

L'agent de la Compagnie, à Angoulême, allait plus loin. Après avoir visité le blessé, et pris connaissance des divers rapports médicaux, il engageait la Compagnie à offrir 12 000 fr. de pension viagère, sans indemnité; il disait que la Compagnie y gagne-

rait, car elle ne payerait qu'un petit nombre d'arrérages, Gargam devant bientôt mourir.

La Compagnie se décida à faire appel du jugement devant la Cour de Bordeaux. Elle eut à s'en repentir, car la Cour aggrava la décision du tribunal.

Tout en maintenant le chiffre de la pension, comme celui de l'indemnité, elle déclara, contrairement aux premiers juges, que la pension courrait, non du jour de la demande, mais du jour de l'accident, et que, si l'intéressé obtenait une pension civile, la pension de 6 000 fr., servie par la Compagnie, ne serait pas diminuée d'autant.

L'arrêt est du 2 juillet 1901.

Par une signification, en date du 12 août suivant, la Compagnie déclara acquiescer à l'arrêt contre elle, et être prête à l'exécuter dans toutes ses dispositions.

* * *

C'était l'avenir de Gargam assuré.

Mais y aurait-il pour lui un avenir ? Chaque jour, le mal faisait des progrès nouveaux. Depuis le mois de janvier 1900, il s'était aggravé sans cesse ; il avait suivi cette évolution progressive, que le Dr Decressac déclarait justement fatale.

Le malade se désespérait. Sa vie était désormais brisée. Comment pourrait-il s'en consoler ? Rien ne soutenait son courage.

Il y avait plus de quinze ans qu'il n'était entré dans une église. L'aumônier du lycée était venu le voir au début ; celui de l'hôpital lui parlait souvent ; mais il ne leur cachait point qu'il n'était pas du nombre des croyants.

Sa pauvre mère, qui aurait été si heureuse de lui

voir des sentiments religieux, n'osait pas même toucher à ce sujet délicat.

Un jour, quelqu'un s'était aventuré à parler, devant lui, de Lourdes et des guérisons merveilleuses qu'on y voit.

C'était évidemment une proposition timide, qui lui était faite en termes enveloppés; il refusa même de la discuter, et l'écarta avec dédain.

Il ne se doutait pas que, loin de lui, il s'était formé, en sa faveur, une sorte de complot de prières.

Une de ses tantes avait été religieuse du Sacré-Cœur d'Angoulême. Elle priait pour lui, sans doute, du haut du ciel; mais, sur la terre, ses anciennes compagnes s'intéressaient au sort de l'enfant prodigue, si cruellement frappé; elles demandaient à Dieu que, s'il ne redonnait pas la santé au malade, il touchât du moins son âme élevée et généreuse, et lui inspirât des sentiments, capables de l'aider à supporter son malheur.

On adressait au ciel les mêmes vœux suppliants, du fond du monastère des Clarisses d'Orthez, où une de ses cousines avait pris le voile.

*
* *

Dieu répondit à toutes ces voix amies.

Comme le docteur Tessier, second médecin de l'hôpital, croyant à une compression de la moëlle, insistait pour la trépanation des vertèbres, le blessé, qui ne voulait à aucun prix subir cette opération, accepta l'idée qu'on lui suggéra de quitter enfin l'hôpital.

Ainsi, d'ailleurs, il mourrait dans sa famille, s'il devait mourir, et, en attendant, il sortirait de ce lit

de douleurs et de cette salle de malades, où il souffrait depuis plus de vingt mois.

Justement, c'était l'époque où le pèlerinage national allait se rendre à Lourdes. Sa mère le supplia de se faire inscrire; toute la famille joignit ses instances; il se laissa faire; le voilà donc inscrit!

On lui dit qu'il fallait se préparer en pèlerin, puisqu'il acceptait de participer à un pèlerinage.

Comme il avait l'âme droite, il trouva qu'on avait raison, et, quoiqu'il ne se sentit pas beaucoup de foi, par une sorte de loyauté de cœur, il se confessa avec conscience.

Quant à la sainte communion, il ne se trouvait pas assez croyant pour s'y décider tout de suite; il voulait remettre à son arrivée à Lourdes le soin de s'y préparer. Mais on insista, et il communia, le 16 août, avec une toute petite parcelle d'hostie, car il avait une difficulté extrême à avaler.

*
* *

Trois jours après, le train l'emportait vers les rives du Gave.

C'était certes un voyage aventureux.

Depuis vingt mois, il n'avait pas quitté son lit; la partie inférieure de son corps était comme morte; quant à la partie supérieure, dès qu'il faisait un mouvement, il éprouvait une syncope, et il semblait sur le point d'expirer.

On fit fabriquer un brancard, large comme la portière d'un compartiment, et on y étendit un matelas de même largeur. A l'extrémité, une petite planche, fixée verticalement, empêchait le drap de toucher les pieds, que la gangrène dévorait. On emporta la

sonde œsophagienne, seul moyen qu'eût le malade de s'alimenter, et l'on partit.

Les voyageurs arrivèrent à la gare, lentement, au pas des chevaux. Mais on eut beau prendre des précautions infinies et amortir les cahots : le mouvement, si léger qu'il fût, provoqua une syncope, qui dura plus d'une heure.

Trois personnes accompagnaient le malade : sa mère, son infirmier, et une amie de sa famille.

Quand ce singulier cortège se présenta devant le compartiment, il y trouva un voyageur, qui a lui-même raconté la scène. (1)

M. V., conseiller municipal radical d'une grande ville du Centre, se rendait à Lourdes, en curieux. Il voulait voir ce fameux pèlerinage national, dont on parlait tant, et ces malades qu'on disait guérir autour de la Grotte.

C'est dans ce dessein qu'il avait pris le train, le 19 août.

La Providence le servit à souhait.

En arrivant à Angoulême, il aperçut, sur le quai d'embarquement, trois personnes, portant une civière.

Comme il se demandait où elles pouvaient bien aller avec ce moribond, elles s'arrêtèrent justement à l'endroit où il était, et il vit, avec stupéfaction, cette sorte de planche funèbre, qui semblait transporter un mort, pénétrer dans son compartiment ; on la déposa même en face de lui.

Aussitôt, il se dégagea une forte odeur de phénol et d'iodoforme.

M. V. avait voulu voir de près un vrai malade ;

(1) V. *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* du lundi 26 et du mardi 27 août 1901.

il trouva qu'il en voyait un d'un peu trop près ; et, prenant son chapeau, il sortit vivement.

Mais il s'installa dans le compartiment voisin. Il y avait là un autre voyageur, à qui il conta sa mésaventure. Sa curiosité, d'ailleurs, ne fut pas pour cela en défaut. Il se plaça près de la glace, qui faisait communiquer les deux compartiments, et, de cet observatoire, il surveilla son malade.

« De temps en temps, dit-il, par la vitre du milieu, nous l'observions attentivement. »

II

Ainsi guetté avec vigilance par un sceptique déterminé, qui se défiait des maladies comme des guérisons, Gabriel Gargam arriva à Lourdes, le 20 août, à sept heures du matin.

Un peu avant de descendre du train, sa mère lui montra de loin le grand Christ, qui s'élève sur la montagne, où est situé le Calvaire :

« Voici Lourdes, mon fils, salue le Christ, et demande-lui qu'il daigne te guérir. »

Le jeune homme ne put se résoudre à cet acte de foi. Il se détourna, pour ne pas invoquer, même du regard, la grande image qui se dressait à l'horizon.

On le porta directement à la Grotte. Il y devait communier, et, comme il l'avait promis, il y communia, — de la même manière qu'il avait communié à Angoulême, avec une toute petite parcelle d'hostie.

A ce moment encore, sa foi était confuse, incertaine ; il agissait moins en croyant qu'en homme d'honneur, qui a donné sa parole et qui se fait un devoir de la tenir.

Du reste, aucun entraînement dans son cœur, aucune ardeur, aucune émotion. Sur cette planche,

où son corps seul gisait impuissant, son âme restait libre, froide, et parfaitement maîtresse d'elle-même; elle ne voulait subir et elle ne subissait aucun empire.

*
*
*

Tout à coup, comme il venait de faire la sainte communion, il sentit un mouvement intérieur, qui le transforma. Il fut pris subitement d'un immense désir de prier, et cependant aucune prière ne pouvait arriver à ses lèvres : les sanglots l'étouffaient.

La grâce de Dieu et la foi venaient de faire irruption dans son âme, comme les rayons du soleil, qui pénètrent dans une chambre obscure, dès qu'on leur ouvre un passage, et y répandent à flots la lumière et la vie.

Il crut même ressentir un fourmillement dans ses jambes insensibles. Mais ce n'était qu'une illusion.

Le soir, à deux heures, il était aux piscines. On le faisait glisser doucement sur une planche nue, pour le plonger dans l'eau miraculeuse.

Il trouva alors la force de prier. On l'entendit répéter à haute voix les invocations accoutumées :

« Ma Mère, ayez pitié de nous ! »

« Notre-Dame de Lourdes, guérissez-nous ! »

« Santé des infirmes, priez pour nous ! »

Mais Dieu paraissait ne pas l'entendre. A quatre heures, couché sur le passage du Saint-Sacrement, il semblait plus pâle et plus épuisé que jamais; les fatigues du voyage, les émotions de la journée avaient usé ses dernières forces.

Il perd connaissance. Ses voisins considèrent avec épouvante ce visage, devenu tout bleu. On le touche, il est froid.

« Il faut l'amener, dit quelqu'un, on ne peut le

laisser mourir ici, devant tous ces malades, que sa mort va épouvanter. »

Déjà on saisit son brancard, on se dispose à l'emporter.

« Non, laissez-le, de grâce, s'écrie une personne de son entourage. S'il meurt, je couvrirai sa tête, et personne ne le verra. »

*
* *

Un peu après, le malade rouvre les yeux et reprend ses sens. Il croit que tout est fini, et, déjà, une grande tristesse s'empare de son âme, quand le bruit des acclamations suppliantes arrive jusqu'à lui.

C'est comme le coup de cloche qui sonne sa guérison.

Il essaie de se soulever sur ses poignets, ce qu'il n'avait pas fait depuis vingt mois; il retombe; il veut se soulever encore, on l'arrête.

Mais il insiste, il demande qu'on l'aide à descendre de la planche, où il paraissait cloué, et le voilà debout, nu-pieds, en chemise, comme un mort qui sortirait du tombeau, enveloppé de son linceul!

Il a fait déjà quelques pas derrière le Saint-Sacrement, mais on l'oblige à regagner son brancard. Tous les yeux sont fixés sur lui, dans cette foule immense, tous les cœurs frémissent, l'émotion est à son comble.

Ce moribond, épuisé par vingt mois de maladie et de diète forcée, en une minute a recouvré la sensibilité et le mouvement.

Plus de trace de paralysie; il sent son gosier s'ouvrir et la faim renaître dans son pauvre estomac délabré: c'est la vie qui revient, d'un bond, dans tout cet organisme, aux trois quarts détruit, et qui

jette, sur ce visage livide, un rayon naissant de lumière et de joie.

* * *

Aussitôt après la procession, on conduisit Gargam dans la salle, où les médecins examinent les malades qui guérissent.

« L'entrée de Gargam dans le Bureau des constatations, dit le Dr Boissarie, forme un des épisodes les plus émouvants dont nous ayons été témoins. Soixante médecins nous entouraient : médecins des hôpitaux, professeurs de clinique, médecins étrangers, de nombreux correspondants de journaux, des convaincus et des incrédules.

« Gargam arrive sur sa planche, plié dans une longue robe de chambre, suivi de sa mère, de son infirmier, de plusieurs dames de l'hôpital. Il se dresse devant nous : c'est un spectre.

« De grands yeux fixes sont seuls vivants dans cette figure émaciée, décolorée; il est chauve, c'est un vieillard; cependant il n'a pas trente-deux ans. » (1)

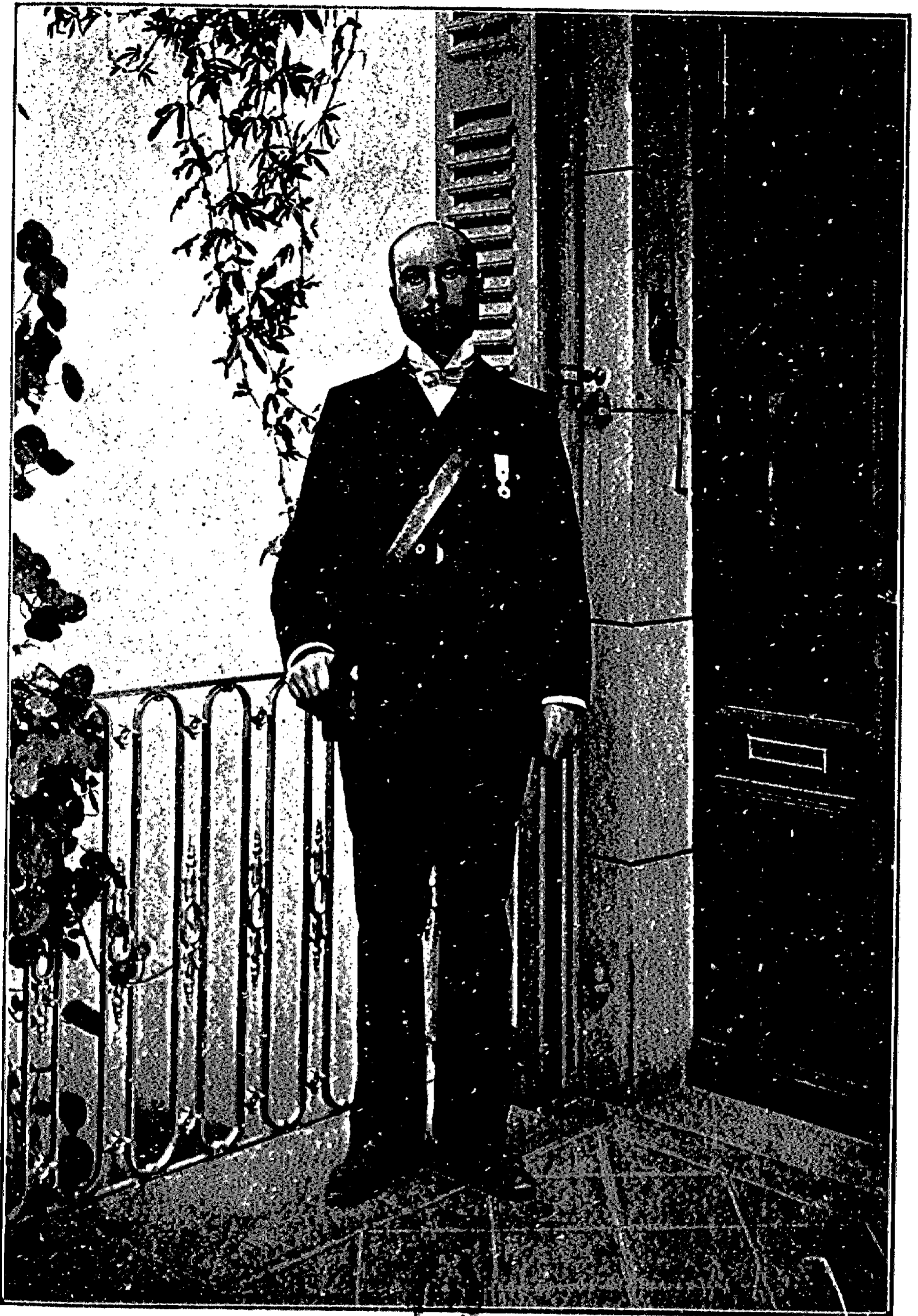
Il fallut remettre au lendemain matin l'examen approfondi du malade; une foule enthousiaste assiégeait le bureau, dont les portes auraient cédé sous cette poussée formidable.

* * *

Que devenait cependant M. V. ?

Il avait perdu de vue son infortuné compagnon de voyage, depuis l'arrivée à Lourdes, à sept heures du matin. Le soir, au moment de la procession du Saint-Sacrement, il le cherchait dans la foule, quand il l'aperçut à quelques mètres de lui.

(1) *Annales de N.-D. de Lourdes*, t. XXXIV, p. 322.



GABRIEL GARCIA

« Je l'observe de nouveau avec attention, dit-il; il est toujours couché sur son brancard... Le Saint-Sacrement est présenté devant chaque malade; j'observe mon compagnon d'Angoulême, et j'attends son tour.

« Tout à coup, au moment même où le prêtre dirige le Saint-Sacrement vers lui, le malheureux, jusqu'alors immobile comme un mort, se dresse tout debout et s'écrie : « Je suis guéri. » L'impression de tous est immense. Puis il se recouche sur son brancard, parce qu'il n'est pas habillé.

« On le transporte aussitôt après au Bureau des constatations. Toujours grâce à la carte que m'a procurée l'honorable M. de Beauchamp, je puis suivre le malade à ce bureau, où je constate, comme les médecins eux-mêmes, qu'il avait existé des plaies sur le corps de M. Gargam, notamment sur les pieds, et que ces plaies avaient tous les symptômes d'une guérison très récente. »

Ainsi, de l'aveu même du sceptique observateur, qui s'était attaché à lui, la gangrène avait disparu subitement, les pieds étaient déjà devenus sains. (1)

(1) Voici le récit d'un témoin israélite, tel qu'il a paru dans le journal anglais, le *Daily Mail* :

« L'ostensoir d'or étincelait aux rayons d'un soleil ardent, lorsque, des lèvres d'un homme étendu à mes pieds, sur un grabat, s'échappa un cri inarticulé, et, de la bouche d'une femme voisine du brancard, une exclamation étouffée par des sanglots : « Sainte Mère de Dieu, je vous remercie! »

« L'homme étendu sur la civière en saisit les côtés avec des mains qui semblaient être des serres, tellement elles étaient grêles, et, d'un mouvement convulsif, se redressa, jusqu'à ce qu'il fut assis.

« Aidez-moi! » soupira-t-il, tandis que deux grosses larmes roulaient le long de ses joues émaciées, jusque sur sa barbe; « je puis marcher : je le sens! » Des mains empressées l'aidèrent à se mettre sur ses pieds, et il fut là, debout devant nous, comme un homme ressuscité d'entre les morts, sans chapeau et sans



Quand Gargam se retrouva à l'hôpital, loin de la foule, en face de sa mère, il y eut entr'eux un moment de silence. Ni la mère, ni le fils, ne trouvaient de paroles, pour exprimer les sentiments qui remplissaient leur cœur.

Ils étaient comme paralysés, étouffés, stupéfiés par la surprise, l'émotion, le bonheur : cet affreux cauchemar de vingt mois serait-il donc fini ? Était-ce bien vrai ?

Il y a des moments si doux dans la vie, — trop rares, hélas ! — que le cœur n'ose croire à ce que les yeux voient : n'est-on pas le jouet d'un rêve, et quel va être tout à l'heure le réveil ?

Eh bien, non, ce n'était pas un rêve ; Gabriel Gargam était bien ressuscité.

pantalons, n'ayant sur lui qu'une chemise de nuit et une robe de chambre. « Laissez-moi marcher ! » s'écria-t-il de nouveau, d'une voix étrange et caverneuse. « Exaucez-le, Sainte Vierge, exaucez-le ! sanglota la mère. Il n'a pas parlé à haute voix depuis vingt mois ! » Et, à la vue des milliers de spectateurs amassés des deux côtés de la procession, « cette épave humaine », aux jambes semblables à des rouleaux de pâtissier, et aux pieds qui n'étaient qu'un amas de plaies, fit cinq pas chancelants sur sa robe de chambre, qu'on lui avait retirée pour qu'elle lui servit de tapis, et il retomba, épuisé, dans les bras prêts à le recevoir.

« J'ai suivi jusqu'à l'hôpital son grabat, qui a été porté au milieu de la foule...

« (Depuis bien des mois), il ne pouvait parler qu'à de rares intervalles, et, de la hanche aux pieds, son corps était absolument rigide, insensible même au fer rouge, dont les médecins faisaient parfois usage sur lui.

« Ce matin... les blessures de ses pieds, qui suppuraient hier, sont presque entièrement guéries. Son visage est quelque peu coloré, et sa parole est tout à fait distincte.

« M. Gargam nous a dit, au Bureau médical, où on l'examinait, que sa foi ne datait que de sa guérison. »



Il demanda à dîner, lui qui ne pouvait rien prendre depuis de si longs mois. La sonde œsophagienne était là. Mais à quoi bon cet instrument, désormais inutile ?

Gargam mangea à la manière de tout le monde, comme s'il n'avait jamais été malade. On lui servit du bouillon, des huîtres, une aile de poulet, une grappe de raisin. C'était, pour ce pauvre estomac, déshabitué, pour ainsi dire, de tout aliment, un vrai festin de Gargantua.

L'aile de poulet fit quelque scandale. On ne voulut d'abord en servir que la moitié à Gargam ; une aile tout entière, pensait-on, c'était vraiment trop pour un premier repas, après un an et demi de jeûne obligatoire.

« Mais j'insistai, dit Gargam, je me sentais la force de manger le reste ; et je le mangeai.

« On se demandait comment j'allais passer la nuit, après un tel excès ; d'autant que, jusqu'à dix heures du soir, les visiteurs se succédèrent autour de moi, quoique je fusse bien gardé ; il me fallut raconter dix fois mon histoire. Aujourd'hui même, je serais épuisé, si je devais recommencer à subir cet interrogatoire obstiné. »

Enfin, on le laissa en paix, et il s'endormit.

Mais, près de lui, des hospitaliers veillaient. On craignait que la nuit ne fût agitée. Elle fut calme comme celle d'un enfant.

Le matin, en revoyant le soleil, dont les rayons entraient dans la salle, Gargam eut une impression de bonheur inexprimable. Il n'était donc plus cloué dans ce lit de souffrances, qui lui paraissait un cer-

cucil; il allait jouir, lui aussi, de la lumière, du mouvement et de la jeunesse; il allait revivre.

*
* *

Quand il se présenta, quelques heures après, au Bureau des constatations médicales, où il n'avait fait que passer la veille, on l'attendait impatiemment.

La salle était comble. Les nombreux médecins, qui étaient à Lourdes à ce moment, s'étaient rendus avec empressement à ce qu'ils regardaient comme un spectacle, qui serait sans doute unique dans leur vie.

L'avoué de Gargam, M^e Sévenet, prévenu par dépêche de l'évènement, était accouru de Saint-Sauveur, où il se trouvait, pour le voir de ses yeux et en jouir. Gargam entra avec lui, sa mère, et les personnes qui l'avaient accompagné.

Mais il n'était plus sur sa planche. Il était debout, vêtu d'un complet neuf, qu'on avait acheté le matin même.

Tous les yeux se fixèrent sur lui avec avidité, comme sur une apparition qui arriverait de l'autre monde.

On examine ses pieds; il n'y a plus de gangrène, la cicatrisation s'opère à vue d'œil. Les jambes ont repris leurs fonctions, mais la maigreur est extrême, les masses musculaires n'existent plus.

« Messieurs, dit le D^r Boissarie, en s'adressant à ses confrères, nous devons constater d'abord que, au point de vue médical, M. Gargam est dans l'impossibilité de marcher; les ressorts de la machine ont disparu, il n'a plus de muscles. »

Et cependant on dit à Gargam de marcher, et il marche.

« M. Gargam pouvait-il se tenir debout et marcher? » demandait son interlocuteur à M. V.,

— « Non seulement il pouvait se tenir debout, répondit celui-ci, mais encore il marchait seul et sans appui. »

— « Sans appui? Cependant, dans le compte rendu que les journaux ont publié, il est dit que M. Gargam marchait en s'appuyant sur le bras d'un ami. »

— « Pas du tout, il marchait seul et sans aucun appui; je l'ai vu, de mes yeux vu. »

Avec une force de résistance, qui étonna tout le monde, cet homme exténué, vrai squelette, raconta en détail son histoire.

III

Quelle était, au juste, la lésion cachée qui l'avait conduit aux portes du tombeau? Le médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême, on l'a vu, croyait à une affection de la moëlle rachidienne; le médecin en second, le Dr Tessier, préférait admettre une compression de la moëlle par les vertèbres, d'autant que le malade souffrait en un point de la région lombaire. D'autres proposaient d'autres explications.

M^e Sévenet prit la parole. Il avait eu naturellement dans les mains toutes les pièces du procès, tous les rapports médicaux, toutes les expertises.

Il dit donc à l'assemblée que la Compagnie n'avait jamais mis en doute la gravité des blessures, et que tous les médecins s'étaient trouvés d'accord, pour déclarer l'infirmité incurable; ce qui avait amené le tribunal à qualifier le blessé de « véritable épave humaine, dans laquelle l'intelligence seule n'avait pas été atteinte ».

Parmi les soixante médecins présents, plusieurs donnèrent aussi leur avis sur le mal profond, cause

et origine des désordres effrayants, qui avaient ruiné cet organisme.

Ils se partagèrent, comme toujours. Mais l'un d'eux, l'un des principaux, le Dr M....., chirurgien des hôpitaux de Paris, mit fin à la discussion, en disant avec quelque impatience :

« A quoi bon chercher, Messieurs, où est la lésion ? Dans un état pareil, la lésion est partout, l'organisme est détruit. »

Tous les médecins se rangèrent à cet avis autorisé, et, comme ceux qui avaient examiné le malade en vue du procès, ils tombèrent d'accord que l'infirmité devait être tenue pour incurable : l'évolution était progressive et fatale ; Gargam marchait lentement à la mort.



La reprise générale fut rapide. Trois semaines après, Gargam avait augmenté de dix kilos, et gagné douze centimètres dans la circonférence de ses jambes : elles mesuraient, au mollet, trente-cinq centimètres, au lieu de vingt-trois.

Aujourd'hui il pèse soixante-quinze kilos, poids normal d'un homme de sa taille et de son âge. Il peut supporter la fatigue d'un long service à la piscine, quoiqu'il garde, comme souvent ceux que la Providence guérit à Lourdes, une trace de son ancienne maladie, qui en reste comme la signature authentique, devant ceux qui voudraient en nier l'existence. Il ressent une certaine faiblesse dans le dos, à l'endroit où le Dr Tessier supposait qu'une vertèbre comprimait la moëlle. Du reste, il n'a jamais éprouvé ni rechute, ni menaces de rechute ; sa santé est parfaite. (1)

(1) Si quelque esprit, entiché de névropathie, avait la folle ten-



Voilà, certes, un cas bien embarrassant pour ceux que leurs théories toutes faites obligent à ne voir nulle part d'intervention surnaturelle !

Le mal est attesté dans sa gravité, d'une manière officielle. Non seulement des médecins le décrivent devant les tribunaux, mais les tribunaux eux-mêmes le reconnaissent, en condamnant, à une grosse pension et à une indemnité considérable, la Compagnie de chemins de fer, auteur de l'accident qui a fait cette « épave humaine ».

Que, d'autre part, le blessé, dont l'état empirait sans cesse, après vingt mois de souffrances, alors que la maladie était parvenue à l'apogée, ait retrouvé la santé, à Lourdes, subitement et sans convalescence, outre tant d'autres témoins, soixante médecins l'ont vu et publiquement constaté.



Reste l'explication.

Dira-t-on qu'il s'agissait d'accidents nerveux, qu'une émotion, faite de confiance, a supprimés en un instant ?

Nul ne le croira, sinon ceux qui ont absolument besoin de le croire, pour sauver leur philosophie désemparée, et encore beaucoup d'entr'eux n'ose-

tation de supposer que l'état lamentable de Gargam n'était qu'un état nerveux, la trace qui subsiste de la terrible maladie, tout anodine qu'elle est, suffirait à l'éclairer. Car, supposé que la maladie n'eût été que nerveuse et fonctionnelle, et non point organique, tout aurait disparu absolument ; toutes les fonctions étant rétablies, le mal n'aurait laissé aucun vestige particulier.

Sans se croire le droit de demander compte à Dieu de ses desseins, peut-être peut-on aisément les deviner ici, comme plus haut dans le cas de Mme Rouchel et celui de Clémentine Trouvé.

ront pas se risquer à le dire ; car tout va contre cette interprétation audacieuse, née d'un parti pris qui cherche une excuse.

D'abord, comment parler d'accidents nerveux, au sujet d'un homme qui ne fut jamais nerveux et dont la famille ne l'est pas plus que lui-même ?

Ses parents furent doués d'un tempérament calme et solide.

« Mon père, me disait-il, est mort à quatre-vingt-neuf ans. Ma mère en a aujourd'hui soixante-treize (1904), et elle se porte fort bien. Mes grands parents, des deux côtés, sont parvenus à une véritable vieillesse. »

Et puis, où est ici cette exaltation de foi, cette sorte d'hypnotisation par soi-même, dont on parle, d'ailleurs, au hasard et sans fondement ?

Gargam avait vécu, depuis qu'il était sorti de l'enfance, loin de toute pratique religieuse. On a vu que, sur son lit de malade, il ne cachait pas son incrédulité.

Il se laisse conduire sur les bords du Gave sans conviction, par complaisance. Le matin même de son arrivée, il refuse à sa mère, la personne qui a le plus d'influence sur son âme, d'adresser de loin un salut et une prière à la grande image du Christ, qu'on lui montre sur une des montagnes de Lourdes.

Il ressent bien une émotion religieuse, mais c'est le matin, devant la Grotte, et il reste aussi malade qu'auparavant.

On le plonge ensuite dans la piscine, toujours sans effet.

Il guérit juste à l'heure où il n'éprouve aucune sorte de sentiments, à la fin d'une de ses longues syncopes habituelles, durant laquelle on le croyait mort. C'est en rouvrant les yeux, c'est en reprenant

l'usage de ses sens, qu'il se dresse sur ses poignets, et qu'il quitte sa civière de paralytique.

Écoutons encore le sceptique observateur, qui s'était attaché à ses pas.

On lui demande : « Avez-vous parlé à Gargam au Bureau des constatations ? »

Il répond :

« Oui, je lui ai parlé, et il a parfaitement répondu à mes questions. »

— « Que vous a-t-il dit ? »

— « Il m'a dit ceci : « J'étais un sceptique, et je ne croyais point aux miracles, en partant hier soir d'Angoulême. Ce matin même, je n'y croyais pas de davantage. »

Non seulement il n'y croyait pas, mais il n'a pas eu le temps d'y penser dans l'instant précis où la guérison s'est produite ; il ne pensait même à rien, puisqu'il reprenait tout juste connaissance.

Ajoutons qu'il n'y a pas d'émotions morales, capables de restaurer, en un moment, un organisme ravagé, qu'un mal profond use et détruit depuis vingt mois, quel que soit ce mal lui-même, et, à plus forte raison, s'il consiste en une lésion de la moëlle, comme le rapport médical l'a constaté.

On a vu plus haut que Bernheim lui-même reconnaît l'impuissance absolue de la suggestion dans des cas aussi graves. Elle ne peut absolument rien alors ; ce n'est douteux pour personne ; et, si elle était capable de guérir la cause, ce qui n'est pas, elle ne le serait point de réparer, en quelques minutes, les effets désastreux, dont tous les organes ont souffert.

Enfin, un suggestionneur obstiné refuserait-il de se rendre à l'évidence, en s'abritant derrière la nature cachée de la maladie, ce qui est plus commode que sincère, il resterait toujours cette gangrène

symétrique des extrémités, qui a disparu immédiatement comme tout le reste.

Pour échapper à l'explication de ce phénomène déconcertant, il est impossible de chercher un refuge dans l'ombre favorable du mystère : les plaies étaient visibles ; la planche verticale, qui terminait le brancard, n'avait été dressée que pour elles.

Or, soixante médecins ont pu voir les cicatrices en train de se former ; toute suppuration était arrêtée, et le tissu se reconstituait à vue d'œil.

« Pour croire au miracle, disait un jour Zola au Dr Boissarie, il me suffirait de voir une égratignure se fermer subitement. »

Il y a ici beaucoup plus, et le doute n'est pas possible sur un fait qui a eu tant de témoins.



Aussi comprend-on l'extrême embarras de ceux qui veulent absolument écarter l'intervention du ciel.

J'aime assez le mot de M. V., s'il est permis de citer ce témoin incrédule une dernière fois.

Il déclare que la guérison de Gargam l'a impressionné comme tout le monde ; « mais, ajoute-t-il, je ne crois pas à un miracle. »

— « Alors, comment expliquez-vous.....? »

— « Je vous répète que je ne crois pas à un miracle, mais cependant *je ne puis pas non plus affirmer le contraire.* »

C'est le moins qu'on puisse dire, si l'on a ses raisons pour tenir à rester sceptique.

Que si l'on n'obéit pas à une opinion préconçue, dont on est décidé à ne pas sortir, si l'on se place en face du fait qui vient d'être raconté, avec un es-

prit sincère, prêt à accepter la vérité, quelle qu'elle soit, il est impossible de ne pas se dire : une puissance supérieure à la nature est intervenue ici ; elle seule a pu rendre instantanément la vie à ce malheureux corps, à moitié détruit, où la décomposition avait déjà commencé son œuvre.....

Au temps des pèlerinages, quand vous verrez Gargam s'en aller joyeusement aux piscines, où sa charité l'appelle, regardez-le bien : c'est un miracle qui passe.

Avec ce récit, finit l'histoire des guérisons prodigieuses que nous voulions présenter, entourées des circonstances qui les accompagnèrent et qui en augmentent encore l'éclat.

Nous les avons choisies, — on l'a peut-être remarqué, — dans les diverses infirmités humaines et parmi tous les mondes.

Os brisés qui se rejoignent et se soudent instantanément, os cariés, dont la carie s'arrête et disparaît, poumons blessés qui deviennent sains subitement et pour toujours, lupus de la face qui se cicatrise, trous béants qui se ferment, des enfants, des jeunes filles, des femmes, des hommes jeunes, des hommes mûrs, ouvriers et bourgeois, malades pauvres et malades dans l'aisance, toutes les conditions, tous les âges, toutes les maladies, relèvent de cette puissance mystérieuse, dont l'histoire de Lourdes montre la merveilleuse action.

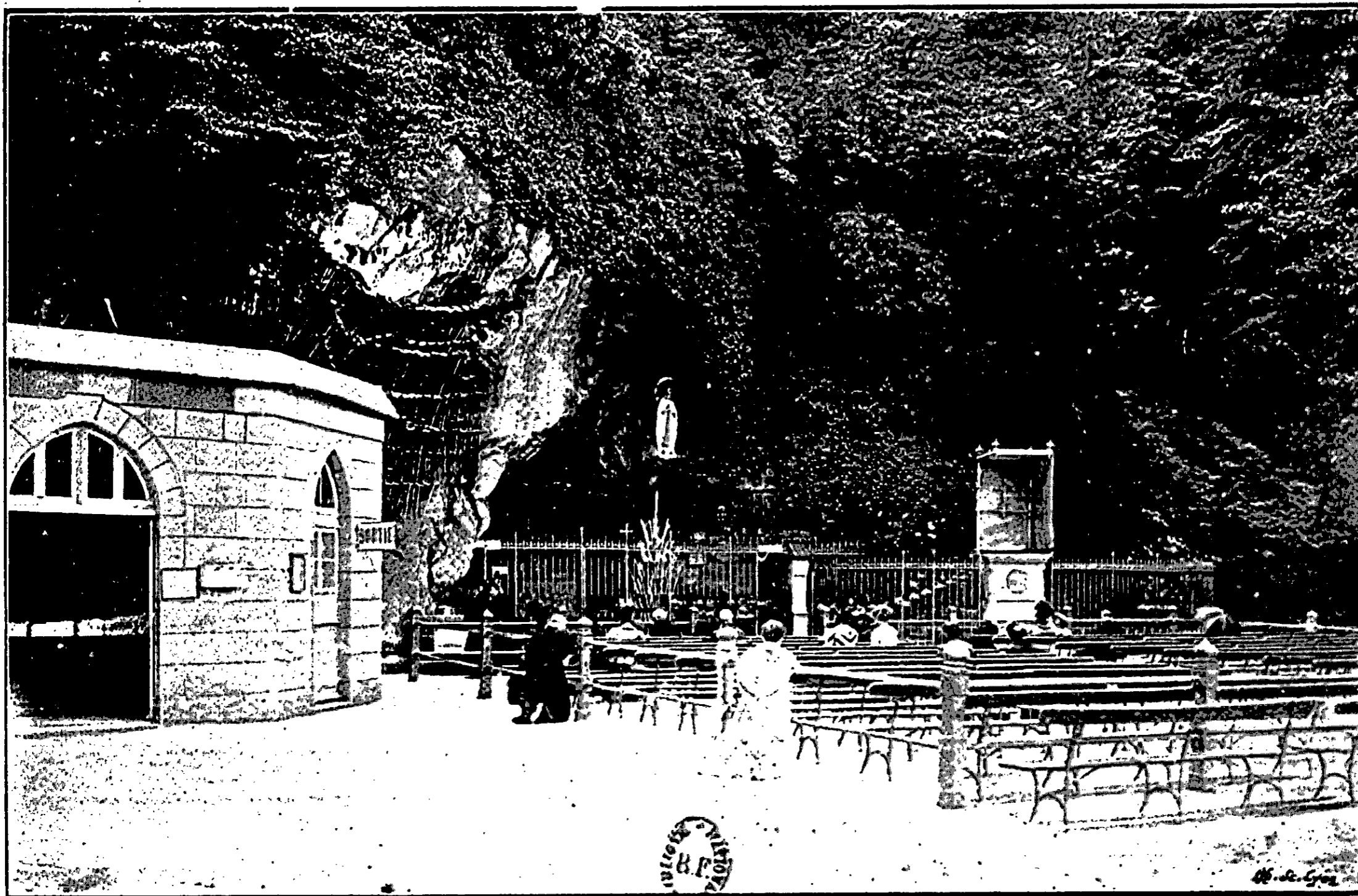
Quoi qu'elle commande, la nature obéit.

L'esprit n'a pas de peine à comprendre qui elle est et comment elle s'appelle. Il n'y a qu'un être qui puisse parler ainsi dans l'univers :

L'Eternel est son nom : le monde est son ouvrage. (1)

(1) RACINE, *Esther*, III, 1. — On trouvera, dans ce qui va suivre, des documents décisifs, qui donnent à ces récits, déconcertants pour l'incredulité, l'autorité de faits scientifiques. D'autres pièces servent à appuyer ce que nous avons dit au cours de l'ouvrage, ou fournissent des renseignements utiles aux lecteurs. — L'*Appendice* est suivi d'une brève conclusion, qu'on lira dès maintenant, si on ne doit pas lire l'*Appendice* lui-même.





LA GROTTTE DES APPARITIONS, ÉTAT ACTUEL

Troisième Partie

APPENDICE

NOTES ET DOCUMENTS

N° 1

UNE CALOMNIE

Quelque temps après l'époque des Apparitions, deux ou trois sceptiques licencieux, ayant envie de rire, eurent le mauvais goût de raconter, dans les cafés, que la belle « dame », apparue à Bernadette, le 11 Février, n'était autre que Mme P., bien connue à Lourdes.

Surprise par l'enfant, dans la Grotte Massabielle, où elle se trouvait avec un jeune officier de la garnison, Mme P. aurait eu l'idée de se donner les airs d'une apparition et de parler sur un ton de prophétesse, pour dérouter la naïveté d'un témoin important, dont l'indiscrétion pouvait compromettre sa réputation pour toujours.

Ce conte des mille et une nuits fut pris au sérieux par des gens, qui n'en savaient pas l'origine et ne connaissaient ni Mme P., ni les circonstances de la vision de Massabielle. Les journaux s'en emparèrent; on le répéta à l'époque où M. Zola se rendit à Lourdes, pour composer son roman — en 1892 — et celui qui écrit ces lignes l'a entendu lui-même reproduire, dans des salons parisiens, où l'on croyait parler sérieusement.

Voici des observations qui suffisent à en montrer la fausseté absolue.

1° Bernadette n'a pas eu *une* vision, elle en a eu dix-huit. Mme P. n'est pas revenue dix-huit fois, sans doute, jouer sa petite comédie, et devant d'innombrables spectateurs. Qu'aurait donc vu Bernadette, les dix-sept fois où Mme P. n'est pas venue, si elle n'a vu qu'elle la première fois ?

2° Bernadette a vu la dame mystérieuse, non sur le sol de la Grotte, mais dans une anfractuosité du rocher, laquelle est à cinq ou six mètres du sol, et où l'on ne peut accéder d'aucune manière, sinon à l'aide d'une échelle. Mme P. se serait-elle munie d'une échelle, pour aller à son coupable rendez-vous, ou bien aurait-elle pris le vol, pour monter subitement dans la niche, au-dessus de l'églantier ?

3° Après son extase, Bernadette passa le canal du moulin, pour sortir de l'île où elle était, et alla dans la Grotte, où elle fit son fagot de bois sec. Où était Mme P. à ce moment ? Et à quoi lui aurait servi sa comédie ridicule, puisque l'enfant, revenue à son état ordinaire, et se trouvant elle-même dans la Grotte, d'ailleurs peu large et peu profonde, l'aurait découverte avec facilité, elle et son complice ?

4° Bernadette n'était pas seule, même le 11 Février. Elle avait avec elle sa sœur Marie et Jeanne Abadie. Ses deux compagnes passèrent le canal avant elle, alors qu'elle n'avait pas eu encore sa vision. Elles entrèrent dans la Grotte, y ramassèrent même quelques branches sèches, et elles y revinrent quelques minutes après, pour lier leurs fagots avec Bernadette. Si un Monsieur et une Dame s'étaient trouvés dans la Grotte, elles les auraient donc vus fatalement. C'est l'évidence même.

5° Enfin — ce qui rend toute discussion superflue — il y a, en faveur de Mme P., un *alibi*, officiellement constaté. C'est le 11 Février 1858 qu'eut lieu la première apparition. Or, le 11 Février 1858, Mme P. était dans son lit; il lui était donc tout à fait impossible d'aller vagabonder le long du Gave. Elle venait, en effet, de mettre au monde une petite fille, laquelle était née trois jours avant, le 8 Février 1858. L'acte de naissance figure dans les registres de l'état civil de la ville de Lourdes; il porte le n° 13.

Il n'y a donc à tenir aucun compte de cette fable ridicule et calomnieuse; on voit qu'elle est fautive incontestablement. Elle sert, du moins, à prouver la légèreté et la mauvaise foi d'une partie de ceux qui ont attaqué les apparitions de Lourdes.

N° 2

BERNADETTE ET LE DOCTEUR VOISIN

L'Union médicale du 27 juin 1872 reproduisait une des conférences du D^r Voisin sur les maladies mentales. Dans cette conférence, le D^r Voisin, médecin de la Salpêtrière, développait la thèse que, presque toujours, les hallucinations aboutissent à la folie, et, pour preuve, il disait : « Le miracle de Lourdes a été affirmé sur la foi d'une enfant hallucinée, qui est enfermée dans le couvent des Ursulines de Nevers. »

Dès qu'il connut cette assertion, l'évêque de Nevers adressa au journal *l'Univers* la lettre suivante :

« Cher Monsieur,

« Comme vous le savez très bien, un professeur de la Salpêtrière, en développant ses théories sur les hallucinations, a prétendu, il y a déjà quelque temps, que Bernadette Soubirous, en

religion sœur Marie-Bernard, était enfermée, comme folle, dans le couvent des Ursulines de Nevers. Seriez-vous assez bon pour publier cette lettre, par laquelle j'ai l'honneur de déclarer :

« 1^o Que la sœur Marie-Bernard n'a jamais mis le pied dans le couvent des Ursulines de Nevers ;

« 2^o Que, résidant à Nevers, il est vrai, dans la maison-mère des sœurs de Charité et de l'Instruction chrétienne, elle y est entrée et y reste tout aussi librement que n'importe quelle autre sœur ;

« 3^o Que, loin d'être folle, c'est une personne d'une sagesse peu commune et d'un calme dont rien n'approche ;

« De plus, je me permettrai d'inviter le susdit professeur illustre à venir vérifier en personne l'exactitude de cette triple affirmation.

« S'il avait la bonté de me faire connaître le jour de son arrivée, je me chargerais de le mettre en rapport avec la sœur Marie-Bernard, et, pour qu'il ne puisse concevoir aucun doute sur son identité, je prierais M. le Procureur de la République de vouloir bien la lui présenter. Il lui serait ensuite octroyé de l'envisager, de la questionner, aussi longtemps qu'il lui plairait.

« Personnellement, je promets la plus aimable figure d'hôte.

« † AUGUSTIN, évêque de Nevers.

« 3 octobre 1872. »

Un catholique militant, M. E. Artus, offrit dix mille francs au D^r Voisin, s'il arrivait à prouver qu'il avait dit vrai.

Le D^r Voisin garda le silence, n'ayant rien à répondre. Sur quoi, M. Artus, après l'avoir mis, plusieurs fois et publiquement, en demeure de justifier son assertion, écrivit :

« Permettez-moi, Monsieur, de terminer par une réflexion, qui s'adresse à tous ceux qui, comme vous, par la parole ou la plume, ont l'honneur de parler en public. Tout homme qui, dans ces conditions, affirme ou nie des faits d'une telle portée, sans les avoir vérifiés ou étudiés, commet un crime social, car il fausse ou trouble la conscience de ces classes innombrables, qui n'ont ni le temps ni la faculté de faire par elles-mêmes un semblable examen et qui s'en rapportent, en leur ignorance, à ceux qui se donnent la mission de les enseigner. » (1)

Deux ou trois mois après la publication de la conférence du D^r Voisin, le D^r Damoiseau, président de la Société des médecins de l'Orne, avait écrit au D^r Robert Saint-Cyr, président de la Société des médecins de la Nièvre, pour le prier de lui donner des renseignements positifs sur l'état d'esprit de Bernadette. Il reçut la réponse suivante :

« Nevers, 3 septembre 1872.

« Mon cher confrère,

« Vous ne pouviez vous adresser mieux, pour avoir sur la jeune fille de Lourdes, aujourd'hui Sœur Marie-Bernard, les renseignements que vous désirez. Médecin de la Communauté, j'ai donné des soins pendant longtemps à cette jeune Sœur, dont la santé très délicate nous inspirait de vives inquiétudes. Aujourd'hui, cet

(1) *Déjà à la Libre Pensée sur les miracles de N.-D. de Lourdes* (Paris, 51^e mille, 1881), pp. 165 et suiv.. Le *Siècle* et d'autres journaux, s'appuyant sur l'assertion absolument fautive du D^r Voisin, en avaient profité pour dire que le pèlerinage de Lourdes avait pour origine une folie et une folle, qu'on tenait rigoureusement enfermée.

état s'est amélioré; et, de malade, elle est devenue mon infirmière, s'acquittant dans la perfection de sa besogne.

« Petite, d'apparence chétive, elle a vingt-sept ans. Nature calme et douce, elle soigne ses malades avec beaucoup d'intelligence et sans rien omettre des prescriptions faites; aussi jouit-elle d'une grande autorité, et, de ma part, d'une entière confiance.

« Vous voyez, mon cher confrère, que cette jeune Sœur est bien loin d'être aliénée. Je dirai mieux : sa nature calme, simple et douce, ne la dispose pas le moins du monde à glisser de ce côté.

« Je suis heureux, mon cher confrère, de cette occasion de causer avec vous et de vous être agréable, en vous fournissant les renseignements demandés, etc..

« Signé : Robert SAINT-CYR,

« Président de la Société des médecins de la Nièvre. »

Cette lettre met fin au débat.

(A. V, p. 171).

N^o 3

MANDEMENT DE M^{GR} L'ÉVÊQUE DE TARBES

PORTANT JUGEMENT SUR L'APPARITION

QUI A EU LIEU A LA GROTTÉ DE LOURDES

BERTRAND-SÉVÈRE-LAURENCE, par la Miséricorde Divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Tarbes, assistant au Trône Pontifical, etc..

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A toutes les époques de l'humanité, Nos Bien-Aimés Coopérateurs et Nos Très Chers Frères, de merveilleuses communications se sont établies entre le ciel et la terre. Dès l'origine du monde, le Seigneur apparut à nos premiers parents, pour leur reprocher le crime de leur désobéissance. Dans les siècles suivants, nous le voyons converser avec les Patriarches et les Prophètes; et l'ancien Testament est l'histoire des célestes apparitions, dont furent favorisés les enfants d'Israël.

Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la loi mosaïque; au contraire, elles devaient être, sous la loi de grâce, et plus nombreuses, et plus éclatantes.

Dès le berceau de l'Eglise, dans ces temps de persécution sanglante, les chrétiens recevaient la visite de Jésus-Christ ou des Anges, qui venaient, tantôt leur révéler les secrets de l'avenir, tantôt les délivrer de leur chaînes, tantôt les fortifier dans les

combats. C'est ainsi, selon la pensée d'un judicieux écrivain, que Dieu encourageait ces illustres confesseurs de la foi, alors que les puissants de la terre réunissaient tous leurs efforts, pour étouffer dans son germe la doctrine qui devait sauver le monde.

Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le partage exclusif des premiers siècles du Christianisme. L'histoire atteste qu'elles se sont perpétuées d'âge en âge, pour la gloire de la Religion et l'édification des fidèles.

Parmi les célestes apparitions, celles de la Très Sainte Vierge occupent une large place, et elles ont été, pour le monde, une source abondante de bénédictions. En parcourant l'univers catholique, le voyageur rencontre, placés de distance en distance, des temples, consacrés à la Mère de Dieu; et plusieurs de ces monuments doivent leur origine à l'apparition de la Reine du Ciel. Nous possédons déjà un de ces sanctuaires bénis, fondé, il y a quatre siècles, à la suite d'une révélation faite à une jeune bergère, et où des milliers de pèlerins vont, tous les ans, s'agenouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie pour implorer ses bienfaits. (1)

Grâces soient rendues au Tout-Puissant! Dans les trésors infinis de ses bontés, il nous réserve une faveur nouvelle. Il veut que, dans le diocèse de Tarbes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de Marie. Et quel est l'instrument dont il va se servir, pour nous communiquer ses desseins de miséricorde? C'est encore ce qu'il y a de plus faible selon le monde (2). Une enfant de 14 ans: Bernadette Soubirous, née à Lourdes, d'une famille pauvre.

C'était le 11 février 1858. Bernadette ramassait du bois sec sur le bord du Gave, en compagnie d'une de ses sœurs, âgée de 11 ans, et d'une autre jeune fille, de l'âge de 13 ans. Elle était arrivée devant la Grotte dite de Massabielle, lorsqu'au milieu du silence de la nature, elle entend un bruit, semblable à un coup de vent. Elle regarde du côté de la rive droite de la rivière, bordée de peupliers, elle les voit immobiles. Un nouveau bruit ayant frappé ses oreilles, elle se tourne vers la Grotte. Elle aperçoit sur le bord du rocher, dans une espèce de niche, à côté d'un buisson qui s'agite, une Dame, qui lui fait signe d'approcher. Son visage était d'une beauté ravissante; elle était vêtue de blanc, avec une ceinture bleue, un voile blanc sur la tête et une rose jaune sur chacun de ses pieds. A cette vue, Bernadette se trouble: dans la pensée qu'elle est victime d'une illusion, elle frotte ses yeux; mais l'objet devient de plus en plus sensible. Alors, elle tombe instinctivement à genoux, prend son chapelet, qu'elle récite; et, lorsque l'enfant a terminé sa prière, l'apparition s'évanouit.

Soit par une inspiration secrète, soit à l'instigation de ses compagnes, à qui elle avait révélé ce qu'elle avait vu, Bernadette retourne à la Grotte, le dimanche et le jeudi suivants, et, chaque fois, le même phénomène se renouvelle. Le dimanche, pour s'assurer si cet être mystérieux vient de la part du Seigneur, la jeune fille lui jette par trois fois de l'eau bénite, et elle en reçoit un regard plein de douceur et de tendresse. Le jeudi, l'apparition parle à Bernadette; elle lui dit de revenir pendant quinze jours, de boire, de se laver à la fontaine et de manger une herbe qu'elle y trouvera (3). La jeune fille, ne voyant pas d'eau dans la Grotte,

(1) Notre-Dame de Garaison.

(2) I Cor. ch. I, v. 27.

(3) L'histoire des apparitions est résumée ici à grands traits, sans que l'on s'attache étroitement aux dates précises. En réalité, c'est le mercredi, 24 février, qu'eut lieu ce qui concerne la source.

s'acheminait vers le Gave, lorsque l'Apparition la rappelle et lui dit d'aller au fond de la Grotte, dans l'endroit qu'elle lui désigne du doigt. L'enfant obéit, mais elle ne trouve qu'une terre détrem-pée. Aussitôt, elle pratique de ses mains un petit creux, qui se remplit d'eau bourbeuse ; elle boit, se lave, et mange une espèce de cresson, qui était dans ce lieu.

Dès que cet acte d'obéissance est accompli, l'Apparition parle encore à Bernadette : elle la charge d'aller dire aux prêtres qu'elle veut qu'une chapelle lui soit bâtie dans l'endroit où elle s'est montrée, et l'enfant s'empresse de remplir, auprès du Curé de la paroisse, la mission qu'elle a reçue.

La jeune fille avait été invitée à retourner, pendant quinze jours, à la Grotte. Elle répond fidèlement à l'appel, et, tous les jours, à l'exception de deux, elle contemple le même spectacle, en présence d'une foule innombrable, qui se presse devant la Grotte, mais sans rien voir, sans rien entendre. Pendant cette quinzaine, l'Apparition invita plusieurs fois Bernadette à venir boire et se laver dans l'endroit déjà indiqué ; elle lui recommanda de prier pour les pécheurs, et renouvela la demande de l'érection d'une chapelle. De son côté, Bernadette lui demanda qui elle était, mais elle ne reçut pour toute réponse qu'un gracieux sourire.

La quinzaine des visites était terminée. Cependant deux apparitions eurent encore lieu, l'une le 25 mars, jour de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, et l'autre le 5 avril (1). Le jour de l'Annonciation, Bernadette demanda par trois fois à l'être mystérieux qui il était. Alors l'Apparition relève ses mains, les joint à la hauteur de la poitrine, lève les yeux au ciel, et s'écrie d'un air souriant :

Je suis l'Immaculée Conception.

Tel est, en substance, le récit que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la commission, réunie pour l'entendre une seconde fois.

Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se disant l'Immaculée-Conception, et qui, bien que revêtu d'une forme humaine, n'aurait été ni vu, ni entendu par aucun des nombreux spectateurs présents à la scène. Ce serait par conséquent un être surnaturel. Que faut-il penser de cet événement ?

Vous ne l'ignorez pas, Nos Très Chers Frères, l'Eglise apporte une sage lenteur dans l'approbation des faits surnaturels ; elle demande des preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins. Depuis la déchéance originelle, l'homme, surtout en cette matière, est sujet à bien des erreurs. S'il n'est pas égaré par sa raison, devenue si débile, il peut être victime des artifices du démon. Qui ne sait que, parfois, il se transforme en ange de lumière, pour nous faire tomber plus facilement dans ses pièges (2). Aussi le disciple bien-aimé nous recommande-t-il de ne pas croire à tout esprit, mais d'éprouver si les esprits viennent de Dieu (3). Cette épreuve, nous l'avons faite, Nos Très Chers Frères : l'événement dont nous vous entretenons est, depuis quatre années, l'objet de notre sollicitude ; nous l'avons suivi dans ses phases différentes ; nous nous sommes inspiré

(1) Il faut ajouter l'apparition du 16 juillet, qui forme, avec les précédentes, le total de 18, dont il est parlé plus loin. La date communément reçue pour l'avant-dernière n'est pas le 5, mais bien le 7 avril.

(2) 2 Cor., chap. XV, v. 11.

(3) 1 Jean, chap. IV, v. 1.

de la commission, composée de prêtres pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l'enfant, étudié les faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l'autorité de la science, et nous sommes demeuré convaincu que l'apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est la Très Sainte Vierge. Notre conviction s'est formée sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d'après les faits qui se sont produits, et qui ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous pouvions désirer. Et d'abord, sa sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n'admire, en l'approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de cette enfant ? Pendant que tout le monde s'entretient des merveilles qui lui ont été révélées, seule, elle garde le silence ; elle ne parle que quand on l'interroge ; alors elle raconte tout sans affectation, avec une ingénuité touchante ; et, aux nombreuses questions qu'on lui adresse, elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, empreintes d'une forte conviction. Soumise à de rudes épreuves, elle n'a jamais été ébranlée par les menaces ; aux offres les plus généreuses, elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est donc incontestable. Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a eu, lui ont rendu cet hommage.

Mais, si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée elle-même ? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu ni entendu ? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination ? — Comment pourrions-nous le croire ? La sagesse de ses réponses révèle, chez cette enfant, un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au dessus de son âge. Le sentiment religieux n'a jamais présenté, en elle, un caractère d'exaltation ; on n'a constaté, dans la jeune fille, ni désordre intellectuel, ni altération des sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide, qui aient pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas une fois seulement, mais dix-huit fois ; elle a vu d'abord subitement, alors que rien ne pouvait la préparer à l'événement qui s'est accompli ; et, durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même milieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il pendant les apparitions ? Il s'opérait une transformation dans Bernadette ; sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'enflammait, elle voyait des choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait un langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne comprenait pas toujours le sens, et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circonstances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination ; la jeune fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée-Conception, et, ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement, nous sommes fondé à croire que l'apparition est surnaturelle.

Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte une force toute nouvelle, nous dirons même son complément, des faits merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier événement. Si l'on doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons dire que l'apparition, racontée par la jeune fille, est surnaturelle et divine ; car elle a produit des effets surnaturels et

divins. Que s'est-il passé, Nos Très Chers Frères ? L'apparition était à peine connue, que la nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller pendant quinze jours à la Grotte : et voilà que toute la contrée s'ébranle ; des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'apparition ; on attend avec une religieuse impatience l'heure solennelle ; et, pendant que la jeune fille, ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans un même sentiment d'admiration et de prière.

Les apparitions ont cessé ; mais le concours continue : les pèlerins venus des contrées lointaines, comme des pays voisins, accourent à la Grotte ; on voit s'y presser toutes les âges, tous les rangs, toutes les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? Ah ! ils viennent à la Grotte pour prier, et demander quelques faveurs à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher, devenu désormais célèbre. Des âmes déjà chrétiennes se sont fortifiées dans la vertu ; des hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés aux pratiques de la Religion ; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces merveilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durée, ne peuvent avoir que Dieu pour auteur : ne viennent-elles pas, par conséquent, confirmer la vérité de l'apparition ?

Si, des effets produits pour le bien des âmes, nous passons à ceux qui concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-nous pas à raconter ? On avait vu Bernadette boire et se laver dans le lieu désigné par l'Apparition, et cette circonstance avait éveillé l'attention publique. On se demandait si ce n'était pas l'indication d'une vertu surnaturelle, descendue sur la fontaine de Massabielle. Dans cette pensée, les malades essayèrent de l'eau de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès ; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement ; le bruit s'en répandit bientôt au loin. Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabielle, quand ils ne pouvaient pas se transporter à la Grotte. Que d'infirmités guéries, que de familles consolées !... Si nous voulions invoquer leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs obtenues ; mais ce que nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massabielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes, qui en ont fait une rigoureuse analyse. Elles ont été opérées, les unes instantanément, les autres après l'usage de cette eau, deux ou trois fois répété, soit en boisson, soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puissance qui les a produites ? Est-ce la puissance de l'organisme ? La science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces guérisons sont donc l'œuvre de Dieu. Or, elles se rapportent à l'apparition ; c'est elle qui a inspiré la confiance des malades : il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'apparition ; l'apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! Par conséquent, l'Apparition se disant l'Immaculée-Conception, ce que Bernadette a vu et entendu, c'est

la Très Sainte Vierge ! Ferions-nous donc : Le doigt de Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic.* (1)

Comment ne pas admirer, Nos Très Chers Frères, l'économie de la divine Providence ? A la fin de l'année 1854, l'Immortel Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée-Conception. Les échos portèrent jusqu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ; les cœurs catholiques tressaillirent d'allégresse, et partout on célébra le glorieux privilège de Marie par des fêtes, dont le souvenir restera à jamais gravé dans notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la Sainte Vierge, apparaissant à une enfant, lui dit : *Je suis l'Immaculée-Conception... Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur.* Ne semble-t-elle pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infallible du successeur de Saint Pierre ?

Et où veut-elle que ce monument soit érigé ? C'est aux pieds de nos montagnes Pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étrangers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti ?

Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous ! L'auguste Marie daigne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté de votre cité, on élève un sanctuaire, où elle répandra ses bienfaits. Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne ; et, puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses enfants dévoués par l'imitation de ses vertus, et votre attachement inébranlable à la Religion.

Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'apparition a déjà porté parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires de l'événement de la Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre prudence, votre docilité à suivre nos conseils de soumission à l'autorité civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sentiments que vous avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pendant la quinzaine des apparitions.

Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espérance ; une ère nouvelle de grâces commence pour vous ; vous êtes tous appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises. Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Garaison, de Poueylaurin, de Héas et de Piétat.

Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Immaculée veillera sur vous et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, Nos Très Chers Collaborateurs et Nos Très Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, nous tenons les yeux fixés sur cette étoile de la mer, nous traverserons, sans crainte du naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et saufs au port de l'éternel bonheur.

A CES CAUSES :

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale ;

LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

Nous fondant sur les règles, sagement tracées par Benoît XIV,

(1) Exod., chap. VIII, v. 19.

dans son ouvrage de la béatification et de la canonisation des saints, pour le discernement des apparitions vraies ou fausses; (1)

Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la commission chargée d'informer sur l'apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent;

Vu le témoignage écrit des docteurs médecins que nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte;

Considérant, d'abord, que le fait de l'apparition, envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intervention d'une cause surnaturelle;

Considérant, en second lieu, que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature;

Considérant, enfin, que notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières apparitions, et dont le but est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues;

Pour répondre à la légitime impatience de notre Vénérable Chapitre, du clergé, des laïques de notre diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision, que des motifs de prudence nous ont fait retarder;

Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans l'Épiscopat, et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse;

Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit et l'assistance de la Très Sainte Vierge,

AVONS DÉCLARÉ ET DÉCLARONS CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER. Nous jugeons que l'IMMACULÉE MARIE, MÈRE DE DIEU, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près la ville de Lourdes; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Église universelle.

Art. 2. Nous autorisons, dans notre diocèse, le culte de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes; mais nous défendons de publier aucune formule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion, relatifs à cet événement, sans notre approbation, donnée par écrit.

Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Evêques de Tarbes.

Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux,

(1) Liv. 3, ch. 51.

demandera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi, avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la France et de l'étranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux et particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Les personnes qui voudront coopérer à cette œuvre sont priées de faire parvenir leurs offrandes comme suit, savoir : dans notre diocèse, à leurs curés respectifs, au secrétariat de notre Evêché ou à nous-même; et, dans les autres diocèses, au secrétariat de leurs Evêchés respectifs, où elles seront reçues de l'agrément de Nos Seigneurs les Evêques, ou directement à nous-même.

ART. 4. Nous nous adressons avec confiance aux établissements des deux sexes, consacrés à l'enseignement de la jeunesse, aux congrégations des enfants de Marie, aux confréries de la Sainte Vierge et aux diverses associations pieuses, soit de notre diocèse, soit de la France entière.

ART. 5. Toute paroisse, toute corporation, tout pensionnat, toute communauté religieuse, toute confrérie, toute personne, qui offrira, par elle-même, ou au moyen des dons qu'elle aura recueillis, une somme de 500 fr. et au-dessus, aura le titre de *fondateur du Sanctuaire de Lourdes*.

Si les dons, offerts comme il est expliqué ci-dessus, sont de 20 fr. et au-dessus, le titre sera celui de *bienfaiteur principal*.

Les noms des fondateurs et bienfaiteurs principaux nous seront envoyés avec les offrandes; ils seront précieusement conservés dans un registre à ce destiné; de plus, les noms seront déposés dans un cœur de vermeil, qui sera placé au maître-autel du sanctuaire.

Chaque semaine et à perpétuité, il sera célébré dans ce sanctuaire, le mercredi, deux messes pour les fondateurs et bienfaiteurs principaux, et, le vendredi, une messe pour tous ceux qui auront, par leurs offrandes, si minimes qu'elles soient, contribué à cette construction. (1)

Ce n'est pas sans un dessein particulier d'amour et de miséricorde que la Sainte Vierge a demandé, dans cet endroit, l'érection d'un sanctuaire en son honneur. Nul doute, par conséquent, que les personnes qui contribueront, par leurs largesses, à la construction de ce monument, ne reçoivent en échange quelque faveur signalée, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel.

ART. 6. Un très grand nombre de personnes, tant de notre diocèse que des diverses parties de la France, ou même de l'étranger, ont obtenu des faveurs insignes à la Grotte de Lourdes : plusieurs nous ont promis de nous faire parvenir leur offrande, quand il serait question d'ériger un sanctuaire en ce lieu. Nous leur faisons savoir que le moment est venu. Nous les prions aussi de recommander l'Œuvre de la Grotte aux personnes de leur connaissance, et de se charger, s'il y a lieu, de leurs dons volontaires, pour nous les faire parvenir.

ART. 7. Une commission, composée de prêtres et de laïques, sera nommée, à l'effet de surveiller, sous notre présidence, l'emploi des fonds.

(1) Par une ordonnance du 21 Mai 1877, Mgr Jourdan a ajouté, à ces fondations, une messe quotidienne, à perpétuité, aux intentions des fondateurs et bienfaiteurs.

ART. 8. Et sera notre présent mandement lu et publié dans toutes les églises, chapelles et oratoires des séminaires, collèges et hospices de notre diocèse, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Tarbes, dans notre palais Episcopal, sous notre seing, notre sceau et le contrescing de notre secrétaire, le 18 janvier 1862, fête de la Chaire de Saint Pierre à Rome.

† BERTHARD SÉVÈRE, Evêque de Tarbes.

Par mandement,

Fourcade, Chan^e, sec^e.

~~~~~

N° 4

—————

PÈLERINAGES VENUS A LOURDES  
DEPUIS 1867 JUSQU'EN 1903 INCLUSIVEMENT

—

| Années | Pèlerinages organisés | Nombre des pèlerins | Pèlerinages étrangers |
|--------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| 1867   | 36                    | 28.000              | »                     |
| 1868   | 34                    | 28.000              | »                     |
| 1869   | 26                    | 21.000              | »                     |
| 1870   | 43                    | 30.000              | »                     |
| 1871   | 34                    | 28.000              | »                     |
| 1872   | 119                   | 119.000             | »                     |
| 1873   | 183                   | 140.000             | 1                     |
| 1874   | 127                   | 97.000              | 3                     |
| 1875   | 81                    | 65.000              | 6                     |
| 1876   | 88                    | 71.000              | 3                     |
| 1877   | 68                    | 46.000              | 8                     |
| 1878   | 83                    | 65.000              | 6                     |
| 1879   | 78                    | 66.000              | 3                     |
| 1880   | 79                    | 75.000              | 3                     |
| 1881   | 115                   | 77.000              | 7                     |
| 1882   | 118                   | 115.000             | 7                     |
| 1883   | 203                   | 213.000             | 12                    |
| 1884   | 85                    | 75.000              | 5                     |
| 1885   | 114                   | 91.000              | 5                     |
| 1886   | 99                    | 92.000              | 9                     |
| 1887   | 93                    | 79.000              | 7                     |
| 1888   | 15                    | 80.000              | 6                     |
| 1889   | 130                   | 112.000             | 8                     |
| 1890   | 124                   | 97.000              | 8                     |
| 1891   | 126                   | 110.000             | 9                     |
| 1892   | 171                   | 145.000             | 7                     |
| 1893   | 101                   | 105.000             | 6                     |
| 1894   | 175                   | 155.000             | 10                    |

| Années         | Pèlerinages organisés | Nombre des pèlerins | Pèlerinages étrangers |
|----------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| 1895           | 153                   | 151.000             | 13                    |
| 1896           | 225                   | 164.000             | 17                    |
| 1897           | 110                   | 139.000             | 18                    |
| 1898           | 123                   | 141.000             | 15                    |
| 1899           | 158                   | 164.000             | 13                    |
| 1900           | 117                   | 149.000             | 19                    |
| 1901           | 189                   | 191.000             | 19                    |
| 1902           | 128                   | 142.000             | 18                    |
| 1903           | 138                   | 148.000             | 21                    |
| <b>Total :</b> | <b>4.271</b>          | <b>3.817.000</b>    | <b>202</b>            |

Ne sont pas compris dans ces chiffres les pèlerins venus isolément, et dont le nombre dépasse de beaucoup celui des pèlerins venus par groupes.

~~~~~

N° 5

GARE DE LOURDES : MOUVEMENT DES VOYAGEURS

Voici les chiffres donnés par la Compagnie du Midi pour les cinq dernières années :

	Expédiés	Reçus
1899	400.683	395.428
1900	375.775	373.244
1901	440.072	438.877
1902	379.583	391.433
1903	375.568	371.444

Ne sont pas compris dans ces totaux, d'après la Compagnie :

- 1° Les voyageurs avec billets à prix réduit pour Lourdes ;
- 2° Les voyageurs séjournant à Lourdes 24 heures, ayant des billets pour une autre destination ;
- 3° Les voyageurs des trains de pèlerinages.

La Compagnie estime que ces trois groupes de voyageurs forment plus des 3/5 du total général, qui doit dépasser assez notablement 1 million, à ne compter que les arrivants.

Le mouvement de la gare de Lourdes, en additionnant les arrivants et les partants, est supérieur ainsi à deux millions de voyageurs,

N° 6

NOMBRE DES PRÉLATS

VENUS A LOURDES DEPUIS 1868 JUSQU'AU 1^{er} SEPT. 1904

1868 : 3	1887 : 62
1869 : 3	1888 : 64
1870 : 11	1889 : 48
1871 : 9	1890 : 53
1872 : 19	1891 : 46
1873 : 37	1892 : 30
1874 : 36	1893 : 43
1875 : 33	1894 : 55
1876 : 58	1895 : 56
1877 : 41	1896 : 55
1878 : 38	1897 : 56
1879 : 27	1898 : 58
1880 : 50	1899 : 93
1881 : 32	1900 : 81
1882 : 36	1901 : 72
1883 : 52	1902 : 62
1884 : 29	1903 : 55
1885 : 44	1904 : 45 (jusqu'au 1 ^{er} sept.)
1886 : 49	

Soit, au total : 1.643 prélats, répartis comme il suit :
63 Cardinaux, 17 Patriarches, 10 Primats, 277 Archevêques,
1.276 Evêques.

Parmi ces 1.643 prélats, on trouve 757 étrangers.

Voici à quels pays ils appartiennent.

On en a compté :

107 des Etats-Unis.	9 de l'île Ceylan.
103 de l'Espagne.	8 de l'Allemagne.
63 de l'Italie.	8 de la Belgique.
46 du Canada.	8 de la Suisse.
37 de l'Océanie, et notamment :	8 de la République Argentine.
9 de l'Australie,	8 de l'île Haïti.
5 des Philippines,	7 de la Martinique.
4 de la Nouvelle-Zélande,	7 du Zanguebar.
4 de la Nouvelle-Calédonie.	6 de la Birmanie.
31 de l'Inde.	6 du Vénézuëla.
27 de la Chine.	6 du Pérou.
27 du Brésil.	6 de Madagascar.
24 de l'Irlande.	6 de l'Afrique centrale.
19 du Mexique.	5 de la Pologne.
17 de l'Angleterre.	5 du Chili.
16 du Portugal.	5 de l'Equateur.
13 de l'Autriche-Hongrie.	5 de l'île Maurice.
12 de la Colombie.	5 de Cuba.
12 de l'Arménie.	5 de la Guadeloupe.
9 de la Syrie.	3 de la Nouvelle-Ecosse.

3 du Japon.	1 de l'Égypte.
3 de l'Abyssinie.	1 de la République de l'Orange.
3 de la Sénégambie.	1 de l'île de la Réunion.
3 du Tonkin.	1 de l'Uruguay.
3 de la Cochinchine.	1 du Paraguay.
3 du Natal.	1 de la Hollande.
3 de la Mandchourie.	1 de la Guyane hollandaise.
3 de la Mongolie.	1 de la Guyane anglaise.
3 de l'île de Crète.	1 des Deux Guinées.
3 de la République de Guatemala.	1 des îles St-Pierre et Miquelon.
3 de la Corée.	1 de la République du Honduras.
3 de Costa-Rica.	1 de la République du Nicaragua.
3 du Grand Duché de Luxembourg.	1 de la Tripolitaine.
3 du Congo et du Gabon français.	1 du Royaume de Siam.
3 des îles Seychelles.	1 de la Moldavie.
3 de la Colombie Britannique.	1 de la Bulgarie.
2 de la Palestine.	1 de l'île de Rhodes.
2 de l'île de Curaçao.	1 de la Russie.
1 de la Phénicie.	1 de la Norvège.
1 de la Mésopotamie.	1 de l'île de la Trinité.
1 de la Bolivie.	1 des îles Açores.
1 de l'Amérique Russe.	1 des îles du Cap-Vert.
	1 de l'île Madère.

N° 7

MÉDECINS VENUS A LOURDES

DEPUIS 1890 JUSQU'AU 1^{er} SEPTEMBRE 1904

1890 : 27	1898 : 200
1891 : 36	1899 : 210
1892 : 120	1900 : 216
1893 : 109	1901 : 328
1894 : 169	1902 : 268
1895 : 177	1903 : 228
1896 : 202	1904 : 181 (jusqu'au 1 ^{er} sept.)
1897 : 211	

Soit, au total, pour ces 14 années et demie : 2.712.

Sur ces 2.712 médecins, 461 sont des étrangers.

On remarque, dans le nombre :

- 3 membres de l'Académie de médecine de Paris,
- 1 membre de l'Académie de médecine de Bruxelles,
- 1 médecin du roi de Suède,
- 26 professeurs des Facultés françaises,
- 14 professeurs des Facultés étrangères,
- 8 professeurs des Ecoles de médecine,
- 18 médecins ou chirurgiens des hôpitaux,
- 71 internes des hôpitaux.

N° 8

GUÉRISONS ET AMÉLIORATIONS

OBTENUES A LOURDES

de 1858 au 1^{er} septembre 1904

N. B. — Cette liste a été faite d'après les *Annales de N.-D. de Lourdes* et les *Registres* du Bureau des constatations médicales.

En ce qui concerne les abréviations, A. indique les *Annales*, les chiffres romains renvoyant au tome, les chiffres arabes, à la page. R. indique les registres du Bureau des constatations. D. M. renvoie au dossier manuscrit de la Commission épiscopale, nommée par Mgr Laurence, et qui se prononça après enquête sur le rapport du Dr Vergez, professeur à l'École de Montpellier. — *Cert.* et *Rapp.* signifient certificat et rapport délivrés sur l'authenticité de la guérison par le médecin dont le nom suit.

Rappelons, ainsi que nous l'avons dit, que la moitié environ des guérisons et améliorations de Lourdes échappent aux rédacteurs des *Annales* et aux médecins du Bureau des constatations, où les malades ne sont pas obligés de se présenter et où tous ne se présentent pas.

1858

- Louis Bouriette, de Lourdes — un œil perdu. *Rapp.* des Drs Dozous et Vergez (D. M.).
 Blaisette Soupène, de Lourdes — blépharite compliquée d'ectropion. *Rapp.* des Drs Vergez et Dozous (Ib.).
 28 févr. : Enfant Duconte, de Lourdes — mourant. *Rapp.* des Drs Vergez et Dozous (Ib.).
 avril : Catherine Latapie-Chouat, de Loubajac (H.-P.) — raideur de deux doigts de la main. *Rapp.* des Drs Dozous et Vergez (Ib.).
 29 avril : Henri Busquet, de Nay (B.-P.) — trois tumeurs. *Rapp.* du Dr Vergez (Ib.).
 17 oct. : Vve Rizan, de Nay (B.-P.) — perturbation générale de l'organisme. *Rapp.* du Dr Vergez (Ib.).
 9 nov. : Marie Moreau, de Tartas (Landes) — maladie des yeux. *Rapp.* des Drs Brémont et Vergez (Ib.).
 5 mars : Benoîte Cazeaux, de Lourdes — infirmité grave de plus de trois ans. *Rapp.* du Dr Vergez (Ib.).
 Fabien Baron, de Lourdes — fièvre quarte. *Rapp.* du Dr Vergez (Ib.).
 4 avril : Suzanne Baron, de Lourdes — fièvre quarte. *Rapp.* du Dr Vergez (Ib.).

- Jeanne Crassus, de Lourdes — contracture du doigt.
Rapp. du Dr Vergez (Ib.).
- 3 mai : Mme Vve Lanou, de Bordères (B.-P.) — parésie des jambes et céphalalgie. *Rapp. du Dr Vergez (Ib.).*
Marianne Garrot, de Lamarque (H.-P.) — dartre laiteux du facies. *Rapp. du Dr Vergez (Ib.).*
Denys Bouchet, de Lamarque (H.-P.) — paralysie infantile. *Rapp. du Dr Vergez (Ib.).*
- 23 sept. : Jean-Marie Tambourné, de St-Justin (Gers) — coxalgie.
Rapp. du Dr Vergez (Ib.).
Paschaline Abbadie, de Rabastens (H.-P.) — rhumatisme.
Rapp. du Dr Vergez (Ib.).
- févr. : Jean-Baptiste Labbes, de Bruges (B.-P.) — pied démis (A. I, p. 127).
- mai : Françoise Majesté, de Tarbes — cécité intermittente et tumeur au genou (A. III, p. 185).
» Jacqueline Lacaze, de Tarbes — plaies suppurantes (Ib., p. 187).
Jean-Pierre Malou, de Julos (H.-P.) — deux tumeurs.
Cert. du Dr Vergez (D. M.).
- 2 avril : Jean-Marie Amare, de Beaucens (H.-P.) — épilepsie. *Cert. du Dr Vergez (Ib.).*
Marcel Peyrègue, d'Agos (H.-P.) — tumeur. *Cert. du Dr Vergez (Ib.).*
Jeanne Germa, de Pontacq (B.-P.) — grosse verrue douloureuse. *Cert. du Dr Vergez (Ib.).*
Auguste Bordes, de Pontacq (B.-P.) — entorse. *Cert. du Dr Vergez (Ib.).*
Jeanne-Marie Massot-Bordenave, d'Arras (H.-P.) — paralysie des mains et des pieds. *Rapp. du Dr Vergez (Ib.).*
Jeanne-Marie Daube, de Lourdes — rhumatisme fibreux. *Rapp. du Dr Vergez (Ib.).*
Bernadette Soubies, de Lourdes — rachitisme. *Cert. du Dr Vergez (Ib.).*
Pauline Bordeaux, de Lourdes — glande serofuleuse suppurante. *Cert. du Dr Vergez (Ib.).*

1863

Maxime Robineau, du département de l'Aude — affection de la moëlle et idiotisme (A. IV, p. 62).

1864

Pierre Estournet, de Tarbes — maladie d'yeux (A. II, p. 16).

1865

Enfant Labarcille, d'Aressy (B.-P.) — loupe à l'œil (Ib., p. 117).

1866

5 mars : Paul Mercère, de Tarbes — hernies congénitales (A. III, p. 190).

1867

- 10 mai : Françoise Pailhès, de Maquens (Aude) — rhumatisme cardiaque. *Cert.* du Dr Pinaud, 18 juillet 1867 (A. I, pp. 17-27; 33-44).
 11 nov. : Jean-Marie Fosses, de Trébons (H.-P.) — névralgie de la face et de la tête (Ib., pp. 49-62).

1868

- 18 juil. : Jean Puchéon, de Gouze (B.-P.) — paralysie, crises douloureuses (Ib., p. 153).
 1^{er} nov. : Père Hermann, Carme de Bagnères-de-Bigorre — glaucome (Ib., pp. 123-127).
 19 nov. : Jean-Baptiste Labbes, de Bruges (B.-P.) — paralysie des jambes (Ib., p. 128).
 » Marie Condou, de Bruges (B.-P.) — rhumatisme au bras (Ib., p. 128).
 25 nov. : Jeanne Hourguet, de Castétis (B.-P.) — maladie d'estomac (A. III, p. 57).
 31 août : Bertrand Barrère, de Lourdes — amaurose de l'œil droit (A. I, p. 96).

1869

- 22 avril : Guillaume Jaffard, de Lespouey-Laslades (H.-P.) — rhumatisme chronique (A. II, p. 13).
 29 avril : Madeleine Latapie, de Julos (H.-P.) — phtisie du 2^e degré. *Cert.* du Dr Larré, 19 mai 1869 (Ib., pp. 61-67).
 8 juil. : Marie Fourtic, de Pontacq (B.-P.) — paralysie des jambes (Ib., p. 105).
 » Enfant Mounes, de la Séoube (B.-P.) — alalie (Ib., p. 111).
 » Henri Michel, de Clermont-Lodève (Hérault) — fièvre (Ib., p. 112).
 » Hélène Borde, de Simacourbe (B.-P.) — désordre intestinal (Ib., p. 113).
 14 oct. : Sœur Marie de Saint Paul, de Rennes — tuberculose pulmonaire. *Cert.* du Dr Regnaud, 23 octobre 1869 (Ib., p. 132).
 3 nov. : Marie Lassabe, de Montfaucon (H.-P.) — laryngite (Ib., p. 141).
 27 nov. : Pierre Hanquet, de Liège (Belgique) — paralysie des deux membres inférieurs et myélite chronique. *Cert.* des Drs Termonia, 20 janvier 1870, et Davreux, 24 janvier 1870 (Ib., pp. 149 et 177).
 26 sept. : Louis Montcassin, de Toulouse — épuisement général (Ib., p. 153).
 » sept. : François-Xavier Loustalé, de Pau — loupe (Ib., p. 80).
 8 déc. : Marguerite Lazennee, en religion Sœur Marie de Saint Charles — un œil perdu (Ib., p. 156).
 » L. Monot, sup. du Petit Séminaire d'Aubenas (Ardèche) — gastrite (A. III, p. 23).
 29 déc. : Sœur Jeanne de Jésus, des Dames de Louvencvent (Somme) — toux et crachements de sang (A. II, p. 185).
 » Marie Rousse, de Trébons (H.-P.) — troubles nerveux (Ib., p. 188).
 » Marie Mocquet, d'Orges (Hte-Marne) — maladie des yeux (Ib., p. 161).

- 21 juil. : Léonie Chartron, de Lormes (Nièvre) — mal de Pott (A. V, p. 30). *Cert.* du Dr Gagniard (Ib., p. 270).
Sœur Marie Régis, de Saint Joseph d'Éstaing (Aveyron) — phthisie (Ib., p. 77).

1870

- 5 févr. : Henriette Blanchet, de Blaye (Gironde) — maladie de la moëlle. *Cert.* du Dr Berchon, 16 avril 1870 (A. III, pp. 1-8).
5 févr. : Mme Rabère, de Bordeaux — hémorrhagies et faiblesse (Ib., p. 8).
7 avril : Sœur Xavier Dominique de Jésus — maladie d'yeux (Ib., p. 19).
25 mars : Sœur Marie-Henriette, de la Communauté du Sauveur et de la Sainte Vierge — maladie d'estomac et faiblesse générale. *Cert.* du Dr Boramens, 10 avril 1870 (Ib., p. 26).
1^{er} juin : Henri de Saint-Rémy, de Bordeaux — strabisme (Ib., p. 44).
13 avril : Henri-Joseph Grenier, de Liège (Belgique) — épuisement (Ib., p. 52).
21 mai : Mélanie Rouanet, de Bor-et-Bar (Aveyron) — hoquet continu (Ib., p. 61).
14 juil. : Mme X., de Reims — surdité (Ib., p. 74).
15 juil. : Marie L., de Lambersart (Nord) — claudication et inégalité des jambes (Ib., p. 76).
27 mars : Irène de Rebourseaux, de l'Yonne — phthisie (Ib., p. 90).
4 févr. : Louise Charvet, de Montluel (Ain) — nervosisme et langueur (Ib., p. 95).
30 mai : Anne Rousse, d'Agen — migraines chroniques (Ib., p. 110).
M. D., des Hautes-Pyrénées — membranes perforées (Ib., p. 123).
sept. : Madeleine Dupouey, d'Ozon (H.-P.) — paralysie (Ib., p. 123).
juin : Maria Chenal, de Bordeaux — paralysie des jambes (Ib., p. 133).
15 août : Enfant Capelle — cécité (Ib., p. 160).
24 déc. : Mme Gauguet, de Lyon — paralysie de 31 ans (Ib., p. 177).
juin : J.-B. Fagais, curé du Palais (Hte-Vienne) — fistule (A., IV, p. 67).
9 mai : Léonie Collinet, de Liège (Belgique) — claudication (A. V, p. 44).
Clémence J., d'Anvers — rhumatisme articulaire (Ib., p. 45).

1871

- 16 avril : Mme D. Justine, sœur P., de Pons (Charente-Inférieure) — tumeur cancéreuse. *Cert.* du Dr Ardouin, 7 mai 1871 (A. IV, p. 38).
19 juil. : François Macary, de Lavarut (Tarn) — varices avec ulcères et nodosités. *Cert.* des Drs Ségur, 16 août 1871; Rossignol, 3 septembre 1871, et Bernet, 15 août 1871 (A. IV, p. 111; VIII, p. 214).
juil. : Léon Collongues, de Ferrières (H.-P.) — cécité (A. IV, p. 147).
18 mai : Marie Skrzynska, de Kros'cienko (Autriche) — affection de la moëlle (Ib., p. 29; X, p. 61).
27 mai : Mme Benoist, de Paris — hydropisie (A. IV, p. 132).
Jeanne Peyres, de Peyrehorade (B.-P.) — tumeur de 40 ans (Ib., p. 148).

- 27 mai : Sœur Rogatienne, des Filles de la Croix — fluxion de poitrine (Ib., p. 151).
 Mme Gousse, de Blois — ulcère cancéreux à l'estomac (Ib., p. 171).
 Hélène Blyckaerts, de Tirlemont (Belgique) — arthrite aiguë (Ib., p. 196).
 Mlle Muller, de Strasbourg — fièvre typhoïde (Ib., p. 225).
 Isidore Dizier, de Deulin (Belgique) — asthme (Ib., p. 202).
 27 juil. : Louise Lientaud, de Toulon — hydromètre. *Cert.* du Dr Romain, 8 mars 1872 (A. V, p. 8).
 27 juil. : Joséphine Therville, de Cazaux-sur-Save (Gers) — rhumatisme (Ib., p. 11).
 28 juil. : Joséphine Lagorsse, de Tourtoirac (Dordogne) — surdité d'une oreille (Ib., p. 13).
 30 avril : Marie Fanget — cancer (Ib., p. 101).

1872

- 3 janv. : Marie Joly, de Tours — ramollissement de la moëlle épinière (A. IV, p. 250).
 15 janv. : Marie Dupuy, de Mussidan (Dordogne) — affection du larynx et de l'estomac. *Cert.* des Drs Bosviel et Dambrier, 5 février 1872 (Ib., p. 253).
 26 » : Marie Vankerekove, d'Anvers (Belgique) — pleurésie et rhumatisme (A. V, p. 45).
 26 fév. : René Becquet, de Sedan — angine couenneuse (Ib., p. 47).
 3 mai : Jeanne-Marie Arson, de Paris — névrose généralisée (Ib., p. 54).
 14 mars : Raymond Caral, de Castillon (Ariège) — cancroïde de 47 ans (Ib., p. 57).
 4 juil. : Marie-Louise Delpon, de Clermont-l'Hérault — cécité, paralysie et contracture des membres et de la bouche. *Rapp.* du Dr Chrestien, 3 août 1872 (Ib., p. 147).
 5 août : Religieuse d'Auch — lèpre intense (A. V, p. 150).
 Aurélie Bruneau, de Chabris (Indre) — surdi-mutité de naissance. — *Cert.* du Dr de La Mardelle, 15 octobre 1872 et 6 janvier 1873 (A. V, p. 227).
 8 sept. : Sophie Druon, de Lille — paralysie des membres inférieurs. *Cert.* du Dr Masuré, 12 septembre 1872 (A. V, p. 235).
 17 sept. : Philomène Patyn, de Tourcoing — douleurs et enflure du genou (A. V, p. 238).
 29 sept. : Joséphine Renaux, de Roubaix — paralysie de la jambe gauche (A. V, p. 242).
 Sophie Druelle, de Douai — paraplégie nerveuse. *Cert.* du médecin de l'hôpital de Douai (A. V, p. 244).
 20 oct. : Sœur Saint Martin, de Toulon — fièvre typhoïde. *Cert.* du Dr Guéit, 4 novembre 1872 (A. V, p. 244).
 6 oct. : Philomène Simonneau, de Chambréteau (Vendée) — scrofules et ankylose. *Rapp.* du Dr Moreau, 20 octobre 1872 (A. V, p. 254).
 22 sep. : Anne-Marie Moser, de Metz — paralysie de la jambe droite (Ib., p. 266).
 3 juil. : Louise Gibert, de Marseille — inappétence et faiblesse générale. *Cert.* des Drs Fabre, 9 août 1872, et Dugas, 2 août 1872 (Ib., p. 280).
 6 oct. : Clara Chauvin, de Chenac (Charente-Inférieure) — scrofules, ulcères (A. VI, p. 12).
 fév. : Mlle V. W., de Gand (Belgique) — paralysie (Ib., p. 17).

- août : Marguerite Bobe, de Queyrac (Gironde) — anémie et paralysie intermittente. *Cert.* du Dr Piffon, 3 octobre 1872 (Ib., p. 30).
- 5 oct. : M. Francés, curé de Belpech (Aude) — fièvre cérébrale (Ib., p. 69).
- 6 oct. : Constance Léger, de Besançon — vomissements incoercibles (Ib., p. 74).
- 27 août : H. Breton, de Paris — névrose (Ib., p. 76).
- 27 août : Marie Tisseau, de St-Pierre-Echaubrognes (Vendée) — maladie d'estomac. *Cert.* du Dr Desormeaux, 24 mai 1873 (Ib., p. 108).
- déc. : Baronne de Lamberterie — tympanite. *Cert.* des Drs Alègre, 21 juillet 1873; Pomarel, 12 juillet 1873, et Brun, 5 juillet et 7 août 1873 (A. VI, p. 206).
- 16 juil. : Sœur Thérèse-Joseph, de Bruges (Belgique) — asthme, bronchite, emphysème et affection cardiaque. *Cert.* du Dr Van Dromme, 29 juillet 1873 (A. VI, p. 213).
- 27 août : Marguerite Géhier, de Rochefort-s-Loire — coxalgie. *Cert.* du Dr Galisson, 30 janvier 1873 (Ib., p. 245).
- 24 sept. : Augustine Hortade, de Nantes — ulcération douloureuse de la cornée. *Cert.* du Dr Charruau, 16 décembre 1873 (Ib., p. 287).
- 25 sept. : Laurence Gullmann, de Nantes — angine de poitrine. *Cert.* des Drs Nahol et Thoinnet, 28 février et 4 novembre 1873 (Ib., p. 291).
- 26 juil. : Mercédès Torrès, de Santa Fé de Bogota (Colombie) — 4 tumeurs (Ib., p. 295).
- 8 juil. : Sœur Marie Casimir, de Saint Joseph d'Estaing (Aveyron) — affection de la moëlle (A. VII, p. 238).

1873

- 2 juil. : Caroline Esserteau, de Niort — myélite chronique. *Cert.* des Drs Peyrusse; Vizerie, 27 septembre 1873, et Grimaud (A. VI, p. 104; VIII, p. 108; XI, p. 258).
- 10 mars : Victorine Acquier, de Rodez — fluxion de poitrine et fièvre typhoïde (A. VI, p. 110).
- Vve Ancelin, de Nantes — maladie de cœur et hydropié. *Rapp.* du Dr Thibault, 18 novembre 1872 (Ib., p. 126).
- 14 mai : Clémence Gautier, de Gassin (Var) — maladie d'entrailles (Ib., p. 133).
- 14 août : Baronne de la Rue, de St-Malo — paralysie (Ib., p. 172; VII, p. 117).
- 15 août : Abbé de Musy, d'Autun — rhumatisme (A. VI, p. 326).
- 1^{er} oct. : Irma Dubois, de Grandrieux (Lozère) — paralysie (Ib., p. 191).
- Barbe Cannelet, de Cambrai—arthrite (Ib., pp. 191 et 232).
- Jeanne Hillereau, de Nantes — mutisme (Ib., p. 191).
- 8 oct. : Marie de Tisseau, de St-Dié — affection de la moëlle (A. VI, p. 198; VII, p. 88).
- 6 sept. : Sœur Dorothee, de la Besse (Aveyron) — hémiplegie. *Cert.* des Drs Bonneviale; Lubac, 17 septembre 1873, et Rufin (A. VI, p. 257).
- 4 oct. : Marie Gras, de Marseille — chorée. *Cert.* des Drs Fabre, 22 octobre 1873, et Duconte, 24 octobre 1873 (Ib., p. 268).
- » Baptistine Alexis, de Marseille — épilepsie et phtisie. *Cert.* du Dr Fabre, 22 octobre 1873 (Ib., p. 271).

- 24 janv. : Rosine Ollivier, du Puy — maladie de foie. *Cert.* du Dr Arnaud, 31 janvier 1874 (A. VI, p. 302).
- 12 oct. : Sœur Sophie, de la Charité, de Besançon — hystérie des aboyeurs. *Cert.* des Drs Puech, 17 décembre 1873, et Dumas, 29 décembre 1873 (Ib., p. 307).
- 18 oct. : Sœur Marie de l'Annonciation, franciscaine — fistules. *Cert.* du Dr Aubry, 29 octobre 1873 (Ib., p. 312).
- 22 juil. : Marie Jean, de Marseille — phthisie (A. VII, p. 13).
- 4 oct. : Julie Jadot, d'Avante-Ville (Ardennes) — phthisie. *Cert.* du Dr Ollivier, 5 février 1874 (Ib., p. 94).
- 5 oct. : Marie Tournié, d'Espédaillac (Lot) — paralysie des jambes (Ib., p. 234).
- 5 oct. : Père Moncourrier, missionnaire à Pondichéry — cécité (Ib., p. 202).
- 24 août : Jeanne O'Moore, de Paris — congestion de l'enveloppe de la moëlle (Ib., p. 262).
- 22 août : Abbé Guilmin, curé de Montanel (Manche) — carie des os. *Cert.* des Drs Fleury, 28 mars 1876, et Cochet, 6 mars 1876 (A. IX, p. 12).
- 8 déc. : Rosalie Rabot, de Pleurqui (Ille-et-Vilaine) — ankylose du bras (A. VIII, p. 203).
- août : Lucie Fraiture, de Paris — ulcère fongueux. *Rapp.* du Dr Sarret (A. VIII, p. 139; IX, p. 227).
- 8 oct. : Marie Poirier, de St-Aubin (Manche) — contracture des membres inférieurs. *Rapp.* du Dr Cochet, 27 oct. 1873 (A. IX, p. 193).

1874

- mars : Sœur Marie Catherine, de la Retraite, de Boulogne — infirmité de trois ans. *Cert.* des Drs Gros, père et fils, 20 mars 1874 (A. VIII, p. 48).
- 3 juil. : Sœur de la Sagesse de Niort — glande cancéreuse (A. VII, p. 81; IX, p. 251).
- 11 août : Emilie Bardaguer — paralysie de la jambe gauche et de la main droite (A. VII, p. 109).
- 12 » : Mlle Becque — aphonie (Ib., p. 109).
- 15 » : Mlle de Fontenay, de Varolles (Saône-et-Loire) — maladie d'entrailles. *Cert.* des Drs Mangin, 6 déc. 1874, et Lagoutte, 21 janv. 1875 (A. VII, p. 109; VIII, p. 47).
- 17 » : Marie Labonne, de Montpazier (Dordogne) — affection de la moëlle (A. VII, pp. 116 et 221).
- 31 » : Marie de Calvinhae, de Bordeaux — paralysie des jambes (Ib., p. 159).
- 3 sept. : Thérésine Boudin, d'Avignon — aphonie (A. VII, p. 159; VIII, p. 102).
- 9 » : Anna Bua, de St-Jean-d'Angély — surdité de naissance (A. VII, p. 159).
- 3 » : Mlle Charles, d'Avignon — maladie des yeux (Ib.).
- 3 » : Mlle Charles, sœur de la précédente — œil complètement éteint (Ib.).
- 15 fév. : Joseph Schmidt, de Wynandsrade (Hollande) — paralysie des jambes (Ib., p. 125).
- 17 août : Angèle Lesbroussart, de Valdampierre (Oise) — paralysie des jambes. *Cert.* du Dr Dupuis, 25 novembre 1874 (A. VII, p. 159; VIII, p. 236).
- 22 juin : Camille de Margerie, de Guétary (B.-P.) — ramollissement de la muqueuse de l'estomac (A. VII, p. 185).

- 29 sept. : Mlle de Rothiacob, de Loches — désordre intestinal. *Cert.* du Dr Delalande (Ib., p. 189).
- 30 avril : Sœur Marie Stanislas de l'Imm.-Cone., Rédemptoristine, de Malines — maladie de la colonne vertébrale (Ib., p. 207).
- 24 mars : Marie Seydel, de Belfort — dyspepsie. *Cert.* du Dr Coze, 12 avril 1874 (Ib., p. 211).
- 20 sept. : Octavie Fabry, de Millau — maladie d'estomac (Ib., p. 259).
- 31 mars : Sœur Suzanne, de l'Assomption — vomissements nerveux. *Cert.* du Dr Nier, 5 sept. 1874 (Ib., p. 214).
- 8 sept. : Marie Beau, de Marseille — arthrite (Ib., p. 231).
- août : Mgr Iwaszkiewicz, évêque d'Anthédon — asthme et hydropisie. *Cert.* du Dr... (Ib., p. 250).
- 17 août : Célestine Bon, de Lacauue (Tarn) — phthisie (Ib., p. 255).
- 20 avril : Antoinette Fleurinek, de Gand (Belgique) — épilepsie et névrose cérébro-spinale. *Cert.* du Dr Ghyzelinck, 15 décembre 1874 (Ib., p. 284).
- sept. : Thérèse Verstracte, d'Ingelmunster (Belgique) — chorée épileptiforme (Ib., p. 287).
- 8 sept. : Sœur Marie-Gabriel, de la Retraite, de Marseille — affection de la moëlle. *Cert.* des Drs Brengues, 21 octobre 1874; Gastal, 23 octobre 1874, et Cauvin, 25 octobre 1874 (Ib., p. 305).
- 9 sept. : Mme Klipo Van Oost, de Courtrai (Belgique) — inflammation de l'appareil digestif. *Cert.* du Dr Decraene, 22 octobre 1874 (A. VIII, p. 19).
- avril : Sœur Marie-Colette, de la Compassion, de Domfront (Orne) — gonflement des ganglions de l'aisselle. *Cert.* du Dr Vergez, 12 septembre 1878 (A. XI, p. 238).

1875

- 26 mai : Laurent Sébie, de Grenade-s-Adour (Landes) — conjonctivite oculo-palpébrale. *Cert.* du Dr Bouneau, 21 juin 1875 (A. VIII, p. 94, et IX, p. 33).
- 3 juil. : Catherine Knopp, de Cernay (Haut-Rhin) — maladie de la poitrine et de la colonne vertébrale. *Cert.* du Dr Heuchel, 24 juillet 1875 (A. IX, p. 121).
- 7 avril : Pierre de Rudder, de Jabbeke (Flandre occidentale) — fracture de la jambe avec plaies. *Rapp.* du Dr Roger, 25 avril 1893, et des Drs Han Hoestenberghé et Deschamps, mai et août 1899; déclaration du Dr Assenaer (A. VIII, p. 197; XI, p. 33; XXV, p. 161; XXVI, pp. 51-56, 73-80, 107-112, 139-144; XXXII, pp. 368-375).
- sept. : Louise Portalier, de Millau — troubles digestifs. *Cert.* du Dr d'Hombres, 7 nov. 1875 (A. VIII, p. 206).
- 20 mai : Charles Halbout, de la Grande-Trappe — paralysie tremblante. *Cert.* du Fr. Marie-Adolphe, médecin de la Communauté (Ib., p. 209).
- Jeanne Holagray, de Bordeaux — paralysie des membres inférieurs et de l'œsophage. *Cert.* des Drs Pater, 21 juillet 1875, et Cassoulet, 22 juillet 1875 (A. XIII, p. 224).
- 31 janv. : Annette Montagnon, de St-Etienne — hydropisie. *Cert.* du Dr Chétail, 12 janvier 1876 (A. VIII, p. 244).
- 24 oct. : Sœur Saint François de Sales, de Tréguier — troubles digestifs. *Cert.* du Dr Le Duc, 10 nov. 1875 (Ib., p. 248).
- 5 janv. : Eulalie Bourge, du Mans — tuberculose pulmonaire au 3^e degré. *Cert.* d'un docteur (A. IX, p. 35).

- 2 nov. : Marie Vaehier, d'Aix — affection de la moëlle et paralysie. *Cert.* des Drs Payan, 9 juin 1876; Prévot, 15 juillet 1876, et d'un autre docteur (A. IX, p. 217).
 15 août : Léonie Munster, de Vouvray (Indre-et-Loire) — maladie de foie et d'entrailles, anémie. *Cert.* d'un docteur (Ibid., p. 216).
 juin : Mme Arnulf, de Nice — agonisante. *Cert.* des Drs Geoffroy et Baroschi (A. X, p. 39).

1876

- 20 mars : Charles Cabantous, de Bourzanel (Aveyron) — phthisie et ankylose (A. IX, p. 52).
 4 juil. : Madeleine Lancereau, de Poitiers — fracture de la hanche et ankylose de la jambe (Ib., p. 98).
 2 juil. : Marie Colle, de Lyon — paralysie du côté droit (Ibid., p. 101).
 19 août : Maria Jaspierre, de Reims — péricardie, phthisie, péritonite (Ib., p. 132).
 » Constant Goudmand, de Paris — parésie (Ib., ib.).
 20 » : Victorine Fourdin, de Lille — maladie de cœur et paralysie intermittente (Ib., p. 133).
 29 » : Suzanne Devie, des Costes de Gozon (Aveyron) — surditité (Ib., p. 143).
 4 sept. : Mathilde Sagnes, de Peyra (Tarn) — paralysie des jambes (Ib., p. 152).
 » Louis-Jean Four, de Verdille (Charente) — paralysie des jambes (Ib., p. 153).
 6 sept. : Andrette Pocheville, de Nîmes — rhumatisme articulaire (Ib., p. 151).
 13 » : Eulalie Bourdon, de Perthuis (Vaucluse) — maladie d'estomac (Ib., p. 165).
 » Octavie Nourry, de St-Malo — affection de la moëlle (Ib., p. 166).
 12 sept. : Anastasie Logeais, de Nuillé-s-Vicoin (Mayenne) — plaie cancéreuse (Ib., ib.).
 14 sept. : Sœur Julie, de la Charité — affection de la moëlle (Ib., p. 236.)
 8 avril : Constance Laurisson, de Lierre (Belgique) — bronchite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Pecters (Ib., p. 209).
 26 fév. : Edme Rémy, de Ploërmel — coxalgie (Ib., p. 213).
 Mme Arnal, de Paris — tuberculose au 3^e degré (Ib., p. 262).
 13 août : Marie Moreau, en religion sœur Jeanne du Sacré-Cœur de Marie — cancer. *Cert.* du Dr Martel, 10 sept. 1876 (A. X, p. 12).
 21 août : Son Altesse Impériale et Royale l'Archiduchesse Marie-Immaculée, princesse de Toscane et de Naples — mourante (Ib., p. 27).
 10 juin : Marie Palisse, de Brial (Tarn-et-Garonne) — rhumatisme articulaire. *Cert.* d'un Docteur (Ib., p. 37).
 16 juil. : Valentine Creuzé, de Châtellerault — névrose générale. *Cert.* du Dr Mascarel, 16 déc. 1876 (A. XI, pp. 9-17).
 Mlle de Peyronny, de Zélande (Manche) — arthrite subaiguë. (A. X, p. 191).

1877

- 21 avril : Jeanne Thébenie, de Cintegabelle (Hte-Garonne) — affection de la moëlle (Ib., p. 28).

- 22 mai : Apollonie Ducap, de Tuzaguet (Htes-Pyrénées) — phtisie (Ib., p. 17).
- août : Stéphanie Deperne, de Loos-lez-Lille (Nord) — rhumatisme chronique (Ib., p. 99).
- » Veuve Lefèvre, de Paris — arthrite du genou (Ib., p. 100).
- » Augustine Tuillé, de Gien (Loiret) — paralysie des jambes (Ib., ib.).
- » Marie Brugère, de Paris — goutte rhumatismale (Ib., pp. 101 et 179).
- » Rde Mère des Anges, du T.-O. de Saint Dominique, à Boulogne — épanchement de synovie au genou (Ib., p. 101).
- » Sœur Marie-Joseph, de Thierville (Meuse) — phtisie au 3^e degré (Ib., ib.).
- août : Eugénie Bilon, de Bertrimoutier (Vosges) — ankylose du genou (Ib., p. 102).
- » Elisabeth Aubertin, de Mayemont (Meuse) — rhumatisme articulaire (Ib., p. 103).
- » Ernestine Chaperon, de St-Lumier-en-Champagne (Marne) — coxalgie (Ib., ib.).
- » Marie Aubert, de Toncains — maladie de cœur et d'estomac (Ib., ib.).
- » Germain Vigneroux, de St-Martin (Aveyron) — tumeur au genou (Ib., p. 104).
- » Justine Lepelletier, de Lille — goutte rhumatismale (Ib., ib.).
- » Catherine Noël, d'Aurillac — gastrodynie chronique (Ib., ib.).
- » Victorine Loth, de Paris — gonflement des ganglions sous-maxillaires (Ib., p. 105).
- » Mme Girard, de Niort — cancer intérieur (Ib., pp. 105 et 127).
- 4 sept. : Fernand St-Elmo, d'Autry (Loiret) — rhumatisme chronique (Ib., p. 124).
- » Louise Périnet, de Charenton-s-Cher (Cher) — hoquet spasmodique (Ib., p. 125).
- » Suzanne Brunetière, de Fontenay-le-Comte — méningite et affection de la moëlle (Ib., ib.).
- » Marie Perraud, de Tizan (Vendée) — affection de la moëlle (Ib., ib.).
- 5 » : Gertrude Schoss, de Londres — phtisie laryngée (Ib., ib.).
- 7 » : Joséphine Castey, de Demu (Gers) — névralgies et hémorragies (Ib., ib.).
- 14 » : Marie Daniel, de Beaumont (Dordogne) — tumeur blanche au genou (Ib., ib.).
- » Mathilde Sieurac, de Lézat (Ariège) — paralysie du côté gauche (Ib., p. 126).
- 17 » : Marie Noguès, de Toulouse — phtisie (Ib., ib.).
- 18 » : Gabrielle Loisleur, de Chinon (I.-et-L.) — affection de la moëlle (Ib., ib.).
- » Julie Renard, de Tours — rhumatisme goutteux (Ib., ib.).
- » Mme Guerrier, de Beaune (Côte-d'Or) — paralysie des membres inférieurs (Ib., p. 127).
- » Eloïse Soubia, de Queyrus (Tarn-et-Garonne) — tumeur au genou (Ib., ib.).
- 26 » : Marie Foueras, de Decazeville — paralysie (Ib., p. 165).
- » Sœur Rosalie, de Saint Joseph de Lyon, à Salles-la-Source (Aveyron) — douleurs et plaies aux jambes (Ib., p. 176).
- 18 » : Suzanne Servant, de Vançais (Vienne) — paralysie (Ib., p. 127, et XI, p. 88).

- 26 sept. : Auguste Bonnet, de Decazeville (Aveyron) — rhumatisme (A. X, p. 177).
 28 » : Marie Rogot, de Signeville (Hte-Marne) — paralysie. (Ib., p. 178).
 Philomène Méré, d'Angers — névropathie et anémie. *Cert.* du Dr Quintard, 12 juin 1877 (Ib., p. 193).
 21 juil. : Veuve Goriz, d'Orthez (B.-P.) — paralysie du côté gauche (Ib., p. 199).
 5 mai : Angélique Daniel, de Nice — nervosisme, maladie d'estomac et de poitrine. *Cert.* du Dr Proll, 24 mai 1877 (Ib., p. 211).
 Augustine Jeanjacquot, d'Arches (Vosges) — coxalgie (Ib., p. 216).
 avril : Veuve Sire, de Crémieu (Isère) — chloro-anémie, gastralgie et dyspepsie. *Cert.* du Dr Manillier, 5 juillet 1877 (A. XI, pp. 17-23).
 23 juil. : Marie Brancourt, de Chalandry (Aisne) — méningite, myélite et paralysie (Ib., p. 43).
 déc. : Denise Lopez, d'Alameda de la Sagra, près Madrid — ulcère et carie de l'os de la jambe (A. XII, p. 70).

1878

- 23 mai : Anastasie Hubert, de Paris — hypertrophie du cœur (A. XI, p. 5).
 18 » : Baptiste Assomption, de Leira (Portugal) — cataracte (Ib., p. 52).
 » Maria Das Dorez, de Lisbonne — paralysie du côté droit (Ib., ib.).
 3 juin : Marie Lallorentine, de Ville-Nouvelle (Tarn-et-Garonne) — luxation du genou (Ib., p. 61).
 » Jeanne Duchamps, de Verdun-s-Garonne (Tarn-et-Gar.) — arthrite du genou (Ib., ib.).
 10 juin : Marie Cassiau, de Bayonne — surdité (Ib., p. 70).
 18 » : Virginie Rambault, de Boussais (Deux-Sèvres) — paralysie (Ib., p. 88).
 » Marie Troubat, de Persac (Vienne) — mutisme (Ib., ib.).
 7 juil. : Anna Castet, d'Ardouins (B.-P.) — loupe et rhumatisme articulaire (Ib., p. 89).
 20 août : Claudine Chedal, de Dijon — péritonite chronique (Ib., p. 118).
 20 août : Mathilde Franchomme, de Lille — ulcère de l'estomac (Ib., ib.).
 » Marie Salignon, de Paris — paralysie des membres inférieurs. *Cert.* des Drs Labbé, 24 septembre 1878, et Vergez, 12 janvier 1879 (Ib., pp. 118 et 211).
 » Louise Paillard, de Paris — myélite chronique (Ib., p. 118).
 » Sœur Marie, de l'Éduc. chrét. d'Argentan (Orne) — arthrite sèche et ankylose (Ib., p. 119).
 » Louise Gimer, de Paris — goître exophtalmique (A. XI, p. 119, et XII, p. 92).
 » Joanna Alvarez, de Malaga (Espagne) — abcès de la cornée (Ib., p. 119).
 » Clémence Chaussier, d'Etampes — affection nerveuse (Ib., p. 120).
 21 août : Esther Arquemann, d'Orléans — rhumatisme cardiaque (Ib., p. 118).
 » Marie Guyonnet, de Paris — tumeur abdominale (Ib., p. 119).

- 21 août : Mme Duval, de Paris — gonflement des articulations et plaie suppurante. *Cert.* du Dr Cotin, 13 sept. 1878 (Ib., p. 151).
- 19 août : Véronique Gaston, de Carbonne (Hte-Garonne) — claudication (Ib., p. 123).
Marie Médous, de Ricumes (Hte-Garonne) — claudication (Ib., p. 124).
- 13 sept. : Joachino Dehant, de Wanfercée-Baulet (Belgique) — luxation de la jambe droite, pied-bot, ulcère. *Cert.* des Drs Froidbise, 19 sept. 1878, Marique et Vergez; *Rapp.* du Dr Roger (A. XI, pp. 161, 231; XXV, p. 161; XXVI, pp. 121 et 273; XXVIII, p. 200).
- 16 » : Marguerite Rey, de Rullac (Aveyron) — paralysie des jambes (A. XI, p. 164).
Sœur Marie des Anges, des Clarisses Colettines — cancer au foie (Ib., p. 167).
- 9 mai : Dame de Meillac (Ille-et-Vilain) — tumeurs cancéreuses (A. XII, p. 45).
- 31 août : Sœur Marie de Sainte Agnès, de Paris — masse ganglionnaire cervicale. *Cert.* du Dr Hallé, 7 oct. 1878 (A. XIII, p. 13).

1879

- 6 juin : M. de Greef, de Malines (Belgique) — affection incurable de la moëlle (A. XII, p. 61).
- 21 août : James Tombridge, de Paris — mal de Pott. *Actis* du Dr Vergez (Ib., p. 86).
- 22 juil. : Caroline Bonnier, de Saussan (Hérault) — maladie d'estomac (Ib., p. 99).
- 22 juil. : Elisa Clottes, de Villeneuve-les-Maguelonne (Hérault) — coxalgie (Ib., p. 101).
- 24 » : Charles Lamothe, du berceau de Saint Vincent de Paul — contracture et plaie (Ib., ib.).
Mgr Lavangeira, de Rio-Grande (Mexique) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 104).
- 3 août : Marie Fraïssé, de Nissan (Hérault) — tumeur (Ib., p. 114).
- 3 sept. : Mlle Mourier, de St-André-des-Effangeas (Ardèche) — paralysie (Ib., p. 171).
» Engracia Jane y Martin, de Moncada (Espagne) — paralysie (Ib., p. 174).
- 24 » : Marie Longcart, de Prat (Côtes-du-Nord) — tumeur et plaie au genou (Ib., p. 201).
» Clémence de Goy, de Quimper — névralgie et contraction de la gorge (Ib., p. 206).
- 25 » : Catherine Moysset, de Lagarde (Aveyron) — infirmité de 40 ans (Ib., p. 204).
- 7 oct. : Sœur Marie de la Visitation, franciscaine du Mans — cœthyma (Ib., p. 269).
- 22 août : Marie Rosnay, de Vendôme — coxalgie et paralysie. *Déclaration* du Dr Vergez (A. XIII, p. 16).
» Marie Lesebyre, de Mandray (Vosges) — ulcère à l'estomac, demi-paralysie des membres inférieurs. *Cert.* du Dr Grollemund, 3 septembre 1879 (Ib., p. 39).
» Clémence Dordon, de Besançon — pneumonie, colique néphrétique, érysipèles à la tête. *Cert.* du Dr Lebon, 19 oct. 1879 (Ib., p. 44).
- sept. : Abbé Chevals, de St-Vaudrille (Seine-Inférieure) — plaies. *Déclaration* du Dr Vergez (A. XIV, p. 22).

1880

- août : Marie Bertheaux, de Fournies (Nord) — surdi-mutité (A. XIII, p. 131).
- » Léontine Lescure, de Paris — surdi-mutité (Ib., p. 132).
- » Eugène Pidollot, de Paris — surdi-mutité (Ib., p. 133).
- 20 août : Gabrielle Legrand, de Paris — cécité (Ib., p. 134).
- 21 » : Louis Briand, de Paris — varices (Ib., p. 135).
- 20 » : Estelle Briand, de Paris — conjonctivite chronique oculo-palpébrale (Ib., ib.).
- » Mme Delmas, de Paris — cancer au sein (Ib., p. 136).
- » Mme Parent, de la Rivière (Doubs) — cancer au sein (Ib., p. 137).
- » Mme Theissonnier, de Boulogne (Seine) — paralysie du côté droit et plaie à la jambe (Ib., ib.).
- Elise Bèjoutet, de Bordeaux — affection de la moëlle (Ib., p. 138).
- Marie Planchon, de Bourges — coxalgie (Ib., ib.).
- Marie Mahy, de Fournies (Nord) — affection de la moëlle (Ib., p. 139).
- Clémence Bongard, de Buissoncourt (Meurthe) — douleurs abdominales (Ib., pp. 140 et 289).
- Sœur Marie-Eugène, du Sacré-Cœur de Nancy — tuberculose (Ib., pp. 141 et 308).
- Mme Gérard, d'Elize (Marne) — myélite, maladie des yeux (Ib., p. 142).
- Mme Dincl, de Paris — douleurs et paralysie du bras (Ib., p. 169).
- Emile Brunel, d'Elbeuf (Seine-Inf.) — paralysie incomplète de la vessie. *Cert.* du Dr Hellot, 6 sept. 1880 (Ib., p. 145).
- 6 sept. : Sœur Claire Guitard, de N.-D., de Beaumont — maladie d'estomac (Ib., p. 169).
- 29 » : Joséphine Raynal, de St-Sauveur de Grandfuel (Aveyron) — paralysie générale (Ib., p. 219).
- déc. : Mgr Reynolds, évêque d'Adélaïde (Australie) — épuisement (A. XIII, p. 244, et XIV, p. 11).
- 14 mai : Victorine Coupel, de Pin (Ille-et-Vilaine) — tuberculose. *Cert.* des Drs Regnaud, 24 août 1880, et Aubry, 18 mai 1880 (A. XII, p. 251).
- 20 août : Mme André, de Saales (Lorraine) — paralysie du côté gauche (Ib., p. 284).
- Philippe Libaire, du Thillot (Vosges) — paralysie. *Déclaration* du Dr Vergez (Ib., p. 312).
- Sœur Marie-Lucie, de Bonnemain (Ille-et-Vilaine) — mourante d'enflures douloureuses de la poitrine (A. XV, p. 39).
- 6 mars : Mme Vve Fraisse, de St-Etienne — cancer au cœur (Ib., p. 90).
- 8 nov. : Miss Mary, de Singapore (Inde) — abcès à l'estomac. *Déclaration* du Dr Vergez (A. XIV, p. 13).
- 31 août : Joséphine Bruneteau, de St-Mesme (Seine-et-Marne) — maladie d'estomac. *Cert.* du Dr Lebrun, 3 nov. 1880 (Ib., p. 96).

1881

- mai : Jeune fille de Cancale (Ille-et-Vilaine) — plaie vive à l'estomac (A. XIV, p. 37).

- 13 mai : Julie Conte, de Marseille — laryngite (Ib., pp. 39 et 84).
 " Antoinette Géraud de Vernay (Puy-de-Dôme) — contrac-
 ture des doigts, maladie d'estomac, paralysie d'une
 jambe (Ib., p. 39).
- 1^{er} juin : Buzassy Maler, de Hongrie — surdité (Ib., p. 52).
 juin : Marie Martial, de St-Trond (Belgique) — paralysie (Ib.,
 p. 63).
 Thérèse Drian, de Bois-de-Villers (Belgique) — congestion
 encéphalo-rachidienne (Ib., ib.).
- 3 juil. : Orpheline de Montauban — abcès à l'estomac (Ib., p. 98).
- 6 mai : Albert Richard, de St-Chamond — pachyméningite *Cert.*
 des Drs Tripier, 26 oct. 1880, et Vergez (Ib., pp. 38 et 117).
- 1^{er} août : Marie Valette, de Florensac (Hérault) — céphalalgie (Ib.,
 p. 108).
 Mlle Fromenty, de Lodève (Hérault) — aphonie (Ib., p. 109).
- 20 " : Louise Simon, de Paris — amaurose (Ib., p. 111)
 " Marie Simon, de Paris — enflure et douleurs, consécu-
 tives à un effort (Ib., ib.).
 " Henriette Mercier, de Paris — carie osseuse et abcès
 consécutifs (Ib., p. 115).
- 21 " : François Gaudinet, de Levallois-Perret (Seine) — para-
 lysie saturnine (Ib., ib.).
 " Rosalie Robert, de la Neuvelotte (Meurthe-et-Moselle) —
 affection de la colonne vertébrale (Ib., p. 118).
 " Anna Dubois, de Cambrai — ulcère chronique à l'esto-
 mac (Ib., p. 116).
 " Marie Barret, de Paris — goitre exophtalmique, hyper-
 trophie de cœur et de foie, ulcères variqueux, tumeur in-
 testinale. *Déclaration* du Dr Vergez (Ib., pp. 117 et 283).
- 22 " : Félicie Marchal, de Gérardmer (Vosges) — hypertrophie
 de cœur et anémie catachectique (Ib., p. 119).
 " Emilie Heitz, de Metz — œil perdu (Ib., ib.).
 " René de Bil, de Hondsehoote (Nord) — tumeur blanche
 au genou. *Cert.* du Dr Leys (Ib., ib.).
 " Marie Hauchez, de Rivière (P.-de-C.) — cancer (Ib.,
 p. 150).
 " Marie Martin, de Blairville (P.-de-C.) — tumeur blanche
 au genou et ostéo-myélite du tibia (Ib., p. 152).
 " Joséphine Rinvillon, de Tramecourt (P.-de-C.) — gastrite
 (Ib., p. 153).
- 23 " : Emile Davreux, de Halma (Belgique) — abcès et parésie
 des jambes (Ib., p. 170).
- 23 août : Clémentine Défense, de Rhisnes (Belgique) — rhumatis-
 mes articulaires, raideur et atrophie des membres.
Cert. du Dr Beauloye, 11 sept. 1881 (Ib., p. 169).
- 8 sept. : Emilie Le Maignan, de la Verrie (Loire-Inférieure) —
 rhumatismes. *Déclaration* du Dr Jouon, 27 oct. 1881
 (Ib., pp. 182 et 223).
 Mme Fromond, de St-Sébastien-lez-Nantes (L.-Inf.)
 — cancer (Ib., p. 183).
- 12 sept. : Marie Jourdan, de Marseille — carie des os (Ib., p. 190).
 Pierre Pillet, de Porsalines (Manche) — rhumatismes
 (Ib., p. 201).
 Mme d'Hombres, de Creissels (Aveyron) — anémie, épui-
 sement. *Cert.* du Dr d'Hombres, 18 oct. 1881 (Ib., p. 235).
 Noémie Biron, de Paris — déviation de la colonne ver-
 tébrale (Ib., p. 212).
- 15 juil. : Thérèse de Lescure de Massia, de Béziers — phthisie
 pulmonaire avancée. *Cert.* des Drs Vergez, 15 janvier
 1882, et Lacroix (Ib., p. 266).

- 23 déc. : Abbé Nicanor Corral, chanoine de Guayaquil (Equateur) — surdité (Ib., p. 278).
 13 août : Père Couve, de Montpellier — maladie d'estomac et ulcérations à la langue. *Cert.* du Dr Ricome, 27 août 1881 (Ib., p. 303).
 Louise Colin, de Nancy — vomissements de sang, maladie de cœur (A. XV, p. 11).
 20 août : Joseph Rebry, d'Isseghem (Belgique) — affection de la moëlle (Ib., p. 29).
 Mme Krempf, de Metz — polypes intérieurs, hémorrhagies (Ib., p. 43).
 7 sept. : Mme Ricard, de St-Bauzille-de-Putois (Hérault) — lésion organique du cœur (Ib., p. 82).

1882

- 25 juin : Dame de Montauban — ~~chorée et~~ paralysie du bras droit (Ib., p. 61).
 » Marie Maury, de Montrecourt (Tarn-et-Garonne) — faiblesse des yeux (Ib., ib.).
 » Gertrude Dewinter, de Bruxelles — myélite chronique (Ib., p. 64).
 » Henri Denis, de Corbais (Belgique) — aphonie et surdité (Ib., ib.).
 juil. : Sœur Hilaire, de la Charité, de Nîmes — parésie des jambes (Ib., p. 71).
 » P. Servant, de Nîmes — paralysie (Ib., ib.).
 10 août : Pascal Alquier, de Carcassonne — paralysie de la main droite (Ib., p. 93).
 19 » : Anna Castex, de Muret (Hte-Garonne) — entorse au pied. *Cert.* d'un Docteur, 6 sept. 1882 (Ib., p. 109).
 2 févr. : Abbé Félix Buurmans, d'Anvers (Belgique) — maladie interne. *Cert.* du Dr Schmitz, 19 mars 1882 (A. XIV, p. 280, et XV, p. 24).
 août : Emilie Henaux, de Châlons — tuberculose pulmonaire (A. XV, p. 110).
 Marguerite Lemoine, de Caen — gastrite, maladie de cœur et ankylose du pouce (Ib., ib.).
 Léontine Cubain, de Paris — paralysie de la jambe et déviation du pied (Ib., p. 111).
 Marie Sauvage, de Paris — conjonctivite (Ib., p. 112).
 Augustine Fouard, de Pailly (Oise) — ulcère de l'estomac (Ib., ib.).
 Berthe Hanotel, de Pailly (Oise) — rétinite pigmentaire (Ib., p. 113).
 Sœur Marie du Rosaire, de Mirecourt (Vosges) — gastralgie, anémie, arthrite, pneumonie (Ib., p. 114).
 Marie Depooter, de Mirecourt — carie des os (Ib., ib.).
 Elisa Scisson, de Rognonas (Bouches-du-Rhône) — bronchite chronique, gastrite, maladie de cœur. *Cert.* du Dr Pigeon, 18 sept. 1882 (Ib., p. 112).
 30 août : Julie de Pontbriand, de Pluduno (Côtes-du-Nord) — amblyopie double. *Cert.* des Drs Barbé-Guillard, 5 sept. 1882; Bréhier, Delor, 19 sept. 1882, et Vergez, 18 janvier 1884 (A. XV, p. 114; XVI, p. 327).
 1 sept. : Louise Floers, d'Anvers (Belgique) — eczéma chancreux (A. XV, p. 116).
 8 sept. : Le neveu de Caroline Esserteau — maladie des yeux (Ib., p. 114).

- 15 sept. : Une femme d'Aubry (Nord) — surdi-mutité (Ib., p. 163).
 13 » : Isabelle Vermont, d'Annœulin (Nord) — gastrorrhagie et contracture de la bouche et des membres. *Cert.* du Dr Herbeaux, 20 sept. 1882 (Ib., pp. 163 et 262).
 Mlle Lapointe, de Belfort — hydropisie de cœur, tumeurs internes (Ib., p. 191).
 Emma Genoud, de Chatel-St-Denis (Suisse) — surdi-mutité, idiotisme (Ib., ibid.).
 30 août : Louise Brin, de Nantes — congestion pulmonaire. *Cert.* du Dr Damour, 14 oct. 1882 (Ib., p. 259).
 7 juin : Joseph Viane, de Bruges (Belgique) — carie des os, ulcères. *Cert.* des Drs Van Droman, 16 oct. 1882, et Vergez, 1^{er} mars 1883 (A. XVI, p. 20).
 » Philomène Vandenberghe, de Coutich (Belgique) — cancer à l'estomac (Ib., p. 37).
 nov. : Père Vacher, Sulpicien du Canada — phthisie (Ib., p. 169).
 12 juil. : Amélie Blondel, d'Albi — affection de la moëlle et paralysie. *Cert.* des Drs Amalric, 30 juillet 1882, et Chamaïyou, 8 août 1882 (A. XVII, p. 106).
 Sœur Marie-Germaine, du Bon-Pasteur, de Limoges — dyspepsie. *Cert.* du Dr Bleyne, 10 novembre 1882 (Ib., p. 372).
 24 août : Lucie Fauré, de Puy-laurens (Tarn) — luxation congénitale du fémur. *Cert.* des Drs Lagasse, 9 juillet 1883, et Vergez, 18 janvier 1884 (A. XVI, 347).

1883

- juin : Julie Delant, de Wanfercée-Baulet (Belgique) — pseudarthrose. *Cert.* du Dr Marique, 7 juin 1883 (A. XVI, p. 77).
 févr. : Antonia Gill, de l'île Majorque — mourante (Ib., p. 156).
 juil. : Jeune fille de l'île Majorque — surdi-mutité (Ib., ib.).
 » Enfant de Ricumes (Haute-Garonne) — infirmité de naissance (Ib., p. 171).
 août : Marguerite Bentz, de Metz — tumeur abdominale (Ib., p. 196).
 » Sœur Eugénia, du Bon-Secours, de Bernay (Eure) — phlegmon péri-utérin. *Cert.* du Dr Decornière, 17 mars 1884 (A. XVI, p. 197, et XVII, p. 138).
 » Octavie Minière, d'Orléans — tumeur thoracique et carie costale (A. XVI, p. 197).
 » Adèle Naninek, de St-Omer — rhumatisme chronique (Ib., p. 198).
 » Valérie Béduchaud, de Neuilly (Seine) — myélite chronique (Ib., ib.).
 » Alphonse Grandon, de St-Quentin — gastrite chronique (Ib., p. 199).
 » Joséphine Pérard, de Mirecourt (Vosges) — bronchite tuberculeuse (Ib., ib.).
 » Louise Boulin, de Buissoncourt (Meurthe-et-Moselle) — gastralgie (Ib., p. 200).
 » Sœur Marie Angéline, franciscaine, de Montpellier — maladie de cœur (Ib., p. 200).
 » Sœur Adrienne, hospitalière, de Mirecourt (Vosges) — arthrite fongueuse (Ib., ib.).
 » Veuvo Lucie, de Nancy — affection abdominale (Ib., p. 201).
 » Rosalie Bèche, de St-Georges (Moselle) — deux fistules (Ib., ib.).

- 20 sept. : Mélanie Murat, de la Vinzelle (Aveyron) — parésie des jambes (*Ib.*, p. 247).
 » Mine Fermischa Van Schelting, de la Hollande — gravelle (*Ib.*, p. 252).
 Rose Barthélemy, de Martigues (Bouches-du-Rhône) — paralysie du bras (*Ib.*, p. 282).
- 7 sept : Sœur St-Barnabé, du Sacré-Cœur, de Montpellier — névrose cérébro-cardiaque. *Cert.* des Drs Caisso, 14 septembre 1883; Ricome, 20 septembre 1883, et Vergez, 18 janvier 1884 (A. XVII, p. 12).
- 2 nov. : Père Romain, bénédictin de la Pierre-qui-vire — dyspepsie (*Ib.*, p. 26).
 Virginie Taupiac, de la Réole (Hte-Garonne) — eczéma impétigineux. *Cert.* du Dr Cassaignau, 21 fév. 1884 (*Ib.*, p. 70).
- 21 août : Jeanne Valette, de Montpellier — névrose cérébro-spinale, troubles gastriques et paralysie des jambes. *Cert.* du Dr Caisso (*Ib.*, p. 101).
- 30 sept. : Mlle Pourchet, de Livremont (Doubs) — alalie (*Ib.*, p. 298).
 déc. : Charlotte de Souza, de Malacca (Inde) — eczéma impétigineux. *Cert.* du Dr Souza (*Ib.*, p. 327).
 Charlotte Juzeau, d'Uzès (Gard) — maladie d'entrailles (*Ib.*, p. 339).
- août : Abbé Wimet, des Hautes-Buttes (Ardennes) — anémie, maladie d'estomac. *Cert.* du Dr Lefebvre, 20 sept. 1884 (*Ib.*, p. 342).
- 19 sept. : Raymond Petit, de Rennes — myopie spasmodique et lésions aux yeux. *Cert.* du Dr Petit, prof. à l'École de médecine de Rennes (A. XVIII, p. 50).
 Mme Dantras, de Conilhac (Aude) — cancer des os (*Ib.*, p. 458).
 Sœur Agnès de Jésus, du Bon-Pasteur, de Limoges — dyspepsie. *Cert.* du Dr Bleynie, 7 sept. 1885 (*Ib.*, p. 372).

1884

- 12 août : Sœur Adrienne, de N.-D. Auxiliatrice, de Montauban — affection de la moëlle et paralysie (A. XVII, p. 433).
- 24 » : Louise Simon, de Paris — arthrite chronique du genou (*Ib.*, p. 162).
- 23 » : Sœur Albertine, des servantes du Sacré-Cœur, de Versailles — ovarite chronique (*Ib.*, p. 163).
- 22 » : Vve Germain, de Paris — mal de Bright, hydropepsie, ovarite, amaurose (*Ib.*, p. 165).
 » Adrienne Clément, de Paris — paralysie des membres inférieurs (*Ib.*, p. 166).
 » Frère Joannès, de Montmartre (Paris) — hernie inguinale (*Ib.*, p. 167).
- sept. : Benoît Legay, du pèlerinage vendéen — fluxion de poitrine (*Ib.*, p. 185).
 » Hélène Termolles, de Petit-Rœux-les-Nivelles (Belgique) — paralysie des membres inférieurs et des yeux (*Ib.*, p. 198).
 Léontine Vidal, de Chirac (Lozère) — hernie crurale et inguinale. *Cert.* du Dr Terrier, 13 sept. 1884 (*Ib.*, p. 205).
 Félicie Ollinet, d'Autun — ankylose. *Cert.* du Dr Lagoutte (*Ib.*, p. 274).

1885

- mai : Stéphanie Declereq, de Lozer (Belgique) — myélite. *Cert.* des Drs Roggemann et Van Cauwenberghe (A. XVIII, pp. 31 et 80).
- 2 mai : Marie Drossing, de Tongres (Belgique) — cancer. *Cert.* du Dr Teuwen, 9 mai 1885 (Ib., pp. 31 et 131).
- 5 mai : Cornélie Linders, de Wispey (Hollande) — deux hernies inguinales. *Cert.* du Dr Van Pelt, 6 mai 1885 (Ib., p. 37).
- » Etiennette Camier, de l'hospice de Lyon — ulcère de l'estomac (Ib., p. 43).
- 7 mai : Mme Réveilly, de Lyon — affection de la moëlle et paralysie des membres inférieurs (Ib., ib.).
- » Marie Rocher, de Rennes — arthrite (Ib., p. 62).
- 7 mai : Victoire Dessier, de Ranné (Ile-et-Vilaine) — coxalgie (Ib., p. 63).
- 31 mai : Comtesse de Chatillon — maladie d'estomac. *Cert.* des Drs Léger, 7 juin 1885, et Buequoy, de l'Académie de médecine, 9 juillet 1885 (Ib., pp. 73 et 178).
- juin : Marie Marcelin, de Marseille — hypertrophie ovarique. *Cert.* des Drs Audibert, 8 juillet 1885, et Maurel, 9 août 1885 (Ib., pp. 91 et 255).
- » Caroline Gelas, de Mirande (Gers) — mourante (Ib., p. 96).
- » Valérie Pellegrin, de N.-D. du Laus — dyspepsie nerveuse (Ib., p. 101).
- 17 juin : Baronne Gautier, de Nice — affection de la moëlle (Ib., p. 103).
- 18 » : Anastasie Edon, de Montauban — dyspepsie (Ib., p. 112).
- 19 » : Angéline Bodin, d'Aix — surdité (Ib., p. 115).
- juil. : Angèle Berrus, de Paris — péritonite aiguë (Ib., p. 111).
- 7 mai : Félicité Soubre, de St-Etienne — maladie inconnue (Ib., p. 112).
- 31 » : Richard Deckett, de Northampton (Angleterre) — pneumonie (Ib., ib.).
- 3 août : Féliëie Robert, garde-malade à Montpellier — tympanisme. *Cert.* du Dr Dillre, 12 août 1885 (A. XVIII, p. 170, et XIX, p. 92).
- 31 mai : Mme Guy, de Vienne (Isère) — paralysie des membres inférieurs (A. XVIII, p. 178).
- 11 août : Mme de Suarès d'Almeyda, de St-Elix (Haute-Garonne) — gastrite nerveuse. *Cert.* du Dr Sicardon, 20 octobre 1885 (Ib., pp. 191 et 291).
- 15 août : Sœur Céleste, novice du Tiers-Ordre de St-Dominique — aphonie (Ib., p. 192).
- » Abbé Stiegele, supérieur du Grand Séminaire de Rottenbourg (Bavière) — parésie de la jambe (Ib., ib.).
- 20 » : Sœur Marie de la Nativité, de Moissac (Tarn-et-Garonne) — douleurs abdominales (Ib., p. 200).
- 22 » : Etienne Nonnat, de Paris — paralysie du côté gauche (Ib., p. 216).
- 21 » : Jeanne Fromieu, de Verdun — mutisme (Ib., p. 218).
- 22 » : Charles Crause, de Metz — myélite (Ib., p. 219).
- 21 » : Eugène Boulet, de Beauvais — affection de la moëlle. *Cert.* du Dr Dupuis, 26 août 1885 (Ib., p. 220).
- 22 » : Félix Wonwski, de Paris — sciatique, varices (Ib., p. 221).
- 21 » : Marie Souchet, de Paris — gastrite ulcéreuse chronique (Ib., p. 222).
- 29 » : Françoise Gauthier, de Vannes — maladie d'estomac et des jambes (Ib., p. 230).

- 2 sept. : Virginie Leclerc, de Torigny (Calvados) — névropathie (Ib., p. 236).
 » Augustine Morel, de Vienne — sclérose en plaque (Ib., p. 237).
 18 » : Augustine Fouque, de Carcel-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) — arthrite (Ib., p. 252).
 20 mars : Sœur Marie de St-Lô, de la Charité, à Monsoul (Turquie) — maladie inconnue (Ib., p. 339).

1886

- Jeanne-Marie Bouchet, du diocèse de Rennes — paralysie (A. XIX, p. 47).
 Joséphine Chavée, de Bruxelles — toux catharrale (Ib., p. 70).
 20 août : Célestine Dubois, de Troyes — aiguille dans le doigt. *Rapp. des Drs Viardin et Forest*, 29 juillet et 31 oct. 1887 (A. XIX, p. 114; XX, p. 223).
 août : Renée Castaignède, des Landes — coxalgie (A. XIX, p. 141).
 21 août : Marie-Louise Bégat, de Vitry-le-François — ankylose scapulo-humérale (Ib., ib.).
 Louise Harmant, de Paris — ulcère de l'estomac (Ib., ib.).
 sept. : M. Guillaume, de Nantes — arthralgie saturnine (Ib., p. 142).
 » Sophie Lair, de Nantes — maladie d'estomac (Ib., ib.).
 » Madeleine Jourdan, de Sisteron — névropathie (Ib., ib.).
 » Augustine Girault, de Liguéil (Indre-et-Loire) — arthrite (Ib., p. 143).
 14 sept. : Marie-Louise Goffette, de Liège (Belgique) — tumeur intestinale. *Cert. des Drs Coheur*, 23 oct. 1887, et *Marique*, 13 sept. 1886 (A. XIX, p. 143, et XX, p. 213).
 Marie Métivier, de Romorantin — ulcère chronique (A. XIX, p. 143).
 Adolphine Monseur, de Stocken-Aywille (Belgique) — nécrose. *Cert. des Drs Bonhomme*, 18 sept. 1886, et *Duhamel*, 16 janvier 1887 (Ib., ib.).
 23 août : Mlle Louiesloux, de Lourdes — chloro-anémie et coxalgie. *Cert. du Dr de Peyret*, 10 sept. 1886 (Ib., p. 162).
 sept. : Gabrielle Villain, de Bolbec (Seine-Inférieure) — dysphagie (Ib., p. 166).
 » Eugénie Singer, de Rouen — hydarthrose chronique du genou (Ib., ib.).
 » Stanislas Rougé, de Rouen — tumeur blanche et coxalgie (Ib., ib.).
 » Arzélie Blanchet, d'Hémezis (Seine-Inférieure) — tumeur au sein (Ib., ib.).
 » Sœur Domitien, du Bon-Secours, d'Evreux — amblyopie (Ib., ib.).
 » Mme Morel, de Criquebeuf-s-Seine (Seine-Inférieure) — hystérie (Ib., p. 167).
 » Sœur G. ielle, garde-malade, de la Grand'Fontaine (Doubs) — arthropathie, anesthésie, dyspepsie (Ib., ib.).
 » Arthur Joly, de Rennepont (Haute-Marne) — névropathie (Ib., ib.).
 » Sœur Marie Camille, de la Ste Enfance, de Versailles — paralysie des membres inférieurs (Ib., p. 168).
 23 août : Octavie Bureau, du Pin (Deux-Sèvres) — surdi-mutité. *Cert. du Dr Guinebertière*, 20 septembre 1886 (Ib., p. 183).

- 16 août : Franz Juric, de Windisch-Buleh (Styrie, Autriche) —
pneumonie (Ib., p. 188).
» Dame de la Carinthie (Autriche) — cécité (Ib., p. 190).
17 » : Baronne d'Abberg, Autrichienne — mal perforant au
pied (Ib., p. 191).
15 » : Femme de Bludenz (Tyrol, Autriche) — paralysie (Ib., ib.).
» Jeune viennoise — hémicranie périodique (Ib., p. 192).
août : Emma Leloup, du Nord — iritis avec douleurs ciliaires.
Cert. du Dr Cachera, 6 septembre 1886 (Ib., p. 228).
» Anaïs Salé, de Nîmes — chloro-anémie. *Cert.* du Dr Ebrard,
médecin en chef de l'Hôpital de Nîmes, 7 octobre 1886
(Ib., p. 230).
» Anne Dubois, de Chorey (Côte-d'Or) — albuminurie (Ib.,
p. 242).
Sœur de la Charité, de Beaune (Côte-d'Or) — phthisie au
3^{me} degré (Ib., ib.).
23 sept. : Sœur Marie Le Bigot, de Briouze (Orne) — maladie d'es-
tomac. *Cert.* du Dr Berrué, 14 novembre 1886 (Ib., p. 249).
Alphonse Lecomte, de Paris — morsure de vipère (A.
XX, p. 40).
déc. : Joseph Lalande, officier de cavalerie — épanchement au
cerveau (Ib., p. 42).
Abbé J. Lieber, de Vigneulles (Meuse) — diathèse rhu-
matismale (Ib., p. 44).
6 sept. : Marie Rocher, de Coeurès (Lozère) — déboitement du
genou (A. XXI, p. 19).
août : Mme Quinot, de Puiseaux (Loiret) — gastralgie. *Cert.*
du Dr Mora, 10 août 1886 (Ib., p. 40).

1887

- mai : Jeanne Kerneis, de Brest — rhumatismes (A. XX, p. 53).
» Julie Renault, d'Evran (Côtes-du-Nord) — coxalgie (Ib.,
p. 54).
23 mai : Catherine Riou, de Quimere'h (Finistère) — surdit e con-
génitale (Ib., ib.).
mai : Louise Gaspard, de St-Dié — hémiplegie. *Cert.* du
Dr Grollemund, 30 mai 1887 (Ib., p. 64).
août : Maria Anna Voillemain, de Langres — ébranlement ner-
veux (Ib., p. 67).
» Sœur Saint-Marcel, des Augustines hospitalières de St-
Louand (Indre-et-Loire) — lithiase biliaire et névropa-
thie (Ib., p. 148).
» Femme du pèlerinage d'Avignon — paralysie (Ib., ib.).
» Jeune fille de St-Fraigne (Charente) — affection de la
mo lle (Ib., ib.).
sept : Marie Cesbron (d'Angers) — névropathie (Ib., p. 171).
» Marie Couyade, de Rouen — arthralgie du genou (Ib.,
p. 172).
» Mme Gossel, du Luxembourg belge — hernie (Ib., p. 173).
» Louise Ripas, de St-Marc-des-Vaux (Sa ne-et-Loire) —
paralysie (Ib., p. 174).
» Marie Ségant, de Dijon — névropathie (Ib., ib.).
» Ernestine Simon, de Châtillon-s-Seine — suites d'ost ite
(Ib., ib.).
» Pauline Jacquot, de Besançon — sciatique chronique
(Ib., ib.).
» Mme N., du canton de Cadouin (Dordogne) — hernie (Ib.,
ib.).

- sept. : Marie Vergnol, de Villeneuve-s-Lot — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 181).
 » Mlle de Couronnel, de Paris — goitre extopthalmique fruste (Ib., p. 185).
 » Sœur Adèle, fille de Marie, de Pesches-lez-Couvin (Belgique) — hydarthrose. *Cert.* du Dr Briquet, 30 septembre 1887 (Ib., p. 187).
 17 sept. : Joséphine Lapointe, de Belfort — névropathie. *Cert.* du Dr Luc, 3 oct. 1887 (Ib., p. 278).
 8 sept. : Sœur Anne-Marie, d'Avignon — trajet fistuleux. *Cert.* du Dr Carre, 23 nov. 1887 (A. XXI, p. 12).
 Mme Lesourd, de Milly (Meuse) — chloro-anémie (Ib. p. 10).
 août : Sœur Marie-Germaine, de l'hospice de Poitiers — ulcère de l'estomac. *Cert.* du Dr Ricordeau, 4 février 1888 (Ib., p. 66).
 » Ida Mélin, d'Hermaville — lésions pulmonaires (Ib., ib.).
 » Paul Didier, de Paris — rachitisme (Ib., p. 67).
 9 août : Marie Ruellan, de Vannes — aphonie, faiblesse générale.
 Joséphine Lesage, de St-Brieuc — paraplégie.

1888

- 29 avril : Désiré Mélin, de Bierge (Belgique) — surdi-mutité. *Cert.* des Drs Troussot, Vanprée, Archambeau, 7 mai 1888 (A. XXI, p. 83).
 3 mai : Clémentine Mélin, de Bierge (Belgique) — surdi-mutité. *Cert.* des Drs Troussot, Vanprée, Archambeau, 17 mai 1888 (Ib., ib.).
 8 » : Aline Desrumeaux, de Bondues (Nord) — chorée (R. de 1888-1889, p. 2).
 » Anna Lubati, d'Arras — rhumatismes (Ib., ib.).
 11 août : Mlle Blanc, de Pauillac (Gironde) — irritation spinale et troubles cérébraux. *Cert.* du Dr Legendre, 27 oct. 1888 (A. XXII, p. 9).
 » Mlle Lamothe, d'Abos (B.-P.) — chloro-anémie, maladie d'estomac. *Cert.* du Dr Forcade, 12 oct. 1888 (A. XXI, p. 231).
 21 août : Aria Métifiot, de Valence (Drôme) — affection nerveuse spasmodique. aphonie nerveuse. *Cert.* du Dr Gaillard, 4 sept. 1888 (Ib., pp. 101 et 125).
 22 août : Elisabeth Morin — paralysie des membres inférieurs. (R. de 1888-1889, p. 7).
 » Rose Buat, de Gindrecourt (Ile-Marne) — arthrite rhumatismale (Ib., ib.).
 » Elise Dufossé, de Douriey (Pas-de-Calais) — névrose (Ib., p. 8).
 » Paulin Machy, d'Amiens — chorée et hémiplégie (Ib., ib.).
 » Marthe Crochu, de Châtellerault — hernie inguinale (A. XXI, p. 102).
 » Marie Dudon, de Mormès (Gers) — hémiplégie gauche (Ib., ib.).
 » Marie Pamart, de Roubaix — chorée (R. de 1888-1889, p. 11).
 22 août : Léodice Godard, de Montigny — névrose et affection gastrique (Ib., p. 12).
 » Nina Kori, de Paris — brûlure de vitriol. *Cert.* du Dr Piedvache (A. XXI, p. 135).
 » Joséphine Estala, de Chaville (Seine-et-Oise) — coxalgie (R. de 1888-1889, p. 13).

- 23 août : Céleste Mériel, de la Salpêtrière — surdi-mutité, hémiplégie (A. XXI, pp. 103 et 130).
 » Sœur Ernestine Rougie, d'Angers — arthrite et écoulement de synovie (Ib., pp. 104 et 131).
 » Emilie Genot, de Lons-le-Saulnier — neurasthénie (R. de 1888-1889, p. 17).
 » Louis Tribout, de Paris — paralysie, pied-bot équin (A. XXI, p. 104).
 » Jean Planton, de Paris — sciatique (R. de 1888-1889, p. 19).
 » Mme Bontemps, de Chaussey (Seine-et-Oise) — carie de la colonne vertébrale (Ib., p. 20).
- 24 août : Arsène Hayes, de Laferrière-aux-Étangs (Orne) — myélite. *Cert.* des Drs Lelièvre, 22 sept. 1888, et Caillet, 29 oct. 1888 (A. XXI, pp. 105 et 313).
 » Claude Degoy, de Paris — myélite lombaire, pied-bot (R. de 1888-1889, p. 22).
 » Marie Toulet, d'Épernay — altération valvulaire du cœur (Ib., p. 23).
 » Mme Fritsch, d'Épernay — arthrite rhumatismale (Ib., p. 24).
 » Angélique Gouet, d'Épernay — rhumatisme chronique (Ib., ib.).
 » Marie Villeneuve, de Paris — névropathie gastrique (Ib., p. 25).
 » Blanche Mauroy, de Dreux — névropathie gastrique (Ib., p. 26).
 » Berthe Moulin, de Levallois-Perret (Seine) — arthrite tuberculeuse, carie de la malvéeole (Ib., p. 27).
 » Julia Rinchard, de St-Quentin — tuberculose des os du tarse et du métatarse (Ib., ib.).
- 29 août : Anne Prou, de St-Sébastien-lez-Nantes — arthrite (A. XXI, p. 161).
- 30 août : Victorine Chausse, de Nantes — coxalgie (Ib., ib.).
 » Mme Canelet, de St-Paul-de-Varase — maladie de cœur et de poitrine (R. de 1888-1889, p. 31).
 » Adrien Gély, de Drulhe (Aveyron) — rachitisme, cyphose (A. XXI, p. 162).
 » Marie-Albert de St-Denys, de Lyon — palpitations de cœur (R. de 1888-1889, p. 32).
 » Florine Maudinot, de Lyon — gastralgie (A. XXI, p. 162).
 » Philomène Druon, de St-Etienne — névropathie protéiforme (R. de 1888-1889, p. 32).
- 30 août : Joséphine Bodin, de Lyon — gastralgie (Ib., p. 31).
 » Eugénie Durand, de St-Didier (Isère) — névropathie (Ib., p. 35).
- 31 août : Louise Métry, de Savigny (Rhône) — surdi-mutité (A. XXI, p. 162).
 » Mme Grosmer, de Bar-le-Duc — tumeur abdominale (Ib., ib.).
 » Mlle Moser, de Sarreguemines (Alsace) — névropathie protéiforme (Ib., ib.).
 » Barbe Grosemeyer, de Surbourg (Alsace) — névrose (R. de 1888-1889, p. 39).
- 3 sept. : Clotilde Bisser, de Chamecourt (Alsace) — tuberculose osseuse (Ib., ib.).
 » Emile Bertinet, de Chambronecourt (Hte-Marne) — amblyopie, paralysie, paracousie (Ib., p. 30).
 » Abbé Vauthelin, de Violot, près Langres — endocardite chronique (Ib., p. 41).
 » Marthe Brulon, de Vendôme — névrose et torticolis (Ib., ib.).

- 3 sept. : Marie Michel, d'Avignon — névropathie protéiforme (Ib., p. 42).
- 6 sept. : Marie Lassalle, de Toulouse — arthrite rhumatismale (Ib., p. 43).
- » Rose Lodore, de Toulouse — maladie d'estomac (Ib., ib.).
- 12 sept. : Emma David, de Nivelles (Belgique) — ulcère rond de l'estomac. *Cert.* du Dr Schoofs, 13 sept 1888 (A. XXI, pp. 163 et 233).
- » Conrad Diederich, de Chronach (Belgique) — surdité (R. de 1888-1889, p. 45).
- 13 sept. : Aglaé Dudon, de Rouen — néphrite chronique (A. XXI, p. 164).
- » Mme Schwager, de Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure) — hystérie. *Cert.* du Dr de Naville, 9 sept. 1888 (Ib., ib.).
- » Ernestine Fleury, de la Bouille (Seine-et-Oise) — névrose (R. de 1888-1889, p. 47).
- » Mlle Baissel, du Havre — hystérie (Ib., ib.).
- » Angéline Dieuzie, de Rouen — gastralgie (Ib., ib.).
- » Céleste Mazette, du Havre — névropathie générale (Ib., p. 48).
- » Mme Fouré, de Bellengreville (Seine-Inférieure) — hémorragie cérébrale. *Rapp.* du Dr Hélot, 21 nov. 1890 (A. XXIII, pp. 161, 194 et 217).
- 13 déc. : Julie Lenoël, de Paris — névrose. *Cert.* du Dr Courtaux, 14 janvier 1889 (A. XXI, p. 302).
- déc. : Mlle L'Ébraly, de Clermont-Ferrand — névrose. *Cert.* du Dr Tixier, 23 février 1889 (A. XXII p. 27).
- mai : Joséphine Demol, de Bierge (Belgique) — surdi-mutité congénitale. *Cert.* des Drs Troussset, Vanprée et Archambeau, 17 mai 1888 (A. XXI, p. 83).

1889

- 24 mai : Méline Buclon, de Châteauvilain (Isère) — hystérie (R. de 1888-1889, p. 50).
- 20 août : Pierre Delanoy, de Watrelos (Nord) — ataxie locomotrice. *Rapp.* du Dr Petit; *Cert.* du Dr Castellanel, 17 nov. 1889 (A. XXII, pp. 143, 157, 227, 253 et 275).
- » Camille Aury, de Dourdan (Seine-et-Oise) — mal de Pott (Ib., p. 51).
- » Andréa Bidard, de Beauvilliers (Eure-et-Loir) — ostéite suppurée (Ib., p. 55).
- 21 août : Mme Ledoux, de Châlons — hystérie (Ib., ib.).
- » Marie Manceaux, de Rethel — hystérie (Ib., p. 56).
- » Gustave Legcard, de Paris — affection de la colonne vertébrale (A. XXII, p. 160).
- » Sœur Clara, de Sours (Eure-et-Loir) — tuberculose et maladie de foie (R. de 1888-1889, p. 58).
- » Mlle de Chabaud-Latour — arthrite (Ib., p. 59).
- » Aline Batelier, de Cherminon (Marne) — hystérie (A. XXII, p. 151).
- » Louis Charbonnel, de St-Hilaire-Harcourt (Manche) — myélite traumatique (Ib., 143).
- 22 août : Louise Horeau, d'Alençon — cécité (Ib., ib.).
- » Jean-Baptiste Brocard, de Sedan — affection du côté gauche, vomissements par une blessure (R. de 1888-1889, p. 59).
- » Louise Willem, de Roubaix — hystérie et gastrite (A. XXII, p. 191).

- 22 août : Antoine Coularou, de Paris — hypertrophie de cœur, et maladie d'estomac (R. de 1888-1889, p. 67).
- » Marguerite Loreau, de Levallois-Perret (Seine) — lésions osseuses et hyperesthésie nerveuse (Ib., p. 68).
- » Rose Laureau, de Paris — ulcère rond de l'estomac (Ib., ib.).
- » Henri Dubian, de Montpellier — rhumatismes et endocardite (Ib., p. 60).
- » Berthe Charron-Gallot, de St-Hilaire-de-Voust (Vendée) — tumeur abdominale. *Cert.* du Dr Bourasseau, 29 août 1889 (A. XXII, pp. 144 et 193).
- » Berthe Babin, de Bruges (Gironde) — gastralgie (R. de 1888-1889, p. 72).
- » Honorine Bonny, de Versailles — affection chronique de l'estomac et du foie (Ib., p. 73).
- » Alice Laengel, de Paris — déviation de la colonne vertébrale, parésie des membres inférieurs (Ib., p. 74).
- 1^{er} sept. : Albine Chéron, de Fontainebleau — sueurs continuelles. *Cert.* du Dr Reynaud, 2 oct. 1889 (A. XXII, p. 191).
- août : Adèle Bar, d'Ivry — hypertrophie de cœur, hydropisie (Ib., p. 192).
- » Léon Vallot, de Paris — hypertrophie de cœur, hydropisie (Ib., ib.).
- » Marthe Hilaire, de Paris — conjonctivite strumeuse (Ib., p. 181).
- » Berthe Porchez, d'Amiens — gastralgie nerveuse (R. de 1888-1889, p. 77).
- » Jeanne Facq, de Pont-à-Mousson — paralysie de la vessie et des membres inférieurs (A. XXII, p. 158).
- » Mme Tanneur, de Nancy — tuberculose, hémoptysie (Ib., p. 162).
- 28 » : Marguerite Thomas, de Nantes — paralysie des membres inférieurs (R. de 1888-1889, p. 79).
- 29 » ; Françoise Dugas, de Nantes — hernie (Ib., p. 81).
- 11 sept. : Mme Poirson, de Dijon — hystérie (Ib., p. 82).
- » Sœur Flavie, garde-malade (Doubs) — rhumatisme (Ib., ib.).
- 2 » : Marie Barbolet, de Saussay (Côte-d'Or) — aboiements hystériques (Ib., p. 83).
- » Eugénie Lesecq, de Dijon — parésie, rachialgie (Ib., ib.).
- » Sœur Julienne, des Ursulines de Brive — phthisie du 2^e degré. *Cert.* du Dr Pomarel (A. XXIV, p. 45).
- 11 sept. : Augustine Revert, de Rouen — hystérie. *Cert.* du Dr Montel, 10 mai 1890 (A. XXIII, p. 208).
- » Mlle Audièvre, d'Yvetot — cystite et néphrite (R. de 1888-1889, p. 81).
- 11 » : Prudence Iléry, de Tréguidel (C.-du-Nord) — aphonie (Ib., ib.).
- Mme Guemégan, de Bodilis (Côtes-du-Nord) — céphalalgie, dyspepsie (A. XXII, p. 203).
- Augustine Lahaye, de Crozon (Côtes-du-Nord) — hystérie (Ib., ib.).
- Catherine Moal, de Ploudiry (Côtes-du-Nord) — hystérie suspensive (Ib., ib.).
- Rosalie Foneroi, de Quins (Aveyron) — infirmités de 3 ans (Ib., p. 206).
- Mélanie Revel, de Millau (Aveyron) — hystérie (R. de 1890-1891, p. 133).
- 10 sept. : Félicie Souchet, de Vauvert (Gard) — parésie intestinale. *Cert.* du Dr Souchet, 10 avril 1890 (A. XXIII, p. 49).

- 10 sept. : Mme Bréjon, de Saintes — irritation cérébro spinale. *Cert.* du Dr Neaud, 7 avril 1890 (A. XXIII, p. 74).
 Catherine Lapeyre, de Toulouse — cancer à la langue (A. XXXI, p. 3).
 Eugénie Bouquet, de Laurac (Aude) — hystérie (A. XXII, p. 191).
 Anna Catry, de Bousbèques (Nord) — bronchite chronique et cavernes. *Cert.* du Dr Dumont, 20 novembre 1889 (Ib., p. 239).

1890

- 4 mai : Dominique Delvin, de Mons (Belgique) — surdité unilatérale (A. XXIII, p. 25).
 8 » : Jeanne Augereau, de Chapelle-Rousselin (Maine-et-Loire) — gibbosité (Ib., ib.).
 7 » : Louise Goubaud, de Chapelle-Genêt (Maine-et-Loire) — gibbosité (Ib., ib.).
 8 » : Pauline Bondet, de Lyon — torticolis symptomatique (Ib., ib.).
 21 » : Sœur Eobana, Rédemptoristine (Alsace) — cécité (Ib., p. 27).
 23 » : Marie Crespel, de Médréac (Ille-et-Vilaine) — paralysie, rachialgie (R. de 1890-1891, p. 90).
 28 » : Marie Laurans, de Recoules-de-Lumas — hystérie (Ib.).
 29 » : Maria Michel, de Canargues (Lozère) — hystérie (Ib., p. 91).
 9 » : Auguste Prébet, de St-Chamond (Loire) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 89).
 19 juin : Andréa Rambaud, de Lyon — arthrite (Ib., p. 92).
 9 juil. : Elisabeth Jarrié, de Sauvian (Hérault) — hystérie (Ib., ib.).
 6 août : Abbé Sonnois, frère de Mgr l'archevêque de Cambrai — ataxie locomotrice (A. XXIII, p. 172, et XXIV, p. 215).
 7 août : Agnès Maupetit, de Limoges — chorée, aphonie (R. de 1890-1891, p. 94).
 12 » : Marie Jarland, de Sarlat — parésie, rachialgie (Ib., p. 97).
 21 » : Sœur Marie-Philippe, de l'Assomption — paralysie et maladie d'estomac (Ib., p. 96).
 » Alphonsine Vallé, de Mézières — chorée (Ib., p. 97).
 » Sœur Joséphine-Marie, du Sacré-Cœur, de St-Aubin — phthisie. *Cert.* du Dr Le Vaillant, 28 août 1890 (A. XXIII, p. 125).
 » Basile Henry, de Levallois-Perret (Seine) — compression de la moëlle et déviation de la colonne vertébrale (R. de 1890-1891, p. 99).
 » Auguste Fortin, de Vire (Calvados) — hystérie et contracture des membres inférieurs (R. de 1890-1891, p. 100).
 » Aimé Machuelle, de St-Quentin — rhumatisme chronique de la moëlle et des articulations (Ib., ib.).
 » Jeanne-Marie Yvonnet, de Nerve (Marne) — suppuration abdominale et ostéite tuberculeuse (Ib., p. 101).
 23 » : Clémentine Plançon, de Pierrelitte-des-Bois (Loiret) — ostéo-arthrite de la jambe (Ib., p. 103).
 » Sidonie Ravenelle, de Paris — névropathie (Ib., p. 101).
 » Alexandrine Guérin, du Mans — tumeur cancéreuse de l'estomac (Ib., p. 105).
 » Euphrasie Bourgaud, de Mont-St-Jean (Sarthe) — coxalgie (Ib., p. 107).
 » Félicie Thorn, de Perthes (Ardennes) — névralgie dorsale et affection du foie (Ib., p. 109).

- 23 août : Elzire Gromier, de Trélon (Aisne) — hystérie et gravelle (Ib., p. 110).
- » Sœur Dominique, du Bon-Secours, de Troyes — tuberculose pulmonaire (Ib., ib.).
- » Eugénie Crouzet, de Paris — inflammation de la vessie et désordres abdominaux (Ib., p. 111).
- 24 août : Augustine Béranger, de Gisors (Eure) — anémie, tumeur abdominale (Ib., ib.).
- » Jeanne Thierry — toux nerveuse (Ib., p. 112).
- » Marguerite Roulleau, de Gisors (Eure) — dilatation d'estomac (Ib., ib.).
- » Alphonse Grandon, de St-Quentin — tuberculose pulmonaire au 3^e degré. *Cert.*: du Dr Lecomte, 2 sept. 1890 (A. XXIII, p. 122).
- » Eugénie Harvick, de St-Quentin — arthrite sèche et atrophie des muscles (R. de 1890-1891, p. 114).
- » Marie Le Bourlier, de Paris — bronchite chronique (A. XXIII, p. 99).
- » Marie Gilhardy, de Gannat (Allier) — otite chronique et gastralgie (R. de 1890-1891, p. 117).
- » Albine Lelcu, de Pressigny (Eure) — anémie, bronchite (Ib., ib.).
- » Jeanne de Fortis, de Blois — phtisie (Ib., p. 118).
- » Jeanne Vigouroux, de Paris — hypertrophie de cœur, insuffisance de la valvule mitrale (Ib., ib.).
- » Jeanne Valado, de Blois — gastralgie (Ib., p. 119).
- » Euphrasie Collas, de Paris — désordres abdominaux (Ib., p. 120).
- » Marie Noël, de Cermont (Marne) — arthrite multiple (Ib., p. 121).
- » Pierre Rodier, de Paris — tuberculose pulmonaire (A. XXIII, p. 100).
- » Jeanne Bedogni, de Carpiquet (Calvados) — myélite chronique (Ib., p. 229).
- » Céline Laffargue, de Paris — congestion pulmonaire, hémoptysies (R. de 1890-1891, p. 124).
- » Lucie Tassoureau, d'Orléans — dyspepsie, anémie, faiblesse de la vue (Ib., p. 123).
- » Marie Lamouroux, de St-Amand — ostéite du calcaneum (Ib., ib.).
- » Madeleine Goutorbe, de Nevers — tumeur blanche à l'articulation du tarse (Ib., p. 126).
- » Hélène Blanchet, de Déauville (Calvados) — asthme essentiel, emphysème (Ib., p. 127).
- » Elisa Husson, de St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) — maladie de poitrine, faiblesse générale (Ib., ib.).
- » Lucie Kerbirion, de Paris — bronchite bacillaire (Ib., p. 128).
- » Louise Jacquot, de Paris — névralgies (Ib., p. 129).
- » Henri Mortier, de Paris — hémoptysies pulmonaires (Ib., ib.).
- » Sœur Marie de Jésus, du Sacré-Cœur, de Versailles — chloro-anémie, dyspepsie (Ib., p. 30).
- » Marie Picavet, de Bondues (Nord) — mal de Pott, et paraplégie (Ib., ib.).
- 29 août : Céline Chupin, de Nantes — paralysie du bras (Ib., ib.).
- » François Bruneteau, de Nantes — myélite, paraplégie (Ib., p. 132).
- » Mme Hugot — mutisme (Ib., ib.).

- 3 sept. : Eugénie Bourtembourg, de Mariembourg (Belgique) — catalepsie (Ib., p. 133).
Mélanie Guillaume — contracture du genou (Ib., ib.).
- 4 sept. : Mlle Marna, de Loudéac — névrose (Ib., ib.).
Marie Lebrouillier, d'Armencourt (Meurthe-et-Moselle) — névropathie (Ib., p. 136).
Léonie Manoncourt — hystérie (Ib., ib.).
- 8 sept. : Joséphine Boileau, de Herny (Lorraine) — dyspepsie (Ib. p. 137).
- 9 » : Hidulphe Guntz, de St-Dié — arthrite chronique (A. XXII, p., 129).
- 10 » : Julia Gondoin, de Honfleur (Calvados) — névropathie (Ib., p. 139).
» Cécile Seulin, de Gondrecourt (Nord) — névrose. *Cert.* du Dr Balus, 26 novembre 1890 (A. XXIII, p. 231).
- 11 » : Mme Brousmiche, de Lille — hystérie (R. de 1890-1891, p. 141).
Jean Ladrière, de Tourcoing (Nord) — arthrite (A. XXIII, p. 129).
Angèle Dupuis, de Lille — arthrite du genou.
Blanche Meurant, de Lille — crises nerveuses (A. XXIII, p. 130).
Antoinette de Girardin, de Lestienne — désordres abdominaux (R. de 1890-1891, p. 143).
- 12 » : Ernest Fuzier, de Béziers — broncho-pneumonie (Ib., p. 144).
- 21 sept. : Mme Pilorge, de Pontmain (Mayenne) — hémiplégie (Ib., p. 145).
- 24 » : Victoire Cayzac, de Hugies (Aveyron) — paralysie du côté droit et de la langue (A. XXIII, p. 128).
- 23 » : Lucie Séverac, de Rigantou (Tarn) — arthrite. *Cert.* du Dr Prades, 29 sept. 1890 (A. XXIII, p. 170).
- 28 » : Sœur Marie Girod, ursuline, à Dôle (Jura) — paraplégie (R. de 1890-1891, p. 145).
Claudine Schédal, de Dijon — gastralgie, entérorrhagie (Ib., p. 146).
Angèle Chaix, de Gap — hystérie (Ib., p. 151).
François Vion-Dury, de Confort (Ain) — décollement de la rétine (A. XXVI, p. 323 et XXXVI, p. 56).
Maria Poncet, de St-Claude (Jura) — coxalgie.
- 21 août : Amélie Gimard, de Bordeaux — atrophie des muscles des membres inférieurs. *Cert.* du Dr Mesnard, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux, 2 oct. 1891 (A. XXIV, p. 74).

1891

- fév. : Sœur Labadie, de la Charité, à Molfetta (Italie) — bronchite chronique, pneumonie bilatérale. *Cert.* du Dr Pansini, 16 avril 1891 (A. XXIV, p. 71).
- 18 août : Mme Compas, de Dijon — névrose (R. de 1890-1891, p. 151).
- 21 » : Clémentine Trouvé, de Rouillé (Vienne) — carie du calcaneum. *Cert.* du Dr Cibiel, 1^{er} sept. 1891 (A. XXIV, pp. 208 et 303; XXVIII, pp. 12 et 162).
» Mlle Loranchet, d'Oyrières (Hte-Saône) — mal de Pott (A. XXIV, p. 101).
» Georges Verdier, de Paris — arthrite du pied droit (Ib., p. 100).

- 21 août : Marie Barrois, de Ville-Issey (Oise) — maladie de cœur et néphrite purulente (R. de 1890-1891, p. 159).
- » Amélie Chagnon, de Poitiers — carie de 2^e métatarsien et arthrite chronique du genou gauche. *Cert. des Gaillard*, 5 sept. 1891, et Dupont, 30 août 1891 (A. XXIV, pp. 94 et 139; XXVI, p. 248).
- Louise Marlet, de Paris — carie costale et affection de la moëlle (R. de 1890-1891, p. 161).
- Jean Fayet, de Bordeaux — hémiplegie gauche (Ib., p. 162).
- Alphonsine Soliveau, de St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) — bronchite spécifique (Ib., ib.).
- Marie Seguin, de Chavagnes (Vendée) — tuberculose pulmonaire (A. XXIV, p. 98).
- Marie Rigaud, de Poitiers — neurasthénie et anémie (R. de 1890-1891, p. 163).
- Berthe Petit, de Paris — paraplegie consécutive à mal de Pott (A. XXIV, p. 94).
- Marie Rayon, de Versailles — bronchite chronique (Ib., p. 97).
- Sœur Dorothee, des Zélatrices de l'Eucharistie, de Paris — anémie, ischémie de la moëlle (Ib., p. 98).
- M. Brumau, d'Autun — rhumatisme articulaire (R. de 1890-1891, p. 167).
- Angèle Hemmar, de Houplines (Nord) — aphonie opiniâtre (Ib., p. 168).
- Marie Lejeune, d'Antrecourt (Ardennes) — aphonie (Ib., p. 169).
- 23 août : Mme Gruchey, de Lisieux (Calvados) — bronchite spécifique (Ib., ib.).
- Vve Menuau, de Paris — gastrite ulcéreuse (A. XXIV, pp. 100 et 139).
- Catherine Bach, de Versailles — bronchite spécifique (R. de 1890-1891, p. 172).
- Charlotte Bernard, de Paris — otorrhée, perte du tympan et des osselets (A. XXIV, p. 101).
- Amélie Lefrançois, de Bayeux — phtisie (Ib., p. 99).
- Amélie Dubreuil, de Poitiers — kyste de l'ovaire (Ib., p. 101).
- Lucie Michel, d'Ange (Ardennes) — hémiplegie hystérique. *Cert. du Dr Chapluis* (A. XXV, p. 123).
- Elisabeth Villeneuve, de Poitiers — glaucome, irido-cyclite (A. XXIV, p. 95).
- Marie Milliot, de Paris — chorée chronique (R. de 1890-1891, p. 178).
- Joseph Van Ermingen, de Chirmarais — maladie de poitrine (Ib., p. 179).
- Lucie Renauld, de Paris — inégalité des jambes, atrophie musculaire (A. XXIV, p. 95; XXV, p. 220).
- Eugénie Ravin, de Versailles — mal de Pott (R. de 1890-1891, p. 181).
- Antoinette Frédonille, de Paris — paralysie des membres inférieurs (A. XXIV, p. 96).
- Marie Bertrand, de Montpellier — coxalgie gauche (Ib., p. 95).
- François Corbier, de Paris — ulcère de l'estomac (R. de 1890-1891, p. 184).
- Marie Cany, de Paris — bronchite chronique spécifique (Ib., p. 183).
- Marie Blin, de Paris — hernie ombilicale (Ib., ib.).

- 23 août : Miss Sara Farry, de Philadelphie (E.U.) — déviation de la colonne vertébrale, lésion de la moëlle (A. XXIV, p. 96).
 Maria Ouvrie, de Tourcoing (Nord) — rachitisme, paralysie, hystérie (Ib., p. 142).
- 27 août : Anita Toussaint, de Cazideroque (Lot-et-Garonne) — douleur au mollet droit et, par intermittence, dans tout le côté. *Cert.* du Dr Gélade, 30 août 1891 (Ib., p. 216).
 Jeune religieux — phtisie (Ib., p. 99)
 Julienne Paris, de Vannes — névrose (Ib., p. 176).
- 28 août : Victorine Beaumard, du Lion-d'Angers — paralysie et vomissements incoercibles (Ib., p. 141).
 Mme Martin, de Siglet (Vienne) — rhumatisme articulaire (Ib., p. 140).
 Joséphine Claudepierre, de Kayserberg — hystérie (R. de 1898-1891, p. 192).
 Mélanie Boyer, de Ransberg (Brabant) — coxalgie (A. XXIV, p. 142).
 Marie Laroche, de Kédange (Alsace) — coxalgie (Ib., p. 115).
 Marie Kopp, de Duttlenheim (Alsace) — neurasthénie gastrique (Ib., ib.).
- 1^{er} sept. : Marie Grasse, de Hargartner (Alsace) — hystérie (R. de 1890-1891, p. 194).
- 4 » : Sœur Jeanne de Valois, de St-Brieuc — arthrite du genou. *Cert.* du Dr Frogé (Ib., ib.).
 Louise Servais, de Dijon — hystérie. *Cert.* du Dr Morlot (A. XXIV, p. 150).
- 5 » : Marie Talohre, de Vergezac (Haute-Loire) — arthrite (Ib., p. 119).
 Anna Poyen, de Volnay (Sarthe) — névrose (Ib., ib.).
 Caroline Cassabois, de Rouchaux-Estival (Jura) — paralysie, dyspepsie, maladie de cœur (Ib., p. 160).
- 6 » : Joseph Bey, de Beaurepaire (Saône-et-Loire) — douleurs abdominales, dyspepsie, paralysie des membres inférieurs. *Cert.* du Dr Roy (Ib., ib.).
- 7 » : Sœur Marie-Marthe, de Beaune (Côte-d'Or) — angine de poitrine (Ib., p. 151).
 Eglantine Roué, de Nantes — coxalgie (Ib., ib.).
- 5 sept. : Emilie Boucher, du Canada — fibrôme.
 Marie Poirier, de Ste-Cécile (Vendée) — coxalgie (A. XXIV, p. 174).
- 29 sept. : Madeleine de Formel, de Lalamencie (Charente) — névrose.
 Frère Adolphe, Lazariste, de Lyon — névrose. *Cert.* du Dr Carrier (A. XXIV, p. 195).
 Théophile Devaux, de Bonnieux (Vaucluse) — paralysie des membres inférieurs (Ib., pp. 147 et 211).
 Céline Ferry, de Bazegney (Vosges) — hystérie.
 Mlle Mercier — bronchite. *Cert.* du Dr Béagneux.
 Théodore Loyau, de St-Symphorien (Indre-et-Loire) — carie de la mâchoire inférieure.
 Jean Hennion, d'Estaires (Nord) — céphalalgie — *Cert.* du Dr Delbecq, 19 sept. 1892 (A. XXV, p. 165).
 Mathurin Roussel, de Ste-Anne-d'Auray (Morbihan) — ostéo-arthrite (A. XXIV, p. 176).

1892

Elise Lesage, de Bucquoy (Pas-de-Calais) — arthrite du genou (A. XXV, p. 102; XXVI, p. 301; XXVII, p. 109).

- Claire Boudien, de Charenton (Seine) — ophthalmie (R. de 1892-1893, p. 3).
 Marie Ducerf, de Paris — affection de la moëlle (A. XXV, p. 123).
 Marie Lebranchu, de Paris — tuberculose (Ib., p. 99).
 Philomène Lefort, de St-Paul-en-Bois — bronchite chronique (R. de 1892-1893, p. 26).
 Sœur Euphémie Woëllé, de Stenay (Meuse) — paraplégie des membres inférieurs (Ib., p. 8).
 Honorine Philibert, d'Issy (Seine) — poussées abdominales tuberculeuses, déviation de la colonne vertébrale (A. XXV, p. 105).
 Marie-Louise Chevalier, de Bazoge (Sarthe) — paralysie hystérique (R. de 1892-1893, p. 9).
 Stéphanie Noé, de Téhieux (Nord) — double hernie (Ib., p. 10).
 Rosa Pearson, de Stellenham (Angleterre) — arthrite du genou droit (A. XXV, p. 102).
 Jeanne Gasteau, de Paris — scoliose lombaire (A. XXV, p. 105; XXVII, p. 110).
 Comtesse de Châtillon, de Brugère (Vienne) — hystérie tuberculeuse (A. XXV, p. 127).
 Louise Buchot, de Paris — laryngite bacillaire (Ib., p. 100).
 Augustine Douard, d'Orléans — pleurésie chronique (Ib., ib.).
 Ernestine Cottereau, de Mouilleron (Vendée) — tuberculose (Ib., p. 101).
 Marie Menissier, de Vitry-le-François (Aisne) — paraplégie hystérique (R. de 1892-1893, p. 16).
 Noémie Leroux, de la Ferté-Macé (Orne) — surdi-mutité (A. XXV, p. 26).
 Noëlie Guintard, de Chalendray (Vienne) — hystérie (R. de 1892-1893, p. 17).
 Charlotte Renaud, de Paris — paraplégie infantile, inégalité des jambes de 4 centimètres. *Cert.* du Dr Monnier, chirurgien de l'hôpital St-Joseph, 28 oct. 1892 (A. XXV, pp. 125 et 220).
 Marie Lemarchand, de Caen — tuberculose, lupus. *Cert.* du Dr La Néelle (Ib., p. 124).
 Irma Montreuil, de Lens (Pas-de-Calais) — phtisie. *Cert.* d'un Docteur (R. de 1896, p. 69 et A. XXV, p. 98).
 Clarisse Berthet, de Paris — surdité (A. XXV, p. 126).
 Victorine Laffous, de Montpellier — coxalgie (Ib., p. 103).
 Albertine Duval, de Bordeaux — hystérie (R. de 1892-1893, p. 23).
 Aurélie Dupont, de Chavast (Marne) — anémie (Ib., p. 24).
 Mme Cadilhac, de Paris — fibrôme (Ib., ib.).
 Frère Marie-Patrice Poole, de Versailles — carie du calcanéum avec trajet fistuleux (A. XXV, p. 103).
 Laura Gillet, de Châlons — dilatation d'estomac (R. de 1892-1893, p. 25).
 Marie-Louise Champs, de Paris — coxalgie. *Cert.* du Dr Arnould, 27 août 1892 (A. XXV, pp. 104 et 122).
 Nicolas Benjamin, de St-Quentin — tic de la face et gastralgie (R. de 1892-1893, p. 26).
 Désirée Dasnoy, de Sedan — mal de Pott (Ib., p. 27).
 Abbé Riquier, de Candas (Somme) — mal de Pott, albuminurie, pleurésie (Ib., ib.).
 Corinne Delattre, de St-Martin-lez-Boulogne (Pas-de-Calais) — scoliose (Ib., p. 28).

- Charlotte Garnier, de Caen — surdit  (A. XXV, pp. 125).
 Vitaline Sybille, de Gisors (Eure) — m trite (R. de 1892-1893, p. 29).
 Berthe Jean, de Roubaix (Nord) — lupus scrofuleux (A. XXV, p. 124).
 Marie Dehlinger, de Versailles — an mie, maladie d'estomac et de poitrine (R. de 1892-1893, p. 30).
 Marie Lenain, de Paris — angine de poitrine, insuffisance aortique (Ib., ib.).
 Adolphine Barratte, de Paris — conjonctivite scrofuleuse (Ib., p. 31).
 Aline Bigotte, de Niel-l'Espoir (Vienne) — rhumatisme chronique, arthrite (Ib., ib.).
 Alexandrine Bonneau, de Poitiers — bronchite chronique (Ib., p. 32).
 Lucien Dignocourt, de Paris — ost ite du tibia (A. XXV, p. 32).
 C cile Choquel, de Quesnay (Nord) — arthrite chronique (Ib., ib.).
 Alfred Wesquel, de Wattrelos (Nord) — tuberculose (Ib., p. 101).
 S ur Saint Joseph, de N.-D. des Missions — aphonie, h moptysie, toux (Ib., p. 128).
 Clotilde Valfort, de St-Chapond (Loire) — fibr me (R. de 1892-1893, p. 37).
 Virginie Gordet, d'Henrichemont (Cher) — gastrite, p ritonite et abc s intestinal. *Cert.* du Dr Castay, 3 sept. 1892 (A. XXVI, p. 221).
- 30 ao t : S ur Gr goire, de St-Jacut (Morbihan) — hyst rie (A. XXV, p. 131).
 S ur Emilienne de l'Immacul e Conception, de Saint-Etienne de Montluc (Loire-Inf rieure) — tuberculose pulmonaire (Ib., ib.).
 Harly Janny — aphonie tuberculeuse (R. de 1892-1893, p. 43).
 S ur Ex le, de la Communaut  de la Providence, de Saintes — maladie d'estomac et rhumatismes au genou (A. XXV, p. 132).
- 1^{er} sept. : C lestine Girardot, du Pin (Indre) — hernie (Ib., pp. 130 et 140).
 Adrienne Arl s, de St-Affrique (Aveyron) — coxalgie (Ib., p. 141).
 S ur Eus be, des Missions Africaines de Lyon — tuberculose (Ib., pp. 142 et 164).
 Marie Malagie, d'Ann ulin (Nord) — tuberculose (Ib., pp. 143 et 167).
- 2 sept. : H lo se Servais, de Namur (Belgique) — hyst rie, maladie d'estomac (Ib., p. 144).
 3 » : Mathilde Denis, du p lerinage belge — ulc re de l'estomac (Ib., pp. 144 et 168).
 6 » : S ur Justine, de la Communaut  de Saint Joseph, pr s Bruxelles — hyst rie (Ib., pp. 144 et 195).
 Modeste Krentz, de Spa (Belgique) — n vrose (Ib., pp. 144 et 196).
 7 » : Th r se Melschior, de Tr ves (Allemagne) — gastrite (Ib., ib.).
 9 » : Fran oise Mima, de Castelnaudary (Aude) — parapl gie (Ib., pp. 147 et 197).
 Marie Th ron, de Limoux (Aude) — coxalgie (R. de 1892-1893, p. 64).

- Sœur Gabrielle du Saint Cœur de Marie, de Baugé (M.-et-Loire) — tuberculose (A. XXV, p. 200).
- 3 sept. : Mélanie Boyer, de Vamberg (Belgique) — coxalgie (Ib., pp. 155 et 167).
- Marie Moisan, de Loudéac (C.-du-Nord) — eczéma. *Cert.* du Dr Lemarchand, 23 sept. 1892 (Ib., p. 198).
- 14 » : Marie Chanteau, de Faye (Maine-et-Loire) — paralysie (Ib., p. 151).
- 15 » : Marianne Cornillet, de Pléneuf (Côtes-du-Nord) — dyspepsie et paralysie (R. de 1892-1893, p. 69).
- 16 » : Marie Besnié, de Potherie (Maine-et-Loire) — phthisie, tumeur blanche (A. XXV, p. 201).
- 16 » : Armandine Pommera, de Ste-Christine (Vendée) — phthisie (Ib., p. 151).
- 17 » : Marie Marsot, de Beaune (C.-d'Or) — phthisie (Ib., p. 202).
- Marguerite Savoye, de l'Étoile (Jura) — tumeur abdominale avec hémorrhagie. *Cert.* du Dr Guichard (A. XXV, p. 203, et XXVI, p. 151).
- Joséphine Maréchal, de Salins (Jura) — ostéo-périostite (A. XXV, p. 204).
- 19 sept. : Augustine Cortet, de Paris — tuberculose (Ib., p. 204).
- Lucie Lescure, de Terrasson (Dordogne) — coxalgie (Ib., p. 186).
- Mme Vallet, du pèlerinage de Franche-Comté — anémie, dyspepsie, métrite (R. de 1892-1893, p. 88).
- 20 » : Marie Briffault, de la Berthonnerie (Vendée) — ulcère de l'estomac (A. XXV, p. 205).
- 21 » : Joséphine Rousteau, de St-Gervais (Vendée) — anémie (Ib., p. 206).
- Maria Vincent, de Caen — ostéo-périostite (Ib., p. 206).
- 22 » : Joseph Françon, de Tarascon — mal de Pott (R. de 1892-1893, p. 94).
- Mlle Barbot, de Paris — tuberculose (Ib., p. 98).
- 11 oct. : Marie Albert, de Ste-Beaudile (Tarn) — rhumatisme (A. XXV, p. 208).
- mai : Louis Leperche, de Lyon — paralysie des jambes (Ib., p. 45).
- M. Remillicux, de Lyon — hypertrophie de cœur (Ib., p. 46).
- Marie Grost, de Lyon — paralysie des jambes (Ib., p. 46).
- Marie Daudé, de Brenoux (Lozère) — paralysie des jambes (Ib., p. 85).
- Rosalie Chevalier, de Gourgeon (Ille-Saône) — paralysie (Ib., p. 86).
- Louis Gazagne, de la Capelle (Lozère) — ostéite (Ib., p. 86).
- Pierre-Jean Bonnal, de Rieutort (Lozère) — rhumatismes (Ib., p. 86).
- Marie Bousquet, d'Ispagnac (Lozère) — mourante (Ib., p. 86).
- Marie Biou, de Montauban — paralysie des jambes (Ib., p. 90).
- Un enfant de Cremps (T.-et-G.) — mutisme (Ib., p. 90).
- Mlle Gaffié, de Valence-d'Albi (Tarn) — ostéite. *Cert.* du Dr Gaffié (Ib., p. 106).
- Marie Balard, de Millau — paralysie des jambes (Ib., p. 141).
- 28 oct. : Sœur Dosithée, de la Cong. de Sainte Marthe de Périgueux — paralysie des jambes (Ib., p. 278).
- Marie Mulher, d'Alsace-Lorraine — eczéma (A. XXVI, p. 37).

Augusta Dupré, des Landes — six plaies suppurantes à chaque jambe (Ib., p. 37).

Marie Bédel — abcès serofuleux et anémie (Ib., p. 38).

Jacqueline Guilhaud, de Parthenay (Deux-Sèvres) — névrose (Ib., ib.).

Sœur Marie de la Présentation, de Cambrai — entérite. *Cert.* du Dr Lavrand, professeur de la Faculté catholique de Lille, médecin de l'Asile des Cinq-Plaies, 12 février 1898 (A. XXXI, p. 50).

1893

Sœur Fulbert de Saint Paul, de Chartres — salpyngite (A. XXVI, p. 209).

Sœur Rosalie du T. S. C. de M., de Chartres — dyspepsie (Ib., p. 120).

Marie Ménard, de Fublaines (S.-et-M.) — tuberculose (Ib., p. 207.)

Jeanne Creton, de Paris — ostéo-myélite (Ib., p. 118).

Louise Leboucher, de Paris — aphonie (Ib., p. 210).

23 août : Blanche Pégeons, de St-Quentin — hernies (Ib., p. 200).

Louise Desgranges, des Chéris (Manche) — déviation de la taille, paraplégie (Ib., p. 210).

Alexandrine Duprat, de Paris — hydropisie (Ib., ib.).

Rose Vion, de Paris — troubles trophiques de la main (Ib., p. 211).

Louise Moreau, de Chartres — tuberculose (Ib., p. 207).

Désirée Lefranc, de Caen — cancer de l'estomac. *Cert.* du Dr La Néelle, 3 mars 1894 (A. XXVI, p. 119, et XXVII, p. 116).

Mme Panchet, de Paris — ataxie locomotrice (A. XXVI, p. 115).

Mlle Roche, de Nîmes — névrismes traumatiques (Ib., p. 118).

Noémie Faucon, de Toulouse — bronchite chronique et hypertrophie de cœur. *Cert.* du Dr Marcaillou, de Toulouse, 17 septembre 1893 (Ib., p. 203).

Sœur Ernestine des Servantes des Pauvres, d'Angers — ulcère de l'estomac (Ib., p. 119).

Augustine Gory, de Paris — affection gastro-intestinales (Ib., p. 120).

Blanche Marquet, de Paris — troubles nerveux dyspeptiques (R. de 1892-1893, p. 119).

Victor Arquembourg, d'Abbeville (Somme) — paralysie diphtérique (A. XXVI, p. 116).

Joseph Tourte, de St-Just-en-Chaussée (Oise) — mal de Pott, ostéo-arthrite (Ib., p. 119).

Pascal Poirier, de Paris — paralysie consécutive à fièvre typhoïde (Ib., p. 116).

Juliette Riout, de Beaumont (Eure-et-Loir) — arthrite coxo-fémorale (Ib., p. 212).

Mlle Mitivier, de Romorantin — phlébite et maladie de cœur (Ib., p. 208).

Berthe Barussand, de Paris — mal de Pott (Ib., p. 118).

Constance Piquet, de Soulaire (Eure-et-Loir) — tumeur squirreuse. *Cert.* du Dr Martin (A. XXVI, p. 200, et XXVII, p. 111).

Louise Delahaye, de Beauvais — scoliose. *Cert.* d'un docteur (R. de 1892-1893, p. 126).

- M. Guy, de Montpellier — paralysie des extenseurs de la main gauche (A. XXVI, p. 117).
 Hélène Blanché — asthme idiopathique (Ib., p. 212).
 Cécile Técherot, de Chartres — dyspepsie chronique et neurasthénie (R. de 1892-1893, p. 129).
 Mathilde Sauger, de Neuilly (Seine) — coxalgie (Ib., p. 130).
 Mme Drus, de Vaux (S.-et-M.) — suites d'une fracture (Ib., p. 130).
 Louise Dégos — bronchite chronique (A. XXVI, p. 207).
 Mme Indugaud — hernie (Ib., p. 200).
 Céline Thérèse, du Pas-de-Calais — rhumatismes (R. de 1892-1893, p. 132).
 Jeanne Dœtsch — tuberculose (A. XXVI, p. 206).
 Anne Schœffer, de Paris — neurasthénie (Ib., ib.).
 Romaine Verhaeghe, d'Armentières (Nord) — tumeur du tibia gauche (Ib., p. 203).
 Marguerite Clause, de Paris — parésie de l'épaule et du bras droits (R. de 1892-1893, p. 135).
 Mme Guidinetti, de Paris — tuberculose pulmonaire (A. XXVI, p. 212).
 Marie Frend — ulcère chronique de l'estomac (Ib., p. 213).
 Antoinette Glass, de Winzenheim (Alsace-Lorraine) — coxalgie (Ib., ib.).
 Louise Tailleur, de Metz — tuberculose (Ib., p. 214).
 Louise Beghin — aphonie (R. de 1892-1893, p. 142).
 Marceline Delatre, de Warnault — tuberculose (Ib., ib.).
 Marie Boullay, de Bolbec (Seine-Inf.) — coxalgie (Ib., p. 143).
 Pauline Duval, de Cherbourg — ophthalmie (Ib., p. 144).
 Valérie Laugier, d'Aix — déformation du genou. *Cert.* du Dr Gabet, 1^{er} nov. 1893 (A. XXVI, p. 335).
 8 août : Louise Gaurel, de Bergerac (Dordogne) — contracture du genou (Ib., ib.).
 Marguerite Rapp, de Boulay (Lorraine) — hystérie grave (R. de 1892-1893, p. 147).
 Cécile Hocquard, de Metz — asthme (A. XXVI, p. 214).
 Félicie Herspack, de Metz — arthrite du poignet (R. de 1892-1893, p. 149).
 Caroline Schlémaire, de Beuvange (Lorraine) — hystérie (Ib., ib.).
 Marie Leménager, de Rouen — tumeur blanche (Ib., p. 150).
 Léonie Bouchez, de Lille — cécité presque totale de l'œil droit (Ib., p. 151).
 Léontine Sansen, de Warrheim (Nord) — hystérie et gastralgie (Ib., p. 152).
 Adélaïde Dessaint, de Trescault (Pas-de-Calais) — gastrite chronique (Ib., p. 154).
 31 août : Marie Durand, de Lille — asthme (Ib., p., 156).
 Adrienne Mercier, de Marseille — paralysie nerveuse (Ib., p. 157).
 Maria Havard, de Cherbourg — parésie hystérique (Ib., p. 158).
 Albertine Yvetot, de St-Martin-le-Hébert (Calvados) — sciatique de la jambe droite (Ib., p. 159).
 Hector Chéron, de Roubaix (Nord) — tumeur blanche (Ib., p. 159).
 Marie-Louise Gaboriaud, de Luchay — paralysie nerveuse (Ib., p. 161).
 Eugénie Bron, de Corban (Suisse) — constriction des mâchoires (A. XXVI, p. 148).

- Mlle Louise Varney, de Marcelois (Côte-d'Or) — hystérie, gastrite (R. de 1892-1893, p. 168).
- Julie Roblot, de Talmay (Côte-d'Or) — hallucination (Ib., p. 173).
- Casimir Agret, de Sévèrac-le-Château (Aveyron) — dyspepsie et dilatation d'estomac (Ib., p. 176).
- 8 sept. : Sœur Hubertine, du T. S. Sauveur, de Niedenbronn (Alsace) — gastrite (A. XXVI, p. 151).
- Victorine Solvery, de St-Étienne (Loire) — gastrite (R. de 1892-1893, p. 183).
- Sœur Berthe, des Sœurs de Sainte Marie, de Bevens (Basses-Alpes) — rhumatisme (Ib., p. 186).
- M. Lourdez, d'Amiens — dilatation d'estomac, pharyngite (Ib., p. 187).
- Octavie Pouvreau, du pèlerinage de la Vendée — paralysie nerveuse (Ib., p. 188).
- Marie Tachet, de St-Brieuc — maladie d'estomac (Ib., p. 188).
- Mélanie Grandvalet, de Lanouéc (Morbihan) — paralysie (A. XXVI, p. 178).
- 21 sept. : Sœur Marie de Saint Vincent de Paul, de Bègles (Gironde) — paralysie nerveuse. *Cert.* du Dr Dubertrand, 12 oct. 1893 (A. XXVI, p. 180).
- Sœur Marie Gabrielle, clarisse romaine — varices enflammées (R. de 1892-1893, p. 193).
- 5 oct. : Mme Mesple, de Mazières (L.-et-L.) — insuffisance aortique (Ib., p. 196).
- Eugénie Johannet, de Bourges — péritonite (Ib., p. 197).
- Anne Hubert, de Bourges — péritonite (Ib., p. 198).
- Marie Chevalier, de St-Benoist-du-Sault (Indre) — déviation de la colonne vertébrale (Ib., p. 199).
- Anna Hofolalder, d'Autriche — surdité (A. XXVI, p. 45).
- Marie Lens, de Bavière — paralysie des jambes (Ib., ib.).
- Marie-Anne Mayer, de Marmoutiers — gastrite (Ib., ib.).
- Antoinette Lhôpital, de Lyon — lésions oculaires (A. XXVI, p. 47).
- Claudia Gatet, de Condrieu (Rhône) — aphonie (Ib., ib.).
- Augustine Albrecht, de Lyon — ophthalmie sympathique (Ib., ib.).
- Mélanie Servignac, de Lyon — lésions oculaires (Ib., ib.).
- Marie Jambon, de Chenas (Rhône) — eczéma (Ib., ib.).
- Mlle Delaigne, de Lyon — sclérose en plaque (Ib., p. 48).
- Albanie Aymès, de Castres — rhumatismes, catalepsie, tumeurs à l'estomac (Ib., p. 239).
- Vve Marotel, d'Arches (Vosges) — lupus (Ib., p. 328).
- Isida Couffrant, de Romorantin (Loir-et-Cher) — tumeur au sein, arthrite (R. de 1894, p. 45).
- Désiré Hout — bronchite tuberculeuse (Ib., p. 69).
- Marie Briffaut, de Mont-St-Léger (Haute-Saône) — coxalgie (Ib., p. 74).
- M. Champodry, d'Angoulême — paralysie (Ib., p. 101).
- Eugénie Marceau, de Rethel (Ardennes) — déviation de la colonne vertébrale, paralysie. *Cert.* du Dr Drapier, de Rethel, 25 août 1894 (Ib., p. 46).
- 8 sept. : Valérie Géhoulet, de Fumel (L.-et-Gar.) — carie du pied (Ib., p. 17).
- Louise Boissel, du Havre — phthisie. *Cert.* du Dr Lemerrier (Ib., p. 29).
- Mme Séguret, de Rodez — paralysie de la main et du bras (A. XXIX, p. 212).

Marie Daout, de Lagemont (Indre) — paralysie (R. de 1896, p. 27).
 Charles Lagarde, du pèlerinage de Bretagne — plaie cicatricielle (A. XXVII, p. 163).

1894

- 20 mai : Sœur Gaillard, hospitalière de Villefranche (Rhône) — (R. de 1894, p. 1).
 Anaïs Nugier, de Lyon — pemphygie chronique et ulcération (Ib., p. 2).
 Marie Lalancé, de Lyon — neurasthénie et dyspepsie (Ib., p. 3).
 Mlle Chandy, de Lyon — coxalgie (Ib., ib.).
 Marie Bourg, de Pouilly-les-Feurs (Loire) — paralysie de la jambe droite (Ib., p. 6).
 Françoise Losserand, de Seythenex (Hte-Savoie) — coxalgie suppurée (Ib., p. 9).
 Etiennette Léon, de Chazelle-sur-Lyon (Loire) — rhumatisme (Ib., p. 10).
 Jean de Brouwer, d'Audenarde (Belgique) — péritonite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Roger (A. XXVII, p. 59).
 Jean-Baptiste Van Ophem, de Bruxelles — paralysie saturnine du tronc et des jambes (Ib., p. 61).
 Lefebvre de Luzinai, de Nantes — luxation de l'épaule et paralysie des bras (R. de 1894, p. 17).
 7 août : Justine Desplat, de Bergerac (Dordogne) — coxalgie suppurée (Ib., p. 19).
 Claire Renou, de la Cavaille (Dordogne) — paralysie d'ordre réflexe consécutive à une maladie utérine (Ib., p. 21).
 8 août : Genny Peyraud, du pèlerinage de Limoges — coxalgie avec claudication et déviation du bassin (Ib., p. 25).
 Amélie Dupetit, de Limoges — aphonie et faiblesse (Ib., p. 27).
 Mlle Martin, de l'Hôtel-Dieu de Chartres — coxalgie nerveuse (A. XXVII, p. 107).
 Mme Bourgue, de Longue-Pointe (Canada) — pelvi-péritonite. *Cert.* du Dr Philippe, 25 juillet 1891 (Ib., p. 113).
 Léonie Brun, de Compiègne (Oise) — arthrite chronique du genou (R. de 1894, p. 32).
 Berthe Bourlier, de Bordeaux — anesthésie pharyngée, anémie (Ib., p. 33).
 Augustine Stoll, de Paris — bronchite chronique et hypertrophie du cœur. *Cert.* du Dr Calmels (Ib., p. 39).
 Françoise Broussin, d'Arcachon (Gronde) — neurasthénie, dilatation d'estomac (A. XXVII, p. 115).
 Marthe Corneille, de Châlons — salpyngo-ovarite suppurée (Ib., p. 139).
 Marie Lasserre, de Toulouse — hystéria major et ovarite gauche (R. de 1894, p. 46).
 Jean Landry, de Mouthiers (Charente) — paraplégie avec anesthésie (A. XXVII, p. 132).
 Sœur Marie de Sainte Anne, de Blois — ulcère de l'estomac (R. de 1894, p. 48).
 Augustine Lenormant, de Paris — mal de Pott, tumeur blanche (Ib., p. 51).
 Hélène Richard, de Vernoux (S.-et-Marne) — coxalgie (Ib., p. 54).

- Eugénie Rustenhol, de Paris — gastrite chronique (Ib., p. 55).
- Jeanne Gourio, de Paris — rhumatisme et affection cardiaque (Ib., p. 57).
- Sœur Daudey, de Santenil (S.-et-O.) — laryngite chronique (A. XXVII, p. 138).
- Jeanne Richevillain, de Paris — arthrite subaiguë (R. de 1894, p. 61).
- août : Sarah Arter, d'Edimbourg (Ecosse) — ulcère de l'estomac (A. XXVII, p. 111).
- Eugénie Brisset, d'Orléans — surdité (R. de 1894, p. 66).
- Clara Vignier, de Toulouse — hémiplegie gauche (Ib., p. 67).
- Mme Hugot, de Paris — anémie grave (Ib., p. 68).
- 24 août : Sœur Saint Ezéar, de Geay (Deux-Sèvres) — arthrite des genoux (Ib., p. 70).
- Mme Bénard, d'Arras — cancer à l'aisselle (Ib., p. 71).
- Marie Georgen, de Suzanne, près Thionville — anémie avec cachexie, aphonie (Ib., p. 73).
- Alice Joly, de Remiremont (Vosges) — tympanisme, troubles dyspeptiques (Ib., p. 77).
- Artémise Bogaert, de Hardifort (Nord) — cachexie (Ib., p. 78).
- Marie Beuvelot, de Nancy — tuberculose intestinale (A. XXVII, p. 134).
- Louise Arnauld, de Merville (Nord) — aphonie (R. de 1894, p. 80).
- Marie Boisson, de Besançon — hystérie (Ib., p. 82).
- Amélie Quinard, de Servigny (Côte-d'Or) — coxalgie (A. XXVII, p. 136).
- Eugénie Monbaron, de Bancourt (Jura) — aphasie (R. de 1894, p. 86).
- 31 août : Zoé Boucher, de Feschies-le-Châtel (Doubs) — salpyngo-ovarite (Ib., p. 85).
- Hortense Jarlot, de Beaune (Côte-d'Or) — neurasthénie avec menace de phthisie (Ib., p. 86).
- Nydie Dolet, de Giromagny (Ht-Rhin) — coxalgie (Ib., p. 88).
- Marie Rémy, de Mabray (Hte-Marne) — atrophie de la papille (Ib., p. 89).
- Mme Guy, de Salles (Ch.-Inf.) — rhumatisme et atrophie des muscles (Ib., p. 94).
- Françoise Gledel, de Nantes — aphonie (Ib., p. 95).
- Mlle Villalon, de Bruswily (Côtes-du-Nord) — gastralgie (Ib., p. 96).
- 18 sept. : Antoine Ritouret, de Verdille (Charente) — arthrite du pied (Ib., p. 97).
- 19 » : Sœur Marie Anastasie, fille de la charité, de St-Louis (Morbihan) — laryngite (Ib., p. 99).
- Anna Le Corre, de Baud (Morbihan) — névrose grave (Ib., p. 100).
- Marie Bonnin, d'Aubigny (Cher) — coxalgie (Ib., p. 101).
- 10 sept. : Cécilie Déroutte, de Clément (Cher) — dyspepsie (Ib., p. 102).
- Maria Bourget, de St-Saturnin (Vaucluse) — arthrite, tumeur blanche (Ib., p. 103).
- Augustine Goujon, de Credin (Morbihan) — aphonie (Ib., p. 106).
- Mlle Talbot, de Menetou-Salon (Cher) — arthrite sèche (Ib., p. 107).

- Francine Lamorieq, d'Auray (Morbihan) — névrose (Ib., p. 108).
- 27 sept. : Abbé Monteillet, de Rodez — prostatocystite (Ib., p. 110).
 Maria Grimal, de Rodez — névrose (Ib., p. 113).
- 23 août : Blanche Sergheraert, de Steenworde (Nord) — rhumatisme chronique (R. de 1894, supplément, p. 1).
 Claire Merrien, de Paris — bronchite chronique (Ib., p. 2).
 Marthe Fréchaud, de Parempuyre (Gironde) — endométrite, phlébite. *Cert.* du Dr Lafarelle, de Ludon, 24 juillet 1895 (A. XXVII, p. 114).
 Hortense Vanlynseele, de Roubaix (Nord) — aphonie nerveuse (R. de 1894, suppl., p. 6).
 Rémi Aroyn, de Tourcoing (Nord) — bronchite chronique et emphysème (Ib., p. 7).
 Arsène Libert, de Guson (Nord) — dyspepsie nerveuse (Ib., p. 8).
- 23 août : Berthe Millard, d'Etrépagney (Eure) — dyspepsie nerveuse (A. XXVII, p. 112).
 Henri Schueher, de Paris — cécité (R. de 1894 suppl., p. 10).
 Charles Wiot, de Paris — coxalgie tuberculeuse suppurée (Ib., p. 11).
 Louise Montot, de Paris — hystérie, névralgie (Ib., p. 12).
 Elisa Werquin, de Poperinghe (Belgique) — hématemèse et hémiplégie (Ib., p. 13).
 Angèle Masson, de Montargis — fistules au genou (Ib., ib.).
 Georges Julie, de Paris — ulcères à l'estomac, hématemèse (Ib., p. 14).
 Gabrielle Estagerie, de Bordeaux — névrose grave (Ib., ib.).
- 8 sept. : Zéphyrine Béchard, de Perthes, près Reims — anémie grave avec complication sur le cœur et sur la poitrine (Ib., p. 18).
 Mme Profit, d'Épernay — hémoptysies (Ib., p. 19).
 Marie Peyron, de Firmigny (Loire) — aphonie (Ib., p. 20).
 Sœur Alphonsine, des Sœurs noires de Saint Augustin, de Termonde (Flandre Belge) — paraplégie (Ib., p. 21).
 Marie Palaster, de Diest (Belgique) — œsophagisme (Ib., p. 25).
- 12 sept. : Joséphine Beauvisage, d'Évreux — neurasthénie (Ib., p. 26).
 Mlle Trolé, de Rouen — rhumatisme nerveux (Ib., p. 32).
 Mlle Baot, de Camfront (Finistère) — arthrite chronique (Ib., p. 33).
 Mlle Marie Bouillon, de St-Servant (Morbihan) — douleurs à la jambe gauche (A. XXVII, p. 45).
 M. Fabre, de Molières (Gard) — tumeurs sous l'aisselle gauche (R. de 1895, p. 67).
 Tourière Clarisse, d'Amiens — gastrite (A. XXVII, p. 123).
- 21 août : Camille Meslard, d'Orléans — claudication congénitale (R. de 1895, p. 17).
 Mme Riondy, de Paris — mammite chronique suppurée (Ib., p. 75).
 Marguerite Fournier — dyspepsie (Ib., p. 43).
- 11 sept. : Joséphine le Calvez, de St-Brieuc — hystérie grave (Ib., p. 148).
 Marguerite Requier, de Rouen — plaie avec trajet fistuleux au pied gauche (Ib., p. 143).
 Mme Doërschuck, de Paris — tumeur fibreuse, hémorragie et paralysie. *Cert.* du Dr Raoul, 17 août 1896.

- Justin Guyot, de Margueritte (Gard) — cécité et hémiplégie.
 30 août : Marie Hoffmann, de St-Imier (Suisse) — épilepsie (R. de 1893, p. 118).
 avril : Palmyre Vasseur, d'Averdoingt (Pas-de-Calais) — paralysie (Ib., p. 15).
 Louise Vosgein, de Louisville (Haute-Marne) — hystérie grave (Ib., p. 103).
 mai : Frédéric Debroye, d'Épernay — sciatique (Ib., p. 131).
 Charles Misplar, de Tourcoing — paralysie atrophique (R. de 1894, p. 72).
 Sœur Etienne, de Millau — péritonite chronique, vomissements incoercibles (A. XXVII, p. 114).

1895

- 20 août : Jean Mahé — rhumatismes (A. XXVIII, p. 102).
 » Joséphine Lagache, de Châteaudun — myélite chronique traumatique (Ib., p. 104).
 » Henri Bellanger, de Tournoisis (Loiret) — genu valgum (R. de 1895, p. 13).
 21 août : Alphonse Aquatias, de Paris — coxalgie strumense (Ib., p. 25).
 » Thérèse Obert, de Paris — carie costale avec 3 plaies fistuleuses (Ib., p. 27).
 » Jacob Schurr, de Charenton — rhumatisme chronique (Ib., p. 29).
 » Marthe Soulard, de Bouloir (Sarthe) — hystérie grave (Ib., p. 31).
 » Camille Leclere, de Paris — aphonie nerveuse (Ib., p. 33).
 » Alphonse Petit, de Paris — sciatique, atrophie musculaire (Ib., p. 35).
 » Julie Zulma Desprez, de Paris — mal de Pott (Ib., p. 37).
 » Mme Léonce, de Tours — bronchite chronique (Ib., p. 41).
 22 août : Mme Liardon, de Paris — hernies, fibromes utérins, poussées péritonéales (Ib., p. 45).
 » Léontine Ledoux — amblyopie nerveuse (Ib., p. 47).
 » Léa Courtout, de Paris — cyphose dorsale et scoliose à convexité gauche (Ib., p. 49).
 » Lucie Pavageau, de Paris — mal de Pott (Ib., p. 51).
 » Catherine Montenack, de Paris — dyspepsie nerveuse (Ib., p. 53).
 » Angèle Gruais, de Paris — ostéo-arthrite, adénite multiple (Ib., p. 57).
 » Noémie Marquant, de Lille — polynévrite trophique, aphonie (Ib., p. 59).
 » Mme Duchesne, de La Marolle (Loir-et-Cher) — paralysie nerveuse (Ib., p. 63).
 » M. Mérite, des Batignolles (Paris) — dilatation d'estomac (Ib., p. 65).
 » Louise Gillet — rhumatisme chronique (Ib., p. 67).
 » Mme Roulier, de Paris — endométrite chronique (Ib., p. 71).
 Marie Caudon, de Falaise — hémiplégie nerveuse (Ib., p. 73).
 Mme Gaillard, de Bordeaux — bronchite chronique, emphysème pulmonaire (Ib., p. 79).
 Alfred Raymond, de Paris — coxalgie (Ib., p. 81).
 Célestine Grécz, de Monstreuef-les-Nivelles (Brabant) — panaris fibreux-osseux du pouce droit (A. XXVIII, p. 37).

- Auguste Renson, du pèlerinage belge — paralysie (Ib., p. 266).
- 3 mai : Marie Catherine Massa, de Bruxelles — maladie de poitrine (Ib., p. 112).
- 2 » : Apolline Henek, du pèlerinage belge — maladie de foie et d'estomac (Ib., p. 118).
- 9 » : Marie Burel, de Rennes — paralysie et rhumatismes (Ib., p. 41).
- Marie Van Beylen, du pèlerinage belge — péritonite chronique. *Cert.* du Dr Colsaerts, 30 avril 1895 (Ib., p. 126).
- 11 mai : A. Mertens, de Mons — paralysie du bras droit (Ib., p. 138).
- 11 mai : Jeanne Dumont, de Salins — paralysie des membres inférieurs (Ib., p. 121).
- mai : Louis Gùthnecht (Suisse) — inflammation du genou droit (Ib., p. 43).
- 10 mai : Clara Brun, de Lyon — gonflement d'estomac (Ib., p. 43).
- 11 » : M. Desatys, de Lyon — cancer d'estomac (A. XXVI, p. 44).
- » Sœur Corniet, hospitalière, de la Charité — ulcère rond de l'estomac (Ib., p. 44).
- 12 » : Gabrielle Delaigne, de Lyon — paralysie des jambes (Ib., p. 44).
- » Mme Richard-Decaillot, de Lyon — maladie intérieure (Ib., p. 45).
- Marguerite Dumas, de Givors (Rhône) — aphonie (Ib., p. 45).
- Mlle Guichard, de Lyon — mal de Pott (Ib., p. 45).
- Odile Aufriger, de l'Alsace — palpitations de cœur (Ib., p. 46).
- Mme veuve Pécantet, de Bagnères — loupus. *Cert.* du Dr Gandy, 12 juin 1895 (Ib., p. 54).
- 2 août : Pierre Guinier, d'Haïphong — deux abcès du foie (Ib., p. 98).
- 26 juil. : Thérèse Cayla, d'Aigues-Mortes — mal de Pott. *Cert.* du Dr Raynaud (Ib., p. 101).
- Abbé Gilles — maladie de poitrine (Ib., p. 101).
- Eugène Boissière, de la Vendevre (Vienne) — paralysie agitante (Ib., p. 106).
- 23 août : Aurélie Huprelle, de Beauvais — tuberculose. *Cert.* du Dr Hardivilliers (A. XXIX, p. 37).
- » Léon Almès, de Paris — hématomésés et ulcère de l'estomac (A. XXVIII, p. 109).
- Mme Lebailly — rhumatismes.
- 11 sept. : Marie Méheust, de St-Bricuc — aphonie. *Cert.* du Dr Mesnard (Ib., p. 129).
- Mme Lhuillier, de la Lorraine — cancer intérieur (Ib., p. 185).
- Maria Grun, de la Lorraine — maladie nerveuse et obésité (Ib., p. 135).
- 29 sept. : Alphonsine Colette, de Cambrai — gastrite chronique (Ib., p. 137).
- » Mlle Cuvellier, de Tourcoing — chorée (Ib., ib.).
- 28 août : Marie Thibault, de Poitiers — déviation du pied gauche (Ib., p. 138).
- » Modeste Desnoues, de Poitiers — paralysie partielle du côté gauche (Ib., ib.).
- 30 août : Victorine Collet, de Parthenay — prolapsus utérin (Ib., ib.).
- Fernand Balin, de Poitiers — genu valgum (Ib., ib.).
- 6 sept. : Eugénie Denis, de St-Germain-sur-Moine (M.-et-L.) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 142).

- Marie Gallard, de Beaupréau (M.-et-L.) — coxalgie (Ib., ib.).
 Louise Charlier, de Dhuy (Belgique) — cécité (Ib., p. 144).
 Joséphine Dumont, de Ham-sur-Sambre (Belgique) —
 tumeurs intérieures (Ib., ib.).
 Clémentine Gillet, de Reims — coxalgie (Ib., p. 145).
 5 sept. : Mme Frausoret, d'Épernay — gastralgie nerveuse (Ib.,
 p. 145).
 Abbé Dumal, du Cap-Haïtien — polynévrite, paralysie
 (Ib., ib.).
 Françoise Parent, d'Aix-les-Bains — mal de Pott (Ib.,
 ib.).
 [8 sept. : Marie Caujolle, d'Avignon — paralysie (Ib., p. 146).
 » Elisabeth Flandin — maladie de cœur, phlébite (Ib., ib.).
 12 sept. : Irma Nicou, des Essarts (Vendée) — myélite infectieuse,
 paralysie des jambes (Ib., p. 149).
 » Marie Dudit, d'Aiguillon (Vendée) — dyspepsie (Ib., ib.).
 Marie Lecouteur, du Havre — parésie des jambes (Ib.,
 p. 150).
 9 sept. : Blanche-Joséphine Saumier, de Valmont (S.-Inf.) — hys-
 térie (Ib., ib.).
 13 sept. : Maria René, d'Elbeuf — dyspepsie nerveuse (Ib., ib.).
 » Antoinette Bot — arthrite rhumatismale (Ib., ib.).
 11 sept. : Jeanne-Marie Chassé, d'Erqui (Côtes-du-Nord) — faiblesse
 générale et paralysie (Ib., p. 151).
 » Anne-Marie Thomas, de Binic (Côtes-du-Nord) — para-
 lysie gauche (Ib., p. 151).
 Sœur Saint Fulgence, de la Providence, de Créhen (Côtes-
 du-Nord) — paralysie du côté droit (Ib., p. 152).
 23 sept. : Marie Guérin, d'Aix — rhumatisme chronique (Ib.,
 p. 176).
 » Antoine Desbruères, de Thaumiers (Cher) — myélite
 chronique (Ib., p. 177).
 Marie Chevalier, de St-Benoît-du-Sault (Indre) — tremble-
 ment nerveux de la main (Ib., ib.).
 Louise Bartet, de Dijon — douleurs des membres infé-
 rieurs et de la colonne vertébrale (Ib., p. 179).
 Marie Delaruelle, d'Elbeuf — dyspepsie nerveuse (Ib.,
 p. 150).
 Mère Sainte Anne de Jésus, de Chicoutimi (Canada)
 — déviation de la colonne vertébrale. *Cert.* du Dr Caron
 (Ib., p. 262).
 Sœur Anna-Rosa, d'Ocana (Colombie) — fièvre jaune.
 Mme Marchal, de Valhey (M.-et-M.) — paraplégie.
 Mme Delhalle, de Haut-le-Bastia (Belgique) — anémie,
 douleurs d'abdomen (A. XXIX, p. 46).
 Sœur Marie-Bernard, des Servantes des Pauvres, d'An-
 gers — tumeur abdominale (Ib., p. 66).
 Mme Garineau, de Fronsac (Gironde) — maladie inté-
 rieure (Ib., p. 126).
 Mme Quiriél, de Versailles — tumeur fibreuse (Ib., p. 127).
 Eugénie Binois, de Vendôme — péritonite chronique.
Cert. du Dr Faton, 5 août 1896 (Ib., p. 127).
 Victor Delaunay, de Caen — cystite (Ib., p. 128).
 Eugénie Delacter, d'Arras — phthisie laryngée (Ib., p. 141).
 Mme Bastien, de Xarouval (Vosges) — coliques hépa-
 tiques (Ib., p. 209).
 8 déc. : Amélie Lecocq, de Châtelaudren (C.-du-N.) — ulcère de
 l'estomac (Ib., p. 211).
 Joseph Denis, de Cantelcu-Lambersart (Nord) — fai-
 blesse générale et maladie de poitrine (Ib., p. 215).

- 27 juin : Eugénie Lacoste, de Montauban — douleurs des membres inférieurs (R. de 1895, p. 55).
- 23 août : Victorine Nicot, de Poitiers — myélite des cornes antérieures, paralysie aiguë (Ib., p. 83).
- » Mme Bequet, de Paris — ulcère variqueux, syphilis (Ib., p. 86).
- » Gustave Barrière, de Paris — paralysie des jambes et des sphincters (Ib., p. 88).
- » Jules Hervouet, de la Roche-s-Yon — bronchite tuberculeuse (Ib., p. 91).
- 26 août : Louise Viern, de Montigny (M.-et-M.) — laryngite spasmodique (Ib., p. 100).
- 25 août : Marie Huber, d'Enchenberg — hystérie (Ib., p. 105).
- 28 août : Victor Ollivry, de Nantes — mal de Pott, coxalgie (Ib., p. 110).
- 29 août : Augustine Pegout, de Montigny (Nord) — arthrite chronique, ankylose (Ib., p. 115).
- 30 août : Jeanne Jourdan, de Mésanger (Loire) — conjonctivite catarrhale, astigmatisme. *Cert.* du Dr Teillais, 24 décembre 1895 (Ib., p. 120).
- Marie Cron, de Cessenon (Hérault) — ichtyose congénitale (Ib., p. 137).
- 11 sept. : Henriette de Chabrol, de Riom — subluxation de la rotule (Ib., p. 157).
- 19 sept. : Jeanne-Marie Lérét, de Vannes — mutisme congénital, idiotisme (Ib., p. 172).
- 25 sept. : Marianne Fourcade, de Hitte (H.-P.) — arthrite, névralgies (Ib., p. 179).
- 27 sept. : Sœur Marie du Sauveur, de la Souterraine (Cher) — aphonie et phthisie (Ib., p. 182).
- Sœur Catherine du Sauveur, de la Souterraine (Cher) — phthisie (Ib., p. 182).
- Mme Carrérot, de Bizanos (B.-P.) — fistule vésico-vaginale (Ib., p. 183).
- Emmanuel Constant, de Delwaide (Belgique) — luxation et ankylose du coude (Ib., p. 4).
- 5 mai : Mme Houin, de Courcelles (Lorraine) — paralysie (Ib., p. 13).
- Alphonse Leenarts, de Kersbeek (Belgique) — phthisie (Ib., p. 15).
- 9 mai : Félicien Kruch, de Vaux (Doubs) — coxalgie (Ib., p. 39).
- 12 mai : Mlle Barberat, de Bressenmoser (Suisse) — chorée (Ib., p. 39).
- » Julie Demaison, de Lyon — palpitations cardiaques, névralgie intercostale (Ib., p. 43).
- Miss Hill, de Barnsley — anémie (Ib., p. 52).
- Jeanne Barbaste, de Revel (H.-G.) — coxalgie (Ib., p. 53).
- 3 juill. : Sœur du Cœur de Marie de la Providence, de Lectoure — phthisie, gastro-entérite (Ib., p. 57).
- 4 juill. : Charles Duval, de Gournay (Seine-Inférieure) — phthisie, hémoptysie (Ib., p. 59).
- 3 juill. : Sœur Scholastique, de Val-Sainte, de Nîmes — hystérie (Ib., p. 60).
- 5 juill. : Mira Barot, de Nîmes — ankylose du genou (Ib., p. 62).
- 4 juill. : Adèle Dupuy, de Nîmes — raideur de jambe gauche par suite de fracture (Ib., p. 63).
- 5 juill. : Henriette Gellas, de Nîmes — rhumatismes articulaires (Ib., p. 65).
- 5 juill. : Léontine Thomas, de St-Denis (Gard) — (Ib., p. 66).
- 7 juill. : Marie Laborde, de Pau — déplacement du sein gauche, hystérie (Ib., p. 68).

- 15 juill. : Mlle Marie-Thérèse Galot, de Nantes — neurasthénie (Ib., p. 70).
 18 juill. : Suzanne Denaut, de Paris — vomissements incoercibles (Ib., p. 72).
 24 juill. : Marie Roulet, de Meaux — névrose (Ib., p. 76).
 28 juill. : Mlle Marie Pigott, de Reading (Angleterre) — péritonite chronique, perforation de l'intestin (Ib., p. 78).
 1^{er} août : Enfant Theulière, de Sauveterre (Aveyron) — hydrocéphale (Ib., p. 78).
 9 mai : Adeline Guirand, de Celles — hernie irréductible (A. XXIX, p. 57).
 Céleste Brocard, de Viménil (Vosges) — tuberculose péritonéale et pulmonaire (R. de 1896, p. 151).
 Marie Winstel, de Hayna (Allemagne) — hystéro-neurasthénie (Ib., p. 158).
 Gabrielle Pasquier, de Tours — tuberculose osseuse (Ib., p. 206).
 Mme Giger — maladie nerveuse (*Le Pèlerin* de 1895, p. 554).

1896

- 29 avril : Mlle Marie de Pratte, pèlerinage belge — aphonie (A. XXIX, p. 44).
 » Mlle Maria de Graeve, d'Anvers — déviation de la colonne vertébrale (Ib., ib.).
 » Proppe Langlet, de Bruxelles — phtisie, crachements de sang (Ib., p. 45).
 » Rose Binamé, de Bois-de-Villers (Belgique) — paralysie gauche (Ib., ib.).
 30 » : Mlle Thérèse Lebeau, d'Haillet (Belgique) — abcès au côté gauche (Ib., ib.).
 1^{er} mai : Mlle Wivina de Witt, de Louvain — coxalgie (Ib., ib.).
 2 » : Thérèse Van der Meulen, de Winghe-St-Georges (Belgique) — hystérie, albuminurie (Ib., ib.).
 » Charles Put, de Bruxelles — catarrhe chronique du tympan (Ib., p. 46).
 Mme Chanterenne, de Gourieux (Belgique) — rhumatisme articulaire (Ib., ib.).
 3 » : Mme Hougardy, de Bolinnes-Marlues (Belgique) — lésion cardiaque, asthme, aphonie (Ib., ib.).
 » Marie Persin, de Nantes — tumeur abdominale. *Cert.* du Dr Jouon, professeur à l'École de Nantes (Ib., p. 459).
 25 avril : Antoinette Fréduille, de Paris — fibrôme (Ib., p. 51).
 4 mai : Caroline Hangartner, de Fribourg-en-Brisgau — ulcère de l'estomac (Ib., p. 60).
 5 » : Jeanne Boissely, de Cholet — péritonite (Ib., ib.).
 16 » : Amélie Moser, de Souls-sous-Forêts — hémorrhagie et paralysie gauche. *Cert.* du Dr Anstett (Ib., p. 63).
 » Antoinette Metz, de Rügenheim, près Schlestadt — paralysie gauche (Ib., p. 64).
 29 mai : Marie Gros, d'Irèves (Rhône) — névropathie, cécité (Ib., p. 72).
 Jeanne Médan, du pèlerinage de Lyon — ulcère de l'estomac (Ib., p. 73).
 Mme Caverot, du pèlerinage de Lyon — inflammation et ballonnement de l'abdomen (Ib., ib.).
 Ida Wollenhaër, du pèlerinage de Lyon — myélite, paralysie des membres inférieurs (Ib., ib.).

- 1^{er} juin : Claudia Sautel, du pèlerinage de Lyon — phthisie et vomissements (Ib., p. 75).
 » Célestine Rouby, du pèlerinage de Lyon — plaie au pied gauche (Ib., ib.).
 » Joséphine Bertillon, du pèlerinage de Lyon — anémie et faiblesse générale (Ib., ib.).
 Eugène Gabriel, du pèlerinage de Lyon — varices, plaie et gonflement des jambes (Ib., p. 74).
 Blanche Moyères, du pèlerinage de Lyon — paralysie des jambes, insensibilité du côté droit (Ib., ib.).
 Ferdinand Chatel, du pèlerinage de Lyon — paralysie agitante (Ib., ib.).
- 23 juin : Yvonne Aumaitre, de Gourmalou, près Nantes — double pied-bot. *Cert.* du Dr Aumaitre, 23 juin 1896 (Ib., p. 88).
- 17 juil. : Novice de l'Immaculée Conception — phthisie (Ib., pp. 71-94).
- 21 juin : Claire Goirand, de Marseille — déviation de la colonne vertébrale (Ib., p. 100).
- 21 août : Louise Rieutemann, de Viroflay (S.-et-O.) — tumeur blanche et mal de Pott (Ib., p. 116).
 Émile Bouguès, de Cette — ascite (R. de 1896, National, p. 7).
 Françoise Deupoor, de Paris — myélite infectieuse (Ib., p. 11).
 Hermine Jumeau, de Villepinte — tuberculose (Ib., p. 13).
 Marie Bouchinot, de Paris — gonflement douloureux des hanches et du genou gauche (Ib., p. 14).
- 20 août : Marie Thérèse Boinot, de St-Jean d'Angély — paralysie incomplète (Ib., p. 15).
 Sœur Marie Stéphanie, d'Auteuil — ulcère de l'estomac. *Cert.* du Dr Malhéné (Ib., ib.).
 Berthe Burgère, de Villepinte — péritonite tuberculeuse (R. de 1896, National, p. 21).
- 27 août : Charlotte Triboudeau, de Villepinte — laryngite tuberculeuse et pulmonaire (Ib., p., 23).
 Louis Guiraud, de Paris — paralysie droite (Ib., p. 26).
 Marie Beudet, de Sevran (Seine-et-Oise) — pseudo-coxalgie (Ib., p. 28).
- 22 août : Joseph Gayet, d'Auteuil — surdité (Ib., p. 30).
 M. Jules Thierry, de Bailleul (Oise) — eczéma chronique (Ib., p. 31).
- août : Flore Desesquelle, de Paris — mal de Bright et troubles oculaires (Ib., p. 33).
 » Alice Chaigneau, de Villepinte — phthisie pulmonaire (Ib., p. 35).
 » Mme Barillet, d'Alençon — paralysie des deux jambes (Ib., p. 38).
 » Sara Pécquet, de Paris — éléphantiasis (Ib., p. 42).
 » Noémi Deborde, de Bressuire — péritonite chronique (Ib., p. 44).
 » Maria Franceski, de Paris — rhumatismes articulaires (Ib., p. 46).
 » Irma Souly, de Levallois-Perret — ataxie locomotrice (Ib., p. 47).
 » M. Yvray, d'Orbice (Calv.) — affaiblissement général et paralysie incomplète (Ib., p. 55).
 » Marguerite Ménand, de Villepinte — ulcère de l'estomac (Ib., p. 57).
 » Mme Pouet, de St-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) — œdème chronique (Ib., p. 53).

- 22 août : Marie Marsh, de Paris — mal de Pott, paralysie (Ib., p. 51).
 » Esther Brackmann, de Villepinte — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 59).
 » François Devaux, de Versailles — ulcère de l'estomac (Ib., p. 61).
 » Suzanne Fayau, de Blois — mal de Bright (Ib., p. 63).
 » Sœur Saint Léon, de N.-D. de Chartres — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 67).
- 23 août : Claire Boudier, de St-Mandé — névrose (Ib., p. 71).
 » Jeanne Picard, de Paris — douleurs rhumatismales (Ib., p. 73).
 » Mine Grossard, de Paris — hématoécèle rétro-utérine (Ib., p. 75).
 » Camille Pourmarin, de Londres — ulcère de l'estomac (Ib., p. 79).
 » Eugénie Sédilière, du Mans — mal de Pott (Ib., p. 83).
 » M. Pallot-Léchaudel, de Juvigny-en-Perthois (Meuse) — phthisie (Ib., p. 85).
 » M. Triberry, de Paris — otite moyenne (Ib., p. 87).
 » Louise Chéradame, de Villepinte — phthisie (Ib., p. 97).
 » Eugénie Grisse, de Villepinte — congestion pulmonaire, tuberculose (Ib., p. 99).
 » Marie Pagnon, Champigny (Seine) — affection cardiaque (Ib., p. 103).
 » Louise Moreau, de Poitiers — ataxie locomotrice (Ib., p. 105).
 » Octavie Prieur, d'Arnac-la-Poste (Haute-Vienne) — paralysie infantile.
- 10 » : Marie Brivois, de Vieille-Eglise — tumeur blanche (Ib., p. 121).
 26 » : Marie Renaud, de Mésanger (Loire-Inf.) — névrose (Ib., p. 132).
 28 » : Marie Gendron, de Nantes — coliques hépatiques, cholécystite suppurée. *Cert. du Dr Chevallier (A. XXX, p. 111).*
- 27 » : Sœur Marie Bataille, de Beuvrigny (Manche) — tumeur abdominale (R. de 1896, p. 138).
 28 » : Mme Vevaud, d'Avranches — métrite (Ib., p. 140).
 30 » : Mme Duboin, de Genève — relâchement des symphyses du bassin (Ib., p. 160).
 31 » : Abbé Papon, de Tarare (Rhône) — abcès de l'abdomen (Ib., p. 166).
 28 » : Félécite Schaffner, de Schweighausen (Alsace) — anémie, hystérie (Ib., p. 142).
 28 » : Catherine Mertz, de Metz — luxation congénitale de la hanche, paralysie (Ib., p. 148).
 28 » : Jean Molvinger, d'Ancy-sur-Moselle (Alsace-Lorraine) — phthisie (Ib., p. 150).
 29 » : Mme Florentin, de Vitry-sur-l'Orne — eczéma (Ib., p. 156).
 30 » : Hélène Encl, d'Amerviller (As.-Lor.) — névrose (Ib., p. 161).
 31 » : Eugénie Poirot, de St-Pranches (Vosges) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 170).
- 1^{er} sept. : Marthe Mauger, de Bolbec — hystérie, paralysie (Ib., p. 172).
 2 » : Mme Defrance, de Bolbec, près Nantes — eczéma, ulcère variqueux (Ib., p. 179).
 3 » : Juliette Protais, de Rouen — tumeur blanche (Ib., p. 182).
 » : Céline Rougé, de Rouen — tumeur blanche du coude (Ib., p. 185).
 » : Gertrude Lieuvry, de Rouen — maladie de cœur, syncopes (Ib., p. 187).

- 2 sept. : Roger Prévost, de Poitiers — coxalgie (Ib., p. 177).
- 3 » : Anne Bouchet, de Parthenay — gastrite chronique, hématoméose (Ib., p. 183).
- 4 » : Sœur Marie Elisabeth, des Sœurs de Charité, de Namur — arthrite chronique, ankylose (Ib., p. 189).
- 6 » : Wilhelmine Nieste, de Maestricht — déviation de la colonne vertébrale, paralysie (Ib., p. 193).
Emma Boumal, de Liège — polype de l'urètre, eczéma (Ib., p. 209).
- 7 sept. : Jean Poujol, de Toulouse — artério-sclérose (R. de 1897, p. 173).
- 5 » : Sœur Marie Candide, de la Providence de Vitaux, près Dijon — péritonite tuberculeuse (R. de 1896, p. 192).
- 7 » : Mathilde Leneuf, de Champ d'Outre-Pont, près Dijon — névrose, paralysie (Ib., p. 200).
- 7 » : Apolline Cuche, de Courvières (Doubs) — tuberculose, aphonie (Ib., p. 198).
- 8 » : Charles Modaine, d'Asfeld (Ardennes) — hystérie, catalepsie (Ib., p. 204).
- 8 » : Marie Busson, de Langeais, près Tours — douleurs abdominales, névrose, parésie (Ib., p. 202).
- 10 » : Mme Delaunay, de Tours — salpyngite (Ib., p. 213).
- 12 » : Victor Morel, de Dompierre (Ain) — paralysie (Ib., p. 217).
- 13 » : Léonie Vavre, de Bourg — phthisie et vomissements incoercibles (Ib., p. 123).
- 14 » : Henri Heurard, de Fourmies (Nord) — influenza, pneumonie (Ib., p. 219).
- 16 » : François Cadiou, de Lesneven (Finistère) — hémiplegie (Ib., p. 221).
- 16 » : François Hémon, de St-Evarzec (Finistère) — mal de Pott, paraplégie (Ib., p. 222).
- 16 » : Jeanne Lhostis, de Kérinou, près Brest — coxalgie (Ib., p. 223).
- 17 » : Yvonne Le Bars, de Brest — neurasthénie et troubles gastriques (Ib., p. 225).
- 17 » : Marie-Anne Drezen, de Pont-l'Abbé (Finistère) — tumeur blanche (Ib., p. 226).
- 17 » : Reine Lebreton, de Brest — névrose, douleurs abdominales (R. de 1896, supplément, p. 7).
- 18 sept. : Justin Celton, de Guilers (Finistère) — atrophie papillaire double (Ib., p. 4).
- 16 sept. : Joséphine Martin, d'Avignon — mal de Pott (R. de 1896, p. 224).
Louis Cadiou, de St-Julien (C.-du-N.) — coxalgie (Ib., suppl., p. 6).
Mme Chavatte, d'Hellesme (Nord) — aphonie. *Cert.* du Dr Dubus, 21 août 1896 (R. de 1897, p. 116).
Adolphine Ketelers, de Roubaix — bronchite chronique (R. de 1896, suppl., p. 9).
Henri Verez, de Valenciennes — chorée (Ib., p. 11).
Camille Gilles, de Valenciennes — laryngite et tuberculose pulmonaire (Ib., p. 13).
Mathilde Capron, de Bertry (Nord) — coxalgie tuberculeuse (Ib., p. 19).
Marie Van Elslande, de Bailleul — hémoptysie et aphonie (Ib., p. 24).
- 23 sept. : Elise Dudoignon, de Valenciennes — coliques néphrétiques (Ib., p. 17).
» Célestine Gazes, de Boulvé (Lot) — sciatique (Ib., p. 21).
» Adeline Sagnes, de Boulvé — dyspepsie (Ib., p. 13).

- 10 sept. : Mme Michelet, de Tours — phtisie (Ib., p. 211).
 23 » : Mme Barreau-Bellangé, d'Escommoy (Sarthe) — ankylose, genu valgum, pied-bot varus (Ib., suppl., p. 25).
 8 déc. : Mlle Cox, de Londres — abcès et douleurs à la hanche (Ib., p. 288).
 Gabrielle Baillot, de Choley-Mavillot (M.-et-M.) — croup (Ib., p. 312).
 juin : Sœur Marie Félicité, des Servantes des pauvres d'Angers — entérite chronique (R. de 1897, p. 33).
 Thérèse Magnant, de Montauban — plaie et contracture du genou (A. XXX, p. 110).
 Anaïs Castan, de Montauban — contracture de l'épaule (Ib., ib.).
 22 août : Abbé Villate, de Paris — tuberculose. *Cert.* du Dr Limperopulo, 27 août 1896 (Ib., p. 281).
 30 juil : Winifredde Byrne, de Brooklyn — phtisie (Ib., p. 327).
 Dr Harquin, de Dinan — purpura herpétique et cythème papuleux (A. XXXI, p. 18).
 mai : P. Marie-Joseph, Trappiste — synovite chronique fongueuse à grains riziformes (A. XXXIII, p. 33).
 3 » : Editte Loiris, de Jhon-Samson (Suisse) — épilepsie (R. de 1896, p. 37).
 » Emile Viton, d'Aunoire (Jura) — coxalgie (Ib., p. 45).
 8 » : Marie Poilane, de Barbotin (M.-et-L.) — paralysie nerveuse (Ib., p. 53).
 8 » : Marie Choutau, de Jallais (M.-et-L.) — tuberculose (Ib., p. 57).
 17 » : Octave Pauvert, de Bordeaux — ulcère variqueux (Ib., p. 62).
 1 juin : Louis Besson, de Draillant (Hte-Savoie) — luxation du fémur (Ib., p. 97).
 22 juil. : Mme Cuillé, de Nîmes — coxalgie, paralysie du pied (Ib., p. 109).
 26 » : Rosalie Gast, de Raillancourt (Nord) — lupus (Ib., p. 112).
 5 août : Joséphine Laval, de Marcellac (Corrèze) — arthrite rhumatismale (Ib., p. 114).
 6 » : Sœur Cécile du Verbe Incarné, d'Aserables (Creuse) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 128).
 Octavie Prieur, d'Arnac-la-Poste, près Limoges — paralysie infantile (Ib., p. 119).
 21 » : Clémence Abrial, de Carcassonne — ulcère de l'estomac, paralysie nerveuse (Ib., p. 128).
 26 » : Estelle Lécuse, de Coutances — ostéite, ankylose (Ib., p. 131).
 sept. : Anne Chaigneau, de Parthenay — paraplégie (Ib., p. 188).
 22 août : Emile Béraud, de Paris — troubles nerveux graves (R. de 1896, National, p. 49).
 Marie Frisset, de Neuil-les-Aubiers (Deux-Sèvres) — phtisie (Ib., p. 107).
 Clément Deschamps, de Boisseau (Vienne) — coxalgie (R. de 1896).
 Anna de Segouzac, de Saint-Amans (Dordogne) — névrose (R. de 1897, National, p. 123).
 Mlle de Saint-Michel, de Paris — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 127).
 Sœur Marie Agathe Seydoux, de la Visitation, de Montluel (Ain) — hémorragies. *Cert.* du Dr Monvenoux, 10 décembre 1896 (Journal de la Grotte, 28 février 1897).
 Amélie Bureau, d'Ons-en-Bray (Oise) — kératite intersituelle. *Cert.* du Dr Parent (A. XXXI, p. 317).

- 15 sept. : Mélanie Roussel, d'Hénanbihen (Côtes-du-Nord) — pelvi-péritonite, fistule (R. de 1897, p. 190).
 M. Duval, de la Sarthe — phtisie (R. de 1899, p. 198).
 M. Prévost, de Saint-Quentin — phtisie (Ib., p. 206).
 Sœur Scholastique, des Sœurs Augustines de Dôle — érysipèle et albuminurie. *Cert.* du Dr Briant, 27 sept. 1897 (R. de 1897, National, p. 170).
 Victorine Poulain, de Plancoët (Saint-Brieuc) — salpyngite et péritonite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Chambrin, 26 janvier 1897 (R. de 1897, National, p. 176).

1897

- Alma Meunier, de Liège — maladie des reins et de la vessie (R. de 1897, p. 1).
 4 mai : Adèle Goffette, de Tronquoy (Belgique) — lésion grave du bassin (Ib., p. 4).
 J.-B. Herremann, de Loth (Belgique) — tumeur abdominale cancéreuse (Ib., p. 6).
 29 avril : Eugène Moreau, de Liège — rhumatisme articulaire chronique (Ib., p. 9).
 2 avril : Mme Busart-Plisnier, de Nivelles (Belgique) — neurasthénie (Ib., p. 11).
 » Caroline Van Loon, de Louvain (Belgique) — amblyopie (Ib., p. 13).
 » Elodie Bollaert, de Renaix (Belgique) — coxalgie (Ib., p. 15).
 » Maria Notermans, de Hasselt (Belgique) — double hernie inguinale (Ib., p. 17).
 » Thérèse Thys, de Hasselt (Belgique) — rhumatisme articulaire chronique (Ib., p. 20).
 13 mai : Célestine Baudouin, de Paramé (I.-et-V.) — aphonie (Ib., p. 22).
 » Armandine Riollier, de Dingé (I.-et-V.) — crises épileptiformes (Ib., p. 24).
 14 mai : Jeanne Helleux, de Caneale (I.-et-V.) — aphonie et raideur de la jambe (Ib., p. 29).
 » Louise Guyomard, de Rennes — phtisie, vomissements nerveux (Ib., p. 31).
 » Léoëadie Mauduit, de Rennes — rhumatisme chronique (Ib., p. 32).
 » Marie Mallinge, de la Chapelle-Aubry (M.-et-L.) — gastralgie. *Cert.* du Dr Jules Simon, 26 avril 1898 (Ib., p., 25).
 » Sœur Marie Réginalde Vadis, de Chaudion (M.-et-L.) — aphonie, douleurs abdominales (Ib., p. 27).
 » Marie Grandjean, de Voiteur (Jura) — douleurs des reins et des membres inférieurs (Ib., p. 45).
 » Marie Koller, de Nébikou (Suisse) — coxalgie. *Cert.* des Drs Wermeille et Farner (Ib., p. 36).
 16 mai : Charles Bron, de Délémont (Suisse) — arthrite tuberculeuse avec abcès (Ib., p. 58).
 14 mai : Louise Arnold, de Mitzach (Alsace) — phtisie (Ib., p. 48).
 Marie Malion, de St-Irénée (Rhône) — surdité (Ib., p. 39).
 Suzanne Foray, de Chambost-Longessaigne (Rhône) — neurasthénie et tuberculose (Ib., p. 40).
 Sœur Marie Saboulay, de St-Genis (Loire) — anémie (Ib., p. 51).
 13 mai : Anna Crocombette, de Lyon — paralysie (Ib., p. 46).
 Marie Desgranges, de Rive-de-Gier — arthrite chronique (Ib., p. 50).

- 16 mai : François Vermare, de St-François-de-Chamousset (Rhône) — paralysie (Ib., p. 46).
- 15 mai : Antoinette Collomb, de Lyon — rhumatisme articulaire chronique (R. de 1897, p. 52).
- 14 mai : Antoinette Vallet, de Lyon — amaurose (Ib., p. 54).
- 16 mai : Blanche Gravau, de Lyon — suites d'ovariotomie (Ib., p. 60).
- » Marcellin Lamand, de Lyon — atrophie et paralysie de la jambe gauche (Ib., p. 61).
- 9 mai : Marguerite Roche, de Chilhac (Haute-Savoie) — névrose, aphonie. *Cert. du Dr Devin*, 12 mai 1897 (Ib., p. 66).
- 21 mai : Marie Van Ruynen, d'Anvers (Belgique) — hystérie, aphonie (Ib., p. 69).
- 20 mai : Marie Mazure, de Fougères (Ille-et-Vilaine) — myélite (Ib., p. 64).
- 16 juin : Mme Lauraire, de Rieutort-de-Randon (Lozère) — paralysie des jambes (Ib., p. 73).
- » Léonie Gibert, d'Auroux (Lozère) — neurasthénie et paraplégie (Ib., p. 72).
- 30 juin : Maria Molinié, de Varennes (Tarn-et-Gar.) — rachitisme (Ib., p. 82).
- 6 août : Augustine Bernard, d'Annonay — névrose (Ib., p. 84).
- » Mme Durin, de Liévin (Pas-de-Calais) — hystérie, hémiplégie (Ib., p. 85).
- » Jeanne Roisin, de Mauvireuil (Pas-de-Calais) — dyspepsie, hystérie (Ib., p. 87).
- 8 août : Sophie Sennen, de Fleurbaix (Pas-de-Calais) — rhumatisme noueux (Ib., p. 89).
- » Céline Desailly, de Mercatel (Pas-de-Calais) — tremblements choréiformes (Ib., p. 91).
- » Louis Lelièvre, de Herbinghen (Pas-de-Calais) — tumeur de l'aîne gauche (Ib., p. 93).
- 20 août : Fortuné Brunois, de Cartigny (Somme) — atrophie musculaire (R. de 1897, National, p. 1).
- » Joseph Morand, de Laval — choréïdite (Ib., p. 3).
- 21 août : Aline Leloup, de Paris — névrite, sciatique, paralysie (Ib., p. 5).
- » Mathilde Cheyroux, de Bordeaux — ulcère de l'estomac (Ib., p. 7).
- » Blanche Deslandes, de Montfarville (Manche) — parésie de la jambe droite (Ib., p. 9).
- » Maria Maurin, d'Yssingaux — torticolis (Ib., p. 11).
- » Alfred Aubert, de Bordeaux-les-Rouches (Loiret) — cécité (A. XXX, p. 176).
- » Marie Thomas, de Suresnes — sciatique (R. de 1897, National, p. 15).
- » Sœur Marie Berekmans, de Montpellier — phtisie (Ib., p. 17).
- » Charlotte Bernard, de Paris — mal de Pott (Ib., p. 19).
- » Marie Tessier, de St-Amans-s-Sèvre (Deux-Sèvres) — péritonite tuberculeuse. *Cert. du Dr Bourdin* (Ib., p. 21).
- » Elisabeth Liberge, de Paris — hernie ombilicale (Ib., p. 25).
- » Mme Gizolme, de Paris — bronchite tuberculeuse, hémoptysies (Ib., p. 27).
- » Eugénie Chevillé, de Provins — paraplégie (Ib., p. 29).
- » Albert Duvivier, de Verberie (Oise) — rhumatisme chronique (Ib., p. 31).
- » Mme Barthou, d'Angoulême — abcès tuberculeux (Ib., p. 33).
- » Marie Brivet, de Mouilleron-en-Parets (Vendée) — mal de Pott (Ib., p. 35).

- 21 août : Mme veuve François, de Paris — néphrite chronique, albuminurie (Ib., p. 23).
 » Clémentine Lechevallier, de Paris — coxalgie, névrose (Ib., p. 37).
- 22 août : Blanche Chabenet, de Paris — névralgies (Ib., p. 39).
 » Adolphine Blanchon, de Chartres — névropathie, atrophie musculaire (Ib., p. 41).
 » Estelle Renard, de St-Quentin, à Rocourt (Aisne) — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 43).
 » Juliette Batteau, de Paris — claudication (Ib., p. 45).
 » Angèle Lagesse, de Troyes — aphonie (Ib., p. 47).
 » Suzanne Pixius, de Paris — hémoptysie (Ib., p. 49).
 » Julienne Ydée, d'Etreilles (Aisne) — aphonie (Ib., p. 51).
 » Agnès Guérin, de Damigni (Orne) — arthrite chronique (Ib., p. 53).
- 23 août : Florentine Olivier, de Saurais (Deux-Sèvres) — anémie, syncopes (Ib., p. 55).
 » Victorine Gaugeon, de St-Jean-sur-Mayenne — phthisie (Ib., p. 57).
 » Louise Scalier, de Versailles — métrite chronique, hémorragies (Ib., p. 59).
 » Marie-Thérèse Chaussat, de Bordeaux — bronchite chronique (Ib., p. 61).
 » Irma Léger, de Chartres — troubles cardiaques (Ib., p. 63).
 » Irma Edon, de Versailles — hydarthrose du genou gauche (Ib., p. 65).
 » Andréa Cadillau, de Châtillon-s-Bagneux (Seine) — ulcère rond de l'estomac (Ib., p. 67).
 » Emilie Vialaret, de Paris — tumeur blanche (Ib., p. 69).
 » Pierre Maury, de Blois — céphalalgie (Ib., p. 71).
 » Anna Bettin, de Poitiers — gastrite chronique (Ib., p. 73).
 » Alphonsine Duval, de Grand-Montrouge (Seine) — gastralgie, vomissements incoercibles (Ib., p. 75).
 » Noémi Clair, d'Angoulême — phthisie (Ib., p. 77).
 » Sarie Prunet, de Paris — lupus au visage (Ib., p. 81).
 » Charlotte Lecomte — pharyngite, dysphagie (Ib., p. 83).
 » Augustine Brémont, de Billelières (Vienne) — neurasthénie (Ib., p. 85).
- 24 août : Hélène Duval, de Paris — entéro-péritonite (Ib., p. 89).
 Jean Lacombe, de Poitiers — mal de Pott (Ib., p. 91).
 Fanny Pepper, de Villepinte — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 93).
 Henri Bermilliont, de Paris — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 95).
 Félicie Serreau, de Chartres — appendicite subaiguë (Ib., p. 101).
 Irma Jacquart, de Mouscron (Belgique) — myélite et lésions cérébrales (Ib., p. 103).
 Marie Monteillet, de Paris — bronchite chronique, emphysème (Ib., p. 105).
 Joséphine Grosset, d'Orléans — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 107).
 Adélaïde Vauzelle, de Paris — paralysie du côté droit (Ib., p. 109).
 Philonène Albrecht, d'Armentières (Nord) — mal de Pott (Ib., p. 111).
 Juliette Coitepas, de Baccon (Loiret) — coxalgie (Ib., p. 113).
 Louis Mousset, de Vivone (Vienne) — ataxie locomotrice (Ib., p. 119).

- Emmanuel Lissy, de Loudun — tuberculose et cystite tuberculeuse (Ib., p. 121).
 Armand Marit, de Poitiers — tuberculose (Ib., p. 123).
 Armandine Pincot, de Paris — phthisie pulmonaire (Ib., p. 129).
 Amanda Blain, de Paris — hernie (Ib., p. 127).
 Georgette Grandgirard, de Paris — ulcération tuberculeuse (Ib., p. 133).
- 28 août : Rosa Eyraud, de Wanlin (Belgique) — surdi-mutité. *Cert.* des D^s Lurquin, 12 sept. 1897; Delvaux, 10 sept. 1897; Rutten, 27 oct. 1897; et Delforge (A. XXX, p. 303).
 Sœur Lazare, du Bon-Secours, de Lyon — surdité. *Cert.* du Dr Rouger (Ib., p. 209).
 Maria Luce, de Bacqueville (Seine-Inférieure) — rhumatismes musculaires (Ib., p. 203).
 Louise Samson, de Rouen — syncopes (Ib., p. 204).
 Georges Lemesle, de Rouen — paralysie infantile (Ib., p. 204).
 Marthe Dham, du Havre — atrophie musculaire, poussées tuberculeuses (Ib., p. 204).
- 31 » : Irma Legrand, de Lille — coxalgie (Ib., p. 204).
 Angèle Lelièvre, de Fretin (Nord) — goitre exophtalmique, vomissements (Ib., p. 205).
 Philomène Verplaeste, de Marquiez-les-Lille — névrose, aphonie, paralysie (Ib., p. 205).
 J.-B. Delmare, de Watrelos (Nord) — paralysie de la main (Ib., p. 205).
 Camille Fontaine, de Camphin-en-Pévèle (Nord) — rhumatisme et paralysie (Ib., p. 205).
 Mme Debyttère, de Lille — douleurs abdominales (Ib., p. 205).
 Marie Delcourt, d'Annœulin (Nord) — troubles nerveux (Ib., p. 209).
 Marcelline Morteau, de Souin (Deux-Sèvres) — paralysie (Ib., p. 206).
 Marie Gaudin, de Loroux-Bottereau (Loire-Inférieure) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 206).
 Marie Poulard, de Nantes — adénite cervicale chronique (Ib., p. 207).
- 2 sept. : Thérèse Droxler, de Montbéliard — mal de Pott (Ib., p. 207).
 Emilie Liouville, de Nancy — arthrite sèche (Ib., p. 207).
 Claude Rachelle, de Lunéville — carie costale (Ib., p. 208).
 Marie Viller, de Gondreville (Meurthe-et-Moselle) — toux continue (Ib., p. 261).
 Mme Robert, de Vomécourt-sur-Madon (Vosges) — maladie de cœur (Ib., p. 261).
 Caroline Kern, de Colmar — phthisie (Ib., p. 261).
 Marie-Henriette Schopp, de Huttenheim (Basse-Alsace) — phthisie (Ib., p. 261).
 Henriette Revol, de Mâcon — crises de nerfs, paralysie (Ib., p. 262).
 Jeanne Giroux, de Nuits-St-Georges (Côte-d'Or) — névrose (Ib., p. 262).
 Thérèse Michon, de Guy-en-Durnes (Doubs) — arthrite (Ib., p. 262).
 Lyda Jamas, de Bouilly-Courmas (Marne) — neurasthénie (Ib., p. 262).
 Louis Duguet, de Reims — phthisie (Ib., p. 263).
 Félix Gobert, de Reims — paralysie (Ib., p. 263).
 Léonard Thiry, de la Férée (Ardennes) — névrose (Ib., ib.).

- 8 sept. : Jeanne Tulasne, de Tours — mal de Pott. *Cert.* du Dr Farner (Ib., p. 264; XXXI, pp. 98 et 163).
 Mlle Framinet, de Jujurieux (Ain) — phthisie (Ib., p. 264).
 Eugénie Ré, de Port-de-Piles (I.-et-L.) — phthisie laryngée (Ib., p. 264).
 Mme Pénot, d'Yzeures (I.-et-L.) — atrophie du nerf optique (Ib., ib.).
 Joséphine Brevet, de Tours — otite moyenne purulente double (Ib., p. 265).
 Marie Dalonneau, de Tours — hémoptysies et arthrite. *Cert.* du Dr Augis, 13 sept. 1898 (Ib., ib.).
 Marie Palaster, de Diest (Belgique) — hystérie, dysphagie (Ib., p. 266).
 Eugénie Vassart, de Ligny (Belgique) — asthme (Ib., ib.).
 Victorine Fourchou, de Lamballe (C.-du-N.) — salpyngite et péritonite tuberculeuse (Ib., ib.).
- 13 sept. : Mme Perroquin, de Pluduno (C.-du-N.) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 267).
 » Henriette Écolle, de la Roche-s-Yon — appendicite (Ib., ib.).
 » Rose Goulean, de St-Laurent-s-Sèvre (Vendée) — salpyngite tuberculeuse (Ib., ib.).
 » Amélie Germain, de la Flocellière (Vendée) — neurasthénie (Ib., p. 268).
 Rose Guinard-Ribard, de St-Michel-en-l'Herm (Vendée) — hystérie (Ib., p. 268).
 Ernestine Robert, d'Écueillet (Indre) — bronchite chronique, aphonie (Ib., ib.).
- 22 sept. : Abbé Boschet, de Marcilly-la-Campagne (Eure) — gonflement du genou (Ib., p. 269).
- 23 sept. : Marguerite Leroy, de Verneuil (Eure) — amblyopie nerveuse (Ib., ib.).
 Louis Lair, de Neubourg (Eure) — entérite (Ib., ib.).
 Maria Glaet, d'Évreux — hystérie grave (Ib., p. 270).
 Juliette Lebire, de Brionne (Eure) — péritonite tuberculeuse (Ib., ib.).
 Jules Delaunay, d'Arquenay (Mayenne) — arthrite du genou (Ib., ib.).
 Marie Guillet, de Laigné (Mayenne) — névrose, paralysie (Ib., ib.).
 Pierre Letourneur, de Laval — tumeur blanche du genou (Ib., p. 271).
- 24 sept. : Mme Bajaud, de Vallon-en-Sully (Allier) — neurasthénie, gastralgie (Ib., ib.).
- 26 sept. : Marie Ballet, de Kermpt (Luxembourg belge) — hystérie, parésie (Ib., ib.).
 Léontine Dehosay, de Pailhe (Belgique) — ostéo-myélite (Ib., p. 272).
- 28 » : Olivia Declèves, de Grandmetz — gastralgie (Ib., p. 272).
 Mlle Marie Jamien, de Paris — myélite ascendante. *Cert.* du Dr Coudoin, 13 août 1897 (Ib., p. 368).
 Juliette Testard, de Villepinte — tuberculose pulmonaire (A. XXXI, p. 273).
 Regina Sénac, de Villepinte — ataxie et congestion pulmonaire (A. XXX, p. 295).
 Anna Krupper, de Villepinte — bronchite spécifique (Ib., p. 294).
 Charlotte Jouat, de Liège (Belgique) — ophthalmie (Ib., p. 293).
 Augustine Laforge, de Chatelineau (Belgique) — tumeur intérieure (Ib., ib.).

- 29 sept. : Marie-Louise du Caju, de Termonde (Belgique) —
névropathie (R. de 1897, p. 213).
Pétronilla Nyssen, de Moresnet (Belgique) — gastralgie
(A. XXX, p. 292).
Françoise Kempencer, de Vaux-Chavanne (Luxembourg)
— arthrite (Ib., p. 293).
Marie Draux, de Béatrix (Luxembourg) — arthrite sèche
(Ib., ib.).
Constance Pirard, de Liège (Belgique) — tuberculose et
trajets fistuleux (Ib., ib.).
Sœur Augustin, de Villepinte — tuberculose pulmonaire
(Ib., p. 296).
Clarisse Godeau, de Villepinte — tuberculose pulmo-
naire. *Cert.* du Dr Conil, 4 juillet 1898 (A. XXXI, p. 318).
Madeleine Jullian, de Meynes (Gard) — cachexie tuber-
culeuse. *Cert.* du Dr Romant, 30 décembre 1897
(A. XXX, p. 336).
M. Claude Falcou, de Lyon — myocardite chronique
(Ib., p. 353).
Mlle Louise Ollagnier, de Lorette (Loire) — ankylose et
fistule à la jambe (Ib., p. 355).
Françoise Lally, de Pierre-Bénite (Rhône) — bronchite
bacillaire et péritonite tuberculeuse (Ib., p. 354).
Léon Charlet, de Mazingarbe (P.-de-C.) — tuberculose
pulmonaire (A. XXXI, p. 23).
Victor Dubromel, de Neulette (P.-de-C.) — paralysie
des cordons postérieurs de la moëlle épinière (A. XXX,
p. 23).
Ludivine Leviez, de Farbus (P.-de-Calais) — paralysie et
déformation des membres inférieurs et du bras droit
(Ib., p. 24).
François Hannoy, de Burbure (P.-de-C.) — lésion car-
diaque (Ib., p. 24).
Castalide Payer, d'Hulluch (P.-de-C.) — ulcère de l'esto-
mac (Ib., p. 24).
Estelle Poivre, d'Harnes (P.-de-C.) — tumeur blanche du
genou droit. *Cert.* d'un Docteur (Ib., p. 25).
Marie Vasseur, de Recques (P.-de-C.) — hydropisie
(Ib., p. 25).
Virginie Porte, de Mont-de-Marsan — dyspepsie, dou-
leurs hépatiques. *Cert.* du Dr Bourrus, 27 nov. 1897
(A. XXXI, p. 90).
Marie Pouët, d'Avranches — douleurs de la hanche.
Cert. du Dr Névat, 1^{er} juillet 1898 (R. de 1898, p. 109).
Adélaïde Colomb, de Berland (Isère) — coxalgie (A. XXXI,
p. 191).
Aglacé Solomas — neurasthénie et dyspepsie (Ib., p. 270).
3 mai : Clémence Carly, de Warnant (Belgique) — prolapsus
utérin (R. de 1897, p. 19).
2 sept. : Léa Houriot, de Saint-Imier (Suisse) — coxalgie (Ib.,
p. 132).
» Florine Bonmerette, de Lille — sinusite maxillaire (Ib.,
p. 134).
Mme Douillard, de Nantes — prolapsus de l'utérus (Ib.,
p. 148).
Mlle Vachaud, de Chambéry — surdité (R. de 1897,
Pèlerinage belge, p. 8).
3 août : M. Dénarié, de Chambéry — crise cholérique (Ib., p. 9).
Jean Solacroup, de Boulvé (Lot) — gastrite chronique
(Ib., p. 10).

- Jacqueline Guilhaud, de Parthenay — gastralgie, hernie (Ib., p. 11).
 Félicité Blart, de Josse-sur-Mer — tumeur abdominale (Ib., p. 15).
 24 » : Marie Chariot, de Troyes — maladie de Little, genu valgum (R. de 1897, National, p. 115).
 4 sept. : Marie Joly, de Monthelie (C.-d'Or) — métrite (Ib., p. 137).
 5 » : Lucie Guillaume, de Reims — ulcère de l'estomac (Ib., p. 139).
 Suzanne Torchut, de la Rochelle — vomissements incoercibles (Ib., p. 163).
 2 mai : Marie Huard, de Chartres — hémiplegie nerveuse (R. de 1898, p. 19).
 19 mai : Sœur Anne-Marie du Bon-Pasteur, d'Angers — vomissements incoercibles (Ib., p. 32).
 1^{er} sept : Marie Laine, de Rouen — bronchite chronique. *Cert.* du Dr Quintard, 25 avril 1898 (Ib., p. 173).
 Paul Pignon, de la Flocellière (Vendée) — mal de Pott. *Cert.* du Dr Briand, 28 août 1898 (Ib., p. 175).
 16 sept. : Adolphine Garreau, de Maillé (Vendée) — gastralgie (Ib., p. 176).
 Louise Lecomte, de Rouen — coxalgie nerveuse (Ib., p. 177).
 Marguerite Cavelier, de Bolbec — éléphantiasis (Ib., p. 179).
 Louise Pouzel, de Parthenay — eczéma (Ib., p. 196).
 Mme Savin, de Reynac (Indre-et-Loire) — abcès de l'estomac. *Cert.* du Dr Grodvolle, 24 juin 1898 (Ib., p. 213).
 Justine Leclerc, de Pernes-en-Artois — arthrite (Ib., p. 233).
 Marie Gamelin, de Merville (Nord) — dyspepsie (Ib., p. 276).
 Zénaïde Arlais — tuberculose. *Cert.* du Dr Voyer, 24 juillet 1901 (R. de 1901, p. 165).
 Amélie Kummer, de Clermont — rhumatisme (A. XXXI, p. 191).
 Marguerite Pichot, de Villepinte — tuberculose (A. XXXI, p. 375).
 Marie Boiron, de St-Symphorien-de-Lay (Loire) — ostéoarthrite. *Cert.* d'un médecin (Ib., p. 203).

1898

- 28 avril : Sœur Anastasie, garde-malade, des Saints Cœurs de Jésus et de Marie — paralysie des jambes (R. de 1898, p. 4).
 30 avril : Marie Chavanon, de Champ d'Hiver (Jura) — carie des os, plaies au talon, atrophie partielle des jambes (Ib., p. 11).
 Catherine Overnay, de Cerniot (Suisse) — aphonie (Ib., p. 21).
 Mme Verdiet, d'Anvers — ulcère de la jambe (Ib., p. 6).
 Marie Everard, de Malines — ankylose du genou (Ib., p. 12).
 Rachel Landsoght, de Bruges (Belgique) — ankylose de l'épaule gauche (Ib., p. 13; R. de 1899, p. 23).
 1^{er} mai : Augustine Lemaire, de Marédret-Sosoye (Belgique) — ankylose du genou (A. XXXI, p. 62).
 29 avril : Marie-Thérèse Shyrion, d'Aishe-en-Réfail (Belgique) — douleurs abdominales (Ib., ib.).
 28 avril : Mme Ghils, de Paifve (Belgique) — tuberculose pulmonaire (Ib., ib.).
 Victorine Samsoul, de Wavre (Belgique) — cécité de naissance (Ib., p. 63).

- 9 mai : Amélie Walz, de Davos-Platz (Suisse) — rhumatismes (Ib., ib.).
 » Marie Vaessen, de Maestricht — paralysie, cécité (Ib., p. 92).
 » Jean Janssen, de la Haye — ankylose du bras (Ib., p. 93).
 7 mai : Regina Nord, de Dudenhofen (Bavière) — rhumatisme (Ib., p. 94).
 10 mai : Maria Schmitz, de Greven-s-Ems (Westphalie) — douleurs rénales et abdominales (Ib., p. 95).
 » Clément Herkens, de Friesenheim (Palatinat) — éruption de sang et de pus (Ib., p. 95).
 12 mai : Marie Gélineau, de Chalormes (M.-et-L.) — maladie de la colonne vertébrale (Ib., p. 125).
 11 mai : Alida Guérétin, du Lion d'Angers (Maine-et-Loire) — paralysie du rectum (Ib., p. 125).
 12 mai : Clémentine Lebourg, d'Angers — ostéo-périostite (Ib., p. 126).
 » Maria Jacobs, d'Angers — paralysie des jambes, pharyngite (Ib., p. 126).
 13 mai : Hortense Pauwels, de Borgerhout (Belgique) — myélite (Ib., p. 127).
 14 mai : Adrien Van Nucten, de Gheel (Belgique) — gastralgie (Ib., p. 127).
 20 août : Jeanne Letouzé, de Paris — surdité, tuberculose pulmonaire (Ib., p. 133).
 » Mme Delaby, de Viels-Maison (Aisne) — phtisie pulmonaire (Ib., p. 134).
 » Jeanne Bertrand, de Villepinte — phtisie (Ib., p. 134).
 » Mme Paris, de Nantes — phtisie au 3^e degré (Ib., p. 134).
 21 août : Ida Bouvy, de Poitiers — phtisie (Ib., p. 135).
 » Anatole Clopier, d'Abbecourt (Oise) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 135).
 » Anne Marie Le Berre, de Paris — lésions pulmonaires (Ib., p. 135).
 22 » : Victorine Baumard, de Gast (Calvados) — tuberculose généralisée (Ib., p. 136).
 » Louise Guérin, de la Roche-Posay (Vienne) — tuberculose (Ib., p. 136).
 » Anna Duffy, de Dublin — tuberculose pulmonaire et intestinale (Ib., p. 137).
 » Eugénie Noiret, de St-Quentin — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 137).
 22 août : Alfred Ballet, d'Angoulême — tuberculose pulmonaire *Cert. du Dr Barraud* (Ib., p. 137).
 » Joseph Rumeu, de Paris — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 138).
 » Sœur Marie Madeleine de Jésus, de Gaudechard (Oise) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 138).
 » Sœur Imelda, de Montambert-Taunay (Nièvre) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 138).
 » Clémentine Malot, de Gaudechard (Oise) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 138).
 » Virginie Dueroeq, de Bordeaux — bronchite chronique et gastrite (Ib., p. 139).
 19 » : Mme Cordier, de Saint-Quentin — inflammation intérieure (Ib., ib.).
 22 » : Mme Viers, de Paris — tumeur abdominale (Ib., p. 185).
 Marguerite Plomb, de Bordeaux — hernie (Ib., ib.).
 21 » : Marie Carlier, de Paris — dyspepsie et dilatation d'estomac (Ib., ib.).

- 18 août : Mme Hochard, d'Armentières (Nord) — inflammation intérieure (Ib., p. 184).
Clémentine Berte, de Roubaix — dyspepsie grave (Ib., p. 186).
- 20 » : Henri Laur, de Draguignan — atonie de l'estomac et des intestins. *Rapp.* du Dr Latil, 18 déc. 1898 (Ib., pp. 186 et 343).
Mme Dury, de Paris — dyspepsie chronique (Ib., p. 186).
Ernestine Rousselot, de l'Espaud (Vendée) — neurasthénie (Ib., p. 187).
- 20 » : Joséphine Armand, de Paris — ulcère de l'estomac (Ib., ib.).
Mme Sellèque, de Paris — ulcère de l'estomac (Ib., p. 188).
Sœur Marie de Chantal, de Gaudechard (Oise) — ulcère de l'estomac. *Cert.* du Dr Boye, 14 août 1899 (A. XXXI, p. 188; R. de 1899, p. 142).
- 20 » : Eulalie Armand — ulcère de l'estomac (A. XXXI, p. 188).
Sœur Marie-Thérèse, de Saint-Gall (Suisse) — arthrite (Ib., p. 189).
Mme Bonnemaïson, de Ricumes (Haute-Gar.) — épanchement de synovie (Ib., ib.).
- 21 » : Juliette Thomas, de Paris — rhumatisme chronique nouveau (Ib., ib.).
Sophie Mignon, d'Etampes — anémie et rhumatismes (Ib., p. 190).
- 21 » : Simon Eugène, de Paris — inflammation chronique du cerveau et de ses membranes (Ib., ib.).
» Berthe Leblanc, de Chartres — rhumatisme (Ib., p. 192).
» Amélie Beaudier, de Beaumont-sur-Oise — mal de Pott de la région cervicale (Ib., p. 192).
» Mme Fleury, de Paris — arthrite sèche (Ib., ib.).
- 20 » : Albert Avril, de Grangermont (Loiret) — ostéo-myélite (Ib., p. 193).
- 20 août : Lucien Jean, de Paris — mal de Pott, abcès froids (Ib., p. 193).
- 22 » : Alix Leclerc, de Troyes — ankylose du poignet, fistule (Ib., p. 193).
- 20 » : Remy Risbourg, de Dunkerque — arthrite coxo-fémorale (Ib., p. 194).
- 23 » : Hippolyte Larue, d'Arcueil-Cachau — trajets fistuleux d'origine osseuse (Ib., ib.).
» Jeanne Desfoulounou, d'Angoulême — tumeur blanche (Ib., p. 195).
- 21 août : Georgette Marchand, de Renazé (Mayenne) — ostéo-myélite (Ib., ib.).
Marie Audrouard, de la Rivière (Mayenne) — coxalgie (Ib., ib.).
- 23 août : Etienne Talmié, de Toulon — coxalgie (Ib., ib.).
- 22 » : Mme Lévêque, de Paris — cécité, tabès (Ib., p. 196).
- 23 » : Anna Mélard, de Paris — tabès (Ib., ib.).
- 21 » : François Vallet, de Fescamps (Somme) — tabès (Ib., ib.).
- 20 » : Victor Lefranc, de Caen — paralysie et ulcère perforant (Ib., p. 197).
Gabriel Béduchaud, de Poitiers — paralysie (Ib., ib.).
Mlle Milhe, de Paris — bronchite et emphysème (Ib., ib.).
- 20 » : Jeanne Ledollé, de Bayeux — lupus (Ib., p. 198).
- 22 » : Blanche Leclère, de Vincennes — lupus (Ib., ib.).
» Yvonne Corlieu, de Champniers (Charente) — rachitisme (Ib., ib.).
Mlle Gay, de Lyon — tuberculose pulmonaire. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 203).

- Laure Perrot, de Lyon — laryngite, dyspnée, asthénie (Ib., p. 204).
- Jean-Marie Chorrion, de Farnay (Loire) — ostéite (Ib., p. 204).
- Claudia Lambert, de Rive-de-Gier (Loire) — ostéo-arthrite (Ib., ib.).
- Jean-Jules Corneloup, de Saint-Haon-le-Vieux (Loire) — coxalgie (Ib., p. 205).
- Mme Descombes, de Villié (Rhône) — tuberculose pulmonaire et lésion cardiaque (Ib., p. 205).
- Mme Reymondon, de Lyon — salpyngite (Ib., p. 206).
- Joséphine Bruyas, de Chatelus (Loire) — gastrite (Ib., ib.).
- Joséphine Tournier, de Lyon-Croix-Rousse — abcès suppurant de l'abdomen. *Cert.* d'un docteur (Ib., p. 207).
- Marie Roux, de Lyon — maladie de la colonne vertébrale. *Cert.* d'un docteur (Ib., ib.).
- Antonia Collard, de Saint-Genest-Malifaux (Loire) — ostéo-périostite (Ib., ib.).
- Yvonne Person, de Ploudiry (Finistère) — surdi-mutité. *Cert.* du Dr Forestier, de Quillicen, 3 nov. 1898 (Ib., pp. 225 et 245).
- 8 sept. : Claudia Servettaz, d'Ancey — péritonite tuberculeuse. *Cert.* des Drs Boymond, 23 sept. 1898, et Payot, 22 sept. 1898 (Ib., p. 251).
- Alphonse Monnier, missionnaire au Tonkin — rhumatismes (Ib., p. 279).
- Sœur Marie-Adrien, de la Communauté du Crouais (Ille-et-Vilaine) — ulcère de l'estomac. *Cert.* du Dr Gaudin, 12 oct. 1898 (Ib., p. 316).
- Geneviève Rohmer, de Villepinte — maladie d'yeux, bronchite et entérite (Ib., p. 375).
- Louise Périer, de Villepinte — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 376).
- Anne-Marie Becquet, de Villepinte — laryngite, aphonie (Ib., p. 376).
- Thérèse Meichtry, de Villepinte — névropathie cardiaque, congestion pulmonaire, ulcère de l'estomac (Ib., p. 377).
- Suzanne Chopinet, de Villepinte — adénopathie, bronchite, laryngite (Ib., ib.).
- Amélie Gonthier, de Villepinte — tuberculose pulmonaire (Ib., ib.).
- Marie Jourboule, de Villepinte — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 378).
- Mélanie Rétil, de Saint-Didier (Ille-et-Vilaine) — phthisie. *Cert.* du Dr Leroy, 7 nov. 1898 (A. XXXII, p. 68; R. de 1899, p. 31).
- Juliette Dalan, d'Aniane (Hérault) — luxation de la hanche (A. XXXII, p. 112).
- Pierre Ihier, de Vendres (Hérault) — plaie sur la tête, aphasie (Ib., p. 130).
- Jeanne Fouiller, de Rouen — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 215).
- 1^{er} sept. : Berthe Leduc, de Celles (Vosges) — névrose pneumogastrique (Ib., p. 217).
- Marie Robin, d'Hennaya (Algérie) — cirrhose hypertrophique (A. XXXIII, p. 251).
- 28 janv. : Sœur Marie Amanda, de l'Assomption, de Madrid — paralysie (R. de 1898, p. 1).
- Apolline Hincq, de Remagne (Belgique) — tumeur abdominale (A. XXXIII, p. 52).

- Sœur Zéphirine, de l'Enfant Jésus, d'Aurillac -- névralgie (R. de 1898, p. 47).
- 5 juin : Antoinette Pétrud, de Lyon -- rhumatismes, emphysème (Ib., p. 52).
- » Mme Sauzéat, de Montalivet -- hématurie et urémie (Ib., p. 54).
- 6 » : Maria Tuffery, de Lyon -- névrose plexiforme (Ib., p. 61).
Cloilde Girardon, de Lyon -- carie osseuse, abcès (Ib., p. 64).
- 22 » : Sœur Sainte Rosalie, de l'Ange gardien, de Montauban -- claudication (Ib., p. 67).
- 23 » : Louise Bru, de Veylats (Lot) -- paralysie (Ib., p. 69).
- 2 juil. : Sœur Jérémie, des sœurs de Saint Joseph, des Vaux (Ardèche) -- douleurs abdominales traumatiques (Ib., p. 70).
- 12 » : Julie Sautié, de Saint-Pons-le-Mauchiens (Hérault) -- tumeur blanche (Ib., p. 72).
Léonce Bazaire, de Castelnau-de-Guers (Hérault) -- néphrite (Ib., p. 75).
Julie Leiber, de Wolkertshausen (Gd-duché de Bade) -- rhumatismes (Ib., p. 76).
- 21 août : Mme Jodart, de Rocquigny (Ardennes) -- obsession (Ib., p. 83).
- » Honorine Gauthier, de Gonstranville (Calvados) -- bronchite, hydarthrose (Ib., p. 86).
- 21 août : Marie Ghénne, de Pont-l'Évêque (Orne) -- douleurs abdominales, asthme (Ib., p. 91).
- » Caroline Schillinger, de Sens (Yonne) -- douleurs abdominales (Ib., p. 99).
- » Mme Cordier, de Saint-Quentin -- métrite, neurasthénie (Ib., p. 104).
- 21 août : Madeleine Destresse, de Paris -- tumeur abdominale (Ib., p. 110).
- » Louise Merle, de Courtisols (Marne) -- anurie (Ib., p. 112).
- » Eugénie Audouin, de Saint-Benoît (Vienne) -- anémie (Ib., p. 121).
- 22 » : Estelle Genty, d'Allonne (Vienne) -- anémie, névrose
- » Charles Désivart, de Lille -- tumeur blanche (Ib., p. 133).
- » Charles Berthier, de Paris -- ulcères tuberculeux (Ib., p. 134).
- » Mme Nulle, de Paris -- bronchite, emphysème (Ib., p. 135).
- 22 août : Bernard Sibylle, de Gisors (Eure) -- saillie des vertèbres (Ib., p. 136).
- » Gabrielle Gantay, de Moulan (Gironde) -- épilepsie (Ib., p. 139).
- » Jules Émile Crespeaux, de Breval (Seine-et-Oise) -- paraplégie (Ib., p. 164).
- » Louise Chavreul, de Paris -- arythmie du cœur (Ib., p. 167).
- » Léopold Queilles, de Caylus (Tarn-et-Garonne) -- paralysie infantile (Ib.).
- » Mme Raboutel, de Blaye -- neurasthénie (Ib., p. 171).
- » Juliette Delmotte, de Bailleul (Nord) -- paralysie, cécité (Ib., p. 181).
- 31 » : Ismérie Lebourg, de Darnetal (Seine-Inférieure) -- arthrite, ankylose (Ib., p. 182).
- 1^{er} sept. : Lucie Deschamps, de Hornaing (Nord) -- névrose (R. de 1898, p. 183; R. de 1899, p. 260).
- » Eugénie Eloy, de Bertreville (Seine-Inférieure) -- coxalgie nerveuse (R. de 1898, p. 185).

- 1^{er} sept.: Marie Rougicz, de Poitiers — ostéite suppurée (Ib., p. 186).
 » Gabriel Philipponneau, de Cloué (Vienne) — coxalgie, fistules (Ib., p. 187).
 Alphonsine Helbert, du Havre — arthrite double (Ib., p. 188).
 Angèle Jeannot, de Villebonne (Seine-Inférieure) — tumeur blanche, ankylose (Ib., p. 191).
 Claire Bonneau, de Rognes (Bouches-du-Rhône) — entérite (Ib., p. 192).
 Thérèse Boitiaux, de Lille — phtisie (Ib., p. 193).
 Emilia Sagan, de Rouen — aphonie (Ib., p. 194).
 Mme Van der Meulen, de Roubaix — phtisie (Ib., p. 195).
 2 sept. : Mme Milan, de Planfanig (Alsace) — entérite (Ib., p. 197).
 2 sept. : Mme Catix, de Comines (Nord) — rhumatisme déformant (Ib., p. 198).
 4 » : Augustine Sourd — tuberculose péritonéale (R. de 1898, p. 202; R. de 1899, p. 208).
 » Céline Wiss, de Nancy — surdité (R. de 1898, p. 204).
 5 » : Mme Martin, de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) — coxalgie nerveuse (Ib., p. 205).
 7 » : René Prioux, de Romorantin (Loir-et-Cher) — coxalgie nerveuse (Ib., p. 210).
 » Jeanne Barbot, de Tours — coxalgie (Ib., p. 212).
 8 » : Mme Bastide, de Gasques (Tarn-et-Garonne) — paraplégie (Ib., p. 214).
 » Mme Durin, de Coux (Charente-Inférieure) — gastrite (Ib., p. 215).
 » Joséphine Martin, de Saintes — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 222).
 9 » : Lucie Deneuville, de Gouy (Pas-de-Calais) — neurasthénie, gastrite (Ib., p. 225).
 Sœur Angélique, de Werviek (Nord) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 227).
 Antoinette Delbart, de Roquetoire (Pas-de-Calais) — neurasthénie (Ib., p. 228).
 Marie Guillot, de Trélins (Loire) — hémoptysie (Ib., p. 229).
 10 sept : Léon Rousseau, de Neufchâteau (Vosges) — myélite (Ib., p. 230).
 Thérèse Renwart, de Chapon-Serain (Belgique) — sclérose artérielle (Ib., p. 232).
 Edouard Dassy, de Malines (Belgique) — arthrite sèche (Ib., p. 234).
 11 » : Marguerite Troupin, de Verviers (Belgique) — paralysie. *Cert. du Dr Coopman, 4 septembre 1899* (Ib., p. 235).
 Benoîte Crozet, de Gumières (Loire) — paralysie (R. de 1898, p. 236; R. de 1899, p. 320).
 Thérèse Van der Meulen, de Winghes-St-Georges (Pas-de-Calais) — paralysie faciale, aphonie (R. de 1898, p. 237).
 Clémence Laréjouissance, de Wimille (Pas-de-Calais) — tuberculose (Ib., p. 238).
 Marie Charlet, de Laventis (Pas-de-Calais) — dyspepsie (Ib., p. 239).
 Albert Guillaume, de Henderuickt (Belgique) — phtisie, gastrite (Ib., p. 240).
 Irma Hozez, de Courtrai (Belgique) — laryngite, aphonie (Ib., p. 241).
 Louis Decuypère, de Courtrai (Belgique) — gastrite (Ib., p. 243).
 Emile Fiquet, de St-Omer — neurasthénie (R. de 1898, p. 244; R. de 1899, p. 94).

- 12 sept. : Mme veuve Vaganay, de St-Chamond (Loire) — rhumatismes (R. de 1898, p. 245).
 Aimé Floquet, de Reims—tumeur abdominale (Ib., p. 246).
 Mme Alberghs, de Hasselt (Belgique) — dyspepsie (Ib., p. 249).
- 13 » : Elisa Summerechts, de Louvain (Belgique) — neurasthénie, cécité (Ib., p. 248).
 Virginie Thomas, de Rioux-Martin (Charente) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 250).
- 14 » : Mme Petitjean, de Noduvez-Linsmeau (Belgique) — douleurs abdominales (Ib., p. 254).
 Joséphine Brayer, de Châteauneuf-s-Cher (Cher) — coxalgie. *Cert.* du Dr Pravaz, 23 septembre 1899 (Ib., p. 253).
 Virginie Lefrançois, de Houpsalize (Belgique) — pleurésie fétide (Ib., p. 255).
 Catherine Ramackers, de Hasselt (Belgique) — ostéoarthrite, fistules (Ib., p. 256).
 Adrienne Privat, de Nantes — mal de Pott. *Cert.* du Dr Gourdet, 22 mars et 12 juin 1899 (R. de 1898, p. 258; R. de 1901, p. 149).
 Françoise Mériaux, de St-Viaud (t.-Inférieure) — péritonite (R. de 1898, p. 260).
- 15 » : Juliette Barré, d'Henrichemont (Cher) — troubles gastriques (Ib., p. 263).
 Gabrielle Monjoux, de Nantes — carie des os (Ib., p. 264).
 Jean-Marie Moullec, de Brest — paralysie infantile (Ib., p. 266).
 Marianne Chapalain, de Brest — dyspepsie (Ib., p. 267).
 Mme veuve Deschamps, de Nantes — rhumatismes (Ib., p. 268).
 Marie Foucœur, de Paimpol (Côtes-du-Nord) — laryngite chronique (Ib., p. 270).
- 29 » : Blanche Seprey, de Dampierre-s-Salon (Hte-Saône) — gonflement du côté droit (Ib., p. 272).
- 30 » : Jeanne Leclève, d'Autun — tuberculose pulmonaire — (Ib., p. 274).
 Rose Amalric, de la Rize (Tarn) — neurasthénie (Ib., p. 276).
 Marie Vignerou, de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) — affection cardiaque (R. de 1901, p. 167).
 Sœur Marie Maltricus, de Villepinte — tuberculose (A. XXXI, 376).
 Eveline Grandœur, de Villepinte — tuberculose (Ib., p. 373).
 Augustine Baron, de Villepinte — tuberculose (Ib., p. 377).
 Marie Abrial, de Villepinte — tuberculose (Ib., p. 377).
 Amélie Baumann, de Villepinte — tuberculose (Ib., p. 373).

1899

- 17 avril : Joseph Garrié, de Firmies (Aveyron) — claudication, suite de fracture (R. de 1899, p. 7).
- 27 » : Marie Wilhelmina Dutli, d'Alfötern (Suisse) — douleurs abdominales, aphonie (A. XXXII, p. 53).
- 28 » : Célestine Dauphin, de Voiteur (Jura) — paralysie traumatique de la jambe (Ib., p. 54).
- 1^{er} mai : Charles Zermatten, de Mage (Valais, Suisse) — douleurs générales, parésie des jambes (Ib., p. 54).
 » Maria Boisnard, de Ste-Melaine (Hte-et-Vilaine) — tuberculose pulmonaire, arthrite (Ib., p. 70).

- 18 mai : Victorine Feussard, de St-Brice-en-Cogles (Ille-et-Vilaine) — abcès à la jambe (Ib., p. 69).
- 18 mai : Madeleine Batardif, de Rennes — anémie, coxalgie (Ib., p. 70).
- 17 mai : Sœur Marie de Saint Wenceslas, de Paramé (Ille-et-Vilaine) — aphonie (Ib., p. 70).
- 18 » : Julie Tuloup, de Cesson (Ille-et-Vilaine) — douleurs d'estomac, vomissements de sang (Ib., p. 71).
- 26 mai : Philomène Van Everbroeck, d'Anvers (Belgique) — maladie des reins, anesthésie (Ib., p. 94).
- 29 » : Philomène Stevens, de Puers (Belgique) — paralysie, surdité et aphonie (Ib., p. 95).
- 28 » : Louise Chevalier, de Chessy-les-Mines (Rhône) — troubles cardiaques et syncopes (Ib., p. 96).
- 27 » : Anne Balouzet, de Roanne (Loire) — tumeur blanche du genou gauche (Ib., p. 97).
- 28 » : Claudia Guillaume, de St-Symphorien-de-Lay (Loire) — tumeur blanche (Ib., p. 97).
- 29 » : Antonia Guyotte, de Lésigneux (Loire) — rhumatismes (Ib., p. 97).
- 28 mai : Marie Viricel, de St-Denis-sur-Coise (Loire) — diabète et néphrite (Ib., p. 98).
- 28 » : Marie Verembier, de Lyon-Croix-Rousse — tumeur fibreuse, hémorrhagie (Ib., p. 98).
- 28 » : Marie Dard, de Vougy (Loire) — faiblesse des parois abdominales (Ib., p. 99).
- 4 juill. : Louise Rouquette, de Lespignau (Hérault) — raccourcissement de la jambe à la suite d'une tumeur (Ib., p. 129).
Elise André, de Pézenas (Hérault) — amaurose incomplète (Ib., p. 129).
- 5 août : Berthe Payen, de Montenescourt (Pas-de-Calais) — entorse (Ib., p. 181).
- 7 » : Adeline Gouy, de Corbehem (Pas-de-Calais) — déchirure des ligaments du genou (Ib., p. 182).
- 6 » : Lucie Pétin, de Rebreuve-sur-Canche (Pas-de-Calais) — contracture et anesthésie des membres inférieurs et du bras droit (Ib., p. 182).
- 7 août : Anatole Dessailly, de Drocourt (Pas-de-Calais) — suite de fracture du bassin (Ib., p. 183).
- 7 août : Cécile Hurtrel, de Villemau (Pas-de-Calais) — phtisie au 1^{er} degré (Ib., p. 189).
- 4 » : Madeleine Dagain, de Lillers (P.-de-C.) — paralysie des jambes (Ib., p. 181).
- 30 » : Mélanie Duclos, de Rouen — vives douleurs abdominales (Ib., p. 216).
- 28 » : Jean Varga, de Prispoek-Hatvan (Hongrie) — douleurs rhumatismales (Ib., ib.).
Mlle Perrault, de Rully (Saône-et-Loire) — mal de Pott avec complication (Ib., p. 287).
- mai : Joséphine Antony, de Lyon — aphonie (Ib., p. 290).
- » : Émile Déléage, de Lyon — phtisie (Ib., ib.).
- » : Marie Colombet, de Lyon — atrophie du nerf optique (Ib., p. 291).
- » : Marie Burly, de Lyon — arthrite, gastralgie (Ib., p. 292).
- » : Félicie Rivière, de Lyon — œdème aux jambes, dyspepsie et palpitations de cœur (Ib., ib.).
- » : Marie Balthazard, de Lorette (Loire) — phtisie. Cert. d'un médecin (Ib., p. 293).
- » : Charrière Augel, de Brenthonne (Hte-Savoie) — bronchite tuberculeuse (Ib., ib.).

- mai : Mme Coponat, de Lyon — rhumatisme à manifestations multiples. *Cert. d'un médecin* (Ib., ib.).
- » Madeleine Bondet, de Lyon — bronchite spécifique, hémoptysie. *Cert. d'un médecin* (Ib., p. 294).
- » Mme Douvres, de Chambéry — paralysie du bras droit (Ib., ib.).
- » Hélène Jacquot, de Lyon — chloro-anémie et accidents hystérisiformes. *Cert. d'un médecin* (Ib., p. 295).
- » Célestin Dumas, de Lagresle (Loire) — ankylose du coude, atrophie du bras (Ib., ib.).
- » Mme Dumont, de Lyon — phlébite et affection cardiaque (Ib., ib.).
- » Hippolyte Polinard, de Lyon — déviation de la colonne vertébrale. *Cert. d'un médecin* (Ib., p. 296).
- » Julie Salomon, de Tiranges (Haute-Loire) — mal de Pott (Ib., p. 296).
Mme Peyrard, de Givors (Rhône) — asthme. *Cert. d'un médecin* (Ib., p. 297).
- » Mme Droguet, de Lyon — entérite compliquée et anémie. *Cert. d'un médecin* (Ib., ib.).
- » Claudine Protat, de Prissé (Saône-et-Loire) — déformation de la jambe gauche et fracture récente. *Cert. d'un médecin* (Ib., ib.).
- mai : Marie Fulehiron, de Condrieu (Rhône) — gastralgie, anémie. *Cert. d'un médecin* (Ib., p. 298).
- 12 sept. : Mme Victorine Danjan, de Caen — phlébite à la jambe (Ib., p. 352).
- 6 août : Mathilde Mailly, de Montenescourt (P.-de-C.) — mutisme et paralysie (A. XXXIII, p. 156).
André Gimonet, de Bourges — lupus (Ib., p. 221).
Marie Maurel, de Montpellier — atrophie optique double. *Cert. du Dr Conil* (Ib., p. 240).
Marie Laurent, de St-Loup (Rhône) — ostéite scrofuleuse, plaie au pied. *Cert. d'un médecin* (Ib., p. 255).
Anna Crocombette, de Lyon — tumeur ganglionnaire au cou. *Cert. du médecin* (Ib., p. 254).
Sœur Thérèse de la Croix, de Rouen — tuberculose au 2^e degré. *Cert. du Dr Levesque* (Ib., p. 318).
Sœur Madeleine, au refuge de Toulon — lésions à la poitrine et albuminurie (Ib., p. 333).
M. Roux, de Lyon — méningite.
- 7 fév. : Louis Buttin, de Satolas-Ronce (Isère) — rhumatisme chronique, paraplégie (R. de 1899, p. 4).
- 20 avril : H.-S., d'Epinal (Vosges) — mal de Pott cervical, torticolis (Ib., p. 92).
Eugénie Gerain, de Nismes (Belgique) — carie osseuse, abcès fistuleux (Ib., p. 9).
- 1^{er} mai : Mme Melotte, de Bruxelles — hernie (Ib., p. 15).
» Catherine Kreutzer, de Moresnet (Belgique) — céphalalgie (Ib., p. 17).
» Rosalie Gasse, de Liège (Belgique) — rhumatisme chronique nouveau (Ib., p. 19).
» A. Vandenberghe, de Montigny-s-Sambre (Belgique) — carie du talon (Ib., p. 20).
» Catherine Wester, d'Herferding (Luxembourg) — douleurs rhumatismales, eczéma (Ib., p. 21).
» Joséphine Pierrard de Wavre (Belgique) — sciatique, hystérectomie (Ib., p. 24).
» Mme Grosjean, de Couvin (Belgique) — ictère, cancer du foie. *Cert. du Dr Derenne* (Ib., p. 25).

- 5 mai : Angèle Boulard, d'Angers — névrite périphérique (Ib., p. 25).
 » Eudoxie Bretault, de Chaudron (Maine-et-Loire) — tumeur blanche du genou. *Cert.* du Dr Galard, 14 mars 1899 (Ib., p. 30).
 Marie Blouin, d'Andrezé (Maine-et-Loire) — ostéite suppurée (Ib., p. 31).
- 8 mai : Marie Pons, de Rabastens (Tarn) — gastrite nerveuse (Ib., p. 32).
 Mary Caumell Peterson, de New-York — fibrôme interne et affection de la colonne vertébrale (Ib., p. 41).
- 7 juin : Louise Lévy, de Paris — ulcère de l'estomac (Ib., p. 68).
- 15 juin : Elisabeth Bertrand, de Montdurausse (T.-et-G.) — contracture (Ib., p. 70).
- 3 juil. : Marie Beau, d'Aurce (Ile-Loire) — phthisie, dyspepsie (Ib., p. 72).
- 28 juil. : Philomène Pereira, d'Honolulu (Iles Hawaï, Océanie) — douleurs abdominales, ovariectomie (Ib., p. 82).
- août : Mme Frédéric Grousset, de Mende — ostéite tuberculeuse (Ib., p. 84).
 Mme Florent Lemaire, de Calais — bronchite chronique. *Cert.* du Dr Hue, 22 août 1899 (Ib., p. 94).
- 20 août : Blanche Bodin, de Villepinte (S.-et-Oise) — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 110).
 Léontine Portalier, de Béziers — coxalgie (Ib., p. 114).
 Sœur Anna, des Servantes du Cœur de Marie, de Montgeron (S.-et-Oise) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 118).
 Marie Develay, de Laroche-Millay (Nièvre) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 116).
- 21 août : Rose Vallée, d'Avallon (Yonne) — arthrite fongueuse (Ib., p. 128).
 Marie Aubert, de Paris — ulcère de l'estomac (Ib., p. 124).
 Mme François, de Paris — œdème du bras, fistules suppurantes (Ib., p. 126).
 Madeleine Voithier, de Paris — myélite ascendante aiguë. *Cert.* du Dr Daverède, août 1900 (A. XXXIII, p. 130).
 Sœur Marie Augustin, de la Providence de Troyes — aphonie (R. de 1899, p. 130).
 Sœur Claire, de Massanges (Yonne) — gastrite chronique (Ib., p. 132).
 Rose Lenormand, de Messac (Ile-et-Vilaine) — ostéite tuberculeuse (Ib., p. 136).
 Mme Hébert, de Lisieux (Calvados) — neurasthénie (Ib., p. 138).
- 22 août : Sœur Saint François de Sales, de Gaudechard (Oise) — céphalalgie (Ib., p. 140).
 » Jeanne Poulain, de Châlons — double pied-bot douloureux (Ib., p. 144).
 » Marie Bergnes, de Gaudechard (Oise) — bronchite chronique (Ib., p. 146).
 » Claire Galli, d'Aix — sciatique (Ib., p. 148).
 » Marie Sarah Peignet, de Paris — éléphantiasis (Ib., p. 150).
 » Juliette Forêt, de Villepinte (Seine-et-Oise) — phthisie (Ib., p. 152).
 » Firmin Boyer, de Ricumes (Haute-Garonne) — ostéo-myélite (Ib., p. 154).
 » Thérèse Vidal, de Méze (Hérault) — arthrite rhumatismale (Ib., p. 156).
 » Georges Larrey, d'Angoulême — bronchite chronique (Ib., p. 158).

- 22 août : Léon Chevalier, de St-Firmin (Nièvre) — phtisie (Ib., p. 160).
- » Marie-Louise Léonard, de Paris — torticolis (Ib., p. 162).
- » Sœur Joséphine, de Notre-Dame de Chartres — phtisie pulmonaire (Ib., p. 164).
- » Hélène Tanguy, de Paris — atrophie choroïdienne (Ib., p. 166).
- » Nicolas Audet, de Bergerac (Dordogne) — luxation de la hanche, arthrite chronique (Ib., p. 168).
- » M. Cadiou, de Paris — bronchite chronique (Ib., p. 172).
- » Lucie Lavalade, des Sœurs du Saint Nom de Jésus — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 174).
- » Olivier Guiot, d'Aix — cystite purulente (Ib., p. 176).
- » Agnès Guittard, de Paris — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 178).
- » Mme Giffard, du Vésinet (Seine-et-Oise) — ataxie (Ib., p. 180).
- » Marie-Louise Michaut, de Courbevoie (Seine) — bronchite chronique (Ib., p. 184).
- » Mme Richard, de Passy (Seine) — phlébite (Ib., p. 186).
- » Berthe Lebon, de Paris — polyarthrite chronique (Ib., p. 188).
- » Charles Deswarde, de Lille — tuberculose (Ib., p. 190).
- » Marie Frachon, de Paris — phtisie (Ib., p. 192).
- 22 août : Marthe Durand, de Villepinte (Seine-et-Oise) — tuberculose (Ib., p. 194).
- » Eugénie Mouton, de Villepinte — tuberculose (Ib., ib.).
- » Maria Huet, de Villepinte — tuberculose (Ib., ib.).
- » Lucie Perdriau, de Villepinte — tuberculose (Ib., ib.).
- » Valentine Vanne, de Villepinte — tuberculose (Ib., ib.).
- » Joséphine Papin, du Mans — douleurs abdominales (Ib., p. 196).
- » Veuve Dupuis, d'Issy-les-Moulineaux (Seine) — névralgie (Ib., p. 200).
- » Irène Merrien, de Paris — tuberculose (Ib., p. 202).
- » Geneviève Lucas, de Paris — tuberculose (Ib., p. 204).
- » M. Noury, du Dispensaire des Pauvres du S.-C. (Paris) — tuberculose (Ib., 208).
- » M. Boudet, du Dispensaire des Pauvres du S.-C. (Paris) — tuberculose (Ib., ib.).
- » M. Haenen, du Dispensaire des Pauvres du S.-C. (Paris) — tuberculose (Ib., ib.).
- » Cécile Cantier, de Toulouse — tuberculose (Ib., p. 210).
- » Clémentine Lebrun, de Pantin (Seine) — tuberculose (Ib., p. 212).
- » Adrienne Batut, de Toulouse — anémie à tendances bacillaires (Ib., p. 214).
- » Mme Langenhaek, de Roubaix — cancer de l'estomac (Ib., p. 218).
- » Marie Bétancourt, de Paris — surdité (Ib., p. 226).
- » Louis Foyssac, du château du Cravel (Tarn) — entéro-bacillo-colite (Ib., p. 230).
- » Abrienne Moreau, d'Angoulême — céphalées chroniques (Ib., p. 232).
- » Félix Duplan, d'Aiguillon (Hte-Garonne) — constriction de l'œsophage (Ib., p. 234).
- » Jean Pelletier, de la Boissière (Deux-Sèvres) — bronchite tuberculeuse (Ib., p. 236).
- » Yvonne Gouet, de Troyes — rachitisme, anémie (Ib., p. 238).

- 23 août : Arthur Hurrier, de Saint-Quentin — tabès, surdité (Ib., p. 224).
 » Louise Gœsler, de Paris — dyspepsie cardiaque, stigmates (Ib., p. 218).
- 23 août : Clémentine Paillard, de Menautcaud de Bardenac (Charente) — dyspepsie (Ib., p. 210).
 » Germaine Grand, de Poitiers — arthrite ulcéreuse (Ib., p. 242).
 » Antoinette Battut, de Felletin (Creuse) — tuberculose (Ib., p. 244).
 » Fernand Buisson, d'Angoulême — tuberculose (Ib., p. 246).
 » Jean Semillon, d'Angoulême — bronchite bacillaire (Ib., p. 248).
- 30 août : Claire Dupré, de Nantes — paralysie toxique. *Cert.* du Dr Bineau, 23 nov. 1899 et 4 juillet 1900 (Ib., p. 252).
 » Joanne Fouillez, de Rouen — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 254).
 » Henri Delpicrène, de Fretin (Nord) — tuberculose osseuse (Ib., p. 258).
 » Angèle Doutrelou, de Lille — neurasthénie (Ib., p. 262).
 » Jeanne Durand, de Lille — hémiplegie (Ib., p. 264).
 » Juliette Fornier, de Roubaix (Nord) — gastrite, aphonie (Ib., p. 266).
 » Virginie Lamendin, de Sin-le-Noble (Nord) — cataracte, cécité (Ib., p. 272).
- 31 août : Marie Joiris, de Roubaix — rhumatisme chronique (Ib., p. 274).
 » Mme Dassouville, de Steenwereck (Nord) — arthrite chronique (Ib., p. 276).
- 1^{er} sept. : Antoinette Gillard, de Roubaix — atrophie du bras droit (Ib., p. 282).
 » Marie Hedez, de la Montagne (Seine-Inf.) — arthrite (Ib., p. 284).
 » Madeleine Martin, de Niort — plaie, contracture (Ib., p. 286).
 » Julie Leplat, de Bousbecques (Nord) — rhumatisme chronique (Ib., p. 290).
 » Félicienne Mulot, de la Charrière (Deux-Sèvres) — déviation de la colonne vertébrale. *Cert.* du Dr Pellevoisin (Ib., p. 292; R. de 1900, p. 197).
- 2 sept. : Berthe Pléau, de Sens — coxalgie (R. de 1899, p. 294).
- 3 » : Jeanne Bernard, de Dijon — opacité de la cornée (Ib., p. 296).
- 2 » : Marguerite Ranker, de Bliesschweyen (Als.-Lor.) — maladie de cœur (Ib., p. 300).
 » Annette Noblet, de Seurre (C.-d'Or) — déviation de la colonne vertébrale, paralysie (Ib., p. 302).
- 4 sept. : Henriette Ouret, de Montréal (Yonne) — hématoméses, dyspepsie chronique (Ib., p. 306).
 » Marie Balland, de Fixen (Côte-d'Or) — tuberculose (Ib., p. 308).
 » Eugénie Clair, de Didenheim (Haut-Rhin) — tuberculose pulmonaire et laryngée (Ib., p. 310).
- 6 sept. : Constance Colin, de Nancy — tumeurs annexielles, obstruction intestinale. *Cert.* du Dr Michel (Ib., p. 314).
- 7 » : Juliette Beigneux, de Châtillon-sur-Indre (Indre) — douleurs abdominales, paralysie, contracture (Ib., p. 316).
- 8 » : Isabelle Bassereau, de Tours — gastrite chronique (Ib., p. 318).
 » Marie-Louise Chupin — phlegmon de la fosse iliaque. *Cert.* du Dr Micheneau, 28 août 1900 (Ib., p. 322).

- 8 sept. : Philomène Pontonnier, de Tours — leucome de la cornée gauche (Ib., p. 324).
- 9 » : Julia Marmoy, de Barnoncourt (Belgique) — hystérie (Ib., p. 326).
Stéphanie Buyse, de Beweren-les-Roulers (Belgique) — paralysie, contracture (Ib., p. 328).
- 10 sept. : Esther Jacques, de Reims — arthrite tuberculeuse (Ib., p. 330).
Sœur Adrienne, de Louvain (Belgique) — gravelle urinaire. *Cert.* du Dr Van Niffel, 19 août 1900 (Ib., p. 332).
- 11 sept. : Victor Toubeau, de Liège (Belgique) — douleurs lomborénales (Ib., p. 334).
Eugène Vergaelen, de Bouillon (Belgique) — sclérose en plaque (Ib., p. 336).
Victoire Opdebeek, de Putte-lez-Malines (Belgique) — carie du calcaneum (Ib., p. 338).
Félix Theuniss, de Schulen (Belgique) — paralysie de la jambe droite (Ib., p. 340).
- 13 » : Sœur Saint Patrik, des sœurs de Sainte Marthe, de Ruffec (Charente) — tuberculose pulmonaire et laryngée (Ib., p. 342).
Mme Gadraux, de Verdille (Charente) — hystéro-catalepsie (Ib., p. 344).
- 14 sept. : Marie Brochu, de St-Brieuc — adénite bacillaire (Ib., p. 346).
Berthe Galot, de Caen — névralgie traumatique (Ib., p. 348).
- 13 » : Mme Stanguennec, de Lanvaudan (Morbihan) — abcès adénoïde (Ib., p. 350).
- 15 » : Augustine Goday, de St-Lô (Manche) — ostéite tuberculeuse (Ib., p. 354).
- 16 sept. : Elisa Vareseon, de Dompierre (Doubs) — arthrite déformante (Ib., p. 356).
» Louise Curnil, de St-Marcellin (Isère) — rhumatisme chronique (Ib., p. 358).
» Marie Faure, de Grenoble — aphonie (Ib., p. 360).
» Maria Gourlier, de Cusset (Allier) — aphonie (Ib., p. 362).
- 27 » : Julia Saignac, de St-Pierre-de-Côle (Dordogne) — aphonie (Ib., p. 364).
» Henri Prévôt, de Bourges — kératite, cécité (Ib., p. 366).
» Marie Delabre, de Sarlat (Dordogne) — paraplégie (Ib., p. 368).
» Cécilia Déroutte, de Clémont (Cher) — paraplégie, cécité (Ib., p. 370).
- 28 » : Marie Ruchet, de Châteauneuf-sur-Cher — arthrite (Ib., p. 372).
» Veuve Fontaine, de Douzeron (Cher) — paralysie. *Cert.* du Dr Valud, 14 septembre 1900 (Ib., p. 374).
- 29 » : Sœur Marie Antonie, du Verbe incarné, de St-Benoît-du-Sault (Indre) — gastralgie nerveuse (Ib., p. 376).
- 3 oct. : Marie Sajous, de Cazères (Hte-Garonne) — aphonie (Ib., p. 380).
- 4 » : Mme Besson, de Monflanquin (L.-et-G.) — gastrite chronique (Ib., p. 382).
- 5 » : Albert Dejouy, de Dausse (Lot-et-Garonne) — abcès à la région lombaire et paralysie des jambes (Ib., p. 384).
- 12 » : Marie-Louise du Plantier, de Périgueux — névrose, anesthésie (Ib., p. 386).
» Mme Maurais, de Vouziers (Ardennes) — tumeur blanche du genou gauche (Ib.).

- Sœur Marie Adélaïde, des Servantes des Pauvres, d'Angers -- tuberculose pulmonaire (R. de 1900, p. 107).
 Marie Vannier, d'Ozon-le-Breuil (Eure-et-Loir) -- paralysie nerveuse (Ib., p. 129).
 Marie Richard, de Vauvillers (Vosges) -- eczéma récidivé du sein. *Cert.* du Dr Etienne, 16 oct. 1899 (Journal de la Grotte, 30 août 1900).
 Veuve Despléchin, de Tourcoing (Nord) -- gastro-entéralgie chronique (R. de 1900, p. 213).
 Auguste Roberti, de Waremmé (Belgique) -- carie costale (R. de 1902, p. 2).

1900

- Veuve Neyberg, du pèlerinage belge -- phtisie (R. de 1900, p. 11).
 25 juin : P. Salvator, capucin, de Dinard (Ille-et-Vilaine) -- péritonite tuberculeuse. *Cert.* des Drs Ménager et Le Covec (A. XXXIII, pp. 97 et 129; XXXIV, pp. 318 et 388).
 5 août : Marie Morel, de Boisieux-Saint-Marc (P.-de-C.) -- eczéma (A. XXXIII, p. 151).
 Sœur Marie de Gonzague, de Gaudechard (Oise) -- coxalgie (Ib., p. 155).
 4 » : Suzanne Delcourt, de Boiry-Notre-Dame (Pas-de-Calais) -- tuberculose (Ib., p. 156).
 » Mme Lefranc, de la Chapelle d'Armentières (P.-de-C.) -- lésions pulmonaires (Ib., p. 156).
 » Mme Camus, de Bully-les-Mines (P.-de-C.) -- hémiplégie (Ib., p. 157).
 6 » : Juliette Demoulier, d'Arras -- rhumatisme (Ib., ib.).
 3 » : Lucie Lermusiaux, de Corbehem (P.-de-C.) -- rein flottant (Ib., ib.).
 Elisa Gorillot, de Vermelles (P.-de-C.) -- phtisie (Ib., p. 158).
 Théophile Boquillon, d'Édin (P.-de-C.) -- méningite (Ib., p. 158).
 8 » : Blanche Augéy, de Limoges -- névrose, aphonie (Ib., p. 159).
 20 » : Marie Requier, de Rouen -- coxalgie (Ib., p. 176).
 Mme Taron, d'Épinal (Vosges) -- coxalgie (Ib., p. 177).
 21 » : Adeline Dupontreucé, de Belloy-sur-Somme (Somme) -- douleurs abdominales (Ib., ib.).
 » Mme de la Doilière, de Paris -- cancer intérieur. *Cert.* du Dr Bonamy, 1^{er} sept. 1900 (Ib., p. 306).
 22 » : Marie Audiguier, de Saint-Affrique (Aveyron) -- mal de Pott (Ib., p. 178).
 » Sœur Marie Pauline, de Blois -- phlébite (Ib., p. 180).
 » Antoinette Heintz, de Bapaume (P.-de-C.) -- épilepsie (R. de 1902, p. 65).
 » Louise Pillault, de Reignac (Indre-et-Loire) -- arthrite suppurée (Ib., p. 159).
 » Pierre Perreau, de la Croix-St-Ouen (Oise) -- myélite (A. XXXIII, p. 181).
 » Jean Paquet, de Paris -- ataxie (Ib., ib.).
 » Rose Baude, de Gendreville (Vosges) -- ulcère de l'estomac (Ib., ib.).
 » Hélène Savarit, de Cognac (Charente) -- mal de Pott (Ib., p. 182).
 » Marguerite Baron, d'Englecourt (Aisne) -- amaurose (Ib., p. 182).

- 22 août : Alfred Taverner, de Paris — atrophie choroïdienne (Ib., p. 183).
- » Marie Clair, de Paris — bronchite chronique (Ib., p. 183).
- » Alice Arthreud, de Paris — tumeur blanche (Ib., p. 183).
- » Marie Carbon, de Paris — aphonie (Ib., p. 183).
- » Aurélie Michel, de Paris — bronchite (Ib., p. 184).
- » Anatole Doineau, de Maintenon (Eure-et-Loir) — coxalgie (Ib., p. 184).
- » Sœur Marie-Justine Poirier, d'Angers — arthrite (Ib., p. 184).
- » Léontine Ferrière, de Gaudechard (Oise) — bronchite spécifique (Ib., p. 184).
- » Mère Marie Benoît, de Marie Auxiliatrice — déviation de la colonne vertébrale et paralysie (Ib., p. 185).
- » Apolline Pontviane, de Neuilly (Seine) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 185).
- août : Fidéline Labalette, d'Écouet-St-Méry (Pas-de-Calais) — gastralgie (Ib., p. 185).
- » Désirée Bouvard, de Tours — kérato-conjonctivite (Ib., p. 186).
- » Mme Henri, de Cosne (Nièvre) — phlébite (Ib., p. 186).
- » Auguste Joliard, de Busloup (Loir-et-Cher) — arthrite (Ib., p. 186).
- » Mlle David, de Bagnères-de-Bigorre — mal de Pott, coxalgie (Ib., p. 186).
- » Germaine Risbourg, de Dunkerque — surdité (Ib., p. 187).
- » Gabrielle Bonnet, de Blois — tumeurs fibreuses (Ib., p. 187).
- » M. Salomé, de Tourecoing (Nord) — cirrhose du foie, hydropisie (Ib., p. 187).
- 13 sept. : Félicité Homon, de Marpiré (Ille-et-Vilaine) — carie des os du pied. *Cert.* du Dr Leroy, 29 décembre 1900. (R. de 1902, p. 15).
- » Marie Royer, de St-Dizier — gastrite (A. XXXIII, p. 188).
- 28 sept. : Christine Crumbach, de Liffol (Vosges) — affection de la colonne vertébrale (Ib., Ib.).
- 26 » : Alice Deybert, de Plombières (Vosges) — rachitisme (Ib., p. 189).
- » Céline Fontaine, de Rainville (Vosges) — ulcère variqueux (Ib., p. 318).
- » Amélie Boizard, d'Aizenay (Vendée) — pseudo-coxalgie (Ib., p. 190).
- » Marie Paillet, de Poitiers — aphonie (Ib., p. 190).
- » Léandre Duray, de Lille-St-Maurice (Nord) — paraplégie et insensibilité (Ib., p. 191).
- 30 sept. : Fernand Clément, de Jeumont (Nord) — fracture mal consolidée (Ib., p. 202).
- 29 » : Palmyre Fauquet, de Cambrai — paralysie (Ib., p. 203).
- » Marie Nottebaert, de Lille — inflammation des yeux, maladie de la peau, et suppurations. *Cert.* du Dr Deville, 6 oct. 1900 (A. XXXIII, p. 204; R. de 1900, p. 211).
- 1^{er} juil. : Charles Baudelle, de Lille — cancer du larynx. *Cert.* du Dr Laverand, 12 juil. 1900 (A. XXXIII, p. 204; R. de 1900, p. 215).
- » Mme Poquet, de Fourmies (Nord) — phtisie (A. XXXIII, p. 205).
- 31 » : Hélène Lemaire, de Lille — tumeur blanche (Ib., Ib.).
- 29 » : Adeline Mollien, de Dunkerque — paralysie. *Cert.* du Dr Vilette, 4 nov. 1900 (Ib., Ib.).
- » Euphrasie Brischoux, de Charquemont (Doubs) — paralysie (Ib., p. 207).

- 7 sept. : Mario Taupin, de Chantenay (Loire-Inf.) — laryngite tuberculeuse (Ib., p. 206).
- 3 » : Jeanne Gachot, de Beaune (C.-d'Or) — coxalgie (Ib., ib.).
- 8 » : Eugène Botwinsky, de Morlange (Lorraine) — myélite (Ib., ib.).
- 9 » : Marie Wolfer, de Metz — ostéite (Ib., p. 208).
- 8 » : Elisabeth Klein, de Spichern (Loire) — épuisement général (Ib., ib.).
- 15 » : Mario Beaucarne, de Roubaix (Nord) — gastrite. *Cert.* du Dr Lepoutre (R. de 1901, p. 239).
Mme Colson, de Monterchen (Loire) — hydropisie (A. XXXIII, p. 207).
- 8 » : Francine Porcher, de Reims — chloro-anémie (Ib., p. 209).
- 2 » : Mathilde Gillard, de Libreey (Ardennes) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 209).
- 7 sept. : Nathalie Claude, de Loivre (Marne) — neurasthénie (Ib., p. 210).
- 10 » : Mme Gallaud, de Reims — tumeur abdominale (Ib., p. 210).
- 9 » : Frédéric Godisiabois, de Marchienne-au-Pont (Belgique) — ostéite tuberculeuse (Ib., p. 211).
Toussaint Duvivier, de Liège (Belgique) — ataxie (Ib., p. 212).
- 9 » : Joseph Delhoux, de Nivelles (Belgique) — tuberculose des os du pied (Ib., p. 212).
- 10 » : Marie Dessouroux, de Liège (Belgique) — paralysie infantile (Ib., p. 212).
Mme Bouvy, de St-Léger (Luxembourg) — œdème de la jambe, phlegmon suppuré (Ib., p. 213).
- 9 » : Marie Simon, de Wierde (Belgique) — tuberculose généralisée (Ib., p. 213).
- 7 » : Marie Arnaud, de Marseille — désordres internes (Ib., p. 213).
- 20 » : Baptistine Guérin, de Marseille — ulcérations de la peau (Ib., p. 214).
- 11 » : Marie-Anne Patince, de Lanarvily (Finistère) — bronchite, épuisement (Ib., p. 214).
- 12 » : Anna Kersalic, d'Argol (Finistère) — coxalgie (Ib., p. 215).
Sœur Victor de Saint Jean, de Chartres — ulcère de l'estomac (Ib., p. 216).
Joséphine Mével, de Pléhédel (Côtes-du-Nord) — gastrite (Ib., p. 216).
» Clémentine Mazarat, de Rufec (Charente) — carie du tibia droit (Ib., p. 217).
- 13 » : Pierre Furnon, d'Aurec (Hte-Loire) — déviation de la colonne vertébrale (Ib., p. 217).
Abbé Bayard, de Chazelles-s-Lyon (Loire) — maladie d'yeux (Ib., p. 218).
Renée Tilliers, de Tours — gastrite. *Cert.* du Dr Le Blaye, 29 août 1901 (A. XXXIII, pp. 218; R. de 1900, p. 281).
Melina Coulleraut, du Refuge de Tours — maladie de cœur, hydropisie (A. XXXIII, p. 219.)
- 19 » : Charlotte Folia, de Tours — gastrite à forme hyperchlorhydrique (Ib., ib.).
Mme Berthelot, de Veigné (Indre-et-Loire) — névrite, sciatique (Ib., ib.).
Jacoba Odyck, de Haardingen (Hollande) — contracture traumatique (R. de 1901, p. 219).
Mme Chartier, de Tours — ostéite tuberculeuse (A. XXXIII, p. 219).

- 19 sept. : Lucien Gillet, de Jussy-Champagne (Cher) — mal de Pott (Ib., p. 220).
- 20 » : Mme Bourgoin, de Bourges — myélite (Ib., p. 220).
» Marie Renaud, de Bourges — rhumatismes (Ib., p. 221).
- 21 » : Sœur Marie-Adèle, de St-Marcellin (Isère) — luxation incomplète de la hanche (Ib., p. 222).
- 23 » : Joseph Bourdin, de Bourgneuf-la-Forêt (Mayenne) — lupus (Ib., p. 223).
Marie Pavy, d'Ernée (Mayenne) — lésions tuberculeuses (Ib., p. 223).
- 4 oct. : Mme Granger, de Penne (Lot-et-Garonne) — lésions de la moëlle et paralysie. *Cert.* du Dr Martin, 8 septembre 1901 (R. de 1900, p. 301).
- 10 mai : Victorine Ginate, de Lyon — paraplégie. *Cert.* du Dr Lacour, 12 novembre 1900 (A. XXXIII, p. 217).
Marguerite Jance, de Lyon — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 218).
Joseph Bonneton, de Lyon — arthrite sèche. *Cert.* de son docteur (Ib., p. 218).
Marie Gérin, de Lyon — bronchite et crachements de sang (Ib., p. 218).
Sœur Damasc, de l'hospice de Crémieux (Isère) — tuberculose au poignet (Ib., p. 219).
Elvina Arguillère, de Panissière (Loire) — bronchite bacillaire chronique. *Cert.* d'un docteur (Ib., p. 219).
Jeanne Deslassieux, de Lyon — paraplégie (Ib., p. 219).
Claudius Emery, de Lyon — surdi-mutité (Ib., p. 230).
- 11 mai : Marie Gros, de Lyon — rhumatismes. *Cert.* d'un docteur (Ib., p. 230).
Veuve Bost, de Lyon — rhumatisme déformant (Ib., p. 231).
Florine Desornière, de Lyon — hémiplégie. *Cert.* d'un docteur (Ib., p. 231).
Mme Nivollet, de Lyon — hypertrophie de cœur, rétrécissement mitral (Ib., p. 231).
Philippine Achard, de Lyon — eczéma et adénite cervicale (Ib., p. 231).
Marie Vernadet, de Lyon — entéroptose et névropose. *Cert.* d'un docteur (Ib., p. 233).
Anna Appersel, de Thizy (Rhône) — ophtalmie (Ib., p. 230).
Marie Dubeeq, de Hastière-Lavaux (Belgique) — arthrite (R. de 1901, p. 199).
Mme Chavanon, de St-Etienne — paralysie. *Cert.* de son médecin (A. XXXIII, p. 232).
- 10 mai : Jeanne Barthe, de Givors (Loire) — bronchite tuberculeuse. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 232).
Louise Volte, de Villeurbanne (Loire) — maladie des yeux (Ib., p. 233).
- 23 » : Juliette Benoist, de Paris — blépharite (Ib., p. 326).
Henriette Lambert, de Roz-s-Couesnon (Ile-et-Vilaine) — eczéma. *Cert.* du Dr Bailleul, 6 novembre 1900 (Ib., p. 373).
Gracieux Rachelle, de Poitiers — péritonite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Dupont, 1^{er} février 1901 (A. XXXVII, p. 173).
- 12 mars : Berthe Rivière, de Toul (Meurthe-et-Moselle) — agonisante (R. de 1900, p. 4).
- 29 avril : Charles Vanescotte, de Wangenies (Belgique) — ankylose du genou (Ib., p. 7).
» Virginie Gilson, de Mazy (Belgique) — rhumatismes (Ib., p. 9).

- 30 avril : Elise Schyuz, de Hodinsout (Belgique) — ataxie (Ib., p. 13).
 Jules Deroubaix, de Vélancies (Belgique) — ataxie (Ib., p. 15).
 Pauline Baumau, de Berg (Suisse) — déviation de la colonne vertébrale (Ib., p. 17).
- 10 mai : Joseph Berland, de Lyon — mal de Pott (Ib., p. 25).
- 11 » : Louise Carriot, de Lyon — désordres abdominaux (Ib., p. 27).
 Alphonse Louveau, de Lyon — troubles digestifs (Ib., p. 29).
 Colombe Tavel, de St-Just-la-Pendue (Loire) — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 33).
- 14 » : Mme Auzevin, d'Evolène (Suisse) — mal de Pott (Ib., p. 37).
 Joseph Galuchet, de Courtemaiche (Suisse) — diabète, plaies (Ib., p. 39).
 Sœur Marie Agnès, de la Présentation de Marie, de Châtel (Jura) — aphonie (Ib., p. 41).
- 18 mai : Sœur Marie, des Servantes des Pauvres d'Angers — tumeur blanche (Ib., p. 43).
 Mme Rabus, de Loiré (M.-et-L.) — hémiplegie (Ib., p. 45).
 Jeanne Chouteau, de May-s-Evre (M.-et-L.) — paraplégie (Ib., p. 47).
 Joséphine Denis, d'Angrié (M.-et-L.) — paraplégie (Ib., p. 49).
 Emilie Abraham, du Bon-Pasteur, de Cholet (M.-et-L.) — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 51).
- 26 juin : Mme Boucher, de Paris — décollement de la rétine (Ib., p. 55).
- 30 » : Mélina Gaillard, de Marseille — ulcère de l'estomac (Ib., p. 57).
- 10 juil. : Léonie Audemar, de Paulhan (Hérault) — rhumatismes (Ib., p. 59).
- 5 août : Mathilde Mailly, de Montenescourt (P.-de-C.) — aphonie, paralysie (Ib., p. 69).
- 20 » : Sœur Marie Sainte-Clotilde, de Paris — phlébite (Ib., p. 95).
 Marie-Louise Debas, de Pouzin (Ardèche) — péritonite (Ib., p. 97).
- 22 » : Jeanne Renard, de St-Brieuc — tuberculose (Ib., p. 119).
 Joséphine Mercky, de Villepinte (S.-et-O.) — laryngite, aphonie (Ib., p. 131).
- 23 » : Marie Boyer, de St-Dizier (Ille-et-Vil.) — ulcère à la jambe (Ib., p. 167).
- 1^{er} sept. : Clémence Nerbusson, d'Avoine (I.-et-L.) — tuberculose (Ib., p. 223).
 Marcelle Couvert, d'Ambrouay (Ain) — coxalgie (Ib., p. 277).
- 9 oct. : Sœur Marie Chantal, de l'Assomption, de Grenelle (Seine) — neurasthénie (Ib., p. 307).
- 10 » : Marie Forbaz d'Estrada, de Mortorella (Espagne) — paralysie (Ib., p. 309).
- 11 » : Senora Dolores Ardanaz, de Seumieta (Espagne) — ostéopériostite (Ib., p. 311).
 Joséphine Bureau, de Gounord (M.-et-L.) — myopie. *Cert.* du Dr Matignon, 10 juin 1900 (R. de 1901, p. 23).
- juin : Sœur Marie Alexandre, du Saint Cœur de Marie, de Nancy, à St-Martin (P.-de-C.) — déviation de la colonne vertébrale, parésie des jambes. *Cert.* du Dr Delanoy, 28 février 1901 (Ib., p. 49).
 Hortense Galigneau, de Fonteniou (Deux-Sèvres) — spina ventosa (R. de 1900, p. 77).

- 7 août : Joseph Monchy, de Farbus (P.-de-C.)—mal de Pott (Ib., p. 51).
 M. Gatineau, son fils — hernie. *Cert.* du Dr Gaillard, 15 mai 1901 (R. de 1901, p. 79).
 Mme Hébert, de Lisieux (Calvados) — tuberculose pulmonaire. *Cert.* du Dr La Néelle, 4 septembre 1900 et 3 juin 1901 (A. XXXV, p. 4).
 Radegonde Belfond, de Montmorillon (Vienne) — tuberculose pulmonaire. *Cert.* du Dr Lhuillier, 7 juillet 1901 (R. de 1901, p. 117).
 31 août : Elise B., de Paris — tumeur (R. de 1902, p. 159).
 Marie Grefl, de Nancy — métrite, tumeur abdominale (R. de 1901, p. 99).
 11 sept. : Mme Fleury, de Plérin (Côtes-du-Nord) — néphrite (R. de 1902, p. 205).
 3 » : Alexandre Delhomme, de Courthezon (Vaucluse) — phlébite (A. XXXIV, p. 311).

1901

- 14 avril : Sœur Maximilien, de l'Espérance, de Marseille — kyste hydatique du foie, phlébite grave. *Cert.* des Drs Rampal, 29 mai 1901, et Longe, 31 mai 1901 (A. XXXIV, p. 68).
 4 » : Marie Olivier, de Dôle (Jura) — névralgie, sciatique (Ib., p. 60).
 » Babette Stirlic, de Muri (Suisse) — coxalgie double (Ib., p. 61).
 6 » : Gertrude Elsæsser, de Liebsertingen (Duché de Bade) — gonflement du genou (Ib., p. 62).
 Jules Déjée, de Lavaux-Ste-Anne (Belgique) — suites de fracture du col du fémur (Ib., p. 63).
 Félicien Chartier, de Ciney (Belgique) — parésie des membres inférieurs (Ib., p. 63).
 3 juin : Marie Croc, de Seruvion (Landes) — paralysie (Ib., p. 92).
 23 juill. : Sœur de la Garde, de la Solitude de Nazareth, de Montpellier — arthrite rhumatismale (Ib., p. 151).
 20 août : Gabriel Gargam, d'Angoulême — myélite (Ib., pp. 186 et 311).
 Elise Flament, de Paris — douleurs rhumatismales (Ib., p. 187).
 23 août : Henriette Létrillard, de Paris — genu valgum (Ib., p. 188).
 20 » : Mme Turban, de Beauvais — anémie et tuberculose (Ib., p. 188).
 20 » : Mme Laby, de Lille — coliques hépatiques et névrose (Ib., p. 188).
 Amédée Morerette, de Berteaucourt (Aisne) — dyspepsie (Ib., p. 189).
 21 » : Mme Dufestel, d'Orléans — paralysie, aphonie (Ib., p. 189).
 Marius Gélén, de Paris — hémiplégie du côté droit (Ib., p. 189).
 Mlle Boursin, de Paris — arthrite fongueuse du genou droit et coxalgie droite (Ib., p. 190).
 Mme Varlet, de Paris — congestion pulmonaire et faiblesse générale (Ib., p. 190).
 20 » : Miss Quinlan — troubles gastriques. *Cert.* du Dr Defant, 19 août 1902 (Ib., p. 190).

- 22 août : Marguerite Mochée, de Nançois-le-Grand (Meuse) — mal de Pott et gibbosité (Ib., p. 191).
- 23 » : Arsène Rapiéault, de Paris — péritonite tuberculeuse et double phlébite (Ib., p. 191).
- 21 » : Marie-Louise Delarue, de Paris — ophthalmie (Ib., p. 191).
- 21 » : Aurélie Villiard, d'Épernay — névralgies rebelles et sciatique droite (Ib., p. 191).
- Marie Wiard, de Villepinte (Seine-et-Oise) — affection pulmonaire de nature tuberculeuse (Ib., p. 192).
- Pierre Weber, de Paris — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 192).
- 21 » : Marie Etchar, de Bayonne — paralysie (Ib., p. 192).
- » : Robert Doutrevoux — éruption bulleuse. *Cert.* du Dr le Rainey, 24 août 1901 (Ib., p. 193).
- Mme veuve Champion, de Paris — gastralgie (Ib., p. 193).
- Marie Leborgne, de Paris — affection cardiaque (Ib., p. 194).
- Mathilde Hennebois, de Lille — affection cardiaque (Ib., p. 194).
- 22 » : Hermance Dupont, de Brunembert (Pas-de-Calais) — tuberculose péritonéale. *Cert.* du Dr Leroux, 1^{er} septembre 1901 (Ib., p. 194).
- » : Aimée Mille, de Villepinte (Seine-et-Oise) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 195).
- 21 » : Hélène Roos, de Villepinte — phthisie (Ib., p. 195).
- Marguerite Launay, de Villepinte — rhumatismes articulaires, maladie de cœur (Ib., p. 195).
- Marie Duret, de Villepinte — tuberculose pulmonaire avec bacilles (Ib., p. 195).
- Jeanne Déal, de Villepinte — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 196).
- Mme Grimaldi, de Toulouse — douleurs dans le côté droit, appendicite (Ib., p. 196).
- 20 » : Louise Saucenot, de Sens (Yonne) — faiblesse générale (Ib., p. 197).
- 27 » : Julie Bray, du Pin (Deux-Sèvres) — paralysie (Ib., p. 197).
- 27 » : Emilie Guimbretière, de St-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres) — coxalgie (Ib., p. 198).
- Marie Cromer, de Stotzheim (Basse-Alsace) — tuberculose. *Cert.* du Dr Metz (Ib., p. 198).
- Mme Delaby, d'Esquidries (Aisne) — paralysies multiples et névrose (Ib., p. 199).
- 3 sept. : André Charbon, de St-Quentin — coxalgie (Ib., p. 199).
- Louis Carrière, de Buironfosse (Aisne) — ostéo-périostite (Ib., p. 199).
- Augustine Pitois, de Mortagne (Orne) — troubles de la vision. *Cert.* du Dr Lelièvre, de Séez, 7 septembre 1901 (Ib., p. 200).
- 5 » : Lucie Lemercier, de Soissons (Aisne) — arthrite (Ib., p. 202).
- 9 » : Aurélie Sauvageot, de Metz — phlébite (Ib., p. 202).
- 7 sept. : Sœur Marguerite, servante du Cœur de Jésus, de Merlenbach (Lorraine) — vomissements incoercibles et ulcère de l'estomac (Ib., p. 203).
- 10 » : Mme Legras, de Caen — congestion, hémiplegie (Ib., p. 203).
- 11 » : Augusta Carton, de Cabourg (Calvados) — neurasthénie et crachements de sang (Ib., p. 204).
- 12 » : Eugénie Laquerre, de Honfleur (Calvados) — neurasthénie. *Cert.* du Dr Durel, 1^{er} sept. 1903 (Ib., p. 204).

- 13 sept. : Joseph Gollion, de St-Denis-le-Ceyzériat (Ain) — paralysie du bras (Ib., p. 265).
- 14 » : Marie Vervuuren, de Zevenbergsthen-Hoek (Hollande) — paralysie (Ib., p. 266).
- 17 » : Clémence Havez, de Lille — paralysie (Ib., p. 266).
- 17 » : Léontine Crespels, d'Ennetières-en-Weppes (Nord) — aphonie (Ib., p. 267).
- 18 » : Charles Keersbillek, de Lille — cécité (Ib., p. 267, et XXXV, p. 150).
- 18 » : Prudente Colineau, de Marpent (Nord) — gastralgie et faiblesse générale (A. XXXIV, p. 268).
- 17 » : Françoise Gegadeu, de St-Pol-de-Léon (Finistère) — douleurs abdominales (Ib., p. 268).
- 18 » : Berthe Lostis, de Brest — phlébite (Ib., p. 269).
- 18 » : Mme Balen, de Brest — parésie des jambes (Ib., p. 269).
- 17 » : Pauline Michel, de Guipavas (Finistère) — gastrite et paralysie des jambes (Ib., p. 270).
- Antoine Besco, de Ste Tréphine (Côtes-du-Nord) — commotion cérébrale et médullaire (Ib., p. 307).
- Marie-Sainte Foreuest, de Lanrelas (Côtes-du-Nord) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 309).
- Yves Rolland, de Cavan (Côtes-du-Nord) — tumeur blanche (Ib., p. 310).
- Léontine Favrais, de Goven (Ille-et-Vilaine) — aphonie
- Léontine Roux, d'Amboise (Indre-et-Loire) — inflammation intérieure. *Cert.* du Dr Laudry, 13 novembre 1901 (Ib., p. 311).
- Mme Roux, de Lyon — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 373).
- Louise Payre, de Lyon — coxalgie purulente. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 373).
- Sœur Brigitte, de Caluire-et-Cuire (Rhône) — arthrite sèche. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 374).
- Marie Deygout, de Lyon — ostéite tuberculeuse. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 374).
- Marie Vial, de la Mulatière (Rhône) — rachitisme. *Cert.* d'un médecin. (Ib., p. 374).
- Angèle Salvan, de Lyon — dyspepsie grave. *Cert.* d'un médecin (Ib., 375).
- Mme Brosse, de Lyon — métrite et gastrite. *Cert.* d'un médecin (Ib., p. 375).
- Louis Magnan, de Lyon — tumeur blanche (Ib., p. 376).
- Charles Cottarel, d'Allex (Drôme) — pleurésie droite (A. XXXV, p. 3).
- J.-P., de Marseille — affection cardiaque, ataxie. *Cert.* d'un médecin (Ib., p. 24).
- Aline Berteaux, de Hymont (Vosges) — névrose. *Cert.* du Dr Cadiot, 25 décembre 1901 (Ib., p. 58).
- Marie Maillet, de Roanne (Loire) — kératite double (Ib., p. 86).
- 16 août : Jeanne Sturel, de Paris — kératocône. *Cert.* du Dr Vacher, 17 août 1902 (Ib., pp. 155-157).
- J.-B. Dubois, de Beuvry (Nord) — rhumatisme chronique (Ib., p. 314).
- Marie Savoie, du Cateau (Nord) — cardiopathie (Ib., p. 315).
- 3 sept. : Charles André, de Saint-Quentin — abcès à la hanche (Ib., p. 333).
- M. Pinant, de Bourges — cystite tuberculeuse avec hématurie. *Cert.* du D Testévin, 28 août 1901 (R. de 1903, p. 98).

- 14 avril : Herminie Viel, en religion sœur Mère de Jésus des Augustines de N.-D. de Condé (Calvados) — mal de Pott. *Cert.* du Dr Noireau (R. de 1901, p. 1).
- 9 mai : Marie Marconnet, d'Andrézieux (Loire) — paralysie (Ib., p. 15).
- » Francisque Guinet, de Lyon — ostéo-myélite (Ib., p. 19).
- 23 » : M. Munaut, de St-Michel (Aisne) — hématurie (Ib., p. 25).
- » Marie Papin, de St-Lézier d'Aubance (Maine-et-Loire) — rhumatisme déformant (Ib., p. 27).
- » Aimé Bigot, de St-Senoux (Ille-et-Vilaine) — rhumatisme chronique (Ib., p. 29).
- 31 » : Anna-Maria Huysmans, de Berchem (Belgique) — paralysie (Ib., p. 31).
- 1^{er} juin : Pauline Van Echelpoel, d'Anvers (Belgique) — aphonie nerveuse (Ib., p. 33).
- » Fr. Tharcisius, capucin, de Nantes — paraplégie, rhumatismes (Ib., p. 39).
- 5 juill. : Abbé Emile Coudere, de Montpellier — gastro-entérite chronique (Ib., p. 41).
- 9 août : Céline Ledent, de Méricourt (Pas-de-Calais) — abcès au pied (Ib., p. 49).
- 11 » : Marie Morel, de Boileux (Pas-de-Calais) — neurasthénie (R. de 1901, p. 55).
- » Mme Krigel, de Montigny-s-Gobelle (Pas-de-Calais) — tuberculose (Ib., p. 57).
- » Honorine Demullier, de Cambrin (Pas-de-Calais) — myélite (Ib., p. 59).
- » Olivier Maingard, de Maurice — entérite (Ib., p. 61).
- » Maria Hoffmann, de Gross-Naldstadt (Bavière) — paraplégie (Ib., p. 65).
- 20 » : Marie Piel, de Hazebrouek (Nord) — morphinomanie (Ib., p. 71).
- » Georges Prudhomme, d'Angoulême — mal de Pott (Ib., p. 81).
- 21 » : Palmyre Ricussens, de Montpellier — coxalgie (Ib., p. 87).
- 22 » : Maria Schoubaroff, de Paris — fibrome utérin (Ib., p. 107).
- 23 » : Fernand Corlieu, de Viville (Charente) — cécité (Ib., p. 129).
- » Juliette Genaud, de Cognac (Charente) — cystite et pyélonéphrite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Lavillauroy (Ib., p. 141).
- » Marius Brassin, de Pérols (Hérault) — coxalgie (Ib., p. 143).
- » Sœur Cyprienne de Sainte Colombe, de Sens (Yonne) — coxalgie tuberculeuse (Ib., p. 157).
- » Marie Loyau, de Tours — crises convulsives épileptiformes (Ib., p. 171).
- 5 sept. : Gustave Ducoudray, de Sacey-St-Aubin (Orne) — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 175).
- 6 » : André Charlant, de St-Quentin — coxalgie suppurée (Ib., p. 178).
- » Albert Gaujet, de Tours — mal de Pott (Ib., p. 185).
- » Marie Dujardin, d'Yvetot — salpyngite, troubles nerveux (Ib., p. 189).
- » Joseph Porte, de Marseille — ataxie (Ib., p. 191).
- » Mme Némery, de Clamart (Belgique) — hystérie, ulcère de l'estomac (Ib., p. 195).
- » Léontine Gallaud, de Verteuil — inflammation traumatique (Ib., p. 201).
- » Céleste Petit, de Lanquet (Dordogne) — suites d'influenza (Ib., p. 218).
- » Marie Bougie, de Dinan — aphonie (Ib., p. 233).

- 19 sept. : Marie Lefebvre, de Cambrai — mal de Pott cervical et hémiplégie (Ib., p. 241).
 21 sept. : J.-B. Salic, de Hornaing (Nord) — carie de l'apophyse mastoïde (Ib., p. 251).
 21 » : Julienne Legrand, de St-Roch (Nord) — aphasie nerveuse (Ib., p. 253).
 24 » : Mathilde Faux, de Ste-Eulalie (Aveyron) — arthrite chronique (Ib., p. 257).
 26 » : Georges Thierry, du pèlerinage du Berry — ataxie (Ib., p. 261).
 Manuel Lieutaud, de Marseille — ataxie (Ib., p. 262).
 Sœur Jérôme, du Saint Sacrement, d'Amélie-les-Bains — tumeurs fibreuses (A. XXXVII, p. 186).

1902

- 28 mai : Marie Bailly, de Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône) — péritonite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Geoffroy, 29 mai 1902 (A. XXXV, pp. 87 et 363).
 12 juin : Anna Lacaze, de Montauban — coxalgie tuberculeuse (Ib., p. 92).
 11 » : Mme Lecarpentier, de Torigni-sur-Vire (Manche) — parésie (Ib., p. 93).
 » : Mme Offredon, de Cherbourg (Manche) — tuberculose pulmonaire (Ib., ib.).
 » : Mme Bigot, de Cherbourg — douleurs abdominales et ballonnement (Ib., p. 94).
 12 » : Virginie Billieux, de Ducey (Manche) — coxalgie, raccourcissement des jambes (Ib., ib.).
 4 août : Sœur Henriette Vergne, de Paulin (Tarn) — thrite (Ib., p. 137).
 Marie Carrier, d'Aurillac — pyélonéphrite (Ib. de 1902, p. 99).
 Marie Garnier, de Pontmain (Mayenne) — cystite chronique, paralysie (Ib., p. 103).
 Marie Durand, du pèlerinage de la Vendée — anus contre nature (Ib., p. 113).
 23 » : Marie Dumas, de Saint-Rémy-de-Provence — contracture du bras, hémiplégie (Ib., p. 115).
 27 » : Sœur Marie Hélène, de Bordeaux — anémie (A. XXXV, p. 186).
 20 sept. : Louise Vanderstracten, de Termonde (Belgique) — coxalgie (Ib., p. 216).
 Marguerite Brenier, d'Oullins (Rhône) — paraplégie. *Cert.* d'un Docteur (Ib., p. 244).
 Jacques Fardet, de Lyon — bronchite (Ib., ib.).
 M. Fauger, de Lyon — emphysème, congestion pulmonaire. *Cert.* d'un Docteur (Ib., ib.).
 Mme Guinet, de Lyon — métrorrhagie (Ib., ib.).
 Mme veuve Haour, de Montagny (Rhône) — maladie de cœur. *Cert.* d'un Docteur (Ib., p. 245).
 Mme Larivière, de Lyon — maladie de cœur et de foie (Ib., ib.).
 Mme veuve Mathevon, de Lyon — fibrome utérin (Ib., p. 245).
 Marie Meilleurat, de Saint-Bel (Rhône) — maladie de cœur et d'estomac (Ib., ib.).
 Rosa Mondragon, de Lyon — dyspepsie (Ib., p. 246).

- 4 sept. : Marie Marché, de St-Romans-les-Melles (Deux-Sèvres) — cécité. *Cert.* du Dr Dethier, 19 sept. 1902 (Ib., p. 265).
 Marie Villemey, de Plancher-Bas (Hte-Saône) — ostéomyélite (Ib., p. 246).
 Ludovine Cleux, d'Annonay (Loire) — tuberculose générale (Ib., p. 247).
 Louise Pérotin, de Paris — péronite tuberculeuse. *Cert.* du Dr Lefebvre, 4 oct. 1902 (Ib., p. 251).
- 31 août : Sœur Victor, de Saint Charles, de Nancy — paralysie et myélite (Ib., p. 303).
 » Sœur Delphine, de Saint Charles, de Nancy — lésion et ulcère de l'estomac (Ib., p. 300).
- 17 sept. : Hélène Duvernet, de Mesves-s-Loire (Nièvre) — déviation de la colonne vertébrale (A. XXXVI, p. 163).
 Joseph Erhy, de Petitmont (M.-et-M.) — rhumatisme déformant. *Cert.* d'un Docteur, 2 juin 1903 (Ib., p. 175).
- 17 sept. : Mme Noirot, de Dijon — hémiplegie (Ib., p. 175).
 Sœur Saint-Louis-de-Gonzague, du T.-O. de Saint François, de Montferroux (S.-et-L.) — chorée (Ib., ib.).
- 5 sept. : Marguerite Bionval, de Rouen — arthrite tuberculeuse. *Cert.* d'un Docteur (Ib., p. 178).
 Marie Clatot, de Limezy (S.-L.) — gastralgie (Ib., p. 179).
- 10 sept. : Mme Venet, de St-Didier-d'Aussiat (Ain) — paralysie (Ib., p. 180).
 Louise Lescuyer, de Grièges (Ain) — coxalgie (Ib., p. 181).
 Louise Blanc, de Champagné-Saint-Hilaire (Vienne) — eczéma (Ib., p. 186).
 Mme Jagy, de Saint-Dié — polynévrite et paralysie (Ib., p. 210).
 Marguerite Didier, de Soulaucourt (Haute-Marne) — déviation de la colonne vertébrale, douleurs rachidiennes, tuberculose (Ib., p. 211).
 Victorine Prodhon, du pèlerinage de Langres — gastrite (Ib., p. 211).
 Emilie Helle, de Clary (Nord) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 220).
 Céline Prévost, de Cobrieux (Nord) — affection cardiaque et nerveuse (Ib., p. 221).
 Robert Bedu, d'Henrichemont (Cher) — déviation de la colonne vertébrale (Ib., p. 222).
 Elie Brusière, de Hergnies (Nord) — ulcère de l'estomac et néphrite (Ib., p. 219).
 Sœur Marie-Louise, de N.-D. Auxiliatrice, de Florence — phthisie (R. de 1902, p. 1).
 Joséphine Pellegrains, de Bergerhout-lez-Anvers (Belgique) — coxalgie (Ib., p. 2).
- 9 mai : Rosalie Van Bellinghem, d'Aiseringen (Belgique) — hémiplegie (Ib., p. 7).
- 10 » : Emile Tourbu-Berger, de Thamines (Belgique) — parésie (Ib., p. 9).
 Sœur Marie Lazare, des Servantes du Cœur de Jésus, à Péponville (Lorraine) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 11).
- 14 » : Angélique Alix, de Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine) — tuberculose, myélite (Ib., p. 13).
- 15 » : Marie Martin, de Bouzillé (Maine-et-Loire) — névrose, déviation de la colonne vertébrale (Ib., p. 17).
 » Amélie Poupard, d'Angers — carcinôme utérin (Ib., p. 19).
 Marie Guiton, de Longeron (Maine-et-Loire) — coxalgie (Ib., p. 21).
 Emilie Brin, de Montigné-sur-Moine (M.-et-Loire) — névrose, paraplégie (Ib., p. 23).

- 27 mai : Bertha Janger, de Heckalden (Wurtemberg) — neurasthénie (Ib., p. 29).
 Rose Salmon, de Baugé (M.-et-L.) — névrose (Ib., p. 25).
 Rose Albert, d'Amcey — paraplégie (Ib., p. 27).
- 13 juin : Georges Delout, de St-Pierre-Eglise (Manche) — paralysie, atrophie générale (Ib., p. 43).
- 25 juil. : Marie Segondy, du Vigan (Gard) — vomissements incroceibles, hystérie. *Cert.* du Dr Daudé, 14 août 1902 (Ib., p. 47).
- 5 août : Anna Delmarès, de St-Cernin (Dordogne) — pleurésie (Ib., p. 53).
 Marie Debroulier, de Montignac (Dordogne) — neurasthénie (Ib., p. 57).
 Marie Broussard, de Limoges — paraplégie nerveuse (Ib., p. 67).
- 7 » : François Dessenne, de Hamelincourt (Pas-de-Calais) — cystite (Ib., p. 63).
- 10 » : Marie Caudron, de Fleurbaix (Pas-de-Calais) — aphonie (Ib., p. 57).
 » Rose Robert, de Guichen (Ille-et-Vilaine) — arthrite (Ib., p. 69).
 Mme Chochois, d'Equihen (Pas-de-Calais) — métrite, neurasthénie (Ib., p. 71).
- 11 » : Blanche Tétart, de Tourchem (Pas-de-Calais) — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 73).
- 21 » : Louise Cotin, de Fougères (Ille-et-Vilaine) — entérite muco-membraneuse. *Cert.* du Dr Maignent, 3 août 1902 et 17 mai 1903 (Ib., p. 75).
- 22 » : Marie Bouvier, de Nuillé (Sarthe) — mal de Pott (Ib., p. 77).
 Alfred Delacroix, de Paris — hémiplégié (Ib., p. 79).
- 23 août : Mme Courraut, de Ganges (Hérault) — tuberculose (Ib., p. 83).
- 23 » : Marie Barrier, de Paris — sciatique, dyspepsie (Ib., p. 85).
 Marie Roy, de la Rochemillay (Nièvre) — entéro-colite chronique (Ib., p. 87).
- 23 » : Marie Flore, de Paris — tuberculose (Ib., p. 89).
- 24 « : Gabrielle Ayard, de Villepinte — arthrite chronique (Ib., p. 93).
- 24 » : Mme Sichire, de Poitiers — hernie inguinale (Ib., p. 95).
 Mme Bonnet, de Bordeaux — emphysème, asthme (Ib., p. 97).
- 24 » : Lucie Guillaume, de Paris — insuffisance mitrale (Ib., p. 101).
- 24 « : Albert Moreau, de Bordeaux — rhumatismes (Ib., p. 103).
- 24 » : Joséphine Roussel, de Bar-le-Duc — fibrome utérin (Ib., p. 109).
- 25 » : Mlle Louise Bernat, de Millau — surdi-mutité (Ib., p. 111).
- 25 » : J.-B. Rousselet, de Paris — rhumatisme chronique déformant (Ib., p. 119).
 Louise Ygot, de Paris — hernie ombilicale et inguinale double (Ib., p. 121).
 Anna Chopé, de Villepinte — granuléc subaiguë, dyspepsie (Ib., p. 123).
 Marie Demolliens, de Villepinte — bacillose pulmonaire (Ib., p. 123).
 Jeanne Lapierre, de Villepinte — bacillose pulmonaire (Ib., p. 123).
 Octavie Rivière, de Villepinte — bacillose pulmonaire laryngée (Ib., p. 123).
 Marie Bertolas, de Villepinte — dyspepsie et tuberculose (Ib., p. 123).

- 30 août : Jean Kellbel, de St-Dié — névrite, sciatique (Ib., p. 120).
Eugénie Sémel, de Villepinte — arthrite et laryngite (Ib., p. 123).
Jeanne Jourdain, de Villepinte — dyspepsie, rhumatismes et bronchite (Ib., p. 123).
Marie Georges, de Villepinte — bacillose pulmonaire (Ib., p. 123).
Pauline Doucin, de Villepinte — bacillose pulmonaire avec hémoptysies (Ib., p. 123).
Augustin Vernerey, d'Orchamps (Doubs) — claudication (Ib., p. 127).
- 31 » : Mme Guerlinger, de Soulosse (Vosges) — métrite. *Cert.* du Dr Reynders, 11 février 1903 (Ib., p. 133).
Marie Scheffer, de Nancy — arthrite cervicale (Ib., p. 139).
Louise Badiche, de Chanteil (Ile-et-Vilaine) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 141).
- 3 sept. : Olivier Lucas, de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) — atrophie des muscles (Ib., p. 145).
- 4 » : Sœur Saint Nazaire, de Sainte Philomène — laryngite spécifique (Ib., p. 147).
» Modeste Pasquier, d'Itteuil (Vienne) — métrorrhagie (Ib., p. 149).
» Valentin Viau, de Tours — gastrite chronique (Ib., p. 151).
» Jacqueline Guilhaud, de Parthenay (Deux-Sèvres) — ulcère de l'estomac (Ib., p. 153).
» Rosa Neyen, de Suzange (Lorraine) — gastrite ulcéreuse (Ib., p. 155).
» Emilie Dupuis, d'Épreville (Seine-Inférieure) — gastralgie, dyspepsie (Ib., p. 157).
» Sœur Sainte Astérie de Saint Martin, de Bouchard (Indre-et-Loire) — gastralgie, dyspepsie (Ib., p. 163).
» Valentine Baudry, de Gorges (Loire-Inférieure) — cystite, hémorrhagies (Ib., p. 165).
» Marie Roux, de St-Pierre de Plesguem (Ile-Vilaine) — névropathie (Ib., p. 167).
» Sœur Saint Luc de Saint Martin, de Bourgueil (Indre-et-Loire) — gastrite, hématomèse (Ib., p. 169).
- 5 sept. : Edmond Desmarest, de Compiègne (Oisé) — myélite spécifique (Ib., p. 171).
Louise Chantepie, du Mellerault (Orne) — phlébite (Ib., p. 173).
Berthe Rouzeau, de Vitry (Indre-et-Loire) — amblyopie (Ib., p. 177).
Vincent Hardy, de Herny (Loire) — sclérose multiple (Ib., p. 172).
Sœur Sainte Thais de Saint Charles, de St-Etienne — ulcère de l'estomac (Ib., p. 181).
- 7 » : Alice Forge, de Noé (Loire) — entérite muco-membraneuse (Ib., p. 183).
- 8 » : Lina Kara, de Metz — kératite interstitielle (Ib., p. 185).
- 10 » : Marie Rygole, de Toucoing (Nord) — tumeur blanche (Ib., p. 191).
- 11 » : Louise Loonis, de Wormhoudt (Nord) — entérite chronique (Ib., p. 193).
Mme Declève, de Louvroil (Nord) — trajet fistuleux (Ib., p. 195).
- 13 » : Mme Venet, de Montrevel (Ain) — paralysie (Ib., p. 197).
- 14 » : Louise Morel — mal de Pott (Ib., p. 199).
- 22 » : Sœur Marie Pauline, de la Providence, de Vittaux (Côte d'Or) — contracture (Ib., p. 211).

- Mathilde Noterman, de Londres — fibrôme (R. de 1903, p. 36).
 Sœur Sainte Geneviève — tuberculose pulmonaire. *Cert.* du Dr Augé, 20 août 1903 (Ib., p. 37).
 Marie Maynadie, de Mazamet (Tarn) — fistules tuberculeuses. *Cert.* du Dr Escaude, 17 août 1903 (Ib., p. 38).
 Germaine Cazenave — tumeur blanche (R. de 1903, p. 39).
 Louise Leblay, d'Orléans--coxalgie. *Cert.* du Dr Rocher, 18 août 1903 (Ib., p. 42).
 Gabrielle Buisson, de Tullins (Isère) — tuberculose, entérite (Ib., p. 51).
 oct. : Sœur Marie-Maximin, de Réans (Gers) — tuberculose. *Cert.* du Dr de Sardac (A. XXXVI, p. 28).

1903

- 10 mai : Marie Stœhr, de Grendelbruek (Alsace) — ankylose de la hanche gauche (A. XXXVI, p. 88).
 Marie Navion, de Seurre (Côte-d'Or) — troubles fonctionnels de l'appareil digestif (Ib., ib.).
 9 » : Adelheid Blattler, du canton d'Unterwalden (Suisse) — péritonite tuberculeuse (Ib., ib.).
 10 » : Clara Lerch, de Zug (Suisse) — pemphigus et dysménorrhée (Ib., ib.).
 Marie Giequel, de Rennes — aphasie complète. *Cert.* du Dr Gringoire, 31 mai 1903 (Ib., p. 92).
 11 juin : Marie Joviel, de l'Hôtel-Dieu, de Lyon — luxation congénitale des deux hanches et double pied-bot varus (Ib., p. 117).
 Sœur Bergeron, de l'Hôtel-Dieu de Lyon — gastrite ulcéreuse, hématomésés (Ib., p. 118).
 12 » : Mlle Emilie Lauzier, du pèlerinage de Lyon — asphyxie symétrique des extrémités (Ib., p. 119).
 Balbine Camerlo, du Val d'Aoste (Italie) — salpyngite, pelvi-péritonite (Ib., ib.).
 Sœur Joséphine, de la Rochette (Rhône) — paralysie des membres inférieurs (Ib., p. 120).
 21 août : Mlle Alix Nantier, de Reugny (Nièvre) — affection de la moëlle (Ib., p. 132).
 » Ambroise Perret, de Clichy (Seine) — bronchite bacillaire (Ib., p. 133).
 » Angèle Peyrières, de Paris — congestion cérébrale, contracture, hémiplegie (Ib., ib.).
 » Marie Valat, de la Grave (Tarn) — affection de la moëlle, troubles digestifs (Ib., p. 134).
 » Laure Delbos, de Paris — paraplégie avec impotence complète des deux jambes (Ib., ib.).
 » Eva Cardinaud, de Sèvres (Seine-et-Oise) — arthrite (Ib., ib.).
 » Sœur Marie Thomas, des Dominicaines de Toulouse — hernie (Ib., p. 135).
 » Yvonne Joindat, d'Orléans — ankylose de la hanche, gibbosité dorsale et abcès (Ib., ib.).
 » Berthe Wylman, d'Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.) — mal de Pott dorsal (Ib., ib.).
 » Antoinette Cufay, d'Abbeville (Somme) — aphonie (Ib., ib.).
 22 août : Marguerite Dupuis, de Chartres — péritonite localisée au côté gauche (Ib., p. 137).

- 22 août : Paul Frimbaud, de Bordeaux—double pied-bot, atrophie considérable des deux jambes (Ib., p. 158).
- » Irma Desorges, de Chartres—affection gastrique (Ib., ib.).
Virginie Durand, de Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Inf.)—tuberculose pulmonaire. *Cert.* de son médecin (A. XXXVII, p. 23).
- 22 août : Sœur Saint Bernard, de la Providence de Blois — affection intestinale chronique (Ib., p. 158).
- » Maria Roch, de Puteaux (Seine) — douleurs d'estomac, vomissements de sang (Ib., ib.).
- » Madeleine Marge, de Verdun — hydarthrose du genou droit (Ib., p. 159).
- 23 » : Mme Presle, d'Orléans — congestion et induration des sommets des deux poumons (Ib., p. 169).
- Marie Unvois, de Nanterre (Seine) — péritonite tuberculeuse (Ib., ib.).
Jeanne Brocheret, de Paris — phtisie au 3^e degré (Ib., ib.).
- 28 août : Arthur Frérotte, de Nancy—tuberculose des poumons et des intestins (Ib., p. 173).
- 1^{er} sept. : Marie Probst, de Lunéville (M.-et-M.) — coxalgie gauche suppurée (Ib., p. 174).
- » Louise Faber, de St-Avold (Alsace) — rétrécissement de l'œsophage (Ib., ib.).
- » Louise Dupuy, de Rouen — arthrite chronique (Ib., p. 177).
- 2 » : Louise Crosnier, de Darnetal (S.-I.)—coxalgie tuberculeuse (Ib., ib.).
- 3 » : Emilie Dupuy, de Rouen — coxalgie (Ib., ib.).
- 4 » : Gabrielle Décultot, de Fécamp (S.-I.) — rhumatismes articulaires (Ib., p. 178).
- 3 » : Blanche Valéry, de Rouen — ictere chronique, hypertrophie du foie (Ib., ib.).
- 2 août : Madeleine Stoffel, d'Arlon (Luxembourg belge) — graves hémorragies internes, syncopes, contracture de la main gauche, pemphigus sur la poitrine (Ib., p. 179).
- 2 sept. : Mlle Marie Henri, de Chambéry (Savoie) — amaurose incomplète (Ib., p. 180).
- » Louise Pertuzot, de Tours — rhumatisme chronique (Ib., p. 182).
- Marie Charbonnier, de Pavilly (I.-et-L.) — rhumatisme chronique déformant (Ib., ib.).
- 1^{er} sept. : Eléonore Brocherolles, d'Entrechaux (Vaucluse) — aphonie (Ib., ib.).
- 2 » : Mme Noëmi Blazy, de Mondragon (Vaucluse) — gastrite (Ib., p. 183).
- 3 » : Henri Blazy, de Mondragon — bronchite bactérienne (R. de 1903, p. 131).
- Gaétane Duboc, de Rouen — luxation congénitale des deux branches (A. XXXVII, p. 217).
- Léontine Gonilet, d'Armentières (Nord) — adénite cervico-cervicale suppurée. *Cert.* du Dr Sonnevillle (Ib., p. 190).
- 27 sept. : Mlle Nelly Ozenfant, de St-Quentin (Aisne) — poussées rhumatismales, périostite rhumatismale des tibias (A. XXXVI, p. 183).
- Mme Galbois, de Poitiers — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 184).
- 3 » : Mlle Rouesnel, de Poitiers—tuberculose pulmonaire (Ib., p. 184).
- » Auguste Charrier, de Chanteloup (Deux-Sèvres) — dyspepsie chronique, crises d'hyperchlorhydrie (Ib., p. 185).
- 2 » : Mlle Adeline Parot, de Poitiers—mal de Pott (Ib., p. 185).

- 3 sept. : Jean Ferdinand, de Châtelleraut (Vienne) — tuberculose (Ib., p. 185).
 Mme Bervois, de Chey-Coudret (Vienne) — cystite infectieuse (Ib., p. 185).
- 1^{er} » : Mme Marchand, de Thouars (Deux-Sèvres) — gastrite ulcéreuse (Ib., p. 186).
 Albert Soula, de Tournay (H.-P.) — suite de fracture comminutive très grave avec plaie (Ib., p. 186).
- 21 août : Mlle Victorine Dorbie, de Brougairrolles, près Carcas-
 sonne — rhumatisme déformant (Ib., p. 187).
- 5 sept. : Mme Rouchel, de Metz — lupus au visage. *Cert.* du
 Dr Ernst, 22 décembre 1903 (Ib., pp. 212, 277, 296, 297,
 361).
- 10 » : Blanche Samson, de Falaise — péritonite tubereu-
 leuse, bronchite et laryngite spécifique (Ib., p. 213).
- 8 » : Victorine Martin, de Machecoul (Seine-Inférieure) — ar-
 thrite tuberculeuse (Ib., p. 214).
- 15 » : Marie Cuvelier, de Gravelines (Nord) — paralysie des
 membres inférieurs, troubles de la vue et aphonie
 (Ib., p. 215).
- 16 » : Clémentine Rocquet, de Marchiennes (Nord) — paralysie
 du membre inférieur gauche (Ib., p. 216).
 » Mme Bonnet, de Lille — rhumatisme chronique aux jam-
 bes, dyspepsie (Ib., p. 216).
 Catherine Belverge, de Wavrechain-sous-Faulx (Nord) —
 aphonie (Ib., p. 216).
- 16 sept. : Jeanne Klops, de Fives (Nord) — cécité (Ib., p. 217).
 » Stéphanie Crépin, de Lille — bronchite spécifique (Ib.,
 p. 217).
 » Henri Decarpentries, de Comines (Nord) — paralysie des
 cordes vocales (Ib., p. 218).
- 17 » : Marie-Antoinette Guillez, de Lille — arthrite du genou
 gauche (Ib., p. 218).
 » Marie Vannuffelen, de Lille — rhumatismes articulaires
 (Ib., p. 218).
- 17 » : Louise Verchery, de Vierzon (Cher) — ostéo-arthrite tu-
 bereuleuse (Ib., p. 221).
 » Marguerite Viel, de Rouen — ostéite. *Cert.* des Drs Peti-
 bon et Laurent, 12 sept. 1903 (A. XXXVII, pp. 217-219).
- 17 sept. : Marguerite Premel, de Plouñéour-Trez (Finistère) —
 atrophie musculaire (A. XXXVI, p. 223).
- 16 » : Mlle Marie Clément, d'Agen — coxalgie. *Cert.* du
 Dr de Nazaris (Ib., p. 231).
- 18 » : Adèle Bréard, de Trégueneuc (Ille-et-Vilaine) — ostéo-
 myélite. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 239).
- 26 » : Sœur Emilie Auché, oblate de Saint François de Sales, de
 Troyes — gastrite et phlébite (Ib., p. 240).
- 13 nov. : Jules Alfaro, de Biarritz (B.-P.) — néphrite (Ib., p. 273).
- juin : Céline Badaroux, de l'hospice d'Albigny (Rhône) —
 rhumatismes et paralysie des jambes (Ib., p. 345).
 » Euphrasie Bayol, de l'hospice du Calvaire (Rhône) —
 mal de Pott (Ib., p. 345).
 » Annette Berger, de Couzon (Rhône) — rhumatismes
 (Ib., p. 346).
 » Etiennette Bonnet, de Lyon — affection chronique de
 l'estomac (Ib., p. 346).
 » Marie Chambost, de Joux (Rhône) — grippe infectieuse
 avec complication (Ib., p. 346).
 » Jean-Marie Crozier, de Larajasse (Rhône) — ostéite et
 abcès tuberculeux (Ib., p. 347).

- juin : Janulle Delarnot, de Lyon — rhumatisme chronique déformant (Ib., p. 347).
- » Louise Dumas, de Villefranche (Rhône) — névropathie et hystéro-épilepsie (Ib., p. 347).
- » Mme veuve Dussu, de Lyon — névralgies (Ib., p. 347).
- » Mme Faure, de Meys (Rhône) — gastrite (Ib., p. 347).
- » Marie Foriel, de Lyon — affection ostéo-articulaire (Ib., p. 348).
- » Marie-Claudine Maute, de Lyon — dyspepsie (Ib., p. 349).
- » Mme Martin-Duchêne, de Lyon — parésie des jambes (Ib., p. 349).
- » Antoine Molette, de Lentigny (Loire) — paralysie des jambes (Ib., p. 349).
- » Mme Mouion, de Lyon — hémiplegie (Ib., p. 350).
- » Claudine Garnier-Valluy, de Lyon — coxalgie (Ib., p. 348).
- » Sœur Joséphine, du monastère des Bénédictines de la Rochette-Cuire — contusions à la région lombaire (Ib., p. 349).
- » Mme Lavorel, de Lyon — maladie de cœur et albuminurie (Ib., p. 349).
- » Joséphine Ogier, des Halles (Rhône) — parésie du bras et de la jambe gauches (Ib., p. 350).
- » Céline Pélisson, de Buchepôt (Allier) — tumeur du tibia (Ib., p. 350).
- » Mme veuve Vianey, de Lyon — tumeur fibreuse. *Cert.* d'un médecin (Ib., p. 351).
- » Blanche Streiff, de l'hôpital de Ste-Foy-les-Lyon — luxation congénitale de la hanche droite (Ib., p. 350).
- » Philomène Pommerol, de Lyon — ostéo-arthrite suppurée (Ib., p. 350).
- » Mme Ressicaud, de Meys (Rhône) — dyspepsie et neurasthénie (Ib., p. 350).
- » Jeanne Romain, de Lyon — paralysie tremblante (Ib., p. 350).
- » Marie Vibon, de l'Hôtel-Dieu de Lyon — ataxie locomotrice incurable (Ib., p. 351).
- » Arsène Le Corgne, de Châteaunef (Ille-et-Vilaine) — myélite (Journal de la Grotte, 24 mai 1904).
- » Marie Royer, de Savonnières (Indre-et-Loire) — tuberculose et mal de Pott. *Cert.* de son médecin, 14 août 1904 (A. XXXVII, p. 207).
- Mme Terrier, d'Armentières (Nord) — métrosalpingite. *Cert.* du Dr Choquet, 2 octobre 1903 et 24 juin 1904 (A. XXXVII, p. 189).
- 24 août : Mme Boittin, de Versailles — entérite (Ib., p. 173).
- 16 avril : René Guillemet, de Chinon (I.-et-L.) — entérite chronique. *Cert.* du Dr Mage, de Loudun (R. de 1903, p. 1).
- 8 mai : Charlotte Käufer, d'Essen (Allemagne) — parésie de la jambe gauche (Ib., p. 3).
- 21 » : Mme Julien, de Bellême (Orne) — grippe infectieuse et complication pulmonaire (Ib., p. 15).
- 29 » : Alfred Le Corgne, de Châteaunef (I.-et-V.) — polynévrite (Ib., p. 19).
- 8 juin : Dr Jacobus Wolterus Jorissen, d'Amersfoort (Hollande) — ulcération tuberculeuse du larynx (Ib., p. 21).
- Maria Breukelman, d'Anvers (Belgique) — claudication (Ib., p. 23).
- 7 août : Clémence Bouchev, d'Arras — paraplégie (Ib., p. 33).
- Léa Courquin — chloro-anémie, vomissements (Ib., p. 37).

- 19 août : Mme Petitpierre, de Givors (Rhône) — douleurs abdominales (A. XXXVI, p. 190).
 24 » : Raymond Sabattier, de Bordeaux — incontinence d'urine (R. de 1903, p. 95).
 24 » : René Lambert, de la Grande-Guerche (I.-et-L.) — néphrite, albuminurie (Ib., p. 97).
 Emmanuel Abondia da Silva (Portugal) — fistules tuberculeuses (Ib., p. 99).
 8 sept. : Hélène Gérard, de Saarbrücken (Alsace) — lupus (Ib. p. 171).
 Julien Lécot, du Cateau (Nord) — plaie (Ib., p. 181).
 Adèle Fleury, du Mans — coxalgie et affection cardiaque. *Cert.* du Dr Gougaud, 16 sept. 1903 (Ib., p. 209).
 Henri Groellier, d'Angers — paraplégie des membres inférieurs. — *Cert.* du Dr Sourice, 19 mai 1903 (Ib.).
 15 août : Marie-Josèphe Legendre, de Saint-Gilles (Ile-et-Vilaine), — affection eutanée consécutive à fièvre typhoïde *Cert.* d'un Docteur de Montfort-sur-Meu (A. XXXVII, p. 213).
 Marie-Louise Mouchel, d'Yvetot (Seine-Inf.) — météorisme et plaie intestinale suppurante. *Cert.* de son médecin, 5 août 1904 (Ib., p. 219).
 1^{er} sept. : Claire Trubert, de Bretteville-saint-Laurent (Seine-Inf.) — mal de Pott. *Cert.* de son médecin (Ib., p. 216).
 Mme Duplessis, de Paris — gastrite (Ib., p. 174).
 21 août : Hortense Irles, de Vendargues (Hérault) — abcès pelvien (A. XXXVI, p. 147).

1904 (Jusqu'au 1^{er} septembre)

- Mme Wallon, de Furfooz (Belgique) — tuberculose intestinale (A. XXXVII, p. 164).
 18 mai : Marie Longuève, de Bains-de-Bretagne (I.-et-V.) — coxalgie (Ib., p. 146).
 17 mai : Camille Fretay, de Rennes — tumeur blanche du genou (Ib., p. 147).
 18 mai : Marie Goupil, d'Étrelles (I.-et-V.) — ulcère de l'estomac (Ib., ib.).
 » Ernestine Lambert, de Fougères (I.-et-V.) — abcès froid tuberculeux (Ib., p. 148).
 2 juin : Clotilde Cherpin, de Villefranche (Rhône) — coxalgie, ankylose (Ib., p. 148).
 3 » : Mme Mazet, de Roanne (Loire) — phlébite (Ib., p. 149).
 2 » : Claudine Pelletier, de Lyon — anémie pernicieuse et gastralgie (Ib., p. 150).
 20 mai : Marie Lemée, de Saint-Cast (C.-du-N.) — gastrite nerveuse. *Cert.* du Dr Ménard, 9 juin 1904 (Journal 12 juin 1904).
 8 » : Vve Coulomb, de Barjac (Lozère) — rhumatismes (A. XXXVII, p. 150).
 26 mai : Mme Vasse, de Fécamp (S.-I.) — paralysie. *Cert.* du Dr Dufour, 16 juin 1904 (Ib., p. 151).
 16 juin : Sœur Sainte Hélène, de Doué-la-Fontaine (M.-et-L.) — rhumatisme chronique (Ib., p. 152).
 17 » : Madeleine Flageul, d'Angers — coxalgie avec trajets fistuleux (Ib., p. 152).
 » Marie Lefort, de St-André-de-la-Marche (M.-et-L.) — contracture (Ib., p. 153).

- 16 mars : Thérèse Veerstraten, de Boisschot (Belgique) — cystite tuberculeuse (Ib., n. 153).
- 17 » : Marie Schols, d'Anvers (Belgique) — sciaticque (Ib., p. 155).
- 15 » : Abbé Buste, d'Auch — vomissements incoercibles. *Cert.* du Dr Dupuy, 5 juil. 1904 (Journal de la Grotte, 10 juillet 1904).
- 19 » : H. Bourque, jésuite — arthrite du genou (Ib.).
- 7 juil. : Marie Surjus, de Perpignan — coxalgie (Ib.).
- » : Enfant de Poussan (Hérault) — cécité (Journal de la Grotte, 31 juillet 1904).
- 24 » : Irma Coulombel, de Desvres (P.-de-C.) — anémie (A. XXXVII, p. 156).
- 23 » : Albert Lépine, de Boulogne-s-Mer — mal de Pott (Ib., ib.).
- 24 » : Sœur Pudentienne, Augustine, d'Arras — douleurs articulaires (Ib., ib.).
- 24 juil. : Auguste Déalet, d'Arras — rhumatisme chronique déformant (Journal de la Grotte, 31 juillet 1904).
- Abbé Bernard Clotz, de Rébénac (B.-P.) — méningite et tétanos (Ib.).
- 3 août : Lucie Faber, de Paris — hydronéphrose (Journal de la Grotte, 7 août 1904).
- 9 août : Johanna Bézenat, de St-Laurent-des-Bâtons (Dordogne) — cachexie, eczéma (A. XXXVII, p. 170).
- Jeune fille de l'Orphelinat de Bergerac — tumeur blanche (Ib., p. 171).
- 20 août : Mme Ratier, de La Rochefoucauld (Charente) — inflammation interne (Ib., p. 171).
- Sœur Anne-Marie, franciscaine, de Paris — gastralgie (Ib., p. 171).
- Fortunée Prassi, de Marseille — tuberculose du tibia. *Cert.* du Dr Grenier, 30 août 1904 (Ib., p. 171).
- 21 août : Mme Marguerite Codron, de Bourbourg (Nord) — paralysie (Ib., p. 176).
- Louise Gaillau, de Paris — tuberculose pulmonaire (Ib., p. 177).
- Marie Chadenat, de Paris — gastrite et entérite (Ib., p. 177).
- Mme Aumer, de Troyes — laryngite chronique (Ib., p. 177).
- Mme Piètre, de Neuilly (Seine) — hémorragies intestinales (Ib., p. 178).
- Sœur M. Céleste Vergnes, de l'Assomption — hémorragies (Ib., p. 179).
- Henriette Marnot, de Paris — arthrite (Ib., p. 179).
- Mathilde Puiroud, de St-Gilles-sur-Vie (Vendée) — mal de Pott (Ib., p. 183).
- Alexandre Maréchal, de Lens (Pas-de-Calais) — coxalgie (Ib., p. 178).
- Marie Colomb, de Meulan (Seine-et-Oise) — astasie abasie (Ib., p. 179).
- Marie Patou, de Chartres — gastralgie (Ib., p. 180).
- Jeanne Lardapide, d'Yrouleguy (B.-P.) — rhumatismes (Ib., p. 180).
- Lucie Grillot, de Sèvres (Seine-et-Oise) — tuberculose (Ib., p. 181).
- Georgette Fougeray, de Paris — péritonite tuberculeuse (Ib., p. 181).
- Aurélié Floutard, de Bouseasse (Tarn) — arthrite chronique (Ib., p. 182).
- Lucie Maria Fourniols, de Bordeaux — surdité (Ib., p. 183).

- Marie Cordier, de Bouère (Mayenne) -- ulcère de l'estomac (Ib., p. 182).
- 23 août : Marguerite Chaptard, de Bordeaux -- ulcère de l'estomac (Ib., p. 182).
- 27 » : Sœur Marie Philomène Barthorlot, de la Compassion de Marie, de Belle-Herbe (Doubs) -- rhumatisme déformant, œdème des membres inférieurs (Ib., p. 184).
- 28 » : Jeanne Auber, de Nancy -- affection tuberculeuse du gros orteil (Ib., p. 184).
- 27 » : Auguste Legay, de St-Nicolas-du-Port (M.-et-M.) -- rhumatismes (Ib., p. 185).
- 26 » : Irma Théry, de Gyvelde (Nord) -- péritonite, paralysie des membres inférieurs (Ib., p. 186).
- 10 fév. : Paul Arcens, de Pamiers -- neurasthénie, arthrite coxo-fémorale. *Cert.* du Dr Soula, 13 février 1904 (R. de 1904, p. 4).
- 8 mai : Joséphine Frédry, de Barembach (Alsace) -- ulcère de l'estomac, neurasthénie. *Cert.* du Dr Schmittbûle, 16 mai 1904 (Ib., p. 7).
- 2 juin : Mme Carmélita Boyle, de Mille-Valley (États-Unis) -- paralysie des jambes (Ib., p. 23).
- Mlle Coudert, de Marsy-sur-Aux (Rhône) -- artériosclérose (Ib., p. 30).
- 11 août : Sœur Saint Martial, de la Miséricorde, de Beaulieu (Corrèze) -- phlébite. *Cert.* du Dr Mage, 14 août 1904 (Ib., p. 65).
- 22 » : Sœur Saint Hilaire, du couvent de Pègreleau (Aveyron) -- entérite (Ib., p. 99).
- 21 » : Marie Demets, de Tournai (Belgique) -- gastrorrhagie, aphonie (Ib., p. 73).
- 21 » : Philomène Delaunay, de Lille -- fracture de la base du crâne et troubles cérébraux (Ib., p. 133).
- Mme Suvée, de Lille -- tuberculose pulmonaire (Ib., p. 135).
- 20 » : Annette Champeaux, de Nevers -- arthrite rhumatismale et atrophie considérable du membre inférieur gauche. *Cert.* du Dr Bramel de Cléjoux, 25 août 1904 (Journal de la Grotte, 16 septembre 1904).
- 29 août : Mme Demessine, de Lille -- ostéo-arthrite tuberculeuse avec trajets fistuleux (A. XXXVII, p. 188).
- 31 » : Ninette Zoé, d'Anord (Nord) -- hémoptysies (Ib., ib.).
- 31 » : Sœur Sainte Béatrix, de la Providence, d'Evreux -- laryngite (Ib., p. 205).
- 30 » : Clémence Nérinek, de Tourcoing -- toux et vomissements incoercibles (Ib., p. 188).
- 30 » : Victor Wankeirsbiek, de Tourcoing -- paralysie partielle des deux jambes (Ib., p. 189).
- 31 » : Mme Mollet, de Saulzoir (Nord) -- neurasthénie (Ib., p. 189).
- Jean-Marie Berger, de Maringes (Rhône) -- arthrite du genou (Journal de la Grotte, 9 oct. 1904).
- Etienne Brunet, d'Irigny (Rhône) -- coxalgie avec fistules suppurantes (Ib.).
- M. Bonnin, d'Oullins (Rhône) -- hémorragie cérébrale avec hémiplégie (Ib.).
- Marie Buisson, de Vienne (Isère) -- tumeur et plaie au genou (Ib.).
- Marie Chabert, de Lyon -- varices. *Cert.* de son médecin (Ib.).

- Céline Billard, de Saint-Nizier-d'Azergues (Rhône) —
lupus (Ib.).
- Mme David, d'Oullins -- lupus ulcéro-tuberculeux (Ib.).
- Eugénie Dutel, de Lyon — cécité d'un œil et affaiblisse-
ment de l'autre (Ib.).
- Marie Olympe Dussud, de Bessenay (Rhône) — ostéites
multiples suppurantes (Ib.).
- Philomène Mercier, de Lyon — arthrite vertébrale d'ori-
gine bacillaire (Ib.).
- Juliette Puliet, de Lyon — névralgie grave (Ib.).
- Louis Robelet, de Condrieu (Rhône) — bronchite chroni-
que, hémoptysie (Ib.).
- André Thévenin, de Lyon -- luxation congénitale de la
hanche (Ib.).
- Anaïs Véronès, de Lyon — mal de Pott (Ib.).
- Marie Beaujault, de la Ronde (Vienne) — phlébite (Jour-
nal de la Grotte, 16 oct. 1904).
- Marie Papineau, de Neuil-sous-les-Aubiers (Vienne) —
maladie des reins (Ib.).
- Henriette Chollet, de Mignaloux (Vienne) — arthrite du
genou droit (Ib.).
- Maria Bourdon, de Lyon — mal de Pott et coxalgie.
Cert. de son médecin (Journal de la Grotte, 9 octobre
1904).
- Claudine Chaussillon, de Lyon-Vaise -- arthrite du ge-
nou. *Cert.* de son docteur (Ib.).
- Claudia Longueville, de Lyon — ulcère de l'estomac.
Cert. d'un docteur, 23 août 1904 (Ib.).
- Marguerite Meillard, de Lyon -- anémie des nerfs opti-
ques, atrophie papillaire. *Cert.* de son médecin,
3 août 1904 (Ib.).
- Eléonore Platière, de Charancieu (Isère) — épithélioma
du nez. *Cert.* d'un docteur (Ib.).
- Marie Papier, de Ste-Foy-l'Argentière (Rhône) — névral-
gies faciales. *Cert.* d'un docteur (Ib.).
- Juliette Tétu, de Lyon — sciatique aiguë. *Cert.* d'un
docteur (Ib.).
- Marie Aynard, de Lyon — mal de Pott et paralysie.
Cert. d'un docteur (Ib.).
- Euphrasie Bayol, de Lyon — mal de Pott. *Cert.* d'un
docteur (Ib.).
- Stéphanie Boc, de Chambéry (Savoie) -- maladie indéter-
minée. *Cert.* d'un médecin (Ib.).
- Mme Clusel, de Lyon — congestion pulmonaire bacil-
laire. *Cert.* d'un docteur (Ib.).
- Louise Fraisse, de Lyon — toux, faiblesse générale,
inappétence. *Cert.* d'un Docteur (Ib.).
- Auguste Jallat, de Lyon — gastrite. *Cert.* d'un docteur
(Ib.).
- Amélie de Loche, d'Oullins — conjonctivite granuleuse.
Cert. d'un docteur (Ib.).
- Antonia Majescaze, de Lyon — bronchite bacillaire chro-
nique. *Cert.* d'un docteur (Ib.).
- Marie-Cécile Veillas, de Saint-Marcel d'Urphé (Loire) —
mal de Pott. *Cert.* d'un docteur (Ib.).

Total : 2.663.

STATISTIQUE DES GUÉRISONS ET AMÉLIORATIONS

PAR NATURE DE MALADIES

(jusqu'au 1^{er} sept. 1904)

I. — *Maladies de l'appareil digestif et de ses annexes.*

Dysphagie :	2	Anus contre nature :	1
Pharyngite :	1	Perforation intestinale :	2
Œsophagite :	3	Hernie :	23
Gastrite :	80	Péritonite :	20
Gastralgie :	31	Météorisme :	4
Ulcère rond de l'estomac :	75	Ascite :	12
Dyspepsie :	48	Abeès de l'estomac :	4
Cancer de l'estomac :	6	Cirrhose :	2
Dilatation de l'estomac :	7	Abeès du foie :	1
Vomissements incoercibles :	10	Kyste du foie :	1
Entérite :	47	Maladies du foie :	10
Appendicite :	3	Cancer du foie :	1

II. — *Maladies de l'appareil circulatoire.*

Insuffisance aortique :	5	Phlébite :	17
Artério-sclérose :	3	Syncope :	1
Maladies de cœur :	34	Cancer au cœur :	1
Varices :	7		

III. — *Maladies de l'appareil respiratoire.*

Bronchite :	52	Pleurésie :	5
Emphysème pulmonaire :	1	Asthme :	9
Congestion pulmonaire :	6	Lésions pulmonaires :	4
Pneumonie :	6	Laryngite :	16

IV. — *Maladies de l'appareil urinaire.*

Néphrite aiguë :	12	Hydronéphrose :	1
Mal de Bright :	3	Urémie et hématurie :	2
Rein mobile :	1	Albuminurie :	5
Lithiase rénale (calculs) :	4	Anurie :	1
Incontinence d'urine :	1	Cystite :	11

V. — *Maladies de la moëlle.*

Maladie de Little :	2	Myélite aiguë :	72
Tabès :	19	Sclérose en plaque :	2

VI. — *Maladies du cerveau.*

Aphasie :	55	Névrite :	5
Congestion cérébrale :	5	Hémorragie cérébrale :	2
Surdi-mutité :	21	Alalie :	6
Méningite aiguë :	7	Paralysie :	217
Pachyméningite :	1	Paraplégie :	34
Hémicranie :	1	Parésie :	22
Céphalalgie :	7		

VII. — *Affections des os.*

Cyphose :	1	Carie des os :	24
Scoliose :	3	Ostéite :	31
Déviatiou de la colonne vertébrale :	22	Nécrose :	1
Mal perforant :	1	Pseudarthrose :	1
Carie de la colonne verté- brale :	2	Fracture ou suites de fracture :	40

VIII. — *Affections des articulations.*

Synovite :	4	Arthrite :	103
Entorse :	9	Hydarthrose :	2
Genu valgum :	4	Relâchement des articula- tions du bassin :	1
Pied-bot :	5		

IX. — *Maladies des yeux.*

Conjonctivite :	8	Maladies indéterminées :	44
Kératite :	5	Blépharite :	2
Atrophie papillaire :	8	Décollement de la rétine :	2
Cécité :	34		

X. — *Maladies des oreilles.*

Otite :	3	Surdit�e :	24
Otorrh�e :	2		

XI. — *Maladies des fosses nasales.*

Sinusite :	1
------------	---

XII. — *Maladies de la peau.*

Ecz�ma :	15	Purpura herp�tique :	1
Pemphigus :	2	Ecthyma :	1
Eruptions :	5	Icthyose et l�pre :	3
Br�lure :	1	El�phantiasis.:	3

XIII. — *Maladies de l'utérus et annexes.*

Fibrôme :	10	Métrorrhagie :	3
Salpyngite :	6	Prolapsus utérin :	3
Kyste de l'ovaire :	1	Carcinôme utérin :	1
Métrite :	12	Mammite :	1
Ovarite :	8		

XIV. — *Tuberculose.*

Tuberculose pulmonaire :	262	Mal de Pott :	62
— intestinale :	33	Tuberculose des os :	17
Tumeur blanche :	33	Adénite cervicale :	6
Coxalgie :	124	Fistules :	16
Lupus :	13	Spina ventosa :	1

XV. — *Maladies aiguës.*

Choléra :	1	Croup :	1
Diphthérie :	2	Tétanos :	1

XVI. — *Tumeurs.*

Tumeurs périphériques :	36	Tumeurs des os (cancer) :	2
— à la hanche :	6	— abdominales :	24
— annexielles :	1		

XVII. — *Corps étrangers.*

Aiguille au doigt :	1
---------------------	---

XVIII. — *Maladies nerveuses.*

Névralgie :	49	Goitre exophtalmique :	3
Sciatique :	13	Neurasthénie :	48
Epilepsie :	9	Hallucination :	1
Hystérie :	43	Obsession :	1
Chorée :	11	Catalepsie :	3

XIX. — *Maladies générales et diverses.*

Rhumatisme :	107	Anémie :	11
Cachexie :	4	Plaies :	27
Morsure de vipère :	1	Syphilis :	1
Gangrène des extrémités :	1	Fiebre :	6
Rachitisme :	8	Désordres abdominaux :	11
Maladies indéterminées :	22	Hémorrhagie :	8
Claudication :	11	Influenza :	1
Faiblesse générale :	12	Torticolis :	3
Phlegmons :	3	Contracture :	12
Sclérose multiple :	1	Atrophie musculaire :	8
Sueurs continuelles :	1	Ankylose :	13
Morphinomanie :	1	Oedème :	2
Cancers :	13	Mutisme :	7

N° 10

NOMBRE DES PROCÈS-VERBAUX RÉDIGÉS PAR LE BUREAU DES CONSTATATIONS DE 1894 A 1904 EXCLUSIVEMENT

de 1894 à 1903 (1)

1894	_____	411
1895	_____	456
1896	_____	209
1897	_____	465
1898	_____	236
1899	_____	200
1900	_____	154
1901	_____	127
1902	_____	103
1903	_____	103

N° 11

ENQUÊTE

SUR LES JEUNES POITRINAIRES VENUES DE VILLEPINTE DE 1896 A 1898 INCLUSIVEMENT

1896

14 malades viennent de Villepinte.

Guéries les 8 suivantes :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1. Esther Brackmann. | 5. Alice Chaigneau. |
| 2. Berthe Burgère. | 6. Charlotte Triboudeau. |
| 3. Herminie Jumeau. | 7. Louise Chéradame. |
| 4. Marguerite Ménand. | 8. Eugénie Griffe. |

(1) Il n'y a pas toujours identité entre le nombre des guérisons d'une année, et le nombre des procès-verbaux de la même année. Car il arrive que, pour un motif quelconque, la guérison n'est pas enregistrée au moment où elle se produit; le malade revient l'année suivante, et c'est alors que le procès-verbal est dressé: il indique, d'ailleurs, toujours la date exacte où le fait est arrivé. Mais la moyenne des procès-verbaux donne bien la moyenne des guérisons, de celles du moins que les intéressés font constater à Lourdes. On a vu qu'elles ne forment guère, sans doute, que la moitié du total véritable.

Parties sans aucun changement :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 1. Alice Daisay. | 4. Julia Frère. |
| 2. Reine Fourreau. | 5. Ernestine de Groulard. |
| 3. Blanche Desaleux. | 6. Juliette Forêt. |

Trois ans après, les mêmes.

Les malades guéries sont devenues :

1. Esther Brackmann — employée de commerce.
2. Berthe Burgère — novice.
3. Herminie Jumeau — mariée.
4. Marguerite Ménand — femme de chambre à Londres.
5. Alice Chaigneau — novice.
6. Charlotte Triboudeau — institutrice en Russie.
7. Louise Chéradame — maîtresse de gymnase.
8. Eugénie Griffe — domestique.

Les malades non guéries sont :

1. Alice Daisay — morte.
2. Reine Fourreau — morte.
3. Blanche Desaleux — morte.
4. Julia Frère — morte.
5. De Groulard — amputée du bras pour tumeur blanche; très malade.
6. Juliette Forêt — très malade à Villepinte.

1897

20 malades viennent de Villepinte.

Guéries ou améliorées :

- | | |
|----------------------|---------------------------|
| 1. Fanny Pepper. | 5. Petite Sœur Augustine. |
| 2. Armandine Pincot. | 6. Juliette Testard. |
| 3. Anna Krupper. | 7. Marguerite Pichot. |
| 4. Regina Sénac. | 8. Clarisse Godeau. |

Parties sans aucun changement :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. Marie Charlier. | 7. Louise Saby. |
| 2. Henriette Sallé. | 8. Mère Marie Pierre. |
| 3. Marie Fagan. | 9. Victorine Rivière. |
| 4. Marie Herbinières. | 10. Jeanne Tissier. |
| 5. Marie Ferradon. | Deux sans nouvelles. |
| 6. Désirée Devauchelle. | |

Deux ans après, les mêmes.

Les malades guéries sont devenues :

1. Fanny Pepper -- employée de commerce.
2. Armandine Pincot — employée de commerce.
3. Anna Krupper -- institutrice à Paris.
4. Regina Sénac — novice.
5. Petite Sœur Augustine -- religieuse de Marie Auxiliatrice.

6. Juliette Testard -- dans sa famille.
7. Marguerite Pichot --
8. Clarisse Godeau --

Les malades non guéries sont :

1. Marie Charlier -- morte.
2. Marie Fagan -- morte.
3. Marie Ferradon -- morte.
4. Désirée Devauchelle -- morte.
5. Jeanne Tissier -- morte.
6. Henriette Salé -- très malade à Villepinte.
7. Marie Herbinières -- très malade à Villepinte.
8. Louise Saby -- très malade à Villepinte.
9. Victorine Rivière -- très malade à Villepinte.
10. Mère Marie Pierre -- très malade à Villepinte.

1898

24 malades viennent de Villepinte, sous la conduite des Religieuses.

Ont paru guéries ou améliorées :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. Geneviève Rohmer. | 8. Thérèse Meichtry. |
| 2. Jeanne Bertrand. | 9. Augustine Baron. |
| 3. Louise Périer. | 10. Suzanne Chopinet. |
| 4. Anne-Marie Becquet. | 11. Amélie Gonthier. |
| 5. Clarisse Godeau. | 12. Marie Abrial. |
| 6. Sœur Marie Mathieu. | 13. Marie Jourboule. |
| 7. Eveline Grandcœur. | 14. Amélie Baumann. |

Parties sans aucun changement :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1. Lucie Rollet. | 6. Augustine Papillon. |
| 2. Jeanne Lepain. | 7. Marie Unvois. |
| 3. Laure Dufresnoy. | 8. Fernande Pinson. |
| 4. Stéphanie Adriensens. | 9. Jeanne Blondet. |
| 5. Jeanne Bonnet. | 10. Madeleine Petit. |

Quelques mois après.

Les malades améliorées :

1. Geneviève Rohmer -- reste guérie.
2. Jeanne Bertrand --
3. Louise Périer -- rechute.
4. Anne-Marie Becquet -- reste guérie.
5. Clarisse Godeau -- améliorée de l'année précédente, guérie en 1898.
6. Sœur Marie Maltriais -- en bon état.
7. Eveline Grandcœur -- est encore malade.
8. Thérèse Meichtry -- a gagné 30 livres de poids, mais est redevenue malade.
9. Augustine Baron -- redevenue malade.
10. Suzanne Chopinet -- très améliorée.
11. Marie Jourboule --
12. Amélie Gonthier --
13. Marie Abrial -- toujours malade.
14. Amélie Baumann -- toujours malade, mais se soutient, alors qu'elle devrait être morte depuis longtemps.

Parmi les 10 malades non guéries, 8 sont mortes, et 2 mourantes.

1. Lucie Rollet — morte.
2. Jeanne Lepain — morte.
3. Laure Dufresnoy — morte.
4. Stéphanie Adriensens — morte.
5. Jeanne Bonnet — morte.
6. Augustine Papillon — morte.
7. Marie Unvois — morte.
8. Fernande Pinson — mourante.
9. Jeanne Blondet -- mourante.
10. Madeleine Petit -- morte.



N° 12

GUÉRISON D'OCTAVIE BUREAU

SOURDE-MUETTE DE NAISSANCE (25 août 1886)

PREMIÈRE ATTESTATION CONSTATANT L'INFIRMITÉ

« Nous, curé, vicaire et habitants de la paroisse de Notre-Dame du Pin, canton de Cérizay, soussignés, attestons et certifions à qui de droit ce qui suit :

« I° Que la petite Octavie Bureau, âgée de sept ans et demi, fille d'Auguste Bureau, cultivateur-propriétaire, et d'Hortense Revaud, son épouse, demeurant au village de Bois-Fichet, de cette paroisse, est née sourde-muette.

« II° Qu'à partir du jour, où, l'année dernière, au mois d'août, sa mère avait promis de la conduire à Lourdes, cette enfant avait fait entendre quelques sons de voix inintelligibles, sans toutefois cesser d'être sourde-muette.

« III° Que, cette année, l'enfant, ayant été, en effet, conduite à Lourdes par sa mère, s'est sentie subitement guérie au sortir de la piscine miraculeuse de ce grand sanctuaire, où elle avait été plongée, le 25 août, sur les trois heures du soir.

« IV° Enfin, que, depuis son arrivée ici, non seulement elle n'est plus sourde, mais qu'elle continue à parler et à chanter de mieux en mieux, et de plus en plus exactement.

« Au Pin, le 19 du mois de septembre 1886. »

Suivent cent trente-huit signatures,

SECONDE ATTESTATION
 CONSTATANT LA GUÉRISON COMPLÈTE

« Je soussigné, Benjamin Guinebertière, docteur en médecine de la Faculté de Paris, demeurant à Cérizay, arrondissement de Bressuire, département des Deux-Sèvres, certifie :

« Avoir, au mois de janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, constaté la surdité-mutité d'Octavie Bureau, âgée de sept ans, domiciliée chez son père et sa mère, commune du Pin, village de Bois-Fichet.

« Certifie avoir, aujourd'hui, vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-six, constaté qu'Octavie Bureau entend parfaitement, même les très légers appels qu'on lui fait, qu'elle soit ou non tournée vers la personne qui lui parle, et qu'elle redit aussitôt les mots et les petites phrases que l'on prononce devant elle, mots et phrases qu'elle répète assez correctement, et dont il est manifeste qu'elle ne comprend pas la signification.

« En foi de quoi, je délivre le présent certificat.

« Fait à Cerizay, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-six.

« B. GUINEBERTIÈRE, D. M. P. »

Il serait superflu d'ajouter quelque chose à ces témoignages. Ils parlent assez haut, assez clair et avec assez d'autorité, pour qu'on s'en tienne à leurs affirmations.

(Annales, t. XIX, pp. 186-187)

N° 13

ANALYSE DE L'EAU DE LA GROTTÉ DE LOURDES

PAR M. FILHOL

PROFESSEUR DE CHIMIE A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE TOULOUSE

Je soussigné, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Toulouse, professeur de pharmacie et de toxicologie à l'École de médecine de la même ville, chevalier de la Légion d'Honneur, certifie avoir analysé une eau provenant d'une source qui jaillit dans une Grotte, aux environs de Lourdes, et avoir obtenu les résultats suivants :

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET ORGANOLEPTIQUES DE CETTE EAU.

Cette eau est limpide, incolore, inodore; elle n'a pas de saveur prononcée. Sa densité est à peine supérieure à celle de l'eau distillée.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

L'eau de la Grotte de Lourdes se comporte comme il suit avec les réactifs:

Teinture de tournesol rougie. — Est ramenée au bleu.

Eau de chaux. — Le mélange devient laiteux; un excès d'eau de la Grotte redissout le précipité qui s'était formé tout d'abord.

Eau de savon. — Est fortement troublée.

Chlorure de barium. — Pas d'action apparente.

Azotate d'argent. — Très léger précipité blanc, qui se dissout en partie dans l'acide azotique.

Oxalate d'ammoniaque. — Précipité blanc.

Ammoniac. — Pas d'action sensible.

Soumise à l'action de la chaleur dans un ballon communiquant avec un appareil propre à recueillir les gaz, cette eau a laissé dégager un gaz, que la potasse absorbait en partie. La portion de gaz que la potasse avait refusé de dissoudre a été en partie absorbée par le phosphore; enfin il est resté un résidu gazeux, jouissant de toutes les propriétés de l'azote.

En même temps qu'elle laissait dégager les gaz dont il vient d'être question, cette eau s'est légèrement troublée et a abandonné un dépôt d'un blanc légèrement rougeâtre. Traité par l'acide chlorhydrique, ce dépôt s'est dissous, en produisant une vive effervescence. J'ai saturé la solution acide par un excès d'ammoniac; ce réactif a déterminé la précipitation de quelques flocons légers, de couleur rougeâtre, que j'ai isolés avec soin. Ces flocons ayant été lavés à l'eau distillée, je les ai traités par de la potasse caustique; ce réactif ne leur a rien enlevé. J'ai lavé de nouveau ces flocons, et je les ai dissous dans l'acide chlorhydrique; puis j'ai étendu d'eau la solution, et je l'ai soumise à l'action de quelques réactifs, dont je vais indiquer les effets:

Cyanure jaune de potassium et de fer. — Précipité bleu.

Ammoniac. — Précipité brun rougeâtre

Tannin. — Précipité noir.

Sulfocyanure de potassium. — Couleur rouge de sang.

La liqueur, séparée du précipité floconneux, dont je viens de rapporter l'analyse, a fourni, avec l'oxalate d'ammoniac, un abondant précipité blanc. Ayant séparé ce précipité par le filtre, j'ai versé dans le liquide clair du phosphate d'ammoniac; ce réactif a déterminé la formation d'un nouveau précipité blanc.

J'ai fait évaporer à siccité 5 litres d'eau; j'ai traité le résidu sec par une très petite quantité d'eau distillée, pour dissoudre les sels solubles. La solution ainsi obtenue ramenait fortement au bleu la teinture de tournesol rougie.

J'ai de nouveau fait évaporer à siccité la solution ainsi obtenue, et j'ai versé sur le résidu de l'alcool, que j'ai enflammé. La flamme de l'alcool a présenté une teinte jaune livide, pareille à celle que produisent les sels de soude. J'ai fait dissoudre de nouveau ce résidu dans quelques gouttes d'eau distillée, et j'ai mêlé la solution avec du chlorure de platine; il s'est produit dans le

mélange un très léger précipité jaune serin. Ayant acidulé par l'acide chlorhydrique deux litres d'eau de la Grotte de Lourdes, je les ai fait évaporer à siccité; le résidu, repris par l'eau acidulée, ne s'est dissous qu'en partie. La partie insoluble a présenté tous les caractères de la silice.

J'ai soumis à l'évaporation dix litres d'eau de la Grotte de Lourdes, dans lesquels j'avais fait dissoudre auparavant du carbonate de potasse très pur; le résidu de l'évaporation a été épuisé par de l'alcool bouillant; la solution alcoolique a été évaporée à siccité et le résidu chauffé au rouge sombre.

Le produit de cette opération a été dissous, après son refroidissement, dans quelques gouttes d'eau distillée, et mêlé avec un peu de colle d'amidon.

En traitant ce mélange avec précaution par de l'eau chlorée très étendue, j'ai vu le liquide prendre une teinte bleue.

Soumise à la distillation, l'eau de la Grotte de Lourdes donne un produit distillé très légèrement alcalin.

Il résulte des faits qui précèdent que l'eau de la Grotte de Lourdes tient en dissolution :

- 1^o De l'oxygène;
- 2^o De l'azote;
- 3^o De l'acide carbonique;
- 4^o Des carbonates de chaux, de magnésic et une trace de carbonate de fer;
- 5^o Un carbonate ou un silicate alcalin, des chlorures de potassium et de sodium;
- 6^o Des traces de sulfates de potasse et de soude;
- 7^o Des traces d'ammoniaque;
- 8^o Des traces d'iode.

L'analyse quantitative de cette eau a été faite par les procédés ordinaires; elle a donné les résultats suivants :

EAU, UN KILOGRAMME

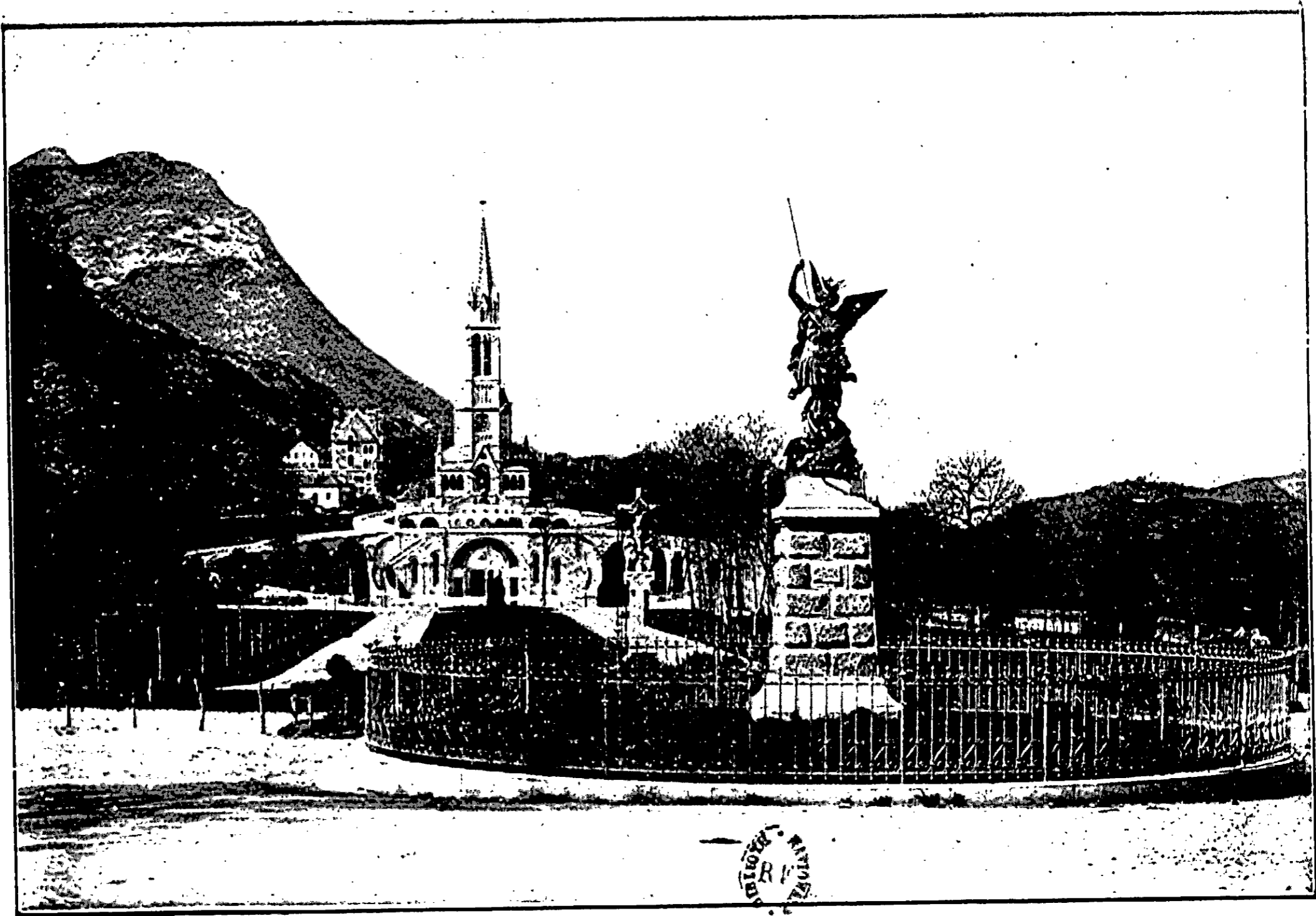
Acide carbonique.....	» 8 cc.
Oxygène.....	» 3 cc.
Azote.....	» 17 cc.
Ammoniaque.....	traces.
Carbonate de chaux.....	0 gr. 006 millig.
Carbonate de magnésic.....	0 012
Carbonate de fer.....	traces.
Carbonate de soude.....	id.
Chlorure de sodium.....	0 008
Chlorure de potassium.....	traces.
Silicate de soude et traces de silicate de potasse.....	0 018
Sulfate de potasse de soude.....	traces.
Iode.....	id.
Total.....	0 gr. 132 millig.

Il résulte de cette analyse que l'eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle qu'on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes, dont le sol est riche en calcaire.

Cette eau ne renferme aucune substance active, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. Elle peut être bue sans inconvénient.

Toulouse, ce 7 août 1858.

Signé : FILLIOL,



PANORAMA DES SANCTUAIRES DE NOTRE-DAME DE LOURDES

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS DE MÉDECINS

RECONNAISSANT QUE LA GUÉRISON SURVENUE
DÉPASSE LA PORTÉE DE LA SCIENCE MÉDICALE, OU MÊME
QU'ELLE PRÉSENTE
NETTEMENT LE CARACTÈRE SURNATUREL

N. B. Dans les abréviations suivantes touchant les références, A. signifie les *Annales de N.-D. de Lourdes*; D. M., le dossier manuscrit de la commission d'enquête épiscopale (archives de la Grotte); *Reg.* désigne les Registres des procès-verbaux du Bureau des constatations médicales.

— 1 —

Marie-Louise Delpon, de Clermont-l'Hérault, par suite d'une fièvre catharrale et de congestion sanguine, fut atteinte de cécité et de contracture de la face et des membres. Elle recouvra la vue dans un pèlerinage à N.-D. du Peyron, en se lavant les yeux avec de l'eau de Lourdes. La paralysie et la contracture des membres disparurent subitement, le 4 juillet 1872, dans la piscine.

Le Dr Chrestien, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, publia sur cette guérison un long rapport, dont voici la conclusion :

« Pourquoi n'attesterais-je donc pas cette *guérison miraculeuse* et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits forts ou esprits faibles ?

« Fais ce que dois,
« Advienne que pourra.

« Montpellier, 3 août 1872.

« CHRESTIEN,
Professeur agrégé de la Faculté de médecine. »

(A. V, p. 147.)

— 2 —

Mlle Moreau, de Tartas (Landes), est guérie subitement, le 9 novembre 1858, dans sa famille, d'une myopie

très prononcée, à la suite de l'application de compresses d'eau de la Grotte.

Voici en quels termes le D^r Bermont, chirurgien distingué de Bordeaux, s'exprime, le 8 Février 1859, sur cette guérison : «... Sa guérison a persisté et persiste encore. Quant à l'instantanéité de la guérison, telle quelle s'est produite, c'est un fait hors ligne qui sort tout à fait des procédés au pouvoir de la science.

« D^r BERMONT. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 3 —

Le D^r Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, ajoute dans son rapport :

« On ne peut s'empêcher de s'associer pleinement à cette conclusion. »

— 4 —

2^e Louis Bouriette, de Lourdes, atteint d'amaurose incomplète, fut guéri, chez lui, par des lotions d'eau de la Grotte, en 1858.

Le D^r Dozous, de Lourdes, dans son ouvrage « *La Grotte de Lourdes* », p. 128, fait, à ce sujet, la déclaration suivante :

« Je dois sincèrement avouer que cette guérison de Louis Bouriette produisit en moi une émotion profonde. Je vis, dans ce premier fait, la révélation de vérités que j'étais encore bien loin de soupçonner. »

Ailleurs, p. 120, parlant d'une façon générale des guérisons de Lourdes, il dit :

« Les guérisons sont le ciment de ce vaste édifice historique qu'on appelle l'affaire de Lourdes. Je l'ai étudiée avec un soin infini, et je déclare que ce sont les guérisons qui se sont produites au Sanctuaire de Lourdes, par l'action de l'eau de la fontaine, qui en ont rendu le caractère surnaturel parfaitement évident aux hommes de bonne foi.

«... Je dois avouer que, sans ces guérisons, mon esprit, peu enclin à accepter une explication miraculeuse quelconque, n'aurait cédé que bien difficilement, même sur un fait si remarquable sous tant de rapports. Mais les guérisons dont j'ai été si souvent le témoin oculaire ont jeté dans mon esprit une lumière qui ne m'a pas permis

de méconnaître l'importance des visites de Bernadette aux grottes de Massabielle, et la réalité des apparitions dont elle a été favorisée. »

(Dozous, *La Grotte de Lourdes*, pp. 120 et 128).

— 5 —

Le D^r Vergez dit aussi dans son rapport : « Ce fait (la guérison de Bouriette) possède le caractère surnaturel, au même titre que celui de Mlle Moreau. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 6 —

Blaisette Soupène, atteinte de blépharite compliquée d'ectropion, fut guérie à la Grotte en 1858, après quelques lotions de l'eau miraculeuse.

Le D^r Vergez juge ainsi ce cas dans son rapport : « L'effet surnaturel est encore plus manifeste ici que dans les deux cas précédents, parce que la lésion matérielle était plus frappante, et qu'au rétablissement rapide des tissus dans leurs conditions organiques et vitales normales, est venu s'ajouter le redressement des paupières. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 7 —

Le jeune Duconte, de Lourdes, âgé de 2 ans, se mourait d'une maladie de consommation : un bain à la fontaine de la Grotte le guérit, le 28 février 1858.

On lit dans le rapport du D^r Vergez : « La femme Duconte a demandé la guérison de son enfant à des procédés condamnés par la science et par la raison, et elle ne l'en a pas moins obtenue immédiatement. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 8 —

Le jeune Busquet, de Nay (B.-P.), fut guéri dans sa famille, le 23 avril 1858, d'un ulcère purulent, à la suite de l'application de compresses d'eau de la Grotte.

« Toutes les affections de la nature de celle-ci, dit encore le D^r Vergez, sont lentes à guérir, parce qu'elles se rattachent à la diathèse scrofuleuse, qu'elles impliquent la

nécessité de modifier profondément l'organisme. Cette seule considération, mise en regard de la soudaineté de la guérison, suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la nature. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 9 —

Mme Rizan, de Nay (B.-P.), avait éprouvé, en 1834, une violente attaque de choléra, qui amena dans tout son organisme une perturbation générale; elle fut guérie dans sa famille, le 17 octobre 1858, à la suite de lotions d'eau de la Grotte.

Voici le jugement que le savant professeur de Montpellier porte sur cette guérison : « Ce fait est complexe, mais toutes les circonstances qui le composent portent le sceau du caractère surnaturel. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 10 —

Catherine Latapie, de Loubajac (H.-P.), fut guérie le 1^{er} mai 1858, en plongeant sa main dans l'eau de la Grotte, d'une flexion permanente des deux derniers doigts de la main, avec faiblesse de l'avant-bras et de la main.

M. le docteur Vergez classe ce cas « dans la catégorie des guérisons présentant un caractère surnaturel. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 11 —

Le 23 septembre 1858, une enfant de St-Justin (Gers), le jeune Tambourné, était subitement guéri d'une coxalgie par un bain dans l'eau de la Grotte.

Le D^r Vergez écrit encore dans le rapport qu'il présenta à la commission d'enquête : « Il est possible, sans doute, de guérir une coxalgie par les moyens et par les procédés que possède la science. Les eaux sulfureuses naturelles ne comptent plus ces sortes de guérisons. Mais, dans aucun cas, il ne leur est arrivé de les opérer avec la rapidité de l'éclair. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

Le docteur Vergez résume en ces termes son étude sur les guérisons qui viennent d'être signalées :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les faits de guérison qui précèdent, on est frappé tout d'abord de la facilité, de la promptitude et de l'instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause productive; de la violation, du bouleversement de toutes les méthodes thérapeutiques qui règne dans leur accomplissement; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la science, du dédain qui frappe l'ancienneté, la profondeur et la résistance du mal, et du soin avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées pour montrer qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, un événement contre l'ordre de la nature.

« D^r VERGEZ. »

(D. M. : *Rapp.* du D^r Vergez).

— 12 —

Françoise Pailhès, de Maquens (Aude), fut guérie subitement, chez elle, par l'eau de la Grotte, d'un rhumatisme cardiaque, le 10 mai 1867.

Son médecin, le D^r Pinaud, de Carcassonne, écrit dans son certificat de guérison : « ... Je n'ai pu être témoin oculaire du changement miraculeusement rapide qui s'est produit dans son état; mais, ayant eu de ses nouvelles quelques jours après, alors que je me demandais si elle n'était pas morte, je fus très agréablement, mais aussi très vivement surpris de la rapidité avec laquelle son état s'était amélioré. J'ai pu, du reste, la revoir depuis et constater que l'amélioration se maintient parfaitement.

« Fait à Carcassonne, le 18 juillet 1867.

« D^r PINAUD. »

(A. I, p. 39).

— 13 —

Madeleine Latapie, de Julos (Htes-Pnées), fut guérie d'une phtisie du 2^{me} degré, le 29 avril 1869, devant la Grotte, après avoir bu de l'eau de la fontaine.

M. Larré, médecin à Adé, lui délivra le certificat de guérison suivant :

« Je soussigné déclare que Madeleine Latapie..... se trouvait dans un état tel de prostration, que les ressources de l'art étaient impuissantes à enrayer le mal, ainsi que l'ont déclaré plusieurs médecins d'accord avec moi. Sans savoir par quelle cause, je la revois subitement guérie; j'affirme que cette guérison excite mon étonne-

ment au plus haut degré, ainsi que celui de toute la commune.

« Adé, le 19 Mai 1869.

« C. LARRÉ. »

(A. II, p. 67).

— 14 —

Léonie Chartron, de Lormes (Nièvre), est guérie subitement, à la Piscine, d'un mal de Pott, le 21 juillet 1869.

Son médecin, le Dr Gagniard, d'Avallon, écrivait à propos de cette guérison :

« Oui, Mlle Léonie Chartron a été miraculeusement guérie à Lourdes... Maintenant qu'un médecin instruit quelconque explique une guérison de cette sorte ! J'en ai apporté le défi à plusieurs de mes collègues.....

« GAGNIARD. »

(A. V, p. 270).

— 15 —

Joseph Hanquet, de Liège, fut subitement guéri, chez lui, d'une paralysie des deux membres inférieurs, par l'eau de la Grotte de Lourdes, le 27 novembre 1869.

Le docteur Termonia, de Liège, caractérise cette guérison en ces termes :

« La guérison si merveilleuse de ce malade ne peut être envisagée que comme étant le résultat d'une intervention tout à fait en dehors des lois scientifiques.

« En foi de quoi, le présent certificat a été délivré et signé.

« Liège, le 20 janvier 1870.

« Dr TERMONIA. »

(A. II, p. 184).

— 16 —

De son côté, le docteur Davreux s'exprime ainsi sur le même cas : « C'est alors qu'il n'usait plus d'aucun remède depuis plus d'un an, que le malade s'est vu guéri instantanément, le 27 novembre 1869, à dix heures et demie du soir.

Je m'abstiendrai de tout commentaire à ce sujet, je me bornerai à dire que le malade, qui était vraisemblablement perdu sans ressources, paraît devoir sa guérison à

l'eau de Lourdes qui a été employée à la fois et comme boisson et en frictions sur la nuque, le dos, les reins.

C'est là un fait réellement inouï dans le ramollissement de la moëlle épinière.

« Liège, le 24 janvier 1870.

« DAVREUX. »

(A. II, p. 184).

— 17 —

Le 19 juillet 1871, François Macary, de Lavour, est guéri chez lui, dans l'espace de quelques heures, par une lotion d'eau de la Grotte, d'ulcères variqueux à la jambe.

Le docteur Bernet, de Lavour, conclut ainsi son rapport sur la guérison : « La science est impuissante à expliquer ce fait, car les auteurs ne citent aucune observation semblable ou analogue..... Ainsi, le fait affirmé par Macary ne serait pas prouvé par des témoignages authentiques, pris en dehors de lui, qu'il n'en resterait pas moins pour nous un fait des plus extraordinaires, et, tranchons le mot, un fait surnaturel.

« A Lavour, ce 13 août 1871.

« D^r BERNET. »

(A. IV, p. 115).

— 18 —

Sœur Thérèse-Joseph, du couvent anglais de Bruges (Belgique), fut complètement et instantanément guérie, dans son couvent, d'un asthme, d'une bronchite, d'un emphysème et d'une maladie de cœur, le 16 juillet 1872, pendant une neuvaine en l'honneur de N.-D. de Lourdes, durant laquelle elle prenait tous les jours de l'eau de la Grotte.

Le D^r Van Dromme, de Bruges, écrit, dans son certificat du 29 juillet 1873 :

« Je soussigné, docteur en médecine, déclare avoir vu se produire, le 16 juillet 1872, une guérison complète et instantanée chez une religieuse du couvent anglais, à Bruges, nommée en religion Sœur Thérèse-Joseph.

«... Je n'hésite pas à déclarer qu'une pareille guérison, dans les conditions et les circonstances que je viens d'exposer, ne peut être obtenue ni par les secours de l'art médical, ni par les ressources de la nature, et qu'elle doit être attribuée à l'intervention d'une cause ou d'une puissance surnaturelle, seules capables de restaurer

immédiatement les forces corporelles dans un organisme aussi épuisé.

« E. VAN-DROMME, d. m. P. »

(A. VI, p. 214).

— 19 —

Voici comment s'exprime le Dr Galisson sur le cas de Mlle Marguerite Géhier, de Rochefort-sur-Loire, subitement guérie à la Grotte de Lourdes, le 27 août 1872, d'une coxalgie du côté droit et d'une hydarthrose grave.

« Pour moi, qui ai suivi, comme médecin, cette pauvre fille depuis 43 ans, je la croyais incurable pour le reste de ses jours, avec le seul secours des moyens naturels.

« Je puis donc affirmer, avec connaissance de cause et dans la sincérité de ma conscience, que l'instantanéité de l'amélioration complète du mal chronique et compliqué décrit ci-dessus, me met dans l'obligation de croire à une intervention surnaturelle.

« Rochefort-s-Loire (Maine-et-Loire), le 30 janvier 1873.

« P. GALISSON. »

(A. VI, p. 248).

— 20 —

Marguerite Bobe, de Queyrac (Gironde), fut subitement guérie, en août 1872, dans la Piscine de Lourdes, d'une anémie grave et d'une paralysie intermittente.

Le docteur Piffon, de Lesparre, son médecin, conclut ainsi son certificat de guérison : « De tous ces faits, il m'est impossible de ne pas conclure que la guérison de Marguerite Bobe a un caractère surnaturel, que les données de la science ne justifient, ni n'expliquent, et que, dans ma pensée, il faut l'attribuer à des motifs surnaturels.

« Lesparre, le 3 octobre.

(A. VI, p. 32).

« PIFFON, doct^r méd. »

— 21 —

Sophie Druon, de Lille, était atteinte de paralysie des membres inférieurs, qui avait entraîné un raccourcissement de dix centimètres de la jambe droite. Elle fut guérie, à l'orphelinat de sa ville natale, le 8 septembre 1872, à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Lourdes.

Quatre jours après, le Docteur Masurel, de Lille, por-

fait sur cette guérison le jugement suivant : « Ce résultat est d'autant plus extraordinaire qu'il s'est produit spontanément et sans aucune transition de nature à permettre de l'attribuer à l'influence d'aucun traitement.

« Lille, 12 septembre 1872.

« MASUREL. »

(A. V, p. 238).

— 22 —

Mme la baronne de Lamberterie, de Brive, atteinte de tympanite, fut guérie, dans sa famille, au commencement d'octobre 1872, pendant une neuvaine à N.-D. de Lourdes. Cette guérison fut attestée et déclarée surnaturelle par trois docteurs, qui avaient suivi les progrès de la maladie.

Le docteur Brun écrivait à Mme la baronne de Lamberterie :

« ... J'espère bien que votre puissante Auxiliatrice, dont je me fais un devoir et un honneur de reconnaître l'intervention, voudra compléter son œuvre et lui donner de la durée...

« Saint-Céré, 5 juillet 1873.

« D^r BRUN. »

(A. VI, p. 211).

— 23 —

Huit jours après, le docteur Pomarel écrit aussi à l'heureuse privilégiée :

« Je dois reconnaître que votre rétablissement a été pour moi des plus inespérés, des plus inattendus, et pour lequel on peut invoquer une intervention surnaturelle.

« Brive, 12 juillet 1873.

« POMAREL,
médecin en chef de l'hôpital de Brive. »

(A. VI, p. 210).

— 24 —

Enfin, le docteur Alègre écrivait dans son certificat de guérison :

« ... Que penser de cette guérison si subite, arrivée dans des circonstances si exceptionnelles et si extraordinaires ? Je n'hésite pas à le dire : la médecine ne doit point en revendiquer l'honneur.

« Allasac, le 21 juillet 1873.

« ALÈGRE, d. m. P. »

(A. VI, p. 209).

— 25 —

Philomène Simonneau, de Chambréteau (Vendée), atteinte de scrofules et d'ankylose de la jambe droite, fut guérie instantanément, le 6 octobre 1872, après un bain dans la Piscine.

Le docteur Moreau, des Herbiers, conclut ainsi un rapport sur cette guérison :

« ... Je dois avouer en toute sincérité que la science médicale actuelle ne se prête pas à l'explication absolue de tous les phénomènes de cette guérison qui est authentique et dont je n'ai encore jamais constaté d'exemple analogue.

« Aux Herbiers, 28 octobre 1872.

« D^r H. MOREAU. »

(A. V, p. 260).

— 26 —

Aurélié Bruneau, de Chabris (Indre), sourde-muette de naissance, recouvra la faculté de parler et d'entendre, au couvent de Montbazou, le 11 octobre 1872, à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, d'injections d'eau de la Grotte dans les oreilles et de potions de la même eau.

M. le docteur de la Mardelle, médecin de l'endroit, après avoir attesté la nature de l'infirmité de Mlle Bruneau, s'exprime ainsi dans un premier certificat de guérison, du 13 octobre 1872 :

« Si la jeune Aurélié a recouvré l'ouïe et la parole, ce n'est pas assurément par l'intervention de la science ni de la nature, c'est bien le résultat d'un acte surnaturel.

« 13 octobre 1872.

« DE LA MARDELLE,
docteur médecin. »

(A. V, p. 231).

Dans une seconde attestation, du 6 janvier 1873, M. le docteur de la Mardelle dit encore :

« Selon nous, la guérison demeure certaine, indéniable. La sourde-muette entend, elle parle, et c'est parce qu'elle entend qu'elle parle..... De tous ces faits, nous sommes obligés de conclure que cette guérison, obtenue en dehors des procédés ordinaires de la nature, et

sans le concours de la science médicale, chimique ou chirurgicale, apparaît revêtue du caractère surnaturel.

« 6 janvier 1873.

« DE LA MARDELLE,
docteur médecin. »

(A. V, p. 232).

— 27 —

Sur la guérison de Sœur Marie Colette de la Compassion, de Domfront (Orne), affligée de grosseurs ganglionnaires sous l'aisselle, guérison survenue le 1^{er} mai 1873, le docteur Vergez porte ce jugement :

« Adénites ganglionnaires chroniques des régions claviculaires et axillaires; abcès profonds; trajets fistuleux; constitution scrofuleuse; traitements institués et dirigés par des médecins habiles, sans succès; guérison dans quelques heures : ce fait appartient à l'ordre des faits surnaturels.

« Tarbes, le 12 décembre 1878.

« H. VERGEZ,
Agrégé à la Faculté de médecine
de Montpellier. »

(A. XI, p. 238).

— 28 —

Caroline Esserteau, de Poitiers, fut guérie dans la Piscine, le 2 juillet 1873, d'une myélite et d'une atrophie musculaire.

Le docteur Peyrusse, de Narbonne, dit de cette guérison : « C'était un miracle. »

— 29 —

Le docteur Grimaud, qui avait soigné la malade à Barèges, où il était inspecteur des eaux, déclare, dans une lettre à la miraculée : « Ma joie a été grande, lorsque votre télégramme reconnaissant m'a initié à la grande nouvelle de votre résurrection. Car vous êtes vraiment ressuscitée. » Et ailleurs : « ... Quant à l'explication de la guérison, elle n'est pas du domaine de l'observation médicale; c'est ma conviction profonde.

« GRIMAUD,
Inspecteur des Eaux de Barèges. »

(A. XI, p. 263).

— 30 —

Enfin, le docteur Cavayé, de Sigean (Aude), qui avait examiné Caroline à Lourdes, immédiatement après la guérison, dans une lettre du 9 juillet 1873, s'associe au jugement de son confrère de Barèges et appelle cette guérison « miraculeuse ».

(A. XI, p. 263 ; Relation de l'abbé Quillet, pp. 141 et 181).

— 31 —

M. l'abbé Guilmin, curé de Montanel, dans le diocèse de Coutances, fut guéri progressivement, à Ducey (Manche), d'une carie des os des dernières côtes sternales, à la suite d'une neuvaine en l'honneur de N.-D. de Lourdes, le 23 août 1873.

Le Docteur Cochet, d'Avranches, lui délivra un certificat de guérison, dont voici la conclusion : « Je déclare hautement et dans la sincérité de ma conscience, que cette guérison, survenue dans de telles conditions, ne trouve pas son explication dans les données de la science, et qu'elle n'est en rien conforme aux règles ordinaires de la Pathologie.

« Avranches, le 6 mars 1874.

« P. COCHET, d. m. »

(A. IX, p. 17).

— 32 —

Sœur Dorothee, supérieure du couvent de Mostuéjols, (Aveyron), fut soudainement guérie à la Piscine, le 6 septembre 1873, d'une hémiplegie.

Le Docteur Bonneviale, qui ne connaissait pas encore la guérison d'une manière certaine, s'exprime ainsi : «... Si réellement cette bonne sœur a été spontanément et radicalement guérie, il faut avouer que la Sainte Vierge est plus habile que les docteurs. Les lésions, dont je vous ai parlé, ne sont détruites par aucun traitement, et j'affirme que, si elles ont disparu par l'effet d'un bain d'un quart d'heure, cette guérison est miraculeuse.

« Millau, le 12 septembre 1873.

« BONNEVIALE, d. m. »

(A. VI, p. 263).

— 33 —

Mlle Marie Poirier, de Saint-Aubin de Terregate

(Manche), fut soudainement guérie à la Piscine de Lourdes, le 8 octobre 1873, d'une contracture des membres inférieurs.

Le Docteur Cochet caractérise ainsi cette guérison : « Je suis donc amené à conclure que, sauf insuffisance de ma part, la guérison de Marie Poirier est complètement en dehors des données de la science, et qu'il faudra rechercher l'explication de ce fait extraordinaire ailleurs que dans les lois de la médecine.

« Avranches, le 27 octobre 1873.

« COCHET. »

(A. IX, p. 198).

— 34 —

Le 20 avril 1874, au cours d'un pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Oostaker, Antoinette Fleurinck, de Gand (Belgique), fut subitement guérie d'une paralysie, qui lui rendait tout mouvement impossible. Le docteur Ghyzelinck conclut ainsi son certificat de guérison :

« Je fus excessivement surpris, lorsque, vers la fin du mois d'avril, sa vieille sœur, qui habite avec elle, vint m'annoncer que, pendant un pèlerinage que la malade avait fait à Notre-Dame, à Oostaker, cette même malade avait été, pour ainsi dire, instantanément et radicalement guérie de toutes ses infirmités, que médicalement j'avais jugées incurables, et le souvenir que j'en ai conservé ne me permet pas encore de modifier le jugement que, comme médecin, j'avais porté sur sa maladie...

« Gand, le 13 décembre 1874.

« J. E. GHYZELINCK. »

(A. VII, p. 286).

— 35 —

Jeanne-Marie de Fontenay, de Varolles, près Autun, était atteinte d'une lésion organique des viscères intérieurs, accompagnée d'une grande faiblesse des membres inférieurs et de troubles nerveux. Elle fut guérie, le 15 août 1874, dans la Crypte de Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Mangin, médecin de la malade, atteste ainsi cette guérison :

« Cette guérison si subite, si insolite, si inattendue, est pour moi un fait positivement merveilleux, extraordinaire. Il y a en cela *quid divinum*, une intervention surnaturelle, visible, incontestable, de nature à déjouer les raisonnements et à faire céder l'entêtement de l'incrédulité. Car la nature ne procède pas généralement ainsi, et,

quand elle opère, elle agit toujours avec une sage lenteur. A Lourdes, contrairement à toutes prévisions, il s'est fait, en un instant, ce que des médecins ne pouvaient faire depuis des années.

« Fait à Baccarat, le 16 décembre 1874.

« A. MANGIN. »

(A. VIII, p. 54).

— 36 —

Mlle Angèle Lesbroussart, de Valdampierre (Oise), fut guérie d'une myélite chronique et d'une paralysie des membres inférieurs, le 19 août 1874, dans la Basilique de Lourdes.

Le docteur Dupuis, médecin de la malade, écrit, dans le certificat de ~~guérison qu'il rédigea trois mois après~~ :

« La médecine peut-elle opérer ce fait extraordinaire? Scientifiquement, non; car il est inexplicable et en contradiction manifeste avec les saines notions et les données élémentaires de la science la plus vulgaire...

« Donc, cette guérison échappe à toute critique scientifique, elle défie toute interprétation raisonnée, il est impossible de l'expliquer naturellement; donc elle ne peut être attribuée qu'à une cause surnaturelle.

« Beauvais, 23 novembre 1874.

« D^r DUPUIS. »

(A. VIII, p. 244).

— 37 —

Sœur Marie-Gabriel, de la Communauté de la Retraite de Marseille, fut guérie dans son couvent, le 8 septembre 1874, d'une myélite.

Le docteur Cauvin, de Saint-Barnabé, qui l'avait soignée, pouvait écrire, quelque temps après :

« Aujourd'hui, Sœur Marie-Gabriel se porte aussi bien que si elle n'avait jamais été malade. Partant, je ne puis considérer sa guérison que comme surnaturelle, et c'est dans cette pensée que je délivre le présent certificat.

« Saint-Barnabé, le 18 octobre 1874.

« CAUVIN. »

(A. VII, p. 310).

— 38 —

Mme Flippe Van Oost, de Courtrai (Belgique), fut guérie,

le 10 septembre 1874, devant la Grotte d'Oostacker, d'une maladie interne, affectant spécialement le côté gauche, qui avait déterminé des souffrances insupportables et une rétraction des muscles. Son médecin, le docteur Decraene, a écrit un rapport sur sa guérison. Il conclut en ces termes :

« Aucune explication scientifique n'est capable de rendre raison de la brusque disparition de ces phénomènes morbides.

« Courtrai, 22 octobre 1874.

« DECRAENE, docteur. »

(A. VIII, p. 25).

— 39 —

Le 1^{er} janvier 1875, pendant une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, Mlle Annette Montagnon, de Saint-Étienne, était délivrée d'une hydropisie très grave.

Le docteur Chétail, médecin des mines de Beaubrun, publia un rapport où il donnait le récit de la guérison, fait par la jeune fille elle-même; voici sa conclusion : « Je crois à la vérité du récit; j'ai foi dans la foi de cette jeune personne. En effet, qui pourra jamais expliquer et ces douleurs atroces, presque instantanément arrêtées par l'application d'un mouchoir imbibé d'eau de Lourdes, et le sommeil calme et profond qui survient? Qui me dira où est passé, sans laisser aucune trace, ce volume considérable d'eau, pendant cette nuit bénie? Et ce ventre et ces côtes reprenant leur place normale? Cet estomac, refoulé au fond du diaphragme, qui reprend aussi sa position? Tout cela dans l'espace de vingt-quatre heures! Non, les hommes n'expliqueront jamais ces merveilles de la Providence! Oui, je déclare et je suis heureux de pouvoir affirmer qu'Annette Montagnon a été guérie par la puissante intercession de la Mère de Dieu, Notre-Dame de Lourdes. Dieu soit loué!

« CHÉTAIL,

Médecin des mines de Beaubrun. »

(A. VIII, p. 247).

— 40 —

Pierre de Rudder, de Jabbeke (Flandre belge), était affligé, depuis huit ans, d'une fracture de la jambe gauche, compliquée de plaies profondes, qui suppuraient abondamment. Le 7 avril 1875, il se rendit en pèlerinage

à la Grotte de Lourdes d'Oostacker. Comme il pria devant l'image de la Vierge Immaculée, les os brisés se soudèrent et les plaies se cicatrisèrent.

Quelques heures après, le Docteur Assenaer, d'Oudenburg, qui avait soigné de Rudder, examinant la jambe, s'écria, les larmes aux yeux : « Vous êtes radicalement guéri ; votre jambe est comme celle d'un enfant qui vient de naître. Tous les remèdes humains étaient impuissants ; mais ce que ne peuvent les médecins, Marie le peut. »

(A. VIII, p. 200).

— 41 —

En 1892, le Docteur Van Hoestenberghé, qui avait également soigné de Rudder, écrivait au Docteur Boissarie : « J'ai été un incroyant, le miracle de Rudder m'a ouvert les yeux, fermés jusque-là à la lumière...

« J'ajouterai que cette jambe est très curieuse à examiner pour quiconque a vu des consolidations de fractures. Evidemment, la Sainte Vierge ne guérit pas comme le fait la nature, quelque bien qu'elle soit secondée.

« D^r VAN HOESTENBERGHÉ, à Stalhille. »

(A. XXV, p. 161).

— 42 —

D'autre part, le docteur Roger, auteur d'une enquête sur la guérison de Pierre de Rudder, conclut ainsi son rapport :

« C'est là l'état d'un membre fracturé, avec plaies et écartement des os, guéris sans soins chirurgicaux par les seules forces de la nature !

« Pour moi, je n'ai pas le moindre doute à cet égard. Le doute serait déraisonnable, et, par conséquent, illégitime, et toute âme droite reconnaîtra qu'il y a eu, dans cette guérison, une intervention surnaturelle.

« Lens-St-Rémy, 25 avril 1893.

« D^r ROGER. »

(A. XXVI, p. 141).

— 43 —

Dans un savant article de la *Revue des questions scientifiques*, les docteurs Van Hoestenberghé, Roger et Deschamps, qui avaient fait chacun séparément une enquête

sur le cas de Pierre de Rudder, établissent et discutent les faits, avec une rigueur scientifique extrême; puis ils concluent par ce dilemme :

« Ou nier le fait, ou renoncer à l'expliquer par les forces de la nature. »

(A. XXXII, p. 375).

— 44 —

M. Ch. Halbout, de la Grande-Trappe, atteint de rhumatismes, de paralysie tremblante et d'une dartre cancéreuse à la figure, fut guéri à la Grotte, en mai 1875.

F. Marie-Adolphe, de la Grande-Trappe, docteur en médecine, juge ainsi cette guérison :

« Nous croyons que la maladie de M. Halbout était au-dessus de toutes les ressources de l'art, et que la guérison subite qu'il a obtenue dans des conditions diamétralement opposées aux prescriptions de la science, ne peut venir que de l'intervention divine.

« F. MARIE-ADOLPHE,
Docteur en médecine. »

(A. VIII, p. 212).

— 45 —

Mlle Jeanne Holagray, de Bordeaux, trouva devant la Grotte, en 1875, la guérison instantanée d'une paralysie des membres inférieurs et de l'œsophage.

Le docteur Pater s'exprime ainsi dans son certificat de guérison :

« Témoin de l'impuissance de toutes les consultations, de tous les remèdes et de nos soins dévoués, j'ai eu le bonheur d'assister à sa guérison instantanée et miraculeuse dans la Grotte bénie de Lourdes.

« Bordeaux, le 21 juillet 1875.

« L. PATER. »

(A. VIII, p. 230).

— 46 —

Le docteur Cassoulet dit à son tour dans son certificat :

« ... Là (à Lourdes), dans ce sanctuaire privilégié, dès les premières invocations à la Vierge, toute souffrance cessa; la jeune Holagray se meut librement... Je me plais à certifier ce fait extraordinaire, merveilleux, disons le

mot, *miraculeux*, et qui serait sans conteste accepté comme tel, si la science moderne ne défendait de croire à Dieu, ou tout au moins à son intervention providentielle dans le monde qu'il a créé.

« Bordeaux, le 22 juillet 1875.

« G. CASSOULET, d. m. »

(A. VIII, p. 230).

— 47 —

Louisa Portalier, de Millau, fut guérie instantanément en août 1875, dans la Piscine, d'une hydropisie générale et de troubles des organes digestifs.

Le docteur d'Hombres, médecin de Louisa Portalier, n'hésita pas à déclarer :

« ... Je considérais cette malade comme incurable, et sa guérison subite ne peut, à mon avis, être attribuée qu'à un miracle...

« 7 novembre 1875.

« D'HOMBRES, d. m. »

(A. VIII, p. 208).

— 48 —

Marie Moreau, en religion sœur Jeanne du Sacré-Cœur de Jésus, de Béziers, fut subitement guérie d'un cancer, dans son couvent, dans la nuit du 12 au 13 août 1876, à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Martel porte sur cette guérison le jugement suivant : « La soudaineté de la guérison, dans le cas que je viens de rapporter, suffit pour prouver que ces faits s'écartent de l'ordre de la nature. On peut les ranger, sans crainte de se tromper, parmi ceux qui possèdent pleinement et d'une manière évidente, le caractère du surnaturel.

« Fait à Béziers, le 10 septembre 1876.

« MARTEL, docteur. »

(A. X, p. 14).

— 49 —

Mlle Angélique Daniel, de Nice, atteinte d'une affection inflammatoire nerveuse du larynx, des bronches et de l'estomac, principalement du nerf vagabond, recouvra une santé parfaite, dans sa famille, le 9 mai 1877, après avoir bu de l'eau de la Grotte,

Le docteur Proll écrit à propos de cette guérison : « Je n'ai pas désespéré dans la possibilité de la guérison, mais le changement si vite, si soudain, non seulement de sa voix, mais aussi de son appétit et de ses forces, est miraculeux.

« Bad-Rastein, 24 mai 1877.

« D^r Gustave PROLL. »

(A. X, p. 216).

— 50 —

Mme Sire, de Crémieu (Isère), malade d'une gastralgie, se trouva guérie le jour de Pâques 1877, dernier jour d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Manillier, de Crémieu, apprécie la guérison dans une note qu'il conclut en ces termes :

« J'insiste sur la longue durée de la maladie, sur sa gravité, sur la guérison soudaine et surnaturelle, pensant que Dieu seul peut produire de semblables guérisons.

« Crémieu, le 5 juillet 1877.

« MANILLIER. »

(A. XI, p. 22).

— 51 —

Mme Duval, de Paris, fut guérie, en août 1878, d'une tumeur blanche compliquée d'une concavité suppurante. Le docteur Cotin, qui avait constaté la maladie, attesta aussi la guérison et conclut :

« On peut conclure de ces faits à la guérison complète et inespérément rapide d'une maladie, qui, d'après les lois ordinaires de la médecine, devait demander plusieurs semaines ou même plusieurs mois pour se guérir, en supposant qu'elle se fût guérie, la marche de la maladie n'annonçant pas de tendance à la guérison et pouvant faire craindre la nécessité d'une amputation.

« Paris, 13 septembre 1878.

« H. COTIN. »

(A. XI, p. 151).

— 52 —

Marie Papalini, dite Salignon, de Paris, atteinte de paraplégie des membres inférieurs, guérit instantanément, le 20 août 1878, après avoir communiqué à la Grotte.

Le docteur Labbé, de Paris, qui avait soigné la malade, termine, par ces mots, son certificat de guérison : « Je constate aujourd'hui sa parfaite guérison, que je ne puis m'empêcher de croire surnaturelle.

« Paris, le 24 septembre 1878.

« A. LABBÉ,

15, rue du Pont-Louis-Philippe. »

(A. XI, p. 248).

— 53 —

A son tour, le docteur H. Vergez écrit :

« La malade est transportée à la Grotte de Lourdes, où la guérison s'opère, non pas suivant le mode naturel, d'une manière lente et progressive, mais d'une manière soudaine.

« La paralysie dépendant ici d'une cause évidemment matérielle, et sa résistance aux médications les mieux entendues étant manifeste, on ne peut s'empêcher d'accorder à cette guérison une place dans l'ordre des faits surnaturels.

« Tarbes, le 12 janvier 1879.

« H. VERGEZ,

*Agrégé à la Faculté de médecine
de Montpellier. »*

(A. XI, p. 248).

— 54 —

Mlle Libaire Philippe, du Ménil (Vosges), se sentit guérie en août 1878, en priant devant la Grotte, de troubles nerveux; elle se vit en même temps débarrassée de glandes cancéreuses.

Le Docteur Vergez, agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, fait, sur cette guérison, les observations suivantes : « Dans cette observation, il ne faut pas tenir compte des accidents nerveux... C'est sur la lésion matérielle que doit se concentrer l'attention. Quelle qu'en soit la nature, cancéreuse ou scrofuleuse probablement, sa guérison, comme toutes les guérisons des affections diathésiques, exigeait un temps considérable. La cicatrisation instantanée des plaies, ou plutôt la régénération subite de tous les éléments constitutifs du derme et de l'épiderme, ne saurait appartenir au domaine des forces de la nature.

« VERGEZ. »

(A. XIII, p. 315).

— 55 —

Joachine Dehant, de Wanfercée-Baulet (Belgique), fut guérie, le 13 septembre 1878, dans la Piscine, d'une luxation de l'articulation coxo-fémorale du côté droit; d'une rétraction des muscles tibiaux latéraux; d'un ulcère couvrant les deux tiers de la face externe de la jambe droite. Le Docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, juge cette guérison en ces termes : « Ce miracle incontestable se place à côté de celui de Rudder. La guérison subite d'une plaie, ou plutôt d'un ulcère étendu, chronique, siégeant sur une constitution très délabrée, et la réduction spontanée d'une luxation de la hanche, sont des faits qui se placent en dehors de toute explication naturelle. Les annales de la médecine ne possèdent pas et ne posséderont jamais des cas semblables.

« II. VERGEZ. »

(A. XI, p. 223).

— 56 —

En 1893, le docteur Roger, de Lens-St-Rémy, fit, de concert avec un professeur de l'Université de Louvain, M. Deploige, une enquête sur cette intéressante guérison. Ils en ont résumé les résultats dans les lignes suivantes :

« Deux faits paraissent dûment établis par cette enquête :

« *1^{er} fait* : L'existence, chez Mlle Joachine Dehant, au moins jusqu'à la date du 12 septembre 1878, à 10 heures du soir, sinon jusqu'au matin du 13, d'une plaie..... ne pouvant, suivant un témoignage médical, guérir naturellement en 13 jours, et n'étant nullement en voie d'amélioration.

« *2^{me} fait* : La disparition totale de la même plaie et son remplacement par une peau neuve, sèche et saine, à partir du 13 septembre 1878...

« S. DEPLOIGE.

« D^r ROGER. »

(A. XXVI, p. 288).

— 57 —

Mlle Marie Rosnay, de Vendôme, fut guérie, le 22 août 1879, devant la Grotte, après deux potions d'eau miraculeuse, d'une coxalgie accompagnée de paralysie.

Le docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, écrit sur cette guérison :

« Dépouillé de tout ce qui se rapporte à l'état général, dépouillé même des symptômes paralytiques et réduit exclusivement à la coxalgie, ce fait de guérison instantanée revêt incontestablement le caractère du miracle.

« VERGEZ. »

(A. XIII, p. 19).

— 58 —

Mlle Marie Lefebvre, de Manbray (Vosges), était affligée d'ulcères de l'estomac et de demi-paralysie des jambes, due à l'anémie médullaire. Elle fut guérie le 22 août 1879, en entendant la messe à la Basilique.

Le docteur Grollemund, de St-Dié, termine ainsi son certificat de guérison :

« Nous laissons à d'autres le soin d'expliquer cette guérison dont la science ne nous donne pas la raison.

« W. GROLLEMUND.

« Saint-Dié, 3 septembre 1879. »

(A. XIII, p. 43).

— 59 —

Mlle Clémence Dordon, de Besançon, fut guérie le 22 août 1879, à la Piscine, d'une péritonite suraiguë.

Le docteur Lebon parle en ces termes de cette malade et de sa guérison :

« ... Véritable champ pathologique depuis plus de vingt-cinq ans, la médecine ne pouvait songer à un rétablissement sérieux de sa santé, et, le 8 septembre, je la trouvais en parfaite santé. C'est un fait de guérison complète et surtout d'une rapidité telle que la médecine, à mes yeux, ne saurait en aucune façon l'expliquer.

« E. LEBON.

« Fait à Besançon, le 19 octobre 1879. »

(A. XIII, p. 47).

— 60 —

M, l'abbé Chevals, curé de St-Vandrille (Seine-Inférieure), fut guéri, dans sa paroisse, d'ulcères variqueux, après un pèlerinage à Lourdes, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes (septembre 1879).

Le docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, donne cet avis sur cette guérison : « Il est regrettable que la nature et l'étendue du mal ne soient pas relatées dans une attestation médicale telle qu'elle est racontée par M. Chevals. Cette guérison possède pleinement et incontestablement le caractère surnaturel. Un repos de neuf jours, accompagné de faibles arrosements d'eau froide, ne saurait jamais suffire, en effet, pour guérir, avec régénération de tous les éléments anatomiques de la peau, des ulcères variqueux vastes, profonds, et ayant dix ans d'âge.

« VERGEZ. »

(A. XIV, p. 24).

— 61 —

Mme Joséphine Guihal, veuve Bruneteau, de Nantes, malade d'une gastro-entérite chronique compliquée de gastralgie, fut guérie instantanément, le 31 août 1880, après une courte prière à la Grotte, où elle but quelques gouttes d'eau de la fontaine.

Voici le jugement porté sur cette guérison par le docteur Lebrun, médecin de la Faculté de Paris, ex-interne et lauréat des hôpitaux de Nantes : « La guérison de Mme Joséphine Bruneteau a été subite, sans transition, sans convalescence. La science ne peut citer un seul fait de ce genre, par la raison qu'il n'en existe pas. Il faut donc conclure que la guérison de Mme Bruneteau est au-dessus des forces de la nature, les seules que la science humaine ait qualité pour apprécier.

« LEBRUN. »

« Nantes, le 3 novembre 1880. »

(A. XIV, p. 96).

— 62 —

Le docteur Constantin James, élève du docteur Charcot, rend compte, en ces termes, dans le *Paris-Journal*, d'une visite qu'il fit à Lourdes, en 1880 :

« J'ai visité Lourdes avec le même esprit d'observation et la même réserve que j'ai apportés dans toutes mes excursions aux stations balnéaires. Or, pour ne parler que des faits qui me sont personnels, je veux dire qui se rattachent à ma clientèle propre, j'affirme avoir vu des malades en revenir guéris, alors que mes confrères et moi avions jugé leur état complètement au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la liste des guérisons que publient les comptes rendus et les bulletins, pour voir que, dans le nombre, il en est beaucoup qui méritent le nom de miracles. »

Le docteur répond à la diatribe des docteurs incrédules (qui disent : Les maladies sont simulées), et il écrit :

« Veuillez donc me dire comment on simule un cancer du sein; comment on simule une ulcération de la langue; comment on simule une carie, une nécrose, une tumeur blanche, toutes maladies qui, d'après les derniers relevés, ont obtenu leur guérison à Lourdes? Or, si c'étaient des maladies réelles, et il fallait bien qu'elles le fussent, leur guérison doit être regardée comme un miracle, puisque jamais on n'a vu affections de cette espèce guérir spontanément. »

(A. XIII, p. 249).

— 63 —

Albert Richard, de St-Chamond (Loire), fut guéri à Cannes, le 13 octobre 1880, d'une pachyméningite de la dure-mère, avec insensibilité des membres inférieurs, au milieu d'une seconde neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, dit de cette guérison :

« Considérant que l'expression symptomatique du mal est ici très claire, qu'on ne saurait l'attribuer à une action réflexe du système nerveux spinal, que, conséquemment, les troubles de motilité et de sensibilité ne sont pas susceptibles, dans l'espèce, de disparaître d'une manière soudaine, j'estime que la guérison du jeune Richard se classe dans l'ordre surnaturel.

« VERGEZ. »

(A. XIV, p. 127).

— 64 —

Mme la Comtesse de Massia, de Béziers, fut guérie devant la Grotte, le 15 juillet 1881, d'une phthisie pulmonaire déjà avancée.

Le docteur Lacroix, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Béziers, écrit, le 6 septembre 1881 :

« Je dois à la vérité de dire que j'ai été on ne peut plus étonné en revoyant ma malade. La voix est très claire,

l'appétit excellent, la peau très fraîche, l'embonpoint est très satisfaisant, et l'auscultation la plus minutieuse ne dénote pas le moindre souffle anormal. Je termine, en déclarant que cette guérison, et par la manière dont elle est survenue, et surtout parce qu'elle est survenue, dérouté toutes mes idées en cette matière.

« LACROIX. »

(A. XIV, p. 269).

— 65 —

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, conclut :

« Il est impossible à l'incrédulité de nier à ce fait le caractère surnaturel. Tout y est marqué au coin de la plus incontestable évidence. Maladie incurable arrivée au deuxième degré, unanimité des médecins distingués dans le diagnostic, inanité de tous les traitements, instantanéité de la guérison, persistance du retour à la santé, constatée par un praticien de grande valeur et de grande expérience, M. Lacroix, tout concorde et se réunit pour réduire au silence l'opposition des hommes anti-religieux.

« Tarbes, le 15 janvier 1882.

« H. VERGEZ. »

(A. XIV, p. 269).

— 66 —

Le R. P. Couve, de Montpellier, atteint d'une gastro-entérite ulcéreuse, fut guéri après plusieurs bains pris dans la Piscine, le 15 août 1882.

Le docteur Ricome, médecin du R. P. Couve, dit au sujet de cette guérison :

« Cette guérison soudaine, cette disparition des ulcérations de la langue, ce passage brusque et sans tâtonnements du régime lacté à une nourriture abondante et substantielle, me paraissent si extraordinaires, qu'il m'est impossible de les expliquer par les données de la science ou les lois naturelles; ce cas rentre, par conséquent, d'une manière évidente, dans les faits d'un ordre surnaturel.

« Viols-le-Fort, le 27 août 1881.

« J. Ricome, *docteur-médecin.* »

(A. XIV, p. 307).

— 67 —

René de Bil, de Hondschoote (Nord) fut guéri, le 16 août 1881, d'une tumeur blanche au genou gauche, compliquée d'ulcère et de trajets fistuleux, après un bain de piscine.

M. Leys, médecin de M. de Bil, atteste ainsi sa guérison : « Aujourd'hui, 30 septembre, je constate que tumeur blanche, ulcère et trajets fistuleux ont disparu, que la jambe s'est redressée... Pour moi, comme pour toute personne non prévenue, il est évident qu'une guérison si merveilleuse et si subite ne peut être attribuée qu'à un miracle.

« LEYS. »

(A. XIV, p. 50).

— 68 —

Mme Marie Barret, demeurant à Paris, fut guérie, le 20 août 1881, à la Piscine, d'un goitre exophtalmique, d'une tumeur cancéreuse intérieure, d'hypertrophie du cœur, et de varices purulentes.

Le Docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier s'exprime en ces termes sur ce cas : « On ne saurait contester le caractère surnaturel à cette guérison. Aucune obscurité ne plane sur la nature du mal... Les efforts les plus habiles de l'art n'ont pu en arrêter l'évolution... Il ressort de ces constatations que la vie était atteinte profondément dans ses sources et dans ses agents indispensables.

« H. VERGEZ. »

(A. XIV, p. 286).

— 69 —

Mme d'Hombres, de Creissels (Aveyron), fut guérie, après un bain de piscine, le 2 octobre 1881, d'anémie avec tous ses symptômes alarmants : dyspepsie, insomnie, affaiblissement général, fièvre.

Le Docteur d'Hombres, son mari, relatant sa guérison, s'exprime ainsi : « Certaines personnes, prévenues ou incrédules, voudront expliquer cette guérison par l'effet d'un bain froid ou des impressions morales. Je ne veux pas entrer ici dans une discussion scientifique, et je reste convaincu qu'une pareille guérison n'aurait pu être obtenue.

nue par les moyens que possède la science et qu'elle est, réellement, l'effet d'un miracle.

« L. D'HOMBRES. »

(A. XIV, p. 238).

— 70 —

Le docteur Schmitz certifie en ces termes la guérison de M. l'abbé Buurmans, d'Anvers, subitement délivré, à la Piscine de Lourdes, le 2 février 1882, d'une maladie interne.

« Ce retour brusque et instantément complet à la vie normale s'est fait sans aucune intervention médicamenteuse, à la suite d'un acte de foi en la puissance de la Vierge Marie. C'est le caractère d'instantanéité et de perfection de la guérison qui impriment à cette cure un cachet particulier et extraordinaire, et qui doivent faire dire que, si elle persiste complète, elle est due à une puissance supérieure.

« Anvers, le 19 mars 1882.

« D^r D. SCHMITZ. »

(A. XV, p. 28).

— 71 —

M. Joseph Viane, de Bruges, fut guéri, le 27 juin 1882, deux jours après avoir pris un bain dans la Piscine; il souffrait, depuis 24 ans, d'ulcères résultant de la carie des os du bassin.

Cette guérison est ainsi attestée par le docteur Van Droman, médecin de Joseph Viane :

« ... Comme on vient de le voir, cette guérison s'est effectuée dans un espace de temps trop court, pour pouvoir l'attribuer aux seuls efforts de la nature; et nous croyons devoir y signaler l'intervention d'une cause surnaturelle. car *jamais* une pareille collection d'ulcérations de cette nature, après avoir résisté de longs mois à toute sorte de médication, ne se dissipe avec cette promptitude dont il vient d'être question.

« Bruges, 16 octobre 1882.

« VAN DROMAN. »

(A. XVI, p. 22).

— 72 —

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, ajoute :

« Il résulte évidemment du certificat délivré par le docteur Van Droman que l'affection... se rattachait à la diathèse scrofuleuse; or, il est d'observation constante que toutes les maladies dérivant d'une pareille source guérissent lentement. D'où la conclusion rigoureuse que la guérison de Joseph Viane sort des voies naturelles.

« H. VERGEZ. »

(A. XVI, p. 23).

— 73 —

Voici comment s'exprime le docteur Amalric sur le cas de Mlle Amélie Blondel, de Villefranche, guérie subitement à la Piscine de Lourdes, le 12 juillet 1882, d'une paralysie datant de six ans :

« Nous croyons que la guérison de cette paralysie si complète, dont Mlle Amélie Blondel était atteinte depuis près de six ans, après avoir résisté aux traitements les plus rationnels et les plus énergiques; guérison si facilement, si instantanément obtenue par la simple immersion dans l'eau de la Grotte de Lourdes, est un fait merveilleux, absolument en dehors des moyens de la science médicale, et ne pouvant ressortir que du domaine surnaturel.

« St-Amans-Soult, le 30 juillet 1882.

« AMALRIC, *m. d. P.* »

(A. XVII, p. 109).

— 74 —

Un médecin de Toulouse, M. V. Chamayou, s'associe à ce jugement : « Je ratifie, écrit-il, des deux mains, tout ce qu'il (le docteur Amalric) a écrit dans son certificat.

« En foi de quoi, j'ai donné la présente attestation.

« Toulouse, 8 août 1882.

« V. CHAMAYOU. »

(A. XVII, p. 109).

— 75 —

Mlle Brin, de Bazoges-en-Pailiers (Vendée), fut guérie à la Piscine de Lourdes, le 30 août 1882, d'une congestion pulmonaire chronique, d'une bronchite chronique avec expectoration mucopurulente, quelquefois mêlée de sang.

« Aujourd'hui... il n'y a plus rien au poumon... J'es-

time que cette guérison rentre dans les faits d'ordre surnaturel.

« E. DAMOUR, *d. m. P.* »

(A. XV, p. 262).

— 76 —

Mlle Julie du Breil de Pontbriand, de Pluduno (Côtes-du-Nord), était atteinte d'amblyopie : elle fut guérie subitement à la Piscine, le 30 août 1882.

Le docteur Vergez, agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, fait sur cette guérison la déclaration suivante :

« Il faudrait être atteint d'une grande mauvaise foi, pour refuser à la guérison de Mlle du Breil de Pontbriand le caractère mystérieux, et pour se dispenser de la placer dans un ordre de faits supérieurs aux puissances de la nature... Ici, la guérison est survenue instantanément après une seule ablution avec l'eau de la Grotte. Cette instantanéité en dit assez.

« Tarbes, le 18 janvier 1884.

« D^r H. VERGEZ. »

(A. XVI, p. 334).

— 77 —

Julie Dehant, de Wenfercée-Baulet (Belgique), atteinte d'une pseudarthrose, avec parésie et faiblesse concomitante du bras droit, fut guérie à Lourdes, dans les premiers jours de juin 1883.

Son médecin, le D^r Léon Marique, dit dans son certificat, en date du 7 juin 1883 : « Cette affection résiste à toute médication, tant interne qu'externe... Je déclare avoir examiné Julie Dehant aujourd'hui, 7 juin 1883, et constaté sa guérison parfaite. En présence de ce fait, je n'hésite pas à reconnaître le miracle opéré à Lourdes par la Très Sainte Vierge Marie.

« Velaine-sur-Sambre, 7 juin 1883.

« D^r LÉON MARIQUE. »

(A. XVI, p. 77).

— 78 —

Le docteur Caisso, parlant du cas de Mlle Jeanne Valette, de Montpellier, guérie le 21 août 1883, à la Piscine de Lourdes, d'une névrose cérébro-spinale, avec prédominance de troubles gastriques et paralysie des

jambes, dont elle souffrait depuis vingt-huit mois, atteste que « cette guérison est extraordinaire et qu'elle ne peut être attribué à des moyens naturels.

« D^r B. CAISSO,

*Ancien chef de clinique de la Faculté
de Montpellier. »*

(A. XVII, p. 101).

— 79 —

Le même docteur Caisso écrit, à propos de Sœur Barnabé, de Montpellier, guérie subitement à la Piscine de Lourdes, le 7 septembre 1883, d'une névrose cérébro-cardiaque :

« Je déclare que cette guérison instantanée et radicale, nullement due aux simples efforts de la nature, ne peut pas être expliquée scientifiquement.

« En foi de quoi, je délivre le présent certificat.

« Montpellier, le 14 septembre 1883.

« B. CAISSO. »

(A. XVII, p. 16).

— 80 —

Le docteur Vergez fait, sur le même cas, la déclaration suivante :

« Tous les symptômes étant exclusifs d'une affection hystérique, il y a lieu de conclure, avec les docteurs qui ont donné leurs soins à Sœur Barnabé, MM. Caisso et Ricome, que la guérison n'est pas susceptible d'interprétation naturelle.

« 18 janvier 1884.

« D^r VERGEZ,

*professeur agrégé de la Faculté de médecine
de Montpellier. »*

(A. XVII, p. 17).

— 81 —

Raymond Petit, de Rennes, fut subitement guéri, à la Grotte de Lourdes, le 19 septembre 1883, d'une myopie spasmodique et d'une lésion des yeux. Son père, le docteur Petit, professeur à l'École de médecine de Rennes, écrit :

« S'il me fallait faire la part qui revient à Dieu ou aux hommes... je dirais :

« 1^o C'est Dieu qui a guéri mon enfant. Ce n'est point à l'art qu'il faut attribuer cette guérison.....

« 2^o La nature pouvait-elle, par ses propres forces, détruire ainsi ces désordres matériels et fonctionnels?.....

« Je crois que la disparition des lésions ne s'est pas opérée comme cela se voit dans le cours naturel des choses, c'est-à-dire progressivement et lentement, en suivant les phases de la période de déclin de l'affection; au contraire, elle s'est opérée brusquement, ce qui n'est pas naturel : Elle (la Sainte Vierge) a usé de son intercession si bonne et si tendre, pour guérir cet enfant, qui lui appartiendra à jamais.

« D^r PETIT,
professeur à l'École de médecine de Rennes. »

(A. XVIII, p. 55).

— 82 —

Emma Genoud, de Châtel-Saint-Denis (Suisse), était sourde et muette. C'est à Lourdes, au mois d'octobre 1883, qu'il lui fut donné d'entendre et de parler.

Le docteur Rollin apprécie cette guérison en ces termes :
« Inutile d'ajouter qu'une guérison aussi prompte, aussi complète, de plusieurs maladies, reconnues incurables par la science, ne peut être attribuée à des moyens médicaux.

« D^r ROLLIN. »

(A. XV, p. 195).

— 83 —

Le D^r Audibert termine ainsi l'attestation donnée au sujet de la guérison de Mlle Marcellin, délivrée instantanément à la Grotte, le 7 juin 1885, d'une tumeur abdominale chronique, compliquée de péritonite aiguë.

« La tumeur à laquelle la lésion organique donnait lieu se manifestait par des signes très apparents, et occasionnait des symptômes aigus violents, dont j'avais été le témoin et qui ont cessé d'exister dans un intervalle de temps très court. Les ayant constatés le matin, je ne les ai plus observés le soir, et je ne saurais expliquer par aucune action médicatrice, ni même par une ressource propre à la nature, cette prompte et complète disparition.

« A Marseille, le 16 mars 1887.

« L. AUDIBERT, d.,
ancien chef de clinique, adjoint du prof. Fabre. »

(A. XIX, p. 277).

— 84 —

Le Docteur Dupuis écrit, à propos d'Eugène Boulet, de St-Lucien, près Beauvais, guéri subitement à la Piscine de Lourdes, le 21 août 1885, d'une myélite aiguë : « Est-il besoin de conclure de tout ce qui précède que la guérison subite d'E. Boulet est un fait inexplicable, scientifiquement parlant, que son analyse échappe à toute appréciation normale et rationnelle ? »

« Si l'immersion dans l'eau froide avait pu amener la guérison, elle l'aurait fait graduellement, successivement, et non pas du jour au lendemain.

« St-Lucien, 25 août 1885. »

« D^r H. DUPUIS. »

(A. XVIII, p. 220).

— 85 —

Mlle Dubois, de Troyes, avait, depuis le 6 octobre 1879, une aiguille enfoncée dans le pouce gauche. Ayant plongé sa main dans l'eau de la Grotte, le 20 août 1886, elle vit l'aiguille sortir, après avoir suivi un trajet sous-épidermique de plusieurs centimètres.

Les docteurs Viardin et Forest, de Troyes, dans leur rapport médical, s'expriment ainsi sur les circonstances de la sortie de l'aiguille :

« ... Ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'elle ait continué son chemin sous l'épiderme après un intervalle de presque un centimètre, pour sortir définitivement vers l'extrémité du pouce... Nous renonçons à donner à ce fait une explication naturelle.

« Troyes, les 29 juillet et 31 octobre 1887. »

(A. XX, p. 239).

— 86 —

Mlle Anaïs Salé, de Nîmes, fut guérie, à la Piscine de Lourdes, le 24 août 1886, d'une chloro-anémie.

« Le docteur Ebrard, médecin en chef de l'hôpital de Nîmes, écrivait dans son certificat de guérison :

« Tels sont les faits qu'il nous a été permis d'observer. Si maintenant on nous demandait une appréciation, nous serions forcé de convenir que l'instantanéité de la guérison d'un état pathologique aussi grave est bien de

nature à faire réfléchir : elle nous paraît déroger singulièrement aux lois naturelles...

« 7 octobre 1886.

« D^r ÉBRARD,
médecin en chef de l'hôpital de Nîmes. »
(A. XIX, p. 232).

— 87 —

Arsène Hayes, de Laferrière-aux-Étangs (Orne), se trouva guéri d'une myélite chronique subitement, le 23 août 1888, pendant la procession du T. S. Sacrement.

Le docteur Martin, qui avait soigné Arsène Hayes durant sa maladie, écrit ces paroles à un ami :

« Encore une fois, mon cher ami, je suis enchanté de cette guérison, qui me paraît survenue en dehors de l'action médicale.

« D^r MARTIN. »

(A. XXI, p. 315).

— 88 —

Du docteur Lelièvre, sur le même cas :

« Cette atrophie particulière des muscles de la jambe s'explique, tant par le long séjour au lit, que par la maladie de la moëlle, dont la guérison subite contrevient aux lois de la physiologie et de la pathologie.

« Séez, 22 septembre 1888.

« LELIÈVRE, *docteur.* »

(A. XXI, p. 315).

— 89 —

Mlle Julia Lamothe, demeurant à Abos (Basses-Pyrénées), a été guérie, le 25 septembre 1888, par l'action de l'eau de la Grotte, d'un état très prononcé de chloro-anémie, caractérisé par une aménorrhée absolue et une inappétence complète.

Le docteur Forcade, médecin de Mlle Lamothe, atteste ainsi la guérison :

« J'ai revu Mlle Lamothe, le lendemain du jour du pèlerinage; j'ai été surpris, émerveillé de cette transformation subite et définitive. Elle a recouvré, depuis, tous les attributs de la santé : forces, bon appétit. Je déclare la guérison complète, et je regarde comme un fait extraordinaire, vraiment miraculeux, ce passage subit et instan-

tané, et surtout décisif et confirmé, d'un état complet de faiblesse et d'anéantissement à une bonne et franche santé.

« Monein, le 12 octobre 1888.

« D^r FORCADE. »

(A. XXI, p. 232).

— 90 —

M. le docteur Hélot termine ainsi son rapport sur le cas de Mme Fouré, de Souhey-le-Roi, près Dieppe, soudainement guérie dans le chemin de fer, à son retour de Lourdes, durant la récitation du chapelet, d'une hémorrhagie cérébrale grave, au mois de septembre 1888 :

« Ce fait demeure inexplicable au point de vue des sciences naturelles. Ici doit se borner le rôle du médecin. C'est aux théologiens de décider maintenant si cette guérison, qui déroge aux lois de la nature, porte avec elle les autres caractères qui constituent le miracle.

« Canteleu-les-Rouen, 21 nov. 1890.

« D^r Ch. HÉLOT. »

(A. XXIII, p. 228).

— 91 —

M. le docteur Souchet, parlant de la guérison de Mlle Souchet, sa sœur, de Vauvert (Gard), subitement guérie à Vauvert, le 10 septembre 1889, à la suite d'une promesse à Notre-Dame de Lourdes, d'une chloro-anémie et d'une parésie intestinale, écrit ce qui suit :

« Cette guérison si prompte, instantanée, pour mieux dire, ne peut, selon moi, être expliquée par la science médicale.

« Aussi je ne crains pas, moi le médecin traitant, d'affirmer que cette guérison est un fait surnaturel et qu'elle est due à l'action toute puissante de Dieu.

« 10 avril 1890.

« D^r Emile SOUCHEZ. »

(A. XXIII, p. 52).

— 92 —

La Sœur Labadie, Fille de la Charité, supérieure de l'hôpital de Molfetta (Italie méridionale), a été guérie subitement d'une grave pneumonie croupale à forme classique, au mois de janvier 1891, le 12^e jour de la maladie, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes,

Le docteur Pansini juge ainsi cette guérison dans son rapport : « Comment un tel changement a-t-il pu se produire avec une telle instantanéité ? Lorsque les maladies aiguës se terminent d'une manière heureuse, c'est ordinairement par des crises qui préparent peu à peu la guérison. Mais, dans cette pneumonie, où sont les crises, où sont les crachats, où sont les sueurs ? Rien, absolument rien. Qu'une fluxion de poitrine guérisse progressivement, je le comprends ; mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'une femme épuisée par une bronchite chronique, réduite à l'état le plus grave par une pneumonie bilatérale, dans laquelle le danger va toujours en croissant, une femme ayant un pouls filiforme qui disparaît parfois et dont la fin est imminente depuis plus de quatre jours, puisse passer instantanément de la mort à la vie.

« Est-ce l'effet du hasard ? N'est-ce pas plutôt un prodige ? Au lecteur de juger.

« Molfetta, 16 avril 1891.

« D^r PANSINI. »

(A. XXIV, p. 73).

— 93 —

M. Jean Hennion, d'Estaires (Nord), atteint de céphalalgie avec anémie, trouva une guérison instantanée et complète à la Piscine, en novembre 1891.

« Nous devons avouer, dit à propos de cette guérison le docteur Delbecq, d'Estaires, que le changement si brusque, survenu dans l'état physique et intellectuel de cet enfant, présente quelque chose qui s'écarte complètement de la marche ordinaire de ces maladies, qui durent généralement jusqu'à un âge beaucoup plus avancé et dont la guérison suit une marche lente et progressive.

« Estaires, le 29 septembre 1892.

« D^r DELBECQ. »

(A. XXV, p. 166).

— 94 —

Voici comment s'exprime le docteur Gassié sur le cas de Mlle Gassié, sa fille, de Valence-d'Albi (Tarn), guérie subitement, le 7 décembre 1891, à la fin d'une neuvaine à N.-D. de Lourdes, d'une altération grave des os du pied, qui datait de cinq ans.

« Je vous donnerai avec d'autant plus de joie et de plaisir cette relation, que jamais on n'a vu, je crois, sans une

intervention divine, une semblable guérison, si subite, si radicale. C'est un miracle, on ne peut l'expliquer autrement. C'est un fait qui échappe à toute explication humaine.

« D^r GAFFIÉ. »

(A. XXV, p. 106).

— 95 —

Marie Lemarchand, de Caen, fut guérie le 23 août 1892 à la Piscine, d'un lupus et d'une tuberculose pulmonaire. Le docteur La Néelle, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen, termine ainsi sa monographie sur la maladie et la guérison :

« J'avais considéré cette malade comme incurable... Je suis encore tout ému d'avoir pu toucher du doigt cette guérison absolument surnaturelle.

« D^r LA NÉELLE. »

(Boissarie, Lourdes, p. 279).

— 96 —

De son côté, le docteur d'Hombres, qui avait vu la malade à Lourdes avant et après sa guérison, écrit :

« Une guérison aussi prompte est tout à fait en dehors des lois de la nature. Il ne m'appartient pas de déclarer que c'est un miracle, mais, pour moi, cette guérison ne peut être attribuée qu'à un effet surnaturel.

« D'HOMBRES. »

(Boissarie, Lourdes, p. 280).

— 97 —

Mlle Elise Lesage est guérie subitement à Lourdes d'une tumeur blanche en 1892. Le docteur de Saint-Germain, chirurgien de l'hôpital des enfants à Paris, membre de l'Académie de médecine, avait soigné la malade. Le docteur Boissarie, en la lui présentant bien portante, lui demande s'il peut s'appuyer sur son témoignage pour interpréter cette guérison. Le savant chirurgien répond :

« Vous le pouvez; je n'ai aucune réserve à formuler. Cette guérison est inexplicable et sort du cadre de nos observations. »

(Boissarie, Les Grandes guérisons de Lourdes, p. 200).

— 98 —

Mme Noémi Faucon, de Toulouse, atteinte de bron-

chite chronique, compliquée d'hypertrophie du cœur, a été guérie à la Piscine (septembre 1893).

Le docteur Marcaillon, médecin de la malade, termine ainsi son certificat de guérison :

« Je conclus que Mme Faucon, qui était dans un triste état à son départ pour Lourdes, est revenue, cinq jours après, dans des conditions qui laissent peu à désirer et qu'aucun moyen humain n'avait été capable de produire.

« Toulouse, 17 septembre 1893.

« D^r MARCAILLOU. »

(A. XXVI, p. 203).

— 99 —

La petite Yvonne Aumaitre, âgée de 23 mois, atteinte d'un double pied-bot, fut guérie à la Piscine le 26 juin 1896.

Son père, le docteur Aumaitre, termine ainsi la relation de la guérison :

« Tout effort de la volonté est absent, la suggestion est impossible, la foi, l'imagination, tout est supprimé, toutes les théories suggestives sont ici en défaut. A cet âge, un enfant ne peut être hypnotisé. Il ne reste donc qu'à s'incliner devant l'évidence des faits, sans vouloir, ni pouvoir les expliquer, en constatant simplement combien est grande la puissance de Notre-Dame de Lourdes et combien magnifiques les grâces obtenues par son intercession.

« Lourdes, 27 juin 1896.

« D^r AUMAITRE. »

(A. XXIX, p. 91).

— 100 —

Mlle Constance Piquet est guérie subitement d'un cancer au sein, le 24 août 1897. Le docteur Martin était son médecin.

Un chirurgien-major de l'armée écrivait le 17 novembre de la même année :

« J'ai vu le docteur Martin, de Lèves, qui *n'hésite pas à reconnaître le caractère miraculeux du fait qui nous occupe*. Le docteur Martin est très aimable; c'est un homme loyal et de bonne foi, mais qui ne partage pas nos convictions. » Le major s'associait au jugement du docteur Martin.

(Boissarie, Grandes Guérisons, p. 155).

— 101 —

La jeune Rosa Eyraud, de Wanlin (Belgique), sourde-muette de naissance, recouvra l'ouïe et la parole, le 28 août 1897, dans la Piscine de Lourdes.

Quinze jours plus tard, le docteur Lurquin, de Houyet, médecin de la maison du roi, écrivait dans son certificat :

« Je certifie avoir revu l'enfant *après son* retour de Lourdes, et avoir constaté qu'une amélioration sensible, même *merveilleuse*, s'était faite dans son état.

« Fait à Wanlin, le 12 septembre 1897.

« D^r LURQUIN. »

(A. XXX, p. 308).

— 102 —

Mme Marie Maurel, de Montpellier, fut guérie le 20 août 1899, à la procession du Saint Sacrement, d'une atrophie optique.

Le docteur Conil, oculiste, résume ainsi son jugement sur cette guérison :

« Il est de toute évidence que si, dans un pareil cas, on peut attendre comme maximum de bonheur une amélioration légère et lentement progressive, une amélioration tellement notable qu'on pourrait l'appeler une guérison, se produisant subitement, sort absolument de ce que nous sommes habitués à voir et reste scientifiquement inexplicable.

« Lourdes, ce 9 septembre 1899.

« D^r CONIL. »

(A. XXXIII, p. 245).

— 103 —

Constance Colin, de Nancy, fut guérie à la Piscine, le 4 septembre 1899, d'une tumeur annexielle et d'obstruction intestinale.

Le docteur Michel, chef de clinique du professeur Gross, à la date du 31 août 1900, a reconnu qu'il était « impossible d'obtenir ce résultat par des moyens naturels. »

(R. de 1899, p. 315).

— 104 —

Le R. P. Salvator, capucin de la maison de Dinard,

atteint d'une péritonite tuberculeuse des plus graves, a été guéri subitement dans un bain de piscine, le 26 juin 1900.

Le docteur Ménager, médecin du P. Salvator, dans son certificat, s'exprime ainsi sur cette guérison :

« ... J'ai été émerveillé, attendri. J'affirme qu'il est impossible avec des moyens naturels, d'arriver à un pareil résultat; j'avais nié jusqu'ici les faits miraculeux qu'on m'avait racontés; mais je m'incline devant ce fait merveilleux qui s'est passé sous mes yeux.

« D^r MÉNAGER. »

(A. XXXIV, p. 397).

— 105 —

Du docteur Le Covec, de Dinard, autre médecin du P. Salvator, dit, en guise de conclusion, dans son certificat : « J'affirme que la disparition subite de toutes ces lésions ne peut s'expliquer que par une intervention surnaturelle.

« D^r LE COVEC. »

(A. XXXIV, p. 397).

— 106 —

Adeline Molliou, de Dunkerque, paralysée des deux membres inférieurs, fut guérie le 29 août 1900, à la procession du T. S. Sacrement.

Le docteur Villette écrit dans son certificat de guérison :

« Il est permis de conclure que la guérison, bien qu'incomplète, n'a pas été due à des moyens thérapeutiques ordinaires et qu'il y a eu une cause surnaturelle pour arriver à un résultat aussi brusque, après cinq ans de maladie résistant à toutes les ressources de la médecine.

« Dunkerque, 4 septembre 1900.

« D^r LOUIS VILLETTE. »

(R. de 1900, p. 221).

— 107 —

Marie Bailly, de l'hospice de Ste-Foy-les-Lyon, atteinte d'une grave péritonite tuberculeuse, a été guérie dans la journée du 28 mai 1902, après un bain à la Piscine.

Le docteur Geoffroy Paul, médecin de la malade, après avoir attesté la guérison, ajoute : « Puis-je ajouter qu'une péritonite tuberculeuse, avec des moyens humains, n'a jamais pu guérir en quelques heures, comme le fait s'est produit ici ? »

« Lourdes, le 22 mai 1902. »

« D^r GEOFFROY Paul,
de Rive-de-Gier (Loire). »

(A. XXXV, p. 88).

— 108 —

Sœur Marie-Maximin, de Réans (Gers), fut guérie chez elle, le 15 octobre 1902, d'une bronchite tuberculeuse.

Le docteur de Sardac, qui avait soigné la malade, écrit à Mme la Supérieure du couvent de Sœur Marie-Maximin :

« Je vous déclare, Madame, que ce n'est point le traitement médical que j'avais institué, qui a rétabli la sœur Maximin. »

« Je ne puis m'expliquer, médicalement, la guérison si rapide et si complète de la malade..... Vous savez donc, Madame, à qui il faut attribuer la guérison de votre sœur. »

« D^r DE SARDAC. »

(A. XXXVI, p. 29).

— 109 —

Le docteur Gringoire s'exprime ainsi sur le cas de Mlle Marie Gicquel, de Redon, guérie subitement à la Piscine de Lourdes, au mois de mai 1903, d'une aphasie complète :

« Cette guérison, humainement parlant, semble inexplicable. »

« Redon, ce 31 mai 1903. »

« D^r GRINGOIRE. »

(A. XXXVI, p. 93).

— 110 —

M. le docteur Ernst termine ainsi une lettre, où il parle de la guérison soudaine de Mme Rouchel, survenue après la procession du T. S. Sacrement, dans l'église du Rosaire, le 5 septembre 1903, guérison qui délivra la malade d'un affreux loup au visage.

..... « Il est impossible d'expliquer naturellement le changement survenu en si peu de temps.

« Metz, 22 décembre 1903.

« D. ERNST. »

(A. XXXVI, p. 296).

— 111 —

Mlle Marie-Ange Clément, fille du général Clément, d'Agen, était immobilisée par une vieille coxalgie remontant à 17 ans elle fut subitement guérie le 16 septembre 1903, à la procession du T. S. Sacrement.

Le docteur de Nazaris, d'Agen, ancien chef de clinique, médecin de la malade, dit dans son certificat de guérison :

« Je dois à la vérité de dire, malgré la grande réserve à laquelle nous sommes tenus en présence de guérisons aussi soudaines, dans les circonstances particulières où elles se sont accomplies, qu'il s'est passé dans cette jointure enraidie par une immobilisation de plusieurs années, un fait anormal extraordinaire qui va à l'encontre de tout ce que nous avons l'habitude de constater cliniquement en pareilles circonstances.

« 21 septembre 1903.

« D^r DE NAZARIS. »

(A. XXXVI, p. 245).

— 112 —

Pierre Delanoy, de Paris, atteint depuis six ans d'une ataxie locomotrice progressive, déclarée incurable par la science moderne et ayant résisté aux traitements dirigés par quatorze des plus habiles médecins des hôpitaux de Paris, a été guéri subitement et définitivement, le 30 août 1889, à Lourdes, durant la procession du T. S. Sacrement.

Le D^r R. Petit, professeur à l'École de médecine de Rennes, ancien interne des hôpitaux de Paris, conclut ainsi un long rapport, véritable modèle de discussion scientifique :

« Quel est l'homme de bonne foi, le savant intègre et véritable, qui refuserait de s'incliner devant un fait aussi étrange, aussi merveilleux, aussi indéniable?... »

Une guérison comme celle de Pierre Delaroy, impossible naturellement, n'a pu s'effectuer, subite et définitive, que *sous l'action directe de Dieu.*

« D^r PETIT,
*Professeur à l'École de médecine
de Rennes.* »

(A. XXII, p. 275).

— 113 —

Mlle Lucie Fauré, de Puylaurens (Tarn), était atteinte d'une luxation congénitale des deux têtes du fémur. Le 24 août 1882, elle fut guérie instantanément dans la Piscine.

Le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, résume en ces mots ses observations sur cette guérison :

« ... J'estime que la guérison de Mlle Fauré doit être rangée parmi les actes miraculeux.

« Tarbes, le 18 janvier 1884.

« D^r VERGEZ,
*professeur agrégé
de la Faculté de médecine de Montpellier.* »

(A. XVI, p. 350).

— 114 —

D'autre part, le docteur Lagasse, médecin de l'heureuse jeune fille, rendait ce témoignage loyal et courageux :

« ... Pour les humbles comme pour les savants de bonne foi, une chose si extraordinaire ne s'explique par aucun moyen naturel. Il a fallu, pour l'accomplir, une intervention mystérieuse et surnaturelle. Le fait a existé; il se continue, il est visible pour tout le monde et chaque jour. Je ne veux pas nier l'évidence : je vois, je crois.

« Saint-Elix (Haute-Garonne), le 9 juillet 1883.

« LAGASSE, *d. m.* »

(A. XVI, p. 350).

ENQUÊTES

DU DOCTEUR ROGER, DE LENS-SAINT-RÉMY

1^o Enquête sur Pierre de Rudder

VOYAGE

Je partis pour Bruxelles, où je devais changer de train. A peine dans mon compartiment, je fus bientôt engagé dans une discussion religieuse avec un négociant qui se rendait à Bruges, par conséquent non loin de Jabbeke. Il était absolument incroyant. Comme il connaissait le flamand et le français, je le mis au courant de mon projet d'enquête, et je l'engageai à venir avec moi. Il accepta ma proposition et consentit à me servir d'interprète. Je retrouvai donc l'incrédule que j'avais vainement cherché, et vous verrez dans le récit qui va suivre que certains noms apparaîtront *ici* comme celui de Pilate dans le *Credo*. Ces témoignages réunis d'hommes aux convictions opposées donneront plus de force à nos conclusions.

TÉMOIGNAGES REÇUS

1. Du docteur Van Hoestenbergh de Stalhille, localité voisine de Jabbeke.

Je montre au confrère les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* du 12 octobre 1892, renfermant des extraits de lettres, signées de son nom, écrites au docteur Boissarie; il m'affirme qu'elles sont authentiques et qu'elles sont l'expression de la vérité.

Il nous dit ensuite :

Je n'étais pas le médecin de Pierre de Rudder, mais j'ai été le voir par curiosité, en ayant entendu parler différentes fois. Le cas me parut sans ressources, aussi bien qu'à mes collègues Affenaer et Verriest.

Pierre de Rudder avait une fracture multiple et comminutive. Le Dr Affenaer appliqua un appareil inamovible qu'il laissa en place cinq semaines. Le malade se plaignait de douleurs vives; on enleva l'appareil, et on constata une ulcération gangréneuse du pied et une à la jambe, au niveau de la fracture.

Après le Dr Affenaer, le Dr Verriest, qui avait un certain renom, fut chargé par la famille du Bus de soigner de Rudder. Après un long et pénible traitement, le Dr Verriest cessa de visiter le malade, déclarant qu'il n'y avait pas d'autre remède que l'amputation.

D. — A quelle époque avez-vous vu la jambe de Rudder ?

R. — Je ne saurais préciser. C'était deux ou trois mois avant le pèlerinage.

De Rudder avait une plaie à la partie supérieure de la jambe ; au fond de cette plaie, on voyait les deux os à une distance de trois centimètres l'un de l'autre.

Il n'y avait pas la moindre apparence de cicatrisation : Pierre souffrait beaucoup et endurait ce mal depuis huit ans.

La partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait relever le talon de façon à plier la jambe dans son milieu. On pouvait la tordre et ramener le talon en avant et les orteils en arrière.

Tous ces mouvements n'étaient limités que par la résistance des tissus mous.

Etant donné l'état où je l'ai vu, j'affirme que la jambe n'a pu, dans aucune hypothèse, être cicatrisée complètement dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre ma dernière visite et le pèlerinage.

La guérison était, en effet, complète sans le moindre cal au niveau de la fracture, sans raccourcissement, le lendemain de ce pèlerinage.

Il y avait également une plaie large au dos du pied. Cette plaie était également guérie. Si j'avais conservé quelques doutes, ils eussent été d'ailleurs complètement dissipés par le témoignage de Jean Houtsæghe, de Stalhille, que vous allez interroger. Cet homme est intelligent, ce n'est pas un dévot, et, certes, il n'aurait pas exagéré une déclaration qui contrariait sa manière de voir.

En tous cas, je le connais parfaitement, cet homme est incapable de mentir. Il a vu la jambe de Rudder, une dizaine de jours avant le pèlerinage, et, d'après ce qu'il m'a rapporté, la jambe de Rudder se trouvait encore dans l'état où je l'avais vue. D'ailleurs, vous verrez vous-même que la guérison n'est pas ordinaire. La surface du tibia est aussi nette que celle de l'autre jambe, il n'y a pas trace de cal et cela depuis le premier jour de la guérison.

2. Jean Houtsæghe, tonnelier, à Stalhille.

Cet homme, réellement intelligent, fait sa déposition en français.

Je me rappelle parfaitement, dit-il, que, le 7 avril 1875, étant sur la route, je vis un mouvement inusité parmi les habitants de Jabbeke. Je demandai quelle en était la cause. On me répondit que Pierre Rudder revenait complètement guéri.

Alors je m'écriai : Comment ! Rudder est guéri ! mais j'ai encore vu sa jambe cassée la semaine dernière ! Je l'ai vue, en effet, le 29 mars, c'est-à-dire 9 jours avant. Aussitôt, au milieu de la foule, je vis Rudder, revenant de la station, marchant parfaitement et sans béquilles.

— Qu'aviez-vous vu à sa jambe ?

— J'avais vu une plaie grande comme la paume de la main.

— Les linges étaient-ils mouillés ?

— Oui, par un écoulement sanguinolent qui sentait très mauvais.

— N'était-ce pas du pus blanc ?

— Non.

— Avez-vous bien vu que la jambe était cassée ?

— Oui, Pierre a plié la jambe avec la main, de façon à faire sortir par la plaie *les deux extrémités de l'os cassé qui est venu à l'extérieur.*

— Avez-vous touché ces os du doigt ?

— Non.

— Étaient-ils blancs, ou noirs ?

— Ni blancs, ni noirs.

— Ces bouts étaient-ils arrondis ?

— Non, ils n'étaient pas arrondis, ils avaient l'aspect d'un objet brisé.

Pierre m'a montré comment il pouvait tourner son talon en avant et ses orteils en arrière. Il avait aussi une grande plaie sur le dos du pied.

Cette déposition a été reçue en présence de plusieurs témoins, qui ont signé cette pièce, écrite de la main de Houtsæghe et conservée au dossier.

3. Edouard Van Hooren, voisin de Rudder.

— Vous connaissez donc Rudder ?

— Oh ! oui, je suis un de ses voisins.

— Avez-vous signé ce certificat ?

M. le docteur de Stalhille lui traduit le certificat suivant, rapporté dans une brochure, publiée par M. Le Couvreur, curé de St-Laurent, à Bayeux (Calvados).

« Les soussignés déclarent avoir vu, le 6 août 1875, la jambe fracturée de Rudder; les deux parties de l'os rompu perçaient la peau et étaient séparées par une plaie suppurante sur une longueur de trois centimètres. Nous déclarons également que Rudder est revenu, le 7 août, de son pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Oostacker, parfaitement guéri. L'os était soudé, la plaie avait disparu. Rudder pouvait marcher, se tenir debout et travailler aussi bien qu'avant son accident. »

Ont signé : Jules Van Hooren, Edouard Van Hooren, Marie Wittizacle. — Jabbeke, le 25 août 1875.

— Oui, nous avons signé ce certificat.

— Saviez-vous bien ce que vous signiez ?

— Oui, oui, certainement.

— Est-ce bien le jour avant que vous l'avez vu ?

— Oui, le jour avant, au soir. Je me trouvais chez Pierre avec mon fils et Marie Wittizacle.

— Qu'avez-vous vu ?

— Pierre a découvert sa jambe, pour la panser, et a plié la jambe de façon à nous montrer *les deux bouts de l'os cassé.*

— Ces os n'étaient pas rejoints ?

— Non. C'était toujours comme je l'avais vu auparavant. Les os étaient écartés, la jambe était mobile, ballottait ; on pouvait la tordre.

— Quand avez-vous vu de Rudder guéri ?

— Le lendemain du jour où j'avais vu sa jambe cassée. J'étais

sur la porte de la maison, quand j'ai vu Pierre revenant de son pèlerinage, marchant parfaitement et sans béquilles.

Cette déposition, faite en flamand, est recueillie tantôt par notre confrère Van Hoestenberghc, tantôt par M. Tasseniers, mon négociant libre-penseur, qui se déclare convaincu. Elle est faite en présence de plusieurs témoins et de Rudder lui-même.

4. Van Osschen, ouvrier, décoré de la croix civique.

Questionné, il répond que c'est bien là Pierre de Rudder. Il était présent à l'accident en 1867; c'est lui qui a été chercher le docteur Assenaer, d'Oudenburg. Il n'a pas vu la jambe de Pierre de Rudder avant son pèlerinage, mais il sait bien que de Rudder n'était pas guéri. Tout le monde le sait bien. Il a vu aussi la jambe, mais pas au moment du pèlerinage. Il déclare qu'il sait parfaitement bien que de Rudder a été guéri instantanément à Oostacker, alors qu'il était abandonné par les médecins.

NOTA. — Cette déposition est reçue par Tasseniers, qui se dit tout bouleversé de recevoir tous ces témoignages, si nets qu'on ne peut en douter.

5. Edouard Duclou, cordonnier à Jabbeke.

Rencontrant un ouvrier dans la rue, je lui fais demander par Tasseniers.

D. — Avez-vous déjà entendu parler de la guérison d'un appelé Pierre de Rudder, qui aurait été guéri subitement à Oostacker d'une jambe cassée, il y a déjà plusieurs années; n'est-ce pas une blague?

R. — Oui, je sais bien cela, cela est bien vrai; cela est connu de tout le monde dans la commune.

D. — Avez-vous vu la jambe de de Rudder avant son pèlerinage?

R. — Non, je n'ai pas vu sa jambe, mais je sais bien qu'il avait la jambe cassée, et qu'il a été guéri subitement; tout le monde sait cela ici.

6. M. Bouchout, notaire à Jabbeke.

Nous entrons dans un café, où, peu après, arrive M. le notaire Bouchout, qui, apprenant le but de notre visite à Jabbeke, me demande :

— Eh! bien avez-vous constaté le miracle?

Je réponds : Non, sans doute, on ne peut constater un miracle par la seule inspection d'une jambe guérie, mais, du moins, j'ai constaté que, pour une belle fracture, il y a eu une guérison qui n'est pas ordinaire, sans déviation, sans cal et sans raccourcissement.

D. — Et vous, Monsieur le notaire, connaissez-vous des détails sur cette guérison?

R. — Non, il n'y a pas longtemps que je suis notaire ici; mais j'ai entendu raconter, différentes fois, que cette guérison était arrivée subitement à Oostacker pendant son pèlerinage.

7. De Simpel, bourgmestre de Jabbeke.

Dans la brochure de M. le chanoine Le Couvreur, j'avais lu l'attestation suivante :

« Nous soussignés, paroissiens de Jabbeke, déclarons que le tibia de Pierre Jacques de Rudder, né et domicilié ici, âgé de 52 ans, était tellement brisé par la chute d'un arbre, le 16 février 1867, qu'après avoir épuisé les ressources de la chirurgie, il fut abandonné et déclaré incurable par les hommes de l'art et regardé pour tel par tous ceux qui le connaissaient; qu'il a invoqué Notre-Dame de Lourdes, vénérée à Oostacker, et est revenu chez lui tout guéri et sans béquilles, de sorte qu'il peut, comme avant l'accident, se livrer à tous les travaux. Nous déclarons que cette guérison subite et admirable a eu lieu le 7 avril 1873.

« *Signé* : L. S. Slock, curé; Aug. ROMMELAERE vicaire; D' Hœdt, bourgmestre; Aug. STUBBE, échevin; MAENE, échevin; C. SANDERS, président de fabrique d'église; Charles de CLOEDT, membre du conseil communal et marguillier; F. DEMONIE, trésorier d'église; J. CALLEWAERT clerc; P. de SORGE; J. de SIMPEL, conseiller communal; L. BOUTIN PERLOOT; Vicomte DU BUS DE GISINGNES, sénateur.

« Sceau de la commune.

« Jabbeke, le 13 avril 1873. »

Je me rendis chez M. de Simpel, un des signataires, actuel-bourgmestre de Jabbeke. En route, M. Tasseniers me dit combien il est impressionné par ce qu'il avait entendu.

M. de Simpel est un vieillard, il parle le français, mais avec certaines difficultés, car il n'en a pas l'habitude.

Je lui montre le certificat, signé de son nom, le 13 avril 1873, il m'en affirme l'authenticité, ainsi que l'authenticité des autres signatures.

Cette pièce était déposée à la maison communale, mais elle a disparu, me dit-il.

D. — Monsieur de Simpel, avez-vous vu la jambe cassée de Rudder avant son pèlerinage?

R. — Non, mais je savais bien que de Rudder avait la jambe cassée, je l'ai vu passer cent fois avec ses béquilles, allant à la messe, je savais bien qu'il n'était pas guéri avant son pèlerinage et qu'il a été guéri à Oostacker.

NOTA I. — Je demande à Monsieur le Curé :

D. — S'il y a actuellement à Jabbeke quelque personne incroyante, ou du moins ne pratiquant pas la religion?

R. — Non, il n'y en a actuellement aucune, mais un des signataires de l'attestation, signée également par M. de Simpel, était un libre-penseur n'ayant aucune pratique religieuse : c'est M. de Sorge.

D. — S'est-il converti?

R. — Non, il est mort et a même été enterré civilement. Il est vrai qu'il est mort presque subitement, et qu'il n'aurait pu se réconcilier avec l'Église, ayant perdu toute connaissance dès le premier moment de sa maladie.

NOTA II. — M. de Simpel raconte qu'un nommé de Weisch, de Jabbeke, incrédule, qui pratiquait un peu pour faire comme les autres, lui avait dit qu'en présence de cette guérison, il fallait bien croire à la religion, et que, depuis, de Weisch avait pratiqué avec foi.

NOTA III. — L'authenticité du certificat et des signatures m'avait déjà été attestée par Van Hoestenberghé et M. le curé de Jabbeke.

8. Pieter Gielen, cabaretier à Jabbeke.

Revenus à la gare, nous entrons, en attendant le train, dans un cabaret, tenu par Pieter Gielen.

Celui-ci, interrogé en flamand par M. Tasseniers, mon compagnon, (s'il avait déjà entendu parler de la guérison subite d'un nommé Pierre de Rudder, il y a déjà des années), répond que oui, mais il n'était pas encore à Jabbeke à cette époque.

— Le fait est bien vrai, dit-il, il y a même un garde-barrière, qui lui a aidé à monter dans le train, qui lui a dit : Que voulez-vous aller faire là-bas avec une jambe comme cela ? — Hé bien ! lui répartit Pierre de Rudder, il y en a qui ont été guéris, je puis l'être aussi.

D. — De qui tenez-vous ce propos-là ?

R. — Du garde lui-même.

D. -- Ce garde est-il ici, et comment s'appelle-t-il ?

R. — Ce garde n'est plus garde actuellement, c'est Pierre Blomme; cependant il travaille encore au château du Bus.

— Croyez-vous que cet homme vous a dit vrai, est-ce un honnête homme, au dire duquel on peut se fier ?

R. — C'est un très honnête homme qui ne mentirait pas. (Cette déclaration reçoit l'assentiment de plusieurs personnes présentes.)

D. — Pourrait-on le voir ?

R. -- Il habite à un quart d'heure d'ici.

Je prie un des membres de la famille Gielen de vouloir bien avertir Pierre Blomme que je serai à la gare demain, de midi à deux heures, et que je désire le voir.

Rentrés à la gare, le fils Gielen nous prévient qu'il y a encore actuellement, à la gare, un garde qui a aidé au transport de Pierre de Rudder sur le train. Malheureusement, mon interprète, M. Tasseniers, doit reprendre le train pour Bruges et Aillre-Sainte-Marie, il me quitte, en me disant que, pour lui, il croyait sans aucun doute à cette guérison, que la concordance des témoignages rend ce fait certain. — Il était réellement tout bouleversé. Je conduisis ce garde au café de Gielen, dont les deux filles savent passablement le français.

9. Baltazar de Jaegher, actuellement garde-barrière à Jabbeke.

Baltazar de Jaegher, interrogé par une des demoiselles Gielen, déclare qu'il a aidé à transporter de Rudder dans le train, à son départ pour Oostacker.

D. — Avez-vous vu sa jambe cassée, au moment du départ ? Avez-vous vu si elle jouait, si le pied était ballottant ?

R. — Non, il n'a pas vu la jambe au moment du départ pour le pèlerinage, il n'a pas vu non plus le mouvement anormal de la jambe en ce moment-là, mais il a vu à nu la jambe de de Rudder, huit jours avant ce pèlerinage.

D. — Qu'avez-vous constaté ?

R. — Il a constaté deux plaies, la fracture de la jambe ; l'on pouvait tordre la jambe, de façon à faire tourner le talon en avant (il fait le geste pour montrer la chose).

Pierre était parti au train vers six heures du matin, et il l'a vu descendre du train dans la soirée, il l'a vu marcher parfaitement guéri.

10. *Pierre Blomme, de Jabbeke, âgé de 75 ans,
ancien garde-barrière.*

Ne pouvant voir Blomme ce jour-là, j'allai loger à Ostende et revins à Jabbeke le 19, vers midi. A ma demande, un gamin va quérir Blomme chez lui, car Pierre était absent quand on a voulu l'avertir.

Questionné par une des demoiselles Gielen, il déclare, en présence d'autres personnes, qu'il a transporté Pierre de Rudder dans le train, avec l'aide de quelques personnes, quand celui-ci est parti en pèlerinage.

De Rudder, dont la demeure est assez éloignée de la gare, s'est reposé dans sa maisonnette de garde-barrière, à côté de la gare; là, Blomme a constaté la mobilité anormale de la jambe de de Rudder (le témoin fait le geste, montrant qu'il y avait mobilité au niveau du corps du tibia, donc en dehors des articulations), on pouvait faire balloter la jambe.

Voyant cela, il a dit à de Rudder : Mais que voulez-vous aller faire à Oostacker ? restez plutôt chez vous.

Blomme raconte qu'il a été stupéfait, le soir, de le voir descendre du train, marchant parfaitement et sans béquilles. Interrogé si ses souvenirs sont bien fidèles, s'il est bien sûr de ce qu'il affirme, s'il n'y a pas là un peu d'exagération, il proteste avec vigueur qu'il n'exagère en rien, qu'il est tout à fait sûr de ce qu'il affirme. Il raconte de nouveau comment il a bien constaté que la jambe était cassée, mais il n'a pas vu la jambe à nu.

D. — De Jaegher était-il présent, au moment où vous l'avez transporté sur le train ?

R. — Blomme ne saurait le dire au juste, ils étaient trois ou quatre. Il croit bien que oui, mais il n'en est pas tout à fait sûr.

D. — Qui était alors chef de gare ?

R. — M. de Cupper était alors chef de gare; il est maintenant chef à Gentbrugge.

11. *Hippolyte Luca, de Jabbeke.*

Au moment de reprendre le train pour Bruges, entre dans le café un Monsieur à qui Mlle Gielen dit que je suis venu à Jabbeke pour m'informer de l'exactitude de la guérison de P. de Rudder. Aussitôt ce Monsieur me dit en français que la guérison subite, à Oostacker, de P. de Rudder est bien exacte.

« Je n'habitais pas alors Jabbeke, dit-il, mais Oudenbourg. Je n'ai pas vu de Rudder avant sa guérison, mais le Docteur Affenaer, qui l'a soigné, m'a raconté lui-même que de Rudder était incurable, que sa jambe, cassée depuis des années, ne pouvait guérir, et que de Rudder avait été guéri subitement à Oostacker.

Au reste, depuis que je suis à Jabbeke, j'en ai entendu parler bien des fois. Vous pouvez bien croire à cela, me dit-il, tout le monde ici à Jabbeke pourra vous le raconter.

Verriest, docteur à Bruges, qui a soigné de Rudder, a vu celui-ci pour la dernière fois une quinzaine de jours après Van Hoestenbergh (au dire de de Rudder). Il est mort (mais à sa dernière visite, il avait trouvé la jambe en aussi mauvais état qu'auparavant). Il a répété plusieurs fois au docteur Van Hoestenbergh qu'il ne comprenait rien à cette guérison, qu'il avait regardée comme impossible. »

2^e Enquête sur Joachine Dehant

Puisque nous venons de reproduire l'enquête du docteur Roger sur le cas de Rudder, mettons sous les yeux du lecteur les résultats d'une autre enquête qu'il fit aussi en 1893, touchant une guérison qui intéressait encore particulièrement la Belgique, celle de Joachine Dehant.

Nous avons raconté, pages 131-139, comment cette jeune fille fut guérie, le 13 septembre 1878, d'une plaie à la jambe, mesurant 32 centimètres de longueur.

Un certain nombre d'années après, le président du Bureau des constatations médicales à Lourdes écrivit au médecin de la miraculée, le docteur Marique, en le priant de procéder à une enquête rigoureuse sur cette guérison si frappante. Le docteur Marique répondit :

« Cette enquête a été faite depuis longtemps, et les résultats sont bien connus. Tous les gens sérieux et honnêtes croient à la guérison miraculeuse de Joachine.

« Les libres-penseurs disent qu'elle était guérie, avant d'aller à Lourdes; assertion absolument controuvée par le certificat du docteur Froidbise, qui a examiné Joachine la veille de son départ. Les plus intelligents d'entr'eux prétendent qu'elle a joué la comédie douze ans, pour se faire proclamer guérie à Lourdes; mais, à côté, nous avons les témoignages les plus formels, et nous les avons par centaines. »

Cette enquête a donc été reprise dans tous ses détails, par le docteur Roger, assisté de M. Simon Deploige, professeur de droit à Louvain, et par certain interrogatoire de M. Georges Legrand, avocat à Namur, Jules Poncelet, avocat à Arlon, et Jean Eischen, docteur en médecine.

Ces Messieurs ont procédé avec une méthode précise et sévère, dont on ne saurait dépasser la rigueur.

Joachine Dehant avait-elle, en partant pour le pèlerinage, un ulcère énorme à la jambe droite? Cet ulcère a-t-il été subitement guéri à Lourdes? Voilà les deux points qu'ils ont voulu mettre en pleine lumière.

Ils ont interrogé, pour cela, les voisins de Joachine, ses compagnons de voyage et les patrons de l'hôtel où elle était descendue à Lourdes.

Aucun témoin n'était parent ou allié de la miraculée. Les enquêteurs n'ont point interrogé la famille Dehant; ils n'ont voulu entendre que des étrangers.

Tous les témoins interrogés l'ont été en leur domicile, sans avoir eu la possibilité de se concerter entre eux. Tous ont relu leurs déclarations et en ont certifié le compte-rendu fidèle et exact.

I. LES VOISINS

1. M. J.-B. Martin, ancien bourgmestre de Gesves.

Mlle Joachine Dehant résidait à Gesves, quand elle est allée à Lourdes, en 1878. M. Simon Deploige, professeur à l'Université de Louvain, et M. Georges Legrand, avocat à Namur, se sont d'abord adressés à l'ancien bourgmestre de Gesves, M. J.-B. Martin.

Ils ont interrogé M. Martin, le 13 septembre 1893, en son domicile actuel, à Jambes, plage de la Meuse, n^o 3.

D. — Connaissez-vous Mlle Joachine Dehant, qui prétend avoir été guérie à Lourdes, au mois de septembre 1878 ?

R. — Oui, parfaitement. J'étais bourgmestre à Gesves en 1878, et c'est de Gesves que Mlle Dehant est partie pour aller à Lourdes en septembre. Quand j'ai entendu dire qu'elle allait faire le pèlerinage de Lourdes, je me suis rendu chez elle. C'était un jour ou deux avant son départ pour Lourdes. Elle m'a dit : « Je vais vous montrer ma laide jambe. »

D. — Et qu'avez-vous vu ?

R. — Une plaie dégoûtante, une véritable infection. Cela sentait tellement mauvais que j'étais content de m'en aller.

D. — Quelle étendue avait la plaie ?

R. — Tout cela. (Ce disant, M. Martin avance la jambe droite et passe la main sur tout le côté extérieur, depuis à peu près le genou jusqu'à la cheville).

D. — Quelles étaient les particularités de la plaie, sa profondeur ?

R. — Ce que je puis vous dire, c'est que cela me faisait l'effet d'une vraie pourriture.

D. — Avez-vous vu Mlle Dehant après son retour de Lourdes ?

R. — Oui. Je suis allé à sa rencontre. Quand je l'ai vue descendre de voiture, Messieurs, ça m'a fait une impression ! Je ne l'oublierai jamais...

D. — Elle marchait ?

R. — Oui.

D. — Et la plaie ?

R. — Disparue.

D. — Avez-vous vu la jambe ?

R. — Oui, un jour ou deux après le retour de Joachine Dehant. Il n'y avait plus de plaie ; la peau était revenue, un peu plus rouge peut-être, comme quand une plaie est cicatrisée.

Le compte-rendu de la conversation de M. Martin avec MM. Deploige et Legrand a été soumis à M. Martin, le 8 octobre 1893. Après l'avoir lu, M. Martin a écrit à la suite et signé la déclaration suivante : « Je soussigné, Jean-Baptiste Martin, ancien bourgmestre de Gesves, déclare, après lecture, l'entière exactitude de l'entretien ci-dessus, et je maintiens en tous points les déclarations que j'y ai faites à MM. Legrand et Deploige. » (1)

2. Mme la Comtesse de Limminghe.

Le 6 octobre 1893, M. Roger, docteur en médecine à Lens-St-Rémy, et M. Deploige se sont rendus au château de Gesves, chez Mme la comtesse de Limminghe qui a envoyé Joachine Dehant à Lourdes en 1878. Voici quelques extraits des déclarations qu'elle leur a faites :

«... Après avoir retenu le billet de pèlerinage de Joachine Dehant, le 23 ou 24 août, je l'ai fait venir au château et je l'ai moi-même examinée attentivement. Du genou à la cheville s'étendait une vaste plaie, à surface accidentée comme du papier de soie ;

(1) Les autres témoins qui ont signé ont employé des formules analogues. Nous croyons inutile de les reproduire chaque fois.

Les originaux signés ont été remis par les enquêteurs à M. le docteur Boissarie, de Sarlat (Dordogne).

cette plaie suppurait et dégageait une forte odeur; près de la cheville, il y avait un ulcère de couleur noirâtre...

« C'est dans ces conditions que Joachine Dehant est partie à Lourdes, le 10 septembre; j'ai revu encore la plaie la veille ou l'avant-veille du départ, et il n'y avait aucun changement dans son état.

« Le 15 septembre, j'ai reçu de Lourdes un télégramme de M. Raikem, le directeur du pèlerinage, m'annonçant la guérison de Joachine (1).

« A son retour de Lourdes, Joachine Dehant a été reçue au château de Gesves. Ses infirmités avaient disparu. »

3. Sœur Jean-Baptiste (Hortense d'Aoust).

MM. Roger et Deploige ont également interrogé, le 6 octobre 1893, Sœur Jean-Baptiste, supérieure des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée-Conception, à Gesves.

D. — Avez-vous vu la plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite?

R. — Je l'ai bien vue quatre ou cinq fois.

D. — Comment était cette plaie?

R. — Elle couvrait presque toute la jambe, en-dessous du genou jusqu'à la cheville. Il n'y avait pas de peau; la plaie était bosselée et rouge; il en sortait du pus blanc et jaune; l'odeur était très mauvaise; les linges enlevés de la plaie étaient toujours tout imprégnés de pus.

D. — Quand avez-vous vu la plaie pour la dernière fois?

R. — Le jour où M. le docteur Froidbise est venu examiner Joachine Dehant. Il l'a examinée chez nous, un matin. Quand le docteur Froidbise a eu fini son examen, il a dit : « Si celle-là se guérit, c'est un miracle. »

D. — Vous avez entendu cela?

R. — De mes deux oreilles.

D. — Vous avez donc vu la plaie plusieurs fois? N'avez-vous pas constaté une amélioration d'une fois à l'autre?

R. — Oh! non.

D. — Avez-vous vu Joachine Dehant à son retour de Lourdes?

(1) Voici la copie de ce télégramme, dont Mme la comtesse de Limminghe a remis l'original à M. Deploige :

ADMINISTRATION des Chemins de fer, Postes, Télégraphes et Marine.	TÉLÉGRAMME (armes de Belgique)	Assesses 15 septembre 78 Bureau de
Déposé à : Lourdes, 15—9—78. 1, 40 s. N° 223.		
<i>Comtesse de Limminghe, Gesves, près Assesses (Belgique)</i>		
<i>Joachine parfaitement guérie hier soir. Raikem.</i>		
Pour réception conforme : 4, 55.		

R. — Pas tout de suite après le retour; seulement vers le 20 septembre. Il n'y avait plus de plaie, plus d'écoulement, mais une peau assez mince.

4. M. le docteur Froidbise.

Le 12 juillet 1893, M. Deploige a eu avec le docteur Froidbise, à Louvain, l'entretien suivant, au sujet de la guérison de Joachine Dehant :

D. — Vous avez examiné Joachine Dehant le 6 septembre et le 19 septembre 1878?

R. — Oui.

D. — Le 6 septembre, vous avez constaté chez Mlle Dehant l'existence d'une plaie à la jambe droite?

R. — Oui, l'existence d'une vaste plaie.

D. — Quand vous avez examiné de nouveau Mlle Dehant, le 19 septembre, cette plaie avait disparu?

R. — Oui, complètement.

D. — Estimez-vous que cette plaie aurait pu guérir naturellement, du 6 au 19?

R. — Non. Le 6 septembre, la chair était à nu, et le 19, la peau était complètement revenue sur toute la surface de la plaie; la peau était sèche et saine.

D. — Est-il vrai qu'après l'examen du 6 septembre, vous avez dit à Sœur Jean-Baptiste, de Gesves, que, si la plaie de Joachine Dehant guérissait à Lourdes, cette guérison devrait être considérée comme miraculeuse?

R. — Oui.

Le 11 octobre 1893, M. Deploige a envoyé copie au docteur Froidbise du compte-rendu de cet entretien. Par lettre du 12 octobre 1893, datée de Louvain, le docteur Froidbise lui a répondu : « Je ne trouve absolument rien à redire à la façon dont vous traduisez notre conversation du 12 juillet. Le tout est parfaitement exact. »

5. M. Auguste Henrion.

Joachine Dehant, avant d'aller à Lourdes, demeurait avec son frère à Gesves, chez Mme Henrion. Un des fils de Mme Henrion, M. Auguste Henrion, habite actuellement à Samson. C'est là que M^e Charles Godenne, avocat à Namur, et M. G. Legrand sont allés l'interroger le 10 octobre 1893.

D. — Demeuriez-vous à Gesves quand Joachine Dehant y restait?

R. — Oui, dans la même maison.

D. — Qu'avait-elle ?

R. — Elle était bien souffrante, elle avait une plaie à la jambe.

D. — Avez-vous vu cette plaie ?

R. — Je l'ai vue une fois pendant que ma sœur la soignait, un peu avant le départ de Joachine pour Lourdes. La plaie était au mollet; elle sentait très mauvais et n'était pas agréable à regarder. Il y avait des « misères » sur les linges qui provenaient du pansement.

D. — Avez-vous vu Mlle Dehant après son retour ?

R. — J'ai vu sa jambe de suite après son retour de Lourdes, je

crois que c'était le jour même ou le lendemain. La jambe était bien guérie, elle ne coulait plus. La peau paraissait plus tendre à la place où avait été la plaie.

6. Mlle Henriette Henrion.

Enfin, le 6 octobre 1893, le docteur Roger et S. Deploige interrogèrent encore à Gesves Mlle Henriette Henrion.

D. — Est-il vrai que Mlle Joachine Dehant a demeuré chez vous, pendant plusieurs semaines, avant d'aller à Lourdes en septembre 1878 ?

R. — Oui.

D. — Avait-elle une plaie à la jambe droite ?

R. — Oh oui ! j'ai vu la plaie très souvent.

D. — Quelle étendue avait la plaie ?

R. — Elle était très étendue et faisait presque tout le tour de la jambe.

D. — Pendant le temps que Joachine Dehant est restée ici, n'avez-vous pas constaté une amélioration dans l'état de la plaie ?

R. — Non, il n'y a pas eu de changement en mieux.

D. — Quel aspect avait la plaie ?

R. — Elle était bosselée ; on aurait dit une quantité de clous.

D. — Suppurait-elle ?

R. — Abondamment. Il en sortait du pus blanc ; quand elle était nettoyée, elle était rouge, bourgeonnée. Cela sentait bien mauvais. La veille du départ de Joachine pour Lourdes, il y avait sur la plaie des bosses toutes noires, comme de la gangrène.

D. — Quand avez-vous vu la plaie pour la dernière fois ?

R. — Le matin même avant le départ de Joachine pour Lourdes. La plaie était toujours aussi laide.

D. — Avez-vous vu Joachine immédiatement après son retour de Lourdes ?

R. — Oui, le jour même de son retour. La plaie avait disparu et la peau était revenue ; on pouvait passer la main dessus.

D. — Il n'y avait plus de linges autour de la jambe ?

R. — Non.

D. — Le bas n'était pas humide ?

R. — Non, la peau était bien sèche.

II. — LES COMPAGNONS DE VOYAGE

1. M. Hubert Michaux.

Le 5 octobre 1893, MM. Simon Deploige et Roger se rendirent à Jemelle chez M. Hubert Michaux, ancien secrétaire communal de Schallin, et eurent avec lui l'entretien suivant :

D. — Êtes-vous allé à Lourdes au mois de septembre 1878, avec le pèlerinage belge ?

R. — Oui.

D. — Est-il vrai que Mlle Joachine Dehant a été guérie à Lourdes, pendant que vous vous y trouviez ?

R. — Oui, Joachine Dehant a fait le voyage de Lourdes dans le

même compartiment que moi. Je l'ai vue à Namur pour la première fois, dans la salle d'attente, le jour de notre départ, le 10 septembre, elle avait l'air malade. Quand nous avons été embarqués, au bout d'un certain temps, les autres personnes du compartiment ont commencé à se plaindre de la mauvaise odeur qui se dégageait de la jambe de Joachine Dehant.

D. — Avez-vous été incommodé par cette odeur ?

R. — Non. Je me trouvais près de la portière, moi ; puis je n'avais peut-être pas l'odorat aussi fin que mes compagnons. Eux, pour la plupart, se plaignaient vivement de la puanteur. On a même voulu laisser Joachine Dehant à Paris.

D. — D'où provenait cette odeur ?

R. — D'une plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite.

D. — Avez-vous vu cette plaie ?

R. — Je l'ai vue le soir de notre arrivée à Lourdes, le jeudi, 12 septembre, à l'hôtel.

D. — Logiez-vous au même hôtel que Joachine Dehant ?

R. — Oui, chez Latapie.

D. — A quelle heure avez-vous vu la plaie, le 12 septembre ?

R. — Vers 9 heures ou 10 heures du soir. La chambre de Joachine Dehant était contiguë à la mienne. Avant d'aller se coucher, elle a voulu faire le pansement de sa plaie. Elle m'a appelé. Elle était assise par terre, dans sa chambre ; elle m'a dit qu'il lui fallait du linge pour sa plaie et qu'elle ne saurait se lever pour aller en prendre. Je lui ai remis alors un sac de voyage dans lequel il y avait du linge.

D. — Est-ce alors que vous avez vu la plaie ?

R. — Oui.

D. — Comment était la plaie ? Comme la main ?

R. — Plusieurs fois aussi grande ! Oh ! oui, plusieurs fois aussi grande... Elle était bien comme ça... (Et, en même temps, M. Michaux passe la main sur la jambe droite du genou à la cheville).

D. — Est-ce qu'il y avait des saletés sur la plaie ?

R. — Elle était dégoûtante.

D. — Saignait-elle ?

R. — Elle suppurait.

D. — Était-elle profonde ?

R. — Oui, ça, elle avait l'air profonde. Il y avait de ci de là comme des croûtes fendillées, d'où sortait du pus rouge et blanc.

D. — Est-ce que les linges enlevés de la plaie étaient salis ?

R. — Oui.

D. — Est-ce que Joachine Dehant a de nouveau nettoyé sa plaie le lendemain matin ?

R. — C'est possible. Je crois me rappeler que je lui ai aussi porté de l'eau pour laver sa plaie, mais je ne me souviens pas exactement si c'est le soir de notre arrivée à Lourdes ou le lendemain matin... Je me rappelle maintenant que, le lendemain matin, de très bonne heure, quand elle a quitté l'hôtel, elle m'a dit qu'elle venait de faire le pansement de sa plaie.

D. — Avez-vous revu Joachine dans le courant de la journée du 13 septembre ?

R. — Oui, à l'église. Mais, le soir, à notre retour à l'hôtel, on nous a appelés pour nous montrer que la plaie de Joachine était guérie.

D. — Et qu'est-ce qu'il y avait ?

R. — Eh bien ! il n'y avait plus de plaie du tout. Là où il y avait eu une plaie, j'ai vu une peau neuve, plus rouge seulement que tout autour.

D. — Quand est-ce que vous avez vu cela ?

R. — Le vendredi 13, vers 9 ou 10 heures du soir.

S. M. Médot.

De Jemelle, MM. le docteur Roger et Deploige se dirigèrent, sur Schaltin, où ils eurent avec M. Médot, curé retraité de la paroisse et compagnon de voyage de Joachine Dehant, la conversation suivante :

D. — De quoi souffrait Mlle Joachine Dehant quand elle est allée à Lourdes avec vous en 1878 ?

R. — J'ai vu qu'elle avait un gros paquet de linges pour panser une plaie qu'elle avait à la jambe.

D. — Avez-vous vu cette plaie ?

R. — Non ; mais on se plaignait dans le compartiment de la mauvaise odeur qu'elle dégageait ; plusieurs de mes compagnons ont déclaré qu'ils ne pouvaient plus y tenir. J'ai dû beaucoup insister pour qu'on ne laissât pas Joachine Dehant à Paris.

D. — Et Mlle Dehant a été guérie à Lourdes ?

R. — Oui. Je l'ai rencontrée — je crois que c'était le surlendemain de notre arrivée à Lourdes, vers 4 heures du matin — et elle m'a dit qu'elle était guérie.

D. — Avez-vous vu la cicatrice de sa plaie ?

R. — Non. Je n'ai pas cherché à la voir. Je croyais ce que tout le monde affirmait.

9. M. Devos.

MM. Deploige et Roger décidèrent d'aller encore le même jour à Emines, pour y interroger M. le curé Devos.

D. — M. Michaux nous a dit que vous êtes un des témoins de la guérison de Joachine Dehant ?

R. — En effet.

D. — Est-ce que Joachine Dehant, quand elle vint à Lourdes avec vous, en 1878, avait une plaie à la jambe droite ?

R. — Oui.

D. — Que vous rappelez-vous de la plaie ?

R. — Elle couvrait toute cette partie de la jambe, entre le genou et la cheville, sauf une bande de chair saine du côté intérieur ; elle suppurait et exhalait une odeur infecte qui a persisté à l'aller pendant tout le voyage, au point d'indisposer les personnes de notre compartiment. Je crois me souvenir aussi d'avoir vu des linges provenant du pansement et qui étaient salis par le pus.

D. — Que savez-vous de la guérison de la plaie ?

R. — Joachine m'a dit, à Lourdes, le second jour, en rentrant le soir à notre hôtel, que la plaie avait été guérie le matin au second bain.

D. — Avez-vous vu la plaie fermée ?

R. — Je l'ai vue à la gare de Lourdes, au moment de notre départ pour la Belgique, le 16 septembre; Joachine Dehant la montrait à un médecin du Gers qui disait : « La Sainte Vierge fait des choses extraordinaires. » Il restait une légère rougeur, indiquant la place de la plaie guérie.

Je me réfère, du reste, pour tout ce que je pourrais oublier, à un récit que j'ai publié dans les *Annales de Lourdes* du 30 décembre 1878.

D. — A l'aide de quels éléments avez-vous composé ce récit?

R. — Pour le voyage et la guérison, j'en ai fait le récit d'après ce que j'ai vu et entendu moi-même.

D. — Votre récit a été écrit immédiatement après le pèlerinage. Est-ce que des renseignements ou des informations ultérieures n'en ont pas ébranlé l'exactitude, spécialement en ce qui concerne la plaie et les circonstances de la guérison?

R. — Non, en aucune façon. Je reste persuadé de l'existence de la plaie et de sa guérison après le second bain; Léonie Dorval, la baigneuse de Joachine, me l'a certifié. Cette personne était une sainte fille, absolument incapable d'inventer et de mentir; c'est d'après le récit qu'elle m'a fait que j'ai écrit ma relation.

10. Mlle Devos.

MM. Roger et Deploige s'adressèrent ensuite à Mlle Adélaïde Devos, la sœur de M. le curé d'Émines. Elle n'avait pas été présente à l'interrogatoire de son frère.

D. — Avez-vous vu une plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite, quand elle est allée à Lourdes avec vous en septembre 1878?

R. — J'ai vu cette plaie à Paray-le-Monial, le lendemain de notre départ de Namur. C'était à l'hôtel. Joachine Dehant, assise par terre dans une chambre de l'hôtel, m'a demandé de l'eau pour laver sa plaie. Je l'ai aidée, mais, au bout d'un certain temps, je me suis trouvée mal, à cause de l'odeur infecte et de la vue de cette plaie si grande, et je n'ai pu continuer à lui donner mes soins.

D. — Avez-vous vu la plaie à nu, à Paray-le-Monial?

R. — Oui. Elle s'étendait du genou à la cheville; à la hauteur de la cheville, elle s'élargissait, mais, du côté intérieur de la jambe, il y avait une bande de chair qui n'était pas attaquée.

D. — Est-ce que la plaie suppurait?

R. — Oh! oui. La plaie était bourgeonnée; le pus était blanc-jaune; les linges étaient tout maculés de pus.

D. — Et cette plaie s'est refermée à Lourdes?

R. — Oui. Le lendemain de notre arrivée à Lourdes, le soir, à l'hôtel, Joachine m'a dit que la plaie était guérie.

D. — Est-ce que vous avez vu la plaie fermée, ce soir-là même?

R. — Oui. La peau neuve était encore rouge; elle s'écaillait par endroits, mais était sèche et ne coulait plus.

11. Mlle Victorine Dorval.

Enfin, le lendemain, 6 octobre, MM. Deploige et Roger allèrent questionner Mlle Victorine Dorval, à Haltinnes.

D. — Vous avez été à Lourdes, en septembre 1878. Pourriez-

vous nous donner quelques détails sur la maladie et la guérison de Joachine Dehant, qui voyageait avec vous ?

R. — Mon Dieu ! il y a si longtemps et il y a eu tant de choses depuis lors..! Si ma sœur Léonie vivait encore ! C'est elle qui a surtout pris soin de Joachine durant le voyage.

D. — Nous faisons une enquête et nous tâchons de recueillir les témoignages des personnes qui ont vu Joachine Dehant immédiatement avant et après sa guérison.

R. — Une enquête ? Mais tout se trouve dans les *Annales de Lourdes* de l'époque.

D. — Est-ce que le récit des *Annales* est exact ?

R. — En doutez-vous ?

D. — Nous voudrions savoir si ce récit peut s'appuyer sur les déclarations de témoins oculaires.

R. — Eh bien ! ce que les *Annales de Lourdes* ont dit est bien la vérité.

D. — Les avez-vous lues ?

R. — Oui. Et ma sœur Léonie me les a lues.

D. — Qu'en disait votre sœur ?

R. — Que c'était bien comme cela que les choses s'étaient passées.

D. — Est-ce que votre sœur Léonie a été témoin de la guérison de Joachine Dehant ?

R. — Je crois bien. C'est ma sœur qui a plongé Joachine Dehant dans la piscine.

D. — Et vous, avez-vous vu la plaie que Joachine Dehant avait à la jambe ?

R. — Non, mais j'ai vu les linges sales qu'on en enlevait et qui sentaient très mauvais.

D. — Quand avez-vous vu la plaie guérie pour la première fois ?

R. — Je ne m'en souviens plus exactement.

12. Témoignage de Léonie Dorval.

La mort a enlevé un des témoins de la guérison, Léonie Dorval, de Haltinnes, qui fut chargée par Mme la comtesse de Limminghe de prendre soin de Joachine durant le voyage. Mais Léonie Dorval, de son vivant, s'est fréquemment entretenue avec Mme la comtesse de Limminghe de la guérison de Joachine, et c'est d'après le souvenir de ces entretiens que Mme de Limminghe a rapporté au docteur Roger et à M. Deploige le témoignage de Léonie Dorval. Voici en quels termes :

« Léonie Dorval a vu la plaie que Joachine Dehant avait à la jambe droite et le pus qui en sortait. Je crois que c'est en route, à Paray-le-Monial, que Léonie Dorval a vu la plaie pour la dernière fois. Léonie Dorval elle-même m'a fait le récit de la guérison de Joachine. Elle n'a pas su à quel moment précis la plaie a été guérie, Joachine étant entrée dans la piscine sans enlever les linges qui entouraient la jambe. Le 13 septembre, dans la matinée, vers 9 heures, après le second bain, Léonie a dit à Joachine : « Mais, Joachine, vous ne semblez plus souffrir de votre jambe. Qu'en pensez-vous ? Si nous la débandions ? » Elles le firent et furent très saisies toutes les deux de voir la plaie cicatrisée. La

jambe était toute marbrée, bleue et rouge; elle ne blanchit que plus tard, petit à petit. »

13. M. Sosson.

Citons encore le témoignage d'un co-pèlerin de Joachine Dehant, M. Sosson, doyen retraité à Châtillon, que M. Jules Poncelet, avocat à Arlon, et M. Jean Eischen, docteur en médecine à Arlon, sont allés interroger le 14 octobre 1893.

D. — Vous avez été à Lourdes en 1878 avec Mlle J. Dehant. Est-il vrai qu'en allant à Lourdes, Mlle Dehant avait une plaie à la jambe droite?

R. — Nul doute qu'elle avait une plaie affreuse. Elle disait elle-même et l'on racontait tout autour d'elle et pendant tout le voyage que les chairs de la jambe étaient pourries. Ses compagnons de voyage disaient qu'on entourait la plaie de soixante-dix tours de bandelettes et qu'en moins d'une heure toutes les bandelettes étaient percées de pus; ils disaient que l'odeur répandue par cette plaie était insupportable et remplissait le compartiment au point qu'il était presque impossible d'y rester. J'ai un vague souvenir de l'avoir vue à Agen, lavant sa plaie.

D. — Est-ce que cette plaie a été guérie à Lourdes.

R. — Nul doute, car, au moment où cette guérison s'est produite, la nouvelle s'est répandue immédiatement et a produit une émotion générale.

D. — Quand a-t-elle été guérie?

R. — Le vendredi, on l'a dite guérie de sa plaie; tout le monde autour de moi le répétait. La demoiselle de Hallinnes qui avait baigné la malade m'a raconté qu'elle avait elle-même ôté les bandelettes et que, à sa grande surprise, elle avait découvert des chairs saines, un peu brunes.

III. — LES PATRONS DE L'HOTEL LATAPIE, A LOURDES

14. Mme Latapie.

Le docteur Roger, se trouvant à Lourdes au mois de septembre 1893, est allé, route de Pau, n° 25, à l'hôtel Latapie, où Joachine Dehant était descendue en 1878. Il a d'abord interrogé Mme Latapie.

D. — Vous souvenez-vous que Joachine Dehant a été guérie jadis d'une plaie qu'elle portait à la jambe?

R. — Certainement. Joachine est descendue ici, en septembre 1878, avec plusieurs autres pèlerins Belges. Elle a pansé, le soir même de son arrivée, une plaie qu'elle avait à la jambe. J'ai vu cette plaie, en même temps que ma belle-sœur; la suppuration était abondante, les linges étaient remplis de pus. Le lendemain matin, les draps de lit eux-mêmes se trouvèrent souillés par la suppuration qui avait percé les pièces du pansement. J'ai revu le lendemain cette plaie complètement fermée; elle était recouverte d'une cicatrice rouge et très fine. Il n'y avait plus la moindre suppuration.

15. Mlle Marie Latapie.

Elle arrive, pendant que le docteur Roger s'entretient avec sa belle-sœur.

D. — Que vous rappelez-vous de la guérison de Joachine Dehant ?

R. — Je me souviens d'avoir vu arriver Joachine ; elle geignait à chaque pas. Un prêtre qui l'accompagnait recommanda de la mettre à part, disant qu'elle sentait mauvais, qu'elle avait la gangrène. Et, en effet, elle ne sentait pas bon.

J'ai vu la plaie de sa jambe le soir, le jour même de l'arrivée, au moment où Joachine la découvrait pour en faire le pansement. La plaie était vilaine, les pièces de pansement étaient couvertes de saletés et de pus ; les draps de lits furent salis par le pus pendant la nuit et durent être remplacés le lendemain.

D. — La plaie était-elle grande ?

R. — Oh ! oui, bien comme ça... (Ce disant, Marie Latapie montre la main droite étendue et de l'autre indique le dessus du poignet).

D. — Elle était profonde ?

R. — Je ne m'en souviens pas. Je ne l'ai d'ailleurs pas examinée de près ; ce n'était pas agréable à voir. Le lendemain, dans la soirée, Joachine, étant rentrée, nous a montré sa jambe ; la plaie avait complètement disparu, il ne restait qu'une cicatrice rouge.

D. — A quelle heure avez-vous vu la plaie guérie ?

R. — Le soir. Joachine avait passé presque toute la journée à la Grotte.

16. M. Latapie.

D. — Pourriez-vous me donner des renseignements sur la guérison de Joachine Dehant ?

R. — Je me souviens très bien de cette guérison. Je n'ai pas vu la plaie, mais j'avais entendu dire qu'une personne estropiée avait une plaie. Le lendemain de son arrivée, j'ai vu la plaie cicatrisée au moment où Joachine la montrait aux autres personnes de l'hôtel.

CONCLUSION

MM. Deploige et Roger ont résumé les résultats de leur enquête dans les lignes suivantes :

« Deux faits paraissent dûment établis par cette enquête :

« 1^{er} fait : L'existence chez Mlle Joachine Dehant, au moins jusqu'à la date du 12 septembre 1878, à 10 heures du soir, sinon jusqu'au matin du 13, d'une plaie couvrant presque toute la jambe droite depuis le genou jusqu'à la cheville, mettant la chair à nu, bourgeonnée, rouge et par endroits noirâtre, dégoûtante à voir, suppurant abondamment, dégageant une odeur infecte, ne pouvant, suivant un témoignage médical, guérir naturellement en 13 jours, et n'étant nullement en voie d'amélioration.

« 2^e fait : La disparition totale de la même plaie et son remplacement par une peau neuve, sèche et saine, à partir du 13 septembre 1878, dans la matinée ou, tout au moins, vers 9 ou 10 heures du soir.

« S. DEPLOIGE.

« D^r ROGER. »

(A. XXVI, p. 274-288).

DISCUSSION SUR LE CAS DE RUDDER

-- Résumé --

Dans leur savant article de la *Revue des questions scientifiques*, les docteurs Van Hoestenberghé, Roger et Deschamps, qui avaient fait chacun séparément une enquête, démontrent que la guérison très authentique de Rudder n'a pu être l'œuvre de la nature. Voici le résumé de cette discussion scientifique, où intervient une fine et minutieuse analyse :

1° Un laps de temps très appréciable est nécessaire pour la guérison complète de toute fracture.

2° Il faut plus de trois semaines pour la guérison d'une fracture de jambe. Ils ajoutent même qu'aucun chirurgien, quelle que soit sa confiance dans les progrès de son art, n'admettra qu'un jour, cette durée puisse être réduite ou seulement atteinte. En effet, la consolidation consiste en une cicatrisation de tissus. « Or, la cicatrisation des tissus est un phénomène essentiellement progressif, régi par des lois physiologiques bien connues et qui exige de toute nécessité un temps normal. » Le progrès, en cette matière, consiste uniquement à n'entraver par aucune pratique le libre cours des forces naturelles. Or, le traitement des fractures est bien près d'avoir atteint son apogée de perfection dans la méthode du docteur Lucas Championnière, qui requiert « trois semaines au minimum pour la complète guérison d'un seul des deux os de la jambe, le plus grêle, le péroné. »

3° L'influence de l'esprit sur le corps et l'intervention de la *Faith-healing* (la foi qui guérit) de Charcot n'ont rien à faire ici. D'abord, de Rudder, bien qu'ayant « une grande confiance en la Vierge Immaculée, était un robuste campagnard, sans nulle trace de nervosisme. »

Ensuite « attribuer au système nerveux une puissance médica-trice telle qu'elle puisse opérer la *restauration des tissus*, en dépit des lois dûment constatées qui président à cette restauration, c'est se mettre en opposition avec les principes de la science médicale. » L'influence de l'esprit sur le corps, Charcot lui-même le reconnaît, ne peut s'exercer en contradiction avec les lois naturelles; or, la consolidation d'une fracture (lésion tissulaire) exige, de par les lois naturelles, un temps très appréciable, de plusieurs semaines, a-t-on vu plus haut; donc la consolidation *subite* est impossible naturellement.

Il faut lire, dans l'original, la discussion de la théorie de Charcot, qu'engagent à ce sujet nos auteurs, et l'application qu'ils font ensuite de ces données au cas de Pierre de Rudder : rien n'y égale la clarté de l'exposition et l'art de l'érudition, que la rigueur toute scientifique du raisonnement.

Et, quand on a poursuivi sa lecture jusqu'aux pièces justificatives, et qu'on rassemble d'un trait de mémoire, l'ensemble des

circonstances et des caractères de cette guérison extraordinaire, l'esprit se sent acculé, d'une force invincible, au dilemme par où concluent les savants médecins : « Ou nier le fait, ou renoncer à l'expliquer par les forces de la nature. Or, nier le fait est absolument impossible. »

(A. XXXII, pp. 374-375).

N° 17

CLÉMENTINE TROUVÉ

DÉPOSITION DE MADAME DELAIGNE

« Je soussignée, Adeline Renoux, femme Paul Delaigne, demeurant à Sanxay (Vienne), certifie que, me trouvant chez mes parents, fermiers aux Lambertières, commune de Rouillé (Oise), j'ai vu la plaie suppurante que Clémentine Trouvé avait entre la cheville et le talon du pied droit. C'était le 17 du mois d'août dernier 1891, la veille de son départ pour le pèlerinage national à N.-D. de Lourdes. Lorsqu'elle m'a montré son pied, j'ai vu avec peine la plaie béante d'où suintait du pus mêlé de sang; les linges qui enveloppaient le pied en étaient tout tachés. J'ai vu son pied complètement guéri. Aussi, après avoir vu le mal, je ne puis attribuer qu'à un miracle la guérison survenue à Lourdes. Ma mère a pu constater comme moi le mal et la guérison de Clémentine Trouvé; elle regrette de ne savoir pas écrire afin de pouvoir rendre témoignage à la vérité.

« La mère Trouvé avait amené sa fille dans une brouette, une marche prolongée étant impossible à l'enfant.

« Fait à Sanxay, le 20 octobre 1891.

« ADELINE RENOUX, femme P. DELAIGNE. »

DÉPOSITION DE MADAME DE ROEDERER

Il faut citer ici le témoignage très important de Mme la vicomtesse de Roederer, qui a pris l'enfant à la gare de Poitiers, ne l'a pas perdue de vue pendant tout le voyage, l'a suivie jusqu'à Lourdes et a constaté que, jusqu'à l'entrée dans la piscine, la plaie n'avait pas cessé de suppurer. Nous reproduisons intégralement cette importante déposition :

« Je soussignée, secrétaire de l'Association de N.-D. de Salut pour le diocèse de Poitiers, certifie que, le 18 août 1891, j'ai reçu à la gare de Poitiers, à l'arrivée du train de 5 heures du soir, la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, admise au nombre des malades faisant partie du Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes.

« Cette enfant avait, au talon du pied droit, une carie des os,

ainsi que le témoigne le certificat du médecin. Cette carie, du reste, était indiquée par la suppuration mêlée de sang et d'eau teintée de sang. J'ai vu la plaie, qu'à son arrivée, l'enfant avait aussitôt débandée. La fatigue du voyage avait activé la suppuration et l'enfant pleurait à la pensée que sa provision de linge serait trop vite épuisée; elle souffrait et j'eus bien de la peine à la consoler. J'ai revu l'enfant pendant la journée qu'elle a passée à Poitiers; je l'ai revue aussi dans le train; la suppuration, toujours de même nature, était abondante.

« L'enfant fut guérie le 21 août, pendant qu'elle se baignait dans la piscine; la plaie fut fermée instantanément. Je retrouvai Clémentine à l'hôpital des Sept-Douleurs; elle sautait plusieurs marches d'escalier à la fois et essayait de courir; sa joie était indescriptible; elle répétait : « Maintenant je puis bien courir, mais je ne sais plus le faire !... » Les médecins de Lourdes constatèrent le jour même la guérison.

« En foi de quoi, j'ai signé :

« DE G. V^{ice} REEDERER,
Sec. de N.-D. de Salut.

« Poitiers, 15 janvier 1895. »

N° 18

MADAME GORDET

MALADIES DONT ELLE FUT ATTEINTE DE 1880 A 1892

- 1880. — Fausse couche, gastralgie.
- 1881. — Névralgies intenses et prolongées, dyspepsie.
- 1882. — Bronchites renouvelées, douleurs d'épaules, faiblesse générale.
- 1883. — Angines consécutives, craintes de maladie de poitrine.
- 1884 et 85. — Désordres du côté du cœur.
- 1886. — Gastralgie, gastrite.
- 1887. — Épanchement arthritique du genou gauche.
- 1888. — Inflammation des intestins, déplacement de l'utérus.
- 1889 à 1892. — Pelvi-péritonite, Phlegmons, tumeur interne, — ovaro-salpyngite couronnant le tout, et ayant pour effet l'impossibilité absolue de se tenir debout et de se mouvoir sans appui.

Toutes ces maladies consécutives attribuées par la malade aux mêmes causes :

La fausse couche initiale, et l'accident de voiture que nous avons signalé,

Certificat
de M. le docteur Castay, d'Henrichemont,
constatant la maladie et la guérison de Mme Gordet.

« Je soussigné, Jean-Baptiste Castay, docteur en médecine de la Faculté de Paris, demeurant à Henrichemont (Cher), reconnais avoir donné mes soins à Mme Gordet Virginie, pour une ovaro-salpyngite suppurée du côté droit, datant de 3 ans huit mois. Mme Gordet, au cours de sa longue maladie, passée presque entièrement au lit, a présenté des accidents très graves de pelvi-péritonite suppurée avec redoublements inflammatoires à chaque période menstruelle.

« Depuis quelques mois, un certain calme relatif avait succédé aux accidents aigus, mais il subsistait une gangue inflammatoire emprisonnant l'utérus, et dont la résolution se faisait lentement.

« Malgré cette amélioration, les douleurs étaient très vives, la station debout était impossible et la malade ne pouvait faire quelques pas, sans le secours de ses béquilles.

« Sur la demande de Mme Gordet, j'ai pratiqué une exploration le 9 août 1892. La résorption de l'exsudat avait fait des progrès sans être complète.

« Aujourd'hui, 3 septembre 1892, j'ai procédé à un nouvel examen minutieux et j'ai constaté que *les produits de l'inflammation avaient totalement disparu*; les culs-de-sac étaient vides, l'utérus libre, le toucher et le palper combinés complètement indolores.

« Mme Gordet affirme n'éprouver aucune souffrance ni spontanée, ni provoquée; elle s'assied, se lève et marche avec une entière liberté de mouvements. *Médicalement, je suis autorisé à conclure à la guérison*, que je souhaite entière et durable dans l'intérêt de la malade.

« En foi de quoi, je délivre le présent certificat, que je déclare sincère et véritable.

« Henrichemont, le 3 septembre 1892.

« J. CASTAY. »

~~~~~

**N° 19**

---

**MADAME ROUCHEL**

---

LETTRE DE M. L'ABBÉ HAMANN,  
VICAIRE DE SAINT-MAXIMIN, PAROISSE DE MADAME ROUCHEL

« Metz, le 28 octobre 1903.

« Je vois Mme Rouchel depuis le temps pascal de l'année 1903. La première fois que j'ai été appelé près d'elle, je l'ai trouvée sur son lit et sous le coup d'horribles souffrances; son nez, ses lèvres, une partie des joues, tout cela ne formait qu'une seule plaie purulente. Elle portait habituellement un bandeau : « Oh !

Monsieur l'abbé, me dit-elle, vous ne pourriez pas voir mon mal; vous vous sauveriez, si je vous le montrais. » Sur mon affirmation que j'avais les nerfs solides et que je pouvais tout voir, elle consentit à ôter son bandeau. A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de la voir ainsi sans bandeau; pour la dernière fois, peu de jours avant son départ pour Lourdes.

« Je me borne à dire brièvement quel était son état à cette dernière date. Toute la partie inférieure du visage de Mme Rouchel était couverte d'une plaie rougeâtre et suppurante. Le mal s'était surtout attaqué à la lèvre supérieure, qui était enflée jusqu'à une grosseur d'environ trois centimètres. La partie inférieure du nez était rongée par le mal. A côté de la bouche, sur la joue droite, je voyais un trou, une ouverture, d'où sortait une matière purulente. Mme Rouchel me montra aussi l'intérieur de sa bouche. C'est là que le mal paraissait avoir son siège, surtout au palais, et, de là, il se propageait à l'extérieur par le nez et par les lèvres. Cette plaie suppurante s'étendait sur les joues, à l'intérieur de la bouche et jusque dans la gorge, aussi loin que je pouvais voir. Je dois dire que, malgré la force de résistance de mes nerfs, l'aspect de cette grande plaie me repoussait et m'inspirait le dégoût, autant que le triste sort de la malade éveillait ma pitié et ma commisération.

« HAMANN. »

---

## N° 20

---

### GABRIEL GARGAM

---

#### RAPPORT MÉDICAL SUR M. GARGAM

Je soussigné, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, appelé à constater l'état de M. Gargam, en traitement à l'hôpital d'Angoulême, certifie avoir constaté ce qui suit :

M. Gargam, victime d'un accident de chemin de fer, sur la ligne de Paris-Bordeaux, a présenté, à son admission dans le service, des contusions multiples, un affaissement considérable, mais aucune lésion traumatique importante: je n'ai, en particulier, constaté aucune fracture ou luxation de la colonne vertébrale. Néanmoins, il était incapable de quitter le lit, et paraissait atteint, sinon d'impotence complète, au moins de difficulté considérable dans le mouvement des membres inférieurs.

Progressivement sont apparus des signes de paraplégie d'abord flaccide, puis rigide et spasmodique, accompagnés de symptômes douloureux variés, et de troubles de divers organes.

Actuellement, les symptômes observés sont les suivants :

Le malade est dans l'impossibilité absolue de faire les mouvements des jambes et du tronc, il est très amaigri, et garde le lit.

On ne trouve en aucun point des traces de traumatisme; il n'existe aucune déviation ou déformation de la colonne vertébrale.

*Examen de la sensibilité.* — Il existe de l'anesthésie cutanée, sur la partie inférieure du corps jusqu'au bassin. Il existe de l'hyperesthésie sur l'abdomen.

A la face et à la partie supérieure du thorax, la sensibilité tactile est normale.

La sensibilité à la pression forte ou à la douleur donne lieu aux mêmes constatations ; nulle aux membres inférieurs, elle est normale ou exagérée à la partie supérieure ;

Le malade accuse de vives douleurs au thorax et entre les épaules ; ces douleurs ne sont pas permanentes ; elles sont tantôt brusques et très aiguës, tantôt sourdes et donnant la sensation d'une constriction intense.

Il n'existe aux jambes aucune douleur spontanée, mais ce phénomène a été observé au début.

Le malade accuse, depuis déjà plusieurs mois, une douleur très nette au niveau de la 2<sup>e</sup> vertèbre lombaire, cette douleur se manifeste surtout quand on exerce une pression.

*Examen de la motilité.* — Impossibilité de mouvoir les jambes et de fléchir le tronc ; les jambes sont raidies dans l'extension, et il est impossible de faire exécuter un mouvement quelconque aux articulations des membres inférieurs. Cette impotence ne tient pas à des lésions articulaires, mais résulte de la rigidité musculaire. Les mouvements des bras, de la face et du cou sont normaux.

Tous ces troubles de sensibilité et de mobilité ont été constatés depuis longtemps.

*Etat des réflexes.* — Ont été autrefois très exagérés, en particulier le phénomène du pied (trépidation épileptoïde).

Actuellement, le réflexe rotulien ne peut être examiné par le procédé habituel, en raison de la rigidité et de l'extension des jambes. Cependant, le choc du tendon provoque des contractions très manifestes dans le triceps fémoral. — Les réflexes cutanés sont exagérés, en particulier les réflexes abdominaux ; en effet, le simple attouchement de la paroi abdominale hyperesthésiée provoque une vive contraction des muscles abdominaux. — Le réflexe crémastérien est normal. Le phénomène du pied existe, mais moindre qu'autrefois.

*Troubles trophiques.* — Outre l'amaigrissement de tout le corps, il existe de l'atrophie musculaire très prononcée des muscles des membres inférieurs ; ainsi la circonférence des mollets est de 23 centimètres, celle de la cuisse de 33 à la partie moyenne. — Au sacrum, rougeur et menace d'eschare. — Aucune modification des poils, des ongles, ni de la peau. — La friction de la peau produit une rougeur persistante.

*Voies digestives.* — Atonie générale, appétit nul, sensation de dégoût, langue brune et sèche, la déglutition est possible, mais la présence des aliments provoque un spasme de l'œsophage. Le malade est alimenté par la sonde de Debove. — Jamais de vomissements, de gaz ou d'aigreurs, mais assez souvent de vives douleurs dans la région de l'estomac. — Constipation opiniâtre.

*Cœur.* — Quelques palpitations. — Aucun signe de lésion. — Pouls normal. Fréquemment des sensations d'angoisse et de douleur dans la région précordiale.

*Poumon.* — Rien à l'auscultation ; le malade ne tousse pas ; la respiration est gênée mécaniquement ; mouvements thoraciques défectueux.

*Fonction urinaire.* — Dans le décubitus, le malade urine assez bien, mais lentement, et ne vide qu'incomplètement sa vessie ; il

s'écoule encore quelques gouttes d'urine après la miction. -- Dans la station debout, la miction est involontaire. Les urines ne contiennent aucun dépôt, aucun élément anormal.

*Organe des sens.* — La vue est bonne, il n'y a ni strabisme, ni ptose, ni modification pupillaire; la pupille réagit bien à la lumière; pas d'inégalité. La vue des couleurs est normale.

Rien de spécial à l'ouïe et à l'odorat.

Tous ces symptômes, dont les plus caractéristiques sont : La paralysie avec contracture; l'atrophie musculaire; l'anesthésie des membres inférieurs, se sont établis graduellement; ils constituent une affection de la moëlle rachidienne appelée sclérose latérale amyotrophique.

Le diagnostic m'a paru pouvoir être posé, à l'exclusion d'autres maladies, telle que la paralysie par compression médullaire, ou l'hystéro-traumatisme.

Cet état morbide me semble avoir été nettement causé par l'accident de chemin de fer dont il a été question. Il constitue une infirmité permanente, peu susceptible d'amélioration, capable d'évoluer progressivement et fatalement.

Angoulême, le 29 décembre 1900.

Signé : DEGRESSAC, *docteur-médecin.*

#### RAPPORT MÉDICAL SUPPLÉMENTAIRE

Je soussigné, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, certifie avoir examiné M. Gargam, le 19 juin 1901, à l'effet de constater les modifications qui auraient pu survenir dans son état pathologique.

L'examen des divers organes en fonctions m'a permis de faire les constatations suivantes :

*Sensibilité.* — Abolition à la partie inférieure du corps, à partir du bassin. Exagération au niveau de l'abdomen et de la partie supérieure du corps.

Il existe dans la moitié inférieure du thorax, et la moitié supérieure de l'abdomen, des douleurs spontanées, profondes, de fréquence et d'intensité variables, mais avec tendance à la continuité. Il existe aussi de violentes lancées dans la région du cœur. D'autres douleurs, qui n'existaient pas lors du premier rapport, se sont montrées dans les membres supérieurs.

*Motilité.* — Il n'a pas de modifications depuis le dernier examen. Les jambes et le tronc sont *raidis* dans l'extension et ne peuvent exécuter ni subir aucun mouvement.

*Réflexes.* — En raison de l'intensité des contractures, l'examen des réflexes (tendineux) n'est plus possible, mais les réflexes cutanés sont exagérés, notamment les réflexes crémastériens et abdominaux.

*Trouble trophique.* — Un peu plus accentuée, l'atrophie musculaire a augmenté : ainsi on constate que la circonférence des membres inférieurs n'est plus que de 25 au mollet et de 33 1/2 au milieu de la cuisse.

L'état des fonctions digestives, respiratoires, circulatoires, ne s'est que peu modifié ; à noter cependant que la déglutition n'est plus possible que pour les liquides ; l'alimentation se fait exclusivement par l'emploi des sondes œsophagienne et rectale. Les organes des sens sont dans le même état; excepté pour l'ouïe, qui est très diminuée à gauche.



En résumé, les modifications survenues sont peu importantes, mais comportent une légère aggravation, résultant des symptômes suivants : apparition des douleurs dans les bras ; — augmentation de l'amaigrissement ; — mauvais état des voies digestives.

Les conclusions restent les mêmes en ce qui concerne l'incurabilité de la maladie, et l'évolution progressive.

Angoulême, le 19 juin 1901.

H. DECRESSAC.

#### JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL D'ANGOULÊME DU 20 FÉVRIER 1901

Attendu que Gargam, dans son exploit d'ajournement, expose que, dans la nuit du 17 au 18 décembre 1899, se trouvant, alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions, dans l'un des wagons-poste du train rapide n° 22, allant de Bordeaux à Paris, ce train fut tamponné par l'express n° 24, qui le suivait ; que, par suite du choc qui se produisit, il fut projeté hors de son wagon sur le talus, où il fut trouvé sans connaissance, et transporté à l'hospice d'Angoulême, où il serait encore en traitement ;

Qu'il fait connaître encore que, depuis son placement à l'hôpital d'Angoulême, son état ne s'est point amélioré, malgré les soins très assidus qu'il a reçus, et que, depuis plus d'une année, il est étendu sur un lit, privé de mouvement et de sensibilité dans toute la partie inférieure du corps, ne pouvant s'alimenter que par des moyens artificiels ; qu'il ne peut prévoir l'époque de sa guérison, de telle sorte qu'il ne pourra désormais sustenter son existence qu'au prix des soins les plus méticuleux et de dépenses considérables ;

Qu'il demande que la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, tenue, aux termes de l'article 1382 du Code civil, de réparer le dommage dont il a souffert et dont il souffre, soit condamnée à lui payer une rente annuelle et viagère de 12,000 fr., et, en outre, une indemnité de 300,000 fr., et, d'ores et déjà, une provision de 10,000 fr. ;

Attendu que la Compagnie défenderesse qui ne peut méconnaître qu'elle est responsable de l'accident dont Gargam a été victime, soutient que la demande de Gargam est exagérée ; que cette exagération seule l'a empêchée de régler l'affaire à l'amiable ; qu'elle est prête, comme elle l'a été, à allouer au demandeur une indemnité, proportionnée au préjudice réel qu'il a souffert ; que, si l'on tient compte, d'une part, de son traitement et de l'avenir qu'il pouvait légitimement espérer, et, d'autre part, de la loi du 19 juin 1833 sur les pensions civiles, une rente de 3,000 fr. constituerait une juste réparation ; qu'elle demande qu'il lui soit donné acte de ce qu'elle offre à Gargam une rente annuelle et viagère de 3,000 francs :

Qu'elle prétend qu'il ne saurait être alloué de provision par suite de cette circonstance que le demandeur touchait encore son traitement ;

Que le tribunal ne saurait s'arrêter aux offres de la Compagnie ; que ces offres, en présence de la situation lamentable où se trouve placé par sa faute le demandeur, sont des plus dérisoires ;

Qu'il y a lieu de rechercher quelle est la pension qu'elle doit être condamnée à servir à Gargam et l'indemnité qu'elle devra lui payer.

En ce qui touche la pension à allouer :

Attendu que Gargam ne saurait être tenu de passer ses jours

dans un hôpital ou dans une maison de santé; qu'il a le droit de prétendre vivre dans une maison à sa convenance, appropriée à l'affection dont il est atteint; qu'il aura besoin d'avoir auprès de lui au moins deux personnes suffisamment habiles pour lui donner, le jour comme la nuit, les soins particulièrement délicats indispensables à la conservation de son existence; qu'il est manifeste qu'il aura fréquemment besoin de l'assistance d'un médecin; qu'il est donc indiscutable qu'une somme de beaucoup supérieure à celle offerte sera chaque année nécessaire au paiement de son loyer, de sa nourriture, des honoraires du médecin, des salaires et de la nourriture des personnes chargées de le soigner, qu'on ne saurait donc s'arrêter aux offres de la compagnie;

Qu'il y aura lieu de décider toutefois que, si Gargam vient à obtenir une pension civile en vertu des dispositions de la loi du 15 juin 1853, la rente que doit servir la Compagnie sera réduite du montant de cette pension.

En ce qui touche l'indemnité :

Attendu que la Compagnie défenderesse ne saurait faire admettre que le paiement par elle à Gargam, d'une pension viagère, sera une réparation suffisante du préjudice qu'elle a fait éprouver au demandeur; que la défense de ses intérêts lui fait trop facilement perdre de vue qu'elles ont été, pour Gargam, les conséquences de la faute qu'elle a commise; qu'elle oublie qu'elle a réduit Gargam au plus pitoyable des états *et qu'elle a fait de lui une véritable épave humaine*, dans laquelle l'intelligence seule n'a point été atteinte; qu'elle oublie encore que, par son fait, Gargam, frappé en pleine jeunesse, a vu son existence brisée, et s'anéantir ses espérances justifiées d'un heureux avenir; qu'il est donc de toute équité que la Compagnie défenderesse soit tenue, dans la mesure où cela est possible, c'est-à-dire par le paiement d'une somme d'argent, d'indemniser Gargam des souffrances physiques et morales qu'elle lui a infligées et qu'elle lui infligera désormais; qu'il paraît que l'allocation à Gargam d'une somme de 60.000 fr. sera suffisante.

En ce qui touche la demande de Gargam tendant à ce qu'il lui soit alloué une provision de 10.000 francs pour faire face aux nécessités les plus pressantes :

Attendu qu'il y a lieu de faire droit à cette demande, afin de permettre à Gargam de procéder de suite à son installation définitive et de recevoir tels soins médicaux qui lui paraîtront nécessaires; qu'il y aura lieu d'ordonner sur ce point l'exécution provisoire du jugement;

PAR CES MOTIFS :

Le Tribunal, après en avoir délibéré, condamne la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans à payer à Gargam une pension annuelle et viagère de 6.000 fr., payable par mois et d'avance à compter du jour de la demande, et une indemnité de 60.000 fr.; condamne dès à présent la Compagnie à payer à Gargam et à valoir sur l'indemnité de 60.000 une somme de 10.000 fr.;

Ordonne de ce chef l'exécution provisoire nonobstant appel;

Dit que, dans le cas où Gargam serait appelé à bénéficier d'une pension civile, en vertu de la loi de 1853, la rente viagère que la Compagnie est tenue de lui servir sera diminuée du montant de cette pension et ce, à compter du jour où la pension civile commencera à courir;

Condamne la Compagnie des chemins de Paris à Orléans aux dépens.

Secau de M<sup>r</sup> SÉVENET,  
Avoué-Licencié, Angoulême.

Pour copie conforme :  
L. CLAVERIE, avoué.

ARRÊT DE LA COUR DE BORDEAUX

Attendu que les premiers juges ont, par des motifs que la Cour adopte, bien apprécié, soit au point de vue de l'indemnité, soit à celui de la rente viagère, les sommes qu'il y avait lieu d'allouer à Gargam, pour réparer, dans la mesure du possible, le préjudice considérable que lui a occasionné l'accident survenu dans la nuit du 17 au 18 décembre 1899, dont la Compagnie d'Orléans se reconnaît responsable ;

Attendu toutefois que, d'après les renseignements fournis à la Cour, la somme de six mille francs allouée comme rente viagère jointe aux intérêts de la somme de six mille francs allouée à titre d'indemnité pourrait à peine suffire pour subvenir aux dépenses annuelles nécessitées par l'état dans lequel se trouve Gargam à la suite de l'épouvantable accident dont il a été victime; qu'il y a lieu de décider que la rente viagère allouée ne sera pas diminuée du montant de la pension civile qu'il pourra obtenir en vertu de la loi de 1853 ;

Attendu, d'autre part, que le Tribunal a décidé que la rente viagère ne commencerait à courir que du jour de la demande, mais qu'il convient de décider qu'à titre de supplément de dommages-intérêts, la rente viagère commencera à courir du jour de l'accident, tout en autorisant la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans d'imputer sur ce paiement la somme de deux mille six cent quatre-vingt-dix francs qu'elle justifie avoir payée pour les soins donnés à Gargam dans l'hospice d'Angoulême ;

Que, dans cette mesure seulement, la Cour croit devoir faire droit à l'appel incident de Gargam ;

PAR CES MOTIFS :

La Cour, après avoir délibéré, statuant, tant sur l'appel principal interjeté par la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans, du jugement rendu, le 20 février 1901, par le Tribunal civil d'Angoulême, que sur l'appel incident de Gargam ;

Confirme le dit jugement en ce qu'il a condamné la Compagnie d'Orléans à payer à Gargam : 1<sup>o</sup> Une pension annuelle et viagère de six mille francs, payable par mois et d'avance ;

2<sup>o</sup> Une indemnité de soixante mille francs.

Réformant et faisant ce que les premiers juges auraient dû faire, dit que cette rente viagère de six mille francs ne sera pas diminuée du montant de la pension civile que Gargam pourra obtenir en vertu de la loi de 1853 ; dit, en outre, que cette rente commencera à courir du jour de l'accident ; autorise toutefois la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans à imputer, sur le paiement de la dite rente viagère, la somme de deux mille six cent quatre-vingt-dix francs, qu'elle a payée, pour le compte de Gargam, à l'hospice d'Angoulême ;

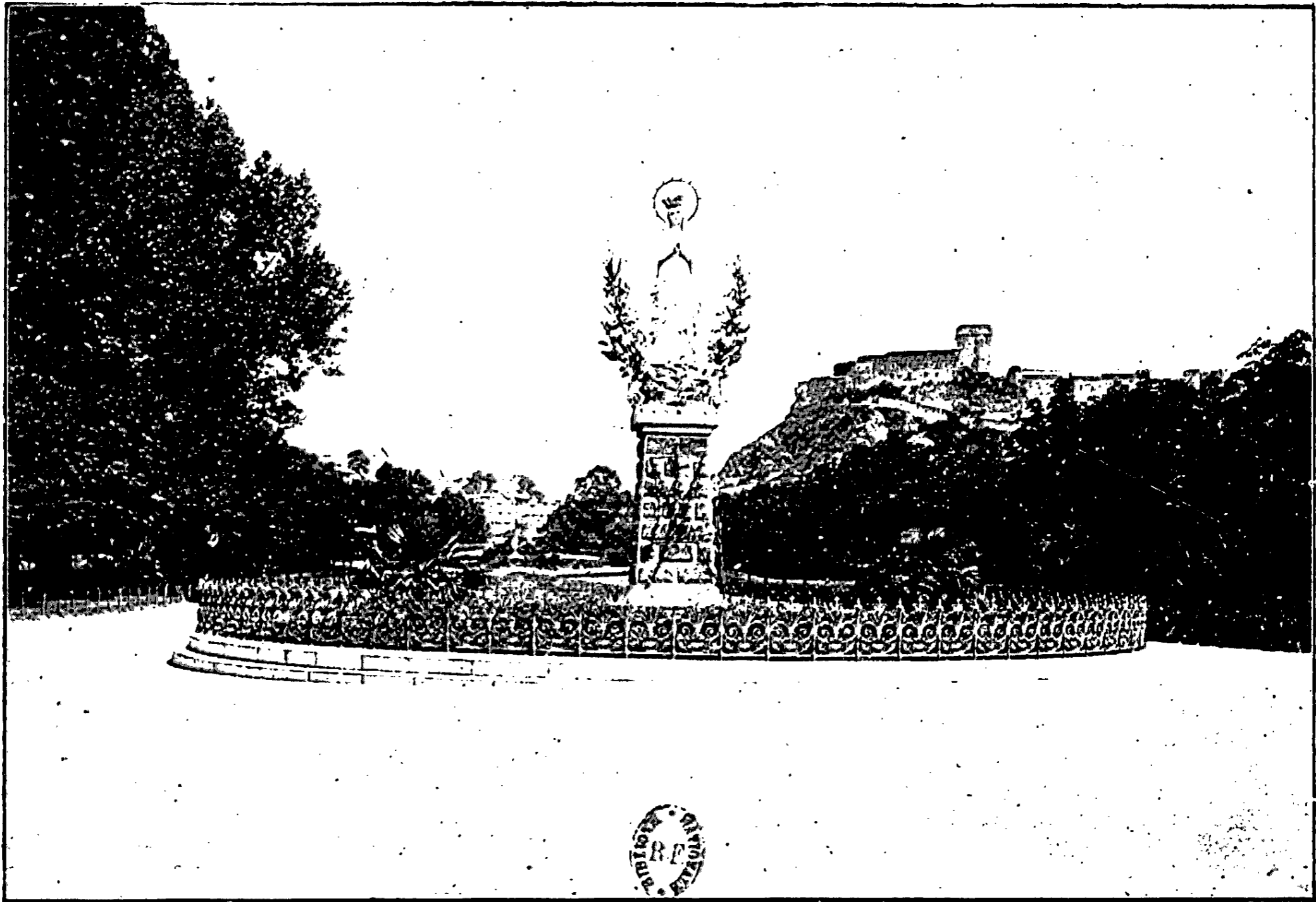
Condamne la Compagnie appelante à l'amende et aux dépens, dont distraction est prononcée au profit de M<sup>r</sup> Claverie, avoué, qui a affirmé les avoir avancés.

Pour copie conforme :

SÉVENET.

L. CLAVERIE.





LA VIERGE DITE COURONNÉE DE L'ESPLANADE

## CONCLUSION

---

Vous qui allez fermer ce livre, permettez à l'auteur de vous adresser un dernier mot.

Vous venez de voir raconter des faits merveilleux. Ils sont établis aussi solidement que ceux qui passent pour les plus certains de l'histoire.

Mais ce ne sont pas des événements ordinaires, dont la connaissance puisse intéresser un moment, sans avoir aucun retentissement sur la vie.

Le monde surnaturel, auquel ils appartiennent et dont ils manifestent l'existence, est la véritable patrie de nos âmes.

On ne saurait en entendre parler avec indifférence. On a le devoir de prendre parti; il faut conclure.

Êtiez-vous donc parmi ceux qui voient, dans les événements de Lourdes, une manifestation providentielle, destinée peut-être à frapper un siècle incrédule et distrait, qui devenait insensible à l'action de Dieu sur le monde ?

Je souhaite vivement que vos sentiments aient trouvé, dans ces pages, avec une confirmation nouvelle, une nouvelle vigueur.

Que si vous appartenez, au contraire, à ce groupe d'âmes inquiètes, que le doute poursuit, et dont il assombrit l'existence, laissez-moi vous dire que j'ai souvent pensé à vous, sans vous connaître : j'ai désiré faire pénétrer, dans votre intelligence, quelques

rayons de cette bienheureuse vérité, qui est le véritable soleil des âmes, qui, autant que l'autre et plus que l'autre, illumine, réchauffe et réjouit.

Je m'y suis efforcé, — pourquoi le cacherais-je? — avec une tendre pitié pour votre infortune.

Mais je sais bien que tous mes efforts resteront inefficaces, si je n'ai, dans cette œuvre, deux coopérateurs nécessaires, beaucoup plus puissants que moi-même : vous et Dieu.

Car la lumière de l'âme est d'abord une conquête. C'est à nous de l'acquérir par une volonté droite et loyale, qui la cherche avec sincérité, et ne court pas après les prétextes, pour éviter de l'atteindre.

Mais elle est aussi une grâce, et l'une des plus précieuses.

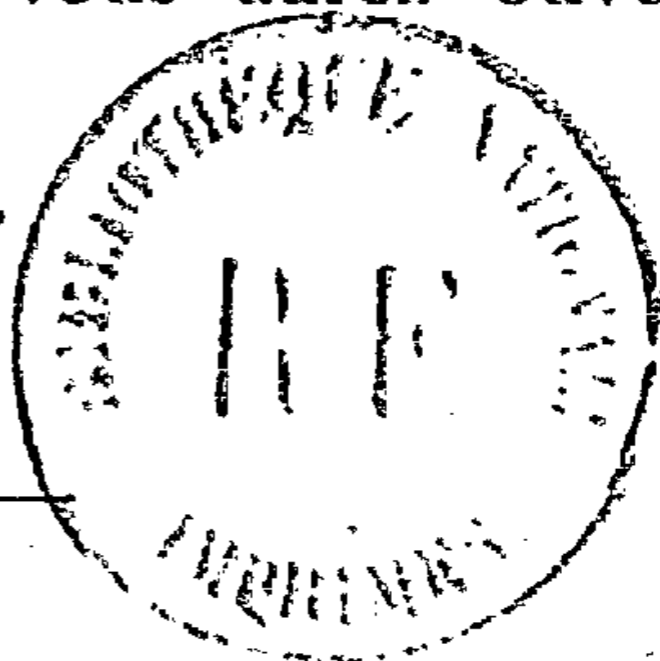
Il faut lui offrir un cœur libre de vices, pour qu'elle daigne y descendre, et on a besoin encore de l'appeler, car elle attend ordinairement qu'on l'appelle.

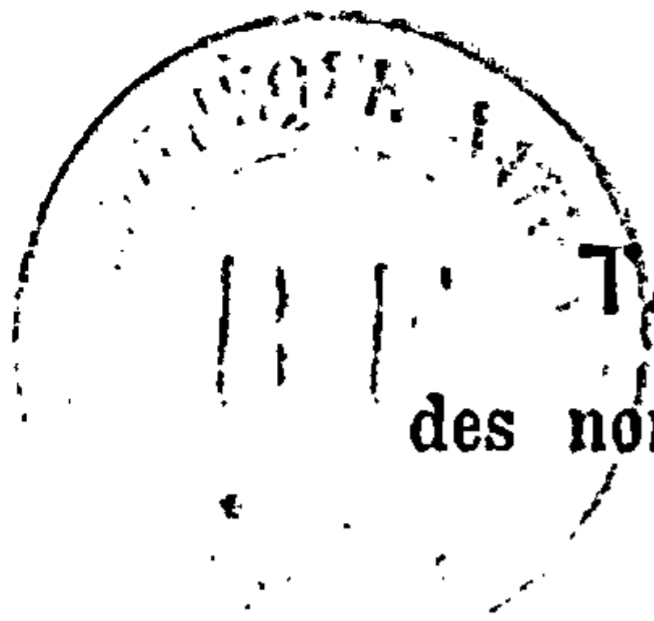
Pour parler le langage chrétien, on est tenu d'implorer Dieu; il faut le prier qu'il nous éclaire.

Et ne dites pas que c'est préjuger sa réponse. Car il s'agit de lui demander seulement de se faire connaître tel qu'il est, et de ramener notre esprit dans le bon chemin, s'il avait le malheur de ne pas y être.

Ayant donc ainsi fait, ayant lu, pensé, prié et pris la résolution de bien vivre, vous aurez ouvert les portes aux clartés célestes.

Comptez qu'elles entreront.





# TABLE ALPHABÉTIQUE

des noms propres contenus dans l'ouvrage

| A                                |                                       |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| Abadie (Jeanne).....             | 9, 360                                |
| Abrial (Marie).....              | 466                                   |
| Adriensens (Stéphanie)....       | 466, 467                              |
| Affenaer (Dr) 208-209, 211,      | 222-223,                              |
|                                  | 486, 513, 519                         |
| Alègre (Dr).....                 | 479                                   |
| Amalric (Dr).....                | 498                                   |
| B                                |                                       |
| Bailly (Marie).....              | 509                                   |
| Balencie (Dr).....               | 52, 68                                |
| Balin.....                       | 182                                   |
| Ball (Dr).....                   | 124                                   |
| Bar (Dr).....                    | 309                                   |
| Barbey (Dr).....                 | 256                                   |
| Barnabé (Sr).....                | 500                                   |
| Baron (Augustine).....           | 466                                   |
| Barret (Marie).....              | 496                                   |
| Baumann (Amélie).....            | 466                                   |
| Beauchamp (de).....              | 317                                   |
| Becquet (Anne-Marie)....         | 466                                   |
| Bellier de Montrose (Hé-         |                                       |
| lène).....                       | 260-261,                              |
|                                  | 266                                   |
| Bender (Dr).....                 | 309, 310                              |
| Bermont (Dr).....                | 472                                   |
| Bernadette.....                  | 9 et suiv., 72 et                     |
|                                  | suiv., 360-361, 363 et suiv.          |
| Bernet (Dr).....                 | 477                                   |
| Bernheim (Professeur) 106,       | 156 et                                |
|                                  | suiv., 287, 298, 355                  |
| Bertrand (Jeanne).....           | 466                                   |
| Bil (René de).....               | 496                                   |
| Blomme (Pierre)..                | 215, 219, 518 et                      |
|                                  | 519                                   |
| Blondel (Amélie).....            | 498                                   |
| Biondet (Jeanne).....            | 466, 467                              |
| Bobé (Marguerite).....           | 478                                   |
| C                                |                                       |
| Caisso (Dr).....                 | 499, 500                              |
| Callet.....                      | 67-68                                 |
| Callewaert.....                  | 222, 517                              |
| Cassoulet (Dr).....              | 487                                   |
| Castay (Dr)..                    | 256-258, 275-276, 531                 |
| Cauvin (Dr).....                 | 481                                   |
| Cavayé (Dr).....                 | 179, 482                              |
| Cazaux (Mme).....                | 37-38                                 |
| Chagnon (Amélie).....            | 171-175                               |
| Chaigneau (Alice).....           | 464, 465                              |
| Chamayou (Dr).....               | 498                                   |
| Championnière (Dr).....          | 531                                   |
| Charcot (Dr). 124, 160, 175-176, | 287                                   |
| Aravant (Mme).....               | 41                                    |
| Artus.....                       | 361                                   |
| Audibert (Dr).....               | 601                                   |
| Augustine (Sr).....              | 465                                   |
| Aumaitre (Dr).....               | 507                                   |
| Aumaitre (Yvonne).....           | 182, 507                              |
| B                                |                                       |
| Boissarie (Dr)..                 | 114, 115, 126-127,                    |
|                                  | 131, 145, 159, 178, 230, 238-240,     |
|                                  | 265, 268-269, 284, 288, 301, 316, 350 |
| Bonnamy (Dr) 281, V. Boissarie.  |                                       |
| Bonnet (Jeanne).....             | 466, 467                              |
| Bonneviale (Dr).....             | 482                                   |
| Bouchout.....                    | 516                                   |
| Boulet (Eugène).....             | 502                                   |
| Bouriette (Louis).....           | 472                                   |
| Boutin (Marie).....              | 215                                   |
| Boutin Perloot.....              | 222, 517                              |
| Boutin (Veuve).....              | 245                                   |
| Bouvier (Dr).....                | 121                                   |
| Brackmann (Esther).....          | 464, 465                              |
| Breil de Pontbriand (Julie du)   | 499                                   |
| Briffaut (Marie).....            | 153-155                               |
| Brin (Mlle).....                 | 498                                   |
| Brouardel (Professeur)....       | 156                                   |
| Brun (Dr).....                   | 479                                   |
| Bruneau (Auréli).....            | 143-144, 480                          |
| Bucquoy (Dr).....                | 121                                   |
| Bureau (Octavie).....            | 467-468                               |
| Burgère (Berthe).....            | 464-465                               |
| Bus de Gisignies (Vte du)..      | 207-208                               |
|                                  | 220, 222, 517                         |
| Bus de Gisignies (Vtesse du)     | 210-211                               |
|                                  | 213, 220, 225                         |
| Busquet.....                     | 473                                   |
| Buurmans (Abbé).....             | 497                                   |
| C                                |                                       |
| Charlier (Marie).....            | 465, 466                              |
| Chartron (Léonie). 123-124,      | 176-177,                              |
|                                  | 476                                   |
| Chéradame (Louise).....          | 464, 465                              |
| Chérié (Dr).....                 | 422                                   |
| Chétail (Dr).....                | 485                                   |
| Chevals (Abbé).....              | 492                                   |
| Chopinnet (Suzanne).....         | 466                                   |
| Chrestien (Dr).....              | 203, 471                              |
| Cibiel (Dr).....                 | 235-237, 240-244                      |
| Clarens.....                     | 35-36                                 |
| Claverie.....                    | 510                                   |
| Clément (Mlle).....              | 511                                   |



|                            |          |                           |          |
|----------------------------|----------|---------------------------|----------|
| Clœdt (Charles de).....    | 222, 517 | Cotin (Dr).....           | 177, 489 |
| Cochet (Dr).....           | 482, 483 | Courtebourne (Mise de)... | 218-219  |
| Coëtlosquet (Ctesse du)... | 267-268  | Courtout (Léa).....       | 121-122  |
| Colin (Constance).....     | 508      | Couteau (Sophie) : Voir   |          |
| Collin (Abbé).....         | 307, 313 | Trouvé (Clémentine)       |          |
| Conil (Dr).....            | 508      | Couve (Père).....         | 495      |
| Cornet (Mlle).....         | 250      | Cupper (de).....          | 519      |

**D**

|                                                  |                   |                         |                                         |
|--------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------------------------|
| Daisay (Alice).....                              | 465               | Diday (Dr).....         | 70, 148                                 |
| Damoiseau (Dr).....                              | 361               | Dor (Dr).....           | 140, 142-143                            |
| Damour (Dr).....                                 | 498-499           | Dordon (Clémence).....  | 492                                     |
| Daniel (Angélique).....                          | 488               | Dorothee (Sœur).....    | 482                                     |
| Davreux (Dr).....                                | 476-477           | Dorval (Léonie).....    | 135-136, 528                            |
| Decraene (Dr).....                               | 485               | Dorval (Victorine)..... | 527-528                                 |
| Decressac (Dr)....                               | 335-337, 535-538  | Dozous (Dr).....        | 18-20, 26, 34-35,<br>63-64, 67, 172-173 |
| Dehant (Joachime). 134-139, 178, 491,<br>520-530 |                   | Drossing (Marie).....   | 173                                     |
| Dehant (Julie).....                              | 499               | Druon (Sophie).....     | 478                                     |
| Delaighe (Mme).....                              | 244-245, 532      | Dubois (Mlle).....      | 502                                     |
| Delanoy (Pierre)..                               | 124-125, 201, 511 | Duelou.....             | 216, 516                                |
| Delbecq (Dr).....                                | 505               | Duconte.....            | 182, 473                                |
| Deléchelle (Sr).....                             | 242               | Ducreux (Dr).....       | 269                                     |
| Delforge (Dr).....                               | 445               | Dufo.....               | 67                                      |
| Delvaux (Dr).....                                | 446               | Dufresnoy (Laure).....  | 466, 467                                |
| Demonie.....                                     | 222, 517          | Du Jardin-Baumetz.....  | 124                                     |
| Deploige.....                                    | 491, 520-530      | Dupont (Dr).....        | 174                                     |
| Desaleux (Blanche).....                          | 465               | Dupuis.....             | 484, 502                                |
| Deschamps (Dr) 229-230, 486, 531-532             |                   | Durand-Fardel (Dr)..... | 124                                     |
| Devauchelle (Desirée) ....                       | 465, 466          | Dutour.....             | 20-22, 36, 69                           |
| Devos (Abbé).....                                | 526-527           | Duval (Mme).....        | 177, 489                                |
| Devos (Adélaïde).....                            | 527               |                         |                                         |

**E**

|                        |                                        |                         |                                   |
|------------------------|----------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Ebrard (Dr).....       | 502-503                                | Estournet (Pierre)..... | 183                               |
| Eischen.....           | 520, 529                               | Estrade....             | 21 et suiv., 31, 55, 59,<br>67-68 |
| Empis (Dr).....        | 124                                    | Estrade (Mlle).....     | 55, 64                            |
| Ernst (Dr).....        | 309, 313-314, 320,<br>325-326, 510-511 | Evrard (Rosa).....      | 144-147, 508                      |
| Esserteau (Caroline).. | 178-179, 481                           |                         |                                   |

**F**

|                            |                  |                       |                  |
|----------------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| Fabisch.....               | 56-57            | Foreade (Dr).....     | 503-504          |
| Fagan (Marie).....         | 465, 466         | Forest (Dr).....      | 502              |
| Faucon (Noémi).....        | 506-507          | Forêt (Juliette)..... | 465              |
| Fauré (Lucie).....         | 183, 203, 512    | Fouquet (Mme).....    | 215              |
| Ferradon (Marie).....      | 465, 466         | Fouré (Mme).....      | 564              |
| Ferran (Dr).....           | 421              | Foureau (Reine).....  | 465              |
| Ferrand (Dr).....          | 284              | Fraiture (Lucie)..... | 483              |
| Ferréol (Dr).....          | 124              | Frank.....            | 456              |
| Filhol.....                | 150-151, 468-470 | Frère (Julia).....    | 465              |
| Fleurinck (Antoinette).... | 483              | Froidbise (Dr)....    | 137-138, 522-523 |
| Fontenay (Jeanne-Marie de) | 483              |                       |                  |

**G**

|                    |               |                          |                   |
|--------------------|---------------|--------------------------|-------------------|
| Gaffié (Mlle)..... | 505-506       | Gargam.....              | 330-358, 535-540  |
| Gaffié (Dr).....   | 505-506       | Gargam (Mme)...          | 332-335, 341, 343 |
| Gagniard (Dr)..... | 124, 177, 475 | Gargam (père).....       | 331-335           |
| Gaillard (Dr)..... | 174-175       | Géhier (Marguerite)..... | 478               |
| Galisson (Dr)..... | 478           | Genoud (Emma).....       | 501               |
| Gallard (Dr).....  | 124           | Geoffroy (Dr).....       | 510               |

|                                   |                   |                                              |          |
|-----------------------------------|-------------------|----------------------------------------------|----------|
| Gérin-Roze .....                  | 124               | Griffe (Eugénie).....                        | 464-465  |
| Germain.....                      | 67                | Grimaud (Dr).....                            | 179, 181 |
| Glyzelinck (Dr).....              | 483               | Gringoire (Dr).....                          | 510      |
| Giequel (Marie).....              | 519               | Grivotte (la) : V. Lebranchu<br>(Marie)..... |          |
| Gielen (Pieter).....              | 518               | Grollemund (Dr).....                         | 492      |
| Ginnasi (Raffaello).....          | 39                | Groulard (Ernestine de)...                   | 465      |
| Godeau (Clarisse).....            | 465, 466          | Guersaint (Mlle de).....                     | 253, 301 |
| Godeune (M <sup>e</sup> Ch.)..... | 523               | Guibal (Joséphine).....                      | 493      |
| Gonthier (Amélie).....            | 466               | Guilain (Abbé).....                          | 482      |
| Gordet.....                       | 258-261, 268, 269 | Guinebertière (Dr).....                      | 468      |
| Gordet (Mme)....                  | 253-277, 533-534  |                                              |          |
| Grandœur (Eveline).....           | 466               |                                              |          |

**I-X**

|                          |              |                                      |                   |
|--------------------------|--------------|--------------------------------------|-------------------|
| Halbout.....             | 487          | Herbinières (Marie).....             | 465, 466          |
| Hamann (Abbé).....       | 313, 534-535 | Hillot (Marie).....                  | 15                |
| Hanquet.....             | 475          | Hœdt (d').....                       | 222, 517          |
| Haversin (Abbé).....     | 145          | Hoffman (Dr).....                    | 163               |
| Hayes.....               | 503          | Holagray (Jeanne).....               | 487               |
| Head (Dr).....           | 113-114      | Hombres (Dr d')..                    | 282-283, 488, 496 |
| Hélot (Dr).....          | 501          |                                      | 506               |
| Henrion (Auguste).....   | 523          | Hombres (Mme d').....                | 496               |
| Henrion (Henriette)..... | 524          | Houtsæghe. 212-213, 219-220, 511-515 |                   |
| Henrion (Jean).....      | 505          | Hyacinthe (Sœur).....                | 299               |

**J**

|                         |           |                                     |          |
|-------------------------|-----------|-------------------------------------|----------|
| Jaegher (Baltazar)..... | 518-519   | James (Dr Constantin). 201, 493-494 |          |
| Jacomet.....            | 20-23, 69 | Jean-Baptiste (Sr).....             | 522      |
| Jacques (Dr).....       | 209       | Jourboule (Marie).....              | 466      |
| Jamel (Mme).....        | 245       | Jumeau (Herminie).....              | 464, 465 |

**K**

|                         |     |                        |     |
|-------------------------|-----|------------------------|-----|
| Katé (Mme).....         | 132 | Knockaert (Louis)..... | 213 |
| Kersbilek.....          | 183 | Kramer (Dr).....       | 309 |
| Knockaert (frères)..... | 208 | Krupper (Anna).....    | 465 |

**L**

|                                       |                       |                                      |                   |
|---------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-------------------|
| Labadie (Sr).....                     | 501                   | Lebon (Dr).....                      | 492               |
| Labbé (Dr).....                       | 490                   | Lebranchu (Marie).....               | 292-306           |
| Laboulbène (Dr).....                  | 124                   | Lebrun (Dr).....                     | 493               |
| Lacadé.....                           | 20, 69                | Le Couvreur (Chanoine)...            | 515, 516          |
| Lacour (Mlles de).....                | 56                    | Le Covec.....                        | 509               |
| Lacroix (Dr).....                     | 491-495               | Lefebvre (Marie).....                | 492               |
| Lacroix (Mme).....                    | 307, 315-316          | Legrand (M <sup>e</sup> Georges).... | 520-523           |
| Laffitte (de).....                    | 38, 67                | Lelièvre (Dr).....                   | 503               |
| Lagasse (Dr).....                     | 203-204, 512          | Lemarchand (Marie) 278-291, 301, 506 |                   |
| Lallier (Mme).....                    | 247-249               | Lemesle.....                         | 182               |
| La Mardelle (Dr de).....              | 144, 480              | Léon XIII.....                       | 83-85             |
| Lamberterie (M <sup>re</sup> de)..... | 479                   | Lepain (Jeanne).....                 | 466, 467          |
| Lamothe (Julie).....                  | 503                   | Lesage (Elise)....                   | 126-127, 159, 178 |
| La Néelle (Dr)....                    | 285-286, 290-291, 506 |                                      | 506               |
| Lannes.....                           | 67                    | Lesbroussart (Angèle)....            | 484               |
| Larré.....                            | 475-476               | Lesueyer (Louise).....               | 184               |
| Lasserre.....                         | 148                   | Leys (Dr).....                       | 496               |
| Latapie.....                          | 530                   | Liégeois.....                        | 156               |
| Latapie (Catherine).....              | 474                   | Limminghe (Ctesse de)....            | 521-522           |
| Latapie (Mme).....                    | 529                   |                                      | 528               |
| Latapie (Madeleine).....              | 475                   | Lister.....                          | 209               |
| Latapie (Marie).....                  | 529-530               | Luca (Hippolyte).....                | 519               |
| Laurence (Mgr)....                    | 77-82, 362-370        | Lurquin (Dr).....                    | 145-146, 508      |

## M

|                           |               |                          |           |
|---------------------------|---------------|--------------------------|-----------|
| Macary.....               | 181, 477      | Massy.....               | 36-37, 69 |
| Mac Geven (Dr).....       | 123           | Masurel (Dr).....        | 178-179   |
| Maene.....                | 222, 517      | Maurel (Marie).....      | 508       |
| Mangin (Dr).....          | 483           | Maurice (Dr).....        | 309       |
| Manillier (Dr).....       | 489           | Maze (Mme).....          | 280       |
| Marcaillou (Dr).....      | 507           | Médot (Abbé).....        | 526       |
| Marcellin (Mlle).....     | 501           | Meichtry.....            | 466       |
| Marie.....                | 279           | Ménager (Dr).....        | 509       |
| Marie-Adolphe (Dr Frère), | 487           | Ménand (Marguerite)..... | 464, 465  |
| Marie-Bernard (Sr) : V.   |               | Mereère.....             | 183       |
| Bernadette.               |               | Mercier (Pauline).....   | 179       |
| Marie-Colette (Sr).....   | 481           | Mertens.....             | 183       |
| Marie-Eugène (Sr).....    | 244-245       | Mesnet (Dr).....         | 124       |
| Marie-Gabriel (Sr).....   | 484           | Michaux.....             | 524-525   |
| Marie-Mathieu (Sr).....   | 466           | Michel (Dr).....         | 508       |
| Marie-Maximin (Sr).....   | 510           | Mollicu (Adeline).....   | 509       |
| Marie-Pierre (Mère).....  | 465, 466      | Mongeolle (Mme).....     | 267       |
| Marique (Dr).....         | 499, 520      | Monnier (Dr).....        | 180, 181  |
| Marquezy (Dr).....        | 293           | Montagnon (Annette)..... | 485       |
| Martel (Dr).....          | 173, 488      | Moreau (Dr).....         | 480       |
| Marthe (Sr).....          | 141-142       | Moreau (Mlle).....       | 471       |
| Martin (Dr).....          | 134, 503, 507 | Moreau (Marie).....      | 173, 488  |
| Martin (J.-B.).....       | 520-521       | Mottait (Dr).....        | 226       |
| Massia (Ctesse de).....   | 491           | Mouchel (Louise).....    | 184       |
| Masson (Augustine).....   | 134           | Muller (Dr).....         | 310       |

## N

|                      |     |                    |       |
|----------------------|-----|--------------------|-------|
| Nazaris (Dr de)..... | 511 | Nicolau.....       | 15-16 |
| Neau (Mme).....      | 245 | Nicolau (Mme)..... | 15-16 |
| Nélaton (Dr).....    | 124 |                    |       |

## P

|                           |                        |                         |              |
|---------------------------|------------------------|-------------------------|--------------|
| Paillès (Françoise).....  | 475                    | Pie IX.....             | 5, 83        |
| Pansini (Dr).....         | 505                    | Pie X.....              | 85           |
| Papalini (Marie).....     | 489                    | Pierre.....             | 294, 299-300 |
| Papillon (Augustine)..... | 466, 467               | Piffon (Dr).....        | 478          |
| Pater (Dr).....           | 487                    | Pinaud (Dr).....        | 475          |
| Paul (St).....            | 94                     | Pineoi (Armandine)..... | 465          |
| Pepper (Fanny).....       | 465                    | Pinson (Fernande).....  | 466, 467     |
| Périer (Louise).....      | 466                    | Piorry (Dr).....        | 124          |
| Petit (Dr)....            | 125, 204, 500-501, 510 | Piquet (Constance)....  | 133-134, 507 |
| Petit (Madeleine).....    | 466, 467               | Poirier (Marie).....    | 482          |
| Petit (Raymond).....      | 500                    | Pomarel (Dr).....       | 479          |
| Peyramale (Abbé)....      | 34, 72-77, 86          | Poncelet.....           | 520, 529     |
| Peyrusse (Dr).....        | 179, 481               | Portalier (Louise)..... | 488          |
| Philippe (Libaire).....   | 490                    | Pougal.....             | 67           |
| Pichot (Marguerite).....  | 465, 466               | Proll (Dr).....         | 489          |

## R

|                          |          |                                        |                            |
|--------------------------|----------|----------------------------------------|----------------------------|
| Regnauld (Dr).....       | 134      | Rivière (Victorine).....               | 465, 466                   |
| Reiss (Dr).....          | 309      | Rivoire (Dr) : V. Cibiel (Dr).         |                            |
| Renauld (Charlotte)..... | 179-181  | Rizan (Veuve).....                     | 474                        |
| Renauld (Lucie).....     | 179-180  | Rœderer (Vict <sup>esse</sup> de)..... | 236, 245                   |
| Richard (Albert).....    | 494      |                                        | 247, 532-533               |
| Richard (Cardinal).....  | 84       | Roger (Dr).....                        | 225-227                    |
| Ricome (Dr).....         | 495      |                                        | 229-230, 486, 491, 513-532 |
| Rigal (Dr).....          | 124      | Rohmer (Geneviève).....                | 466                        |
| Risse (Mlles).....       | 314, 317 | Rollet (Lucie).....                    | 466, 467                   |

|                     |                       |                            |                  |
|---------------------|-----------------------|----------------------------|------------------|
| Rollin (Dr).....    | 501                   | Rouquet (Elise) : V. Marie |                  |
| Rommelaere.....     | 222, 517              | Lemarchand.....            |                  |
| Rosnay (Marie)..... | 491                   | Rudder (Pierre de).....    | 206-232,         |
| Roscel.....         | 222                   |                            | 485-486, 513-519 |
| Rouchel.....        | 324                   | Rutten (Dr).....           | 146              |
| Rouchel (Mme).....  | 116-117, 178,         |                            |                  |
|                     | 307-329, 510, 531-535 |                            |                  |

S

|                           |                    |                                |                    |
|---------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| Saby (Louise).....        | 465, 466           | Simonneau (Philomène)...       | 480                |
| Saint-Cyr (Dr Robert).... | 60, 361,           | Simpel (de).....               | 222, 516, 517      |
|                           | 362                | Sire (Mme).....                | 489                |
| Saint-Germain (Dr de).... | 126-127            | Stock (Abbé).....              | 222, 517           |
|                           | 459, 506           | Sophie (Sr).....               | 307, 311-313, 317- |
| Saint-Maclou (Dr de)....  | 112                |                                | 319, 320           |
| Salé (Anaïs).....         | 502                | Sorge (de).....                | 222, 517           |
| Salinière (Mme de la).... | 174                | Sosson.....                    | 529                |
| Sallé (Henriette).....    | 465, 466           | Soubirous (Bernadette) : V.    |                    |
| Salvator (Père).....      | 508                | Bernadette.                    |                    |
| Sardac (Dr de).....       | 510                | Soubirous (famille).....       | 33                 |
| Sardet (Mme).....         | 241, 245           | Soubirous (Mme).....           | 13 et suiv.        |
| Schmitz (Dr).....         | 497                | Soubirous (Marie). 9 et suiv., | 38, 360            |
| Schœpfer (Mgr).....       | 85                 | Souchet (Dr).....              | 505                |
| Sée (Dr).....             | 124, 293           | Souchet (Mlle).....            | 501                |
| Sénac (Régina).....       | 465                | Soupène (Blaisette).....       | 473                |
| Sévenet.....              | 340, 350, 351, 510 | Stubbe.....                    | 222, 517           |

T

|                                      |               |                            |               |
|--------------------------------------|---------------|----------------------------|---------------|
| Taffeniers... 227, 513, 516, 517-519 |               | Thomassin (Dr).....        | 269           |
| Tambourné.....                       | 471           | Thorens (Dr).....          | 123           |
| Témoïn (Dr).....                     | 256           | Tissier (Jeanne).....      | 465, 466      |
| Termonia (Dr).....                   | 476           | Tombridge (James).....     | 122-123       |
| Tessier (Dr).....                    | 340, 351, 352 | Triboudeau (Charlotte).... | 461, 465      |
| Testard (Juliette).....              | 465, 466      | Trouvé (Clémentine).....   | 234-252       |
| Thérèse-Joseph (S').....             | 477           | Trouvé (Mme).....          | 211, 245, 306 |
| Thiriart (Dr).....                   | 209           | Tulasne (Jeanne).....      | 132           |

U

|                     |          |  |  |
|---------------------|----------|--|--|
| Unvois (Marie)..... | 466, 467 |  |  |
|---------------------|----------|--|--|

V

|                                      |         |                                        |                    |
|--------------------------------------|---------|----------------------------------------|--------------------|
| Valette (Jeanne).....                | 499     | Vergez (Dr). 80-82, 139, 178, 203-205, |                    |
| Van Droman (Dr).....                 | 497     | 471-475, 481, 490-497, 499, 500, 512   |                    |
| Van Dromme (Dr).....                 | 477-478 | Verriest (Dr)....                      | 209, 212, 513, 519 |
| Van Hoostenberghe (Dr) 209, 211-212, |         | Viane (Joseph).....                    | 497                |
| 223-224, 228, 229-232, 486, 513-514, |         | Viardin (Dr).....                      | 502                |
| 519, 531-532                         |         | Victorine (Sr).....                    | 45                 |
| Van Hooren.. 213-214, 221, 515-516   |         | Villette (Dr).....                     | 509                |
| Van Oost (Flipo).....                | 484-485 | Vincent.....                           | 145                |
| Van Osschen.....                     | 516     | Vion-Dury.....                         | 140-143, 153       |
|                                      |         | Voisin (Dr).....                       | 60-61, 360-362     |

W

|                  |          |                                       |  |
|------------------|----------|---------------------------------------|--|
| Weisch (de)..... | 221, 517 | Wittizacle (Marie). 213-214, 221, 515 |  |
| Weiss (Dr).....  | 309      |                                       |  |

Z

|           |                          |  |  |
|-----------|--------------------------|--|--|
| Zola..... | 109, 231-305 passim, 356 |  |  |
|-----------|--------------------------|--|--|

## TABLE DES PHOTOGRAVURES

La Statue de la Grotte. <sup>\*\*\*</sup>  
 La campagne de Lourdes du côté des Grottes Massabielle, à l'époque des Apparitions.  
 Monument commémoratif de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, érigé par Pie IX sur la Place d'Espagne, à Rome.  
 Bernadette Soubirous. <sup>\*\*</sup>  
 La Grotte de Lourdes en 1858. <sup>\*</sup>  
 Sa Sainteté le Pape Pie X. <sup>\*\*\*\*</sup>  
 Mgr Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes.  
 Le Bureau des constatations médicales à Lourdes. <sup>\*\*</sup>  
 Les Piscines de Lourdes. <sup>\*\*\*</sup>  
 Procession du T. S. Sacrement. <sup>\*\*\*</sup>  
 Pierre de Rudder, après sa guérison.  
 Les os des jambes de Pierre de Rudder, tels que les montra l'autopsie.  
 Clémentine Trouvé. — Madame Gordet.  
 Marie Lemarchand. — Marie Lebranchu.  
 Madame Rouchel, après sa guérison.  
 Le livre de prières de Madame Rouchel, taché de pus et de sang par le linge qui couvrait son visage et qui se détacha au moment de la guérison.  
 Gabriel Gargam. <sup>\*\*</sup>  
 La Grotte des Apparitions, état actuel. <sup>\*\*</sup>  
 Panorama des Sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes. <sup>\*\*\*</sup>  
 La Vierge dite couronnée de l'Esplanade. <sup>\*\*\*</sup>

\* Cliché de M. le Chanoine Laplace, Supérieur honoraire du Petit-Séminaire de Saint-Pé (Dioc. de Tarbes).

\*\* Cliché de M. l'abbé J.-B. Eckert, à Lourdes.

\*\*\* Cliché de M. Viron, photographe, à Lourdes.

\*\*\*\* Cliché de M. Alessandri, photographe, via Condotti, Rome.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... 5

PREMIÈRE PARTIE

LES APPARITIONS

CHAPITRE I. *Histoire des Apparitions*..... 9

CHAPITRE II. *Réalité des Apparitions* :

I. La sincérité de Bernadette..... 31

II. Les visions de Bernadette et l'hallucination..... 41

    Ce qu'il faut conclure..... 65

CHAPITRE III. *Les Apparitions et l'Église* :

I. Lourdes et la hiérarchie ecclésiastique..... 72

II. Lourdes et le mouvement religieux contemporain. — Les grands faits religieux à Lourdes..... 85

    — Pèlerinage du monde..... 88

    — Les pèlerinages et le cœur humain..... 91

    — Une école de religion, de charité et de foi..... 95

## DEUXIÈME PARTIE

## LES GUÉRISONS

|                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE I. <i>Les guérisons de Lourdes en général, leur caractère surnaturel :</i>     |     |
| I. Les Faits. — Leur réalité reconnue.....                                              | 105 |
| — Comment ils sont constatés.....                                                       | 109 |
| — Nombre et variété des guérisons.....                                                  | 118 |
| — Quelques faits.....                                                                   | 121 |
| II. Interprétation des faits.....                                                       | 147 |
| — Que ni la nature, ni le contact de l'eau de la Grotte n'expliquent les guérisons..... | 149 |
| — De l'insuffisance de la suggestion, pour expliquer les guérisons de Lourdes.....      | 153 |
| Une mode.....                                                                           | 153 |
| La suggestion et les maladies nerveuses.....                                            | 157 |
| La suggestion et les maladies organiques.....                                           | 167 |
| Deux manières différentes de guérir.....                                                | 169 |
| Qu'il n'y a pas de suggestion à Lourdes.....                                            | 182 |
| — L'explication par les forces inconnues.....                                           | 190 |
| III. Miracles et médecins.....                                                          | 199 |
| CHAPITRE II. <i>Quelques récits :</i>                                                   |     |
| I. Pierre de Rudder.....                                                                | 207 |
| II. Les miraculées d'un romancier.....                                                  | 232 |
| — Clémentine Trouvé.....                                                                | 234 |
| — Mme Gordet.....                                                                       | 253 |
| — Marie Lemarchand.....                                                                 | 278 |
| — Marie Lebranchu.....                                                                  | 292 |
| III. Mme Rouchel.....                                                                   | 307 |
| IV. Gabriel Gargam.....                                                                 | 330 |

## TROISIÈME PARTIE

## APPENDICE

## NOTES ET DOCUMENTS

|                                                                                                                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| N <sup>os</sup> 1. Une Calomnie.....                                                                                                                                                         | 359 |
| 2. Bernadette et le docteur Voisin.....                                                                                                                                                      | 360 |
| 3. Mandement de Mgr Laurence.....                                                                                                                                                            | 362 |
| 4. Pèlerinages venus à Lourdes de 1867 à 1903 inclusivement.....                                                                                                                             | 370 |
| 5. Gare de Lourdes : mouvement des voyageurs.....                                                                                                                                            | 371 |
| 6. Nombre des prélats venus à Lourdes de 1868 au 1 <sup>er</sup> sept. 1904....                                                                                                              | 372 |
| 7. Médecins venus à Lourdes de 1890 au 1 <sup>er</sup> sept. 1904.....                                                                                                                       | 373 |
| 8. Guérisons et améliorations obtenues à Lourdes de 1858 au 1 <sup>er</sup> septembre 1904.....                                                                                              | 374 |
| 9. Statistique des guérisons et améliorations par nature de maladies (jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 1904).....                                                                          | 461 |
| 10. Nombre de procès-verbaux rédigés par le Bureau des constatations de 1894 à 1904 exclusivement.....                                                                                       | 461 |
| 11. Enquête sur les jeunes poitrinaires venues de Villepinte de 1896 à 1898 inclusivement.....                                                                                               | 461 |
| 12. Guérison d'Octavie Bureau, sourde-muette de naissance (25 août 1886)                                                                                                                     | 467 |
| 13. Analyse de l'eau de la Grotte de Lourdes, par M. Filhol.....                                                                                                                             | 468 |
| 14. Certificats et attestations de médecins reconnaissant que la guérison survenue dépasse la portée de la science médicale, ou même qu'elle présente nettement le caractère surnaturel..... | 471 |

15. Enquêtes du docteur Roger :

    1<sup>o</sup> Enquête sur Pierre de Rudder..... 513

    2<sup>o</sup> Enquête sur Joachine Delant..... 520

16. Discussion sur le cas de Rudder..... 531

17. Clémentine Trouvé. — Déposition de Mme Paul Delaigne..... 532

    — Déposition de Mme de Rœderer..... 532

18. Mme Gordet. — Maladies dont elle fut atteinte de 1880 à 1892... 533

    — Certificat du docteur Castay..... 534

19. Mme Rouchel. — Lettre de M. l'abbé Hamann..... 534

20. Rapports médicaux, jugement et arrêt sur M. Gargam..... 535

CONCLUSION..... 541

Table alphabétique des noms propres contenus dans l'ouvrage..... 543

Table des photographures..... 548



### Corrections et Additions



- Page 89, ligne 5, au lieu de *six ans*, lire *sept ans*.
- 89, — 21, ajouter un renvoi à une note ainsi conçue :  
*Voir l'Appendice, n° 5.*
- 103, — 44, au lieu de *en face de*, lire *devant*.
- 104, — 7, au lieu de *l'écrivain*, lire *M. Zola*.
- 107, — 27, au lieu de *j'ai vu*, lire *j'ai rencontré*.
- 109, — 13, au lieu de *rencontré*, lire *trouvé*.
- 138, dernière ligne, ajouter un renvoi à une note ainsi conçue :  
*V. à l'Appendice, n° 15, une enquête étendue et approfondie, qui a été faite sur cette guérison.*
- 215, ligne 7, au lieu de *du jour*, lire *de l'aurore*.
- 255, — 20, au lieu de *on lui dit*, lire *elle apprit*.
- 270, — 31, au lieu de *ajouta*, lire *fit observer*.
- 271, — 4, au lieu de *l'écrivain*, lire *M. Zola*.
- 303, — 26, au lieu de *1895*, lire *1893*.
- 332, — 6, supprimer *qui se trouvait en mauvais état*.
- 334, — 14-15, au lieu de *faisant appel à sa foi*, lire *faisait appel à sa foi ; elle*.
- 337, — 14, ajouter un renvoi à une note ainsi conçue :  
*Voir à l'Appendice, n° 20, les deux rapports médicaux du Dr Decressac sur la maladie de Gargam*
- 339, — 18, ajouter un renvoi à une note ainsi conçue :  
*Voir, à l'Appendice, n° 20, le texte du jugement du Tribunal d'Angoulême et de l'arrêt de la Cour de Bordeaux.*
- 341, — 10, au lieu de *trouva*, lire *reconnut*.
- 349, — 6, au lieu de *servit*, lire *donna*.
- 355, — 4, au lieu de *s'était attaché à ses pas*, lire *le suivait avec curiosité*.
- 357, — 2, au lieu de *un*, lire *une*.

